

DEPLACEMENTS HISTORIQUES

**La confiscation du passé de la Flandre et du Nord de la France
par l'historiographie néerlandaise et allemande du premier
millénaire.**

par Albert DELAHAYE

Ancien archiviste-adjoint de Nimègue.

Ancien archiviste régional de "NASSAU-BRABANT"

(Brabant Septentrional - Pays-Bas).

Archiviste honoraire de la ville de TOURNEHEM-SUR-LE-HEM, (Pas-de-Calais - France).

(Traduction de l'ouvrage **HOLLE BOOMSTAMMEN** (littéralement: Des troncs d'arbres creux – allusion aux pirogues monoxyles avec lesquelles les Bataves auraient pénétré aux Pays-Bas près de Lobith... et à la vacuité de plus d'un "éminent" contradicteur !)

Traduction: Jacques Fermaut, Bierne, Nord.

© Jacques Fermaut – Site Internet : <http://home.nordnet.fr/~jacfermaut>

I.S.B.N. : 978-2-9531219-0-2

Dépôt légal : DLE-20071213-61673



Jacques Fermaut éditeur

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	p. 6	38. La voie supérieure à droite de Noviomagus	p. 67
I. LA RESIDENCE CAROLINGIENNE DE NOVIOMAGUS :	p. 11	39. La voie inférieure	p. 69
1. Localisation de Noviomagus	p. 11	40. La Table de Peutinger, carte routière	p. 70
2. Les empereurs germaniques	p. 14	41. Ptolémée	p. 72
3. Noyon : urbs regalis, ville royale	p. 15	42. L'orientation sur l'ouest	p. 73
4. Les monnaies de Noyon	p. 17	43. Retour au texte d'Eginhard	p. 75
5. "La Bétuwe en fleurs"	p. 20	44. Le Géographe de Ravenne	p. 76
6. Passons à Nimègue	p. 21	45. L'Almere se trouvait en France	p. 77
7. L'erreur des toponymistes	p. 21	46. Le vrai site du Helinium	p. 80
8. La Nimègue romaine	p. 22	47. Conclusion	p. 80
9. La véritable genèse de Nimègue	p. 23	IV. LE PROBLEME DU RENUS :	p. 82
10. La chapelle "carolingienne"	p. 23	48. Introduction	p. 82
11. Les marchands de fables	p. 24	49. Avant la colonisation des Pays-Bas	
12. Pas carolingienne mais allemande	p. 25	par les Romains	p. 84
13. Le château de Frédéric Barberousse	p. 26	50. L'exploration de la Gaule	p. 88
14. Preuve tirée de l'archéologie	p. 27	51. La stratigraphie des Pays-Bas	p. 90
15. Pas la moindre citation	p. 28	52. Suite des textes	p. 91
16. Dernières tentatives de Nimègue	p. 29	53. Les canaux de Druse et Corbulon	p. 93
17. Pas de preuve pour Nimègue	p. 32	54. Suite des textes	p. 96
18. Conclusion	p. 33	55. Les auteurs du Haut Moyen Age	p. 100
II. L'ILE DES BATAVES :	p. 34	56. Radbod, roi des Frisons	p. 100
19. Le toponyme Betuwe	p. 34	57. Les Bouches du Renus	p. 104
20. Veluwe et Betuwe dans les textes	p. 35	58. La "Germania" de Tacite	p. 106
21. Des Bataves aux Pays-Bas ?	p. 35	59. Conclusion	p. 109
22. Dans les légions romaines	p. 36	V. L'ANCIENNE DORESTADUM :	p. 110
23. Le soulèvement des Bataves	p. 37	60. Introduction	p. 110
24. La Legio Decima Gemina	p. 42	61. Autres actes concernant Dorestadum	p. 112
25. La véritable Ile des Bataves	p. 43	62. Dorestadum, Daventre, Thiele	p. 114
26. Saint-Vaast d'Arras	p. 43	63. Etymologie de Dorestadum	p. 115
27. Les chartes de Lorsch sur la Batua	p. 44	64. Les fouilles de Wijk bij Duurstede	p. 116
28. Eliste-Marithaime dans la Batua	p. 49	65. Les monnaies de Wijk bij Duurstede	p. 117
29. Post-humanistes et Patriotes	p. 49	66. Le bois "carolingien" et	
30. Conclusion	p. 51	les puits "carolingiens"	p. 119
III. LA TABLE DE PEUTINGER, PTOLEEMEE, LE GEOGRAPHE DE RAVENNE, L'ALMERE ET LE HELINIUM :	p. 54	67. La broche "chrétienne"	p. 121
31. La Table de Peutinger	p. 54	68. Une documentation négligée	p. 122
32. Y trouve-t-on les Pays-Bas ?	p. 57	69. Le drame de Wijk bij Duurstede	p. 123
33. La Table représente-t-elle des localités situées aux Pays-Bas ?	p. 60	70. Dorestadum, c'est Audruicq	p. 124
34. Noviomagus en Patavia	p. 61	71. L'acte de 777	p. 125
35. Reconstruction des quatre voies	p. 62	72. Les quatre bois	p. 127
36. La voie supérieure à gauche de Noviomagus	p. 62	73. La mystérieuse Ubkirica	p. 128
37. La voie inférieure	p. 66	74. Quentovicus	p. 129
		75. Comment a-t-on pris la mauvaise piste ?	p. 130
		76. Conclusion	p. 132
		VI. LE MYTHE DES NORMANDS AUX PAYS-BAS :	p. 133
		77. Introduction	p. 133

78. Arguments généraux	p. 133
79. Les sources	p. 137
80. Les relations annuelles	p. 137
81. L'île de Walacria	p. 139
82. Suite des Annales	p. 140
83. La panique et ses conséquences pour l'histoire	p. 141
84. Encore et toujours la France	p. 142
85. Prêtons attention à Noyon	p. 145
86. Colonia n'est pas Cologne	p. 146
87. Une nouvelle stratégie : conquérir	p. 150
88. L'assassinat dans la Batua	p. 150
89. Conclusion	p. 153

VII. LE TRAJECTUM DE SAINT-WILLIBORD : p. 154

90. Introduction	p. 154
91. La mission parmi les Frisons	p. 155
92. Le Trajectum de l'époque romaine	p. 156
93. L'attaque de Gysseling	p. 158
94. Trajectum ou Albiobola ?	p. 160
95. Trajectum avant le X ^e siècle	p. 160
96. St Willibrord arrive à Gravelines	p. 161
97. Tournehem-sur-le-Hem	p. 166
98. Le calendrier de Saint Willibrord	p. 166
99. La fête de Saint Willibrord	p. 167
100. Décès et funérailles	p. 167
101. Deux corps	p. 168
102. Le corps d'Echternach	p. 168
103. Le corps d'Abbeville	p. 171
104. La translation	p. 172
105. Faits de la vie de St Willibrord	p. 173
106. La tradition néerlandaise	p. 174
107. Biographies	p. 176
108. La tradition des Flandres	p. 177
109. Eglises et biens de St Willibrord	p. 181
110. Les chartes de Trajectum	p. 183
111. Echternach fourvoie la Hollande	p. 207
112. Tongerlo et Klein Zundert	p. 209
113. Les sources concernant Trajectum et Saint Willibrord	p. 210
114. Conclusion	p. 212

VIII. L'ABBAYE AEFTERNACUM DE SAINT WILLIBORD : p. 213

115. Aefternacum, c'est Eperlecques	p. 213
---	--------

116. Berg sur la Sura	p. 215
117. Souastre et Susteren	p. 216
118. Les chartes de l'abbaye d'Aefternacum et les localités tirées des Vies de saints ...	p. 218
119. Conclusion	p. 232

IX. EXPANSION ET DECLIN DE LA MISSION EN FRISE : p. 233

120. Les successeurs de St Willibrord	p. 233
121. Saint Lebuinus et Saint Liévin	p. 237
122. Saint Ludger	p. 239
123. Les campagnes des Francs contre les Saxons	p. 241
124. Chartes de l'abbaye de Werethina	p. 252
125. Saint Willehad et Saint Anschaire	p. 259
126. Conclusion	p. 260

X. LES TRANSGRESSIONS MARINES AUX PAYS- BAS, ET LA MIGRATION DE TOPONYMES : p. 261

127. Les transgressions après le départ des Romains p. 261	p. 261
128. Chronologie du sol	p. 265
129. Le territoire du diocèse et du comté	p. 267
130. Les toponymistes hissent le drapeau rouge p.	268
131. La farce des Pays-Bas francs	p. 273
132. Migration de toponymes	p. 277
133. Les doublures toponymiques entre Frise septentrionale et Morinie .	p. 277
134. Conclusion	p. 279

XI. LES PREMIERS AUTEURS NEERLANDAIS : p. 281

135. Double contrôle	p. 281
136. Alpertus de Metz	p. 281
137. Les Annales d'Egmond	p. 282
138. Chronique Rimée de Melis Stoke	p. 283
139. Le Clerc uten Laghen Landen	p. 285
140. Conclusion	p. 286

XII. CONCLUSIONS GENERALES : p. 287

141. Encore quelques mythes mineurs	p. 287
142. Bonjour, tristesse !	p. 290

Illustrations

La situation de Noyon	p. 12	Broche "chrétienne" à Wijk bij Duurstede ? .	p. 121
Les monnaies de Noyon	pp. 18 & 19	Localités et cours d'eau de l'acte de 777	p. 126
Signature de Charlemagne	p. 25	Le site d'Audruicq	p. 128
Frontispice de la Table de Peutinger	p. 52	Localités et cours d'eau de France	p. 134
Environs d'Antioche et de Constantinople	p. 53	Normands en Flandre & dans le nord de la France	p. 135
Fragment de la Table de Peutinger	p. 55	L'emplacement exact du Trajectum romain	p. 157
FRANCIA, PATAVIA & NOVIOMAGUS		Sceau de Gravelines	p. 162
dans la Table de Peutinger ..	p. 56	Carte du comté de Flandre (1616)	p. 163
La voie supérieure de la Patavia		Localisation des biens de Saint Willibrord	p. 181
dans la Table de Peutinger ...	p. 63	Biens du diocèse de Trajectum/Tournehem	
La voie inférieure de la Patavia		I – autour de Tournehem	p. 183
dans la Table de Peutinger ..	p. 66	II – en Flandre	p. 184
Reconstruction d'après Ptolémée	p. 74	III – autour d'Arras	p. 185
Orientation sur l'ouest chez Ptolémée	p. 75	Biens du monastère d'Aefernacum	p. 220
L'Almere ou Flevum entre le III ^e		Localités du nord-ouest de la France citées à propos	
et le X ^e siècle	p. 78	des Saxons	I. ... p. 243
Les données des Pays-Bas sont françaises ...	p. 86		II. ... p. 244
Cours d'eau de France et canaux		Biens du monastère de Werethina/Fréthun	p. 253
de Druse et Corbulon ...	p. 89	Transgressions (III ^e au X ^e) aux Pays-Bas	p. 262
Site des canaux de Druse et de Corbulon	p. 94		

Avis du traducteur au lecteur

HOLLE BOOMSTAMMEN est paru en 1980. Le texte qui suit n'en est pas la traduction exacte, Albert Delahaye ayant procédé à des rajouts et à des suppressions, tant pour tenir compte de la spécificité du lectorat français que pour y intégrer ses dernières recherches. La traduction date des années 80 mais a été complètement revue en 2002. Ayant eu l'insigne honneur de faire partie des amis d'Albert Delahaye et de bien le connaître, le traducteur s'est permis d'ajouter quelques notes personnelles. Il lui arrive de signaler une légère évolution dans les conceptions de Delahaye. En effet, depuis son très remarquable **VRAAGSTUKKEN...**, Delahaye n'avait cessé de creuser son sujet. La présente traduction, visant le grand public, n'est donc pas son dernier mot. Toutefois, elle donne toujours une bonne vue d'ensemble des trouvailles incontournables de Delahaye.

Pas plus que Galilée, Delahaye n'a bénéficié d'un parcours semé de roses. Cela explique pour une part le ton parfois polémique de l'ouvrage. Et pourtant **VRAAGSTUKKEN...** donnait l'image de la recherche paisible et courtoise... L'ouvrage ayant été ignoré, Delahaye a consciemment durci le ton, ce qui a effectivement contribué à percer le mur du silence. Toutefois, ayant préféré l'expressivité et la clarté, le traducteur assume seul la brutale franchise du sous-titre.

Dans cet ouvrage Delahaye donne des centaines de localisations dont quelques-unes font parfois froncer le sourcil. A la lecture, on verra très vite qu'il en considère un certain nombre comme révisables ou amendables, son objectif étant certes de situer mais aussi de montrer que le matériau toponymique des localisations, si rare aux Pays-Bas, abonde dans les régions réellement concernées par les textes.

Delahaye étant un bourreau de travail, ses publications ne se sont pas arrêtées là. Avant son décès en 1987, il put encore voir paraître, entre autres, le premier tome du très volumineux **DE WARE KIJK OP...** (Le vrai regard sur...) qui donne toutes les sources concernant les sujets ci-après, en les assortissant d'un bref commentaire.

Malade et se sachant en sursis, il avait songé à lancer une fondation Delahaye (Stichting Albert Delahaye) qui dispose d'un site internet trilingue: <http://home.concepts.nl/~delahaye/>. Celle-ci a publié la seconde partie de **DE WARE KIJK OP...** ainsi que les nombreux ouvrages non encore parus. La traduction intégrale de cet ouvrage vient de paraître en 2009 sous le titre **Des « histoires » à l'Histoire** (voir mon site).

Elle a généré à son tour une fondation intitulée SEM-stichting (Studie Eerste Millennium-stichting) qui publie une revue, SEMafoor, et dispose d'un site internet: www.semafoor.net. Faisant référence à l'œuvre de Delahaye et ouvrant ses colonnes tant aux convaincus qu'aux sceptiques, elle se consacre à l'étude de l'histoire du premier millénaire...

Jacques FERMAUT, Biene, 2002

INTRODUCTION

En 1946, à peine nommé fonctionnaire scientifique aux archives de la ville de Nimègue, je me jetai avec une juvénile ardeur dans l'étude de l'histoire de la ville... Un certain nombre de données historiques généralement admises ne tardèrent pas à m'apparaître suspectes : le palais carolingien que Charlemagne aurait construit, qui aurait servi de résidence aux Carolingiens, aux Empereurs et aux Rois allemands et qu'on supposait rebâti en l'an 1155 par l'Empereur Frédéric Barberousse, après sa destruction et une période d'abandon, nourrissait tout spécialement mes soupçons. En apparence, la présentation des faits que je viens d'évoquer semblait acceptable ; il est vrai que la ruine de la résidence entre 1046 et 1155 ouvrait une lacune dans le récit, mais la restauration par l'Empereur Barberousse paraissait la combler raisonnablement.

Le ver du doute se mit à me ronger parce que l'expansion de la ville ne m'apparaissait pas satisfaisante pour l'esprit. En effet, si le palais s'était trouvé sur le Valkhof depuis l'an 777, ce que tout le monde a admis, comment échapper aux questions suivantes ?

1° - Pourquoi ce palais n'est-il pas le noyau central de la ville, ce qui est le cas pour toutes les autres résidences carolingiennes ?

2° - Pourquoi la ville et le lieu de résidence ne se sont-ils jamais intégrés l'un à l'autre ? Pourtant la cour, les ministériaux et les domestiques se groupaient de préférence autour du palais et les relations tissées entre ville et résidence auraient dû favoriser la convergence et la fusion de leurs plans respectifs.

3° - Au beau milieu du Valkhof, qu'on prétend être un domaine impérial doté d'un palais, selon toute vraisemblance strictement fermés au public, voilà que nous rencontrons la première église et le premier cimetière de Nimègue !

4° - Il s'ensuit qu'il convient peut-être d'assigner aux relations entre la vieille ville sur la rive basse du Waal et la butte du Valkhof une chronologie toute différente. L'ensemble a en outre une allure typiquement allemande et pas du tout carolingienne. Je concède que je ne produisais pas là l'ombre d'un véritable argument historique, mais ces questions ouvraient sérieusement la voie au doute. Je poursuivis donc mes investigations.

Il va sans dire qu'une recherche sérieuse sur Nimègue et son lien possible avec Charlemagne a tôt fait de nous conduire à la ville de Noyon. C'est à Noyon, appelée bien entendu Noviomagus dans les vieux textes latins, que Charlemagne fut couronné roi des Francs, en l'an 768. Plusieurs textes appellent cette ville "*son siège*". Et c'est à Nimègue qu'il aurait eu sa résidence Noviomagus ! Voilà qui fait monter le sang à la tête d'excitation, même si l'on ne se doute encore de rien. Mais, tout à coup, stupéfaction ! Un survol des faits historiques localisés à Nimègue et à Noyon impose l'évidence que les deux villes prétendent à la visite des Normands exactement aux mêmes dates. Au départ, j'y vis un remarquable jeu du hasard, mais une recherche plus approfondie mit le comble à ma stupeur en me révélant que les historiens néerlandais et allemands appliquent à Nimègue ces mêmes textes, des mêmes auteurs, relatant les mêmes faits, aux mêmes dates, que les historiens français situent à Noyon. Ma phrase ne prétend pas à l'élégance mais la répétition du mot "même" martèle l'évidence de la confusion entre Noyon et Nimègue. Même un élève du primaire peut en conclure à l'existence de grossières erreurs dans l'histoire d'une des deux villes ou dans celle des deux. A partir de cette déduction la question commença à me fasciner et je me proposai de creuser le problème à fond. Je m'en tins à la seule attitude scientifique correcte : je m'interdis de supposer par avance que c'étaient les Français qui s'étaient trompés dans cette étonnante affaire des doublets Noyon et Nimègue. Cette supposition a priori nous tente et nous sollicite sans cesse, nous Néerlandais, c'est bien naturel. Gageons que son rôle n'a pas été mince dans la formation des mythes dénoncés ici, mais ce préjugé habite tout autant l'esprit de mes critiques qui ne semblent pas en mesure d'en discerner la fausseté.

En 1955, j'estimai mes recherches suffisamment avancées pour émettre quelques réflexions sur l'historicité de la Nimègue carolingienne. Dans un article de journal (paru dans *De Gelderlander* du 24/25 octobre 1955), avec les raffinements de prudence d'un chat qui tourne autour d'une pâtée brûlante, je hasardai la question : "*l'existence d'un palais de Charlemagne à Nimègue est-elle aussi avérée qu'on l'assure ?*" A vrai dire, je n'avais encore rien affirmé, je m'étais contenté de poser une question. Sur le champ, un raz de marée d'indignation submerge le Landerneau des historiens ; pour moi, je restai stupéfait devant cette réaction à une question que je jugeais de bon sens et de raison. Je ne laissai pas d'être quelque peu effrayé par sa violence mais je ne tardai pas à comprendre que j'avais mis le doigt dans la plaie ou touché quelque nerf douloureux, ce que la suite allait me confirmer.

Pour corser le tout, c'était bien ma veine d'avoir à poser cette question à une ville qui était mon employeur, ce qui n'avait rien pour agrémenter la chose ! Un groupe d'habitants de Nimègue, un tout petit groupe d'ailleurs, car la question laissait de glace la majeure partie de la population, se sentit touché au cœur, surtout quand une partie de la presse se mit à faire des plaisanteries déplacées, où je n'avais aucune part, mais qui ne manquèrent pas de me retomber sur le dos. Les historiens, commotionnés dès le premier jour, refusèrent avec une incroyable véhémence ne fût-ce que la simple idée d'une possible erreur, tant et si bien que la question que j'avais posée en toute sérénité et quiétude en fut d'emblée empoisonnée, parce qu'on ne tarda pas à en faire une affaire de prestige. Divers spécialistes et profanes, tentés au départ par une discussion sérieuse, en furent retenus par la grossièreté des attaques dont j'étais l'objet mais aussi par le visible malaise que soulevaient tous ceux qui se risquaient à parler de moi avec bienveillance ou à me suivre sur le chemin du doute. Un seul professeur de l'Université de Nimègue, un esprit critique, m'incita avec insistance à poursuivre mes recherches et à ne pas m'en laisser détourner par les aboiements (je cite !). C'est avec plaisir que je mentionne ce fait, d'une part parce qu'on continue à raconter, au mépris de la vérité, que toute l'Université de Nimègue s'est dressée contre moi comme un seul homme, mais aussi parce que ce soutien moral m'a été d'un grand secours au cours de cette période difficile.

J'avais l'intention de poursuivre paisiblement mes recherches : dans un premier temps je creuserais mes doutes et ensuite seulement je proposerais les corrections que j'estimerais nécessaires à l'histoire traditionnelle. Hélas ! Traqué par une hargneuse critique, et rendu quelque peu fébrile par l'interdiction d'écrire que l'autorité municipale de Nimègue me brandissait sur la tête (je partis tout juste à temps pour y échapper), je rédigeai un livre intitulé : " **Het mysterie van de Keizer Karel-stad** " (le mystère de la ville de l'Empereur Charlemagne). L'ouvrage était prématuré et se ressentait des circonstances trop pénibles de sa rédaction. Sur ces entrefaites, je reçus en avril 1957 ma nomination d'archiviste régional dans l'ouest du Brabant Septentrional, si bien que je pouvais secouer de mes pieds la poussière de Nimègue ; je pris donc mon bourdon pour une contrée plus calme, mon bissac gonflé par le dossier. Cet ouvrage de 1958 était gâté par une erreur fondamentale : je nourrissais alors l'illusion de pouvoir faire la lumière sur le mythe de Nimègue en m'en tenant à ce seul problème. Je m'étais avisé dès le début que, si la tradition de la Nimègue carolingienne était fautive, c'était presque automatiquement toute la nef historique néerlandaise d'avant le X^e siècle qui passerait en cale sèche pour une fondamentale révision, parce que tout se trouve inextricablement lié. En 1958, je reculais encore devant cette totale remise en question parce que l'état d'avancement de mes recherches ne me la permettait pas. Mais c'était bien ce qui expliquait la violence des réactions, les spécialistes voyant mieux que moi encore tout ce que cela entraînait...

Après des années de recherches dans les sources anciennes et de voyages d'étude dans ce Nord de la France à qui, à mon sens, appartient en toute vérité la poussière des mythes historiques, j'avais enfin rassemblé suffisamment d'éléments pour pouvoir démêler l'écheveau des mythes et de leurs conséquences. C'est en France que des collègues archivistes me fournirent l'expression consacrée qui désigne cette sorte de mythes. On y parle de "**déplacements historiques**". Ce sont les seuls termes adéquats, puisque l'histoire reste fondamentalement la même et qu'on se contente d'affirmer que certains faits ont été détournés de leur localisation véritable. **Le problème des mythes néerlandais est en fait d'ordre géographique et non pas historique**. C'est là une distinction capitale que certains semblent ne pouvoir (ou ne vouloir) comprendre, si bien qu'ils me reprochent tout à fait à tort de nier des faits que je me contente de resituer à leur place. Quand je fais remarquer qu'il existe dans le Nord de la France un Hamaburg où les évêques des Saxons résidaient, et qu'un critique s'écrie avec indignation : "C'est maintenant Hambourg qu'il se propose de déménager en France", ou bien la malignité le pousse à dénaturer la question, ou bien il n'y a rien compris. En demandant si le Hammaburg des textes anciens désigne bien Hambourg, je ne déménage pas Hambourg, je me contente de rectifier les interprétations par trop hâtives de certains. Qu'on cesse donc à la fin d'agiter des sophismes transparents pour tout spécialiste, mais qui ne laissent pas d'impressionner le profane incapable de discerner la fausseté de leur conclusion. J'entends fausseté dans ses deux acceptions : d'abord en tant qu'inexactitude scientifique, mais aussi en tant que volonté consciente d'égarer autrui.

En 1965/1966 parut mon livre "**Vraagstukken in de historische geografie van Nederland**" (deux tomes) (Problèmes de géographie historique des Pays-Bas). Est-il besoin de dire que cet ouvrage fut rejeté en bloc par la science historique "*officielle*", sans discussion ni controverse : on aurait peine à s'imaginer le silence de plomb qui recouvrit les preuves que j'apportais ; mais on ne se priva pas d'égarer l'opinion en épingleant tel ou

tel détail insignifiant et sans portée pour mes thèses. Quant aux mythes dont il est prouvé que leur première rédaction par des gens d'ailleurs incompetents ne remonte qu'au XII^e siècle au plus tôt, pas question d'en démordre ! Dans "**Vraagstukken ...**", je m'étais contenté de signaler en passant le mythe des Normands aux Pays-Bas : j'avais l'intention de traiter par la suite et séparément ce sujet et de l'épuiser autant que faire se pourrait. J'y étais donc décidé dès 1965, parce que je n'avais pas manqué entre-temps de m'aviser qu'il me faudrait faire preuve de patience : il est donc faux de prétendre que je veux prouver une erreur par une autre. Je pensais au contraire bien faire en subdivisant le stock de mythes de peur d'en perdre en route. En janvier 1977, parut "**De Mythe van de Normannen in Nederland**" (le Mythe des Normands aux Pays-Bas), où j'ai resitué les relations des prétendues invasions des Pays-Bas dans les chroniques et les textes originaux dont on les avait tirées au mépris de tout sens critique et sans égards pour le contexte. Il en découlait deux évidences dont chacun pouvait se convaincre : il n'y a plus aucune raison de situer aux Pays-Bas ne serait-ce qu'une seule information concernant les Normands, leurs attaques contre Noviomagus, Trajectum, Dorestadum, l'Île des Bataves et Walacria étant toujours mentionnées après leur débarquement sur la côte ouest de la France, parfois même juste après la mention de villes françaises.

L'ouvrage "**Vraagstukken...**" est indigeste pour le profane. Celui-ci en est un résumé. Divers éléments qui m'apparaissaient alors importants ne justifient pas un nouvel exposé. Après 1966, j'ai continué mes recherches sans désespérer, si bien que je suis aujourd'hui en mesure de fournir beaucoup de détails nouveaux, surtout en ce qui concerne la détermination et la localisation des rivières et des toponymes. Dans le présent ouvrage, j'ai laissé de côté les notes parce qu'on peut en trouver le détail dans "**Vraagstukken...**". Dans la plupart des cas, je joins aux citations ou emprunts aux textes anciens (du reste universellement connus) la mention de l'auteur et de l'œuvre, ce qui permet au spécialiste une facile consultation des sources et épargne au profane un appareil scientifique sans grand intérêt pour lui. J'ai pris soin de compléter le texte par quelques cartes indispensables où, en principe, on trouvera mentionnés tous les cours d'eau et toponymes cités dans le livre. Il peut se trouver que tel ou tel toponyme secondaire ne s'y trouve pas porté : en ce cas, le texte ne manquera pas de signaler auprès de quel toponyme plus important il se situe.

J'aurais pu être tenté d'engager avec mes critiques une discussion de leurs preuves et arguments en faveur des traditions historiques, quelque indigne de la science que soit la plupart du temps leur argumentation. Dans cet ouvrage, j'ai cependant évité autant que possible la polémique parce qu'elle est généralement stérile et ne fait qu'aggraver une animosité, dont le rôle dès l'abord n'a été que trop important dans cette affaire. Qu'il me soit permis de regarder les faits avec lucidité et objectivité. Comme on dit en politique : faisons une fois encore le tour de la question. Si mon premier livre a trop vite coulé de ma plume, par la suite c'est à dessein que j'ai temporisé. Plus de seize ans après "**Vraagstukken...**", je crois l'heure venue de ne plus me limiter aux scientifiques et d'exposer cette question au grand public : j'ai pleine confiance que son bon sens lui inspirera la réaction qui convient. C'est un secret de Polichinelle, même si l'on n'ose aborder ce sujet-tabou, que bon nombre de spécialistes et de profanes ne peuvent faire taire les doutes que leur inspire l'histoire officielle des Pays-Bas jusqu'au X^e siècle. Pourtant je ne me dissimule pas le risque que beaucoup puissent trouver trop radicale ma dénonciation des mythes.

Il m'arrive de traiter d'une objection ou d'un argument contraire, d'ailleurs sans nommer son auteur, quand l'objection est sérieuse. Si je la passais sous silence, on aurait l'impression qu'elle m'embarrasse. Si j'ometts les noms de mes contradicteurs (les initiés les connaissent), c'est pour une autre raison. J'ai réfuté quatre professeurs d'Université qui se fourraient dans cette affaire en avançant des arguments tout à fait inexacts ou insuffisants, si bien que chacun a pu percer à jour leurs sophismes ; à preuve : ils ont la sagesse de ne plus s'y frotter. Mais n'allez pas croire que cela leur ait inspiré la moindre rectification ou la moindre excuse au public qui y aurait pourtant eu droit pour s'être laissé guider, comme c'est naturel, par ces spécialistes professionnels. Oh que non ! Cela n'a fait qu'ajouter du venin à leurs réactions. Quand le dépit s'en mêle, on fait bon marché de l'éthique !

C'est pourquoi, plutôt que d'engager une polémique aussi inutile qu'inopportune, j'ai estimé préférable d'établir une liste des questions et sujets auxquels mes critiques, après mes publications précédentes, n'ont pu apporter de réponse sensée, et des points, parfois d'importance capitale, qu'ils ont complètement passés sous silence. On ne saurait admettre plus longtemps que certains continuent à proclamer une prétendue vérité historique en s'en tenant à des lieux communs, sans même prendre en considération les preuves et arguments

qui l'infirmement. Cette liste permet en même temps un joli survol des questions en suspens. Elle ne se propose pas d'emporter l'adhésion : son objectif propre est de rendre manifeste combien il y a lieu de jeter un regard critique et de se poser des questions sur l'histoire néerlandaise jusqu'au X^e siècle. Je la limite aux points essentiels : il m'aurait été facile d'en tripler la longueur. Questions et remarques sont énoncées brièvement puisque je les développe plus loin. Les voici, dans l'ordre approximatif des chapitres :

- On n'a fourni aucune preuve de l'existence d'une résidence carolingienne à Nimègue.
- La confusion entre Noyon et Nimègue est évidente et doit être dissipée avant de se risquer à attribuer à Nimègue une donnée appartenant plus vraisemblablement à Noyon.
- Noyon avait une résidence mérovingienne et carolingienne du nom de Noviomagus, si bien qu'on est en droit d'exiger une solide preuve avant d'admettre que Nimègue ait eu le même intitulé de compte bancaire.
- Ptolémée situe dans le Nord de la France les prétendues localités néerlandaises de la période romaine.
- Diverses données tirées des classiques romains du premier siècle avant Jésus-Christ ont été appliquées aux Pays-Bas, ce qui est une absurdité chronologique.
- Le Géographe de Ravenne dit exactement la même chose que Ptolémée, confirmant ainsi au VII^e siècle ce que ce dernier nous apprenait au premier.
- La Table de Peutinger, qu'on ne parvenait à situer aux Pays-Bas que pour moitié (et au prix de quelles contorsions !), n'en laissait pas moins d'y être considérée comme parfaitement à sa place.
- Les Bataves servaient dans les armées romaines longtemps avant l'occupation des Pays-Bas.
- Ils aidèrent les Romains à soumettre la future France longtemps avant l'occupation des Pays-Bas.
- Ces mêmes Bataves, dont il est constant qu'ils n'avaient pas émigré entre-temps, continuèrent à servir dans les armées romaines longtemps encore après que les Romains eurent quitté les Pays-Bas.
- Les Romains quittèrent les Pays-Bas vers le milieu du III^e siècle, chassés non pas par les Germains mais par le flot des transgressions marines, sans qu'on cesse pour autant de nous informer sur les Bataves et sur l'île des Bataves comme si de rien n'était.
- Le toponyme Betuwe ne dérive nullement de Batave.
- La tradition des Bataves n'apparaît aux Pays-Bas qu'au XVII^e siècle, inventée de toutes pièces par les Post-Humanistes.
- Les sources françaises situent l'Almere dans le Nord de la France. L'Almere se confond avec le lac Flevum, que Ptolémée place également dans le Nord de la France.
- Les canaux de Druse et de Corbulon, immenses ouvrages hydrauliques exigeant beaucoup de temps, furent commencés avant que le premier Romain n'ait mis le pied aux Pays-Bas, d'où il s'ensuit qu'on les a situés à tort aux Pays-Bas.
- Dorestad se trouvait sur les bords de l'Almere.
- Le Trajectum de St-Willibrord se trouvait également à proximité de l'Almere.
- Selon les sources les plus anciennes, St-Willibrord, venu d'Angleterre, débarqua à Gravelines près de Calais, après sa traversée du détroit.
- Son prétendu débarquement à Katwijk (Hollande-Nord) est une pure invention du XVII^e siècle.
- On ne rencontre le nom de Willibrord dans aucun texte néerlandais antérieur au XII^e siècle.
- Saint Lebuinus de Deventer n'est qu'un doublet légendaire du Saint Lieven de Flandre belge, appelé saint Liévin en Flandre française.
- L'Issel trouve son doublet dans l'Islo, contrée s'étendant de part et d'autre de la frontière franco-belge, où coule la rivière Isla.
- Les noms de lieux et de cours d'eau qu'on trouve aussi bien aux Pays-Bas que dans le Nord de la France sont trop nombreux pour qu'on puisse les énumérer tous.
- Wijk bij Duurstede s'appelait d'abord tout simplement Wijk. Ce n'est qu'au XV^e siècle qu'on y ajouta "bij Duurstede" (lez Duurstede).
- Duurstede était à l'origine le nom d'un château et non celui de l'agglomération auquel on ne l'ajouta que par extrapolation.
- En dépit de tout ceci, l'idée naquit beaucoup plus tard que Wijk bij Duurstede était l'ancienne Dorestad.
- Les fouilles récentes à Wijk bij Duurstede procédaient d'une interprétation préconçue. En fait, elles ne peuvent se prétendre fouilles de Dorestadum.
- Les indications qui permettent de situer correctement Dorestadum sont surabondantes.
- La plupart des erreurs et les erreurs les plus graves découlent d'une conception erronée du "Renus".
- Les "Bouches du Renus" auxquelles se rattachent tant de données historiques sont très clairement situées face à la pointe sud-est de l'Angleterre par les auteurs de l'Antiquité et du Haut Moyen-Age.

- On se contente d'ignorer carrément les transgressions dunkerquiennes (invasions marines périodiques et de longue durée qui se situent entre le III^e et le X^e siècle), ou de les camoufler quand elles s'opposent à certaines conceptions historiques.
- Les noms de Trajectum pour Utrecht et Noviomagus pour Nimègue ne sont que de tardives latinisations de chancellerie de toponymes autochtones, si bien qu'il est injustifiable de les faire remonter de douze siècles jusqu'au premier siècle de notre ère.
- Les attaques des Normands contre Trajectum, Dorestadum et Noviomagus n'ont été situées aux Pays-Bas que parce qu'on y avait à tort situé ces toponymes. Par contre les sources ne fournissent aucune indication qui permette d'affirmer que les Normands aient réellement mis le pied aux Pays-Bas.
- Les premiers chroniqueurs néerlandais ne soufflent mot des assertions dont l'aspect mythique se trouve dénoncé ici, ce qui prouve à l'évidence que ces traditions n'existaient pas encore de leur temps.
- Par contre, il est aisé de repérer avec exactitude l'apparition des mythes dans les textes et de situer avec assez de précision l'époque de leur élaboration.

Pour être tout à fait clair, je dois souligner que ces questions ont déjà été traitées à fond en 1965/66 : l'ensemble des mythes historiques constitue un problème compliqué qui requiert la plus grande vigilance car tout ce qu'on nous a transmis nous semblait irréfutable. C'est pas à pas qu'on commencera à y voir clair ; il ne s'agit pas d'un mythe qui se serait abattu tout d'un coup sur les Pays-Bas, mais d'une légende lentement et graduellement élaborée, parfois à partir de déductions tirées de déductions, la plupart du temps issue de quelques erreurs primaires poussées systématiquement jusqu'à leurs ultimes implications et conséquences.

La matière est répartie en onze chapitres qui constituent chacun un tout cohérent. Qu'on veuille bien mettre provisoirement de côté, à la lecture d'un chapitre, les déductions et implications, voire les objections en apparence insurmontables, que le développement normal de l'exposé amènera tout naturellement à traiter plus loin. La rectification des faits n'est pas l'élément essentiel de cet ouvrage. Il est bien plus important et, bien sûr, bien plus difficile, de retourner comme un gant la façon de penser l'image historique des Pays-Bas qui a eu cours pendant des siècles, ou, pour mieux dire, il est indispensable de l'oublier tout à fait. Si on ne le fait pas, on reste prisonnier du cercle vicieux invétéré : ce n'est pas d'aujourd'hui en effet qu'on émet des doutes sur tel ou tel point de l'histoire admise, mais comme toutes les données s'étaient et se confirment l'une l'autre, le doute sur un point donné ne trouvait pas à s'enraciner. La lumière ne peut venir que d'une étude qui les embrasse toutes.

En fait, c'est mon Saint Patron, Albert Le Grand, qui m'a mis sur la piste des mythes néerlandais. Il ne s'agit ni d'un miracle ni d'une inspiration que m'aurait insufflée le Saint, mais de l'exceptionnel intérêt avec lequel j'ai analysé l'un des actes où le théologien et l'historien qu'il était, fait part d'une de ses intentions. En 1272, le Saint vint à Nimègue en qualité de coadjuteur de l'évêque de Cologne pour y consacrer la nouvelle église dédiée à Saint Etienne dans le centre de la cité. A cette occasion, il prescrivit à la paroisse d'organiser chaque année une procession vers l'ancienne église et le cimetière du Valkhof en commémoration des fidèles qui y étaient enterrés. Il en découle nécessairement deux importantes conclusions : d'une part, qu'avant la construction du palais de Frédéric Barberousse, qui se dressera en 1155 sur le Valkhof, le Valkhof constituait le domaine paroissial de Nimègue, d'autre part, que la Chapelle Saint Nicolas était la première église paroissiale de Nimègue. Le choix du patron et le style de construction de cette dernière prouvent qu'elle n'a pu apparaître au plus tôt que vers la fin du XI^e siècle, ce qui lui interdit de prétendre au titre de chapelle "carolingienne". Ce titre usurpé et l'erreur de datation de l'église qui en découle nous amènent à formuler l'importante considération suivante :

Il est impossible d'admettre que la paroisse de Nimègue ait pu fonder une église et un cimetière au cœur même d'un domaine impérial. En d'autres termes, à cette époque, le Valkhof n'était pas encore une possession impériale, ou si vous préférez un vestige de domaine carolingien. Si l'on avait bien saisi l'exacte portée de la prescription de Saint Albert Le Grand et surtout les quelques déductions capitales qu'il convient d'en tirer, il y a belle lurette que le mythe de Nimègue aurait été éclairci : c'eût été l'aube d'un jour de vérité pour le reste des Pays-Bas.

Je remercie le Conseil Municipal de Tournehem-sur-la-Hem, qui, par délibération du 05-09-1978, m'a nommé "Archiviste Honoraire" de la ville, titre dont je suis fier. Jusqu'ici ma contribution était purement volontaire; la poursuite de mon travail est maintenant devenue une obligation.

Chapitre I

LA RESIDENCE CAROLINGIENNE DE NOVIOMAGUS

Ce furent donc Nimègue et sa tradition carolingienne qui ouvrirent la voie à mes doutes sur la véracité de l'histoire néerlandaise d'avant le X^e siècle.

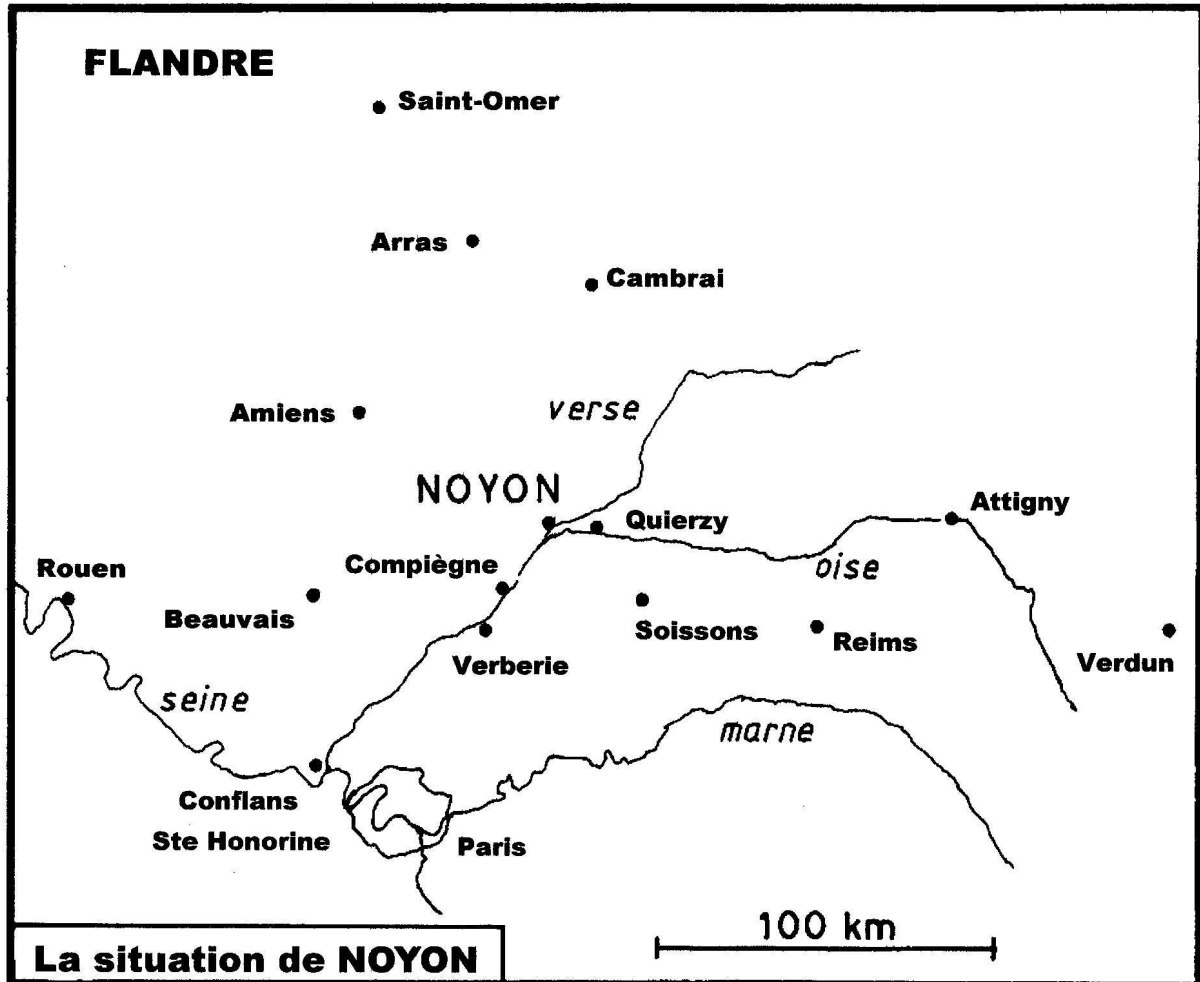
Charlemagne naquit à Quierzy, petite localité riveraine de l'Oise. Certains historiens placent sa naissance à Carlopont, à quelques kilomètres de Noyon. En 768, il fut couronné roi des Francs à Noviomagus, ville que tous les historiens identifient avec Noyon et qui se situe quelque 90 kilomètres au nord/nord-est de Paris. Cette ville était déjà depuis quelques siècles résidence des Mérovingiens et des Pépinides. Quelques années après son couronnement, le roi commença la construction d'un nouveau palais qui, au dire des chroniqueurs de ce temps, était situé à Noviomagus. S'agissait-il de **Noyon**, ce qui semble bien aller de soi, vu les liens qui unissaient le jeune souverain à cette ville, ou s'agissait-il de **Nimègue**, ce qui n'est affirmé au plus tôt qu'au XII^e siècle, encore est-ce par des étrangers qui ne connaissaient ni Noyon ni Nimègue ? Cette question nous transporte au cœur du problème que pose cette résidence carolingienne. A la lecture des faits que je viens d'évoquer, quel est en effet l'être doué de raison qui pourrait y échapper ?

Une des premières évidences qui s'imposèrent à moi fut que les historiens ont confondu depuis des siècles les villes de Noyon et de Nimègue. Les deux villes sont connues sous le nom antique ou classique de Noviomagus, Noyon dès avant notre ère, Nimègue depuis le XII^e siècle seulement. Les historiens n'ont cessé de confondre les deux villes, précédés en cela par les anciens chroniqueurs. Cette confusion ne concerne pas seulement le palais de Charlemagne mais même des personnes et des événements que d'autres données permettent d'attribuer avec certitude à Noyon. Certains historiens allemands ont même réalisé la performance de placer à Nimègue, qui n'a jamais eu de siège épiscopal, Transmarus et Immo, connus comme évêques de Noyon. On rencontre cette confusion non seulement chez les auteurs anciens mais aussi dans les publications récentes et les historiens néerlandais la cultivent avec la sollicitude prodiguée à une plante précieuse. Une autre preuve de cette confusion réside dans le fait que les invasions normandes ont été situées à Nimègue par les historiens néerlandais alors que les historiens français ont, en toute quiétude d'esprit, attribué ces mêmes invasions, aux mêmes années et sur la foi des mêmes textes, à Noyon. Il s'ensuit que la confusion entre les deux villes est évidente. La publication de la **Table de Peutinger** la porta à son comble : ne représentait-elle pas ce même Noviomagus romain et carolingien dans une région où l'on reconnut sans l'ombre d'une hésitation la partie centrale des Pays-Bas.

1. Localisation de Noviomagus

L'un des textes les plus importants concernant la résidence carolingienne de Noviomagus est dû à Eginhard, contemporain et secrétaire de Charlemagne. Il rapporte que le roi construisit deux nouveaux palais, l'un à Ingelheim, près de Mayence, l'autre "à *Noviomagus, sur la rivière Vahalis, qui arrose l'île des Bataves au sud.*" A première vue, voilà qui va comme un gant aux Pays-Bas. Cette information n'est pas datée par Eginhard. On a admis que la construction eut lieu après le couronnement (768) et on s'est appuyé sur une charte promulguée dans cette nouvelle résidence en 777, pour en conclure que le palais était terminé à cette date. La date exacte importe peu d'ailleurs. Depuis l'identification de l'Île des Bataves à la Betuwe, le texte semblait se rapporter sans aucun doute à Nimègue. Du strict point de vue de la critique textuelle, il convient déjà d'apposer ici un grand point d'interrogation. Eginhard a en effet déjà utilisé le toponyme de Noviomagus une fois auparavant, dans son récit du couronnement de Charlemagne, où il désigne sans aucun doute possible Noyon. C'est transgresser une loi fondamentale de la critique textuelle que d'attribuer à un même toponyme, chez un même écrivain, deux significations différentes. Il faut en effet partir du principe que l'auteur ne peut avoir voulu cette ambiguïté et que, si d'aventure son récit la lui avait imposée, il n'aurait pas manqué d'avertir le lecteur d'avoir à situer ailleurs cette deuxième localité homonyme. Cette mise en garde se serait imposée plus encore, s'agissant d'une localité si éloignée, dont la mention aurait introduit, et dans la vie et dans le gouvernement du souverain, un élément tout nouveau qui n'aurait pas manqué d'avoir d'importantes retombées pour le royaume et pour la vie quotidienne de la cour. Or, on a pensé qu'Eginhard avait bel et bien pris cette précaution puisqu'il joint à sa deuxième mention de Noviomagus que cette ville jouxtait l'Île des Bataves.

Aussi ne peut-on s'appuyer sur les deux textes d'Eginhard pour résoudre le problème. On doit donc remettre le verdict à plus tard, au moment où l'on aura trouvé la localisation exacte de l'Île des Bataves. C'est d'ailleurs cette mention de l'Île des Bataves qui confère au texte son importance capitale. Les historiens considèrent les écrits d'Eginhard comme parole d'évangile : cette fiabilité du texte établit donc solidement que le Noviomagus romain et le Noviomagus carolingien sont une seule et même ville. Cette identité se trouve d'ailleurs confirmée par divers textes. Elle est universellement admise. De plus, la **Table de Peutinger** nous la fait voir si clairement, avec l'évidence visuelle du dessin, qu'elle est une certitude absolue.



Il est inutile de parcourir tous les textes dans lesquels on pourrait démontrer, à grand renfort de paroles et d'arguments, que les auteurs entendent bien parler de Noyon. En fait une preuve unique suffit à résoudre l'affaire sans qu'il faille y revenir. Mais considérant qu'une preuve unique peut toujours prêter à discussion, le témoignage d'un texte donné pouvant être accepté ou récusé, j'estime préférable de ne pas m'en tenir à une seule preuve, d'autant que les preuves abondent. Je passe donc sous silence tous les indices, toutes les vraisemblances, toutes les quasi-certitudes qui plaident en faveur de Noyon. Leur nombre interdit d'ailleurs de les énumérer tous et toutes ici. Je me limiterai aux preuves directes dont l'interprétation impose Noyon et exclut Nimègue. Le toponyme Noviomagus présente des variantes. Entre autres formes, l'usage juxtapose, sans aucune distinction, Noviomagus, Noviomus, Numaga, Numago. Il arrive qu'un même auteur utilise deux graphies différentes. Aussi convient-il d'ores et déjà de mettre en garde contre une argumentation fondée sur ces graphies. Ni la philologie ni l'histoire n'auraient à gagner à ces arguties.

La première preuve nous est fournie par une relation du concile de Noviomagus, qui eut lieu en l'an 821. Ce concile concernait directement les affaires de l'Empire et plus particulièrement sa partition et la délimitation des diverses compétences royales. Les chroniques latines n'offrent pas d'indications qui permettent de trancher en faveur de telle ou telle localisation, puisqu'elles écrivent toujours Noviomagus. Il convient cependant

d'admettre avec tous les historiens que ce Noviomagus désigne le lieu de la résidence carolingienne. Un **texte en ancien français**, qui suit pas à pas la relation latine, place cette assemblée impériale à Noyon. Il s'agit de la Chronique de Saint Denis (près de Paris). On y lit en effet : "*Comme on approchait des calendes de mai, l'Empereur convoqua la diète dans la ville de Noyon... De Noyon, il partit passer l'hiver à Aix-la-Chapelle*". Précisons pour plus de clarté que ce chroniqueur ne faisait pas œuvre originale mais qu'il se contentait de traduire d'autres chroniques. Sa chronique nous donne le même renseignement pour l'année 825, puis à nouveau pour l'année 870, ce qui interdit de penser à un lapsus calami.

Voilà donc un auteur français du XI^e siècle, qui, coup sur coup et systématiquement, situe la résidence carolingienne à Noyon. Grâce à ces trois textes, nous avons déjà amplement fourni l'unique preuve exigée. Celui qui voudrait contredire ces informations fournies par un contemporain devrait produire des preuves bien solides pour se risquer à affirmer que cet auteur se serait trompé, et expliquer pourquoi. Il va de soi qu'il ne saurait suffire d'accuser "*ces chauvins de Français*" car cette ritournelle sentirait par trop "*son chauvin de Néerlandais*."

Les Annales d'Eginhard rapportent que deux diètes eurent lieu au cours de l'année 830, l'une à **Noviomagus**, l'autre à Compiègne. L'empereur était entré en conflit avec ses fils qui regimbaient contre la grande influence de la deuxième épouse de l'empereur, leur belle-mère. Lors de la première assemblée, tenue à Compiègne, l'empereur dut céder. Il se replia à **Noviomagus** ; son épouse fut enfermée à **Poitiers**. Vers le mois d'octobre 830, l'empereur convoqua une nouvelle assemblée impériale à Noyon, où il réussit à briser l'opposition de ses fils et à démanteler leur faction. L'évêque d'Amiens et l'abbé de **Saint-Denis** (près de Paris) furent révoqués. Il serait absurde et même géographiquement impossible d'essayer d'attribuer ces événements à Nimègue. Si l'empereur s'était enfui à Nimègue – c'est la mouture qu'en tirent les historiens néerlandais – l'abandon de l'empire aurait scellé sa perte définitive, sans compter que les rebelles et les opposants se seraient bien gardés de se rendre à une convocation à Nimègue. Peu après, à partir des environs de 834, nous rencontrons dans les textes le récit des premiers raids des Normands contre Noviomagus et l'Île de Bataves. Nous n'évoquerons ici que quelques détails frappants. On trouvera la série entière des textes dans le chapitre consacré au mythe des Normands aux Pays-Bas.

En l'an 845, le roi Louis le Germanique émit une charte: "*Actum Noviomio*". Les chercheurs qui s'emploient à publier les sources identifient ce lieu sans aucune hésitation avec Noyon, ce que les historiens néerlandais admettent aussi, vu qu'ils ne revendiquent pas cet acte pour Nimègue. On peut inférer de cet acte qu'il a été établi dans la résidence Noviomus qui se confond avec Noviomagus. S'il s'agissait d'une chronique évoquant Noviomus, elle ne pourrait servir à fonder une argumentation. Il en va tout autrement d'une charte rédigée et promulguée sur place, car la forme romane usuelle du toponyme y vient naturellement sous la plume. En l'an 878, le roi Louis fait une donation à l'**Abbaye Saint Germain d'Auxerre**. L'acte émane de "Novinioca", où les historiens français reconnaissent Noyon. Les **Annales de Saint Vaast** d'Arras rapportent pour l'année 890 que les Normands atteignirent la résidence Noviomagus via la Seine et l'Oise et qu'ils y établirent leurs quartiers d'hiver dans le palais royal. Un autre texte, tiré des **Miracles de Saint Bertin** (ouvrage rédigé à Saint-Omer), raconte qu'en l'an 891, le roi se trouvait à Conflans-Sainte-Honorine, près du confluent de la **Seine** et de l'**Oise**. Il remonta le cours de l'**Oise** et gagna ainsi sa résidence de Noviomagus : une fois de plus Noyon s'impose.

La Chronique de Flodoard recèle une importante information au sujet d'une attaque des Normands contre Noviomagus en l'an 925: "*Les Normands ... dépeuplèrent la contrée de Beauvais et d'Amiens. La ville d'Amiens, qui était mal préparée à résister à cause de l'afflux de réfugiés, fut anéantie par un incendie. Puis, les Normands gagnèrent Noviomagus avec l'intention de piller la ville. Ils incendièrent la basse ville. Mais les occupants du château, de concert avec les habitants de la basse ville, firent une sortie, repoussèrent les Normands, en massacrèrent autant qu'ils purent et libérèrent le secteur de la basse ville*". Même ce texte, qui enchaîne directement sur des événements arrivés à Beauvais et à Amiens, on l'a toujours appliqué à Nimègue : il est vrai que l'existence à Nimègue d'une basse ville et du Valkhof rendait l'erreur bien aguichante. Noyon, quant à elle, dispose de bien d'autres textes encore qui établissent une distinction ancienne entre ville haute et basse ville. Cette dernière y est désignée par le terme "*suburbium*". Or c'est ce même terme que Flodoard emploie lui aussi dans sa relation des faits.

La résidence de Noviomagus a même connu, entre 1002 et 1046, une remarquable ascension. Les empereurs germaniques Henri II et Conrad II ont dû avoir une particulière prédilection pour ce séjour car ils n'y ont pas promulgué moins de 21 chartes. Toutes portent la mention "*Actum Noviomago*". Ces simples mentions du nom ne nous apprennent rien qui permette de situer correctement la résidence. Le contenu des chartes est bien pauvre en indices. Quelques historiens simplistes qui, sans l'ombre d'une preuve mais non moins systématiquement, voient Nimègue dans ces "Noviomagus", ne laissent pas d'arriver par ce biais à un nombre respectable de prétendues mentions de Nimègue, car grossir le score prend chez eux des allures de sport. On

objecte aussi que les empereurs germaniques ne pouvaient résider à Noyon ou y émettre des chartes : je réfuterai ce point tantôt. Cependant, parmi ces actes, il s'en cache un qui apporte une nouvelle preuve en faveur de Noyon. En 1018, l'empereur Henri II donna quelques biens à l'église de Paderborn. La charte porte la mention remarquable: "*Actum Tritile Noviomago*". Cet étrange *Tritile* est longtemps resté une énigme. A Nimègue, il reste tout à fait inexplicable. Noyon est divisé en trois îles par trois rivières : la Verse, la Gouelle et la Marguerithe (appelée Marquais de nos jours). On aurait donc pu comprendre "*tri-t-île*" comme "trois îles". J'ai commencé par opter pour cette explication mais elle est probablement inexacte, le mot latin "insula" (île) n'ayant pas encore évolué à l'époque jusqu'au mot français île, ou venant tout juste d'atteindre ce stade. Le **Dictionnaire de Du Cange** attribue à **Tritile** la signification suivante : "ce qui peut être détruit". L'examen de l'original de la charte, qui repose aux archives nationales de Münster révèle que "*Tritile*" a été ajouté après coup au texte. L'auteur de cette interpolation a voulu souligner que la grande résidence de Noviomagus, siège de tant de rois et d'empereurs, s'était pourtant avérée destructible. Le palais de Noyon a en effet été ruiné de fond en comble par les Flamands en 1046.

En l'an 1021, les **Gesta** qui relatent les faits et gestes des évêques de Cambrai nous donnent l'information suivante: "*Quand Héribert, le vénérable évêque de Cologne, fut décédé, Peregrin lui succéda. Il fut consacré à Cologne ... en présence de l'empereur. Après cette consécration, l'empereur partit pour Noviomagus ... Quand tout fut prêt pour le voyage, il emmena le sieur Gérard (évêque de Cambrai) avec lui jusqu'au monastère de Sanctas.*" (Sains-les-Marquion au sud d'Arras). L'empereur faisait route de Cologne à Noyon ; au-dessous d'Arras, l'évêque bifurqua vers **Cambrai**, l'empereur vers **Noyon**. Peut-on être plus clair pour signifier que la résidence se trouvait bel et bien à Noyon ?

Peut-être bien, car le dernier renseignement que nous ayons sur la résidence carolingienne de Noviomagus, celui qui annonce en même temps sa fin, indique encore plus nettement Noyon comme sa localisation véritable. En 1048, les Flamands, sous la conduite de leurs comtes Godefroy et Baudouin, se soulevèrent contre l'empereur. Ils entreprirent une expédition, qui, à en juger par les détails géographiques mentionnés à ce propos - l'**Escaut**, **Arques** près de Saint-Omer, **La Bassée** – partait de Flandre en direction de Verdun, si bien qu'il n'y a plus de doute quant à l'itinéraire suivi par les Flamands. Diverses chroniques mentionnent d'ailleurs dans une même phrase la destruction de la résidence Noviomagus et l'attaque contre Verdun. L'histoire de Noyon établit que la résidence carolingienne y fut détruite en 1046. Il est, je l'espère, superflu de souligner que la résidence n'a pu se trouver qu'à l'endroit où elle a été détruite.

Arrivés à ce stade de notre étude, nous devons donc enregistrer deux constatations évidentes. Nous avons fourni plus de preuves qu'il n'en fallait de la localisation à Noyon de la résidence carolingienne au cours de toute la durée de son existence, soit de 777 environ à 1046. Les données évoquées ci-dessus ne comportent pas la moindre indication en faveur de Nimègue. Je m'estime dégagé de l'obligation de réfuter la supposition que Nimègue ait malgré tout pu avoir une résidence homonyme. Ce serait folie d'attribuer deux palais de Soestdijk à notre reine: pour le coup, le gouvernement aurait tôt fait de perdre le nord ! Il est étrange que des historiens intelligents osent supposer des absurdités qui se réfutent d'elles-mêmes si l'on consent à y réfléchir une minute à tête reposée.

La deuxième constatation est encore plus importante. Après 1046, les textes ne soufflent plus mot de l'ancienne résidence carolingienne de Noviomagus. On n'y établit plus d'actes, les chroniques n'y mentionnent plus de visites d'empereurs ou de rois. L'histoire de Noyon suit son cours. Peu après, elle perd son nom classique de Noviomagus, qui se romanise complètement et ne tarde pas à se réduire en Noyon. Que ce soit en Allemagne ou en France, personne ne parle plus alors de la résidence. Un bon siècle plus tard, les empereurs germaniques fondent à Nimègue une résidence à qui une erreur pure et simple – fruit d'une hasardeuse latinisation de chancellerie gratifiant Nimègue du nom de Noviomagus - attribuera le titre d'ancienne résidence de Charlemagne. Pour embrasser toute entière et comprendre la mystification que constitue Nimègue, il convient de bien garder à l'esprit ce hiatus dans la trame du récit historique et l'important laps de temps qui sépare la vérité du mythe.

2. Les empereurs germaniques

La résidence de Noyon a été abondamment utilisée par les **empereurs germaniques** au cours de la première moitié du XI^e siècle. Henri II et Conrad II y ont émis beaucoup de chartes, si bien qu'on doit admettre qu'ils y résidaient souvent. A première vue, le fait que les rois et empereurs de la Francie Orientale (l'Allemagne) y aient émis des chartes, pourrait peut-être amener à conclure que Noviomagus doit décidément être interprété comme étant Nimègue. En fait, cette argumentation ne vaudrait qu'à compter de 843, date de la partition et de la

dislocation de l'empire de Charlemagne en trois Etats différents. Mais l'objection se trouve presque aussitôt infirmée par la promulgation, à Noyon, en l'an 845, d'une charte par le roi **Louis le Germanique**, souverain du royaume de **Francie Orientale**. On peut en outre citer des dizaines de chartes, émises par des rois et des empereurs **germaniques** dans des villes françaises situées bien plus profondément en France que Noyon et qu'il est totalement impensable de supposer un seul instant dépendantes de la Francie Orientale. Certes la question de l'appartenance réelle de Noyon doit bel et bien être évoquée dès lors que la localisation de contrées, cours d'eau et lieux à partir desquels on a reconstruit les frontières entre les royaumes se révèle entachée d'aberrations telles qu'elles imposent une révision totale des conceptions traditionnelles. Mais même s'il était établi que Noyon était une ville française, cela ne ferait pas problème. L'objection découle d'un présupposé inexprimé mais évident selon lequel un roi ou un empereur ne pourrait promulguer une charte en dehors de son propre territoire. Les ouvrages historiques fournissent à foison des preuves qu'il s'agit là d'une erreur. Le **Journal Officiel du Royaume des Pays-Bas** en donne presque chaque année des exemples : chaque fois que les reines Wilhelmina et Juliana ont signé des décrets royaux à l'étranger, lesdits décrets sont comme de juste datés d'une ville étrangère. Rien là que de parfaitement normal. Du point de vue juridique, c'est même la seule procédure correcte. De même, le **Journal Officiel de Belgique** grouille de décrets royaux signés en Espagne. A considérer la légèreté de telles prémisses, si faciles à percer et à dénoncer, mais utilisées pour asseoir d'importantes déductions, on a peine à se défendre de penser à une imposture consciente.

3. Noyon: Urbs Regalis = Ville Royale

La ville de Noyon portait le titre de "*royale*". Assez curieusement, elle est mieux connue des "coulonneux" (ou colombophiles : on y lâche les pigeons) que des historiens néerlandais. Elle fut intimement liée aux Mérovingiens, aux Pépinides et aux Carolingiens. D'où l'intérêt d'un bref survol de l'histoire de la ville, non seulement pour établir ses droits au titre de résidence carolingienne mais aussi pour faire éclater par combien de carences fondamentales Nimègue s'interdit d'y prétendre. La plus criante de ces carences réside dans son manque total d'antécédents historiques. Après la période romaine, Nimègue disparaît de la surface de la terre ; les sources historiques n'en font même plus mention ! Et les historiens voudraient que, dès 777 environ, elle devienne soudain une résidence carolingienne subitement tombée du ciel sans qu'on puisse lui attribuer le moindre antécédent, elle qui ne se situerait même pas dans l'empire ni même dans un appendice de l'empire : jamais encore en effet, on n'a pu tirer des faits et gestes du roi franc Charlemagne un quelconque élément de nature à prouver l'appartenance de la région de Nimègue à son royaume.

Par contre, Noyon, sous le nom classique de Noviomagus, était déjà une ville importante à l'époque romaine. Son nom étant d'origine celtique, on peut admettre qu'elle existait dès avant notre ère. Dans les "**Notitiae ...**", source romaine du IV^e siècle, qui est une sorte de recueil d'adresses des postes militaires et administratifs, elle est présentée comme l'une des douze civitates (chefs lieux de districts) de la Province de Belgique Seconde, comme "*la ville des Viromandui, qui s'appelle maintenant Noviomagus*". Les sources géographiques la mentionnent si souvent qu'elle paraît bien avoir été une ville importante de la Gaule romaine. Un chroniqueur, tout vibrant d'indignation devant les invasions des Normands, s'écrie: "*Qu'advindra-t-il de Beauvais, de Noyon et de toutes ces autres cités qui furent un jour les joyaux de la Gaule ?*". Le fait que Noyon ait possédé un très ancien siège épiscopal n'apporte aucune indication directe sur la résidence mais nous renseigne sur l'importance et le prestige de la ville.

A l'époque romaine, la ville s'élevait sur l'un des contreforts méridionaux des collines picardes qui bordent au nord la vallée de l'Oise. De ce côté une colline boisée jouxtait la ville. De l'autre côté, au sud, elle était défendue par un marécage qui la séparait de l'Oise. Deux rivières plus petites, la Gouelle et la Marguerithe, qui se jettent dans la Verse, elle-même tributaire de l'Oise, couvraient l'est et l'ouest de la ville. A l'époque gallo-romaine, elle comportait un château fort ou une citadelle, et une ville basse ou agglomération civile. Le tracé de l'enceinte de la ville est connu grâce aux fouilles. La fortification enserrait un espace d'environ 200 mètres sur 165. Dans le courant du XII^e siècle, autour de ce premier noyau, on construisit une deuxième fortification, bien plus vaste que la première. Quelques vestiges des vieux remparts romains affleurent encore de nos jours. Une de ces murailles porte l'abside de la cathédrale, ce qui illustre la continuité historique entre la Noyon romaine et la Noyon médiévale, continuité d'ailleurs établie avec certitude par une foule de documents.

Saint Médard, premier évêque de Noyon entre 457 et 500, nous vaut l'une des informations les plus anciennes. On y mentionne une expédition du roi Clothaire 1^{er} qui s'approcha de la citadelle de Noviomagus sur Oise. Dans la cathédrale de Noyon, Sainte Radegonde, reine de France, reçut le voile de moniale des mains de Saint Médard. C'est dès cette époque que les sources commencent à parler de "**ville royale**". Une charte de

Clothaire III est promulguée en l'an 662 "*in Noviomagense civitate*". Saint Eloi monte ensuite sur le siège épiscopal de Noyon. Il s'est acquis une grande notoriété, non seulement par ses travaux apostoliques qui débordèrent largement les frontières de son diocèse mais plus encore peut-être par son rôle de conseiller des rois mérovingiens. Saint-Eloi fut inhumé à Noyon en 659, dans le monastère fondé par lui, en présence de la reine Bathilde, de ses fils et d'une suite nombreuse. Auparavant, la vierge Godeberthe, de sang royal et fille spirituelle de Saint Eloi, avait fondé un couvent de nonnes qui fut richement doté par Clothaire III. Sainte Godeberthe est la patronne en titre de Noyon.

Clothaire III (656-670) possédait à Noyon un palais dont il donna une partie au couvent de Sainte Godeberthe. On connaît l'emplacement exact du palais mérovingien grâce à des fouilles qui ont révélé qu'il était en bois. Ce détail aura son importance tout à l'heure quand nous aborderons le palais de Charlemagne. Le roi mérovingien Chilpéric II (715-720) avait lui aussi une résidence à Noyon, où il mourut en 720. Une chronique dit laconiquement: "*il vint en la ville de Noyon et y perdit le fil de ses jours et son royaume*". L'année 732 voit la réunion à Noyon d'un concile, assemblée d'une province ecclésiastique. Après cela, les sources n'offrent plus pendant quelque temps que des renseignements sans importance. Ce qui est sûr, c'est que les parents de Charlemagne habitaient à Noyon ou dans les parages, puisque leur fils est né à Quierzy ou à Carlopont.

Après la mort de Pépin le Bref à Quierzy, ses fils Carloman et Charles lui succédèrent à la tête du royaume des Francs. Dès le premier jour de leur proclamation comme rois par les notables francs, les frères se querellèrent pour savoir lequel des deux recevrait la couronne en premier : Carloman en tant qu'aîné ou Charles comme étant le plus fort. Aucun des deux ne voulait céder. C'est pourquoi les nobles décidèrent qu'ils seraient couronnés simultanément en deux lieux différents : Carloman à Soissons, Charles à Noyon. Les textes qui rapportent ces faits parlent de Noviomagus ou d'une variante de ce nom. Unanimes, tous les historiens s'accordent à les appliquer à Noyon. Il faut dire que ce curieux conflit impose cette interprétation. Quelques années plus tard, Charlemagne supplanta son frère, qui mourut peu après, et accéda à un pouvoir sans partage. Les textes qui évoquent le couronnement permettent d'énoncer quelques certitudes : Charlemagne a été couronné à Noyon ; un texte ajoute que cette ville était son "*siège*". Une foule de chroniques et de textes rapportent l'événement. Les divers auteurs orthographient ce nom différemment, ce qui permet d'affirmer qu'on ne peut rien inférer de telle ou telle graphie. Il est en effet absolument certain que tous parlent de la même ville.

Quand Charlemagne assumait la royauté sur les Francs, la région de Compiègne, Noyon, Soissons, Verberie, Quierzy, Attigny, Reims et Laon, dont les résidences sont régulièrement mentionnées dans les textes, formait le centre du royaume. Les rois mérovingiens et carolingiens marquaient une évidente prédilection pour les rives de l'Aisne et de l'Oise. Ils résidaient souvent à Noyon ou dans les environs immédiats. Les historiens français imputent à ce comportement le fait que l'on connaisse si peu de détails sur les voyages des Carolingiens : leurs résidences étaient tellement voisines que leurs déplacements de l'une à l'autre ne valaient même pas la peine d'être mentionnés. Lors du couronnement de Charlemagne, le choix du lieu ne semble pas avoir été arbitraire : il s'expliquait par les antécédents mérovingiens de la ville. D'emblée, Charlemagne se mettait en valeur en exigeant pour son couronnement la ville la plus importante à ses yeux. Peu après, rapporte Eginhard (mais sans préciser l'année), Charlemagne fit construire un nouveau palais à Noviomagus. Qui, en son âme et conscience, pourrait supposer que le jeune souverain ait si vite tourné le dos à la ville de son couronnement pour édifier en un lieu sauvage, situé bien au-delà des limites de son royaume, une nouvelle résidence à laquelle, pour corser l'énigme, il aurait également donné le nom de Noviomagus ? En 770, son frère Carloman promulgue une charte dans le palais de "*Neumago*". Il n'existe aucun indice qui conduise à identifier ce nom avec Neumagen (Allemagne), ce que font certains auteurs, sous prétexte que le palais de Nimègue n'était pas encore prêt. Ici aussi, l'interprétation Noyon s'impose.

La vieille résidence carolingienne, d'ailleurs déjà amputée de moitié par la donation de Clothaire III au couvent de moniales, se révéla trop modeste pour Charlemagne. De plus, elle était construite en bois. Charlemagne fit bâtir un nouveau palais de pierre, ce qui était une nouveauté en ce temps-là, si bien qu'après son achèvement on raconta monts et merveilles sur la construction et la splendeur de ce château. Les historiens allemands montrent qu'il en alla de même à Aix-la-Chapelle, où une résidence de bois passablement primitive fit place à un puissant palais. Le palais de pierre de Noyon eut une existence de quelques siècles. Il survécut à diverses attaques et occupations des Normands et fut ruiné en 1046 par les Flamands. Les textes précisent : irréparablement ruiné.

Il n'y a pas énormément de corrélations directes à signaler entre Charlemagne et Noyon après son couronnement. Il semble même que pendant les premières années de son règne, il ait plutôt utilisé le palais de Quierzy, qui était déjà une des résidences favorites de ses prédécesseurs. On rapporte que Charlemagne agrandit et embellit ce palais et qu'il y résida souvent avec une suite nombreuse. Il est probable que son frère

Carloman résida plus souvent à Noyon. Cela pourrait expliquer que Charlemagne n'ait commencé la nouvelle résidence de Noyon qu'après le décès de son frère. A Quierzy, Charlemagne a émis nombre de chartes : le 25 mars 773, une donation à l'abbé de Novélaise en Piémont. En 774, le roi signe à Quierzy divers capitulaires et décrets. En 775, il y passe l'hiver et y fête Noël et Pâques. Au cours de cette période, il convoque à Quierzy une diète pour prendre des mesures contre les Saxons félons et rebelles qui peuplent le "*Littoral Saxon*" sous Boulogne. Le 23 janvier 775, il signe, également à Quierzy, une charte en faveur d'un monastère. Le 14 mars de la même année, il y signe deux chartes, en faveur de l'abbaye de Saint Denis près de Paris. Le 4 avril, il est encore à Quierzy où il émet, "*dans le palais*", un acte en faveur de l'abbaye de Morbach en Alsace. Le 26 juin de la même année, il y signe une communication au peuple. Le 9 juin 776, Charlemagne renouvelle derechef, dans la résidence de Quierzy, les immunités d'un monastère. Pendant ces années, c'est ce qu'on toujours admis les historiens, ses ouvriers s'affairaient à la construction de sa nouvelle résidence Noviomagus : en 777, on la mentionne comme palais. Puis Quierzy n'apparaît pratiquement plus comme résidence. Il suffit de laisser parler les faits évoqués dans les chartes pour se convaincre de l'évidence que le roi est resté tout près de Noyon pour suivre la progression de la construction.

En l'an 808, Charlemagne promulgua son célèbre "**Capitulare Noviomagense**", qu'on n'a jamais présenté comme émanant de Nimègue. En l'an 814, un concile eut lieu à Noviomagus. On y régla quelques litiges au sujet de la frontière entre les évêchés de Soissons et de Noyon, ce qui prouve que cette assemblée eut bien lieu à Noyon, quoique certains historiens aient malgré tout tenté de traîner même cette donnée-là à Nimègue. En l'an 842, Charles le Chauve confirma, en sa résidence de Quierzy, l'immunité du chapitre de Noyon, qui avait déjà été accordée par ses prédécesseurs Pépin le Bref, Charlemagne et Louis le Pieux (ou le Débonnaire). En quelques mots d'une grande force, ce dernier document évoque les liens qui unissent ces rois à Noyon, ce qui n'est pas sans intérêt pour notre problème. Les souverains ont pris en faveur de Noyon des mesures qu'il est aisé de mettre en lumière, certaines très importantes même, puisque, selon les historiens français, Noyon est la première ville de France qui ait bénéficié à l'époque féodale d'un statut de ville libre assorti d'un très haut degré d'autonomie. Où sont donc à Nimègue les conséquences pour la ville, ses habitants, ses églises et ses monastères, de ce prétendu séjour séculaire des rois et des princes carolingiens ? Si l'on fait abstraction des textes de chroniques mal interprétés, la ville ne présente aucune trace ni de leur présence, ni de leur sollicitude, ni de quelques actes administratifs que ce soit.

4. Les monnaies de Noyon

D'une monnaie portant l'inscription NIOMAGO et dont on n'a en tout et pour tout trouvé qu'un unique exemplaire à Escharen (à 15 kilomètres au sud-ouest de Nimègue, dans le Brabant septentrional néerlandais), Stolte et Blok ont tiré l'exorbitante conclusion que, **dès le VI^e siècle**, Nimègue avait été un important **centre commercial et administratif mérovingien**. Cette thèse témoigne pour le moins d'une notion bien indigente de la pratique de l'histoire. A partir d'une seule monnaie, subtilisée à une autre ville et de surcroît datée avec une erreur d'un siècle, ils échafaudent une thèse en faveur de laquelle on ne peut pas trouver le moindre mot dans les sources écrites. Toutes les visions anti-scientifiques semblent permises dès lors qu'il s'agit non pas seulement de sauver l'image de Nimègue, mais encore de l'enrichir d'attributions jamais évoquées dans le passé. Commençons par situer les monnaies dans leur **contexte archéologique**. Il conviendra ensuite de les examiner elles-mêmes.

La trouvaille d'Escharen est ce que l'on appelle une "trouvaille close", un trésor perdu ou caché qui n'a été touché par personne avant sa découverte. Aussi n'y a-t-il pas à craindre qu'on lui ait adjoint des objets étrangers qui n'auraient rien à voir avec lui ou qu'on l'ait dérangé de quelque manière que ce soit. Le trésor comporte des monnaies de **Huy, Airon, Amiens, Orléans** ; certaines proviennent du sud de la France : Uzès, Viviers, Arles, Marseille, Sion ; il y en a de Colonia, dont il ne faut pas se hâter de faire Cologne, **l'une des trente Colonia** se prêtant à une interprétation qui coïnciderait bien mieux avec l'image d'ensemble de la trouvaille. Le trésor est donc à l'évidence une collection **d'origine méridionale**. Aussi est-il d'ores et déjà exclu que la monnaie au Niomago puisse appartenir à Nimègue, qui n'a jamais eu le droit de battre monnaie au cours des périodes mérovingienne et carolingienne et pour laquelle on ne peut même avancer aucune preuve de l'existence de la ville entre le VI^e et le X^e siècle. Le fait que l'on ait trouvé cette monnaie près de Nimègue ne signifie absolument rien, pas plus que ne prouvent quoi que ce soit les monnaies de Dorestadum trouvées à Wijk bij Duurstede, **nota bene à l'emplacement même de la prétendue Dorestadum**. Ces dernières ont également commencé par être invoquées comme étant la preuve définitive de la justesse de cette localisation, mais le R.O.B. a laissé tomber cet argument comme on lâche un fer rouge après que j'en eus démontré l'inconsistance. Par la suite, ce service

archéologique a voulu donner l'impression qu'il n'avait jamais avancé cet argument mais les coupures de presse prouvent le contraire. Il n'est guère nécessaire de rappeler que les monnaies de Dorestadum, malgré l'aveu de l'erreur d'interprétation, ont fondamentalement fourvoyé le R.O.B. . D'autres monnaies de Niomago, monnaies du reste rares, ont été trouvées bien loin en France, si bien que la cache trouvée à Escharen ne prouve rien en faveur de Nimègue. Ce qu'elle prouve bien par contre, c'est l'indigence néerlandaise de sens historique et archéologique, un détail insignifiant suffisant à échafauder d'impressionnantes thèses.

Blok ouvre le commentaire qu'il consacre à cette monnaie en déclarant qu'il ne dispose d'aucune preuve permettant d'affirmer l'existence, au cours de cette période, d'un atelier monétaire à **Nimègue** ou à **Neumagen** (Allemagne), villes qui pourraient prétendre à la localisation. Il poursuit par une phrase suicidaire pour un spécialiste de l'onomastique historique: "**Noyon** ne peut être prise en considération, vu que **Niomago** est une forme germanique du **Noviomagus** originel avec traduction du celtique **Novio-** par le francique **Nio-** qui conduira plus tard à l'allemand **Neu (magen)** et au néerlandais **Nij(megen)**". Le suicide de notre philologue ne consiste pas dans le rejet a priori de Noyon mais dans ses sonnettes philologiques destinées à faire de Niomago un mot germanique qui **de ce fait** ne pourrait pas s'appliquer à Noyon et dans la répétition de l'erreur sempiternellement dénoncée que la forme Nimègue dérive de Noviomagus. Blok écrit ceci, notez-le bien, alors que, quelques pages avant et après dans le même ouvrage, le personnage central de la reconstitution du "*point d'appui mérovingien*" qu'aurait constitué Nimègue, Dagobert 1^{er}, **il le place néanmoins sans sourciller à Noyon** ! Il faut dire que, s'agissant d'une décision concernant le diocèse de Noyon, objet du document, on a beau tourner et retourner les choses, la localisation à Noyon s'impose.

Noyon a eu des siècles durant le droit de battre monnaie. A certaines périodes, ce droit était même double, Saint Eloi, évêque de Noyon, ayant sa propre monnaie, distincte de celle des rois mérovingiens. On connaît de lui des monnaies qui portent l'inscription: **NOVIOMO** ou **NOVIOMI – STI. MEDARDI** ou **ELIGII**. Il est clair que ces monnaies ont été frappées sous l'administration de Saint Eloi, Saint Médard n'ayant évidemment pas proclamé sa propre sainteté sur une monnaie. D'autres monnaies de Noyon sont connues comme étant de Charlemagne dont elles portent le monogramme et le nom, **NOVIO-IM** ou **HNOVIOM – KAROLUS** ou **KARL**. Elles apportent en outre la énième preuve que sa résidence se trouvait bien à Noyon. Ces monnaies n'ont jamais été invoquées par personne en faveur de Nimègue, même si on les ignorait comme preuves en faveur de Noyon. Lorsque le toponyme Noviomagus apparaît dans les textes ou sur les monnaies sous la forme romane **Noviomus**, les historiens y ont toujours vu Noyon. Pour les textes, cette conclusion ne s'imposait pas, l'identité du scripteur et sa langue étant prépondérantes, même s'il écrivait en latin. Mais les monnaies, frappées sur place, là même où la forme Noviomus était en vigueur, constituent une preuve irréfutable et définitive de la localisation exacte à Noyon de la résidence royale. Plus forte encore est la preuve qu'apportent les monnaies de Charlemagne, frappées à Noyon même **sous le règne de l'empereur**. On connaît d'autres monnaies de Noyon frappées sous le roi Eudes (887-898) et portant l'inscription **NOVIOMUS CIVITAS**.

Après n'apparaissent plus de monnaies impériales ou royales de Noyon, ce qui est tout à fait logique, la ville ayant perdu sa centralité, d'abord dans le Saint Empire Romain Germanique et peu après dans le royaume franc. Les évêques de Noyon continueront longtemps encore à battre monnaie.



Analysons maintenant de plus près **la monnaie au Niomago**. L'avvers porte l'effigie d'un des Mérovingiens, Clothaire II ou Dagobert 1^{er}, sous le règne desquels Saint Eloi exerçait la charge de maître des monnaies. On trouve autour l'inscription **NIOMAGO**. L'inscription au revers est d'une compréhension plus difficile mais pour peu qu'on s'y attelle un peu, il est facile de la déchiffrer. Le sceptre et le globe impérial sont sommés

par la croix. On peut d'emblée reconnaître et isoler le mot ILIGO, lequel signifie naturellement Iligio ou Eligius, ce qui situe infailliblement la monnaie entre 640 et 659 et non au VI^e siècle comme l'affirme Blok. Reste ensuite un certain nombre de lettres dont on ne peut tirer un mot. Il s'agit de **monogrammes**, d'initiales symbolisant le mot entier, fort courants dans les inscriptions, qu'on peut déchiffrer comme suit: **Crux enim Ardientia bajulat Nostra septem**, ce qui signifie: **La croix porte en effet nos sept passions**, allusion aux sept péchés capitaux, lecture dont le surprenant nombre VII – qui reçoit du même coup une explication définitive – confirme la justesse. "Bajulat" est un terme biblique qui apparaît également dans les textes liturgiques: "*qui bajulat suam crucem*" = *qui porte sa croix*. La phrase est sans doute une citation. Elle est probablement empruntée à Fortunatus, évêque de Poitiers (530-609), auteur d'hymnes sur la Sainte Croix.

La monnaie est l'œuvre du maître des monnaies Saint Eloi. Aussi l'interprétation **Noyon** pour Niomago s'impose-t-elle absolument. Le linguiste Blok a donc proféré une énormité en décrétant a priori que "*Noyon ne pouvait être prise en considération*". Les historiens néerlandais ont déclaré "en bloc" que cette monnaie était de Nimègue. Ce calembour souligne qu'ils ont suivi Blok sans le critiquer et qu'aucun d'entre eux ne s'est révélé capable de percer à jour son radotage onomastique. Preuve supplémentaire que la confusion entre Noyon et Nimègue leur brouille toujours les idées. Le récent "**Bronnenboek van Nijmegen**" (Recueil des sources de Nimègue) est muet comme la tombe sur les monnaies de Niomago, pourtant invoquées jusqu'à maintenant en faveur de Nimègue, ainsi que sur les monnaies suivantes de Charlemagne. Comme on ne les revendique plus pour Nimègue, on les rétrocède donc à Noyon. Néanmoins l'auteur du Bronnenboek affirme avec aplomb qu'il n'existe chez les historiens aucune confusion entre Noyon et Nimègue.



La monnaie ci-dessus, frappée pendant la période impériale de Charlemagne (800 – 814), ornée à l'avers d'une effigie d'empereur romain, porte sur la même face les mots: KAROLVS (Charles) IMP(ERATOR) (Empereur) AUG(USTUS) (Auguste). Le revers, outre une représentation du Saint Sépulcre, porte une inscription qu'on a toujours lue comme suit : **CHRISTIANA RELIGIO** = la religion chrétienne. Etrange, ce texte ! Il n'a pu germer que dans le cerveau d'un hollandais convaincu qu'une inscription du genre de celle du florin néerlandais, "*God zij met ons*" (Dieu soit avec nous) figurait également sur les monnaies carolingiennes. Il n'y a qu'une nation calviniste pour placer ce type d'inscription sur son florin! Clin d'œil de l'Histoire, Calvin étant natif de Noyon ? A y regarder de plus près, trois lettres de l'inscription ne coïncident pas avec la lecture habituelle, le X, le P et le C. On ne peut se tromper, toutes les lettres étant vigoureusement et nettement dessinées. Pour peu qu'on tourne et retourne un tant soit peu l'énigme, en partant de la constatation qu'on utilise beaucoup d'abréviations dans les inscriptions monétaires – les cinq premières lettres sont en tout état de cause des abréviations, donc les autres aussi – on trouve une toute autre signification. Les autres monnaies de Noyon qui portent les noms de Saint Médard et de Saint Eloi nous suggèrent que l'inscription comporte le nom d'Eloi. Ceci établi, la solution se présente presque d'elle-même. Je lis donc l'inscription comme suit:

XP	ICT(US)	IAN(UA)	AR(A)	ELIGIO
Christ	Poisson	Porte	Refuge	Pour Eloi

Cette monnaie, qui ne peut avoir été frappée qu'à **Noyon** vu sa dédicace à Saint Eloi, constitue une preuve claire et décisive que la résidence de Noviomagus-Noyon a continué à jouer, au cours de la période impériale de Charlemagne, le même rôle que pendant sa royauté sur les Francs. Son inscription obscure, toujours comprise de travers, constitue une objection de poids aux mythes néerlandais, non seulement parce que

ni Aix-la-Chapelle ni Nimègue ne possèdent de telles monnaies de l'époque carolingienne, mais surtout parce que les monnaies de Noyon prouvent le statut particulier de la ville. Elles n'ont naturellement pas été frappées **par hasard** à Noyon : leur fabrication à Noyon démontre que la ville a conservé la frappe de la monnaie de Charlemagne, son ministère des finances, et cela lors même que, sous l'empire, il résidait la plupart du temps à Aix-la-Chapelle. On trouve les mêmes monnaies avec la même inscription sous les empereurs Louis le Pieux et Lothaire 1^{er}, ce qui démontre que, sous leur règne aussi, la monnaie impériale est restée à Noyon. Les innombrables occurrences où les sources nomment tout d'une haleine Aix-la-Chapelle et Noviomagus ou mentionnent des voyages menant les empereurs et les rois de l'une à l'autre renvoient par conséquent chaque fois à Noyon : important centre administratif du royaume ou de l'empire des Francs, la ville abritait également la banque impériale. Après 870 environ, l'inscription en question disparaît des monnaies impériales, non que la "*christiana religio*" n'existât plus, mais tout simplement parce que la partition de l'empire avait bouleversé la frappe des monnaies au sein de l'ex-empire de Charlemagne.

5. "La Betuwe en fleurs"

Les chroniques permettent à plusieurs reprises de remarquer que, dans la fréquentation de leurs résidences, les rois et les empereurs se conformaient à un usage bien établi. Sans doute attirés par les sources chaudes, ils passaient la plupart du temps l'hiver à Aix-la-Chapelle. L'automne était tout indiqué pour la chasse en forêt des Ardennes. Avec une régularité d'horloge, réapparaît l'information qu'ils passaient les fêtes de Pâques et le printemps dans leur résidence de Noviomagus. On m'a reproché d'avoir négligé "*la Betuwe en fleurs*" dans l'élaboration de mes théories car c'était cette florissante contrée, pensait-on, qui expliquait la fréquente venue des Carolingiens à Nimègue. Quoique l'objection n'ait que peu ou pas de portée et qu'au regard des données de la critique textuelle elle s'effondre tout à fait, je consens toutefois à lui apporter en réponse une citation de Radbod, évêque de Noyon de 1068 à 1089. Voici en effet ce qu'il dit de la région et de sa ville :

"C'est une contrée fertile et agréable, toute couverte de vignes et de jardins. Elle n'est pas moins fertile en hommes de guerre et en serviteurs de Dieu. Entourée qu'elle est de forêts et de marécages, elle est merveilleusement protégée par la nature contre les attaques. La ville elle-même est sise entre deux rivières, la Gouelle à l'est, la Marguerithe à l'ouest. Une troisième rivière, la Verse, reçoit les deux premières et mène leurs eaux ainsi mêlées jusqu'à la grande rivière de l'Oise non loin des murs de la ville. Partout s'élèvent de verts vergers ; on ne voit que prairies et herbe fraîche qui donnent au paysage un aspect suave. Cette terre riante est pleine d'attraits pour ceux qui y habitent. En outre, elle est si bien défendue à l'est et à l'ouest par les rochers, les rivières, les collines et les vallées qui l'enserrent de tous côtés qu'elle peut très facilement être défendue par une poignée d'hommes contre un ennemi très supérieur en nombre".

Le texte de l'évêque Radbod apporte à la prédilection des Carolingiens pour cette résidence printanière située, soit dit entre parenthèses, à plus de trois cents kilomètres au sud de la Betuwe, une justification qui lui est contemporaine. La Betuwe, dont les premiers endiguements et les premiers polders ne remontent pas au-delà du XIV^e siècle, pouvait-elle avoir dès l'époque carolingienne le développement agricole et le paysage attrayant qu'elle doit à l'industrie humaine ultérieure ? La question reste entière. Il faut un certain culot pour attribuer son attraction sur la résidence carolingienne à un paysage plus de dix siècles postérieur. L'oubli de la chronologie conduit fatalement à des bourdes : au VIII^e siècle, la Betuwe en fleurs dormait encore sous quelques mètres d'eau !

Les sources écrites rapportent que le palais de Charlemagne était situé sur une hauteur. Un texte de 926 distingue les habitants du château – et non de la ville haute - et ceux de la basse ville. Cette particularité géographique se rencontre à Noyon. En l'an 1064, Baudouin, évêque de Noyon, fonda le monastère de Saint Barthélémy. Pour ce faire, il avait conclu un accord avec le châtelain de Noyon qui administrait ce qui subsistait des biens, droits et terres du domaine royal. Celui-ci abandonna des terres à l'église et au monastère. Le lieu-dit reçut le nom de "**Mont du Monument**". L'emplacement du château fort complètement rasé ne méritait plus le nom de Mont du Palais mais fort justement celui de "**Mont du Monument**". L'abbaye de Saint Barthélémy a été ruinée de fond en comble durant la Révolution française et a disparu. Le cimetière occupe maintenant le site, une colline arasée dont le cadre et l'aspect impressionnent encore. La Révolution française s'est particulièrement déchaînée à Noyon. C'est alors aussi qu'on a brisé les statues plus grandes que nature de Charlemagne et de sa mère Berthe-au-grand-pied, qui ornaient la façade de la cathédrale. La tourmente révolutionnaire a fait disparaître de Noyon ces témoignages véridiques. A Nimègue, on a attendu que la fausseté du mythe ait été suffisamment dénoncée pour élever une statue à Charlemagne. Rien d'exceptionnel là dedans ! Il est si rare que les statues traduisent la pure vérité historique!

6. Passons à Nimègue

La même enquête pour Nimègue produit des résultats très décevants, une fois crevées les quelques baudruches des faux-semblants. Commençons par le nom même de la ville car c'est cette baudruche-là qu'on a gonflée la première et le plus fort. Quand les données historiques commencent à apparaître et qu'on a la certitude qu'il s'agit bien de Nimègue (Nijmegen en néerlandais), la ville s'appelle Nimegen, Numegen, Numagen, Nuwemagen et autres noms du même genre, tous purement germaniques. On rencontre ces noms pour la première fois au XII^e siècle. Le nom a été latinisé, cela va sans dire, parce que c'était la coutume dans tous les actes et textes en latin. Dans certains cas, on se contentait d'accoler au nom une terminaison latine. Quelquefois, on reprenait un nom classique jugé approprié. En l'occurrence, ce fut Noviomagus, qui, pour être un décalque phonétique approximatif, n'a rien à voir avec Nimègue ni sur le plan sémantique ni sur le plan historique. Nimègue signifie en effet : nouvel établissement en un lieu habité précédemment. Les premiers habitants n'étaient pas nés de la dernière averse et savaient parfaitement que le site avait déjà été habité, témoin les imposants vestiges de l'époque romaine. A Nimègue, comme sur toutes les terres basses de l'ouest néerlandais, les transgressions marines dites dunkerquiennes sont venues, à partir du III^e siècle, briser la continuité historique... Noviomagus signifie "*nouveau marché*", nouvelle agglomération. La latinisation de Nimègue n'est pas un cas unique. On a fait la même chose à Utrecht au XII^e siècle en latinisant le nom ancien d'Utrecht en Trajectum. Dans les deux cas, on a opté pour un nom latin considéré comme traduisant exactement le toponyme indigène. Ces latinisations furent d'abord sans conséquences. Pour Utrecht comme pour Nimègue, on peut montrer que ce n'est que longtemps après la latinisation qu'on se mit à en tirer des conclusions historiques inexactes.

7. L'erreur des toponymistes

Les listes de formes sur lesquelles on fonde l'étymologie de Nimègue pèchent par **trois erreurs de conception**. Tout d'abord, du fait de la confusion désormais incontestable entre Noyon et Nimègue, on a glissé dans la liste des formes qui désignent sans aucun doute possible Noyon dans la source concernée. Par exemple, la mention de Noviomagus en 375 ne peut pas désigner Nimègue. Cette impossibilité n'a évidemment rien à voir avec la résidence carolingienne, elle découle d'autres données géographiques et historiques.

En second lieu, on place d'anciennes, voire très anciennes mentions de Noviomagus dans l'ordre chronologique AVANT le nom germanique de Nimègue (Nijmegen). D'où l'impression que le nom indigène (premier et authentique !) n'apparaît que plus tard, pis encore que le toponyme Nijmegen dérive directement de Noviomagus.

La troisième erreur consiste à présenter le toponyme Noviomagus, effectivement appliqué à Nimègue dès le début de XII^e siècle, comme appartenant à la langue vivante et donc impliqué dans l'évolution philologique. C'était tout au contraire un nom artificiel, une étiquette étrangère, réservée à la **langue écrite** des chartes et des chroniques, cette latinisation étant compréhensible et acceptable dans un texte en latin. Invention d'érudits en chambre imaginée dans une chancellerie à l'aise dans le cérémonieux, cette forme n'est jamais entrée dans l'usage courant. Son étrangeté et son artificialité lui interdisent d'entrer dans la chaîne étymologique de Nimègue. A ce compte, pourquoi nos toponymistes n'intègrent-ils pas le nom de carnaval dans la liste qui fonde l'étymologie d'une ville : Ceteldonk pour Bois-le-Duc ou Lichtstad (ville-lumière) pour Eindhoven !

Il ne faut pas chercher bien loin pourquoi quelques toponymistes renommés rejettent mes reconstructions, sans même avoir lu mes publications. Ils n'avaient pas besoin de les lire, la simple audition des grandes lignes de mes thèses, la simple mention d'une confusion entre Noyon et Nimègue suffisant à leur révéler leur monumentale bourde. C'est que les philologues ont servilement adopté les vues des historiens, en quoi ils n'étaient pas les seuls du reste, le phénomène étant général. Aussi ne portent-ils qu'une part de la responsabilité collective. Il reste que, égarés par ces conceptions erronées, ils sont pleinement responsables d'avoir commis, dans leur propre spécialité, des fautes capitales. Signalées à temps et par conséquent évitées, elles auraient permis une définition et un respect plus stricts des lois de la philologie et débusqué depuis longtemps les mystifications que je dénonce. Les germanistes auraient dû se demander, à eux-mêmes et aux historiens, pourquoi dans les prétendus Pays-Bas francs et carolingiens, on ne rencontre que trois toponymes, Noviomagus, Trajectum et Dorestadum, de facture purement gallo-romaine, qui n'ont donc pas pu y apparaître naturellement. Où sont donc passés les autres toponymes de ces Pays-Bas qu'on nous représente bondés de Frisons et de Normands ? Les quelques centaines de noms restants, toponymes, hydronymes et noms de régions, tirés des

sources et appliqués aux Pays-Bas sans jamais parvenir à les localiser, étant également gallo-romains, s'y trouvent presque tous en territoire inadéquat parce qu'allophone. On aurait au moins dû s'aviser du problème posé par ce dernier point. Une pratique de la toponymie négligeant l'étude critique du peuplement conduit nécessairement à une catastrophe, surtout si l'on se trompe du tout au tout dans la localisation des trois agglomérations censées structurer toute l'histoire des Pays-Bas. Aussi est-il absurde d'invoquer ces méprises évidentes, déifiant presque toutes la saine philologie, pour essayer d'infirmer mes thèses. La toponymie n'est pas une science indépendante. Si son substrat historique est faux, ses reconstructions s'effondrent d'elles-mêmes. Aurait-on vraiment l'intention de rabibocher de bien branlantes traditions par ces aberrations toponymiques ! Ce serait atteler un bâtard toponymique à la charrue des méprises historiques.

La latinisation de Nimègue en Noviomagus une fois introduite, sans allusion aucune au départ au Noviomagus de Charlemagne, la confusion Noyon-Nimègue était en germe. Un zeste d'attention aurait permis de l'éviter. La catastrophe s'est produite quand on a fait remonter ce nom artificiel de douze siècles, jusqu'à l'époque romaine, et qu'on en a tiré la certitude que Nimègue le portait déjà à cette époque. Après cette bourde fondamentale, il fallait naturellement maintenir le panneau Noviomagus pendant tout le laps de temps intermédiaire pour pouvoir attribuer à Nimègue la résidence carolingienne du VIII^e siècle. Il peut arriver qu'un nom de l'époque classique échappe à toute évolution, songez à Rome. Mais ces cas sont rares et concernent la plupart du temps des mégapoles dont l'importance, l'ancienneté et la célébrité font que cette permanence va plus ou moins de soi.

8. La Nimègue romaine

Le nom de Noviomagus n'est pas unique. La période romaine compte au moins douze villes de ce nom, lequel a tellement évolué qu'il est pratiquement impossible, sans le secours de la philologie, de le reconnaître toujours. Comment ce nom celtique a-t-il pu être autochtone à Nimègue ? C'est déjà une question en soi : ce serait le seul toponyme des Pays-Bas à substrat celtique ! Ce serait en outre le seul toponyme des Pays-Bas à rester en place du 1^{er} au XII^e siècle, immuable et inchangé ! Allons donc !

Une fois balayée la toile d'araignée de ce toponyme qui masque d'autres problèmes, deux questions importantes se présentent à l'esprit. Primo, comment s'appelait réellement la ville à l'époque romaine ? Secundo, une fois le nom de Noviomagus "disparu" (mais comment disparaître quand on n'a jamais existé ?) sous quelle forme et sous quel nom la Nimègue ancienne aurait-elle vécu entre le III^e et le XII^e siècle ? Car on doit exclure par avance qu'un nom puisse continuer à exister sans ville ou habitation humaine.

Voici ma réponse à la première question. La Nimègue romaine est une réalité que je ne puis ni ne veux nier, n'en déplaise à qui m'en accuse. Je ne récus pas les trouvailles archéologiques. Par contre, je rejette l'application à ces trouvailles de sources anciennes, tout particulièrement de la **Table de Peutinger**, ainsi que les corrélations qu'on prétend découvrir entre Nimègue et les Bataves. Elles sont le chimérique fruit des mythes, attribué à Nimègue à grand renfort de salive. Nimègue a connu une présence romaine d'environ 70 après Jésus-Christ à environ 250. Un camp militaire occupait la hauteur. A l'ouest de la ville médiévale, s'étendait l'agglomération civile. Tous deux furent abandonnés vers le milieu du III^e siècle. Le camp militaire disparut même plus tôt encore. **Nous ne disposons d'aucune preuve, ni écrite ni archéologique**, permettant d'affirmer que **cette localité s'appelait Noviomagus à l'époque romaine**. Le Musée Kam de Nimègue expose en bonne place une pierre mentionnant un Batave et le nom d'**Ulpia Noviomagus**, pierre considérée comme une espèce d'acte de naissance de la ville. Le qualificatif suggère un lien avec l'empereur Trajan dont le gentilice "Ulpia" fut adjoint par faveur spéciale à celui de la ville. Impressionnant ! Oui, mais hélas ! la pierre ne provient pas de Nimègue ! Ce n'est qu'un moulage d'un original bavarois ! Rien ne prouve qu'Ulpia Noviomagus soit bien Nimègue. Cela n'a pas empêché Nimègue de fêter en 1955 ses prétendues 1800 années d'existence et de s'offrir une statue de Trajan juchée sur une haute colonne romaine. Symbolique cette fausse pierre, Nimègue n'ayant cessé d'entasser des "moulages" historiques et archéologiques, intéressants pour le collectionneur naïf mais sans valeur pour l'historien prudent !

Voici ma réponse à la seconde question. Les fouilles archéologiques de Nimègue révèlent que les trouvailles du XII^e siècle succèdent immédiatement aux trouvailles romaines. Il ne laisse pas d'être plaisant d'entendre et de voir comment, lors d'interviews à la radio et à la télévision, en rougissant et en bafouillant, on escamote en vitesse par une entourloupette l'étonnante lacune des époques intermédiaires. Avant le XII^e siècle, les sources écrites, chartes et chroniques, ne soufflent mot de Nimègue. La première pièce d'archives autochtone de la ville date de l'année 1196. Nulle part, ni à Nimègue même, ni dans les environs immédiats ou plus lointains, on ne trouve trace avant cette date ni de la ville, ni de ses habitants, ni de son commerce, ni de

son administration, ni de ses tribunaux, ni de ses fonctionnaires, ni de quelque bien ecclésiastique que ce soit. Ce dernier détail surtout en dit long. Les églises, les institutions ou personnes ecclésiastiques sont en effet reliées par l'intermédiaire de la hiérarchie aux évêques et à Rome. A supposer que toutes les données profanes aient disparu sur place, on aurait certainement conservé en d'autres lieux des mentions d'églises, de paroisses ou de prêtres. Bien sûr, on n'a pas manqué d'appliquer à Nimègue quelques textes anciens mentionnant un Noviomagus, mais ici aussi on les a tout bonnement empruntés puisqu'on n'a pas la moindre preuve que la ville ait existé entre le III^e et le XII^e siècle. Rien de neuf dans cette vue des choses ! Les historiens modernes admettent généralement qu'en dehors de Maastricht aucune ville des Pays-Bas ne dispose d'une histoire remontant sans solution de continuité à l'époque romaine. Les données de l'histoire, de l'archéologie et de la pédologie déniaient également à Nimègue une existence ininterrompue, ce qui exclut de toute évidence que la ville ait pu, après un hiatus de neuf siècles, reprendre le nom ancien de Noviomagus, à supposer, ce qui n'est pas le cas, qu'elle l'ait porté au cours de la période romaine. Pas de permanence toponymique sans continuité historique !

9. La véritable genèse de Nimègue

Tout s'éclaire si l'on examine l'histoire véritable de Nimègue. A partir des sources, une fois éliminées les élucubrations, on en arrive à la reconstruction suivante : vers la fin du XII^e siècle, on fonda un nouvel établissement à l'emplacement d'une agglomération romaine antérieure. Ce scénario n'a rien d'extraordinaire aux Pays-Bas : on constate la même chose à Elst et à Utrecht, où du reste l'origine des nouveaux établissements remonte au X^e siècle. Au regard de ces dernières villes, la fondation de Nimègue paraît même assez tardive. Les quelque 25 localités du jeune comté de Hollande nommées par Melis Stoke montrent qu'on cherchait avant tout à prendre possession de **terres nouvelles** et à les mettre en culture et que, comme cela a très bien pu être le cas à Nimègue, il a tout simplement fallu attendre le XII^e siècle pour que l'emplacement ancien fût à nouveau habitable. Nimègue est née en un point-clé du fleuve "Waal" et ne tarda pas à prendre de l'importance en tant que ville commerciale et portuaire. Située à la frontière de trois entités, l'Empire romain, la Hollande et la Gueldre, elle attira l'intérêt des empereurs germaniques, d'où la fondation assez rapide d'une résidence allemande.

Un document de 1125 nous donne l'information suivante: *"L'empereur Henri fêta Pâques à Liège. De là il gagna Aix-la-Chapelle. Puis il vint à "Neumaia" (Nimègue) et alla ensuite à Utrecht pour y célébrer la Pentecôte"*. Aucun doute, l'auteur de ce texte parlait bien de Nimègue. Il mourut en 1136. A noter qu'il n'emploie pas encore le nom de Noviomagus. Conrad III émit des chartes à Nimègue en 1145 et 1151. Dans la première, la ville s'appelle "Niumaga", dans la seconde "palacio Noviomagi", ce qui suggère l'existence d'un palais ou du moins d'une quelconque résidence royale. Les **Annales d'Aix-la-Chapelle** rapportent qu'Henri, fils de l'empereur Barberousse, est né en 1165 à "Numagen". Les Annales de Cologne donnent la même information mais latinisent le nom: "Apud Noviomagum". En 1189, au cours de sa croisade, Frédéric Barberousse écrivit à son fils de prendre un soin particulier des palais de Kaiserwerth et de Nimègue. Il appelle cette dernière ville "Nuwemagen". Dans les textes cités, le lecteur n'aura pas manqué de remarquer lui-même la différence entre la langue de chancellerie, qui parle de Noviomagus, et la langue parlée, qui emploie Numagen ou une variante. Remarquons tout spécialement l'emploi de la forme Nuwemagen par Frédéric Barberousse : nous y reviendrons. Voilà ce que les textes nous apprennent de Nimègue au cours de la première moitié du XII^e siècle. Préludes d'une période plus intéressante, ils montrent aussi que les événements relatés n'ont aucun lien avec le passé.

10. La Chapelle "carolingienne"

Avant de parler du château de Nimègue, nous devons d'abord préciser l'importance exacte de ce Valkhof où la prétendue chapelle carolingienne et le prétendu palais de Charlemagne donnaient aux traditions néerlandaises, comme nulle part ailleurs, une évidence qui semblait les garantir de toute atteinte. Ici aussi, il convient de mettre un accent particulier sur la chronologie. Si on ne la perd pas de vue et qu'on se penche sur la véritable histoire du Valkhof, on en vient à une toute autre représentation des faits. La prétendue église carolingienne était la première église paroissiale de Nimègue : à preuve l'obligation faite à la paroisse par Saint Albert le Grand, évêque coadjuteur de Cologne, lors de sa consécration de l'église Saint Etienne, d'organiser chaque année une procession au Valkhof en commémoration des fidèles défunts inhumés en ce lieu. Cette disposition est à l'origine de la "Maria-omwegang" (procession en l'honneur de la Vierge Marie) qui deviendrait célèbre par la suite. Voir dans cette procession imposée une discrète et tacite protestation contre les

empiétements du pouvoir profane n'est sans doute pas loin de la vérité. A l'occasion de sa restauration, des experts des Beaux Arts néerlandais (Monumentenzorg) ont étudié la chapelle à fond. Ils sont arrivés à la conclusion, réitérée avec insistance, que **la chapelle ne remonte pas au-delà de la fin du XII^e siècle**. Cette insistance s'explique par le fait que cette conclusion n'était pas du tout du goût de la ville de Nimègue et encore moins de celui de mes adversaires. Elle ruine en effet la seule preuve concrète de l'existence à Nimègue d'une résidence carolingienne. Détail important, la chapelle a été dédiée à Saint Nicolas, patron des commerçants, dont le culte n'apparaît dans nos régions que vers la fin du XI^e siècle. Ce patronage coïncide parfaitement avec l'essor véritable de Nimègue. La ville n'est pas née d'une résidence carolingienne mais d'une opportunité commerciale. Même s'il faut en rabattre un peu, il n'y a pas de quoi rougir de honte.

La prétendue chapelle carolingienne est donc apparue **quatre siècles après Charlemagne**. Lors de sa construction, aucun autre édifice ne se dressait sur le Valkhof. Aucun roi ni empereur n'aurait du reste toléré que les habitants de Nimègue établissent leur église paroissiale devant le perron de son palais et de surcroît au plus bel emplacement du Valkhof. Ce n'est pas tout, le cimetière de la ville s'y trouvait aussi ! Il n'y avait plus place pour un palais. Après quelques altercations, on y a quand même construit un palais en 1155. Encore heureux pour nous que les constructeurs de la résidence allemande aient laissé la chapelle en place. Après la construction du palais en 1155, elle a continué jusqu'en 1272 à faire office d'église paroissiale. Il faut dire qu'en cette qualité, il n'était pas facile de la déplacer ! Après la construction de la nouvelle église Saint Etienne, l'ancienne église Saint Nicolas est tout naturellement devenue la chapelle de la résidence. Face à ces faits patents, impossible de prêter à cette chapelle la moindre ressemblance (fût-ce lointaine et à une échelle au moins vingt fois plus réduite) avec la chapelle palatine d'Aix-la-Chapelle. La ressemblance actuelle a probablement été ajoutée après coup, de propos délibéré, tout comme l'hôtel de ville de Nimègue reçut au XVI^e siècle sa remarquable ressemblance avec l'hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle : on s'est contenté de plaquer sur l'hôtel de ville existant une servile copie de la façade de celui d'Aix-la-Chapelle, le reste de l'édifice jurant même avec cette façade rapportée. Depuis longtemps déjà, la manie de singer Aix-la-Chapelle est à Nimègue une exigeante passion. Nimègue n'a pas hésité à réclamer à Aix-la-Chapelle certaines chartes qui lui manquaient, convaincue qu'elle était d'être l'égale de cette résidence de Charlemagne. Si le premier historien de Nimègue, le Pasteur Johannes Smetius, lui-même originaire d'Aix-la-Chapelle, n'a pas la paternité de ces élucubrations, ce qui est possible, il n'a pas laissé de contribuer puissamment à leur succès. Avec la légèreté des post-humanistes, il les a élevées au rang de certitude historique.

11. Les marchands de fables.

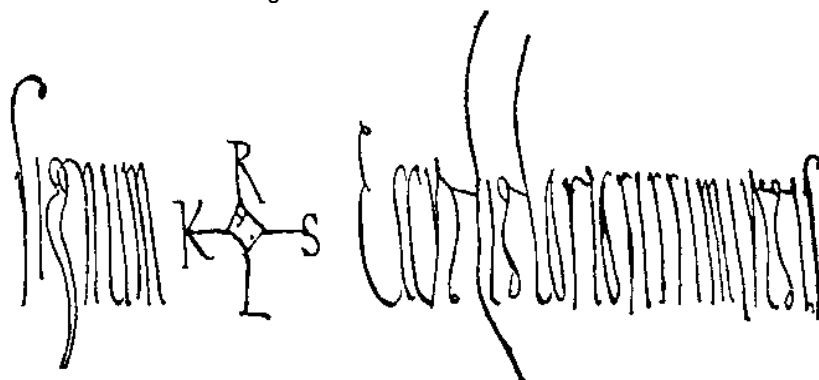
Johannes Smetius, né en 1590 à Aix-la-Chapelle et décédé en 1651 à Nimègue, fut nommé pasteur protestant à Nimègue en 1618. Il s'y plongea dans l'histoire et les antiquités de la ville et aménagea un grand musée d'objets romains qui fut vendu en 1704, après la mort de son fils, Johannes Smetius junior, au prince électeur du Palatinat. Smetius senior publia en 1645 un ouvrage intitulé "**Oppidum Batavorum seu Noviomagum**" qui érigeait en certitude historique le mythe tout frais éclos des Bataves aux Pays-Bas et le reliait avec beaucoup d'insistance à Nimègue. Son fils, Johannes Smetius junior, né à Nimègue en 1636, décédé en cette même ville en 1704, fut successivement pasteur de Ubbergen, de Weurt, de l'Echevinage et enfin de la ville de Nimègue. En 1678, il publia ses "**Antiquitates Neomagenses...**" qui sont essentiellement une description du musée familial. Il fit paraître en même temps un ouvrage commencé par son père: "**Description et chronique de l'ancienne ville des Bataves...**", ouvrage qui fut plus tard doté d'une continuation allant jusqu'en 1818 par J. In de Betouw. Maître Johannes In de Betouw, né à Nimègue en 1732, décédé en cette même ville en 1820, aménagea un musée d'objets romains qui furent également dispersés après sa mort. Outre une réédition augmentée de la chronique de Smetius, il publia en 1790 "**Annales Noviomagi oppidi olim Batavorum**". Il s'est surtout rendu célèbre comme archéologue et comme publiciste. Son fils, Maître Gijsbert Cornelis In de Betouw, né à Nimègue en 1765, décédé dans cette même ville en 1805, a collaboré à la rédaction de beaucoup de publications de son père.

Avant le Pasteur Johannes Smetius, on ne rencontre dans les ouvrages historiques aucune allusion à une relation entre Nimègue et les Bataves, bien que la prétendue certitude de l'existence à Nimègue d'une

résidence carolingienne y eût déjà pris racine depuis longtemps. Willem van Berchem¹, chanoine de Nimègue et chroniqueur de la fin du XV^e siècle avait délayé à sa manière l'histoire romaine antérieure. Il était allé jusqu'à citer tout le passage d'Eginhard, qui situe la résidence de Charlemagne sur les bords de la Vahalis et près de l'île des Bataves, mais en ce qui concerne les Bataves, on en resta à cette citation. L'idée n'avait pas encore pris forme concrète. C'est Smetius qui couvra l'œuf du mythe en bombardant Nimègue capitale des Bataves. C'est bien à tort que ses ouvrages et ceux de ses successeurs donnent l'impression de transmettre une tradition déjà existante. C'est tout le contraire ! Ce sont eux qui ont gonflé quelques suppositions fragiles et, ô combien discutables, jusqu'à en faire de prétendues certitudes. Ils souffraient du manque d'esprit critique qui caractérise l'histoire de ce temps. L'apparente érudition dont ils faisaient étalage (ces messieurs n'écrivaient-ils pas en latin ?) n'a pas manqué pourtant de procurer à ces fables une diffusion mondiale si bien que les historiens et les archéologues des siècles suivants continueront encore longtemps à régler leur navigation sur ces balises mensongères.

12. Non pas carolingienne mais allemande.

Les résidences mérovingiennes et carolingiennes étaient si nombreuses dans le Nord de la France actuelle qu'il est impossible de les énumérer toutes. Les historiens français en citent une quinzaine dans les environs immédiats de Paris où elles remplissaient davantage la fonction de centre de gravité et de "poste de commandement" d'un domaine royal que de centre administratif du royaume. Du reste, on ne faisait pas cette distinction. Elle n'apparut que sous Charlemagne, dont les résidences d'Aix-la-Chapelle et de Noyon acquirent un poids prépondérant. Beaucoup de domaines consistaient en bois où, par suite de donations ou d'attributions de fiefs par les rois, naissaient des fermes, des villages et des monastères. Une caractéristique particulière de ces résidences saute aux yeux. Elles constituaient toujours des groupes serrés. En France, elles se trouvaient parfois à courte distance les unes des autres. C'est particulièrement frappant à Noyon, cette ville étant au centre d'une série de palais: Compiègne, Soissons, Montmacq, Verberie, Choisy-au-Bac, Creil, Ver-sur-l'Aunette, Noisy et Quierzy. C'était le cas même pour les résidences les plus septentrionales, où Aix-la-Chapelle, Cornelimünster, Maastricht, Meerssen, Liège, Herstal et Henri-Chapelle formaient une nébuleuse de ce type. Ni à l'intérieur, ni aux alentours de Nimègue, on ne repère le moindre domaine, pas trace non plus d'une autre résidence dans les parages. Ces carences interdisent de supposer à Nimègue l'existence d'un établissement carolingien. La résidence d'Aix-la-Chapelle, dont un document rapporte qu'elle possédait en 769 un manoir primitif, fut agrandie en palais en 798 et ne prit toute son importance qu'après l'accession de Charlemagne à la dignité impériale. L'existence à Nimègue, vingt ans auparavant, d'une résidence si reculée et si solitaire, la structure normale du royaume puis de l'empire l'exclut formellement, d'autant qu'en ce cas Charlemagne n'aurait plus possédé de résidence principale au cœur même du royaume franc. En effet, si Noviomagus signifie Nimègue, Noyon ne peut plus prétendre au titre de résidence carolingienne.



Signature de Charlemagne. Le petit losange au centre du monogramme est probablement de la main de l'empereur lui-même. Le monogramme rassemble toutes les lettres de KAROLUS. Voici le texte intégral : KAROLUS SIGNUM CARLI GLORIOSISSIMI REGIS = Karolus, la signature de Carlus, le très glorieux roi.

¹ Note du traducteur (dorénavant : Ndr.) Pour se faire une idée du personnage, rappelons ce que Delahaye dit ailleurs : c'est ce même Willem van Berchem qui se réclame de Grégoire de Tours (vers 538 – 594) pour authentifier ce qu'il raconte de Charlemagne (742 – 814) Comparez les dates !!!

Une autre caractéristique propre aux résidences carolingiennes fait encore plus nettement défaut à Nimègue. Dans toutes les villes à résidence connues, on voit que le palais occupait le milieu de la cité et en constituait le centre, même urbanistique. Cette disposition allait du reste de soi à l'époque, puisque, dans la plupart de ces villes, on avait d'abord construit la résidence ou l'habitation royale, autour de laquelle étaient venues se grouper les maisons des ministériaux, des hommes de cour, des serviteurs, du clergé et des serfs. La juxtaposition du palais et de l'église est également essentielle, aussi la rencontre-t-on partout. Les palais ou habitations des Carolingiens n'avaient pas vocation militaire ou stratégique. Expliquer la construction à Nimègue d'un château par sa fonction de forteresse contre les Saxons est un parfait anachronisme. Une forteresse n'aurait eu de sens que quelques siècles plus tard, quand la stratégie militaire accorderait plus d'importance aux forteresses et aux châteaux qu'aux combats en rase campagne habituels auparavant. Cette supposition inexacte s'inspirait de la non moins inexacte localisation des Saxons en Westphalie et du fait qu'on n'ait pas remarqué l'émigration, vers 800, des Saxons et des Frisons vers de nouveaux territoires d'Allemagne. Entre 770 et 784, Charlemagne est entièrement pris par la lutte contre les Frisons et les Saxons. Les chroniques en font état pratiquement chaque année. Comme les campagnes afférentes se situent sans aucun doute possible (voir chapitre VIII) dans le Nord de la France, Charlemagne était retenu au centre de l'empire franc, ce qui fait de la prétendue création d'une nouvelle résidence à Nimègue le comble de l'absurdité.

A Nimègue, la vieille ville médiévale s'est développée loin du Valkhof, sur les terrains bas qui bordent la voie d'eau. Quoi de plus normal pour une agglomération de pêcheurs et de marchands ? Après la construction sur le Valkhof du Palais de Frédéric Barberousse, la ville et le château continuèrent à vivre chacun de leur côté sans jamais se confondre. Ce n'est que très tardivement que le Valkhof fut inclus dans l'enceinte de Nimègue, encore s'agissait-il d'une mesure militaire et non d'une évolution urbanistique naturelle. C'est ainsi qu'on rencontre à Nimègue la même disposition que dans presque toutes les villes allemandes des bords du Rhin : le château se dresse hors de la ville. Les châteaux allemands ne mettent pas l'accent sur l'aspect stratégique ou militaire des ouvrages ou sur leur position dominante, ils matérialisent au contraire la souveraineté de l'empereur et la tutelle (voire la contrainte) qu'il entend imposer à des villes avides d'autonomie et suffisamment puissantes pour maintenir ses citadelles hors du territoire urbain. Nimègue ne présente pas un visage carolingien mais bien toutes les caractéristiques des villes rhénanes allemandes, ce qui la situe courant XII^e siècle.

13. Le château de Frédéric Barberousse.

En l'an 1155, l'empereur Frédéric Barberousse acheva le château de Nimègue, lequel, à en juger par les représentations que nous en connaissons, avait un aspect impressionnant. Heureusement, la pierre commémorative apposée à cette construction a été conservée quand, en 1796, on prit la désastreuse décision de démolir le château. L'inscription qui y figure constitue en effet, pour la question qui nous occupe, un document d'une valeur inestimable et même tout à fait déterminante. En voici la traduction:

"En l'an 1155 après que le Salut eut été donné au monde, l'empereur Frédéric, siégeant sur cette terre, ami de la paix, a rétabli dans une splendeur égale à sa splendeur passée l'ancienne construction de Neomagus qui avait été brisée, ruinée et réduite à néant. Son fondateur semble être Jules (César) qui ne ressemblait pas au restaurateur amoureux de la paix qu'est Frédéric."

L'authenticité de la pierre ne peut être mise en doute. Elle était destinée à fixer à jamais l'événement. Le texte en est rédigé avec soin et réflexion, ce qui en fait une excellente source historique. Le témoignage est d'ailleurs de première main, on le doit au constructeur lui-même et il faudrait un certain toupet pour le récuser. Il en ressort d'abord et surtout qu'avant la construction du palais de Barberousse, le Valkhof ne portait pas de château plus ancien. Le texte le dit : le château antérieur était réduit à néant. Encore l'empereur Frédéric l'attribuait-il aux Romains. Pas question d'une résidence carolingienne. La véritable résidence de Noviomagus fut détruite en 1046, mais à un autre endroit. Si elle s'était élevée à Nimègue, on n'en aurait pas perdu tout souvenir en l'espace d'un siècle. L'inscription témoigne donc d'une **absence totale à l'époque de tradition carolingienne**. La chose est d'autant plus digne de remarque que Barberousse se voulait très consciemment l'émule de Charlemagne dont il s'imaginait l'égal. Presque tous les actes qu'il promulgua évoquent Charlemagne, à temps et à contre-temps. C'est lui qui fit des pieds et des mains pour faire béatifier son grand prédécesseur, ce qui était sans doute un appel du pied à un de ses successeurs. A Aix-la-Chapelle, il fit restaurer la vieille résidence carolingienne et dota la chapelle palatine de Charlemagne du lustre qu'on peut toujours y admirer. Si

Barberousse lui-même ou quelqu'un de son entourage avait pu imaginer qu'on restaurait à Nimègue l'ancienne résidence de Charlemagne, encore utilisée par d'autres empereurs allemands selon les sources et les souvenirs toujours bien vivants à la cour, il n'aurait pas manqué de le claironner en vers encore plus dithyrambiques que ceux que je viens de citer.

Le texte fait référence au "*fondateur Jules César*". Exception faite de cette erreur d'attribution, César n'ayant jamais mis les pieds à Nimègue, il témoigne d'une vision étonnamment exacte des choses : le site remontant aux Romains, il s'agit de l'expression maladroite d'une pure vérité historique et archéologique. Pendant la construction de la chapelle sur le Valkhof et du château, on butait sur des pans de murs romains, abondants à cette époque et bien visibles parmi les ruines. Dans les comptes ultérieurs de la ville de Nimègue, il apparaît un nombre incalculable de fois que, jusqu'aux XVI^e et XVII^e siècles, on a exploité les ruines d'édifices romains pour la production de mortier. On fabriquait une sorte de ciment à partir de la pierre ponce. Ce fut apparemment une entreprise lucrative, ce qui fait craindre qu'une catastrophe ne se soit consommée dans les domaines de l'archéologie et de l'histoire de l'art. Des témoins attestent qu'au XVII^e siècle, les ruines étaient encore visibles. Le caractère romain du site devait être encore plus évident au XII^e ! Certes l'allusion à César est légendaire, mais les gens du moyen âge, qui n'en voyaient guère d'autre, évoquaient son nom devant tout vestige de colonisation romaine. La pointe lancée à l'envahisseur romain fait sans doute allusion aux démêlés de l'empereur avec les seigneurs ecclésiastiques et séculiers d'Italie. **Le texte de la pierre commémorative démontre la fausseté de la tradition carolingienne plus catégoriquement que n'importe quelle autre source.**

Quelque temps après la construction du palais de Nimègue (l'année exacte est inconnue et importe peu d'ailleurs), des auteurs allemands franchissent le pas, oh ! un bien petit pas, qui allait tellement de soi et auquel d'autres erreurs historiques déjà courantes comme celles qui concernent Trajectum et Saint Willibrord avaient frayé la voie. Un chroniqueur signale: "*Il (Frédéric Barberousse) restaura dans leur pleine magnificence les palais royaux que Charlemagne avait fait construire auparavant en pleine splendeur, à savoir Noviomagus et celui qui jouxte le lieu appelé Ingelheim. C'étaient jadis d'imposants édifices mais la négligence et l'injure du temps continuaient à les délabrer de nos jours.*" Ce passage fut aussitôt reçu comme une certitude historique, ce qui explique qu'on le retrouve, parfois mot pour mot, dans toutes les chroniques ultérieures. Désormais les auteurs laissent entendre ou disent carrément que Noviomagus signifie pour eux Nimègue. En ce qui concerne Noviomagus ce texte est inexact : le véritable palais ne devait son délabrement ni à l'abandon ni à l'injure du temps car c'est de propos délibéré qu'on l'avait ruiné. Mais ce n'est là qu'un détail insignifiant. Le texte précité figure dans la chronique d'Otto de Freising. Cependant, il serait injuste de lui imputer la mystification de Nimègue et de le couvrir d'opprobre. Evêque de Freising et oncle de Frédéric Barberousse, Otto mourut en 1158. Conseiller de l'empereur, il aura été impliqué de près dans la construction du château de Nimègue, peut-être même dans la rédaction de la pierre commémorative. Il est impossible qu'entre 1155 et 1158 un brusque revirement l'ait conduit à donner une information que l'entourage direct de l'empereur savait pertinemment fausse. On est donc amené à admettre qu'on a retouché son texte après sa mort. En ce qui concerne le mythe de Nimègue, les premiers écrivains néerlandais peuvent également se laver les mains dans l'innocence : avant le XIV^e siècle aucun d'entre eux n'a établi de relation entre Nimègue et Charlemagne. **Ce sont les chroniqueurs allemands qui ont été les premiers à le faire.** L'un d'eux cite de bout en bout la phrase d'Eginhard où celui-ci raconte la construction du palais à Noviomagus et y ajoute ces simples mots : "**... et cela se trouve dans le diocèse de Cologne**". Il ne faut pas non plus vilipender cet auteur. Il s'est contenté de coucher par écrit, en termes très concrets, une opinion admise par tous à un moment donné. Les mystifications de cette nature et de cette ampleur peuvent rarement être rattachées à un texte déterminé et unique parce qu'elles interfèrent avec trop d'autres données, d'autres conceptions, d'autres vues des choses. La "germanisation" de Charlemagne, engagée à cette même époque, a joué un rôle important, cela va sans dire, de même que le malentendu fondamental sur le Renuis et tout ce qui s'y rapporte. Je reviendrai sur le Renuis dans un autre chapitre. La question revêt une telle importance qu'elle mérite d'être traitée à part.

14. Preuve tirée de l'archéologie

Sur le Valkhof de Nimègue, qu'on a plusieurs fois livré à des fouilles archéologiques intensives, **on n'a trouvé aucune trace d'un habitat de l'époque carolingienne.** Au début du XX^e siècle, l'ingénieur Weve, alors directeur des services techniques de la ville de Nimègue et archéologue émérite, a émis les premiers doutes. Les "spécialistes" s'empressèrent toutefois de les balayer. J'ai pu prendre connaissance des notes de J. van Schevichaven, archiviste de la ville à cette même époque : elles révèlent qu'il s'intéressait à la confusion entre les

villes de Noyon et de Nimègue. Dès le début du vingtième siècle, il s'en était avisé ! Notre homme était déjà très avancé en âge si bien qu'il n'était plus en mesure de continuer ses recherches ou n'avait plus envie de le faire. Dans la ville et dans les alentours immédiats, on a trouvé des charretées de vestiges de la **période romaine**. Ils remplissent quasiment deux musées. Il est probable qu'une quantité au moins égale a abouti chez des particuliers, avant ou après ces fouilles, notamment les collections de Smetius et de In de Betouw, dont la plus grande partie a pris le chemin de la Rhénanie. La période romaine couvre environ deux siècles. De l'époque carolingienne qui, si l'application des textes à Nimègue était justifiée, aurait duré beaucoup plus longtemps, à savoir de 777 à 1046, **on n'a pas rencontré à Nimègue le moindre vestige archéologique**. Pour des historiens et des archéologues dotés de sens critique, l'affaire est entendue. Quand j'évoque cette question avec des spécialistes français, ils commencent toujours par demander si la tradition carolingienne est confirmée par l'archéologie. Si ce n'est pas le cas, ils concluent avec juste raison que la tradition est erronée.

Il va de soi qu'on ne peut restreindre ce constat de carence au seul Valkhof de façon à ménager la possibilité de supposer que le sous-sol de Nimègue recèle peut-être ailleurs des vestiges carolingiens. L'étude archéologique de la prétendue Nimègue carolingienne ne saurait se limiter à une citadelle ou à un château. Elle implique l'existence d'un établissement humain, d'une ville peuplée de gens qui y auraient habité et vécu durant plus de quatre siècles. Impossible d'évaluer leur nombre. Ils auraient dû être au moins des milliers. Aussi ne peut-on admettre qu'ils n'aient laissé aucune trace de leur présence. Une société qui embrasse quatre siècles ne peut disparaître sans laisser de traces, surtout en un lieu où l'on peut supposer beaucoup d'allées et venues, puisqu'on prétend qu'il s'agit de la deuxième résidence du royaume et de l'empire. Après la guerre, profitant des ravages des bombardements (à quelque chose malheur est bon !) les Services de Recherche Archéologique de la ville ont procédé à Nimègue à des fouilles intensives et de longue durée. Ces fouilles ont à nouveau livré une foule de vestiges et d'objets romains, mais **rien de l'époque carolingienne**. Ce qui a poussé un professeur "naïf" à affirmer que le palais de Charlemagne devait se trouver quelque part ailleurs dans le sous-sol. Cette affirmation ne suscita qu'un éclat de rire, vite étouffé du reste, notre professeur indiquant l'église Saint Etienne comme véritable emplacement du château ! Bien joué ! Notre homme savait bien qu'on n'y ferait jamais de fouilles (Et pour cause ! Pas question de démolir l'église !). Ceux qui hésitent à admettre mon explicitation des mythes tiennent à nouveau le fétu de paille qui leur permettra d'étayer des suppositions sans poids ni fondement. Devant cette attitude, je ne puis que soupirer que les professeurs m'ont donné plus de fil à retordre que les milliers de pages d'auteurs anciens que j'ai soigneusement compulsées.

15. Pas la moindre citation

Un autre point est à vrai dire plus important encore. Ni à Nimègue, ni dans un large rayon de centaines de kilomètres à la ronde, on ne trouve la moindre trace écrite de l'existence d'une résidence carolingienne. Il va sans dire que je veux parler ici de sources locales ou régionales et non pas **des textes mal compris et d'ailleurs écrits bien loin de Nimègue** qu'on invoque généralement. A supposer que le château lui-même se soit volatilisé, on ne peut admettre qu'ait disparu des textes une mention aussi considérable que celle d'une résidence royale ou impériale, d'autant qu'une telle institution devait focaliser les regards de toute une région. Elle devrait avoir laissé des traces dans les actes, dans les affaires juridiques ou commerciales, dans les relations avec les vassaux et les subordonnés, dans le domaine administratif, militaire ou ecclésiastique ou, dans un contexte littéraire, sous forme de légendes ou de sagas. Eh bien, il n'existe rien ni dans les environs de Nimègue, ni aux Pays-Bas, ni en Rhénanie, ni dans le duché de Brabant, ni dans les documents du Saint Empire Romain Germanique.

Sur un point précis, quelques historiens veulent nous faire croire que cette documentation attendue existe pourtant bel et bien. Ils voient dans la Reichswald (forêt impériale) qui s'étend entre Nimègue, Clèves et Xanten, un domaine impérial qui remonterait jusqu'à l'époque de Charlemagne. Nous tenons ici un exemple criant du processus qui fait qu'une déduction, qu'il serait logique de poser comme hypothèse si toutefois il y avait eu une résidence carolingienne dans le voisinage, se met à mener une vie propre et finit par être acceptée comme une certitude historique se suffisant à elle-même. Certain fait du XII^e siècle, étayé du reste par de bien maigres documents, est supposé, sans la moindre preuve, exister depuis des siècles parce que quelques historiens ont la manie de tout expliquer à partir des institutions carolingiennes et souffrent, révérence parler, d'une carolingite aiguë. Il n'a pas existé de propriétés royales ou impériales à Nimègue avant le XII^e siècle. Ou pour mieux dire, tous sols, varennes, bois et terres incultes appartiennent en bloc au roi ou à l'empereur, jusqu'à ce qu'ils reçoivent un statut précis de bien royal exploité ou qu'ils soient donnés en fief. Aucune empreinte

carolingienne ne marque le domaine de Reichswald avant son apparition dans les sources au XII^e siècle seulement. La chronologie exacte reste le premier fondement de l'histoire.

Si la résidence carolingienne de Nimègue n'est mentionnée nulle part, ni dans les environs ni loin à la ronde, ce qui est inacceptable du point de vue institutionnel ou politique au cas où elle aurait réellement existé, une autre considération la nie plus radicalement encore. Dans les autres lieux où les Carolingiens résidaient régulièrement et où d'ailleurs leur présence n'a pas besoin d'être prouvée parce qu'elle est suffisamment établie, on peut montrer des traces de la renaissance carolingienne, édifices, scriptoria adonnés à la copie ou à la confection de manuscrits, ateliers d'art, écoles, fondations ou agrandissements de monastères, autrement dit de riches vestiges de la vie culturelle induite. Une résidence n'a naturellement pas besoin de tous ces éléments pour exister mais elle ne laisse pas d'entraîner fatalement leur existence. Ni l'histoire de l'art, ni la littérature, ni la vie ecclésiastique ou monastique ne présentent la moindre donnée qui renvoie à Nimègue. Cette remarque vaut d'ailleurs pour tout le centre des Pays-Bas, où l'absence de ce genre de vestiges contredit tout aussi catégoriquement l'existence d'une quelconque culture carolingienne. Les quelques manuscrits carolingiens que possèdent les Pays-Bas établissent définitivement ce fait puisque l'on sait, sans aucun doute possible, qu'ils proviennent du sud.

16. Dernières tentatives de Nimègue

En 1956, le Professeur-Docteur R. Post a publié dans la revue "**Numaga**" un article où il essayait d'apporter la preuve que Noviomagus était Nimègue. Beaucoup s'étonnèrent que ce Professeur-Docteur en histoire de l'Eglise se mêlât d'une question de géographie historique. Mais les initiés savaient que c'était lui qui avait proposé en 1923 de donner à l'Université de Nimègue le titre d'"Université Charlemagne". Il était à ce point atteint dans sa personne par mes thèses que sa réaction vibra de dépit et d'animosité mal contenus. Il produisit 51 mentions de Noviomagus empruntées à des chartes et à des chroniques, en fit sans la moindre preuve Nimègue, et me mit en demeure de les réfuter "*une à une, faute de quoi je ne pourrais plus jamais parler de cette affaire*". Je m'en suis dispensé, ne souhaitant pas entrer en discussion avec un personnage capable d'affirmer sans sourciller: "*cette ville doit être Nimègue, parce qu'elle se trouve si près d'Aix-la-Chapelle*". Qui utilise de tels arguments prouve qu'il ne connaît rien des principes de base de la géographie historique. Dès lors, une discussion de niveau scientifique est par avance exclue et toute polémique stérile. Je savais en outre, que notre professeur **n'avait pas fait la moindre recherche personnelle** mais qu'il avait chargé ses étudiants (en histoire de l'Eglise !) de rassembler quelques textes empruntés aux **Monumenta Germanica**. Cette carence ne l'empêcha pas de déclarer catégoriquement, comme s'il s'agissait d'un fait établi, qu'il n'avait pas trouvé dans la bibliographie **la moindre trace** d'une confusion entre Noyon et Nimègue, ce qui est une évidente contre-vérité, vu que les Monumenta Germanica eux-mêmes regorgent de preuves de cette confusion facilement repérables. En effet, dès lors que ces publications allemandes de sources s'offrent le tour de force, s'agissant d'Immo et de Transmarus, archiconnus comme évêques de Noyon, de les placer pourtant dans l'index à la rubrique Nimègue et dès lors que Post s'est soigneusement gardé de citer ces textes-là et bien d'autres qui parlent d'"*évêques de Nimègue*" (!!!), **il est évident qu'il avait bel et bien constaté la confusion**. Il trompait donc sciemment les gens en la niant, raison définitive pour moi de ne pas entrer en discussion avec lui.

Puis le front de Nimègue connut une longue accalmie. Toutefois, les historiens néerlandais commencèrent l'un après l'autre à s'apercevoir que Post n'avait rien prouvé du tout si bien que son article enfla encore les doutes sur la Nimègue carolingienne. En 1977, je publiai "**De mythe van de Noormannen in Nederland**" (Le mythe des Normands aux Pays-Bas), opuscule dans lequel le mythe de Nimègue occupait une place centrale et qui eut pour effet que la Dorestadum néerlandaise en vint à flotter totalement dans les airs. Cette étude contraignit l'Université de Nimègue à prendre à nouveau position, d'autant plus que chacun attendait avec impatience la publication des résultats des fouilles de Wijk bij Duurstede. En 1980 parut donc le "**Bronnenboek de Nimègue**" compilé par un groupe de travail composé d'étudiants, qui, à en juger par le produit livré, n'avaient pas la moindre notion des problèmes, pas plus d'ailleurs que des rudiments de la saine critique textuelle. Aussi resservirent-ils les vieilles erreurs d'index des **Monumenta Germanica**, déjà signalées en détail dès 1965 dans mes "**Vraagstukken...**". Leurs recherches ignoraient superbement du reste et les publications françaises de sources et les ouvrages français sur la question. On ne peut même se défendre de l'impression que consigne leur avait été donnée d'éviter de regarder en direction de Noyon dans les **Monumenta Germanica**, de peur qu'un report à ce nom ne les amenât à découvrir la confusion. Ce "chef d'œuvre", monstrueuse chimère au regard de la critique textuelle et de la géographie historique, fut édité en 1980 avec la haute approbation de l'Université de Nimègue, de l'Université d'Amsterdam, des services archéologiques nationaux (R.O.B.) et des

Archives municipales de Nimègue. Ces nombreux patronages, phénomène inouï à ce jour dans la science historique, suffisaient déjà à éveiller la suspicion. Sitôt sa parution, je pris position contre, non seulement parce cette publication était en dessous de tout au regard de la science mais surtout parce qu'elle regorgeait de manipulations indignes de la science.

Début 1981, parut une **deuxième édition** du Bronnenboek, caractérisée par de remarquables différences avec la **première édition**. A quelques interprétations de textes dont j'avais dénoncé la fausseté, voilà qu'on donnait tout à coup une toute autre tournure. Une quinzaine de bourdes monumentales de la première édition, la seconde les masquait de mensonges éhontés. Dans mon livre "*De bisschop van Nijmegen*" (L'évêque de Nimègue), la plus grossière figure dans le titre. Cet ouvrage passe au crible le **Bronnenboek** (Recueil des sources). Je le résume ici, énumérant d'abord les entorses les plus graves aux règles de la méthode historique, fournissant ensuite une anthologie des plus graves impostures scientifiques.

Les manquements les plus graves aux règles de la méthode historiques et de la géographie historique sont les suivantes:

1. Le Bronnenboek ne comporte **pas la moindre preuve** en faveur de la prétendue Nimègue carolingienne. Sa méthode consiste à citer un certain nombre de textes (137) concernant Noviomagus, dont on fait automatiquement et sans la moindre preuve Nimègue. L'intention était de laisser tomber aussi souvent que possible le nom de "Nimègue", si bien que la vigilance et le sens critique du lecteur finissent par s'éteindre au point de ne plus même remarquer l'absence totale de preuve. On énumère notamment 56 chartes portant la mention "Actum Noviomago", dont on fait également avec un bel automatisme Nimègue sans fournir ne fût-ce qu'une seule fois une preuve de la justesse de cette interprétation. Tout au plus se contente-t-on d'y traîner quelques localités des itinéraires des empereurs et des rois, en vue de donner l'impression qu'il s'agit effectivement de Nimègue.
2. On donne 48 textes sélectionnés avec un soin particulier, qui mentionnent Noviomagus **en relation avec Aix-la-Chapelle**, dans le but évident d'attirer les yeux vers le nord. Tous les textes qui mentionnent Noviomagus **en relation avec des régions, des rivières et des villes françaises** sont systématiquement passés sous silence.
3. Le couronnement de Charlemagne en 768 à Noviomagus-Noyon **n'est pas mentionné**, ce qui est d'une rare impudence au regard de la science : dans une étude sur la localisation véritable de Noviomagus, il s'impose pourtant de partir **du premier texte** qui en parle. Il va sans dire que l'omission de cet événement capital était intentionnelle, Nimègue ne tenant naturellement pas à être confrontée à l'embarrassante question de savoir par quel prodige Charlemagne aurait été couronné roi en 768 à Noviomagus-Noyon pour avoir quelques années plus tard son siège à Noviomagus-Nimègue.
4. On n'a pas consacré la moindre recherche à Noyon. On ignore si systématiquement cette ville qu'on exclut a priori la possibilité d'une confusion entre Noyon et Nimègue.
5. On saute un grand nombre de textes qui mentionnent le "palais de Noviomagus", parce qu'ils comportent des détails qui s'appliquent par trop clairement à Noyon. On ne consacre pas un mot à expliquer pourquoi on estime que ces textes ne présentent aucun intérêt pour l'étude de la véritable localisation du palais. L'omission des textes et de l'explication de cette omission permettent également d'escamoter l'évidence que les auteurs du Bronnenboek **admettent par conséquent l'existence de deux palais de Noviomagus**, l'un à Nimègue et l'autre qu'ils se contentent de laisser flotter dans le vague, ce qui, en premier lieu est une absurdité et en second lieu rend encore plus brûlante la question de savoir lequel des deux était le vrai palais carolingien de Noviomagus. Cette entorse aux règles de la méthode historique, il convient de le noter, est commise 21 fois.
6. Des textes **qu'on attribuait précédemment bel et bien à Nimègue** et qui figuraient jusqu'à tout récemment dans les publications de Nimègue, on les omet soudain **sans un mot d'explication**, par quoi on concède **qu'ils n'appartiennent pas à Nimègue**, et que, par conséquent, ils appartiennent à Noyon. Mais on n'en continue pas moins à nier mordicus toute confusion entre Noyon et Nimègue. La saine méthode historique exige au contraire, dès lors qu'on signale ce genre de confusion, de commencer par la tirer radicalement au clair avant de pouvoir continuer à appliquer les textes à l'une ou l'autre des deux villes. C'est un crime contre la science que de concéder sans le dire cette confusion en omettant soudain certains textes, tout en continuant à la camoufler en entassant des textes sur Noviomagus, qui du fait de la confusion existante et prouvée (et également concédée par l'abandon de certains textes !), doivent être attribués à Noyon.
7. La faute capitale, qui court à travers toutes ces manipulations est que le **Bronnenboek** considère, d'emblée et sans preuves, comme remplie **la condition préalable** et n'en parle même pas. Cette condition préalable est la preuve de **l'existence** de Nimègue entre 777 et 1047. L'archéologie de Nimègue la nie

catégoriquement. Les sources parlent seulement d'un palais carolingien, sans le situer à Nimègue. En dehors des textes subtilisés à Noyon et attribués à tort à Nimègue, on ne trouve avant 1125 **aucune mention** de Nimègue. A force de manipuler les textes qui concernent Noyon, on a compliqué et embrouillé la question. Elle est très simple en fait et se ramène à la seule constatation exacte : les auteurs français qui habitaient à 300 ou 400 kilomètres de la future Nimègue, ne peuvent pas avoir désigné par le nom de Noviomagus **une ville qui n'existait même pas**.

Les fautes les plus graves, qu'on pouvait encore considérer comme de grandioses bourdes dans la première édition, se sont muées en mensonges éhontés dans la seconde. Les auteurs du Bronnenboek s'étant avisés, suite à mes critiques, de la naïveté avec laquelle ils avaient donné dans le panneau des erreurs d'index des **Monumenta Germanica**, ne virent pas d'autre issue que de couvrir leurs bévues par des échappatoires antiscientifiques. Les principales malversations sont les suivantes :

1. Le texte d'Orose, auteur sans aucun doute digne de foi, qui situe l'île des Bataves dans le nord-ouest de la France, n'est pas cité.
2. Les 120 toponymes placés dans la Batua par les chartes de Lorsch, qui se situent tous en France et constituent 120 preuves de la fausseté de la localisation de Noviomagus à Nimègue ne sont même pas mentionnés.
3. On n'évoque pas les quatre voies de Noviomagus représentées sur la **Table de Peutinger**, puisqu'on ne sait qu'en faire dans les parages de Nimègue. Si le Bronnenboek ne se considérait pas comme tenu de localiser tous les toponymes de la **Table de Peutinger** qu'on prétend néerlandaise, il aurait au moins dû localiser les quatre plus proches de Noviomagus, puisqu'il maintient que le Noviomagus de la **Table de Peutinger** est bien Nimègue. On y chercherait en vain le moindre mot sur Castra Herculis, Ad Duodecim, Arenatio ou Cevalum.
4. Même tactique avec Ptolémée. On ne cite de lui que la seule Lugdunum Batavorum, dont on fait également Nimègue, et l'on saute à pieds joints les autres données fournies par cet auteur qui contredisent carrément cette localisation.
5. L'orientation sur l'ouest, pratiquée par les classiques et les auteurs ultérieurs est chose inconnue pour le Bronnenboek, qui, de ce seul chef, accumule les localisations fausses.
6. On continue à extraire de l'acte de 777 quelques toponymes pour les appliquer aux Pays-Bas. Mais on ne souffle mot de sept d'entre eux, ne sachant qu'en faire et trop conscient de l'évidence de leur localisation en France. "Butiner" ainsi une source, c'est la manipuler. En taire l'essentiel, c'est de la tromperie pure et simple.
7. On attribue à Nimègue une charte de Charles le Simple, roi de Francie Occidentale, qui comporte le toponyme Noviomagus, et un événement qui concerne ce roi, ce qui est une absurdité, vu que dans les deux cas il s'agit de Noyon. Mais l'intention transparente de dissimuler que ces données de 898 et 912 sont susceptibles de dévoiler les jongleries auxquelles on se livre avec deux résidences de Noviomagus transforme cette absurdité en tromperie. Comme on n'osait passer sous silence ces données que j'aurais de toute façon produites, ne restait comme solution que leur falsification.
8. Une charte de 1015 concernant des possessions de l'abbaye de Saint Bertin (sise à Saint-Omer) promulguée à Noviomagus comporte huit toponymes. D'autres chartes concernant les mêmes biens prouvent que ces localités se trouvaient aux environs de Saint-Omer. Tout à fait à tort, le Bronnenboek en fait huit villes allemandes et néerlandaises : et voilà une nouvelle charte confisquée par Nimègue ! Record mondial : huit localisations erronées en une seule ligne de texte.
9. Un texte de la chronique de Cambrai rapporte que l'empereur fit en 1021 le voyage de Cologne à Noviomagus. L'évêque de Cambrai l'accompagnait. Ils firent route ensemble jusqu'au "monasterium Sanctas", où tous les historiens voient Sains-les-Marquion, à quelques kilomètres de Cambrai. Là, l'évêque obliqua vers sa ville tandis que l'empereur continuait sa route vers Noyon. La première édition en fait : "*L'empereur fit un voyage de Cologne à Nimègue...*" et ne cite pas la suite du texte, ce qui est une grossière falsification par omission d'éléments essentiels. Suite à mes critiques, voilà que la seconde édition découvre soudain que Sanctas n'est pas Sains-les-Marquion mais Xanten (Allemagne). Curieux ! Et pas un mot d'explication pour cette nouvelle attribution ! Il est clair comme le jour que pour masquer la bourde, il ne restait plus que le mensonge éhonté, la **Chronique de Cambrai** fournissant ailleurs des preuves formelles que Sanctas était bien Sains-les-Marquion.
10. La **Chronique de Cambrai** mentionne en 1024 un complot entre Gothilo de Lorraine et les évêques de Cologne, Noviomagus, Verdun, Utrecht et Liège. Se fiant aveuglément aux index des **Monumenta Germanica**, notre groupe de travail étudiant en a tiré un évêque de Nimègue, alors que tout écolier

néerlandais sait bien qu'il n'y a jamais eu d'évêque à Nimègue. Les Pays-Bas tout entiers hurlant de rire devant cette immortelle bourde, il était urgent de concocter une échappatoire. La seconde édition y pourvut. On affirma qu'il fallait bien lire Nimègue mais que le copiste avait dû se tromper en parlant d'"évêque", cet innommable tripotage étant justifié par la criante absurdité que tout le contexte impose Nimègue. C'est tout le contraire ! Le contexte de la chronique de Cambrai impose l'évidence que l'"episcopus Noviomagensis" n'est autre que l'évêque Harduin de Noyon (1000-1030), désigné nommément quelques pages avant comme l'un des protagonistes du conflit qui opposait les évêques à l'empereur. Pour juger d'un contexte, il faut lire la chronique en entier. Y puiser une demi-ligne sur la foi des douteux index des **Monumenta Germanica**, c'est se condamner à une erreur qu'à défaut de vouloir reconnaître on est bien obligé de cacher par un mensonge éhonté. Le niveau scientifique de l'Institut d'Histoire Médiévale de Nimègue s'en trouve, hélas, réduit à zéro.

11. Le **Bronnenboek** (Recueil des sources), l'introduction le dit en propres termes, partait de la ferme conviction qu'il avait existé un palais à Nimègue avant celui de Frédéric Barberousse. Pas question donc pour lui de donner la traduction de la pierre commémorative de 1155 qui affirme en termes non équivoques qu'il n'avait existé depuis l'époque romaine ni palais ni château, le constructeur même du château ruinant la thèse des rédacteurs du **Bronnenboek**.
12. Autre raison de taire cette traduction : le lecteur candide pourrait découvrir que les informations ultérieures évoquant une restauration du palais de Charlemagne par Frédéric Barberousse sont un faux du XIII^e siècle.
13. La dernière bourde du **Bronnenboek** lui porte le coup de grâce. Le comte de Hollande Floris IV mourut dans un tournoi à Noviomagus. Alors que tous les historiens, toutes les encyclopédies néerlandaises et même tous les écoliers des Pays-Bas affirment qu'il s'agit de Noyon, la docte compagnie du Bronnenboek en fait Nimègue. C'est que, dans l'index des **Monumenta Germanica**, ce fait se trouve sous la rubrique Nimègue et qu'aucun des Professeurs-Docteurs n'a songé à contrôler le chef d'œuvre des étudiants. Voilà bien le **Bronnenboek** tout craché : une manipulation imbécile et perfide de textes sur Noviomagus aux fins de les attribuer à Nimègue. Courroucée, Clio semble avoir frappé ses auteurs d'une cécité telle que même les plus monumentales stupidités leur échappent.

Trente ans durant, les historiens néerlandais ont continué avec obstination à nier l'existence d'une confusion entre Noyon et Nimègue. Et pourtant elle éclate maintes fois dans le Bronnenboek. Dès 1965, j'avais dénoncé toutes les importantes erreurs d'attribution à Nimègue de ce qui revient à Noyon commises par l'index des **Monumenta Germanica** (*Histoire de France* en comporte également mais moins). Manque de curiosité ou d'honnêteté intellectuelle ? Conception étriquée de la collégialité ? Ce qui est sûr c'est que les historiens néerlandais ne lisent même pas mes publications. Le Bronnenboek court du reste après les faits. Chez la plupart des historiens néerlandais, la Nimègue carolingienne est depuis longtemps une affaire réglée. Les publications récentes ne mentionnent plus de palais carolingien à Nimègue. Les historiens sensés n'en parlent plus, chacun le remarque et n'en fait plus mystère. Qui n'est pas encore tout à fait convaincu de la fausseté de la Nimègue carolingienne a au moins de sérieux doutes. Le dernier carré est constitué d'archéologues. Presque toute leur interprétation des Pays-Bas romains repose sur la **Table de Peutinger**. Or celle-ci est perdue pour les Pays-Bas si la Noviomagus qui y apparaît centrale est Noyon et non Nimègue. C'est un drame pour eux. En localisant l'ancienne Dorestadum à Wijk bij Duurstede, ils se sont donc fourvoyés de 300 kilomètres. Rendons toutefois grâce au **Bronnenboek** d'avoir une bonne fois éclairci la question à grand renfort de bourdes et d'impostures. L'accumulation en 41 pages de 456 entorses bien comptées aux règles de la méthode historique dont une quinzaine de falsifications de texte bien conscientes, a fait partir en fumée la tradition carolingienne de Nimègue, le **Bronnenboek** ayant montré que l'apparence ne pouvait plus être sauvée que par d'innombrables manipulations.

17. Pas de preuve pour Nimègue

Les tentatives infructueuses de l'Université de Nimègue, incapable, en dépit des manipulations, de produire une seule preuve en faveur de l'existence d'une Nimègue carolingienne vaut solution du problème : il n'y a plus matière à discussion. L'examen critique des textes qui évoquent le "palais de Noviomagus" les attribue dans leur immense majorité à Noyon. Restent trois textes dénués de détails et de particularités géographiques susceptibles d'en imposer aussi nettement que pour les autres l'attribution à Noyon, pas plus qu'à Nimègue d'ailleurs. Exploiter ce misérable résidu en faveur de Nimègue n'est pas d'un scientifique mais d'un fanatique. Tant d'arguments viennent ruiner la Nimègue carolingienne ! Par son unicité, une résidence carolingienne à Nimègue serait un prodige pour les Pays-Bas. Par son isolement aussi, la plus proche, Aix-la-Chapelle, se trouvant à plus de 120 km plus au sud. Or ce qu'on prétend un **centre administratif important** n'a laissé dans

un rayon de 120 km autour de Nimègue ni charte, ni acte, ni document administratif, ni mention de ceux-ci. Ergo, ce centre si excentré n'a jamais existé.

Toutes les résidences carolingiennes ayant peu ou prou fait office de centres culturels d'où partaient les impulsions dans tous les domaines de la vie sociale, culturelle et ecclésiastique, on devrait en découvrir les effets autour de Nimègue. Or il n'existe dans ce rayon de 120 km aucun vestige historique ou archéologique des Carolingiens : ni construction, ni église, ni domaine, ni monastère, ni tradition, ni légende. Dans toute l'histoire de l'Europe occidentale, si l'on ignore les reconstructions erronées des itinéraires des rois et des empereurs, aucune piste ne mène à Nimègue. Cette carence totale suffit à ruiner la prétendue tradition carolingienne de Nimègue.

18. Conclusion

La résidence de **Noviomagus**, fondée par les Mérovingiens et utilisée par Charlemagne, par les rois ultérieurs et même par les empereurs allemands, exista d'environ 500 à 1047 à Noyon. Cette ville présente toutes les caractéristiques d'une résidence de ce type. Non seulement l'existence d'un palais y est historiquement établie mais elle est aussi la localité à laquelle reviennent en vérité les données qu'on lui a dérobées pour en doter Nimègue.

A **Nimègue**, où, à partir du premier quart du XII^e siècle, certains empereurs allemands résidèrent incidemment, l'empereur Frédéric Barberousse fonda une résidence allemande et édifia en 1155 un puissant château. Nimègue qui apparaît pour la première fois en 1125 sous le nom de Neumaia, reçut en langue de chancellerie le nom de Noviomagus, déjà porté par Noyon. A l'origine, cette homonymie ne procédait pas d'une intention tendancieuse ou falsificatrice. Mais, quelques décennies après la construction du palais, les auteurs allemands commirent l'erreur de confondre le château de Nimègue avec l'ancienne résidence de Charlemagne. Aux Pays-Bas, la conviction que Nimègue était le Noviomagus carolingien ne naquit qu'au XV^e siècle. S'il garde tout ceci à l'esprit, même le profane en histoire n'aura pas de peine à trouver réponse aux questions qu'il se pose. Si ce qui précède n'emporte toujours pas la conviction, qu'on veuille bien suspendre son jugement jusqu'au chapitre consacré à la **Table de Peutinger**. Les données géographiques concernant Noviomagus, l'Île des Bataves, le Renus et le Vahalis, y seront soumises à un examen approfondi et la localisation de la résidence Noviomagus à Noyon y sera établie **avec une absolue certitude**.

Chapitre II

L'ÎLE DES BATAVES

La résidence Noviomagus de Charlemagne jouxtait l'Île des Bataves. Le texte d'Eginhard nous le confirme au VIII^e siècle. Ce voisinage entre Noviomagus et l'Île des Bataves, la **Table de Peutinger** nous le montre près de quatre siècles auparavant. On le mentionne encore plusieurs fois au IX^e siècle dans les relations de raids normands, Noviomagus et la Batua étant nommés côte à côte. Nous avons déjà localisé les Bataves. Nous le referons quand nous aborderons la **Table de Peutinger** et les invasions normandes. Mais comme nous nous sommes imposés d'étudier chaque mythe séparément pour éviter l'intrusion d'un raisonnement en cercle vicieux, nous traiterons ici de l'Île des Bataves, à part de ses corrélations. Les Bataves étant généralement liés à la Betuwe, commençons par examiner ce toponyme. Dérive-t-il de Bataves comme on l'a longtemps supposé ou a-t-il une autre origine ?

19. Le toponyme Betuwe

Les Romains ont quitté les Pays-Bas vers 250 après Jésus-Christ. Les fouilles archéologiques le confirment et chacun en tombe d'accord. L'établissement militaire de Nimègue a même été abandonné plus tôt encore, ce qui d'ailleurs importe peu pour notre propos. Si la Betuwe s'était appelée Batua ou Île des Bataves, le toponyme aurait de toute façon disparu après le départ des Romains. Jusqu'au XI^e siècle, il n'apparaît plus aux Pays-Bas, ni dans les écrits, ni dans les trouvailles archéologiques. Puis voici qu'apparaît un toponyme qui semble être le même. A ce stade, faisons deux constatations. D'une part, à l'époque où apparaît la Betuwe, personne n'avait le moindre souvenir d'un habitat batave en Betuwe. D'autre part la naissance du toponyme ne doit rien à une quelconque mystification ni intention falsificatrice. Après le départ des Romains, on n'entend plus parler de Bataves aux Pays-Bas. Pour la période intermédiaire, qui court jusqu'au XI^e siècle, pas trace en Betuwe de quelque habitation que ce soit. Où sont donc passé les Bataves, qui disparaissent si soudainement de notre histoire, ces gaillards qui, dans nos vieux livres et manuels, ne laissaient pas d'entrer si rapidement aux Pays-Bas, sur leurs troncs évidés, leurs pirogues monoxyles, au fil des eaux du Rhin ? Si leur arrivée constituait déjà une énigme, à accepter si elle était effective, leur disparition sans traces soulève une foule de questions qui requièrent une réponse sensée pour rendre admissible leur venue. Rejetons d'emblée l'idée que les Bataves aient pu disparaître corps et biens tandis que le nom de leur pays se maintenait sous les transgressions pour resurgir au XI^e siècle. Si elle le doit aux Bataves, la Betuwe n'a pu conserver son nom. Il n'y a que dans la Bible que le Verbe de Dieu plane sur les eaux.

Sans doute dotée d'une histoire (inconnue !) antérieure aux transgressions, voici qu'au XI^e siècle la Betuwe apparaît comme une contrée toute neuve qui trouve son pendant dans la Veluwe. C'est dans cette relation qu'il faut chercher le sens du toponyme. Betuwe signifie : terre bonne, fertile, cultivable. Veluwe, le contraire : mauvaise terre. Les deux toponymes forment pendant comme les deux volets d'un diptyque. Ce couple, aux éléments formés tous deux d'un nom et d'un adjectif germaniques, ce serait folie d'en situer un avant Jésus-Christ si l'autre appartient au XI^e siècle. Les deux toponymes sont apparus simultanément au sortir des transgressions, la Betuwe redevenant habitable et cultivable tandis que la Veluwe, inhabitée, prenait de l'importance comme bois et terrain de chasse. Il va sans dire que le toponyme Veluwe n'est pas d'origine romaine : on ne le rencontre ni dans les classiques ni dans les autres sources. Il s'agit d'un mot authentiquement néerlandais, ce qui est donc aussi le cas de Betuwe. Les sources écrites semblent attribuer au toponyme Veluwe une ancienneté plus grande, ce qui, au regard de l'évolution stratigraphique des deux zones, paraît tout à fait acceptable. Mais, vu la brièveté de la période qui sépare leurs apparitions respectives, on ne peut apporter de preuve irréfutable que le toponyme Betuwe soit né par analogie avec Veluwe, l'inverse ayant tout aussi bien pu se produire.

Le terme Bataves signifie hommes de bonne trempe, du moins dans l'interprétation courante. Betuwe et Bataves sont deux termes germaniques qui n'ont en commun que leur adjectif épithète, bet ou bat = bon, actuellement disparu mais que l'on retrouve dans son comparatif néerlandais beter (anglais better et allemand besser). Voilà tout ! De cette coïncidence fortuite, on a déduit tout un pan d'histoire, dès lors qu'on s'est mis aux Pays-Bas à évoquer les Bataves. Les deux mots ne se recouvrent pas, en dépit de leur ressemblance superficielle et des données qui semblaient confirmer leur identité. Une fois ces apparences dissipées, il ne reste qu'une analogie fortuite, qui n'a rien de particulièrement remarquable au regard des autres doublures. Si l'on ne

s'était pas trompé pour Nimègue, personne n'aurait jamais eu l'idée d'un lien entre la Betuwe et les Bataves. Même pour Béthune, l'idée n'est venue à personne, et pourtant la ville pourrait à bon droit revendiquer cette relation. En effet, au XII^e siècle, la Batua s'appelait Bethuana, dont Béthune dérive directement. Le fleuve qui arrose Neufchâtel-en-Bray et se jette dans la Manche près de Dieppe porte ce même nom de Béthune. Dans cette région, le nom des Bataves a disparu, comme du reste tous les noms de tribus germaniques ou gauloises. Et la Betuwe néerlandaise aurait, elle et elle seule, gardé son nom classique ? Allons donc !

20. Veluwe et Betuwe dans les textes.

Les toponymes Veluwe et Betuwe apparaissent pour la première fois sous forme écrite vers le début du XI^e siècle. Un texte de 801 présente le toponyme Felum. La région s'appelle Felowa dans un acte de l'an 838 et Welloe dans un texte de 845. Un texte du monastère de Werden nomme en 855 la Betuwe et la Felua. Un autre de 897 dit "in pago Batawi". Ces mentions sont des plus suspectes parce qu'elles figurent dans des inventaires établis ultérieurement, principalement aux XII^e et XIII^e siècles, que l'on truffait de copies et d'extraits de prétendues chartes. Établies le plus souvent avec une idée derrière la tête, revendication ou allégation de droits quelque part, ces listes sont absolument dénuées de valeur en tant que documents de géographie historique et extrêmement dangereuses pour la toponymie. Les exemples abondent en effet de textes, peut-être authentiques, appliqués par des copistes à un lieu tout différent de celui qu'il concerne en réalité. Il faut dire que certains historiens ont fait plus fort encore : ils ont supposé des interprétations et des localisations que les copistes des XII^e et XIII^e siècles n'avaient envisagées ni de près ni de loin. Je traiterai plus à fond de toponymie au chapitre X. Il existe une deuxième raison de se défier : beaucoup de monastères, ayant été abandonnés pendant ou après les invasions normandes, ont fait l'objet d'une refondation sous le même nom mais en un tout autre lieu voire dans une tout autre contrée. Je reviendrai plus amplement sur ce phénomène. Le monastère de Werden (Allemagne), dont les documents semblent présenter des liens avec la Batua, est une refondation de ce type. La première abbaye, nommée Weretha ou Werethina, se trouvait sur la côte française, à proximité de Sangatte (à Fréthun). Elle fut transférée à Werden vers la fin du IX^e siècle. Il convient d'aborder avec la plus grande prudence les chartes et inventaires des monastères déplacés, le danger étant réel qu'ils aient emporté ou retrouvé leurs documents les plus anciens, lesquels concernaient une région que les moines ne connaissaient plus. Le problème est des plus ardues mais ne laisse pas d'être passionnant quand ces documents monastiques, du fait de la similitude ou de la quasi-similitude des toponymes, se prêtent à une application à deux régions : l'authentique et la légendaire.

Aussi est-il plus sûr de s'en tenir à l'idée que les toponymes Veluwe et Betuwe n'apparaissent qu'au début du XI^e siècle. Si l'on veut néanmoins soutenir l'authenticité des mentions les plus anciennes, cela ne me gêne pas. On ne peut de toute façon tirer de ces textes aucun argument susceptible de relier la Bétuwe aux Bataves. En l'an 1015, Héribert, archevêque de Cologne, donna l'église de Zetten, qui lui avait été confiée par le comte Balderic, à l'église de Deutz. Selon le texte, l'église se trouvait "*dans le pagus appelé vulgairement Betua*". L'acte concerne sans le moindre doute la Betuwe. Pour l'ancienne et authentique Batua, connue depuis les Romains et qu'il faut considérer comme un concept classique, la mention "vulgairement" serait tout à fait hors de propos. Du point de vue de la critique textuelle, l'adverbe marque avec beaucoup de bonheur le départ entre la véritable Île des Bataves et la mythologique. Il indique également que le toponyme est d'origine populaire et ne provient pas d'un terroir historique aux antécédents séculaires.

21. Des Bataves aux Pays-Bas ?

Remettre sur le métier les textes classiques qui mentionnent l'Île de Bataves n'aurait pas de sens. Cela conduirait à d'interminables polémiques opposant deux vues des choses. En effet, historiens et spécialistes de l'antiquité posent en principe que les auteurs romains voulaient réellement désigner les Pays-Bas quand ils parlaient de l'Île des Bataves. Il est difficile voire impossible d'opposer une lecture critique des textes à cet a priori. On s'embourberait dans une discussion stérile sur le point de savoir si les textes anciens sont oui ou non bien traduits et interprétés, discussion qui pourrait prendre des années. En l'occurrence, la démarche à suivre est de tirer tous les jeux des grandes orgues de la saine critique et de faire éclater la fausseté de la tradition des Bataves aux Pays-Bas par la multitude et l'énormité des absurdités qu'elle comporte. Ces absurdités sont si grossières et inimaginables qu'elles dispensent d'une discussion sur les textes.

Des détails fournis par les auteurs classiques, on doit déduire que l'Île des Bataves atteignait la mer par l'un de ses côtés: c'est ainsi d'ailleurs que la **Table de Peutinger** la représente et c'est aussi ce que dit

Ptolémée. Pour étayer les dérivations qu'on prête au toponyme "Île des Bataves", on invoque la Betuwe, **dont la superficie ne couvre même pas le quart de ce que la Table de Peutinger assigne à l'Île des Bataves**. Pour arriver tant bien que mal à faire coller les autres données, les historiens néerlandais se contentent d'étendre l'Île des Bataves jusqu'à la côte, surtout pour pouvoir y placer la Table de Peutinger. En ce cas, la Betuwe est-elle oui ou non l'Île des Bataves ? Si oui, on est obligé de s'en tenir à l'interprétation stricte pour pouvoir justifier l'évolution philologique du toponyme. Si ce n'est pas le cas, tout le raisonnement s'écroule. Il est en effet intolérable d'élargir ou de rétrécir une région au gré des besoins de telle ou telle théorie. Si les Bataves habitaient la totalité des Pays-Bas, comment expliquer qu'ils n'aient laissé leur nom qu'à une petite partie ? Eu égard à l'ordre et à la méthode, oublions le temps des Patriotes où l'on faisait un Batave de tout chien coiffé ! Des descriptions des classiques il ressort en outre que la véritable Île des Bataves était plusieurs fois plus étendue que la Betuwe et même que l'ensemble des Pays-Bas romains : ils en font une région carrée d'environ 80 milles, soit 170 kilomètres, de côté.

A en croire les récits qui ont cours, les Bataves pénétrèrent aux Pays-Bas vers 100 avant Jésus-Christ. Les textes nous apprennent que toute la tribu des Bataves se fixa dans une nouvelle région. Il devait donc s'agir de bien plus que d'une poignée de personnes. Au risque de nous répéter, rappelons qu'il ne reste rien aux Pays-Bas d'une présence à laquelle les textes assignent une durée d'un siècle et demi avant la colonisation romaine. Où étaient donc leurs habitats, où se trouvent leurs établissements et quels en sont les noms germaniques ? Où se trouve Lugdunum Batavorum et leur capitale, l'Oppidum Batavorum ? Nimègue s'est tout bonnement approprié ce titre, mais échoue ici aussi, tout comme pour la colonie carolingienne, à produire la moindre preuve archéologique. La venue des Bataves aux Pays-Bas ne repose que sur des textes en langue étrangère, écrits à Rome et compris de travers aux Pays-Bas. C'est une tradition de papier qu'aucune trouvaille archéologique ne vient confirmer.

La question suivante est encore plus importante : où sont donc passés les Bataves après le III^e siècle ? Les sources l'attestent, la tribu existait toujours. Les Pays-Bas disparaissent de l'histoire et des sources historiques après le III^e siècle pour réapparaître au X^e siècle, au XI^e même en ce qui concerne le toponyme Betuwe. Si la Betuwe était réellement l'Île des Bataves ressuscitée, où s'étaient donc cachés les Bataves pendant tout l'intervalle ? N'ayant jamais posé ces questions, inévitables pour l'historien critique, on était dispensé d'y répondre. Ou n'a-t-on vu que trop clairement qu'elles seraient fatales à une tradition branlante ? Je ne suis pas loin de le croire.

22. Dans les légions romaines

Jules César a soumis la Gaule à l'autorité romaine entre 59 et 51 avant Jésus-Christ. Ses armées n'ont pas dépassé le Nord de la France et la bordure sud de la Belgique actuelle. Ce point est généralement admis car les données historiques et archéologiques l'imposent. Aux Pays-Bas, les vestiges romains ne remontent qu'à environ 50 après Jésus-Christ. Et pourtant, dans son "*De Bello Gallico*", César donne une description précise de l'Île des Bataves, avec des détails dignes d'un témoin oculaire. De ses seules paroles, on ne peut conclure qu'il ait vu lui-même la contrée. Mais d'autres auteurs classiques rapportent que Jules César est bel et bien allé dans l'Île des Bataves : il s'en est embarqué pour l'Angleterre. C'est une absurdité de supposer que César, un siècle avant l'occupation de la Betuwe, alors qu'aucun Romain n'avait encore vu ni foulé le sol de la région, ait voulu désigner la Betuwe en parlant de l'Île des Bataves. N'étant pas "voyant extra-lucide", il décrivait tout simplement une contrée du Nord de la France actuelle. Que la Betuwe, un siècle avant l'occupation romaine, ait pu servir de base stratégique à une invasion de l'Angleterre est une absurdité pire encore. On pourrait à la grande rigueur prêter ce rôle au littoral des Pays-Bas, si l'on pouvait oublier que cela suppose de rallonger indûment son histoire d'un siècle vers le passé. Mais la Betuwe !!! Dans toute l'histoire des Pays-Bas, jamais au grand jamais, cette région n'a eu la moindre importance stratégique ! Que dire d'un projet d'invasion d'un pays d'outre mer, qui suppose une flotte et des ports ! Décidément la tradition des Bataves aux Pays-Bas croule sous les invraisemblances et les impossibilités majeures. Le texte de César sur l'Île des Bataves a toujours tellement gâté la digestion des historiens néerlandais qu'ils en ont conclu à une interpolation, vu l'impossibilité pour César d'en être l'auteur. Qu'on me permette de ne pas même réfuter des faux-fuyants de cet acabit. D'ailleurs on en traitera plus à fond dans le chapitre consacré au Rénus, des documents plus parlants et plus nombreux leur réglant définitivement leur compte.

Les Bataves ont servi en masse dans les légions romaines, tellement nombreux et appréciés qu'ils constituaient à eux seuls des corps d'armée entiers. Les sources mentionnent maintes fois, sous leur nom propre, des cohortes bataves. L'empereur Auguste (de 44 avant Jésus-Christ à 14 après Jésus-Christ - il avait

d'abord pris le nom d'Octavien après son adoption par César) avait **une garde du corps composée de Bataves** et cela donc bien avant l'occupation de la Betuwe! Velleius Paterculus rapporte que le légat impérial Vinicius rendit visite au pays des Bataves en l'an 3 après Jésus-Christ. En l'an 17 après Jésus-Christ, les Bataves apportèrent leur étroite collaboration à la flotte de Varius. En l'an 43, les Romains, aidés par les Bataves, firent une incursion en Angleterre. Tout ceci ne constitue qu'une petite anthologie des renseignements dont nous disposons sur la collaboration militaire entre Romains et Bataves. On pourrait rassembler une série comparable de textes postérieurs à la seconde moitié du III^e siècle, date à laquelle les Romains avaient abandonné le territoire actuel des Pays-Bas. Aussi ces preuves formelles de l'incorporation de Bataves dans les armées romaines longtemps avant et longtemps après l'occupation des Pays-Bas, démontrent-elles à satiété l'inexactitude de la tradition.

S'il est exact que les Néerlandais nourrissent un attachement sentimental pour leur prétendue ascendance batave parce qu'on la leur ressasse depuis le berceau, ils sont tout à fait fondés à protester énergiquement contre l'allure de scandaleux Quislings, de traîtres répugnants que leur donnent les historiens ! Un siècle avant l'invasion de l'ennemi, les Bataves se seraient précipités à sa rencontre pour prendre les armes afin de l'aider à asservir leurs propres compatriotes. Orose rapporte en effet que Jules César conquiert la Gaule essentiellement avec l'aide des Bataves, et Lucien écrit que les Bataves formaient dans son armée des troupes auxiliaires très appréciées. Et lorsque les Romains s'en furent allés, très peu de temps après le sanglant et brutal soulèvement de Civilis, les Bataves auraient continué pendant plus de deux siècles à leur lécher les bottes. Ils leur auraient même traîné aux chausses à travers tout l'empire romain jusqu'à la lointaine Perse ! Epingler une telle absurdité dispenserait presque de souligner l'impossibilité physique pour la Betuwe (et je consens pour ma part qu'on lui adjoigne le reste des Pays-Bas romains) de fournir ces nombreux contingents de soldats.

Les Romains louaient les Bataves pour leur science des armes, leur vélocité et leur virtuosité de cavaliers, leur courage et leur intrépidité, en des termes quasiment identiques à ceux que, bien des siècles plus tard, d'autres écrivains utiliseront pour chanter la grandeur guerrière des Picards. Aucun hasard là-dedans, car les Bataves prennent plus tard le nom de Picards. Les Picards sont restés, des siècles durant, les mercenaires de l'Europe.

Vers le milieu du III^e siècle, bien que les Romains aient quitté les Pays-Bas, abandonnés aux transgressions, les textes continuent sans désespérer à nous parler des Bataves. Ici s'impose une petite chronologie des faits qui se sont déroulés jusque très avant dans le IV^e siècle, l'absurdité devenant monumentale si on tente de les attribuer aux Pays-Bas. En 267, Carausius, Ménapien qui s'était hissé au rang de chef d'escadre et s'était même arrogé une espèce de dignité impériale, commandait une flotte romaine chargée de protéger la côte ouest de la France contre les attaques des Francs et des Saxons. Après son départ momentané pour l'Angleterre, les Francs franchirent le **Renus** et s'établirent dans **l'Île des Bataves**. Par la suite, ils conclurent un accord à ce sujet avec les Romains.

En 357, les Bataves prennent part à la bataille d'Argentoratum (Strasbourg) contre les Alamans. En 350, Constantin 1^{er} exigea de nouvelles troupes, notamment d'importants contingents de Bataves, pour sa guerre contre les Parthes. A Sirmium (Mitrowitz – Hongrie), les Bataves massacrèrent en 363 Lucilianus, qui apportait la nouvelle de la mort de Julianus. En 368, l'empereur Valentinianus s'embarqua pour l'Angleterre avec des troupes bataves. En l'an 366, au cours de sa campagne contre les Germains, il les avait tour à tour critiqués pour leur lâcheté et loués pour leur courage. Sous Valens, les Bataves prirent part à la bataille d'Andrinople (378) : les cohortes bataves se bagarrèrent jusqu'à en venir aux armes avec les soldats romains et on les renvoya en Germanie. Attribuer ces faits à la Bétuwe passe toute borne ! Pour trouver une solution à tous ces événements inexplicables pour eux, les historiens néerlandais sont obligés d'attribuer, tout à fait gratuitement, la soudaine et totale disparition des Bataves aux Pays-Bas à une émigration massive et complète, ce qui est bien le plus grand sophisme de tout l'arsenal des mythes néerlandais.

23. Le soulèvement des Bataves.

Notre nouvelle interprétation de la **Table de Peutinger** et la localisation exacte de l'Île des Bataves contraignent inévitablement à une nouvelle lecture de la relation donnée par Tacite du soulèvement des Bataves (Histoires, livres IV et V). Nous allons la résumer brièvement en mettant l'accent sur les détails géographiques dont Tacite a tissé son récit, sur les peuples et les tribus qui prirent part à la rébellion ou s'en tinrent à l'écart, et sur les forces armées que les Romains ont dû engager pour réduire le soulèvement. Ces trois éléments sont essentiels pour évaluer l'ampleur de la rébellion et déterminer les régions qui furent le théâtre des opérations militaires. Ils prouvent que la rébellion s'appuyait sur un potentiel humain que la Betuwe néerlandaise n'a pas pu

fournir, vu qu'on n'y a retrouvé que quelques fermettes éparses et aucun établissement humain de quelque importance. La faible densité de vestiges archéologiques d'un peuplement indigène de la Betuwe prouve que ce n'est pas le mythe de Nimègue qui est le plus grave dans l'histoire traditionnelle des Pays-Bas, mais bien la présence légendaire des Bataves en Betuwe, quoique ces deux mythes soient frères siamois.

Après la mort de Néron en juin 68 après Jésus-Christ, des luttes sanglantes éclatèrent à Rome entre de puissantes factions qui se combattaient avec acharnement. Ça et là en Germanie, apparurent au sein des légions des conflits découlant de ces luttes de factions. Les sentiments et les griefs nationaux ne tardèrent pas à y jouer leur rôle.

Au départ, on les considéra à Rome comme résultant des difficultés internes de l'empire mais on changea d'avis quand les Bataves en firent une affaire nationale. Ce peuple jouissait vis-à-vis des Romains d'un autre statut que les tribus germaniques et gauloises. Il était exempt d'impôts. Il s'était déjà illustré dans les guerres gauloises et germaniques par sa valeur guerrière, sa fidélité et son loyalisme – César avait, dès 50 avant Jésus-Christ, bénéficié de son aide pour soumettre la Gaule ! -. Il avait surtout joué un rôle déterminant dans la conquête de l'Angleterre, pays principalement maintenu sous le joug de Rome par des cohortes bataves. Il était surtout célèbre par sa cavalerie (songez aux Picards !). Les notables de la nation avaient devancé les autres dans l'alliance avec les Romains. Cette alliance se traduisait notamment par la livraison de nombreux soldats aux légions romaines, où les Bataves constituaient des cohortes distinctes. A cette époque, leurs chefs étaient Julius Paulus et Julius Civilis, de sang royal. Accusé de trahison, Julius Paulus avait été mis à mort. Civilis avait été amené enchaîné à Rome pour y être jugé par l'empereur Néron. On finit pas le relâcher pour lui permettre de contribuer à rétablir l'ordre en Germanie.

Sur l'ordre de Vitellius, général en chef des légions de Germanie, on organisa chez les Bataves une énorme et brutale levée de troupes. On enrôla même des vieillards et des malades pour les obliger à acheter leur démobilisation, ce qui mit le comble à l'irritation. Civilis, qui n'avait toujours pas digéré son ignominieuse arrestation, rassembla ses compatriotes et sut les convaincre de prendre les armes contre les Romains. Au départ, il fit passer le soulèvement pour une adhésion au parti de Vespasien, mais ses intentions ne tardèrent pas à apparaître : libérer son pays et ceux des autres de la domination romaine. Il envoya un message aux **Caninéfates** qui habitaient sur la côte une partie du pays batave et aussi aux cohortes de Bataves qui avaient combattu en Angleterre et se trouvaient alors en garnison à Mayence. Brinno, chef des Caninéfates, fit appel aux **Frisones** (Flamands). Tous ensemble, ils attaquèrent quelques quartiers d'hivers proches de l'**Océan** (Atlantique). Dans cette région, les Romains résistèrent à peine. Vitellius avait rassemblé chez les **Nerviens** (Bavay) et les **Tungri** (Tournai) une armée mal organisée et mécontente.

Après ces préliminaires, Civilis se vit contraint de se découvrir. Il rassembla une armée de Bataves, de Caninéfates et de Frisons et marcha contre Vitellius. Après une escarmouche, une cohorte de **Tungri** (Tournai) déserta pour se joindre à lui. Une partie de la flotte romaine (stationnée à Boulogne et sur les cours d'eau du Nord de la France) se joignit également au soulèvement, ce qui permit aux Bataves de disposer de bateaux et d'armes. A ce point du récit et par la suite, on évoque le **Renus**. Il va sans dire que ce Renus ne peut être le Rhin allemand et néerlandais (voir le chapitre consacré au Renus).

Au cours d'un engagement entre Bataves et Romains, ces derniers furent battus. Tacite ne mentionne pas l'emplacement de la bataille. On peut toutefois conclure de son récit que les Romains quittèrent l'Île des Bataves, repli qui eut lieu vers la fin d'août 69. La renommée de Civilis se répandit à travers la **Germanie** et la **Gaule**. Civilis renvoya dans leurs foyers les prisonniers de guerre gaulois. Les Bataves, disait-il, bien qu'exempts d'impôts, avaient pris les armes contre l'opresseur. Qu'arriverait-il si les autres Gaulois voulaient eux aussi secouer le joug honni ? La cavalerie batave avait jadis battu les **Eduens** (Autun) et les **Arvernes** (Clermont-Ferrand). Il était par trop stupide que la Gaule fût vaincue par ses propres soldats.

Flaccus Hordeonius, la plus haute autorité romaine en Germanie, fit mine de n'accorder aucune importance à la victoire de Civilis. Lorsque les envoyés l'eurent informé que le nom des Romains avait été balayé de l'Île des Bataves, il donna mission au légat Lupercus de marcher sur l'ennemi avec **deux légions**. Ces légions étaient constituées d'**Ubiens** (Cologne) et la cavalerie de **Trévires** (Trèves). Lupercus fit irruption dans l'Île des Bataves, adjoignit à son armée un détachement de cavalerie batave, qui l'abandonna du reste au début de la bataille pour rejoindre Civilis. Dès le début du combat, les Ubiens et les Trévires prirent la fuite. Un détachement de **Tungri** (Tournai) se rallia également à Civilis. Pendant ce temps, quelques cohortes de Bataves et de Caninéfates, envoyées à Rome par Vitellius, rebroussèrent chemin. Hordeonius essaya de les intercepter à Bonn. Le commandant local disposait de 3.000 légionnaires, renforcés à la hâte par des Belges inexpérimentés. Les Bataves, tous vétérans endurcis au combat, battirent aisément leurs adversaires. Ils invoquèrent l'excuse qu'ils n'avaient pas voulu le combat et continuèrent leur route, évitant à dessein Cologne.

Civilis fit prêter à ses troupes un serment de fidélité à l'empereur Vespasien, notamment pour continuer à donner l'impression qu'il combattait pour une cause romaine. Il envoya aux légions vaincues une invitation à prêter le même serment. Celles-ci lui firent parvenir une réponse injurieuse. Là-dessus, Civilis mobilisa tout le peuple des Bataves. Entre-temps, les Romains avaient fortifié **Vetera-Verviers** ; pour empêcher l'ennemi de s'y fortifier, ils avaient fait démolir l'établissement civil proche du camp militaire. Civilis marcha sur Vetera. Il commandait le centre des forces armées, composé de troupes d'élite bataves. Sur les rives du **Renus** (entendez de la Meuse), il lança en avant des bandes germaniques, pendant que sa cavalerie s'égaillait largement dans la contrée. Dans le même temps, la flotte descendait le fleuve. Après un premier assaut furieux que Tacite détaille d'une plume alerte et qui ne put emporter la décision, Civilis mit le siège devant Vetera-Verviers, et le maintint longtemps. Entre-temps, des incidents et des troubles avaient éclaté à Bonn et à Cologne au sein des légions germaniques et des troupes auxiliaires. Diverses villes germaniques voulaient également se détacher de Rome. Dans quelques cas de mutinerie, le général en chef romain réagit sévèrement en prononçant des peines de mort, si bien qu'il parvint malgré tout à tenir ses troupes en main. Vocula fut chargé de la réorganisation des forces armées et de la contre-offensive. Il rassembla les troupes à **Novaesium-Neuss**. Puis il attaqua Civilis. Mais, comme les Bataves continuaient le siège de Vetera-Verviers, il établit son camp à **Gelduba-Gulpen** (Limbourg néerlandais). Il fit piller par ses troupes la contrée voisine, peuplée de Cugerni (Liège ou Maastricht) qui avaient pris parti pour Civilis.

Civilis se réjouissait de voir de plus en plus de Germains se rallier à lui. Il donna l'ordre de piller le pays des **Ubiens** (Cologne) et des **Trévires** (Trèves). Il fit franchir la Meuse à un détachement pour aider les Ménapiens (Cassel) et les Morins (Thérouanne et Boulogne). Il en voulait surtout aux Ubiens qui s'étaient retranchés dans la place forte de **Marcodurum** (Düren). Civilis attaqua de nuit **Gelduba-Gulpen** mais, ayant échoué à prendre la fortification, il mit le siège devant. Des troupes auxiliaires gauloises prêtèrent bien serment aux Romains mais Tacite dit qu'on pouvait voir à leur visage que c'était sans conviction. L'armée romaine était habitée par l'incertitude et la méfiance. Les légions de **Gelduba-Gulpen** étaient gagnées par le désordre. Civilis attisa encore cette méfiance en tenant à un Trévire qu'on lui avait envoyé un discours plein de flamme pour les convaincre de rejoindre ses rangs. On y trouve une phrase qui présente un intérêt énorme pour l'histoire mais qu'on a toujours escamotée: *"J'étais préfet d'une cohorte et j'ai commencé le combat avec les Caninéfates et les Bataves, petite partie de la Gaule."* De leur côté, les assiégés essayaient de persuader Civilis de renoncer à son entreprise. Ce dernier chargea quelques cohortes de vétérans d'attaquer les quartiers d'hiver d'**Asciburgium-Aix-la-Chapelle**. Un nouvel assaut contre **Gelduba-Gulpen** avorta également. La fortune des armes tourna à l'avantage des Romains lorsqu'au plus fort du combat, des troupes auxiliaires arrivèrent soudain de **Neuss** et de **Mayence** et mirent les Bataves en fuite. Chez les nôtres, dit Tacite, il y eut beaucoup de tués, mais, chez les Bataves, les meilleurs guerriers périrent. Vocula n'exploita pas sa victoire si bien que les légions de **Vetera-Verviers** restèrent assiégées : c'était Civilis en personne qui commandait le siège. Quelques jours plus tard, Vocula frappa un grand coup et délogea les Bataves. Dans sa fuite, Civilis tomba de cheval si bien que le bruit courut qu'il était blessé ou mort. Vocula ne poursuivit pas les Bataves. Il fit renforcer les fortifications de **Vetera-Verviers** et dépêcha une partie de la garnison à **Neuss** pour y chercher des vivres.

Civilis épargna le premier convoi mais attaqua le suivant. Alors que les cohortes retournaient par Gelduba-Gulpen, elles y trouvèrent les Bataves en position de combat. La bataille demeura indécise mais les Romains parvinrent à gagner le camp. Vocula décida de prendre ses quartiers d'hiver à Neuss. En plus de ses propres troupes, il emmena 1.000 hommes des légions 5 et 15 et laissa le reste à **Vetera-Verviers**. Dans cette garnison, qui s'estimait sacrifiée, le mécontentement s'exprimait à voix haute. Civilis reprit le siège de Vetera-Verviers, poursuivit Vocula, s'empara au passage de Gelduba-Gulpen et ne s'arrêta qu'à courte distance de **Neuss**. Les troupes romaines exigèrent de l'argent et, Hordeonius leur en ayant donné, se lancèrent dans une bacchanale endiablée. Hordeonius fut assassiné dans la nuit. Vocula réussit à s'enfuir déguisé en esclave. Les hommes de la **première**, de la **quatrième** et de la **dix-huitième** légion se laissèrent persuader par Vocula et partirent avec lui pour **Mayence** qui était assiégée par des **Cattes** (Mont des Cats), des **Usipètes** (voisins des Ménapiens de Cassel) et des **Mattiaques** (inconnus, Tacite dans la **Germanie** les situe entre les Cattes et les Bataves. Vers la fin de l'an 69, les Trévires (Trèves) se joignirent au soulèvement.

Après l'incendie du Capitole et l'entrée en fonction d'un nouveau gouvernement à Rome, on ordonna aux meilleures légions de partir pour la Germanie afin d'y rétablir l'ordre. Entre-temps des contacts avaient eu lieu entre Civilis et quelques notables gaulois. Le plus important d'entre eux était Classicus, préfet de la cavalerie à Trèves, qui se rallia à Civilis avec le **Trévire** Tutor et le **Lingon** (Langres) Sabinus. Ils se réunirent à Cologne. Le magistrat de Cologne se tint à l'écart de l'affaire ; toutefois des **Ubiens** (Cologne) et des **Tungri** (Tournai) assistaient à la réunion. Les Trévires et les Lingons incitaient au soulèvement ouvert. On envoya des messagers

en Gaule pour pousser les villes à la guerre. Vocula fut averti du complot. Il ne pouvait rien entreprendre, vu qu'il ne se fiait pas à ses troupes mais il se porta en janvier 70 à **Cologne**. Brinno vint l'y rencontrer. Ce Brinno avait été banni chez les Frisons (Flamands) par Civilis. Il se faisait fort de ramener les Bataves sous le joug de Rome. Vocula lui confia une petite armée. Mais Brinno n'osa pas marcher contre les Bataves. Il se contenta d'empoisonner quelque peu les **Caninéfates** et les **Marsaci** de la côte au-dessus de Boulogne.

Vocula décida de briser le siège de **Vetera-Verviers**. Quand il arriva sur les lieux, Classicus et Tutor désertèrent et rejoignirent Civilis. Vocula renonça au combat et fit retraite vers Neuss avec le reste de son armée. Les Gaulois le suivirent pas à pas et s'établirent dans un camp situé à courte distance de **Neuss**. A Vetera-Verviers, la situation des assiégés était critique. Ils étaient tenaillés par la faim : on ne trouvait plus le moindre brin d'herbe entre les pierres. Après avoir parlementé avec Civilis, ils prêtèrent un serment de fidélité à la cause gauloise et se rendirent. Bien qu'on leur eût promis de pouvoir se retirer librement, la plupart d'entre eux furent massacrés. On mit le feu au camp. La **quatorzième légion** partit de **Neuss à Trèves**. Civilis et Classicus reçurent le ralliement de Cologne. Tous les camps militaires furent rasés et incendiés. Les insurgés évitèrent toutefois Mayence et Windisch, vraisemblablement parce que les légions qui y stationnaient ne se laissaient pas provoquer au combat. Désormais, d'autres tribus se joignaient à eux : les **Baetasi** (inconnus) et les **Nerviens** (Bavay). Commandés par Sabinus, les **Lingons** (Langres) attaquèrent les **Séquanes** (Besançon), mais ils furent honteusement battus. Tout ceci eut pour conséquence que d'autres tribus qui hésitaient encore à prendre part à la rébellion finirent par se raviser. Les **Rèmes** (Reims) rassemblèrent les tribus gauloises pour délibérer sur le parti à prendre : l'indépendance ou la paix. Rome réfléchissait à la situation. Elle dirigea **huit légions de vétérans** vers le théâtre des combats. Huit légions !!! O, Betuwe ! O, Bétuwe !

A l'assemblée de Reims, les Trévires (Trèves) et les Lingons (Langres) plaidèrent avec feu une extension du soulèvement. Les tribus gauloises, surtout les Rèmes (Reims), mettaient en garde contre les importantes forces militaires qui arrivaient et ne voyaient plus de salut dans la libération de la Gaule. Tutor, qui aurait en fait dû verrouiller le flanc sud des Alpes, errait çà et là entre Mayence, **Bonn** et **Bingen**, où son armée fut battue. Les légions romaines de Neuss, de Bonn et de Trèves furent regroupées sur le territoire des **Médiomatrices** (Metz). Le nouveau général en chef, Cerialis, arriva à Mayence. S'estimant capable de mener la lutte avec les légions permanentes, il renvoya dans leurs foyers les dernières levées de Gaulois, ce qui plut fort aux cités gauloises. Cerialis marcha avec ses troupes sur **Rigodulum-Riol** (à 10 km de Trèves) où s'accrochait un parti de Trévires qu'il battit. Le jour suivant, il entra dans Trèves. Ses soldats voulaient mettre la ville à sac. Les légions décimées de Metz firent leur jonction avec lui. Elles étaient si déprimées que Cerialis réussit à retenir son armée de piller en invoquant leur situation. Il convoqua les **Trévires** et les **Lingons**. Au cours de sa harangue, il attisa adroitement les vieilles rivalités entre Germains et Gaulois et leur représenta qu'ils se trouvaient beaucoup mieux de l'autorité romaine que de l'oppression germanique. Civilis et Classicus proposèrent à Cerialis de le reconnaître comme empereur de Gaule s'il leur accordait la liberté dans leur propre pays. Cerialis ne répondit même pas à leur lettre.

Parmi les Germains, au nombre desquels Tacite semble aussi compter les Bataves (mais ailleurs il les appelle Gaulois), apparurent de grands désaccords sur la tactique à suivre. Civilis voulait attendre la jonction des peuples d'outre-Rhin. Tutor pensait qu'un tel ajournement donnerait aux Romains la possibilité de se regrouper et d'attendre la venue des nouvelles légions. Classicus finit par obtenir qu'on lançât une attaque contre Trèves, laquelle eut lieu dans la seconde moitié de juin. La chance commença par sourire aux Bataves. Ils avaient enlevé le camp et occupé un pont sur la Moselle. La 21^e légion tint bon et commença à repousser l'ennemi. C'est alors que la fortune des armes tourna, car l'armée de Civilis, qui se pensait sûre de son affaire, s'était déjà mise à piller.

Après ce succès romain, ceux de Cologne furent les premiers à abandonner Civilis. Avec des **Chauques** et des **Frison**s (originaires les uns et les autres de la côte flamande), les insurgés marchèrent sur Cologne. Ils avaient déjà atteint Zülpich quand ils furent massacrés par les habitants de Cologne. A l'ouest aussi des dangers guettaient les Bataves. La **quatorzième légion**, arrivée d'Angleterre, constituait, avec la flotte britannique, une menace. Civilis craignait une attaque sur l'île des Bataves. Mais cette légion marcha sur les **Nerviens** (Bavay) et les **Tungri** (Tournai), qui se rendirent. La flotte fut attaquée avec quelque succès par les **Caninéfates**, qui battirent également une partie des Nerviens qui avaient été envoyés sur la côte. Près de **Neuss**, Classicus vainquit une partie de la cavalerie romaine, ce qui n'empêcha pas les Romains de conserver la ville. Sur ces entrefaites, Domitien était arrivé dans le sud de la Gaule. Il voulait prendre part au combat. Mais sa suite lui représenta qu'il ne convenait pas à un empereur de se jeter dans une guerre presque terminée. Il n'avait qu'à laisser les Bataves et les Caninéfates à ses subalternes. Voilà pourquoi Domitien resta à Lyon. Tacite conclut là-dessus le livre IV de ses **Histoires**.

Après la défaite de Trèves, Civilis rassembla ses troupes près de **Vetera-Verviers**. Cerialis le poursuivait. Il avait reçu en renfort la **seconde**, la **treizième** et la **quatorzième** légion. Civilis avait fait barrer le Renus (entendez la Meuse) par une digue, si bien qu'un large secteur était inondé, ce qui constituait une gêne sérieuse pour des Romains lourdement armés. La bataille commença mal pour les Romains. Elle reprit le jour suivant : les Germains essayaient surtout d'attirer les Romains dans les marais. Un traître batave indiqua à Cerialis un chemin qui permettrait à la cavalerie romaine d'attaquer les Germains dans le dos. L'attaque réussit et jeta la confusion parmi les Bataves, qui prirent la fuite. Le lendemain, la **quatorzième** légion partit pour la Germanie. Elle fut remplacée par la **seconde** qui arrivait d'Espagne. Civilis reçut encore quelques renforts des **Chauques**. Il n'osa pas défendre l'**Oppidum Batavorum-Béthune** et se retira plus profondément dans l'Île des Bataves, rompit le batardeau que Drusus avait jadis établi dans le Renus (probablement en relation avec la Deûle), sachant que les Romains n'avaient pas de bateaux pour jeter un pont. La guerre n'était pas encore terminée. Civilis lança dans l'offensive quatre colonnes : une contre la dixième légion à **Arenacum-Annois**, une contre la **deuxième** légion à **Oppidum Batavorum-Béthune**, et deux contre **Grinnes-Grivesnes** et **Vada-Vadancourt** à 33 kilomètres au sud-ouest d'Amiens, où étaient stationnées des troupes auxiliaires de cavalerie et d'infanterie.

A **Grinnes-Grivesnes** et **Vada-Vadencourt**, la situation était critique pour les Romains. Civilis attaquait Vada lui-même. Cependant Cerialis arriva à temps avec sa cavalerie d'élite pour disperser les Bataves. Civilis ne put sauver sa vie qu'en abandonnant son cheval et en fuyant à la nage. Quelques jours plus tard, Cerialis partit inspecter les camps de **Neuss** et de **Bonn**. Il s'en retourna par voie d'eau, donc par le Rhin et la Moselle. Une nuit, il y eut une attaque surprise des Germains qui massacrèrent tous les occupants du camp. Cerialis échappa à la mort parce qu'il n'était pas dans le camp mais passait la nuit chez une "belle de Cologne". Une partie des Germains enlevèrent la flotte, qu'ils emmenèrent le lendemain par la Lupia (la Luve). Civilis la passa en revue – plus pour narguer les Romains que dans un but concret – dans une baie où **"l'embouchure de la Mosa reçoit le Renus et se jette dans l'Océan"**. Ce texte mystérieux, compris et localisé de travers des siècles durant, est expliqué dans le chapitre consacré au Renus. Le lieu évoqué ne se trouvait pas du tout aux Pays-Bas mais dans le nord-ouest de la France. Cette bravade ne fit pas impression sur Cerialis. Il continua à dévaster l'Île des Bataves. Entre-temps, l'automne 70 était arrivé avec son cortège de pluies et d'inondations qui donnèrent plutôt à l'Île des Bataves l'allure d'un marécage. Les Bataves et les tribus alliées commençaient à en avoir assez de la guerre. Civilis était en fuite. Il comprit bien qu'il ne trouverait plus de soutien nulle part. Il chercha à obtenir une entrevue avec Cerialis. Sur les deux tronçons d'un pont détruit en son milieu qui franchissait la **Navalia** (la Nave près de Lillers dans les environs de Béthune), les deux généraux s'entretenirent et Civilis se soumit à nouveau à l'autorité des Romains. Ici, le récit de Tacite s'arrête de façon abrupte, la suite de ses Histoires s'étant perdue.

Conclusion

Une fois situé correctement, le compte rendu de Tacite fait du mythe des Bataves aux Pays-Bas une farce de première grandeur. La Betuwe néerlandaise, qu'une seule légion romaine pourrait fouler aux pieds en une matinée pour la laminer tout à fait dans l'après-midi, aurait résisté **deux ans** à la puissante Rome, aurait occupé **plus de dix légions** et aurait entraîné **des tribus gauloises jusqu'au centre de la France** ! Cette thèse est d'une si impensable absurdité – mieux vaudrait parler de monstruosité – qu'il est incompréhensible qu'on n'ait pas saisi plus tôt à quel point elle était intenable. Les opérations militaires se sont déroulées entre Neuss, Cologne, Bonn, Mayence, Trèves, Aix-la-Chapelle, Gulpen, Verviers, Béthune, Grivesnes, Vaudancourt, Annois et la côte entre Boulogne et la Flandre. Le récit ne comporte aucun détail que l'on puisse avec quelque raison situer aux Pays-Bas et moins encore en Betuwe.

Il arrive plus d'une fois, au cours de mises au clair de ce genre, que des preuves complémentaires surgissent d'où on ne les attend pas. Dans ***l'Histoire de la Picardie*** sous la direction de Robert Fossier, parue en 1974 chez Privat, on peut lire, page 67: *"vers 69-70, la révolte de Civilis semble avoir eu des répercussions ici (= en Picardie), car les fouilles révèlent, à ce moment, des destructions brutales."* Ma reconstitution des faits est donc confirmée par l'archéologie. Toutefois, ce n'est pas de *"répercussions"* qu'il convient de parler, la Picardie étant le théâtre authentique et premier du soulèvement. Le récit de Tacite étant enfin correctement situé, diverses autres données archéologiques du Nord de la France et de Belgique recevront un contexte et une explication plus satisfaisants, Tacite, peu soucieux de nommer toutes les localités où quelque chose s'était passé, n'ayant relaté que les grandes lignes du soulèvement. On sait par exemple qu'après la victoire, Cerialis se mit en devoir de dévaster l'Île des Bataves, c'est-à-dire essentiellement l'habitat.

24. La Légion Decima Gemina.

Le cœur de la question une fois éclairci, on peut se dispenser de réfuter l'application, apparemment plausible, de détails aux Pays-Bas. Nous en retrouverons plusieurs dans un autre contexte. Epinglons toutefois une déduction inexacte. La présence à Nimègue de la **Legio Decima Gemina**, qui est un fait avéré, est considérée comme une confirmation de la thèse qui prête le soulèvement des Bataves à la Betuwe. Tacite rapporte en effet qu'une Legio Decima fut engagée contre les Bataves. On supposait qu'après 70, donc vers la fin du soulèvement ou juste après, cette légion avait été cantonnée à Nimègue, dans de vastes quartiers militaires, pour tenir les Bataves en respect et les dissuader, par la crainte qu'elle inspirait, de récidiver. Cette déduction boîte des deux jambes. Il y avait en effet deux "dixièmes légions" : l'une, la Legio Decima, l'autre la Legio Decima Gemina = la dixième légion jumelle. Ce phénomène n'est pas particulier à la seule dixième. La certitude que la Légion de Nimègue ait été engagée contre les Bataves s'en trouve déjà réduite de moitié. L'autre moitié est réduite à néant par les arguments suivants. On peut supposer que les Romains ont gouverné avec autant de sagesse que tous les autres conquérants ou colonisateurs. On préférerait ne pas utiliser comme troupes d'occupation celles qui avaient soumis un peuple ou une tribu parce que cela entretenait une haine durable chez les vaincus et un gros risque de nouveaux soulèvements. Du reste, c'était rarement la pitié pour les vaincus qui inspirait cette façon de faire : les généraux préféraient éviter que les troupes aguerries qui s'étaient distinguées dans le combat ne moisissent dans l'inactivité et l'indolence.

La Legio Decima Gemina fut déplacée de Nimègue en Hongrie. Trouvées à Budapest, les traces les plus anciennes de la légion, doivent être datées des environs de l'an 105 après Jésus-Christ, date qui trouve confirmation dans le fait que c'est à cette même époque que l'établissement militaire de Nimègue est abandonné pour de bon. Pour autant qu'on sache, cette légion n'est plus retournée aux Pays-Bas, ni même en Europe occidentale. Les vestiges de la légion mis au jour en France à Norroy (près de Pont-à-Aleson), doivent être situées chronologiquement avant le séjour à Nimègue. L'autel votif élevé en ce lieu par la légion prouve qu'elle y a eu ses quartiers. Si l'on veut continuer à donner à la Legio Decima Gemina, que nous retrouvons plus tard à Nimègue, l'honneur d'avoir combattu les Bataves (ce qui n'est acceptable qu'à 50%), les données archéologiques prouvent très positivement que les combats se sont déroulés sur le sol français, puisqu'à l'époque de l'insurrection la légion était cantonnée en Haute-Moselle.

Aux Pays-Bas, on a trouvé quelques pierres commémoratives de Bataves, une à Monster, une autre à Ruimel, la troisième en Betuwe. La lecture des inscriptions ne prouve pas que les Bataves aient habité les Pays-Bas. On rencontre des pierres commémoratives, des autels votifs et des pierres tombales de Bataves dans tout l'ancien empire romain, ce qui n'a rien d'étonnant vu le grand nombre de Bataves enrôlés dans les armées romaines. Van Schevichaven, ancien archiviste de Nimègue, a signalé un grand nombre de pierres portant des épitaphes de guerriers bataves, trouvées de ci de là au gré de ses voyages au Moyen Orient. Byvank en a considérablement allongé la liste. Il apparaît que des Bataves ont séjourné jusqu'aux confins de l'empire romain, si bien que les trois pierres néerlandaises ne prouvent rien quant à l'habitat batave. On a trouvé à Nimègue la pierre d'un Morin de la région entre Saint-Omer et Boulogne, un peu comme si notre homme voulait mettre en garde : *"Attention ! Je laisse ici une pierre, mais je viens du Nord de la France !"*. Les pierres commémoratives et les autels votifs n'ont presque jamais été érigés dans la patrie de celui dont elles rappellent le souvenir, leur érection étant au contraire une coutume de Romains expatriés.

Certains mettent l'accent sur le mot Île. Le prenant au pied de la lettre, ils invoquent l'absence dans le Nord de la France d'îles véritables pour attribuer à la Betuwe toutes les données qui concernent les Bataves. Bien que l'argument soit mineur et sente l'échappatoire aux absurdités avancées, la critique textuelle peut toutefois en démontrer l'inanité. Les auteurs romains et médiévaux n'utilisent pas toujours le terme île dans sa stricte acception de terre complètement entourée d'eau. Ils donnent également ce nom à une presqu'île. Aussi est-ce une erreur d'attribuer à ce terme un sens géographique étroit si l'on n'est pas sûr que telle était bien l'intention du scripteur. La ville de Lille s'appelait autrefois Insula – Île. Quoique entourée de ruisseaux et de ruisseaux, elle n'a jamais été une île véritable. L'Île de France, quoique délimitée par d'importants cours d'eau, n'est pas davantage une île au sens plein du mot. Les auteurs classiques mentionnent en outre dans l'Île des Bataves d'importants travaux hydrauliques, même si les détails qu'ils fournissent sont loin d'être clairs et facilement localisables. On peut pourtant en déduire avec une grande probabilité que l'Île des Bataves était bien une île à l'origine mais que des travaux la rendirent accessible par voie terrestre. En effet, à la fin de l'insurrection, quand Civilis comprit que sa cause était perdue et qu'il voulut se retrancher dans l'Île des Bataves, il fit ruiner plusieurs de ces ouvrages pour lui rendre son insularité. Soit dit entre parenthèses, les historiens et archéologues néerlandais ont toujours échoué à imaginer un scénario d'interventions hydrauliques applicable à la

Betuwe, au Rhin ou au Waal. La multiplicité et les contradictions des hypothèses prouvent assez qu'ils s'évertuent à plaquer des textes sur une région qu'ils ne concernent pas.

25. La véritable île des Bataves.

Mais assez de controverses ! Le temps est venu de nous mettre en quête du vrai pays des Bataves, guidés de préférence par les informations des auteurs classiques. L'expression **Laeti Batavorum** est la première à piquer notre curiosité. Les "Laeti" étaient des autochtones qui, au service des Romains, jouissaient d'un statut particulier, une sorte de colons qui se voyaient attribuer des parties du domaine de l'Etat aux fins de les cultiver et de les mettre en valeur. Des "Laeti" des Bataves habitaient à Bayeux en Normandie, à Arras et à Noyon. Certains ont eu le front d'avancer qu'ils venaient de Betuwe, d'autres escamotent adroitement ce détail gênant.

Il est un texte qu'on chercherait en vain dans les ouvrages néerlandais, c'est celui d'Orose, auteur classique du début du V^e siècle. Il faut dire qu'il est en contradiction flagrante avec les conceptions courantes. Il convient de le citer intégralement car voilà déjà assez longtemps qu'on le passe sous silence. Orose dit textuellement: *"Britannia, une île de l'Océan, s'étend en longueur vers le nord. Au sud, elle fait face à la Gaule. Sur la côte, de l'autre côté de la mer et la plus proche de la Gaule, se trouve la ville de Rutupi-portus (Richborough), d'où l'on a vue sur les Ménapiens et les Bataves, non loin des Morins qui habitent au sud"*.

Ce texte ne laisse rien à désirer en fait de clarté. Les Bataves habitaient le secteur du continent qui jouxte l'Angleterre, à partir de laquelle l'on peut même voir les Bataves qui habitent tout à côté des Morins, établis entre Saint-Omer et Boulogne. On croyait précédemment que cet auteur était seul à donner cette information et l'on en concluait qu'il se trompait. Mais bientôt, quand il apparaîtra que les données de Ptolémée et de la **Table de Peutinger** désignent avec une égale clarté le Nord de la France, le texte prendra valeur de preuve définitive. Orose situe des Bataves près du Cap Gris-Nez et du Cap Blanc-Nez, seuls points du continent d'où, par temps clair, l'on puisse voir l'Angleterre. Qu'on me permette de signaler en passant que je n'annonce rien de nouveau ni d'inouï quant à l'habitat de Bataves. Je ne fais que recopier Orose.

Le commentaire qu'un chroniqueur de l'abbaye de Watten (au nord de Saint-Omer) fait de ce texte au XI^e siècle est tout aussi intéressant. Son manuscrit date donc d'avant la mystification de Nimègue et précède de quelque six siècles la localisation des Bataves aux Pays-Bas. Il nous révèle en même temps que, dans le propre pays des anciens Bataves, leur souvenir s'était déjà passablement estompé à l'époque, ce qui n'a rien d'étonnant. Voici ce qu'il écrit: *"Je pense que les anciens Bataves se sont mêlés aux habitants de Watten. C'est nous en effet qui occupons leur pays ; nous avons construit sur leurs ruines et nous avons restauré ce qu'ils avaient laissé derrière eux. Même notre nom, nous le tenons d'eux, bien que quelques lettres en soient changées. Ce nom, nous ne leur avons pas emprunté mais nous le possédons par droit d'héritage. Pour celui qui, avec les historiens, connaît les environs et la situation de notre région, il ne souffre pas le moindre doute que Guatines ou Guatinum (Watten) se confond avec l'ancienne ville des Ménapiens. Ces Ménapiens sont aussi appelés Bataves par les professionnels de l'histoire, bien qu'on ne sache pas sur quel événement cette identité s'appuie ni quel sort en a décidé ainsi. En effet, dans ses Annales, Orose mentionne déjà les deux noms quand il décrit l'exacte situation des lieux et des îles: (ici notre chroniqueur cite le texte d'Orose donné ci-dessus et poursuit) Eh bien, vu que nous savons que Rutupi-portus se trouve sur le côté sud de l'île et de plus que les Ménapiens et les Bataves habitaient au nord des Morins, que les deux pays sont séparés par la même mer et que les habitants des deux côtes ont vue sur la côte opposée, il n'y a aucun doute que les anciens Guatinenses (habitants de Watten) soient à bon droit appelés Bataves par les auteurs. Les historiens les décrivent de telle façon qu'ils se distinguent des autres peuples par une certaine cruauté sauvage, mais cette caractéristique n'est née chez eux que de leur résistance à la domination romaine."*

Notre chroniqueur prend la peine d'excuser quelque peu ses "sauvages" ancêtres, à la différence des historiens néerlandais qui dépeignent leurs aïeux comme des lèche-bottes sans scrupules à l'âme vile et servile. Il corrige Orose sur un point important : alors que celui-ci écrit que d'Angleterre on peut voir les Ménapiens et les Bataves, il dit avec raison et beaucoup plus exactement que **les habitants des deux côtes ont vue sur la côte opposée**. Au Cap Blanc-Nez, on peut en effet voir la côte anglaise mais on ne peut distinguer les gens.

26. Saint-Vaast d'Arras.

En dehors de leurs relations avec la résidence Noviomagus, la **Table de Peutinger** et les invasions des Normands, relations dont nous faisons abstraction ici, les sources du Haut Moyen Age contiennent encore quelques mentions de la Batua. Celles-ci aussi doivent être replacées dans la région qui est la leur. On situe

entre 673 et 391 un acte (non daté) de Théodoric 1^{er}, roi de Neustrie et de Bourgogne, dans lequel il confirme quelques donations à l'abbaye Saint-Vaast d'Arras. Les biens concernés se situaient "*dans le canton d'Arras ; en Vermandois; dans la Batua : Rexna, Wulfara avec la chapelle, Rothem et l'autre Rothem ; dans le canton d'Haspres...*"

Le fait de placer des biens sis en Batua parmi d'autres régions françaises doit déjà nous mettre la puce à l'oreille. Il n'est nullement impossible en soi (mais cela ne laisserait pas d'être étrange pour une période aussi reculée) qu'une abbaye d'Arras ait pu obtenir des biens dans la Betuwe néerlandaise. Par contre, ce qui serait étrange et même inacceptable, c'est que le roi de Neustrie disposât de biens situés en Betuwe. Une bulle du pape Jean, promulguée en 875 et qui concerne les mêmes biens, contient quelques éléments qui empêchent de faire de la Batua la Betuwe. Le pape dit en effet que l'empereur lui avait demandé d'approuver ces donations, que lui l'empereur avait faites et qu'il avait soumises à la confirmation des "Evêques de la Gaule". Il s'ensuit que ces biens se trouvaient dans des territoires soumis à la juridiction de ces évêques, ce qui exclut la Betuwe.

Le texte de la bulle pontificale définit l'affaire de façon légèrement différente: "*A la camera fratrum* (camera = les revenus de l'abbaye, l'abbé et l'abbaye ayant parfois des sources de revenus différentes) *cependant, les lieux situés dans la province de la Batua qui est arrosée par le Renus à deux branches (bicornis), et qui s'appellent Rehna, Alfrum, tous deux situés là, Rotheim (sur la rive de la Versia)*".

Cette rivière, appelée aujourd'hui la Verse, prend sa source au nord de Noyon, arrose divers lieux et se jette dans l'Oise à Noyon. Ce détail selon lequel le consentement des évêques de la Gaule était requis pour une donation constitue en fait déjà la preuve définitive que les lieux cités et du même coup la Batua se trouvaient en France. Dans les chartes de Saint-Vaast d'Arras, les mots "sur la rive de la Versia" n'apparaissent pas. Cette incidente a été ajoutée dans une copie ultérieure, forcément en France, puisque l'interpolation concerne une rivière française. Le cartulaire de Saint-Vaast contient d'ailleurs encore d'autres chartes et d'autres détails concernant les biens en question. Ceux-ci rendent plus invraisemblable encore que l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras ait pu, dès avant les invasions normandes, avoir des possessions en Betuwe néerlandaise, possessions qui, après cette période troublée, réapparaissent dans les actes comme si de rien n'était.

Avec une assez grande certitude, on peut identifier Rotheim avec Roeux dans le canton de Vitry, à environ 15 km au nord-est d'Arras et environ 6 km au sud-ouest de Douai. Le lieu nous est connu au XII^e siècle sous le nom de Rodium. Il est raisonnable d'y situer les possessions de Saint-Vaast. L'abbaye les a vendues toutes trois mais on ne connaît pas l'époque de la vente. Un inventaire ultérieur mentionne d'autres possessions "*que l'abbaye a achetées avec l'argent de la Batua.*"

Nous disposons d'une preuve encore plus solide et, curieusement, beaucoup plus tardive. En l'en 1120, le comte Arnold de Clèves écrit à l'abbé de Saint-Vaast d'Arras au sujet des possessions concernées par la charte royale et la bulle pontificale déjà évoquées. Il mentionne notamment la localité de Rixna en précisant qu'elle est située "*in pago Batuano sous notre protection et tutelle*". Si le texte avait concerné cette région, étant de Clèves, il devait bien savoir où se trouvait la Betuwe. Or, selon lui, la Batua se trouvait dans le comté de Flandre, qui, alors, couvrait également une partie du Nord de la France. A cette époque, la Flandre était en effet sous la tutelle d'Arnold de Clèves : or c'est en Flandre qu'il situait la Batua. Non, dit un historien néerlandais, pour échapper à cette preuve irréfutable, le comte de Clèves n'était pas tuteur de la Flandre mais tuteur de Saint-Vaast, et c'est en cette qualité qu'il opérait en Betuwe néerlandaise. Tentative désespérée, insensée et sans la moindre preuve, de sauver l'assimilation de la Batua à la Betuwe ! Au lecteur d'en juger !

27. Les chartes de Lorsch au sujet de la Batua

Dans le **Cartulaire de Gueldre**, on trouve une série de chartes et d'actes de l'abbaye de Lorsch qui s'échelonnent de 772 aux environs de 1050. Les vicissitudes de l'abbaye de Lorsch ou Laurisham, située à 10 km au sud de Darmstadt (au sud de Francfort – Allemagne), sont comparables à celles d'Eperlecques-Echternach, Werethina-Werden, Corbie-Corvey, Suestra-Susteren. Monastère français au départ, elle dut déguerpir loin dans l'arrière-pays devant les invasions normandes. Dans sa région d'origine, on n'en a toujours trouvé aucune trace. Même son nom y a disparu et ce n'est qu'avec la plus extrême prudence qu'on peut suggérer une relation avec Lumbres, toponyme connu sous les formes **Lauri** et **Laurentia** (voir Laurisham, dans la liste des toponymes). L'abbaye de Lorsch avait des possessions considérables dans la Batua, ce qui pour un monastère situé près de Darmstadt ne laisse pas d'être étrange, que l'on situe la Batua aux Pays-Bas ou dans le Nord de la France.

Les actes contiennent quelque 118 toponymes, dont trois possessions de l'abbaye Saint-Vaast d'Arras mentionnées pour la première fois en 673 et 691. Il est donc physiquement impossible de situer ces trois

possessions, au VII^e siècle !, en Betuwe. L'immense majorité des toponymes se prête à une localisation certaine dans le Nord de la France, la plupart dans les parages de Béthune, alors que les biens de Trajectum et d'Aefternacum se situent plus à l'ouest. Faut-il redire qu'entre le VIII^e et le XII^e siècle, la Betuwe n'a pas pu héberger tant de localités, qui supposeraient une densité de population qu'elle atteint à peine aujourd'hui. Si la Betuwe de l'époque comptait des habitants, ils étaient bien rares et occupaient au mieux quelques habitations ou fermes isolées. Si l'on y ajoute les 260 toponymes de Trajectum, la bonne centaine de Werethina et les quelque 160 d'Aefternacum, il est clair comme le jour que la Bétuwe n'est pas l'Île des Bataves. A la fin des fins, qu'on croie donc Tacite ! Pour lui l'Île des Bataves est une contrée à peu près carrée de 80 milles (170 km!) de côté, bordée par la mer. Cette surface représente quelque 50 fois la Betuwe ! Les toponymes de Lorsch et de Saint-Vaast d'Arras ont fait l'objet de l'interprétation habituelle : on en a placé (on ferait mieux de dire "plaqué") quelque part un petit nombre. Le reste, l'écrasante majorité, on l'a tout bonnement laissé tomber.

Il est irritant de voir étayer la localisation d'une contrée par ces quelques noms, alors que les autres la contredisent radicalement, et s'y tenir mordicus 30 ans durant. On peut encore trouver des excuses aux historiens, si peu férus de géographie historique qu'ils ne se sont toujours pas avisés de la nécessaire cohérence géographique des toponymes attribués par les textes à une seule région, ce qui interdit d'en extraire quelques-uns de l'ensemble. Les toponymistes par contre et les spécialistes de l'histoire de l'habitat commettent là une faute grave. S'agissant du mythe des Bataves aux Pays-Bas, après l'interprétation exacte de la Patavia représentée sur la **Table de Peutinger**, cette liste des 118 toponymes de la Batua constitue la clé de voûte de mon argumentation.

Adelricheim (772) (lire Walricheim) est Warcove, hameau d'Audembert, à 5 km au nord de Marquise.

Alsenenghe (vers 1050) est Alsinghe au sud de Millam ou Alsinghem près de Saint-Omer.

Ambes (vers 1050) est Ames, à 11 km à l'ouest de Béthune.

Analo (814/15) est Henneveux, à 6 km au nord de Desvres, ou Hallines à 6 km au sud-ouest de Saint-Omer.

Angeren (vers 1050) est Dangermel, fief dépendant d'Estaires, à 2 km au sud de Montreuil. Au XII^e siècle, un différend opposa la paroisse d'Angeren (Betuwe néerlandaise) à l'abbaye de Lorsch. C'est du reste l'unique prétention exprimée par Lorsch en Betuwe. Comme pour l'abbaye d'Echternach, on excipait, très tardivement, de chartes incomprises.

Angrise (814/15) ou Angrina (891/92) est Angres, à 5 km au sud-ouest de Lens.

Apeldro (793/94) est Le Hap, fief dépendant de Moulle, à 7 km au nord-ouest de Saint-Omer, ou Haplincourt, à 24 km au sud-est d'Arras.

Archeim (vers 1050) est Arques, près de Saint-Omer, déjà connu en 668 sous la forme Arkae.

Babinheim (891/92) est Bazinghen, à 3 km au nord-ouest de Marquise, ou Bavinchove, à 2 km au sud-ouest de Cassel.

Batawe (793/94, 814/15) est l'Insula Batavorum ou Île des Bataves, appelée Patavia par la **Table de Peutinger**, contrée du Nord de la France dont Béthune était l'une des villes principales.

Baldanis villa (863) (lire Balduini villa) est Baudival, hameau de Noyelles-Vion, à 16 km à l'ouest d'Arras.

Barla (814/15) est Barly, à 17 km au sud-ouest d'Arras.

Bechi (814/15) est Bachy, à 16 km au sud-ouest de Lille.

Bersachere (vers 1050) est Bersacq, fief dépendant de la commune de Quelmes, à 9 km à l'ouest de Saint-Omer.

Betuwe : nom d'une contrée néerlandaise dont le pendant Veluwe signifie mauvaise terre, contrée de sable, de bois et de landes. Betuwe signifie bonne terre, contrée d'alluvions fluviales fertiles. Les deux toponymes sont nés aux Pays-Bas à une époque où le nom de Batua s'était depuis longtemps perdu en France.

Binbinne (891/92) est Penin, à 21 km au nord-ouest d'Arras.

Bruonnat (1125/27) est Brunémont, à 11 km au sud-ouest de Douai, ou Brunembert, à 7 km au nord-est de Desvres, ou Brimeux, à 16 km au sud-est d'Étaples.

Bubonis huba (vers 1050) est Bouvelinghen, à 16 km à l'ouest de Saint-Omer ou Bouvigny-Boyeffles, à 11 km à l'ouest de Lens, ou Bouvignies à 13 km au nord-est de Douai.

Budeburgés (vers 1050) est Boubers-les-Hesmond, connu jadis sous la forme Budberg, à 13 km au nord-ouest de Montreuil.

Buria (772) est Buire-le-Sec, à 10 km au sud-est de Montreuil.

Burlohe (814/15) est Bourlon, à 8 km à l'ouest de Cambrai.

Carradesheim (814/15) est Carency, à 11 km au nord-ouest d'Arras, tout près d'Amblain-Saint-Nazaire. Voir aussi Laurisham.

- Cunkenlande** (vers 1050) est Cuinchy, à 7 km à l'est de Béthune.
- Curtehulle** (vers 1050) est Courtalon, village disparu près de Guînes.
- Castra** (814/15) est Caëstre, à 10 km au sud-est de Cassel.
- Dioli** (964) est Tilloy-les-Cambrai, à 2 km au nord-ouest de Cambrai, ou Tilloy-les-Hermaville, à 16 km au nord-ouest d'Arras.
- Dorinburc** (vers 1050) (lire Thorenburg) est Théroouanne.
- Driela** (814/15) est Trélon, à 14 km au sud-ouest d'Avesnes-sur-Helpe.
- Dubla** (793/94), pagus également mentionné dans les donations faites à Saint Willibrord, est le territoire de la Deûle.
- Dubridum** (814/15) est Douvrin, à 4 km au sud de Béthune.
- Duvelero** (891/92) est Dourlers, à 6 km au nord d'Avesnes-sur-Helpe.
- Ecke** (vers 1050) est Ecke près de Lapugnoy, à 10 km au sud-ouest de Béthune, ou Ecques, à 9 km au sud-est de Saint-Omer, ou Eecke entre Steenvoorde et Caëstre.
- Empele** (814/15) est Ambleteuse, à 9 km au nord de Boulogne.
- Erbene** (vers 1050) est Herbinghem, à 10 km au sud-ouest de Tournehem.
- Erchem** (vers 1050) est Herchem, village disparu près de Nielles-les-Calais.
- Falburmarca** (793/94) est Fauquembergues, à 20 km au sud-ouest de Saint-Omer.
- Felaowa pagus** (793/94) est la région du Flevum ou Almere.
- Fasna** (891/92) est Féchain, à 10 km au nord de Cambrai. Si le nom devait être lu Sasna, il s'agirait de Sachin, à 19 km au nord-ouest de Béthune.
- Gannita** (772, 793/94, 814/15, 860, 863, 864, 1024, 1046, vers 1050) est Gennes-Ivergny, à 24 km au sud-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise, mais plus vraisemblablement Genech, à 15 km au sud-est de Lille.
- Geizelfurt** (893) est Ghyvelde, à 10 km au nord-est de Dunkerque.
- Geke** (vers 1050) est Guelque, fief sous Réty, à 5 km au sud-est de Marquise.
- Geri** (vers 1050) est Journy, à 7 km au sud-ouest de Tournehem.
- Griete** (vers 1050) offre cinq possibilités de localisation. La plus vraisemblable est Griet, un fief sous Houlle, à 7 km au nord-ouest de Saint-Omer.
- Grodnhulle** (vers 1050) est Grand-Rullecourt, à 15 km au sud-ouest d'Arras.
- Halfbrotowe** (vers 1050) est Haffreinque, fief sous Saint-Etienne-au-Mont, à 6 km au sud de Boulogne, ou Affringues, à 15 km au sud-ouest de Saint-Omer.
- Halosta** (814/15) est Halloy, à 28 km au sud-ouest d'Arras.
- Hamalanda** (891/92) est Amblain-Saint-Nazaire, à 12 km au nord-ouest d'Arras. Voir aussi Laurisham.
- Hamartitda** ou Hamarethe (814/15), probablement identique au Hasmaringa des chartes de Trajectum, est **Assinghem**, hameau de Wavrans, à 4 km au nord-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise.
- Hatalle** (814/15) est Staple, à 14 km à l'est de Saint-Omer, ou Estréelles, à 4 km au nord de Montreuil.
- Hatheim** (891/92) est Heuchin, à 12 km au nord-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise.
- Havinum** (814/15) est Anvin, à 9 km au nord-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise.
- Hedilla** (814/15) est Hesdigneul-les-Béthune, à 5 km au sud-ouest de Béthune, ou Hesdigneul-les-Boulogne, à 8 km au sud-est de Boulogne.
- Herpina** (814/15) est Erin, à 11 km au nord-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise, ou Hérin, à 5 km à l'ouest de Valenciennes, ou Herrin, à 12 km au sud-ouest de Lille.
- Hisla** (814/15) "*où la Hisla se jette dans la mer*" ne concerne bien sûr pas la Lys qui ne se jette pas dans la mer mais dans l'Escaut. Hisla désigne la Lyzel, Lysel, Ysel ou Isla qui se jetait près de Saint-Omer dans l'Almere. Des siècles après le colmatage de l'Almere, La Meer ou Meere existe toujours sur place.
- Hortina** (814/15) est Ourton, à 14 km au sud-ouest de Béthune.
- Hosenheim** (814/15) est Wissant, appelé jadis Hushem, à 15 km au sud-ouest de Calais.
- Hosle** (814/15), probablement identique à Oslem dans les chartes de Trajectum (voir à ce toponyme) est Etrehem, hameau de Leulinghem, à 7 km à l'ouest de Tournehem.
- Hubsakker** (vers 1050) est Huplandre sous les communes de Baincthun et de Pernes-les-Boulogne, à 5 km à l'est de Boulogne.
- Hubshuve** (vers 1050) est Hubersant, à 18 km au sud-est de Boulogne.
- Hukenlande** (vers 1050) est dérivé de La Hucquelet, un ruisseau sous Moulle, à 7 km au nord-ouest de Saint-Omer.
- Hukilheim** (814/15) est Huclier, à 6 km au nord-est de Saint-Pol-sur-Ternoise, ou Hucqueliers, à 15 km au nord-est de Montreuil-sur-Mer.

Hullegisilmaris (vers 1015) est probablement constitué de deux toponymes. Hulleg est Hulluch, à 13 km au sud-est de Béthune. Isilmaris est Izel-les-Hameau, à 16 km au sud-est de Saint-Pol-sur-Ternoise. L'erreur a pu naître du saut d'une ligne par le copiste.

Hunsate, Hunseti ou Hunsette (775, 814/15) est Hondshoote, à 15 km au sud-est de Dunkerque.

Husnim ou Husne (864 et vers 1015) est Houchain, à 5 km au sud de Béthune.

Kekerceim (vers 1050) est Quercamps, jadis appelé Kercamp, à 14 km à l'ouest de Saint-Omer.

Laurisham, nom latin ou roman de l'abbaye de Lorsch. Les actes le mentionnent un certain nombre de fois. Un acte de 814/15 dit que des biens sont transmis à Saint-Nazaire ; un autre (860), qu'il y a à Laurisham une église de Saint Nazaire ; un troisième (863) que Laurisham "*où repose le corps de Saint Nazaire*" est situé dans le "*pagus Renensis*" et sur les berges de la rivière Wisgoz. Le "*pagus Renensis*" ne nous apprend pas grand-chose. Le Renus et ce qui en dépend constitue un concept si large qu'il ne peut servir à situer une localité. La mention du "*corps de Saint Nazaire*" signifie probablement que le monastère de Laurisham possédait des reliques du saint qu'un copiste ultérieur amplifia jusqu'à en faire un corps entier. Nazaire, saint des débuts de l'ère chrétienne, est peu connu dans le Nord de la France mais très célèbre dans le sud-est de la France où la légende naquit que ce saint et martyr du IV^e siècle avait propagé le christianisme dans le sud de la France et où plus de dix localités portent le nom du saint, soit seul, soit en composition. Dans la région des biens de Lorsch, la seule localité à porter son nom est Amblain-Saint-Nazaire, à 12 km au nord-ouest d'Arras, dont le patron est bien sûr Saint Nazaire. Il est remarquable que la contrée environnante rassemble la plus forte concentration de possessions de Laurisham.

Lotde (891/92) est Louches, à 4 km au nord-est de Tournehem.

Lusgosesbach (vers 1050) est Lozinghem, à 10 km à l'ouest de Béthune, ou Lottinghem, à 7 km à l'est de Desvres, ou Lostebarne, hameau de Louches, à 4 km au nord-ouest de Tournehem. Le suffixe "bach" (becque, ruisseau) trahit un copiste germanique qui ne nous a peut-être pas transmis la forme dans toute sa pureté.

Maandra (864) est Manin, à 19 km à l'ouest d'Arras.

Malberc (vers 1050) est Maubreucq, hameau de la commune de Lumbres, ou Malbret ou Malbreccq sous la commune de Boulogne.

Marvide (814/15) est Merville, à 17 km à l'est d'Aire-sur-la-Lys, ou Maresville, à 7 km à l'est d'Étaples.

Martras (814/15) est Marthes, hameau du Portel, à 6 km au nord-est de Boulogne, ou Marthes, hameau de Mametz, à 5 km à l'ouest d'Aire-sur-la-Lys.

Meginhardeswich (814/15) est Manighem-Wimille, à 6 km au nord-est de Boulogne, ou Manihem, hameau de Outreau, à 4 km au sud de Boulogne.

Millinga "in pagu Dubla" (793/94) est Millonfosse, à 23 km au nord-est de Douai. La Dubla est la Deûle.

Nerschina (863) (lire Verschina) est Verchin, à 16 km au nord-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Niol (891/92) (Lire Viol) est Violaines, à 11 km à l'est de Béthune.

Northgowe (793/94) est le Noordgouw (canton du nord). Voir Ostergo dans les chartes de Werethina. Au cas où le texte voudrait parler d'un nom de localité, ce qui est possible, il s'agirait de Noordpeene, à 6 km à l'ouest de Cassel, ou de Nordausques, à 3 km au nord-ouest de Tournehem.

Odarwic. Voir Podarwic.

Odeheimero marca (863) est Odometz, à 11 km au nord de Valenciennes.

Ortinon (814/15) est Ostricourt, à 10 km au nord-ouest de Douai.

Palethe (814/15) est La Palette, fief dépendant de la commune d'Isques, à 6 km au sud-est de Boulogne.

Patavia, ainsi appelée par la Table de Peutinger, se confond avec Batua. Voir à ce nom.

Pheleppe (891/92) est Phalempin, à 12 km au sud de Lille.

Podarwic (814/15) (lire Odarwic) est Audruicq, à 8 km au nord-est de Tournehem.

Renense pago. Voir Laurisham.

Rexna ou Rixna (dans les chartes de Saint Vaast d'Arras) est Rinxent, connu jadis sous le nom de Rixna, à 2 km à l'est de Marquise.

Rincmere (vers 1050) est Rincq, hameau de la commune d'Aire-sur-la-Lys. Sur place, il existe un secteur étendu de marais, si bien que le nom de "mere" va de soi.

Riswich (vers 1050) est Richebourg, à 9 km au nord-est de Béthune.

Hrorici, bénéfice de (860) appelé Rurigo dans les actes de Werethina (voir à ce toponyme) doit être localisé dans les parages d'Audruicq, qui tomba vers 834 entre les mains de Roric le Normand et lui fut finalement accordé en fief par l'empereur.

Rosmalle ou Rosmelle (814/15) est Rosamel, hameau de la commune de Frencq, à 6 km au nord-est d'Étaples.

- Rotheim** (dans les actes de Saint-Vaast d'Arras) est Roeux, connu jadis sous le nom de Rodium, à 15 km au nord-est d'Arras.
- Rotherimarca** (793/94) ne peut, au cas où le nom a été transmis fidèlement, être mis en relation avec le "bénéfice de Roric" ou avec le Ruricgo, ces derniers toponymes n'ayant été introduits qu'après 834. Il s'agit probablement de Rodelinghem, à 5 km au sud-est de Guînes. On pourrait peut-être admettre que le suffixe marca ait seul subsisté : en ce cas, les possibilités sont légion, ce qui complique encore la localisation exacte : Marquion, Marquette, Marquilles, Marquay, Marquise, Marchiennes et les nombreux Marché, seuls ou en composition.
- Selebach** (891/92) est Zillebeke, à 3 km au sud-est d'Ypres (Belgique).
- Sevenharen** (vers 1050) est Sepmeries, à 9 km au sud-est de Valenciennes.
- Sewinaker** (vers 1050) se confond probablement avec les Winwarflet des chartes de Trajectum et désigne une partie de l'Almere qui sera plus tard propriété de Saint-Omer sous le nom de Suinard ou Zwinart.
- Sidoia** (863) est Sithieu, l'ancien nom de Saint-Omer, lequel apparaît encore dans les sources au XII^e siècle, à côté de Saint-Omer.
- Smithusen** (vers 1050) est Simencourt, à 10 km au sud-ouest d'Arras.
- Spelthorf** (891/92) est Eperlecques, connu sous la forme romane Sperliacum, à 10 km au nord-ouest de Saint-Omer.
- Stillinha Hagamundi** (814/15) doit probablement être compris comme représentant deux toponymes. Stillinha peut-être Estevelles, à 8 km au nord-ouest de Lens. Hagamundi est Haisnes, à 8 km au nord-est de Lens. Ces deux localités, situées tout près l'une de l'autre, sont peut-être considérées comme un fief unique.
- Suornom** (814/15) est Sorrus, à 3 km à l'ouest de Montreuil, ou Le Surrois, hameau du Portel, à 3 km au sud-ouest de Boulogne.
- Sutrachi** (845) est le Zuidergouw (canton sud). Voir Ostergo dans les chartes de Werethina.
- Swolen** (vers 1050) est probablement Le Souich, à 30 km au sud-ouest d'Arras.
- Taxandria "sive Testerbant"** (814/15) est la contrée à l'ouest de Tournai. D'autres textes affirment également l'identité entre Taxandria et Testerbant, si bien qu'il est vraisemblable que Testerbant veut dire Westerbant ou Westergo (= canton de l'ouest).
- Thesla** (814/15), probablement la même localité que le Texle des chartes de Trajectum, est Axles sous Coquelles, à 5 km au nord-ouest de Calais.
- Triele** (vers 1050) est Trélon, à 14 km au sud-est d'Avesnes-sur-Helpe.
- Uttiloeh "in Felaowa"** (793/94), probablement la même localité que l'Uttarlo des actes de Trajectum et le Husloth des actes d'Aefternacum, est Uzelot, hameau de Leulinghem, à 2 km au nord-ouest de Marquise. Felaowa désigne la région du Flevum ou Almere.
- Vahalis**. Voir Wal.
- Vellepe** (vers 1050) est Le Volpit, fief et hameau sous Difques et Moringhem, à 9 km au nord-ouest de Saint-Omer.
- Velwa** (vers 1050) est La Walle, fief et hameau sous Saint-Blaise, subdivision de la commune de Guînes.
- Verschina**. Voir Nerschina.
- Versia**, rivière, est probablement un ajout à un acte de Saint Vaast, ce qui prouve bien en ce cas que l'ajout concerne la France. Il s'agit de la Verse dans les parages de Noyon.
- Viol**. Voir Niol.
- Vurde** (81/15) est Vred, à 23 km au sud-est de Lille.
- Waganleisero** ou Waganloso (891/92) est Wagnonlieu, hameau du Duisans, à 7 km à l'ouest d'Arras.
- Wal fluvium** (814/15), identique à la Vahalis proche de l'Île des Bataves, connue sous toutes sortes de formes, au IX^e siècle sous la forme Ouala, est la Gohelle, dans les parages de Noyon. Dans le contexte de l'acte de Lorsch, cela paraît étrange. Aussi est-il vraisemblable que le copiste de Lorsch a fait une faute de transcription parce qu'il pensait à la Betuwe néerlandaise.
- Werchuserlant** (vers 1050) est Wirquin, encore connu au XII^e siècle sous la forme Werchin, à 12 km au sud-ouest de Saint-Omer.
- Weilosermerde** (vers 1050) est Warlencourt-Eaucourt, à 22 km au sud d'Arras ou Welles, hameau de Nordausques.
- Werthusen** (vers 1050) est Verton, à 12 km au sud d'Etaples.
- Wethlara** (814/15) ou Wathlarero marca (891/92) est probablement Beaulencourt à 24 km au sud-est d'Arras.
- Wulfara** (nommé dans les chartes de Saint-Vaast d'Arras) est Wulframecourt ou Wulverdinghe, village au nord de Watten.

Zegoltmarca (793/94) est Zegerscappel, à 17 km au nord-est de Saint-Omer.

28. Eliste-Marithaime dans la Batua

L'acte suivant à nommer la Batua date de l'an 726. Il fournit beaucoup de détails, certes intéressants, mais sans importance pour notre problème. Par cet acte, Charles Martel faisait don de biens à Saint Willibrord. Je préfère traiter ici de cet acte parce qu'il est plus important par ce qu'il nous apprend sur la Batua que pour les églises et possessions de Saint Willibrord pour lesquelles il reste assez de documents permettant des localisations exactes. Je cite les phrases ou portions de phrases qui concernent notre sujet. Charles Martel donne à Saint Willibrord: "... à la basilique de **Saint Salvator** au lieudit **Marithaime** qui est situé dans la **province de Batua**, une villa qui dépend de notre autorité, nommé **Helisthe** en ce même lieudit **Marithaime**... et ce que le roi **Childebert** avait donné à notre père Pépin... la villa **Helisthe** qui porte aussi l'autre nom de **Marithaime**... tout ce que Everardus avait tenu précédemment... tout cela le sieur et évêque Willibrordus peut le posséder..."

On a appliqué cet acte à Elst en Betuwe, bien que cette interprétation se heurte aux termes mêmes de l'acte en divers points. Il va sans dire que cet acte n'a pas manqué d'appeler un flot de commentaires et de suppositions : rien d'étonnant quand on a en tête une localisation fautive. Le détail de ces élucubrations n'apporterait rien à notre étude. Un seul point mérite qu'on s'y arrête. Sur la foi de cet acte, divers historiens ont affirmé qu'Elst avait déjà une église en 725. Ayant été gravement endommagée pendant la guerre, l'église d'Elst a été soumise avant restauration à des fouilles exhaustives et rigoureuses. Le Professeur Bogaers, directeur de ces fouilles, s'en tient très catégoriquement à la conclusion que la plus ancienne église d'Elst a été bâtie peu après le milieu du X^e siècle et qu'aucune preuve archéologique n'a été trouvée de l'existence d'une église à l'époque de Saint Willibrord. Bien que citant l'acte de 726 ci-dessus, il maintient ses conclusions avec une honnêteté intellectuelle qui devrait être la règle. Exit l'église d'Elst, ce qui simplifie d'autant l'élucidation.

Aux confins de la contrée du Nord de la France où il faut situer l'Île des Bataves, se trouve le village jumeau d'Oust-Marest (à 3 km à l'ouest d'Eu, non loin du fleuve côtier Bresle), constitué de deux villages distincts qui, de mémoire d'homme, ont toujours formé une seule et même commune administrative et ecclésiastique. Les deux noms n'apparaissent guère dans les sources, si bien qu'il n'est pas possible de suivre toute leur évolution philologique. Mais même sans connaître toutes les formes intermédiaires, sur la foi de détails tirés de l'acte, on peut admettre qu'Oust est dérivé de Helisthe et Marest de Marithaime. Ce dernier toponyme peut se décomposer en mare (mare ou plan d'eau) et en haime, forme romane de hem, heem ou heim. Il désigne un territoire marécageux. Marest et Marithaime sont donc parfaitement synonymes. Marest, près d'Oust est en effet un pays bas et marécageux. La gémellité des villages ressemble à celle de l'acte. Il y a plus : la commune possède une chapelle dédiée au **Saint Sauveur** qui attire chaque année une foule de processions venues de toute la contrée, dévotion qui se perd dans la nuit des temps, les ecclésiastiques locaux la déclarant très ancienne. Le texte de l'acte précise que l'église Saint Sauveur se trouvait sur le territoire de Marithaime. Or ladite chapelle est bien dans la commune de Marest.

L'acte qualifie Saint Willibrord de "*custos*" (gardien, administrateur) de l'église d'Hélisthe-Marithaime. Oust-Marest ne se situait pas dans l'évêché de Saint Willibrord mais en Artois. Nous savons par ailleurs que le saint a dû quitter temporairement sa mission devant l'hostilité de Radboud, roi des Frisons. Avec Saint Wulfram, évêque de Sens, il a poursuivi son œuvre missionnaire parmi les "Dani" ou "Normanni". L'information date d'après les invasions normandes : à l'époque, les Normands s'étaient installés à demeure en Normandie. La collaboration de l'évêque de Sens montre bien d'ailleurs qu'il ne s'agit pas d'une mission au Danemark. Oust-Marest confirme l'activité missionnaire de Saint Willibrord en Artois et en Normandie. Le terme *custos* trouve ici son explication logique. Saint Willibrord obtint le titulariat de cette église pour y exercer temporairement son pastorat ou son épiscopat. Le roi lui donna en même temps l'usufruit d'un domaine royal retiré au vassal infidèle Everard. Charles Martel aidait ainsi le missionnaire à se maintenir pendant l'interruption de sa mission chez les Frisons. A la première accalmie, Saint Willibrord retourna dans son diocèse propre. Voilà pourquoi on ne parle plus d'Hélisthe-Marithaime dans les documents ultérieurs de l'évêché ou de l'abbaye de Saint Willibrord : cette solution temporaire n'avait plus de raison d'être.

29. Post-humanistes et patriotes

Cette partie aurait mérité de s'appeler "foire aux absurdités". Il en reste deux que l'on ne peut taire. La tradition des Bataves n'apparaît aux Pays-Bas qu'au XVII^e siècle, un temps après 1593, date de la première

publication, à Anvers, de la **Table de Peutinger** par Moretus. Faut-il s'en étonner ? On peut dater son apparition avec une telle précision qu'on peut sans scrupules parler de relation de cause à effet. Auparavant, personne n'avait jamais établi de lien entre la Betuwe et les Pays-Bas d'une part et les Bataves d'autre part, alors que, depuis des siècles déjà, on appliquait à Nimègue le texte d'Eginhard. Perdue dans la trame du texte, la mention des Bataves ne disait rien à personne. Rares étaient en outre ceux qui connaissaient le texte d'Eginhard dans son intégralité. Les humanistes ont redécouvert les classiques latins. Leur intérêt fut d'abord d'ordre exclusivement littéraire. Puis, il apparut que bien des écrits des classiques, surtout romains, étaient des ouvrages historiques. Les humanistes ont évolué avec beaucoup de prudence et de circonspection sur le terrain de l'histoire. On rencontre rarement chez eux des jugements péremptores ou des commentaires qui imposent une interprétation. Hélas ! Les post-humanistes n'avaient pas cette attitude scientifique ! Eux savaient très précisément où les événements s'étaient déroulés ! Ils eurent tôt fait de traîner aux Pays-Bas les textes déjà évoqués. Forts de l'assimilation de Noviomagus à Nimègue, ils y situèrent le Renus, la Vahalis et l'Île des Bataves. L'archéologie n'existait pas encore. L'identité admise entre la Betuwe et l'Île des Bataves leur suffisait. Nous savons depuis que cette identité est précisément le maillon le plus faible. Ils ne formaient du reste pas un front sans failles. C'est ainsi qu'une violente controverse opposa Cluver (1560-1622) et Pontanus (1571-1639) au sujet des Bataves et des Pays-Bas romains, leur clairvoyance polémique sur des détails jurant du reste avec leur absence de sens critique sur le fond. C'est que, s'agissant de la localisation des Bataves, les idées préconçues leur interdisaient jusqu'au soupçon. Nous serions mal venus de leur en tenir rigueur, les historiens modernes ne faisant pas mieux.

L'interprétation des données concernant les Bataves bat tous les records non seulement parce qu'elle décroche la timbale au tournoi des absurdités mais surtout parce qu'elle a attendu si longtemps pour apparaître. Ce caractère tardif est incontestable : aux Pays-Bas, jusqu'au XVII^e siècle, on ignorait jusqu'au nom "Batave". Aussi peut-on considérer le tableau de Rembrandt "Le serment des Bataves" comme le frontispice d'un mythe tout frais éclos. Encore certains historiens d'art contestent-ils qu'il s'agisse de Bataves. Plût au ciel ! En ce cas, il peut laver son pinceau dans l'innocence.

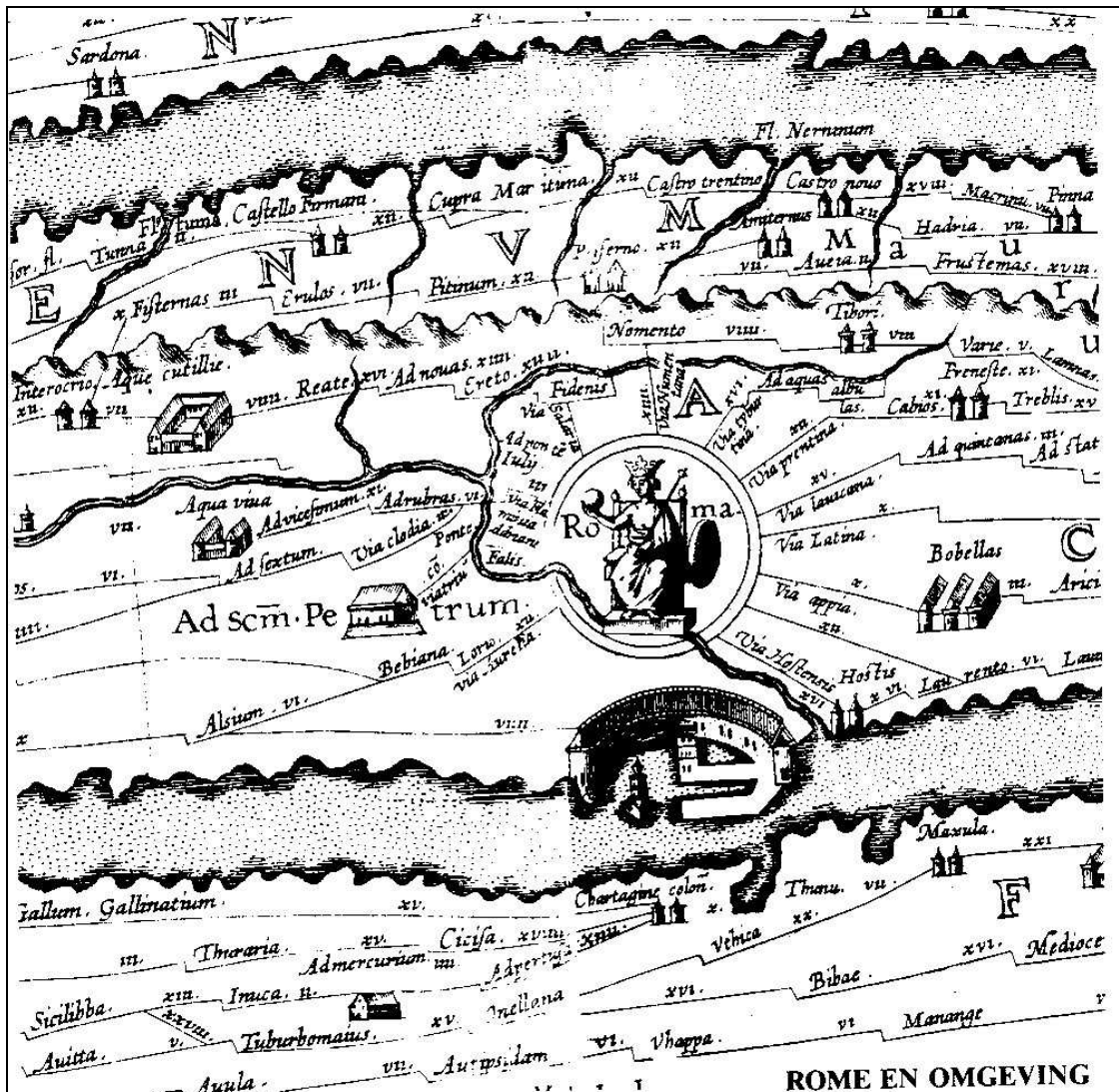
Stupéfiant ! La Betuwe portait son nom depuis cinq siècles. Et il a fallu attendre si longtemps, attendre une période qui ne brille pas par son esprit critique, pour lui trouver un lien avec les Bataves ! Et qu'on ne vienne pas dire qu'on venait de découvrir ce que disaient les auteurs de l'Antiquité. L'esprit déjà contaminé par les autres méprises admises, les post-humanistes se sont contentés de broder sur ces erreurs premières. Comment est-il possible que les historiens modernes, qui rejettent la plupart des grimoires et des élucubrations des post-humanistes, fassent une exception pour les Bataves ?

Il y a à cela une explication qui excuse un peu la carence de la critique historique. En 1617, Messieurs-les-Dix-Sept (les "Heren Zeventien", directeurs de la Compagnie des Indes Orientales) fondèrent dans l'île de Java une ville qu'il nommèrent Batavia. C'était un hommage aux insurgés néerlandais, ces fils de Bataves, qui, tout comme leurs pères, s'étaient soulevés contre leur puissant tyran, l'Espagne. Il n'en fallait pas plus pour mondialiser le mythe. Le chauvinisme et la vantardise sont décidément de bien mauvais guides pour une histoire critique ! L'état de guerre conduit aisément à abuser de l'histoire. De nos jours, nous sommes bien payés pour le savoir !

Une seconde "confirmation" ne se fit guère attendre. Vers la fin du XVIII^e siècle, les idées de la Révolution Française commençaient à trouver droit de cité aux Pays-Bas. La contestation politique et sociale gagnait. Mais en 1788, une fois l'autorité du Stadhouder restaurée, beaucoup de "Patriotes" se réfugièrent en France et y formèrent, sous les ordres du général Daendels, une Légion Batave qui participa à l'invasion, avortée, des Pays-Bas. Convenons-en, l'histoire a de ces raffinements d'ironie ! C'est en France, un jour patrie des Bataves, que la légion reçut son épithète ! Un an plus tard, les armées françaises revenaient et occupaient les Pays-Bas, y fondant la "République Batave". Désormais tout fut batave ; la Liberté batave, la Hollande batave, le Brabant batave et l'on donna ainsi du batave à toute la liste des provinces. Entre mai 1795 et 1809, le mot "Batave" sortit des presses des milliards de fois et ce martèlement en fit dans les crânes une certitude absolue. Après 1809, le mot "Batave" étant devenu tabou (Qu'importe ! Il était déjà si bien incrusté !), un autre bravache annexa les Pays-Bas *"qui n'étaient après tout qu'alluvions de fleuves français !"* Il est piquant que ce sophisme politique revête en géographie historique une vérité jamais soupçonnée par les historiens ! En tout cas, le mal était fait : l'actualité avait donné aux thèses erronées des post-humanistes toutes les apparences du vrai. La démystification s'engagerait à la source des mythes par la localisation exacte de la résidence carolingienne de Noviomagus.

30. Conclusion

L'Île des Bataves apparaît dans la littérature historique dès les environs de l'an 40 avant Jésus-Christ, un siècle avant que le premier Romain ait mis les pieds aux Pays-Bas. On continue à parler d'elle après que les Romains eurent quitté le centre des Pays-Bas, chassés par la montée des eaux. Des Bataves servent dans les armées romaines bien avant et bien après l'occupation romaine des Pays-Bas. Tout cela exclut qu'il s'agisse de la Betuwe. Le toponyme Betuwe ne dérive pas de Batave. Son étymologie s'éclaire dans le rapport géographique et philologique qu'il entretient avec la Veluwe. Conséquence logique mais fautive de l'identification erronée de Nimègue au Noviomagus carolingien, l'assimilation de la Betuwe à l'Île des Bataves date seulement du XVII^e siècle. Le Rhin et le Waal semblaient lui apporter leur double caution puisque la résidence carolingienne jouxtait la Vahalis et que Renus et Vahalis arrosaient l'Île des Bataves (Mais il ne s'agissait ni du Rhin ni du Waal ! Pour tout ceci, se reporter au chapitre consacré au problème du Renus). Le hiatus philologique qui sépare l'Île des Bataves de la Betuwe se double d'un énorme hiatus historique entre les deux contrées, la Batua véritable et la Betuwe, qui n'ont aucun point commun et n'ont même jamais coexisté, la Betuwe n'apparaissant aux Pays-Bas qu'après la disparition de la Batua française. Le texte d'Eginhard, qui situe la résidence Noviomagus près de l'Île des Bataves date de la fin du VIII^e siècle : à l'époque la Betuwe n'existait pas encore. Maintes fois certaine, presque toujours convaincante, la localisation en France de tous les toponymes des chartes de Lorsch jamais retrouvés en Betuwe néerlandaise porte le coup de grâce au mythe des Bataves aux Pays-Bas.



TABVLA ITINERARIA
EX ILLVSTRI PEVTINGERORVM BIBLIOTHECA
QVAE AVGVSTAE VINDEL. EST
BENEFICIO MARCI VELSERI SEPTENVIRI
AVGVSTANI IN LVCEM EDITA



TABLE DE PEUTINGER : Rome et environs



TABLE DE PEUTINGER : Environs d'Antioche

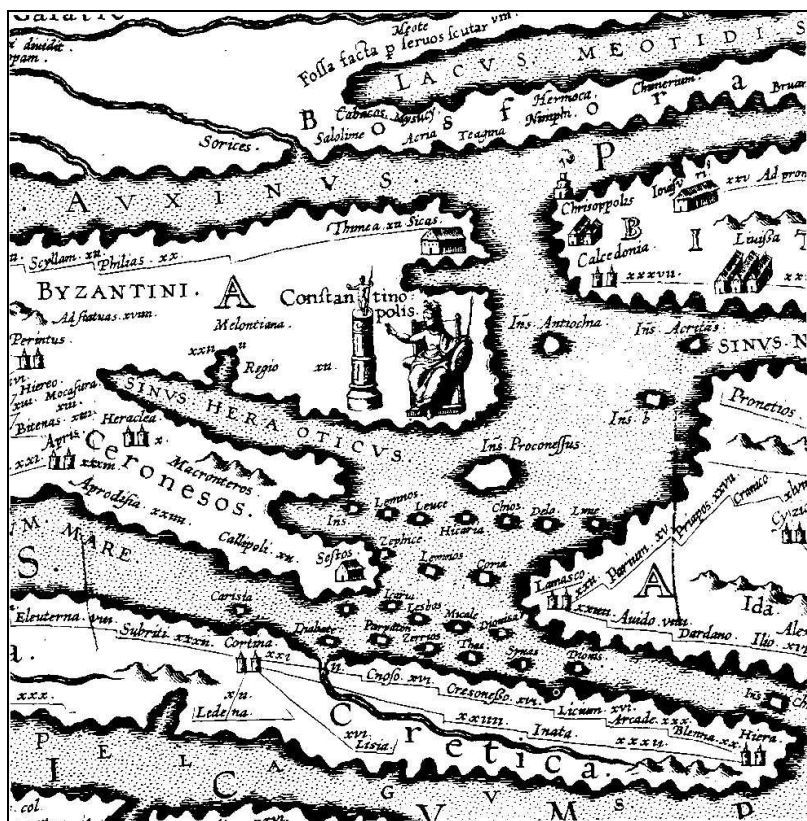


TABLE DE PEUTINGER : Environs de Constantinoble

Chapitre III

La Table de Peutinger, Ptolémée, le Géographe de Ravenne, l'Almere et le Helinium

A propos de l'Île des Bataves, nous disposons, à côté des relations des auteurs classiques, de quelques sources géographiques. Le problème étant essentiellement géographique, ces sources méritent de loin la préférence. Pour notre recherche, s'imposent donc à nous Ptolémée, la **Table de Peutinger** et le Géographe de Ravenne. En prime nous déterminerons l'emplacement exact du Flevum ou Almere et du Helinium, non qu'ils entretiennent un rapport si étroit avec l'Île des Bataves, mais parce que ce point est plus à sa place dans un chapitre consacré aux données géographiques. On peut d'ores et déjà signaler qu'une bonne partie des Pays-Bas romains se trouvera concernée: de la Table de Peutinger, on a en effet tiré bien plus que l'Île des Bataves. Cette "carte" étant la source la plus explicite, c'est par elle que nous commencerons. Elle se situe chronologiquement entre les deux autres qui datent respectivement du 1^{er} et du VII^e siècle. Nous ne reprenons pas les données du chapitre précédent. Qu'on veuille bien toutefois les garder à l'esprit.

31. La Table de Peutinger

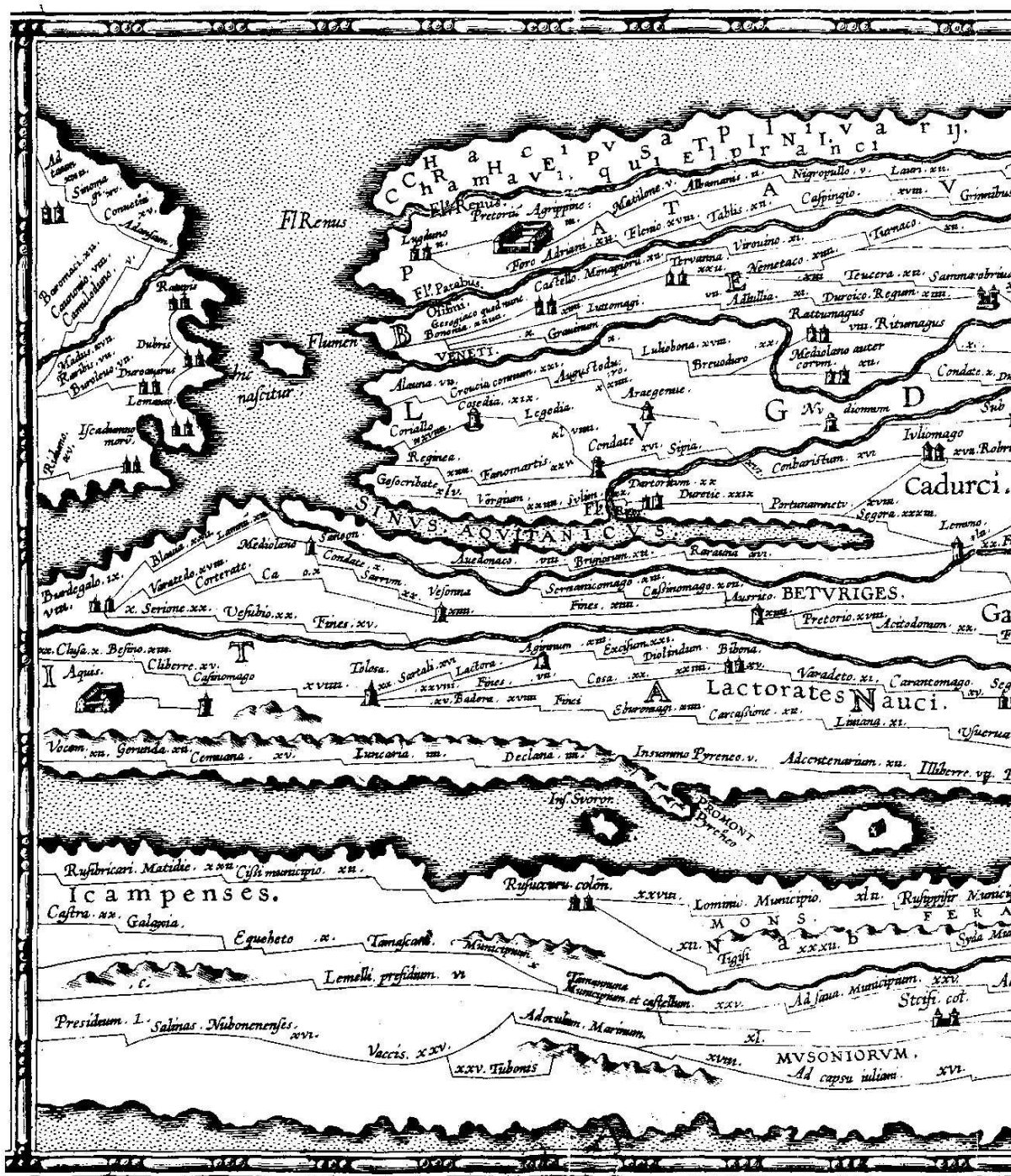
Conservée à la Bibliothèque Nationale de Vienne, la **Table de Peutinger** est une carte routière de l'Empire romain. Composée de onze feuilles de parchemin (douze à l'origine), elle fait presque sept mètres de longueur pour une largeur de 36 centimètres. L'original romain du IV^e siècle n'existe plus. La copie date du XII^e ou XIII^e siècle. Elle tient son nom d'un humaniste passionné d'inscriptions romaines, Conrad Peutinger, à qui Conrad Celtes en avait fait cadeau. Ce dernier l'avait découverte "dans une certaine bibliothèque". C'est tout ce que l'on sait de son origine. Peutinger avait l'intention de publier la **Table** mais la mort le surprit avant (1547). Oubliée, la **Table** fut redécouverte plus tard. Elle porte depuis la fin du XVI^e siècle le nom de **Tabula Peutingeriana** ou **Table de Peutinger**. En 1598, elle fut éditée pour la première fois par Moretus à Anvers.

Sur ce long rouleau que l'on peut dérouler ou enrôler à droite ou à gauche, le dessinateur a représenté tout l'empire de l'époque, de l'Angleterre et de l'Espagne jusqu'au Golfe Persique. Cet empire, il l'a comprimé en une bande longue et étroite, si bien que la **Table** n'est pas d'une interprétation aisée. On ne peut la comparer à une carte moderne reproduisant à l'échelle et le plus fidèlement possible le paysage. Les voies sont tracées en lignes rouges. Les localités sont mentionnées à une cassure de ces lignes. Il arrive que la cassure soit remplacée par le dessin de deux tours de garde romaines, plus rarement par une place de garnison plus importante ou une ville. Un chiffre suit la plupart des noms de lieux: il indique la distance entre ce dernier lieu et le suivant. On admet généralement que les distances sont calculées pour la Gaule et ses environs en milles gaulois de 2km,222, équivalant à 1,5 mille romain, ce qui correspond très exactement à la réalité, là où on peut vérifier.

Entre les voies et les localités, le dessinateur a disposé les rivières en traits plus épais et sinueux. Il en indique çà et là le nom. Les monts et les chaînes de montagnes sont reproduits de façon très schématique. On distingue mieux les mers. Jusqu'à un certain point, le dessinateur s'est donc bien efforcé de reproduire le paysage, même s'il l'a simplifié et si la **Table** n'approche que de loin la réalité. On reconnaît aisément la botte italienne. La côte africaine y figure également. La Méditerranée, comprimée elle aussi, forme une étroite bande. Toutefois, ce sont les voies et les localités qui s'imposent au regard. Au premier coup d'œil, on voit qu'elles constituent l'élément essentiel de la **Table**. L'objectif premier du dessinateur a été de réaliser une carte routière schématique qu'il a complétée par quelques données géographiques.

Les voies reliant les divers lieux sont parfaitement droites, ce qui ne saurait correspondre à la réalité. Un autre détail frappe plus encore l'observateur. Si l'on admet, ce qui se vérifie d'ailleurs généralement, bien que cela ne vaille pas pour toutes les parties, si l'on admet donc que la **Table** respecte dans sa conception et son dessin l'orientation normale vers le nord (ce qui vaut sans aucun doute pour la Gaule), il apparaît que toutes les voies de l'empire courent d'est en ouest, ce qui, bien entendu, ne peut pas avoir été le cas dans la réalité. Prenons la voie de Samarobriua (Amiens) à Tervanna (Thérouanne) : sur la **Table**, elle court d'est en ouest alors que dans la réalité elle va très exactement du sud au nord. On peut signaler des dizaines de cas semblables. Il s'ensuit qu'une ressemblance superficielle entre une partie de la Table et la région qu'on croit y découvrir ne peut suffire à fonder l'identification de localités et de villes : c'est pourtant ce genre de "preuve" qu'on prétend apporter

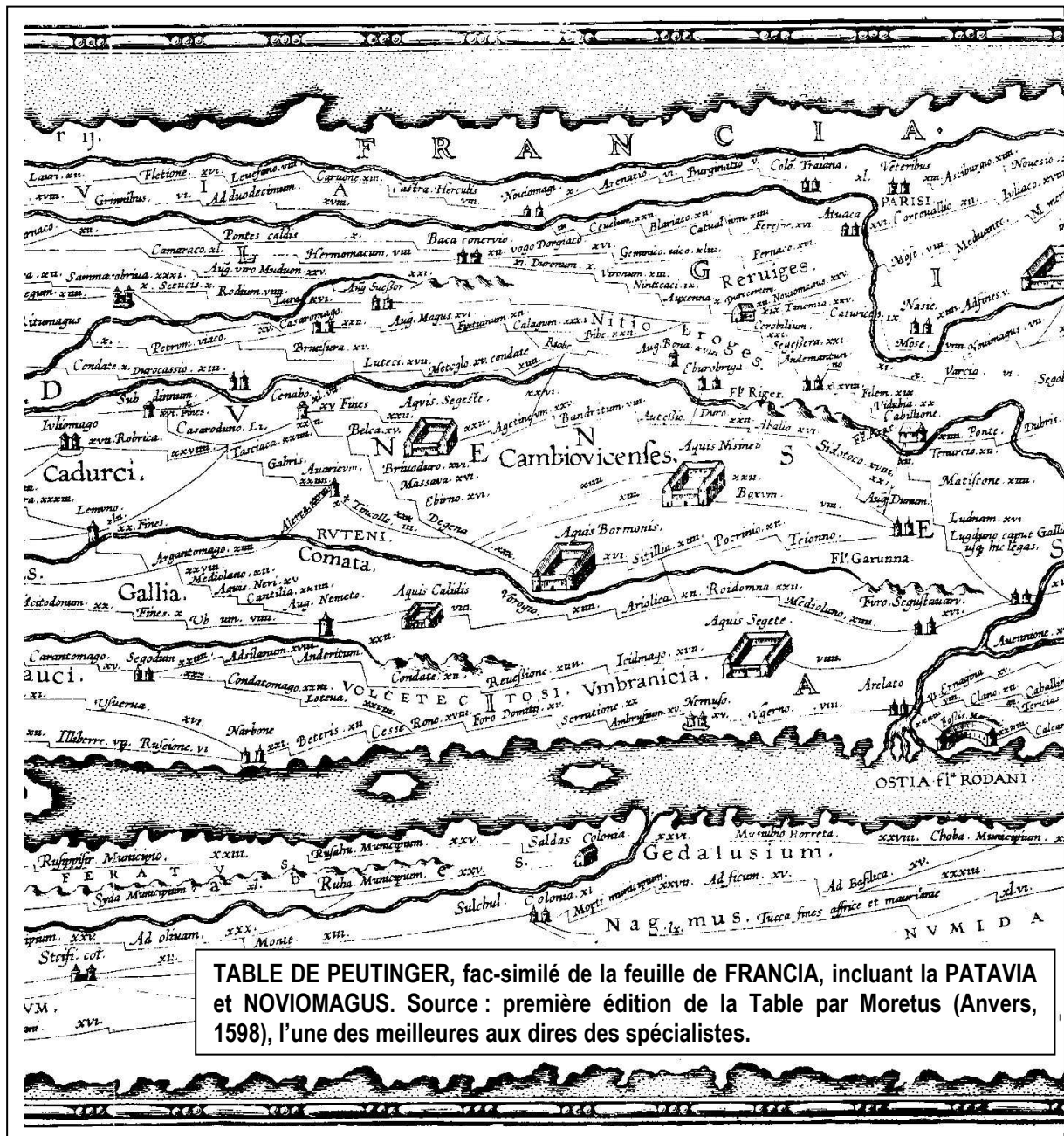
pour les Pays-Bas. Le fait qu'une partie de la Patavia ait à en jurer l'allure d'un gros plan sur le centre des Pays-Bas ne peut servir d'argument car il convient d'abord d'identifier les voies et les localités : une fois ce travail effectué, on constate que cette similitude entre la Table et la région supposée s'évanouit d'elle-même.



Fragment de la Table de Peutinger

La Table est une copie du XII^e ou du XIII^e siècle. Les majuscules, peut-être imitées d'une source plus ancienne, donnent l'impression d'une plus grande antiquité mais les minuscules doivent selon toute vraisemblance dater de fort avant dans le XIII^e (*Rappelons-le, excellent archiviste et paléographe, Delahaye était expert en la matière. – n.d.tr.*). Il n'est pas exclu, il est même très vraisemblable, que le copiste se soit parfois trompé, comme en témoignent déjà quelques simples fautes de transcription et aussi quelques erreurs de distance entre deux lieux connus. Il est tout aussi vraisemblable qu'il ait ajouté ou retranché. Certains tendent

même à penser que le dessinateur original pourrait bien n'avoir établi qu'une carte purement routière, que le copiste aurait complétée par les autres détails géographiques que sont les rivières et les montagnes. Cette vue des choses n'est pas dénuée de fondement car on note un frappant contraste entre les voies et les noms de localités au graphisme délicat et les rivières portées grossièrement et à la diable. Dans certains cas, l'ajout dû au copiste saute aux yeux. Au-dessus de la feuille qui représente la France, il note "Francia"; au-dessus d'une des suivantes "Alamania"; il appelle "Flumen Patabus" le cours d'eau qui jouxte l'île des Bataves. Il est tout à fait impossible que les termes "Francia" et "Flumen Patabus" proviennent du premier dessinateur du IV^e siècle. Comme dans la plupart des cas il ne sera pas possible de déterminer ce qui vient du dessinateur originel et ce qui vient du copiste, les autres détails ne se prêtent guère à datation.



Lorsqu'on regarde la Table dans son ensemble, on est obligé d'en conclure qu'il est impossible qu'un seul homme ait assimilé et possédé si à fond cette documentation topographique de tout l'empire, qu'il ait pu connaître des centaines de lieux avec leur emplacement exact et crayonner de chic et tout de go son dessin. On ne s'en avise guère ou à peine si l'on ne porte son attention que sur une petite partie de la Table. Aussi est-il tout

bonnement évident que, même s'il n'a pas eu à sa disposition un modèle global analogue, le dessinateur a dû avoir accès à une documentation énorme, constituée par exemple de cartes partielles, de listes de villes, de descriptions de voies et de coordonnées de lieux. Mais comme nous ignorons ses sources, hormis celles que chacun connaît et que notre dessinateur a dû lui aussi avoir sous la main, nous manquons de données concrètes qui permettraient une étude comparative et nous nous voyons contraints d'admettre que la **Table de Peutinger** est la copie d'une carte générale de l'empire romain vers la fin du IV^e siècle. Il est possible que figurent sur la **Table** des données vieilles, dépassées ou modifiées entre-temps, donc des données inexacts pour l'époque. L'admettre serait une erreur aussi grande que le rejeter sans plus : en l'absence de preuves, la question doit rester sans réponse.

32. Y trouve-t-on les Pays-Bas ?

La partie supérieure de la feuille, qui représente entre autres la Gaule, c'est-à-dire grosso modo la France actuelle, est censée à ce jour s'appliquer aux Pays-Bas. La bande de terrain prise entre les cours d'eau Renus et Patabus et appelée Patavia est interprétée comme représentant la partie centrale des Pays-Bas, débordant via le Limbourg vers l'Allemagne en direction de Cologne. On pensait pouvoir situer comme suit les localités mentionnées sur ce fragment de **Table** :

Lugduno : Katwijk	Blariaco : Blerick
Praetorium Agrippinae : Valkenburg (Sud-Hollande)	Catualium : Heel
Albanianis : Alphen-sur-Rhin	Feresne : Smeermaas
Fletione : Vechten	Cartovallio : Heerlen
Noviomagus : Nimègue	Atuaca : Tongeren
Colonia Trajana : Xanten	

Aucune identification, du moins aucune identification sensée, n'est donnée pour les localités restantes : Matilone, Nigropullo, Lauri, Levesano, Carvone, Castra Herculis, Tablis, Caspingio, Grinnibus et Ad Duodecimum. Bref, pour sept localités, on a avancé aux Pays-Bas une interprétation, d'ailleurs dépourvue de tout fondement hormis une superficielle ressemblance phonétique : ainsi Albanianis et Alphen, Fletione et Vechten, et, c'est le clou de la série, Cuyck assimilé à Ceuclum. De dix localités, on n'a su que faire. On a réussi à reconstituer la voie supérieure, d'ailleurs en entassant erreur sur erreur. Mais pour la voie inférieure, il existe bien vingt hypothèses différentes, ce qui suffit à démontrer que cette voie et ces localités n'ont jamais existé aux Pays-Bas.

On peut prouver par un grand nombre d'arguments, une trentaine environ, que la **Table** ne peut pas s'appliquer aux Pays-Bas. Il n'est pas nécessaire de les donner tous, les plus importants suffisant amplement. Toute négative que soit cette approche, elle est un préliminaire indispensable. L'applicabilité de la **Table** aux Pays-Bas a été considérée (et l'est encore à en juger par certaines publications récentes) comme une certitude historique si inébranlable qu'il est indispensable d'effacer l'image communément admise avant de commencer à esquisser une nouvelle vue des choses. L'avis unanime des commentateurs de la **Table** est qu'elle a été établie dans la seconde moitié du IV^e siècle. Ils appuient cette conviction sur les considérations suivantes : Rome, Constantinople et Antioche sautent d'emblée aux yeux sur la **Table** ; or ces trois métropoles n'ont pris ensemble cette importance que vers la fin du IV^e siècle. Qu'on les considère comme résidences impériales ou comme cités impériales de premier rang, la différence importe peu, cela n'entraînant en datation que quelques années d'écart. Puis viennent les villes de second rang : Ravenne, Aquilée, Tessalonique, Nicomédie, Nicée et Ancyre. Les légendes qui accompagnent Rome ("*ad sanctum Petrum*"), Jérusalem, le Mont des Oliviers, le désert de Taran et le Mont Sinai, trahissant des influences chrétiennes, sont d'une forme qui ne peut remonter au-delà du IV^e siècle. Un grand nombre d'autres détails comme la graphie des noms, la délimitation des provinces et le développement du réseau routier, s'opposent catégoriquement à une datation antérieure au IV^e siècle.

Cela suffit à infirmer l'interprétation néerlandaise. Après le milieu du III^e siècle, les Pays-Bas ne font plus partie de l'empire romain. C'est là un fait connu que chacun admet et que vient confirmer de manière décisive la disparition brutale et définitive entre 250 et 260 après Jésus-Christ de tous les vestiges romains. Pour rendre acceptable qu'en dépit de cela le centre des Pays-Bas figure toujours sur la **Table**, on doit pouvoir fournir des arguments joliment solides et convaincants à tout point de vue, faute de quoi il faudrait admettre que la **Table** comporte un grave anachronisme. Et pourquoi cet anachronisme ne concernerait-il que les Pays-Bas ? L'Allemagne, colonisée en même temps que les Pays-Bas, brille par son absence sur la **Table**. Strasbourg, Mayence, Trèves, Bonn et Cologne sont les dernières villes à y être mentionnées. Tout le territoire au nord a été abandonné et ne figure plus sur la **Table**, à juste titre d'ailleurs, ce qui rend encore plus paradoxal et

inacceptable la prétendue présence d'une partie des Pays-Bas. La **Table** montre en outre que les voies et les villes qu'elle mentionne existaient encore au IV^e siècle, alors que les Pays-Bas étaient submergés par les transgressions dunkerquiennes. Il ressort des données fournies par Ptolémée que les localités mentionnées sur la **Table** existaient déjà au 1^{er} siècle et l'on sait, d'après les informations du **Géographe de Ravenne** que celles de la Patavia étaient encore visibles au VII^e siècle. La continuité historique et philologique de ces localités est donc établie trois siècles au moins après la **Table**, alors que l'archéologie apporte la preuve formelle qu'elles n'ont pas pu continuer à exister aux Pays-Bas. En effet, dans les localités que l'on identifie avec celles de la **Table**, on ne trouve pas la moindre trace de quelque continuité historique que ce soit et qui ferait suite aux vestiges de l'époque romaine. L'argument est définitif à lui seul. Continuons cependant notre démonstration.

Toutes les localités de la **Table** qu'on se flatte de pouvoir localiser aux Pays-Bas, le sont hors de Béтуwe, alors que la **Table** les situe clairement en Patavia. Nous avons déjà prouvé dans les pages qui précèdent que la **Betuwe** ne correspond pas plus aux données des auteurs classiques qu'à celles de la **Table**. Tacite par exemple décrit l'Île des Bataves comme un territoire carré de quelque 170 kilomètres sur 170 kilomètres, dont un côté donne sur l'Océan, ce que confirme la **Table**. La confrontation de ces données fournit en fait trois nouveaux arguments contre l'application de la **Table** aux Pays-Bas. L'apparente conformité de la **Table** avec le site s'évanouit d'elle-même, l'interprétation néerlandaise ne satisfaisant à aucune des exigences fondamentales de la **Table**. Primo les villes s'y situent en Patavia. Secundo, le centre des Pays-Bas qu'on prétend reconnaître sur la **Table** est beaucoup trop exigu pour pouvoir être l'Île des Bataves. Tertio, pour tenter de faire bonne mesure, on prolonge sans vergogne la **Betuwe** jusqu'à la côte.

L'ordre de succession géographique des différentes subdivisions ou contrées que présente la **Table** apporte une preuve supplémentaire. Le dessinateur divise la feuille à laquelle il donne le titre de *Francia in Lugdunensis, Belgia et Patavia*. Reproduisant fidèlement la réalité et orientant correctement sur le nord, il représente les deux premières conformément à leur situation réelle. Traçons une ligne imaginaire sur la **Table** au niveau du cours d'eau *Patabus*. Ce qui se trouve dessous doit sans aucun doute être considéré comme étant la France. Les lieux qu'on y rencontre, Boulogne, Théroüanne, Cassel, Bavai et Reims en sont une preuve définitive. Et les Néerlandais voudraient qu'à partir de cette ligne le dessinateur ait fait un bond de plus de 300 kilomètres, bien étrange cabriole en géographie historique ! Passe encore si le territoire sauté figurait ailleurs sur la **Table**. Il n'en est rien ! Aussi est-il inacceptable d'admettre qu'à partir d'une ligne Boulogne-Reims, on ait sauté une espèce de carré d'environ 350 kilomètres de côté, alors qu'une partie au moins de ce territoire était encore fortement romanisée à l'époque de la **Table**. L'absurdité devient criante si l'on songe qu'à en croire les Néerlandais, le dessinateur aurait bel et bien représenté les voies et localités du centre des Pays-Bas, territoire abandonné depuis longtemps et ayant perdu tout intérêt tant pour le voyageur que pour le militaire romain, et aurait considéré comme inexistantes la Belgique et le Nord de la France, où de nombreuses trouvailles romaines et mérovingiennes récentes attestent de manière définitive voire retentissante la continuité historique.

On a toujours prétendu que les Romains avaient été chassés de leur territoire septentrional par les Germains. C'est certainement faux pour les Pays-Bas qu'ils ont dû fuir devant la montée des eaux des transgressions dunkerquiennes, ce que prouvent d'une part le fait que dans l'ouest du pays, leurs établissements se retrouvent sous 2 à 4 mètres d'alluvions et d'autre part l'absence totale après le départ des Romains de vestiges d'une population indigène. Il est impossible de contester ce hiatus historique en renvoyant çà et là à quelques trouvailles mérovingiennes très dispersées et sans le moindre lien, effectuées sur de légères éminences. Ces vestiges montrent seulement que l'homme ne change pas et qu'il s'empresse d'occuper le terrain qui paraît hors d'eau. En l'occurrence, il dut pourtant l'abandonner à nouveau, l'archéologie le confirme, si du moins on lui laisse la parole sans lui mettre les mots dans la bouche. Les vestiges mérovingiens ne présentent en effet aucun lien avec les vestiges romains et encore moins avec ce X^e siècle qui voit les Pays-Bas émerger des transgressions. Les Pays-Bas ou ce qu'il en restait se trouvaient en tout état de cause en territoire ennemi appartenant aux Germains. Dès lors, les Romains n'auraient certainement pas maintenu leur pouvoir sur une longue bande de terrain courant de Cologne à l'ouest des Pays-Bas et enserrée de part et d'autre par des contrées hostiles : cette langue de terre aurait été par trop vulnérable, un jour suffisant à une poignée d'hommes pour la couper de ses bases. Cette criante absurdité stratégique en dit long ! D'autant plus qu'inondée, cette bande ne pouvait plus avoir le moindre intérêt militaire !

Les théories néerlandaises s'appuient essentiellement sur le *Renus* et le *Patabus*. Dans les textes historiques aussi ces deux cours d'eau paraissent les garantir de toute attaque. Sur la **Table**, le *Renus* vient d'Allemagne, arrose Mainz, Bonn et Cologne et semble donc bien désigner le Rhin allemand et néerlandais. Le *Patabus*, appelé *Vahalis* dans les sources du haut moyen âge, est naturellement le *Waal* pour les Néerlandais. Notons d'abord que le dessinateur de la **Table** fait particulièrement bon marché de l'exactitude en ce qui

concerne les cours d'eau. Vu les villes qu'il arrose, le fleuve dessiné sous le Patabus doit correspondre à la Seine. Cela n'empêche pas notre dessinateur de placer sa source au-dessus de Soissons, ce qui serait à la rigueur acceptable pour la Somme. D'une ligne unique, il trace la Meuse française et le Patabus (néerlandais ???). Même ligne continue pour la Saône et la Loire, comme si à elle deux, elles ne formaient qu'un seul et même fleuve. Aussi est-ce à juste titre que les commentateurs mettent en garde contre toute identification de villes ou de contrées à partir des cours d'eau. Il n'empêche que le dessinateur a bel et bien en tête le Renus et le Patabus ou Vahalis dans le fragment de la Table qui représente la Patavia. Nous traiterons de ce point en long et en large ultérieurement.

La **Table de Peutinger** donne l'impression que le territoire de la Patavia se situe entre le sud de l'Angleterre et Cologne, à la même latitude que la pointe sud de l'Angleterre. Mais la **Table** elle-même ne nous fournit aucun argument contraignant en faveur de cette assertion. On peut pourtant, par une autre voie, apporter la preuve qu'il en est bien ainsi. Avant même 50 avant Jésus-Christ, César fit déjà connaissance avec les Bataves. Tacite rapporte expressément que l'Île des Bataves se trouvait à la charnière de la Gaule et de la Germanie. Aussi les divers auteurs classiques nomment-ils les Bataves tour à tour Germains ou Gaulois. Après la localisation erronée des Bataves aux Pays-Bas, ce qui entraînait nécessairement des conséquences quant à la frontière ethnique, on a vu s'enchevêtrer un écheveau de méprises presque impossible à démêler. Pour telle chose, on plaçait la frontière ethnique au milieu des Pays-Bas, pour telle autre, on la repoussait vers le sud de plusieurs centaines de kilomètres. Mais si l'on établit un rapport plus strict entre la frontière ethnique et la frontière linguistique qui sépare le germanique du roman, bien des choses se clarifient et s'éclairent.

Il est en effet absurde de placer à deux endroits différents la frontière ethnique et la frontière linguistique, lesquelles doivent par définition se confondre. La frontière linguistique est le dernier vestige qui subsiste de la ligne de démarcation séparant les peuples ou tribus romans et germaniques. Elle n'a jamais connu de déplacements. J'en excepte bien entendu les déplacements partiels qui ont intéressé le Nord de la France, le Sud et le centre de la Belgique, et que l'histoire et la philologie peuvent nous indiquer. La frontière ethnique a pris des allures de nœud gordien quand les historiens eurent déménagé aux Pays-Bas une contrée française avec tous ses liens et ses corrélations et toutes les conséquences que cela impliquait. Pour comble de malchance, les textes classiques semblaient appeler cette méprise, car le Renus y apparaît comme le point de contact essentiel entre la Gaule et la Germanie ; et de fait, on l'a toujours considéré comme synonyme de frontière ethnique. S'agissant du Renus, nous devons momentanément suspendre notre jugement jusqu'au chapitre consacré exclusivement à ce problème. Dans mon interprétation, frontière ethnique et frontière linguistique coïncident, elles se confondent avec la limite, la frontière septentrionale du dessin de la **Table de Peutinger** et imposent du même coup l'évidence que le "limes" romain, la frontière fortifiée aménagée après l'abandon de la Germanie, épousait très étroitement la frontière ethnique, ce qui du reste tombe sous le sens. Aussi saute-t-il aux yeux qu'il convient de reconstruire cette portion de la **Table de Peutinger** à partir d'une ligne pratiquement droite courant de Cologne à la pointe sud de l'Angleterre.

Une question intrigue plus encore : pourquoi n'aurait-on représenté des Pays-Bas romains qu'un tronçon central étiré de l'Allemagne à la côte et large d'à peine 30 kilomètres alors que le nord et le sud restants, pourtant aussi fortement ou faiblement romanisés n'apparaissent pas sur la **Table**. Que celui qui se sent de taille à donner à cette question une réponse sensée lève le doigt. Il a pu arriver qu'on pose la question, mais on s'est gardé de recommencer, la trouvant non susceptible de réponse. La certitude historique de l'application de la **Table de Peutinger** aux Pays-Bas apparaît de plus en plus relative à mesure que l'on remonte dans le temps. Il n'y a que 50 ou 60 ans qu'on l'attribue aussi catégoriquement aux Pays-Bas. Certes les historiens précédents la connaissaient mais, s'agissant d'applications concrètes, ils en sont toujours passés à distance respectueuse, effectuant un large détour pour l'éviter. Si décriés, les historiens du XIX^e siècle, qui n'avaient pourtant pas froid aux yeux, se sont bien gardés d'y toucher. A la fin du XIX^e siècle, on possédait peu d'avis sur la **Table** et aucune prétendue certitude. Ne voyant pas de possibilité de se prononcer plus nettement, on se contentait d'admettre globalement qu'elle concernait les Pays-Bas. Il est notoire qu'aujourd'hui même, plusieurs historiens néerlandais restent sur leur réserve vis-à-vis de la **Table**. Certains rejettent même carrément son applicabilité aux Pays-Bas, non que je les aie mis sur la voie, mais parce que leur propre discipline, qu'il s'agisse de pédologie, d'archéologie ou de linguistique, leur a ouvert les yeux. Voilà qui est très prometteur pour l'avenir. Car à la fin des fins, la saine raison l'emportera sur le dépit. Ce n'est qu'au début de ce siècle qu'on commença à dire franchement que la **Table de Peutinger** concernait les Pays-Bas. Les autorités venant d'organiser la recherche archéologique, des universitaires nantis d'un doctorat firent de ce travail leur métier. Forcés d'abord de déblayer un tas de décombres abandonnés par des chercheurs incompetents, ils durent accomplir un travail de pionniers en se heurtant presque chaque jour à l'incompréhension des autorités et du public. Ces jeunes chercheurs en furent

profondément ulcérés. Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que seules auraient du prestige leurs découvertes romaines. Négligeant, voire méprisant les autres périodes, ils se focalisèrent sur les Pays-Bas romains. Après quelques découvertes, ils pensèrent déceler une relation constante entre la **Table de Peutinger**, qui les intriguait depuis si longtemps et qu'ils pensèrent pouvoir utiliser comme fil d'Ariane pour de nouvelles découvertes. C'est ainsi que certaines fouilles reçurent leur nom de la **Table de Peutinger** avant même le premier coup de pelle. En m'exprimant si franchement, mon intention n'est pas de casser les reins à ces pionniers. Les mérites d'un Holwerda et d'un Byvank sont à l'abri de toute atteinte. Le zèle et la persévérance dont ils firent preuve dans des circonstances souvent difficiles défient l'imagination.

Mais cela ne doit pas nous empêcher de signaler leurs erreurs. Il va sans dire qu'ils auraient eu bien de la peine à se défaire des mythes établis concernant Noviomagus, l'Île des Bataves et autres méprises. On peut toutefois faire observer qu'un examen plus radical et plus critique de la matière et une interprétation plus stricte du langage et des silences des trouvailles archéologiques les auraient peut-être menés à une autre vue des choses. Byvank par exemple, dans son ouvrage considéré comme fondamental "**Les Pays-Bas à l'époque romaine**", commence par faire nombre de réserves. Hélas, il s'empresse de les oublier pour s'engager malgré tout dans la voie traditionnelle. A partir de réelles trouvailles de l'époque romaine (qu'on ne laisse planer aucun doute à ce sujet, je reconnais tout à fait leur authenticité !), les archéologues en vinrent trop aisément à des conclusions concernant l'interprétation des textes et de la **Table** que ces trouvailles n'autorisent en aucune façon. La Table de Peutinger en est un éclatant exemple : on l'appliquait globalement aux Pays-Bas sans qu'aucun détail fût confirmé par l'archéologie. On aurait pourtant dû exhumer l'une ou l'autre des localités mentionnées par la **Table**. On a trop peu tenu compte du rôle joué par le hasard dans les concordances apparentes entre vestiges et textes. On a supposé des relations qui n'existaient pas en fait. Avant 1955, on était tout à fait incapable d'imaginer l'existence de possibles doublures historiques ou géographiques ; après cette date, on n'y fût parvenu qu'à grand peine et à son corps défendant.

33. La Table représente-t-elle des localités situées aux Pays-Bas ?

En Patavie et dans les parages immédiats, la **Table** présente 22 toponymes que l'on localise aux Pays-Bas ou à proximité. Une vue globale de la **Table** conduit à admettre que le dessinateur n'a pas mentionné tous les établissements mais seulement les plus importants, en mettant probablement l'accent sur les postes militaires, car la **Table** donne l'impression d'être un guide militaire. Si la **Table** s'applique aux Pays-Bas, il a dû exister dans ce pays bien plus de villes et d'établissements qu'elle n'en mentionne. Il est de fait en tout cas que Ptolémée et l'Itinéraire d'Antonin évoquent quelques autres localités de l'Île des Bataves, ou en étroite relation avec elle, qu'on chercherait en vain sur la **Table**. C'est ainsi que la **Table** ne mentionne ni Batavodurum, ni Trajectum. Il est vraisemblable que la **Table** mentionne de préférence les localités pertinentes pour l'itinéraire ou les lieux de garnison de détachements militaires. Cette considération rend déjà des plus suspectes l'assimilation de divers toponymes de la **Table** avec des villages néerlandais où l'on a bien trouvé quelques vestiges romains mais auxquels on ne peut attribuer la moindre importance dans l'empire romain. Exemple : impossible de localiser un toponyme de la **Table de Peutinger** sur le site d'une unique villa romaine.

Des 22 localités, il n'y en pas une qui puisse être localisée avec certitude ni même avec probabilité aux Pays-Bas, si toutefois on exige que l'identification soit fondée sur l'histoire, l'archéologie et la philologie et qu'on rejette avec juste raison l'affirmation gratuite. Nimègue et la Betuwe ont déjà fait l'objet d'une étude particulière car il convenait de dissiper à part le mirage des relations suggérées par leur nom. Certaines bornes milliaires romaines trouvées aux Pays-Bas portent d'étranges inscriptions, encore inexplicables à ce jour, mais sans aucun rapport avec le moindre toponyme de la **Table**. Lors du relevé de la carte pédologique de la Betuwe, effectué il y a quelques années, malgré les instructions recommandant une particulière attention aux deux voies de la **Table de Peutinger**, on n'en a pas trouvé la moindre trace. Nous nous garderons bien d'entrer dans la querelle que cette déception a valu au groupe de travail. Ce constat de carence, qui contredisait catégoriquement l'interprétation néerlandaise, aurait dû constituer une occasion providentielle de mettre sérieusement en question les conceptions en vigueur. Les avatars de Lugdunum Batavorum sont archiconnus. On a commencé par localiser cette ville à Leyde sur la foi d'une vieille tradition et d'une "*évidente étymologie*" (sic !). En l'occurrence, c'étaient les post-humanistes qui avaient lancé la forme latine Lugdunum. En ayant dénoncé résolument le caractère mythique, le Professeur P.J. Blok nous débarrassa définitivement de cette localisation. On fit donc une nouvelle tentative à Valkenburg (Hollande méridionale). Si je ne m'abuse, ces derniers temps ont vu croître la vogue d'une nouvelle identification !

Il va de soi que toute interprétation de la **Table** et toute localisation de ses toponymes doivent concerner des localités où l'on a exhumé des antiquités romaines. Là où elles font défaut, on ne peut guère supposer l'existence d'un établissement romain. Si la **Table** présente 22 places importantes, on doit également pouvoir désigner aux Pays-Bas 22 établissements romains disposés d'une manière et à des distances perspectives qui autorisent une raisonnable application de la **Table**. On en a désigné environ sept, après bien des déplacements, des revirements et des palinodies, lâchons le mot, après bien des suppositions. Si l'on parcourt tout ce qui a paru aux Pays-Bas sur la **Table de Peutinger**, on croit feuilleter un essai sur le jeu d'échecs au lieu d'un ouvrage de géographie historique. La majeure partie des toponymes, en particulier tous ceux de la voie inférieure, n'ont jamais pu être localisés. Si les historiens et les archéologues continuent à défendre l'application de la **Table aux Pays-Bas**, ils négligent le fait que leur certitude doit être réduite d'au moins 70%. Même en géographie historique, il convient de compter les points ! Cette constatation peut se formuler autrement : la **Table de Peutinger** contient trop de données pour pouvoir s'appliquer aux Pays-Bas. En dépit de l'apparente concordance du paysage et des éléments qu'on croit pouvoir y situer, tels que le Renus, la Patavia, le Patabus et Noviomagus, la **Table** comporte trop d'éléments typiques d'une romanisation intensive que rien que leur nombre interdit de placer aux Pays-Bas. Pour une bonne moitié de la **Table**, l'application aux Pays-Bas s'avère impossible. Quelle certitude concernant l'autre petite moitié résisterait à cette constatation ?

On peut se dispenser de réfuter l'une après l'autre les sept identifications néerlandaises de la **Table de Peutinger**, deux arguments généraux suffisant à les ruiner. Le premier concerne le lien étymologique. Tous les toponymes de la **Table** qu'on prétend situer aux Pays-Bas sont des toponymes gallo-romains. Aucun n'est germanique. Aucun ne présente même de substrat germanique. Comment les Pays-Bas n'auraient-ils vu naître que des toponymes gallo-romains, voilà qui constitue déjà une énigme à soi seul, une énigme du reste non susceptible de réponse. On rejette à juste titre le prétendu glissement de la frontière linguistique parfois avancé pour expliquer ce phénomène. L'importation d'un seul toponyme gallo-romain est de l'ordre du possible mais c'est décidément passer les bornes que de les expliquer tous par l'importation. Cette explication n'aurait quelques chances que si toute la population venait d'ailleurs et si auparavant n'avaient existé ni population ni établissements humains, hypothèse que personne ne voudra retenir.

Dans les déterminations que je propose, on exige, et on a raison, un lien étymologique certain ou tout au moins acceptable entre le toponyme de la **Table** et le lieu présenté comme identique. Cette exigence s'impose doublement s'agissant des identifications néerlandaises : l'origine gallo-romaine de noms néerlandais et donc germaniques appellerait en effet une preuve encore plus sérieuse et plus convaincante car elle postulerait une évolution à partir d'une langue étrangère au pays ! Ça n'est pas une broutille ! Faute d'y satisfaire, on peut raconter n'importe quoi et même s'abandonner à son imagination, ce qui n'a pas manqué d'arriver bien vite. Soyons sérieux. On peut aller d'emblée jusqu'à exclure de telles évolutions si loin de la frontière linguistique car l'évolution philologique et la mutation des toponymes est un processus naturel qui se déroule sur le sol qui lui est propre. A la fin des fins, que quelqu'un veuille bien se décider à expliquer – les Pays-Bas et le monde scientifique attendent depuis bien longtemps cette explication – comment diable Nigropullo a bien pu évoluer en Zwammerdam, ou Carvone en Kesteren, ou Levesano en Wijk bij Duurstede, toutes évolutions qu'on ne cesse de nous présenter comme philologiques mais qui ne peuvent que déclencher un homérique éclat de rire.

La deuxième objection va encore plus loin. Avant de se lancer dans la moindre tentative d'explication étymologique, il convient d'établir la continuité historique du lieu considéré. Au moins huit siècles, dans la plupart des cas dix siècles même et plus, sans le moindre maillon historique intermédiaire, séparent les toponymes de la **Table** des localités néerlandaises auxquelles on les assimile. Les noms de localités submergées pendant des siècles et ensevelies sous plusieurs mètres d'alluvions, on voudrait tout bonnement les faire continuer à évoluer comme si de rien n'était, par-delà la longue période où ni la localité ni son nom n'existaient, jusqu'aux nouveaux toponymes néerlandais. On peut à la rigueur expliquer ou du moins comprendre qu'on ait globalement appliqué la **Table de Peutinger** aux Pays-Bas parce qu'elle représente la Patavia. Mais qu'on ait tenté d'établir un rapport philologique entre les toponymes gallo-romains et des noms de localités postérieurs de plusieurs siècles, voilà qui constitue un scandaleux viol de l'histoire et de la philologie, lequel démontre la gravité de l'aveuglement.

34. Noviomagus en Patavia.

Dans notre entreprise de replacer la **Table de Peutinger** dans la région qui lui convient, nous pouvons sans inconvénient partir de Noviomagus, qui constitue le point de départ des voies à étudier. Si, à en croire les théories néerlandaises, plusieurs localités insignifiantes figurent sur la **Table**, on est a fortiori en droit de considérer comme allant de soi la présence de Noyon sur une carte de la France romaine. Or, si le Noviomagus

en question était Nimègue, le Noyon romain ne serait pas mentionné. Et l'on bute à nouveau sur la difficulté d'admettre que le dessinateur ait commis une omission aussi incompréhensible à l'égard d'une des capitales de la Gaule, mentionnée par l'**Itinéraire d'Antonin** datant de la même époque. Toutes les autres cités gauloises de même importance apparaissent bel et bien sur la **Table** : raison de plus pour admettre que Noyon doit y être mentionné. Noviomagus est représenté par deux petites tours, ce qui, selon le code du dessinateur, correspond à une ville importante de troisième catégorie faisant office de garnison. Le Noviomagus en question se trouve au nord de Paris, très exactement en face de Soissons, très correctement relié à Beauvais et très acceptablement situé au nord-ouest de Reims. Il se trouve même si bien placé par rapport à ces villes qu'il n'y a pratiquement pas de différence entre ce gros plan et une carte moderne.

Si donc ce Noviomagus compris comme Noyon colle si parfaitement avec la géographie effective, pas de doute, c'est bien Noyon ! D'autant qu'on a déjà vu les preuves convaincantes qu'une autre particularité essentielle de Noviomagus, à savoir la possession d'une résidence carolingienne, a été attribuée à tort à Nimègue, alors que personne ne la conteste à Noyon.

On a objecté aux Pays-Bas que l'interprétation Noyon était impossible parce que Noviomagus se situe sur la **Table** au-dessus de Tournai, de Wervik et de Bavai, alors qu'en réalité, il devrait se situer en dessous. Certes, le dessinateur a respecté grosso modo la géographie mais on ne peut appliquer les critères d'une carte moderne à sa représentation des villes et à leurs positions respectives. L'écart s'élève à quelque cinquante kilomètres. Il y a de quoi rire quand on voit chinoiser sur cet écart alors que la théorie néerlandaise accepte sans sourciller la proximité de Nimègue avec des villes françaises distantes de trois cents kilomètres. La **Table** présente fréquemment des écarts d'une cinquantaine de kilomètres ou plus. Jamais ils n'ont infirmé l'identification, exacte, de villes connues. Quelques exemples pour fixer les idées : Paris se trouve à la hauteur de Chartres, écart : 50 kilomètres; Reims, plus bas que Toul, écart : 80 kilomètres ; Rouen est à la hauteur de Boulogne, écart : 145 kilomètres ! Une fois de plus on a formulé l'objection tape-à-l'œil qui devait en mettre plein la vue au grand public, en négligeant un simple contrôle sur la Table elle-même, qui la contredit catégoriquement. En dépit du ridicule de l'argument, le Professeur-Docteur M. Gysseling n'a pas hésité à nous le resservir.

35. Reconstruction des quatre voies.

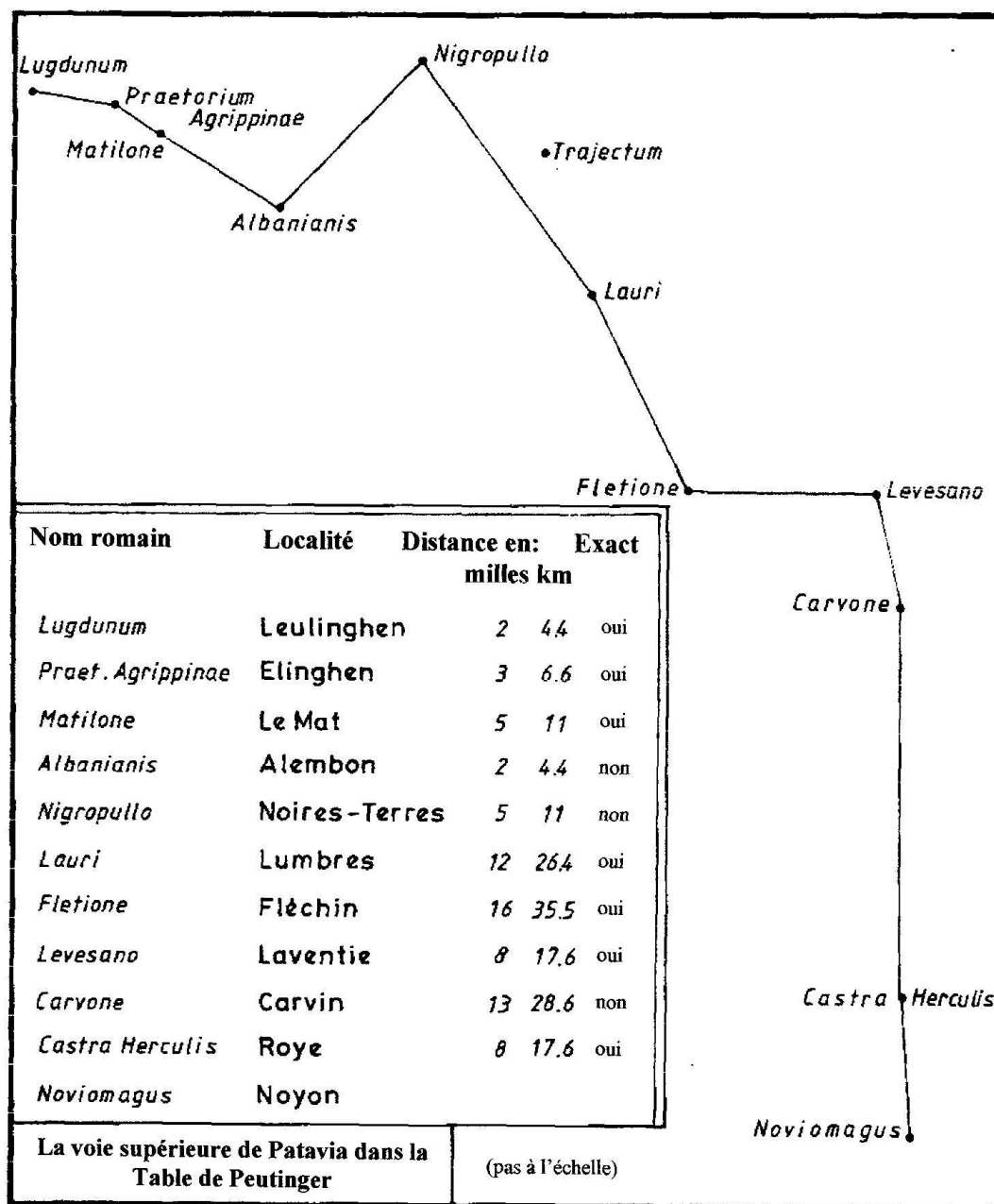
Il faut tout d'abord avouer que c'est une entreprise bien périlleuse pour un Néerlandais d'avoir à localiser des voies romaines dans une contrée étrangère, même s'il en a intensément étudié l'histoire et la topographie. Il lui manquera toujours la fibre régionale, le flair régional, quasiment indispensable à la pratique locale de la géographie historique. Les ouvrages spécialisés ne fournissent pas de petits détails comme les dénominations locales et les influences dialectales, qui peuvent être d'une grande conséquence. On peut prévoir qu'à la lecture de mes trouvailles et de mes conclusions, les historiens et archéologues français seront amenés à proposer dans certains cas une autre interprétation ou une autre localisation. Ce préambule ne me coûte pas : au cours de mes recherches, j'ai déjà dû moi-même apporter quelques corrections, ce qui ne laisse pas d'être agréable quand on peut troquer une hypothèse antérieure contre une certitude ou une vraisemblance accrue. Dans ma reconstruction, il subsiste quelques hypothèses. Je ne dissimule pas leur caractère hypothétique et, naturellement, je ne puis ni ne veux en jurer. Mais on y rencontre tant de certitudes que ma thèse essentielle, qui est que les quatre voies de la Patavia se trouvent dans le Nord de la France, peut être considérée comme définitivement établie. L'honnêteté intellectuelle la plus élémentaire commande néanmoins de les apprécier par comparaison avec la montagne de questions que soulève l'interprétation néerlandaise de la Table de Peutinger.

36. La voie supérieure à gauche de Noviomagus

Pour des raisons qui apparaîtront bientôt, il convient d'aborder la **Table** par la gauche pour localiser les voies et les localités. **Lugdunum** doit être compris comme étant Leulinghen. La **Table** place la localité sur la côte. Ptolémée fait de même. A l'époque romaine, Leulinghen se trouvait sur la large baie de la Slack dont les ramifications s'enfonçaient profondément dans les terres². L'embouchure de la rivière était beaucoup plus large et

² N.d.tr. : Ce détail indique que Delahaye pense à Leulinghen-Bernes, à moins de trois kilomètres de Marquise et à quatre de Bazinghen – Il existe en effet trois Leulinghen/m : Leulinghen-Bernes, Leulinghem-lez-Etrehem et Nort-Leulinghem, ces deux derniers sur l'antique Leulène, la "Via Sanctorum", qui reliait Théroutanne à Sangatte. A en juger d'après ce qu'il écrit ensuite de la Leulène, il semblerait qu'il suppose un diverticule ou une ramification de la Leulène, que l'on sait multiple – elle se scinde notamment en deux à Cormette -, rejoignant Leulinghen-Bernes. Dans son **Etude sur l'ancien réseau routier du**

formait une vaste baie. L'un des bras de mer s'avancait jusqu'à Marquise³. L'évolution philologique de Lugdunum à Leulinghen est acceptable quoiqu'on n'ait trouvé à ce jour aucun texte pour la prouver.



Boulonnais (Thèse de doctorat - Lille, 1957), A. Leduque donne effectivement une route ancienne qu'il appelle la voie septentrionale VII – les érudits locaux l'appellent également Leulène -, laquelle va de Marck à Boulogne via Marquise et croise la Haute Leulène qui relie Théroouanne à Sangatte. n.d.tr.)

³ N.d.tr. : L'autre, la rivière de Bazinghen, arrose Bernes, et son affluent, le ruisseau de Blacourt, coule au pied de Leulinghen-Bernes. Depuis, le Docteur Ghislain P. Beeuwsaert, président d'Historia Flandrensis a cru pouvoir localiser le Portus Itius de César dans cette baie de la Slack, pas encore fermée alors par des cordons dunaires que chacun s'accorde à reconnaître plus tardifs. La baie est immense et s'inonde encore régulièrement, ce qui permet de la voir quasiment dans son état ancien. Les distances sont plus satisfaisantes que dans toutes les autres théories. Le second port, en l'occurrence Boulogne, correspond parfaitement au récit. Surtout, le grand camp romain, jamais retrouvé ailleurs, est parfaitement visible, même pour un profane, sur la haute colline de Bazinghen (80 mètres). Sur place la tradition parle toujours de bateaux abrités dans la branche du Y, opposée à Marquise, qui jouxte la colline de Bazinghen. Ayant bien connu Delahaye, je dois dire que sans aller aussi loin, il pressentait déjà l'importance de Bazinghen. Quant à l'objection du seuil qui fermerait la baie, elle est balayée par le transport séculaire par la baie des produits des carrières de l'arrière-pays.

Il y a cependant un autre motif en sa faveur. Divers détails de la **Table de Peutinger** tireraient un plus grand parti d'une localisation de Lugdunum à Wissant ou Sangatte, parce que ces localités étaient depuis des temps immémoriaux les points d'embarquement pour l'Angleterre les plus utilisés. C'est là aussi qu'on fait généralement aboutir une célèbre voie (pré-)romaine, la Leulène, qui portait un nom propre et qui fait l'objet d'intenses recherches tant historiques qu'archéologiques. En divers endroits, on a retrouvé cette voie : elle gardait sa largeur originelle de 64 pieds (un peu plus de 19 mètres) et reposait sur une épaisse assise de silex. Ce fut jusqu'au XIV^e siècle la route la plus fréquentée entre le continent et l'Angleterre et elle avait des liens étroits avec la non moins fameuse voie de Cologne à Boulogne. Plus tard, les Anglais ayant occupé le Calaisis et ses environs et quelques ports s'étant ensablés, elle fut abandonnée. Il n'est pas invraisemblable que la voie ait emprunté son nom à Lugdunum et qu'il existe un rapport étymologique entre la Leulène et Leulinghen. La localité apparaît le plus souvent dans les textes sous le nom de **Lugdunum Batavorum**. Elle existait déjà avant l'invasion des Romains et avait été fondée par les Bataves, lesquels n'avaient naturellement pas les intentions stratégiques des Romains vis-à-vis de l'Angleterre. Néanmoins l'assiette de la ville (48 mètres) en bordure d'un affluent de la Slack, était également excellente à ce point de vue, sa position à l'intérieur des terres au bord d'une calme baie étant aussi bonne et même meilleure que sur le littoral du vaste Océan. Cela explique aussi qu'après le colmatage de la Slack, ou du moins l'amenuisement de la large baie en une rivière relativement modeste, le nom de Lugdunum disparaisse sans bruit des sources.

La localité suivante sur la **Table** est **Praetorium Agrippinae**, qui se trouve à 2 milles, soit 4,4 kilomètres de Lugdunum. Pour cette localité, on peut désigner Elinghem, à partir des seules distances. Le nom de Praetorium Agrippinae provient probablement de l'épouse de l'Empereur Claude, Julia Agrippina, dont Cologne tient également son nom de Colonia Agrippinae. Sous le règne de l'empereur Claude eut lieu une grande expédition en Angleterre. On sait que la base navale pour cette attaque se trouvait à Boulogne. Après avoir mené en Angleterre une campagne couronnée de succès, pour laquelle le Sénat romain lui décernerait le titre honorifique de "Britannicus", l'empereur organisa un défilé triomphal à Boulogne où le musée local conserve encore des restes de son arc de triomphe, autrefois fierté de la ville. La région de Boulogne a beaucoup intéressé l'empereur. Il est notoire qu'il y a fait construire plusieurs routes. On conserve également à Boulogne la pierre commémorative d'un de ses affranchis, qui s'était élevé à une haute fonction dans l'escadre de Boulogne. Cette région dispose donc d'un solide réseau de convergences qui lui donnent des titres à la localisation de Praetorium Agrippinae. Si le nom a effectivement été donné en l'honneur de Julia Agrippina, il n'a pu l'être aux Pays-Bas et ceci pour de simples raisons chronologiques. En effet l'empereur Claude (10 avant Jésus-Christ – 54 après Jésus-Christ) n'a eu aucune relation avec les Pays-Bas, qui n'étaient pas encore entrés dans la mouvance romaine.

Matilone, situé à 3 milles, soit 6,6 kilomètres de la localité précédente, est très certainement Le Mat, aujourd'hui hameau d'Hermelinghem. Le lieu-dit, carrefour de chemins à l'assiette impressionnante, est attesté du VII^e au X^e siècle sous la forme Masto. La continuité historique s'en trouve confortée, l'étymologie est acceptable et la distance exigée par la Table concorde très précisément.

Albanianis, situé à 5 milles, soit 11 km de Matilone, peut être interprété comme étant Alembon. La distance réelle à partir de Le Mat s'élève à 12 kilomètres ce qui concorde à peu près avec la Table. Le toponyme Albanianis peut sans trop de problèmes se traduire comme "*les lieux blancs*" et fait allusion aux roches crayeuses présentes en cet endroit et visibles sur de grandes étendues à flanc de colline. On retrouve cette couleur locale dans d'autres toponymes comme Cap Blanc Nez et Estrée Blanche. Du point de vue philologique, on peut sans difficultés admettre qu'Alembon puisse dériver d'Albanianis. Une autre partie de la Table donne la voie Cassel-Boulogne. On l'a retrouvée en plusieurs endroits et l'archéologie a confirmé son existence. Elle allait de Cassel à Watten presque en droite ligne et continuait de l'autre côté de l'Aa à Eperlecques. Elle gagnait ensuite Guémy après avoir passé le Hem à Tournehem et se dirigeait vers Alembon puis vers Boulogne. C'est une confirmation du choix d'Alembon pour Albanianis mais c'est également une indication qui va dans le sens de la conclusion que nous tirerons bientôt, à savoir que les voies de la Patavia ne concernent pas une contrée séparée et coupée des autres, mais qu'il convient de les reconstruire au sein du réseau des autres voies.

Nigropullo se situe à 2 milles, soit à 4,4 kilomètres d'Albanianis. J'avais d'abord pensé à Fouquesolles en me fiant davantage aux distances de part et d'autre et aux curieuses consonances des deux toponymes. Cette interprétation est vraisemblablement inexacte, bien que je ne veuille pas encore la laisser tomber entièrement. La solution est probablement ailleurs. Si, au lieu de Nigropullo, on lit Nigravilla, on obtient un toponyme plus sensé et plus courant. Le suffixe –pullus pourrait signifier poule, poulet ou poussin : "poule noire" est une trop curieuse signification pour un toponyme. Ce suffixe peut également signifier noir, ce qui donne une tautologie plus curieuse encore. A la distance exacte de la localité précédente et de la localité suivante, nous

trouvons le hameau de Neuville, du reste assez proche de Fouquesolles et qui doit probablement être assimilé à Nigropullo via sa correction en Nigravilla.

A Ardres, où je place **Forum Adriani**, on trouve une donnée topographique qui a peut-être un lien avec Nigropullo. Au nord de la ville, on a trouvé un établissement romain étendu dont l'origine se situe entre 30 et 50 après Jésus-Christ et qui fait suite à une localité gauloise antérieure. L'établissement romain se concentre sur un grand terrain qui s'appelle encore aujourd'hui Noires-Terres, parce qu'il se compose d'une veine de tourbe dont la couleur tranche dans un paysage de calcaire blanc et de terre arable brun clair. Le nom de Nigropullo y conviendrait parfaitement. Pullus signifierait bien poulet mais serait utilisé par métaphore pour suggérer la meuble souplesse du sol. Il est vrai que cette localisation soulève quelques difficultés du côté des distances, quoiqu'il ne faille pas attribuer une valeur exagérée à des chiffres concernant des voies et des localités d'un coin perdu de l'empire. Pour défendre la localisation de Nigropullo à Noires-Terres, on pourrait en outre avancer une autre argumentation : on situerait Forum Adriani ailleurs ce qui l'amènerait aussi plus logiquement à figurer sur le tracé de la voie inférieure. Il y a cependant un fait qui plaide contre l'assimilation de Nigropullo à Noires-Terres : l'occupation romaine du terrain cesse subitement à la suite des transgressions dunkerquiennes vers la fin du IV^e siècle et il n'est pas sûr qu'une continuité existe entre Noires-Terres et le site actuel d'Ardres. La colonie romaine s'étendait sur la rive de l'Almere que les transgressions remplirent à nouveau. Il est vrai qu'il est non moins clair, entre autres du fait de la découverte d'une digue, que Noires-Terres n'a pas connu, ou du moins pas tout de suite, le sort des autres localités du secteur submergé. Je considère provisoirement Nigropullo comme Neuville, via la correction proposée de Nigravilla. S'il advenait que les historiens régionaux optassent malgré tout pour Noires-Terres, ils apporteraient ainsi une solution à l'une des énigmes toponymiques qui intriguent le plus sur la Table.

Pour la localité suivante, **Lauri**, située à 5 milles, soit 11 kilomètres de Nigropullo, la distance effective de 12 kilomètres coïncide à peu près. L'interprétation qui s'impose est Lumbres. Cette localité est connue comme important carrefour de voies romaines et apparaît sous le nom de Laurentia dans les sources du Moyen-Age. On peut considérer cette identification comme une certitude. Elle est confirmée par le fait que, selon les recherches archéologiques, la ville de Lumbres était proche de la Leulène, importante voie romaine qui conduisait aux lieux de garnison et aux bases de la flotte d'où les Romains partaient pour l'Angleterre et pour d'autres régions de France. Ainsi se confirme que cette voie figure bel et bien sur la **Table**, ce qu'on a parfois mis en doute, tout en s'étonnant fort de cette absence. Si l'on continue à suivre la voie vers l'est, bien qu'il faille en ce cas se reporter à une autre partie de la **Table**, on constate que la voie Cologne-Boulogne figure en totalité sur la **Table**, ce qui d'ailleurs devait aller de soi. Cette grande voie militaire et plus tard commerciale présentait une autre particularité remarquable : à une de ses extrémités, en France, on trouvait une autre Colonia, l'actuel Coulogne, près de Calais, qui était en fait le port maritime de Cologne, en tous cas le point d'embarquement pour l'Angleterre. Il va sans dire que les historiens n'ont pas toujours bien distingué les deux Colonias. Dans un texte concernant les Normands, Colonia est nommée en rapport avec le Renus. En dépit de l'apparente évidence, le toponyme ne désigne pas le Cologne allemand, mais le Coulogne français.

La localité suivante, **Fletione**, se trouve à 12 milles soit 26,3 km de Lauri-Lumbres. A la distance indiquée nous rencontrons Fléchin, dont le nom dérive en droite ligne de Fletione. Le nom moderne n'est que la prononciation française ou pour mieux dire picarde de Fletione.

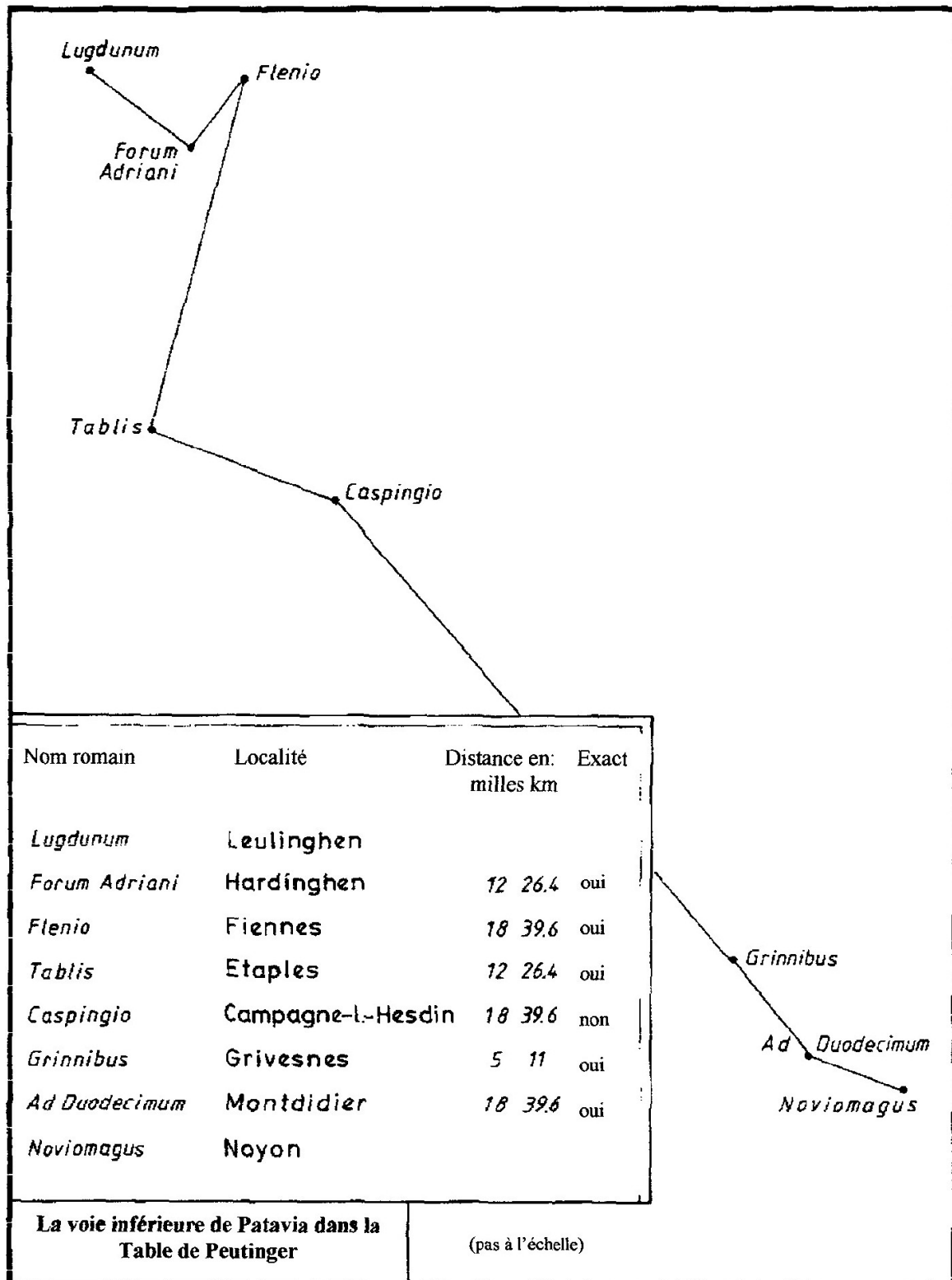
Levesano est Laventie. L'étymologie est acceptable. Quant à la distance de 16 milles, elle coïncide très précisément.

Par **Carvone**, il faut entendre Carvin. La **Table** mentionne une distance de 8 milles, soit 19,5 kilomètres. La distance réelle est de 23 kilomètres. Ce léger écart est négligeable puisque, sur la foi d'autres données, cette identification est certaine. Premièrement, l'étymologie est claire, disons même évidente. L'Itinéraire d'Antonin mentionne une voie qui relie Lugdunum-Leulinghen, Albanianis-Alembon, Trajectum (il ne s'agit naturellement pas d'Utrecht !), Mannaricum et Carvone. Mannaricum, c'est certain, est Merville, quoique, parmi les archéologues français, il n'y ait pas unanimité sur cette identification. D'aucuns placent l'endroit juste à côté de Merville (nous donnerons plus loin la preuve philologique que Mannaricum se confond avec Merville). Entre Mannaricum et Carvone, l'Itinéraire donne une distance de 22 milles, soit 48,8 kilomètres, ce qui correspond parfaitement à la réalité. Etayée par ces deux arguments, l'identification de Carvone à Carvin est acquise. Pour la voie supérieure, nous disposons par conséquent de deux localisations sûres, qui suffiraient à elles seules à établir que ladite voie se trouvait dans le Nord de la France.

Pourtant, la reconstitution de la suite de la voie n'est pas claire. La localité Castra Herculis, située sur la **Table** à 13 milles, c'est-à-dire 28,6 kilomètres de Noviomagus-Noyon, peut bien être assimilée à Roye, c'est parfaitement défendable au départ de Noyon, mais en ce cas, la distance indiquée par la **Table** entre Carvone et

Castra Herculis est tout à fait à côté de la réalité. C'est un expédient trop commode d'imputer cet écart à une faute ou à une erreur du copiste. Je propose une autre explication que je vais donner après avoir traité de la seconde voie, dont l'extrémité présente la même anomalie. L'assiette exceptionnelle et proprement stratégique de Roye plaide puissamment en faveur de son assimilation avec Castra Herculis. La ville occupe la haute crête arasée d'une colline qui commande un large secteur alentour, site rêvé pour un camp militaire romain.

37. La voie inférieure.



C'est également en France que nous pouvons mettre en évidence la deuxième voie de la Patavia. Sur certains points, nous arrivons aussi à une certitude absolue. Entre **Lugdunum** et **Forum Adriani**, la **Table de Peutinger** ne mentionne aucune distance. A partir de **Tablis**, localité suivante qu'on peut identifier avec certitude, si l'on prolonge la voie sans perdre de vue la distance exigée, on aboutit à Ardres (cela pourrait également être Andres, localité toute proche d'Ardres, ce qui ne fait pas grande différence pour la reconstitution totale de la voie). Il est quasiment certain que Forum Adriani tire son nom de l'empereur Hadrien. Dans les années 120 et 121 après Jésus-Christ, cet empereur mena de Boulogne en Angleterre une expédition rassemblant d'importantes unités militaires, des architectes, des commerçants et des ouvriers. Il y fit construire le toujours célèbre mur d'Hadrien, sorte de mini-muraille de Chine contre les barbares du Nord. Cette donnée montre que c'est avec juste raison qu'il convient de rechercher Forum Adriani dans le Nord de la France. Ardres se trouve maintenant loin à l'intérieur des terres, mais, à l'époque romaine, il se trouvait sur la côte du Flevum, devenu plus tard l'Almere, et était un port naturel.

Si l'on donne la préférence à Noires-Terres à côté d'Ardres pour la localisation de Nigropullo, on doit localiser Forum Adriani ailleurs, ce qui est également acceptable. Il faut noter en effet que si j'assimile Forum Adriani à Ardres, la voie inférieure pousse une pointe au-dessus de la voie supérieure. Ce ne serait pas impossible si les localisations proposées étaient des certitudes, mais il faut avouer que ça ne va pas de soi. En ce cas, on est amené à prendre sérieusement en compte Hardinghen. La localité occupe un plateau élevé et plan, assiette excellente pour un établissement militaire ou civil.

Le lieu suivant, Flenio, se trouve à 12 milles soit 26 kilomètres de Forum Adriani et de l'autre côté à 18 milles, soit 39,9 kilomètres de Tablis. En combinant ces données, on arrive à Fiennes, dont les formes étymologiques les plus anciennes comme Flidnum, Flidnae, Filnes ou Fielnes se rattachent à Flenio dont elles avaient encore conservé le l disparu dans le toponyme moderne.

L'identité entre **Tablis** et Etaples ne souffre pas le moindre doute. Le toponyme Tablis est unique dans la documentation historique, tout au moins avant le IV^e siècle. Quelques autres localités à nom ressemblant apparaîtront plus tard. Si cet unique Tablis figure sur la **Table**, inutile d'hésiter encore sur la région concernée.

Caspingio se trouve à 12 milles, soit 26,6 kilomètres de Tablis. A cette distance précise, nous trouvons Campagne, dont le nom complet est Campagne-les-Hesdin, localité connue comme établissement romain. Phénomène connu, la mutation de sp en mp ne pose aucun problème sur le plan phonétique.

Grinnibus, identifié à Grivesnes, se trouve à 100 kilomètres de Campagne, alors que la **Table** mentionne une distance de 18 milles, soit 39,9 kilomètres. Cet écart sera expliqué tout à l'heure. La dérivation étymologique est acceptable.

Entre **Ad Duodecim**, la localité suivante, et Grinnibus, la Table donne une distance de 5 à 8 ou 9 milles. La carte est abîmée à cet endroit-là, mais on peut quand même distinguer un V, ce qui permet de supposer un chiffre compris entre 5 et 9. La localité se trouve à 18 milles, soit 39,9 kilomètres, de Noviomagus-Noyon et à 5 milles, soit 11 kilomètres, de Grinnibus. Ces données nous conduisent à Montdidier. Ce nom pourrait dériver de Ad Duodecim, ce qui supposerait une forme intermédiaire provisoirement inconnue. Le toponyme Ad Duodecim n'est pas unique. Pour la période romaine, on en connaît deux autres. Il y avait aussi Duodecim Pontes (super Sequanam, la Seine), mais il est très invraisemblable qu'il y ait un lien ou un rapport entre cette localité et le Ad Duodecim de la **Table de Peutinger**.

Tout ceci permet d'attribuer avec une suffisante certitude les deux voies de la Patavia au Nord de la France. On peut considérer comme identifications certaines : Lauri-Lumbres, Carvone-Carvin, Tablis-Etaples, Noviomagus-Noyon. Les deux voies comportent des identifications certaines, ce qui prouve qu'elles se trouvaient toutes entières dans le Nord de la France. Sont plus que suffisamment couvertes par une identité étymologique : Matilone-Le Mat, Albanianis-Alembon, Fletione-Fléchin, Caspingio-Campagne, Grinnibus-Grivesnes et peut-être Nigropullo-Noires-Terres.

38. La voie supérieure à droite de Noviomagus

Les deux voies à droite de Noviomagus en direction d'Agripina-Cologne, cette première détermination étant parfaitement sûre, ont toujours été interprétées comme allant de Nimègue à Cologne. Parmi les 14 localités mentionnées le long de ces voies, il n'y en a que 4 qu'on ait déterminées de façon convaincante ou acceptable : on interprète Novesio comme étant Neuss, Juliaco Jülich, Cortovallio Heerlen et Atuaca Tongeren. On n'a jamais prouvé les autres localisations et on les a encore moins justifiées étymologiquement, si bien qu'elles sont mises en doute par beaucoup. Si nous laissons de côté les localités en question que nous identifierons tantôt, nous disposons de six preuves générales qui montrent que la reconstitution de ces voies est erronée :

1. **La Table de Peutinger** fournit un nombre de kilomètres si important qu'il ne peut s'appliquer aux Pays-Bas, à l'Allemagne et à la Belgique, où l'on suppose l'existence de ces voies. La voie inférieure entre Noviomagus et Agripina nous donne un total de 252 kilomètres. La voie supérieure, où une distance entre deux localités fait défaut, un total de 206 kilomètres. Or la distance entre Cologne et Nimègue n'est que de 150 kilomètres environ. Ajoutons que la **Table** a plutôt tendance à minorer qu'à majorer le kilométrage. Les deux reconstructions de voies présentent donc une divergence considérable. On ne peut l'imputer au dessinateur de la **Table**, ses chiffres étant généralement fiables comme le prouvent les distances fournies entre des localités connues et qui permettent le contrôle.

2. Des deux voies, on n'a retrouvé aux Pays-Bas, en Allemagne et en Belgique aucun tronçon, pas même le moindre fragment, ce qui n'est pas conciliable avec l'existence séculaire prêtée aux voies, toujours considérées, au IV^e siècle, comme importantes par la **Table de Peutinger**, à une époque où, depuis longtemps, il n'y avait plus de trafic romain dans ces contrées. Le Géographe de Ravenne (VII^e siècle) mentionne ces liaisons comme toujours existantes, ce qui est tout à fait inacceptable pour les Pays-Bas et leur environnement immédiat.

3. Ces deux derniers facteurs, à savoir l'existence de ces deux voies vers la fin du IV^e siècle et vers la fin du VII^e siècle, contredisent catégoriquement la localisation de ces voies entre Nimègue et Cologne, parce qu'on les a reconstituées en majeure partie dans les bassins inférieurs du Rhin et de la Meuse qui, du fait des transgressions et de la montée du niveau des cours d'eau, avaient aussi profondément perdu leur accessibilité et leur habitabilité que le plat pays néerlandais. Dans la majeure partie des bassins en question, il n'existait plus de sol pour porter les voies, si bien que les reconstructions courantes recèlent une monstruosité géographique, celle-là même qui, ayant conduit à situer d'importants faits historiques sous l'eau des transgressions, a joué un rôle si tragique dans toute l'histoire de la Hollande.

4. Les déterminations courantes des toponymes de la **Table**, qui reposaient d'ailleurs seulement sur une ressemblance phonétique superficielle entre le nom ancien et le nom actuel, n'ont jamais fait l'objet de preuves. Elles comportent des sauts philologiquement impossibles du roman au germanique, sauts qui seraient peut-être acceptables sur la frontière linguistique, mais ne sauraient l'être trois cents kilomètres plus au nord. Entre les noms anciens et les nouveaux toute continuité historique fait défaut : tout au contraire huit à dix siècles séparent les localités anciennes des nouvelles localités et par conséquent les noms anciens des nouveaux. Agripina, Novesio, Juliaco, Cortovallio et Atuaca étaient les seuls points sûrs et certains, ce qui donnait déjà en soi aux voies une direction sud. Mais comme on faisait du terminus Noviomagus Nimègue, toute la reconstruction s'en trouvait faussée.

5. La plupart des localisations, ainsi Blerick pour Blariaco, Heel pour Catualium, Asberg pour Asciburgium, Kalkar pour Burginatio, Smeermaas pour Feresne et Rindern pour Arenatio, concernaient des localités où la pauvreté en trouvailles de l'époque romaine et le fait qu'aucune n'occupe un carrefour important des itinéraires excluent qu'elles aient pu figurer sur la **Table de Peutinger**. La partie de la **Table de Peutinger** qui représente la France ne comporte qu'une fraction des établissements romains et des voies romaines : la **Table de Peutinger** n'est pas une carte géographique, moins encore une représentation globale de l'occupation romaine, mais un guide de voyage schématique qui ne donne que les liaisons les plus importantes.

6. L'argument le plus décisif contre les conceptions courantes est que les historiens et les archéologues situent à Xanten et Colona Trajana et Veteribus, alors que la **Table de Peutinger** et l'**Itinéraire d'Antonin**, sources indépendantes et dignes de foi, placent 40 milles – c'est-à-dire plus de 80 kilomètres ! – entre les deux localités. C'est ainsi qu'on parvient à se débarrasser des kilomètres en excédent ! Les autres sources écrites mentionnent également ces localités comme des villes importantes et indépendantes l'une de l'autre. Les sources géographiques les situent loin l'une de l'autre si bien que la localisation à Xanten n'est acceptable pour aucune des deux, vu l'absurdité de la double attribution. Cette méprise, cette acceptation inconsidérée d'une sottise géographique n'est pas l'apanage exclusif des historiens néerlandais, c'est hélas l'opinion commune. On ne peut que s'étonner que personne n'ait jamais remarqué cette absurdité, fatale à la reconstruction des deux voies entre Nimègue et Cologne. Une divergence des distances si capitale, la sotte identification de deux localités au seul Xanten conduisent à s'interroger sur le sérieux des archéologues. Aussi la localisation exacte de Veteribus, qui joua un rôle si important dans le Soulèvement des Bataves (69-70 après Jésus-Christ), attribue-t-elle un tout autre théâtre aux opérations militaires. La relation que Tacite donne des campagnes et autres événements qui entourèrent ce soulèvement appelle une nouvelle étude, la reconstitution habituelle étant fautive de bout en bout.

Les localisations exactes des localités de la **Table** apportent leur confirmation à ces arguments généraux. Les toponymes de la **Table** se prêtent en effet à une localisation si sûre que la question du trajet exact des voies ne se pose plus. La voie supérieure entre Noviomagus et Agripina suivait le trajet suivant:

Agripina. Nous commençons à droite de la Table et partons d'un point sûr, chacun considérant comme absolument certain qu'Agripina est Cologne. La localité suivante se trouve à 16 milles, soit 35 kilomètres, ce qui colle tout à fait.

Novesio est Neuss, ce qui se trouve confirmé par d'autres données et par la philologie. La localité suivante se trouve à 17 milles, 37 kilomètres, ce qui n'est pas exact, vu qu'il y a environ 60 kilomètres entre Neuss et Aix-la-Chapelle.

Asciburgia est Aix-la-Chapelle. Et nous levons ainsi l'éternel sujet d'étonnement que constituait l'absence sur la **Table de Peutinger** d'Aix-la-Chapelle, la célèbre station thermale aux sources chaudes. Elle s'y trouvait, naturellement ! Ptolémée la mentionne sous le nom d'Asciburgium, sa latitude nord étant à peu près exacte, sa longitude est ne l'étant pas. L'**Itinéraire d'Antonin**, qui mentionne une voie de Lugdunum (Leulinghen) à Strasbourg et énumère les mêmes localités que la **Table de Peutinger**, ne donne pas le nom d'Asciburgia mais celui de Calonem (Source chaude), preuve supplémentaire de la justesse de l'interprétation Aix-la-Chapelle. Entre cette localité et la suivante, la **Table de Peutinger** ne donne pas de distance. Sur la foi d'autres données, il faut ajouter environ 35 kilomètres, si bien que la voie supérieure se voit attribuer une longueur de 240 kilomètres. Le fait que la voie de Cologne à Aix-la-Chapelle passe par Neuss tient seulement au caractère schématique de la **Table**. Il existait naturellement une liaison directe entre Cologne et Aix-la-Chapelle, qui ne figure pas sur la Table. Pas question que la **Table** amène un éventuel voyageur allant de Cologne à Aix-la-Chapelle à faire un détour par Neuss. On rencontre plus d'une fois sur la **Table de Peutinger** des "sinuosités" de ce genre qu'on pourrait de prime abord mais bien à tort considérer comme des erreurs géographiques. Il serait d'ailleurs tout à fait inexact d'estimer que les voies indiquées par la **Table** étaient les seuls itinéraires existants entre les localités. Il y avait diverses possibilités de gagner une ville, on le voit aussi bien sur la **Table de Peutinger** que sur une carte moderne.

Veteribus est Verviers (Belgique). L'identité philologique est évidente. Ptolémée mentionne la localité sous le nom de Vetera. Sa latitude nord est tout à fait exacte, sa longitude ouest ne l'est pas. La localité suivante se trouve à 40 milles, 88 kilomètres, ce qui est vraiment trop juste, vu qu'il y a environ 140 kilomètres à vol d'oiseau entre Verviers et la localité suivante et que la distance réelle par les voies a dû être plus importante encore. Comme en d'autres endroits de la Table de Peutinger, où les distances ne coïncident pas avec la réalité géographique, il convient d'insérer ici aussi un trajet intermédiaire à ajouter au total. Je traiterai tantôt à fond de cet aspect de la Table, très important pour sa juste interprétation. Voir le paragraphe 40 : La **Table de Peutinger**, une carte routière.

Colonia Trajana est Trazegnies (Belgique), à 10 kilomètres au nord-ouest de Charleroi. L'identité philologique est évidente. La localité suivante se trouve à 5 milles, 11 kilomètres, distance qui ne coïncide pas avec la réalité (il y a 80 kilomètres jusqu'à Bohain) si bien qu'ici aussi il convient d'insérer un trajet intermédiaire.

Burginatio est Bohain, à 20 kilomètres au nord-ouest de Saint-Quentin. La localité suivante se trouve à 6 milles, 13 kilomètres. En réalité la distance comporte 38 kilomètres, si bien qu'ici aussi il faut ajouter un trajet intermédiaire.

Arenatio est Annois, à 22 kilomètres au nord-ouest de Noyon, ce qui coïncide tout à fait avec la distance donnée par la **Table**. Quoique pas si solide, la dérivation philologique est acceptable. Du point de vue étymologique, Auroir, situé 10 kilomètres plus au nord-ouest, conviendrait mieux. Mais avec cette localisation, les distances de part et d'autre posent des problèmes. La localité suivante se trouve à 10 milles, 22 kilomètres, ce qui est exact.

Noviomagus est par conséquent Noyon.

39. La voie inférieure

Agripina est Cologne. La localité suivante se trouve à 16 milles, 39 kilomètres, ce qui est tout à fait exact.

Juliaco est Jülich. La localité suivante se trouve à 12 milles, 26 kilomètres, ce qui est exact.

Coriovallio est Heerlen. La localité suivante se trouve à 12 milles, 26 kilomètres, ce qui est exact.

Atuaca est Tongeren. Cette localisation, tout comme les trois précédentes, est considérée par tous comme certaine. La localité suivante se trouve à 16 milles, 35 kilomètres, ce qui est bigrement beaucoup mais n'est probablement pas exagéré parce que cette voie empruntait un secteur de collines et qu'elle passait peut-être par une station non mentionnée.

Feresne est Waremme, à 17 kilomètres au sud-est de Tongeren. L'identité philologique est convaincante. La localité suivante se trouve à 16 milles, 35 kilomètres, ce qui est juste.

Catualium est Couthuin, à 10 kilomètres à l'ouest d'Huy. L'identité philologique est évidente. La localité suivante se trouve à 17 milles, 35 kilomètres. La distance effective se monte à 130 kilomètres. Il faut donc insérer un trajet d'une autre voie.

Blariaco est Berlancourt, à 25 kilomètres au nord-ouest de Laon. L'identité philologique est nette. La localité suivante se trouve à 22 milles, 48 kilomètres, ce qui est exact.

Cevelum, qu'on lit toujours à tort Ceuclum, est Chevilly, à 7 kilomètres au nord-est de Noyon. L'étymologie est claire. La localité suivante se trouve à 3 milles, 6 kilomètres, ce qui est juste.

Noviomagus est par conséquent pour la quatrième fois Noyon.

Comme nous avons montré que les deux voies à droite de Noviomagus reliaient, c'est une certitude, Cologne et Noyon, les deux voies prétendument néerlandaises à gauche de Noviomagus doivent avec la même certitude être reconstituées dans le nord-ouest de la France. Le mythe de Nimègue a bien plus sur la conscience que la seule erreur de localisation du palais de Charlemagne. Cette erreur a été si radicale et a eu une action si funeste du fait de ses corrélations et de ses conséquences qu'elle n'a pas seulement faussé complètement l'image historique de la ville elle-même et des Pays-Bas, mais qu'elle a également perturbé sérieusement les données historiques et archéologiques d'autres régions. Elle a, pendant des siècles, interdit qu'on en ait une vue exacte et a même conduit à une conception complètement faussée de la présence romaine en Europe occidentale. Beaucoup d'aspects importants de l'histoire romaine de la France, de la Belgique et de l'Allemagne reçoivent maintenant un tout autre éclairage.

Ce qui pique le plus l'intérêt dans cette reconstruction est en effet que les quatre voies qui, à partir de Noyon, rayonnent vers l'ouest et l'est et indiquent maintenant, sur la **Table de Peutinger**, encore plus clairement qu'auparavant, la frontière septentrionale de la Gaule, restent très précisément au sud de la frontière linguistique, si bien que se trouve confirmée d'une manière visuelle la véritable image qu'il faut se former de l'empire romain vers la fin du IV^e siècle. A cette époque, il y avait belle lurette que les Romains avaient abandonné les territoires germaniques. Le nord et le centre de la Belgique, quoique fortement romanisés, n'étaient plus considérés comme faisant partie de l'empire. Il ne faut sans doute pas trop mettre l'accent sur les facteurs institutionnels ou militaires, mais au contraire sur le fait que les transgressions engagées vers le milieu du III^e siècle avaient chassé les Romains de larges secteurs de Hollande et de Flandre. Les transgressions sont des inondations marines permanentes, dues à la hausse du niveau de la mer. Je traite plus à fond de cette question dans un autre contexte au chapitre X. Qu'elles aient été soudaines et catastrophiques, la trouvaille spectaculaire en 1970/71 – à 20 mètres sous le niveau de la mer ! – de quelques centaines d'autels dédiés à la déesse Nehalennia près de Colinsplaat (Zélande néerlandaise, Beveland Spetentrional) dans les eaux de l'Escaut Oriental, vient de le montrer. Qu'elles aient pénétré profondément dans le pays, la **Vie de Saint Servais** de Maastricht le confirme : on y raconte en effet que lorsque celui-ci s'établit à Tongres, cette localité se trouvait sur mer.

Après 250 après Jésus-Christ environ, les Romains se sont retirés sur la ligne atteinte par César lors de sa conquête de la Gaule, où Drusus avait établi son célèbre "limes germanicus". Dans les mythes néerlandais, c'est la fable des fables – aussi les historiens non néerlandais se gardent-ils bien d'y adhérer – qu'après le milieu du III^e siècle, la frontière septentrionale de l'empire romain ait encore couru à travers le centre des Pays-Bas, conception tout à fait indéfendable du point de vue historique et de surcroît catégoriquement contredite par l'archéologie des Pays-Bas. Les auteurs classiques mentionnent la région de Patavia ou Batua, avec les localités qui s'y trouvent, jusqu'au cœur du V^e siècle, en particulier pour le transport du grain en provenance d'Angleterre à destination de la Provence et de l'Italie. Le Géographe de Ravenne énumère au VII^e siècle, comme s'il les suivait du doigt sur la **Table de Peutinger**, un certain nombre de localités entre Cologne et Boulogne. Il est tout à fait admissible qu'à Nimègue aussi bien qu'à Xanten – vu leur altitude, les deux localités ont échappé aux transgressions – il ait existé de temps en temps des postes avancés romains. A Nimègue, on a découvert des campements successifs établis chaque fois à un emplacement différent, qui ne décelaient aucune continuité entre eux, ce qui prouve le caractère épisodique de cette position militaire. Après avoir commis l'énorme bourde d'attribuer à Nimègue le nom de Noyon avec toutes les circonstances institutionnelles et géographiques qui en découlaient, on n'a plus compris qu'il s'agissait là d'un poste avancé au cœur de la diaspora.

40. La Table de Peutinger, carte routière

Dans ma reconstruction, quelques-unes des distances mentionnées par la Table, ne correspondent pas à la réalité. Pour chacune des quatre voies, la **Table** donne de ci de là une distance courte alors qu'il en faudrait une longue. Cette divergence mérite une explication. On pourrait supposer des fautes de copies, fréquentes quand on transcrit des chiffres. D'autres pensent pouvoir supposer une omission, çà et là d'un toponyme et de

ses distances. Ces hypothèses ne me plaisent guère, la plupart des distances contrôlables entre deux localités connues étant souvent d'une précision remarquable. Pour expliquer ces anomalies, il faut attirer l'attention sur un principe de la Table de Peutinger qui n'a rien de si mystérieux.

Le dessinateur tire un trait droit entre deux localités. Il va sans dire que ces deux localités étaient reliées. Mais ce serait une erreur d'en conclure que cette liaison était toujours une voie directe et ininterrompue. Il serait encore plus erroné de supposer que cette liaison soit la seule à atteindre la localité en question, même si la **Table** nous représente les choses ainsi. En réalité, les voies parcouraient pêle-mêle le pays. Elles croisaient d'autres voies et desservaient d'autres localités non mentionnées par le dessinateur. Sa **Table** n'est pas une carte topographique ou géographique mais un schéma routier. L'itinéraire d'Antonin mentionne des voies et des localités absentes de la **Table de Peutinger** ou autrement combinées. En certains points où nous croyons déceler une erreur ou une anomalie, le dessinateur pourrait bien vouloir dire, par exemple entre Castra Herculis et Carvone, qu'à un certain carrefour, le voyageur, après les treize milles mentionnés, doit prendre une autre voie pour atteindre Carvone. Il lui était par conséquent impossible d'indiquer la distance totale puisqu'elle dépendait de l'itinéraire choisi. Les Romains avaient dans leurs colonies un système de signalisation routière parfait. Il va de soi que la **Table de Peutinger** s'y adaptait. Elle omettait donc certaines données universellement connues. Nous ne faisons pas autrement dans la signalisation des autoroutes. Nous omettons nous aussi des renseignements que chacun connaît, davantage même que nous n'en avons conscience, parce que nous savons parfaitement comment fonctionne le système.

Au fil de notre démarche, nous avons également vu se dessiner l'évidence que la partie supérieure de la **Table**, la Patavia, ne doit pas être conçue comme une région séparée et voisine de celle qui se trouve au-dessous, même si le Flumen Tatabus semble les séparer radicalement. On doit au contraire tisser entre elles, c'est le mot qui convient, les routes du Nord de la France. Le voyageur qui allait de Noyon à Boulogne avait le choix entre divers itinéraires. Il pouvait gagner Tablis via Ad Duodecimum et Grinnibus. En ce cas, il empruntait un temps une certaine voie de la Patavia. Ou bien, aux environs d'Amiens, il optait pour une autre voie que la **Table** reproduit ailleurs. Il est arrivé qu'on compare la **Table de Peutinger** à un annuaire des chemins de fer, lequel est utilisé tous les jours par des millions de gens sans beaucoup de problèmes, alors qu'il est encore plus compliqué. La comparaison est très juste puisque sur la **Table** aussi "on pouvait changer de ligne". Je n'invoque pas ce principe pour me tirer d'affaire. A peine l'a-t-on formulé qu'on voit l'application s'en imposer partout, particulièrement et même impérativement aux endroits de la **Table** où les villes sont curieusement placées, du moins selon nos conceptions géographiques. La Patavia n'a rien d'exceptionnel à cet égard. Il n'est que d'esquisser une reconstitution superficielle de toutes les voies de la France actuelle, que la **Table** représente côte à côte, pour s'apercevoir qu'en réalité elles se croisent et s'enchevêtrent. Si l'on veut, voici une comparaison encore plus parlante : la **Table de Peutinger** ressemble à une carte schématique des autoroutes ignorant les routes secondaires.

Une autre conclusion, peut-être un peu décevante en découle. Les historiens et archéologues ont consacré énormément de temps à reconstituer des voies qu'on savait importantes et qu'on jugeait indispensables comme voies de liaison obligées et qui n'apparaissent pas en tant que telles sur la **Table de Peutinger**. Cela a conduit à un flot presque intarissable de suppositions. On aurait pu s'épargner une bonne part de cette peine à deux conditions : premièrement de ne pas partir de la supposition qu'il fallait à toute force que ces voies importantes fussent représentées sur la **Table** par une ligne ininterrompue ; deuxièmement que dans beaucoup de cas elles y figurent bel et bien, même s'il faut en chercher les tronçons en différents endroits de la **Table**. Il est tout à fait possible que tel ou tel tronçon manque, mais cela n'autorise pas à conclure qu'il n'existait pas ou que son existence est douteuse : sa présence allait tellement de soi pour les utilisateurs de la **Table** que le dessinateur n'a même pas pris la peine de la mentionner.

Il serait encore plus inexact de supposer que la **Table de Peutinger** représente toutes les voies. Cela saute aux yeux : la France y est dotée d'un réseau de voies des plus sommaires, alors qu'on le sait beaucoup plus dense. La quasi totalité des villes y sont desservies par une voie unique, ce qui ne peut être la réalité. L'**Itinéraire d'Antonin**, qui est contemporain, nous le confirme par la mention de voies qui n'apparaissent pas sur la **Table**. La **Table de Peutinger** ne peut servir seule à reconstituer les voies antiques.

La frontière septentrionale de la Patavia qui était aussi la frontière septentrionale de la Gaule et qui coïncide avec la frontière linguistique courait à peu près en ligne droite de Boulogne à Cologne. L'empire romain la débordait. De larges secteurs de la Flandre (excepté ceux que les transgressions avaient envahis au III^e siècle), de la Belgique, des Limbourgs belge et néerlandais ont continué après le III^e siècle à subir longtemps encore une romanisation intensive, même si l'on peut envisager la possibilité que ces régions à population autochtone dominante aient perdu tout intérêt militaire et aient servi de zone-tampon contre les Germains. En

tout état de cause, elles se trouvaient au nord du limes romain, frontière fortifiée instituée après l'abandon de la Germanie. Il n'est pas possible de nous étendre ici sur la relation maintes fois exprimée de cette frontière avec le Renus. Les territoires au nord de cette frontière ont continué à faire partie de l'empire romain. Mais ils n'apparaissent plus sur la **Table de Peutinger**, du moins pas au point qu'elle y mentionne des voies et des localités dont l'archéologie ait effectivement établi l'existence. La région y figure sans qu'on le dise. Preuve supplémentaire que la **Table** donne surtout les grandes artères, peut-être surtout à finalité militaire, et qu'elle saute des voies et des contrées qu'on ne pouvait atteindre par des voies importantes. On peut même supposer que c'est ce que veut nous dire le premier dessinateur par la bande jaune au-delà du trait épais du Renus : il y mentionne seulement quelques noms de tribus, faisant du Renus l'ultime frontière septentrionale. Il va sans dire que la Patavia ne peut être considérée comme étant le centre des Pays-Bas : on ne peut admettre qu'on l'ait représentée entre la Belgique et la France, la **Table** respectant l'ordre géographique.

Au vu de la **Table de Peutinger**, on peut d'ores et déjà tirer une conclusion provisoire concernant la résidence Noviomagus. Le texte d'Eginhard établit incontestablement que la résidence de Charlemagne se trouvait dans l'antique Noviomagus, située dans l'Île des Bataves ou tout près. L'interprétation exacte de la **Table** prouve que Noviomagus était Noyon et que Nimègue, où ces deux éléments semblaient se rejoindre, n'a fait que cultiver un véritable mythe.

41. Ptolémée

Ptolémée a vécu à Alexandrie de 87 à 150 après Jésus Christ. C'était un Grec versé en astronomie, géographie, mathématiques et théorie musicale. Ses conceptions astronomiques, le célèbre "Système de Ptolémée", ont régi cette science jusque bien au-delà du moyen âge et ne furent réfutées que par Copernic. C'est peut-être plus encore sa **Cosmographia** ou **Geographia** qui l'a rendu célèbre. Il s'agit d'un guide pour la réalisation de cartes qui fournit une liste des longitudes et latitudes d'environ 350 lieux. A partir de cet ouvrage, il était possible de dessiner une série de cartes représentant la totalité du monde connu par l'auteur. La Renaissance s'est beaucoup intéressée à cette **Geographia**. Avant 1600, on en imprima 31 éditions latines ou italiennes. Ces parutions constituaient les premiers atlas.

Ptolémée a rassemblé ses données au cours de la première moitié du II^e siècle après Jésus-Christ. Ne mentionnant essentiellement que des villes et des rivières et fort peu de contrées, il ne nomme pas l'Île des Bataves. Il a toutefois eu la bonté de relever quelques noms de localités et quelques autres indications géographiques qu'on a toujours tenté de localiser aux Pays-Bas et qui, selon d'autres auteurs classiques, se trouvaient dans l'Île des Bataves ou à proximité. Il donne une liste de villes, de cours d'eau et de contrées qu'il fait suivre de quatre nombres : le premier indique le degré de longitude, le second la minute, le troisième le degré de latitude, le quatrième la minute. Bien entendu, ses nombres ne concordent pas avec les nôtres parce qu'il part du méridien d'Alexandrie. J'ai disposé ses données sur la carte jointe. Il va de soi que je m'en suis tenu à ses nombres, me contentant de les reporter à l'échelle. Mais, pour suivre la bonne méthode, puisqu'il y a déjà plus qu'assez d'indices qui poussent à localiser dans le Nord de la France les données qui nous intéressent, j'ai inclus dans mon étude des villes et cours d'eau français mentionnés par Ptolémée. A partir de cette reconstitution, chacun peut se convaincre par une lecture directe que Ptolémée situe les prétendues villes et données néerlandaises dans le Nord de la France. Il y a bien sûr des anomalies dans les proportions. Levesano se trouve loin des autres villes et même dans la mer à un endroit où Ptolémée ne donne plus de coordonnées. Il y a aussi d'autres villes connues pour lesquelles on note des inexactitudes ou des anomalies, s'agissant de leur situation respective. Ces erreurs peuvent provenir de Ptolémée lui-même, erreurs de calcul peut-être, s'agissant d'une information que ne venait étayer aucune précision géographique complémentaire. Ces erreurs peuvent également provenir de négligences dans la transcription de son texte originel. Quand on copie, les nombres sont les éléments les plus vulnérables. On peut cependant exclure par avance que le hasard des erreurs de transcription ait été assez vicieux pour placer dans le Nord de la France toutes les prétendues données néerlandaises. Ptolémée situe dans le Nord de la France :

- **Les trois Bouches du Renus**, ce qui soulève un problème tout neuf, d'une importance telle qu'il convient de le traiter à part.
- **Caput Germaniae** : la "tête" ou le début de la Germanie, non pas son extrémité la plus septentrionale, comme l'affirmait l'interprétation courante, mais son extrémité la plus méridionale, la frontière entre Gaule et Germanie.
- **Trajana Legio** ou **Colonia Trajana** : inconnue aux Pays-Bas bien que ce soit là ou dans les parages qu'elle aurait dû se trouver, du moins à en croire les conceptions en vigueur.

- **Lugdunum Batavorum** : importante localité des Bataves, que mentionne également la Table de Peutinger. Voilà donc une autre preuve, indépendante de la Table, du fait que cette localité se trouvait bien tout près de la côte, dans le Nord de la France.
- **La Bouche de la Meuse** qui présente un rapport étroit avec le Renus puisque Renus et Mosa sont la plupart du temps nommés d'une seule haleine par les auteurs classiques.
- **Batavodurum**, la capitale des Bataves, inconnue aux Pays-Bas (en réalité Béthune). Le fait que Ptolémée la situe à côté de Lugdunum Batavorum indique que les Bataves avaient deux villes importantes et que Batavodurum ne peut être identifié à Neomagus, Ptolémée mentionnant cette localité à part à un autre endroit.
- **Neomagus**, placé de telle façon entre Paris, Soissons, Saint Quentin et d'autres villes françaises que l'interprétation Noyon s'impose. Faisons du même coup remarquer que dès le premier siècle après Jésus-Christ, Noviomagus avait plusieurs graphies, si bien que c'est un non-sens de vouloir bâtir la moindre argumentation en faveur de Nimègue sur la manière d'écrire le nom.
- **Navalia**, rivière connue par la relation du soulèvement des Bataves, inconnue aux Pays-Bas. Claudius Civilis fit sa soumission aux Romains sur son pont détruit. La mention de cette rivière passablement insignifiante dénote bien une remarquable actualité et prouve que la reddition des Bataves sur cette rivière appartenait déjà à la tradition écrite.
- **Flevum**, lac ou baie appelée plus tard Almere. L'auteur semble la présenter comme un lieu-dit, ce qui n'a rien d'étrange vu que pour les cours d'eau aussi il donne des coordonnées comme s'il s'agissait d'un point déterminé.

La plupart des données se retrouvent sur la Table de Peutinger (IV^e siècle) et chez le Géographe de Ravenne (VII^e siècle). La continuité des conceptions est donc établie pour une durée qui déborde de beaucoup la période romaine. Ensuite, quand les noms anciens se perdirent, la géographie n'en changea pas pour autant: on commença tout simplement à se tromper dans la localisation des textes anciens.

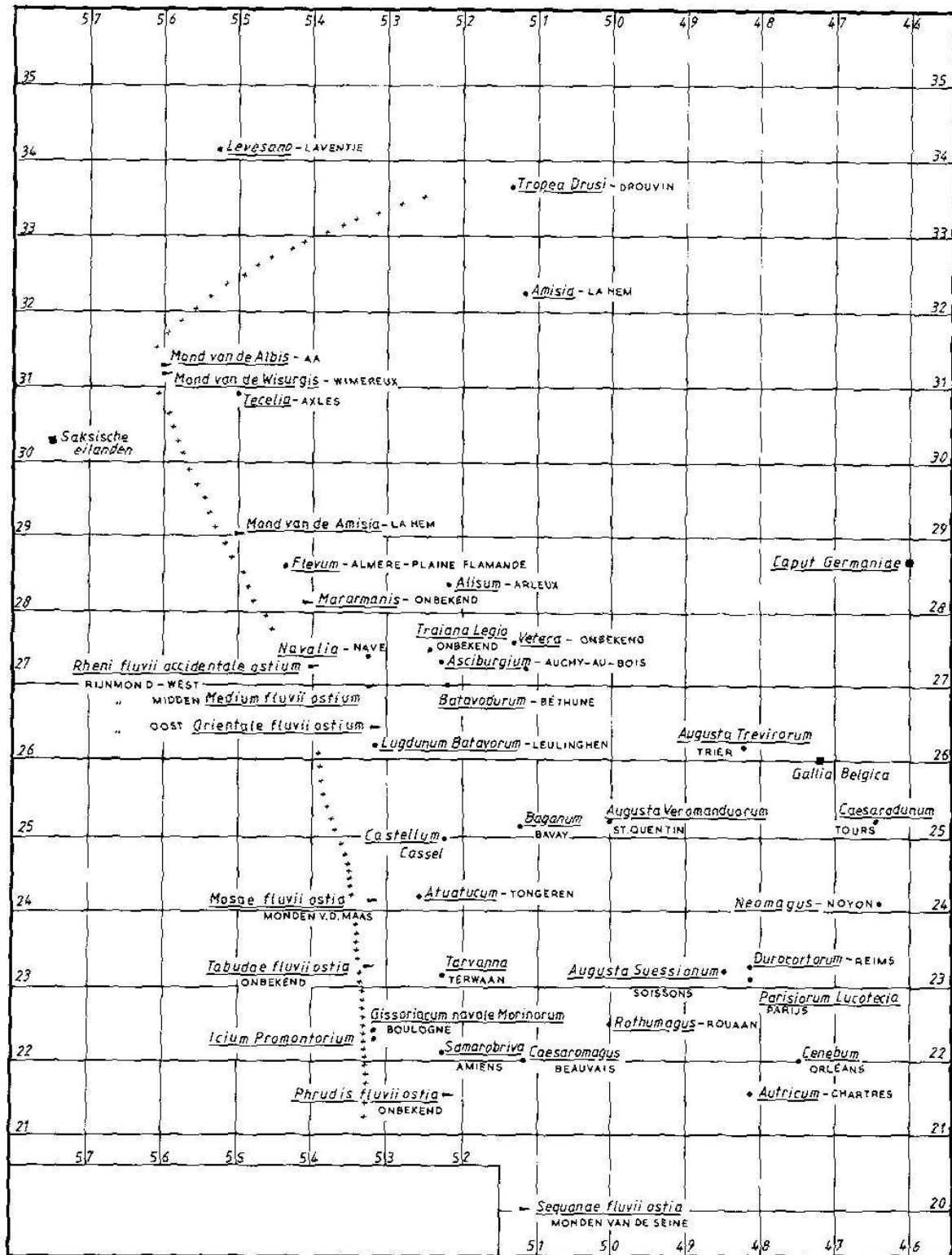
42. L'orientation sur l'ouest

Dans son "*Nederland in den Romeinschen tijd*" (Les Pays-Bas à l'époque romaine – Leyde, 1943), Byvank a lancé la fable que Ptolémée ne serait pas fiable dans ses indications. A la page 211, il donne la reconstruction qu'il en fait. Comme point de départ, il prend les Pays-Bas. Il y place les prétendues données néerlandaises et y ajoute quelques villes françaises, probablement pour souligner à quel point Ptolémée est inacceptable. Effectivement, avec cette pratique de la géographie historique basée sur des affirmations sans preuves et incapable de déceler l'orientation correcte, on en arrive à ce genre de condamnation. Byvank (et beaucoup après lui, hélas !), à en juger par toute son œuvre, n'a pas compris que chez les auteurs classiques et chez beaucoup d'auteurs médiévaux, c'est l'orientation sur l'ouest qui est normale. Ces auteurs appellent nord ce qui est en fait l'ouest. Ptolémée en permettait une facile constatation, lui qui parle des bouches orientale et occidentale du Renus. En l'occurrence, Byvank comprend bien méridionale et septentrionale. Les positions respectives de Bavai et de Boulogne sur sa carte auraient dû lui révéler encore mieux ce type d'orientation. La Table de Peutinger qui, dans l'ensemble (mais non dans le détail), présente une orientation correcte sur le nord, aurait pu l'y aider et le convaincre de tourner d'un quart de tour sa reconstruction, ce qui en aurait complètement changé l'allure.

Cette orientation sur l'ouest n'a rien qui doive nous étonner puisqu'elle existe toujours: témoin l'Escaut oriental et l'Escaut occidental, lesquels devraient s'appeler respectivement septentrional et méridional. L'habitude de s'en tenir dans les cartes et autres sources géographiques à l'orientation vers le nord est relativement récente. Aussi, dans l'interprétation de documents anciens, convient-il de s'assurer au préalable du type d'orientation pratiqué. Il ne faut pas s'étonner quand un seul et même auteur utilise conjointement ou successivement les deux orientations lorsqu'il reprend sans correction des données autres. Rien de neuf là-dedans pour des cartographes ou géographes rompus à ces conversions. Mais les historiens et les archéologues semblent ignorer le phénomène, voyant le nord là où l'auteur entendait l'ouest. Pourtant une comparaison de textes parallèles à orientation différente est concluante. Le non repérage du nord géographique a joué un rôle capital dans les méprises, des scientifiques donnant même leur caution à des vues erronées.

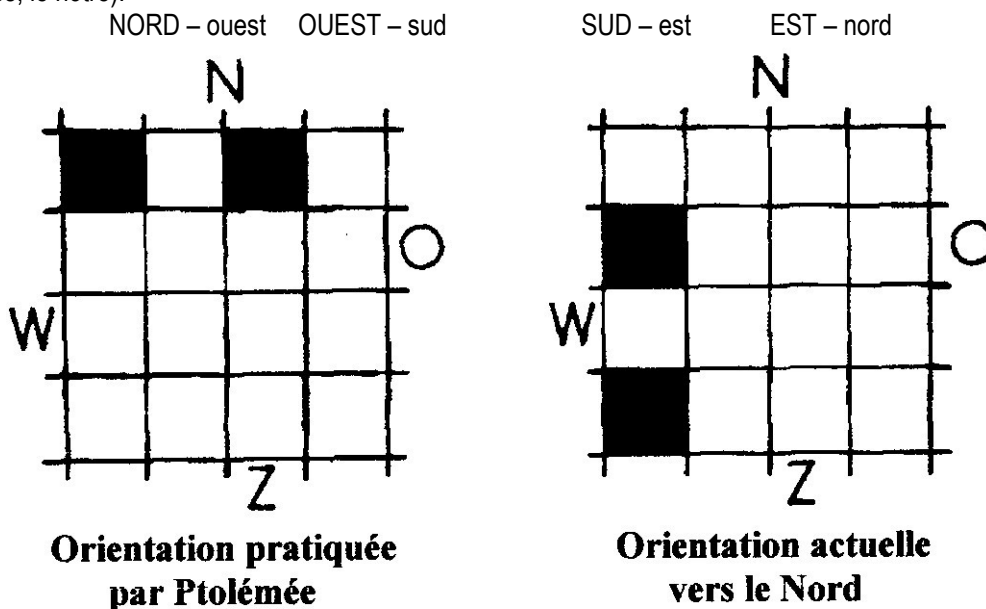
Chez Ptolémée, si l'on rétablit notre orientation habituelle vers le nord, Paris se situe à droite, Boulogne à gauche: tous les lieux retrouvent leur place normale. On voit apparaître la configuration exacte conforme aux vues de l'auteur. En matière de géographie historique, bien loin d'innover, je ne fais que copier Ptolémée, lequel avait déjà démenti les mythes bien avant leur apparition. On peut seulement déplorer qu'on n'ait retrouvé ses écrits qu'après l'implantation séculaire des erreurs. Et quand certaines reconstructions s'avèrent incompatibles

avec Ptolémée, c'est lui qu'on rejeta ! Si on la dresse comme il convient, la carte de Ptolémée se superpose à la Table de Peutinger. La Patavia n'était pas située 300 kilomètres au-dessus du Boulogne de Ptolémée et de la Table de Peutinger. Les deux sources en font une région ramassée, Ptolémée y ajoutant des coordonnées qui la placent dans le Nord de la France.



Le Docteur B.H. Stolte, professeur de langues classiques à Nimègue s'écria, triomphant, que j'avais interverti les degrés de longitude et de latitude de Ptolémée, ce qui est exact. Aux yeux des non-initiés et sans

doute de mon contradicteur, cet argument massue m'était fatal. Stolte se rangeait ainsi lui-même parmi les non-initiés qui ne comprennent rien à Ptolémée. Chez un auteur qui pratique l'orientation sur l'ouest, il faut effectivement intervertir ses données, la latitude nord de l'auteur étant notre longitude ouest. Ce qu'il nomme ouest, nous devons le disposer au sud. Afin d'être tout à fait clair, je donne un schéma qui permettra aux critiques de retrouver le nord. Pour chaque texte, il est indispensable de procéder à la bonne traduction ou transposition : pour peu que les indications de direction soient nombreuses, on a tôt fait de perdre le fil. La correction concerne naturellement les quatre points cardinaux ce qui donne (en capitales, le terme en usage dans l'antiquité, en minuscules, le nôtre):



Dans une publication antérieure, jugeant cette correction indispensable et donc autorisée, il m'est arrivé de traduire septentrio (nord) par ouest. Quelle audace ! Je m'aperçus bien vite que certains spécialistes n'avaient jamais entendu parler de l'orientation sur l'ouest : l'un brocardait mon ignorance du latin, l'autre criait à la falsification ! Aussi, dans le présent ouvrage, ai-je donné les termes originaux avec leur correction entre parenthèses. Nous aurons encore souvent l'occasion de souligner à quel point cette orientation sur l'ouest, presque jamais décelée chez les classiques, a fourvoyé la géographie historique. Beaucoup de données ont été attribuées au nord des Pays-Bas et de l'Allemagne, alors que les auteurs avaient en vue l'ouest ou le nord-ouest de la France.

43. Retour au texte d'Eginhard

Après avoir constaté l'orientation sur l'ouest, nous revient en mémoire le texte d'Eginhard: "*Il (Charlemagne) commença aussi la construction de deux beaux palais, l'un non loin de Mayence et près du domaine d'Ingelheim, l'autre à Noviomagus, sur la Vahalís, rivière qui longe la rive méridionale de l'Île des Bataves.*" – qui Batavorum Insulam a parte meridiana praeterfluit -. Supposons qu'Eginhard ait lui aussi pratiqué l'orientation sur l'ouest. Son sud devient est et sa description est inapplicable à Nimègue, à la Betuwe et au Waal.

Dans l'alinéa suivant, Eginhard donne deux preuves de sa pratique de l'orientation sur l'ouest. Charlemagne, rapporte-t-il, voulant constituer une flotte contre les Normands, fit, tant en Gaule (France) qu'en Germanie (Flandre), construire des bateaux près des cours d'eau qui se jettent dans l'Océan Septentrional. Il est clair qu'Eginhard, tout comme les auteurs classiques, pense ici à l'Océan Atlantique (Occidental), aussi appelé Océan Septentrional par beaucoup de classiques. "*Dans le sud, poursuit Eginhard, sur les côtes de Narbonne et de Septimanie, et plus loin, le long des côtes de l'Italie jusqu'à Rome, Charlemagne prit les mêmes mesures contre les Maures qui s'étaient à leur tour lancés dans la piraterie.*" Certes les provinces de Narbonne et de Septimanie suggèrent qu'Eginhard pensait à notre sud, mais la mention de la côte de l'Italie et sa mise en regard de la côte occidentale, prouve qu'il avait l'est en tête.

Ainsi sa Vahalís coule donc en fait à l'est de l'Île des Bataves, ce qui concorde mieux avec d'autres informations sur les cours d'eau. César dit que la rivière qui délimite l'Île se jette à 80 milles de la mer dans le

"Renus", ce qui est la distance exacte entre le confluent de la Seine et de l'Oise et la mer. Le problème du Renus est si complexe que je lui consacre un chapitre à part. (Chapitre IV : Le problème du Renus). Du point de vue étymologique, le passage de Vahalis à Oise n'est pas évident. Par contre, de Vahalis à Gohelle via Valis, Walum, Wala et Guala, il va de soi. Nous traiterons des rivières et de leurs diverses dénominations dans le chapitre sur le Renus. Pour l'instant, ce qui nous intéresse, c'est qu'Eginhard n'a pas voulu parler du Waal néerlandais, qui n'existait d'ailleurs pas encore à l'époque.

44. Le Géographe de Ravenne

A Ravenne, entre 638 et 678, un auteur anonyme s'est lancé dans une description du monde. Il lui a donné le titre de **Cosmographia**, ses données étant probablement empruntées à des cartes. Voici sa description de la côte occidentale de l'Europe:

"La patrie des Germains, qui est maintenant gouvernée par les Francs, tourne le dos à l'Océan et à la Britannia. A une heure de distance de là (selon le soleil), vient le pays des Frisons avec Dorestade, lequel fait partie de la Germanie. Derrière, on trouve beaucoup d'îles. A la troisième heure, vient la patrie des Saxons, où l'Océan baigne également de nombreuses îles. A la quatrième heure s'étend le pays des Normands, appelé aussi Dania depuis fort longtemps."

Il explicite ailleurs ce dernier passage:

"A côté du pays qui s'appelait Danica s'étend le pays qu'on nomme Saxonie et dont on dit qu'il appartenait autrefois à la Dania."

Les interprétations courantes du premier texte prennent les choses à l'envers. On part du sud pour aboutir au Danemark. Or le Géographe de Ravenne désigne d'abord la Germanie pour évoquer ensuite Dorestadum. Il faut situer le pays des Saxons sur la côte française au sud de Boulogne où nombre de textes placent le "Litus Saxonicum" (le littoral saxon), connu du reste depuis la période romaine. Le Géographe de Ravenne ne termine pas sa description au Danemark mais en Normandie, laquelle, avant même les invasions normandes du début du IX^e siècle, s'appelait Northmannia ou Dania. Cette interprétation peut paraître étrange. Elle trouve une totale confirmation dans un autre passage du Géographe.

"Recommençons par la côte nord (lire ouest). Près de l'Océan s'étend le pays des Frisons qui jouxte la côte de l'Océan, près du pays de Saxonie. Dans le pays des Frisons, je n'ai trouvé mention d'aucune ville hormis deux appelés depuis toujours Bordonchar et Nodac. Ce même pays s'appelle aussi Francia Rinensis mais se nommait jadis Gallia Belgia Alobrites."

Il est clair que la côte nord du Géographe est notre côte ouest, ce qui était moins évident dans la première citation où les quatre contrées semblaient s'étager du sud au nord. Le quart de tour nécessaire opéré, les quatre contrées vont d'est en ouest, ce que la mention des quatre heures du soleil impose d'ailleurs, le soleil ayant un déplacement apparent d'est en ouest. Il est tout aussi clair que la reconstitution ne se déroule pas purement d'est en ouest mais plutôt d'est en sud-ouest et qu'en outre les contrées nommées ne sont pas séparées par des heures entières.

Sa pratique de l'orientation sur l'ouest, le Géographe de Ravenne la manifeste dans le texte suivant qui mentionne successivement les quatre points cardinaux:

"Dans cette partie nord (lire ouest) le monde trouve sa fin dans l'Océan précité. A cet endroit-là, l'Océan atteint la Germanie où habitent les Dani, les Saxons et les Frisons. Dans cet Océan septentrional (lire occidental), il y a quelques îles, mais celles-ci se trouvent derrière le pays des Saxons. L'une est nommée Nordostrachia et l'autre Eustrachia (Westtrachia). A l'est (lire nord) Britannia possède l'île de Thila et l'île Dorcadis, à l'ouest (lire sud) la province de Gaule et la chaîne des Pyrénées. Au nord (lire ouest) l'île de Scotia (L'Irlande) et au sud (lire est) l'ancienne Germanie".

Le toponyme Nordostrachia nous montre à quel point l'orientation sur l'ouest a influencé et compliqué jusqu'aux dénominations géographiques. Il faut un certain aplomb pour y voir les cantons frisons néerlandais d'Oostergo et de Westergo, postérieurs de plusieurs siècles. Le chapitre consacré à Saint Willibrord nous révélera la région concernée. Le chapitre sur le Renus traitera d'autres aspects du texte.

Le Géographe de Ravenne et d'autres auteurs de l'antiquité et du haut moyen âge usant si systématiquement de l'orientation sur l'ouest, on peut se demander si les termes Normands ou Northmanni renvoient bien à la Norvège ou au Danemark. Il est à peu près sûr qu'il s'agissait des Anglo-Saxons, qui, bien avant les raids norvégiens, suédois et danois, se livraient, depuis l'Angleterre, à des incursions en France et en Flandre dont Grégoire de Tours nous informe dès le VI^e siècle. Le terme Normands était usuel quand les Vikings se mirent à arriver effectivement du nord. Les peuples du nord ne se sont jamais qualifiés eux-mêmes de

Normands. Les sources prouvent que ce terme a été inventé en France. Même si l'on fait abstraction des autres détails géographiques, c'est induire doublement en erreur que d'affirmer que le Géographe de Ravenne pensait au Danemark ou à la Norvège dans le premier texte cité ci-dessus. Il est clair qu'il faut y transposer Northomanni en Westmanni. Certains historiens ont à juste titre fait remarquer qu'avant Charlemagne, aucun (vrai) Normand n'avait mis le pied dans l'empire franc. Mais quand ils se mettent à réfuter ou à commenter le texte du Géographe de Ravenne, leur ignorance de l'orientation sur l'ouest leur fait perdre le fil.

Le Géographe appelle Francia Renensis, c'est-à-dire Francia riveraine du Renus, le pays qu'on appelait aussi Gallia Belgia Alobrites, impossible donc de supposer qu'il pensait aux Pays-Bas. Il met en garde contre la diversité des noms selon les auteurs. Tout de suite après, il énumère les villes qui y sont situées "*le long du Renus*": Mayence, Bingen, Boppard, Oberwesel, Coblenz, Andernach, Remagen, Bonn, Cologne, Bürgel, Neuss, Trüpt ou Dreven, Asciburgio (Aix-la-Chapelle), Beurtina (Béthune ?), Traja (Colonia Trajana – Trazegnies), Noita (Noyon), Cadulfaveris (Castrum Herculis ?), Evitano (erreur de graphie pour Levesano – Laventie), Fletione (Fiennes), Matellione (Le Mat). Il insiste: "*Avant Mayence, il y a encore d'autres villes, mais je ne les ai pas nommées parce qu'elles ne se trouvent pas dans le pays des Francs.*" En d'autres termes : celles qu'il énumère se trouvent bien, elles, dans le pays des Francs. La grande concordance entre le Géographe de Ravenne et la Table de Peutinger est digne de remarque. Il semble que le Géographe ait la Table sous les yeux et qu'il suive du doigt les villes le long du Renus. Sa description du cours du Renus s'achève dans l'Île des Bataves, témoin les quatre toponymes de la Table qui la concluent.

Les communications du Géographe de Ravenne sont importantes à trois points de vue. Tout d'abord ses textes permettent d'enjamber une période de plusieurs siècles, ce qui ne présente pas grand intérêt pour la France où la continuité historique est suffisamment établie. Pour les Pays-Bas par contre, le Géographe semblait très important parce qu'il était le premier à mentionner Dorestadum, établissant ainsi, croyait-on l'ancienneté de ce port. Nous avons vu que l'époque et la région excluent cette possibilité. Mais on brandissait le Géographe comme une preuve indubitable balayant tous les problèmes. Du texte du Géographe aux premières mentions des raids normands contre Dorestad, il n'y avait qu'un pas à franchir, un demi-siècle, à peine un pas pour qui n'y regarde pas de si près. Le plus grand mérite du Géographe c'est qu'il rend contraignante la relation entre Dorestadum et la Table de Peutinger, laquelle lui montre la voie de sa vraie région. Dans le chapitre qui traitera de l'ancienne Dorestadum, nous établirons que la ville se situait au nord-ouest de la France actuelle. Elle existe toujours, même si son nom a évolué en Audruicq. Cette unique mention de Dorestad à la fin du VII^e siècle, alors que longtemps avant et longtemps après on ne dispose d'aucun texte attribuant aux Pays-Bas le moindre fait historique, n'est pas un indice de vérité pour les thèses néerlandaises, mais au contraire un énorme feu rouge.

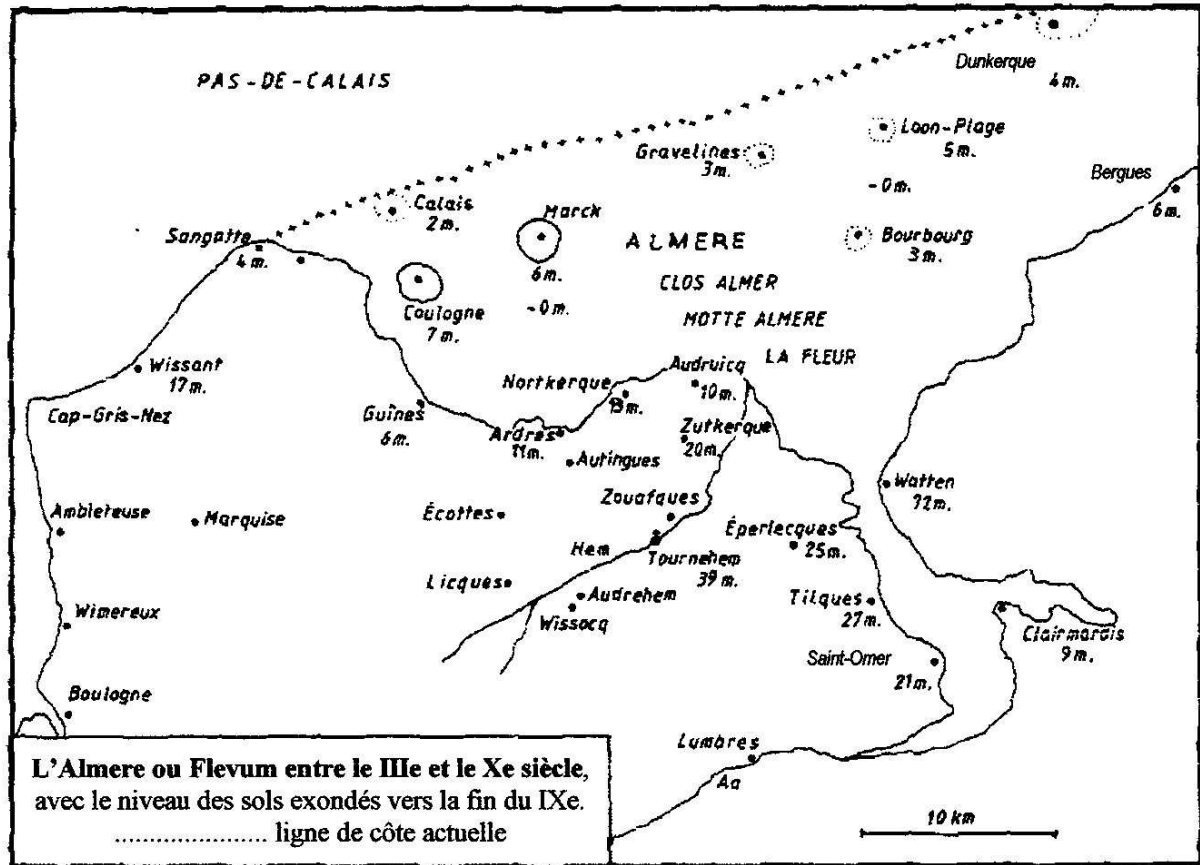
Le deuxième mérite du Géographe de Ravenne est qu'il confirme jusque dans le détail Ptolémée et la Table de Peutinger. Veut-on polémiquer sur le point de savoir si le centre des Pays-Bas figure oui ou non sur la Table de Peutinger, le Géographe prouve que la Patavia existait encore à l'époque et comportait des villes. Rien de tout ça n'était possible aux Pays-Bas : les transgressions y battaient leur plein et ni les données historiques, ni les données archéologiques n'établissent l'existence de villes aux Pays-Bas. Lorsque, peu après le IX^e siècle, on commence à disposer de documents historiques concernant les Pays-Bas, ceux-ci sont muets comme la tombe au sujet de Dorestadum. La concordance entre Ptolémée, la Table de Peutinger et le Géographe de Ravenne établit et confirme du 1^{er} au VII^e siècle l'applicabilité de toutes ces données à une seule et même contrée. Cette continuité même exclut radicalement qu'il puisse s'agir des Pays-Bas. Sur ce constat, nous pouvons quitter le Géographe de Ravenne en le remerciant.

45. L'Almere se trouvait en France

Les sources romaines n'évoquent pas l'Almere, du moins sous ce nom. Mais il est probable que c'est lui qu'on désigne sous le nom de ce Flevum qui formait avec le Hélinium deux lacs ou deux golfes dont nous parlent les classiques. Ptolémée mentionne lui aussi le Flevum, du reste à courte distance des autres lieux du Nord de la France. L'Almere n'a pas de lien direct avec les Bataves ou avec d'autres données de l'époque romaine. Le terme n'apparaît d'ailleurs que plus tard, principalement en liaison avec l'évêché de Trajectum, quelquefois dans des vies de saints. A vrai dire, ce développement serait plus à sa place dans le chapitre consacré à l'évêché de Saint Willibrord. Mais comme la question de l'emplacement véritable de l'Almere est d'ordre géographique, il a également sa place dans ce chapitre. Nous éviterons ainsi de couper par une digression géographique les données historiques qui concernent Saint Willibrord, ses collaborateurs et ses successeurs.

Ma découverte en France de cet Almere qui n'existe plus et qu'évoquent seuls quelques rares écrits anciens, venait me prouver que j'étais sur la bonne voie. Même dans mes rêves les plus fous, je n'aurais jamais

osé espérer doublure aussi significative. En effet, certains textes établissent un lien indissociable entre l'Almere d'une part et le territoire de mission de Saint Willibrord d'autre part. Saint Boniface fut massacré au nord de l'Almere. Sa dépouille fut transportée par bateau sur l'Almere vers Trajectum, les textes nous le disent, et fut plus tard transférée à Fulda. On parle également de l'Almere dans les documents qui concernent les collaborateurs et successeurs de Saint Willibrord. Sa découverte apportait donc à ma recherche un soutien difficile à surestimer.



La région où je place les Bataves et une partie de la Table de Peutinger a connu bien des transformations au cours des temps. Son altitude, parfois même négative, confrontée à des marnages plus importants qu'aux Pays-Bas lui a valu les mêmes vicissitudes qu'aux plaines basses de Flandre belge et des Pays-Bas. Avant notre ère, la côte française offrait un tout autre visage que maintenant. Vers le II^e siècle avant Jésus-Christ, la mer avait envahi les parties basses de la Morinie, plus particulièrement le Calais, le pays de Brédenarde (autour d'Audruicq) et toutes les basses terres jusqu'aux abords de Watten et de Saint-Omer. De Saint-Omer jusqu'au-delà de Watten, le fleuve Aa subissait l'influence marine, si bien que Saint-Omer, plus ou moins soumise aux marées - et non à la salinité - pouvait à bon droit être appelée port de mer. Flux et reflux charriaient pierres et sable à l'embouchure de la large baie flamande. C'est ainsi que la mer éleva une digue de petites pierres sur la ligne de côte actuelle, le "banc des Pierrettes" (près de Calais). Peu avant la période romaine, les inondations de ce territoire connurent quelque accalmie. Il subsista entre les collines une étendue marécageuse où le Banc des Pierrettes, les légères éminences de Coulogne, Les Attaques, Holques et Bergues restèrent continuellement à sec. Les trouvailles archéologiques confirment cette reconstitution. On a parfois rencontré des indices d'occupation humaine à plus de trois mètres sous le niveau actuel. L'homme préhistorique a habité des secteurs de ce territoire et les a en tout cas utilisés comme terrains de chasse.

Ce pays, partiellement abandonné par la mer, a conservé longtemps le même visage. Les Morins et les Ménapiens y habitaient pendant la période romaine. Nous comprenons mieux maintenant que les données des classiques évoquant des îles, des marécages et un très particulier état hydrologique, apparemment si propres à la Hollande, s'appliquent avec autant de pertinence à la région authentique. Les "Commentatores", écrivant au IV^e siècle, déclarent de la population de cette région qu'elle habitait une terre pleine de bois et de marécages, dans lesquels les gens se retranchaient. Vers 300, le Panegyricus déclare: "La terre des Ménapiens mérite à peine le nom de terre. Le sol y est tellement imbibé d'eau que, non content de céder sous le pied et de se

rétracter, même aux endroits où il paraît le plus solide, il gémit sous les pas et semble se balancer au-dessus d'un précipice." Cette information, détournée elle aussi avec un "ça va de soi !" bien hollandais vers les Pays-Bas (où du reste les Ménapiens n'ont jamais habité !) s'applique beaucoup mieux au Nord de la France. Tout près de Saint-Omer, sous Lyzel, se trouve le "Wandelmeersch", petites îles flottantes qu'un texte du XVIII^e siècle explique ainsi : "La contrée qu'on appelle à Saint-Omer "Terres flottantes" n'est pas à proprement parler un *Wisselmeersch*⁴ mais un *Wandelmeersch* (littéralement pré baladeur) parce que lesdites terres se promènent et divaguent au gré du vent d'un endroit à l'autre." Même les détails des classiques les plus infimes et les plus insignifiants en apparence épousent à ravir les moindres caractéristiques de la région authentique.

Dans le courant du IV^e siècle, commencèrent dans le Nord de la France, ces transgressions que les Pays-Bas subissaient depuis un siècle déjà, du fait de leur altitude inférieure, et qui bouleversaient de fond en comble leur paysage. De larges secteurs de terre habitée durent être abandonnés. On y a retrouvé plus tard des voies romaines qui rayonnaient vers l'ouest et le nord à partir de Cassel et dont on avait pensé qu'elles se terminaient près de Looberghe, Steene, Hoymille et Leysele. En divers endroits, on découvre ces voies sous une épaisse couche de sédiments marins. A partir d'une ligne Sangatte, Ardres, Audruicq, Saint-Omer, Watten, un vaste territoire envahi par la mer s'étendait vers le nord-est jusqu'au-delà de Bruges⁵.

Du fait de l'apport continu d'alluvions et du retrait progressif de la mer, quelques secteurs plus hauts émergèrent. Ainsi à Loon et aux Synthes, où l'assèchement remonte au VII^e siècle. La butte de Coulogne (près de Calais), formait une colline qui se transforma en île lors la transgression du IV^e siècle et qui hébergeait une colonie romaine. Longtemps après le retrait de la mer et l'assèchement des environs, Coulogne continue à s'appeler "L'île Colonia". Saint Folquin et Saint Willibrord (Marck) apparaissent au XII^e siècle. Saint-Omer-Capelle et Sainte-Marie-Kerque au XIII^e. Vers le milieu du X^e siècle, la majeure partie du territoire semble à sec. En l'an 944, quand, les reliques de Saint Wandrille furent transportées de Boulogne à Bruges, la procession, à pied, traversa Weretha (Fréthun), passa par l'arête de sable d'Oye, gagna Bergues et arriva ainsi à Bruges. Elle avait dû franchir dans les environs de Marck le dernier reste de bras de mer, la Neuna (Nouvelle Rivière, appelée maintenant Enna). Divers noms de nouvelles localités font leur apparition dans les sources historiques aux XI^e et XII^e siècles, ce qui permet de déterminer assez exactement comment les habitants récupérèrent le pays.

Ces vastes lagunes et chenaux, quelque peu colmatés au début de l'époque romaine mais à nouveau grossis au IV^e siècle, portent dans les sources le nom d'Almere. Vers 1200, on utilise le nom d'**Almari Vallum** pour désigner une localité dans le pays de Brédenarde. Un autre texte parle du **Clos Almer**, l'Almere fermé, suite au nouveau retrait des eaux. On l'appelait aussi simplement **Le Clos**, c'est-à-dire le fermé. On rencontre aussi **La Motte Almere**, l'Almere aux collines et aux mottes, parce que le recul des eaux commença à libérer des dizaines de collines et d'îlots. Chose étonnante, on désigne la même contrée par le nom de La Fleur, vestige probable du Flevum classique, situé très précisément au bon endroit par Ptolémée. Il est donc tout à fait justifié d'assimiler le Flevum à l'Almere. "Fleur" est probablement dérivé du mot saxon "fleoet" – baie marine – qu'on retrouve dans Barfleur, Honfleur, etc. Ces données appellent deux remarques. Si de tels bouleversements ont affecté cette région entre le IV^e et le VIII^e siècle, on est fondé à admettre que le sol des Pays-Bas, du fait de son niveau inférieur, y a été beaucoup plus vulnérable encore. En d'autres termes, il n'y avait pas d'habitat, le pays étant submergé. Certains historiens néerlandais, congestionnés d'indignation et vibrant d'une rage mal contenue, s'écrient "qu'ils ne veulent plus entendre parler de transgressions." Certes ! Les transgressions ébranlent trop de "certitudes historiques". Mais les nier, c'est rejeter les faits ! Deuxième remarque : on rencontre le terme Almere dans les sources régionales du Nord de la France, qu'il est impossible de suspecter d'avoir tendance à tirer la couverture à soi. On peut au contraire démontrer avec précision que c'est dans et par les copies d'Egmond et d'Utrecht qu'à compter du XIII^e siècle la Zuiderzee a été appelé Almere, selon la recette éprouvée des mystifications (nous y avons déjà goûté une paire de fois), c'est-à-dire après que le nom fut tombé en désuétude dans la région authentique.

Il est d'ailleurs facile d'expliquer pourquoi cela s'est produit si tard. Il a fallu attendre que certaines erreurs historiques eussent acquis droit de cité. A la veille du X^e siècle, les transgressions connurent quelque

⁴ N.d.tr. : *Wisselmeersch* signifie littéralement *pré changeant*, ce qui ne veut pas dire grand chose – peut-être faut-il lire *Wissemeersch*, *pré à osiers*, les osiers asséchant et fixant les berges.

⁵ N.d.tr. : Une carte de l'inondation provoquée par les Allemands à la fin de la seconde guerre mondiale pour protéger la poche de Dunkerque en dit long sur ce que donnerait une disparition soudaine des dunes et autres défenses à la mer, d'autant qu'il ne s'agissait là que de brèches, écrétant fortement le jeu du flux et du jusant, la ligne atteinte étant celle des 2,5 mètres. Voir sur mon site <http://home.nordnet.fr/~jacfermaut>.

accalmie. Il y avait, entre Utrecht, la Hollande et la Frise, une telle mosaïque d'étendues d'eau, de mares, de slikkes, de schorres, de lagunes, de tourbières et d'étangs que la Zuiderzee ne s'en distinguait même pas. Quand elle apparaît pour la première fois dans les écrits, dans une charte de l'empereur Otton II (975 – voir les chartes de Trajectum), elle est appelée Interlake : on ne saurait mieux dire ! lagune marine entre les nouvelles terres. Sur un point capital, la Zuiderzee réfute elle-même son assimilation à l'Almere. Suite aux assèchements permis par l'Afsluitdijk (digue de fermeture), on s'est livré à d'intensives recherches archéologiques. Au grand dam des archéologues, on dut constater avec stupeur que **les nouveaux polders ne recelaient pas de vestiges antérieurs au X^e siècle** ! On croyait pourtant, sur la foi des sources, que l'Almere avait été longtemps sillonné en tous sens par des bateaux. L'Almere authentique oui ! Trêve de commentaires ! Chacun peut conclure !

L'exposition des vestiges archéologiques de l'ex-Zuiderzee explique cette carence par l'inondation de la Zuiderzee !!! Lapalissade monumentale : une mer inondée !!! Plus elle l'est, plus elle est navigable, donc fertile en naufrages, à condition d'être sillonnée par des bateaux !

En Flandre française et belge, la disparition de nom de l'Almere après le retrait de la mer n'a rien d'étonnant. Sur la ligne de côte actuelle, la mer avait d'abord édifié une flèche naturelle qui joua le rôle de digue quand le niveau marin baissa. Les berges de l'Almere sont formées de levées assez abruptes qui atteignent 10 à 25 mètres auprès de Watten et d'Audruicq et forment un saisissant contraste avec son fond bas et plat, la "plaine flamande". Cette plaine est toujours en grande partie en-dessous du niveau moyen de la mer. Çà et là subsistent des vestiges de l'Almere : ainsi deux lacs de quelque 62 hectares près d'Ardres, les Moères au nord de Bergues (près de 2000 hectares allant de -1 à -3 mètres, sans compter les Moeren belges, artificiellement séparées par la frontière). Il s'agit d'un polder sillonné de fossés de drainage, qui requiert un pompage permanent. On y fait aussi du maraîchage. On se croirait au Westland hollandais.

Quelque circonspect et critique que l'on soit, on ne peut supposer que le Nord de la France ait accaparé une donnée historique néerlandaise. Les habitants de la région qui ont donné et utilisé le nom d'Almere, n'avaient pas la moindre idée de ses corrélations historiques. On s'est même gardé en France d'en tirer les conséquences légitimes qui en découlaient. C'était une pure indication géographique sans plus. A l'inverse, une fois transféré aux Pays-Bas, et intégré à un réseau de convergences chimériques, il s'enfla en mythe.

46. Le véritable site du Helinium

Les classiques mentionnent le Flevum et le Helinium comme deux lagunes ou larges baies marines. Ptolémée localise le Flevum sur la côte nord-ouest de la France. Des auteurs établissent un lien géographique étroit entre le Flevum et le Helinium. C'est Pline qui est le plus explicite : il écrit que ce sont les deux bouches par lesquelles le Renus se déverse dans la mer. A première vue cette donnée semble fort peu applicable au nord de la France. Le problème du Renus revêt une importance si fondamentale pour toute la question des déplacements historiques qu'il mérite un chapitre à part. Aux Pays-Bas on n'a jamais retrouvé ni situé le Helinium. La profusion de suppositions dénuées de preuves et plus encore de vraisemblance prouve qu'il n'a rien à voir avec les Pays-Bas. En vérité, le Helinium doit être identifié avec la Liane, qui se jette à Boulogne dans l'Océan. Au cours de la période romaine, le fleuve avait un niveau plus élevé et formait à son embouchure une vaste baie. Jusque bien avant dans le moyen âge, il s'appelait Elna ou Helena, noms qui dérivent à l'évidence de Helinium. Son embouchure abritait le Portus Gesoriacum au flanc nord de la baie et le Portus Itius au flanc sud, ports que Ptolémée situe très clairement côte à côte. L'impression que les classiques aient confondu les deux noms s'en trouve démentie. Gesoriacum était le port militaire, fondé vers 43 après Jésus-Christ, lorsque Claude préparait à Boulogne la conquête de l'Angleterre. Il est resté la base continentale de la Classis Britannica jusqu'à la fin de l'empire romain. Le Portus Itius était le port civil, situé de l'autre côté de la baie. Un de mes critiques ironise que je déménage l'histoire des Pays-Bas romains en France. Comment explique-t-il qu'une des plus troublantes énigmes de cette histoire se résolve comme par enchantement en France ? Car jamais on n'a réussi à localiser aux Pays-Bas le Helinium. Les quatre hypothèses courantes, dénuées de toute preuve géographique, s'effondrent devant son existence en France.

47. Conclusion

Les sources purement géographiques, Ptolémée, la Table de Peutinger et le Géographe de Ravenne, le montrent encore plus clairement que les données historiques, l'Île des Bataves, qui est à vrai dire le centre de gravité de toutes les informations de la période romaine, se trouvait dans le Nord de la France. La Table de Peutinger en donne une représentation si claire que cela saute aux yeux de quiconque n'est pas empêtré dans

l'énorme écheveau des mythes : la région jouxte des villes françaises. Ptolémée et le Geographe de Ravenne confortent cette conviction tant pour la période qui précède que pour la période qui suit la Table de Peutinger, soit du 1^{er} au VII^e siècle. La relation voire l'équivalence entre Flevum et Almere, Ptolémée la justifie en situant le Flevum à l'endroit exact où les sources du haut moyen âge parlent d'Almere. Nos données couvrent une période qui court du 1^{er} au XII^e siècle. Aucun document néerlandais ne vient les contredire. Jusqu'au XII^e siècle, on peut démontrer que l'Île des Bataves et l'Almere se trouvent dans le Nord de la France. Les deux noms s'y sont éteints, le premier parce que tous les noms de tribus ont disparu, le second par suite d'assèchement. La Zuiderzee n'a jamais porté le nom d'Almere, sauf chez quelques copistes victime d'une application erronée des chartes et dans certaines copies tardives de chartes où l'interpolation (osons le mot, la falsification) est facile à démasquer. C'est seulement au XVII^e siècle qu'on situera l'Île des Bataves dans la Betuwe néerlandaise.

Le Helinium qui, au regard de la masse des questions, ne constitue à proprement parler qu'un détail mineur, reçoit, de son assimilation à la Liane (l'ancienne Helena), un intérêt capital.

Chapitre IV

LE PROBLEME DU RENUS

48. Introduction

Le Rhin, qu'on traite de nos jours de pollueur de l'Europe Occidentale, peut également être considéré comme le grand pollueur des conceptions historiques. Peut-être certains sont-ils sous le choc des chapitres précédents et espèrent-ils qu'on leur désigne le coupable dans cette peu ragoûtante affaire. On se sent en effet dupé et fourvoyé par les manuels d'histoire et plus encore par les savants ouvrages des historiens qui ont servi au public une collection de mythes travestis en évangile historique. Laissons-en la responsabilité à quelque chose de neutre et d'impersonnel, le Renus, même s'il est évident qu'il ne doit qu'à l'homme sa qualité de pollueur de l'environnement et de l'histoire. C'est le Renus, au fond, qui a provoqué ou suggéré les déplacements historiques. On peut voir en lui l'axe qui a détourné une foule de données géographiques de leur localisation véritable. C'est à dessein que je m'en tiens dans ce chapitre au terme R(h)enus, d'abord pour suivre les textes aussi exactement que possible mais aussi et surtout pour nous dégager de l'idée toute faite qui veut que Renus signifie toujours et partout Rhin et désigne donc le Rhin allemand et néerlandais. C'est un fait, je cite beaucoup trop de textes au cours de ce chapitre. Pour être strict, je devrais m'en tenir à quelques textes répartis sur les siècles qui nous intéressent. Cette profusion est cependant nécessaire : il convient de prouver une bonne fois qu'on ne peut pas toujours traduire machinalement Renus par Rhin.

J'ai déjà publié ce chapitre en 1965, et même sous une forme plus développée et plus élaborée qu'ici. Il semble que personne ne l'ait lu, ce qui est désolant, ne fût-ce que pour toute la peine qu'il m'a coûtée. Mais il est visible également qu'on se sentait tenu de garder un silence anxieux sur cette matière, toute discussion pouvant être fatale aux conceptions en vigueur. Cette tactique des poings sur les yeux permettait de continuer à affirmer tranquillement que **"Renus et Lockia"** renvoyaient incontestablement aux Pays-Bas, comme le faisait, récemment encore, le Rijks Oudheidkundig Bodemonderzoek (R.O.B. : Service Archéologique National). Elle permettait également de continuer à soutenir que les raids Normands via le Renus concernaient sans aucun doute le centre des Pays-Bas : c'est du reste le seul argument qu'on m'ait jamais opposé quand j'affirmais que les Normands n'ont jamais mis les pieds aux Pays-Bas. C'est par les Bouches du Renus que Saint Willibrord et Saint Boniface gagnèrent le continent, lequel ne pouvait bien sûr être que le centre des Pays-Bas ! C'était apparemment trop demander que de souhaiter un examen plus fouillé de ce que l'hydronyme Renus désigne précisément. Aussi ne me reste-t-il plus d'autre ressource que de mâcher moi-même la besogne aux historiens.

Dans les chapitres précédents, nous avons rencontré un grand nombre de relations entre le Renus d'une part et Noviomagus, la Batua et les Bataves, la Germanie et la frontière entre la Gaule et la Germanie d'autre part. Tous les textes, depuis ceux des classiques jusqu'à ceux du haut moyen âge, qui évoquent incidemment ou directement ces relations, ont été rattachés au Rhin allemand ou néerlandais par les historiens traditionnels. Et pourtant, cette interprétation, qui semble la seule exacte et la seule possible, c'est une erreur d'en faire une règle générale. Les auteurs de l'antiquité parlent de multiples fois des **"Bouches du Renus"** ou de **"Trois Bouches du Renus"**. Cette dernière expression surtout, les trois bouches du Renus, semblait s'appliquer si exclusivement aux Pays-Bas qu'on l'a considérée comme une preuve irréfutable de l'exactitude de la localisation aux Pays-Bas d'une foule de données historiques.

Il s'y ajoute que le Rhin éveille depuis très longtemps des résonances idéologiques parce qu'il apparaît comme un symbole dans les œuvres historiques, de la plus ancienne à la plus récente. Les auteurs classiques romains en ont ébauché la rude image. Le Renus est chez eux l'exemple type de la séparation géographique et ethnique entre la Gaule et la Germanie. Ils sont allés jusqu'à déifier le Renus. Il devint plus tard l'âpre frontière qui coupait leur empire des territoires des Germains, des barbares, qu'ils avaient dû abandonner entre-temps. Vers la fin de l'empire, le mot prit pour eux un arrière-goût amer. C'est là que leur invincibilité s'était brisée comme sur un mur, c'est là que commence le déclin de leur empire. Le Rhin a été l'obstacle le plus important à la colonisation de l'Europe du Nord. La rage au cœur et le rouge de la honte aux joues, les Romains parlent à partir du III^e siècle de "Limes germanique", frontière qui coïncide pratiquement avec le Rhin. Cette jolie expression suggère une Germanie domptée et contenue, ou du moins tenue à distance. Elle dissimule en fait l'impuissance effective : c'est ce qu'on a pudiquement appelé depuis "repli stratégique".

Dans les siècles qui suivent, quand l'âme, les tendances et la politique romanes et germaniques en viennent à s'opposer plus violemment et que les conflits dégénèrent en guerres inexpiables, le Rhin apparaît

toujours, et pour la défense et pour l'agression, comme la ligne ultime. Dès le neuvième siècle, commencent, de part et d'autre du Rhin, les grandes manœuvres politiques et militaires qui détermineront en grande partie l'histoire de l'Europe. L'histoire récente montre bien que les vieux schèmes mentaux ont la vie dure. Le Reich allemand a grossièrement dévoyé l'idéologie romantique du Rhin en détournant "Die Wacht am Rhein" (La garde sur le Rhin) en motif d'agression. Le Nazisme a lancé ses actions brutales contre les peuples voisins en appelant subtilement le peuple allemand à contrôler le Rhin. On peut certes concéder que la longue occupation de la Rhénanie par les alliés était une erreur psychologique. En 1945, on a pu voir à quel point le Rhin parle à la sensibilité allemande. En Italie, en France et en Belgique, les armées allemandes étaient écrasées, les troupes russes avaient pénétré fort avant en Allemagne. Et pourtant le peuple allemand n'a cru à sa défaite que lorsque les armées alliées eurent franchi le Rhin, lorsque le bastion d'une idéologie cultivée pendant des siècles fut tombé. **Le Rhin était le point de rupture.**

Rien d'étonnant à ce que cette prestigieuse image ait influencé les conceptions historiques. En matière historique, les chercheurs sont égarés par des tendances politiques, militaires, idéologiques, chauvines voire fanatiques. Ce qui n'était par essence qu'une pure donnée de géographie historique requérant une objectivité sereine et sans faille ne pouvait guère échapper aux tendancieuses interprétations nées de cerveaux soumis à des lavages politiques et idéologiques. Les historiens allemands ont accaparé tout ce qui se rapportait au Renus, car le Renus, pour eux, c'est l'Allemagne ! Diverses erreurs aboutirent fatalement aux Pays-Bas qui avaient et ont toujours la malchance d'avoir l'embouchure du Rhin sur leur territoire. Et voilà la plus grave pollution historique charriée aux Pays-Bas ! D'instinct, les historiens français se détournèrent du Renus, abandonnant ainsi des pans entiers de patrimoine historique qui leur revenaient de droit. Se conjuguant, ces deux attitudes ont gravement fourvoyé la science historique, l'amenant à une vision fondamentalement fautive de la géographie historique de l'Europe du Nord-ouest. Les conséquences en sont incommensurables. Mieux vaut d'ailleurs ne pas les étaler trop largement sous peine d'éveiller plus de résistances encore : j'en ai déjà plein les bras avec les problèmes dits néerlandais. Ces erreurs auraient pu être facilement évitées car il est tout bonnement évident que les textes qui nomment le Renus ne désignent pas toujours le Rhin allemand et néerlandais. Tout historien aurait pu s'en aviser, du moins s'il s'était libéré des interprétations courantes et s'il avait lu les textes en étant prêt à accepter ce qu'ils disent en toutes lettres.

A l'origine, le terme Renus est utilisé dans un sens très large. Renus signifie rivière, cours d'eau à fort débit. Ce terme générique, nom commun par son origine et sa signification, est devenu de bonne heure le nom propre du Rhin allemand. Il servait toujours de nom commun à d'autres rivières et ne disparaîtrait que devant l'apparition de leur nom propre. Des toponymistes modernes établissent même une relation philologique entre des hydronymes apparemment très différents, par exemple entre Escaut et Rhin, les ramenant à une racine commune. En Italie du nord, il existe encore un Reno, preuve supplémentaire de la large diffusion de l'hydronyme⁶.

On trouve aux Pays-Bas (*et aussi en Flandre! n.d.tr.*) un cas comparable, celui de l'hydronyme Vliet : nom commun très répandu au départ, il a souvent pris, seul ou en composition, la majuscule du nom propre. Ici aussi, je me contente de laisser parler les textes, souvent assez explicites pour se passer de commentaires. Les "**Bouches du Renus**" requièrent une attention particulière : ce sont elles qui semblaient garantes de l'attribution d'une série de textes aux Pays-Bas. On le verra, il n'y a pas lieu d'extraire ces textes de la série que je cite, au prétexte qu'ils concerneraient à coup sûr les Pays-Bas, ceux qui parlent uniquement du Renus étant seuls susceptibles de discussion. Il va de soi que j'ai privilégié les textes au contexte géographique plus circonstancié permettant la localisation du Renus. Ce critère en limite bien sûr le nombre. Qu'on n'attende pas de

⁶ N.d.tr. : Sans forcément évoquer des cas moins sûrs comme Renescure et Reningelst, Delahaye pourrait citer Reninge, village de Flandre belge qui s'enfonce en coin entre l'Yser d'une part et la Kemmelbeek et l'leperlee d'autre part, la Rening(u)e tributaire de l'Aa dans la dépression de Saint-Omer/Watten, laquelle Reninge constituait la frontière de la Flandre et de l'Artois, et reste celle des deux départements (Arch. S.-Omer, B 215.11) - l'idée de frontière étant souvent présente dans le mot comme le dit aussi Delahaye et comme l'a prouvé Janus Jochems - ; la Renebecque qui constitue la frontière entre les communes de Volckerinckhove et Lederzeele d'une part et Broxeele d'autre part - vous ne la trouverez que sur les cartes d'état major anciennes, un "érudit" local ayant traduit en flamand la graphie erronée Reinebecque, non sans y ajouter une faute d'orthographe, ce qui donne Conninginne Becque! - ; la Renebeke des environs de Furnes ; le Rhosnes et la Ronelle affluents de l'Escaut - le passage de - é - à - o - étant une assimilation d'aperture fréquente dans nos régions, exemple : néerlandais steen / anglais stone ; le Rhône français ; les Reien brugeoises, le phénomène appelé westingwaeonisme amenant souvent la disparition du - n - dans les langues côtières, exemple néerlandais mond / anglais mouth et flamand mude dans Diksmu(i)de, etc. etc. Les hydronymes Rene en Reninge occupent des dizaines de colonnes dans le gros dictionnaire toponymique de De Flou !

moi, en effet, que j'éclaircisse tous les détails géographiques de l'Europe romaine. Mon objectif est seulement de prouver que les classiques et beaucoup d'auteurs du haut moyen âge ne pensent pas au Rhin allemand quand ils évoquent le Rhenus. La saine méthode est de commencer par les textes les plus anciens. Ceux qui précèdent la venue des Romains aux Pays-Bas sont fondamentaux, même un profane comprenant qu'ils ne peuvent pas les concerner.

49. Avant la colonisation des Pays-Bas par les Romains

S'ils peuvent à la grande rigueur concerner le Rhin allemand, les textes antérieurs aux environs de l'an 50 après Jésus-Christ qui font mention du Rhenus ne peuvent absolument pas s'appliquer aux Pays-Bas. Certains historiens et archéologues s'en sont avisés et invoquent subtilement des interpolations : ainsi, certains passages de César ne seraient pas de sa main, il s'agirait d'ajouts ultérieurs. Attribués à leur véritable région, les textes les plus anciens manifestent un parallélisme parfait avec les suivants, ce qui prive de fondement ces subtilités. Je cite les auteurs dans l'ordre chronologique. Première surprise, le premier expose déjà dans toute son ampleur le problème du Rhenus.

1. César (100-44 avant Jésus-Christ)

Dans son *De bello gallico*, César décrit ses campagnes en Gaule entre 58 et 50 avant Jésus-Christ. Nous lisons⁷ :

*"L'ensemble de la Gaule est divisé en trois parties : l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par le peuple qui, dans sa langue, se nomme Celte, et, dans la nôtre, Gaulois. Tous ces peuples diffèrent entre eux par le langage, les coutumes, les lois. Les Gaulois sont séparés des Aquitains par la Garonne, des Belges par la Marne et la Seine. Les plus braves de ces trois peuples sont les Belges, parce qu'ils sont plus éloignés de la province romaine et des raffinements de sa civilisation, parce que les marchands y vont très rarement et, par conséquent, n'y introduisent pas ce qui est propre à amollir les cœurs, enfin parce qu'ils sont les plus voisins des Germains qui habitent **sur l'autre rive du Rhenus** (ici et ailleurs, je reprends le terme de César, n.d.tr.), et avec qui ils sont continuellement en guerre. [...] La partie de la Gaule qu'occupent, comme nous l'avons dit, les Gaulois, commence au Rhône, elle est bordée par la Garonne, l'Océan et la frontière de Belgique ; elle touche aussi au **Rhenus** du côté des Séquanes et des Helvètes ; elle est orientée vers le nord (lire l'ouest). La Belgique commence où finit la Gaule ; elle va **jusqu'au cours inférieur du Rhenus** ; elle regarde vers le nord (lire ouest) et vers l'est (lire nord). L'Aquitaine s'étend de la Garonne aux Pyrénées et à la partie de l'Océan qui baigne l'Espagne ; elle est tournée entre l'occident (lire sud) et le septentrion (lire ouest)"*⁸.

Un long commentaire de ce texte serait superflu. Il est évident que César pratique l'orientation sur l'ouest⁹. Je donnerai chaque fois les corrections nécessaires.

César place les Belges entre l'Océan, la Marne, les Séquanes, les Helvètes, la Seine et le R(h)enus. Qui voit dans ce Rhenus le Rhin bute sur l'impossibilité d'étendre la Gaule et la Belgique jusqu'au centre des Pays-Bas (atteint beaucoup plus tard par les Romains !). Si l'on s'en tient au Rhin de la frontière franco-allemande, César n'aurait pas indiqué de frontière septentrionale, alors que sa description fait, au sens propre, le tour des choses. La thèse de l'extension de la Gaule jusqu'au centre des Pays-Bas est si fondamentalement réfutée par ce texte de César qu'il est presque superflu de rappeler que la romanisation des Pays-Bas ne commence qu'un siècle après lui. César avait du Rhenus une idée toute différente de celle qu'on lui prête.

Mais le texte le plus remarquable de César est celui où il décrit la Mosa et sa corrélation avec le Rhenus. Bien que ce passage présente maintes difficultés – *on notera les deux possibilités offertes par l'édition Budé – n.d.tr.* – et que, même si on l'applique à la France, on ne voit pas plus nettement ce que César a en tête, il n'en démontre pas moins clairement que notre auteur ne situe certainement pas le Rhenus et la Mosa aux Pays-Bas. Voici le texte¹⁰ :

⁷ N.d.tr. : Pour éviter à Delahaye tout reproche de sollicitation de texte, j'ai repris la traduction de Constans, édition "Budé" 1984.

⁸ N.d.tr. : Ja traduis plus littéralement *spectat inter occasum solis et septentriones*. Constans traduit "vers le nord-ouest", ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

⁹ N.d.tr. : Constans y voit une erreur d'orientation qu'il explique page XIV : "*il s'est fié aux cartes mal dressées qu'il avait sous les yeux, et il n'a pas fait d'observations personnelles* (hein !? il s'est donc rendu en Gaule les yeux fermés !!!) *qui lui permettent de rectifier les erreurs des géographes de son temps.*"

¹⁰ N.d.tr. : traduction Constans hormis les hydronymes où je reprends le terme même de César.

"La Mosa prend sa source dans les Vosges, qui sont sur le territoire des Lingons [et, après avoir reçu un **bras du Rhenus**, qu'on appelle Vacalus, et formé avec lui l'**île des Bataves**, elle se jette dans l'Océan – variante donnée par Constans dans le texte] et à quatre-vingt mille pas environ de l'Océan, elle se jette dans le **Rhenus**. Quant à ce fleuve (le **Rhenus**), il prend sa source chez les Lépointes, habitants des Alpes, parcourt d'une allure rapide un long espace à travers les pays des Nantuates, des Helvètes, des Séquanes, des Médiomatrices, des Triboques, des Trévires ; à l'approche de l'Océan, **il se divise en plusieurs bras en formant des îles nombreuses et immenses**, dont la plupart sont habitées par des nations farouches et barbares, au nombre desquelles sont ces hommes qu'on dit se nourrir de poissons et d'œufs d'oiseaux ; il se jette dans l'Océan **par plusieurs embouchures**."

La mention du Vacalus (identique à la Vahalis) et de l'île des Bataves prouve bien que César est en train de décrire une région du Nord de la France. Il décrit le R(h)enus en citant les tribus qui se succèdent vers le nord-est jusqu'à Trèves. Puis il va droit vers l'Océan, c'est-à-dire vers l'ouest. La question de la Mosa a aussi été abordée par d'autres auteurs, qui brossent parfois un tableau presque identique des relations du R(h)enus et de la Mosa. Bien qu'on ne puisse expliciter totalement ces relations, Ptolémée montre bien que ces données concernent le Nord de la France puisqu'il les y situe géographiquement. Le détail des nombreuses et grandes îles formées par le Renus s'applique parfaitement à la région comprise entre Boulogne et Bruges, terre basse jadis perpétuellement soumise aux transgressions, où les nombreuses îles ne perdirent peu à peu leur insularité qu'aux VIII^e et IX^e siècles pour se fondre ensuite en une région unique. César dit que le Renus se jette dans l'Océan par **plusieurs embouchures**. D'autres auteurs parlent de deux, d'autres encore de trois embouchures du R(h)enus. Il est assez amusant de suivre la polémique qui oppose les auteurs classiques quant au nombre des embouchures : il leur arrive d'en faire un point capital. Chacun a eu probablement raison à son époque, le paysage et la côte de Morinie et de Flandre ayant été soumis à de grands bouleversements entre le 1^{er} et le XI^e siècle. Un delta ou une région de lagunes et de marennes, soumis à l'influence des marées, appelle tout naturellement des opinions contradictoires quant au nombre des embouchures.

César lui-même n'écrit pas en propres termes qu'il a vu l'Île des Bataves dans le Nord de la France mais il est complètement impossible qu'il décrive une contrée de Hollande tout à fait inconnue pour lui. Cassius Dio par contre nous donne cette information : "*De là, il (César) marcha sur les Germains qui **voulaient traverser le Renus** et les fit battre en retraite. Il se rendit lui-même dans la région des Usipètes en passant **par l'Île des Bataves***." Cassius Dio ne précise pas où habitaient les Usipètes. Mais César nous informe que les Usipiens, tribu germanique, habitaient avec les Tencthères **les rives du Renus**, tout près de l'endroit où il se déverse dans la mer. Il les nomme dans le même contexte que les Suèves, les Ménapiens et les Sicambres, tribus germaniques fixées à l'ouest de la Belgique actuelle et dans le Nord de la France. Leurs noms renvoient en effet respectivement à Courtrai, à Cassel et à la Sambre.

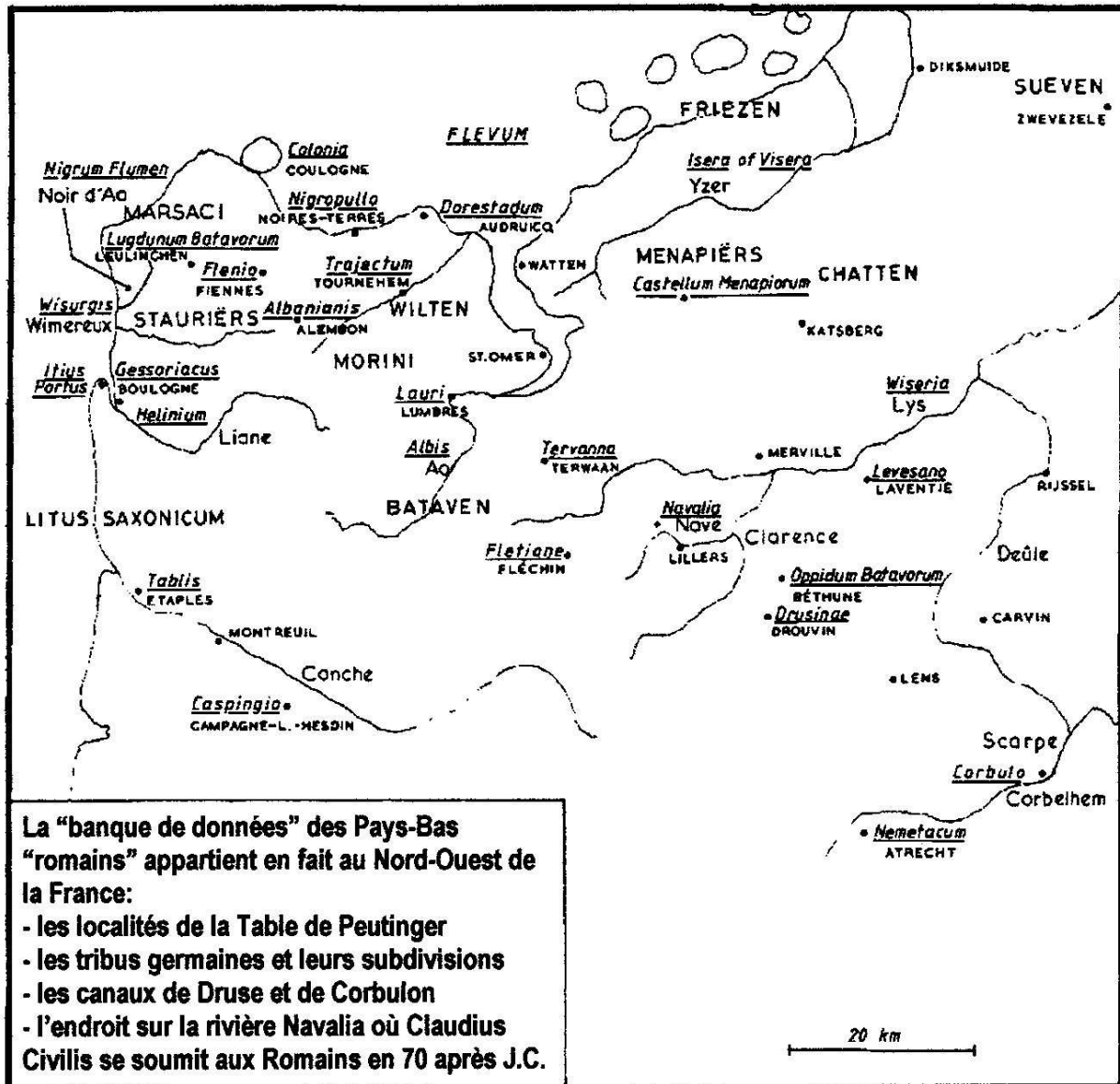
Au sujet de l'expédition que César mena en Angleterre en l'an 55 avant Jésus-Christ, Orose écrit : "*Alors il (César) se dirigea vers les Morins, à l'endroit où la traversée vers la (Grande) Bretagne est la plus courte possible*". Près d'Etrun (à six kilomètres au nord-ouest d'Arras), au confluent du Gy et de la Scarpe, où l'on a découvert un camp romain, les sources régionales indiquent un campement de César. Cette tradition a toutes les chances d'être vraie parce que César évoque deux fois un camp près d'Arras: une première fois comme quartiers d'hiver, une autre, juste avant son départ pour Rome, comme son quartier général.

César est donc allé dans l'Île des Bataves, or il n'a pas mis les pieds aux Pays-Bas. S'il évoque cependant l'Île des Bataves, le Renus et le Vacalus à la façon d'un témoin oculaire, même un enfant du primaire est en mesure d'en tirer la conclusion qui s'impose. Certains archéologues avancent que César ne peut pas avoir écrit ce texte et qu'il s'agit d'une interpolation due à un copiste qui n'aurait rien compris. Avec des arguments de ce genre, on peut justifier toutes les bizarreries. C'est d'ailleurs peine perdue puisque d'autres auteurs confirment ce que César a écrit, parfois même en termes encore plus explicites.

1. **Agrippa** (62-12 avant Jésus-Christ)

On n'a conservé de cet auteur que des fragments de textes, repris par d'autres. Sa description des frontières de la Gaule présente de l'intérêt, non que son texte soit d'un poids considérable, mais parce que l'on retrouve la même frontière chez les auteurs plus tardifs et parce qu'Agrippa écrivait longtemps avant la colonisation des Pays-Bas par les Romains. Un auteur déclare : "*Agrippa donne les dimensions totales de la Gaule entre le Renus, les Pyrénées, l'Océan, les Cévennes, le Jura...*" A plusieurs reprises on retrouve cette particularité : la mention du Renus et des Pyrénées comme frontières de la Gaule situées en regard l'une de l'autre. Placer les Pays-Bas en Gaule est déjà impossible en soi : ce serait une sottise de le faire avant notre ère. Ce texte précède

montre que ce Renus ne désigne pas le cours inférieur du Rhin aux Pays-Bas et pas davantage le Rhin allemand qui forme la frontière avec la France, parce qu'en ce cas on ne tiendrait pas compte de la position en vis-à-vis du Renus et des Pyrénées et qu'en outre la frontière susdite est déjà mentionnée à partir d'autres repères géographiques.



2. Virgile (70-19 avant Jésus-Christ)

Le poète raconte le triomphe d'Auguste, représenté sur le bouclier d'Énée. Parmi les personnages représentés, il nomme "les Morins, les derniers des hommes, qui habitent les rives du Renus à deux cornes". Les Morins doivent à coup sûr être situés dans le Nord de la France, entre Boulogne, Thérouanne et la Flandre. Les frontières de la Morinie épousaient les cours de la Canche et de la Clarence, qui se jette dans la Lys, pour suivre ensuite un temps l'Escaut vers le nord. Thérouanne était la capitale de la tribu et de la contrée. Certains archéologues néerlandais ont l'audace de placer les Morins en Zélande et en Brabant méridional ! Méprise ? Non ! Impudence ! L'expression "les derniers des hommes" dont Virgile les qualifie, n'est pas péjorative, mais fait référence à ce que les Romains de l'époque considéraient comme l'extrémité du monde connu. De la Grande-Bretagne, qui s'étend encore au-delà, ils avaient une vague idée, troublée du reste par le fait qu'ils utilisaient sans les distinguer deux orientations différentes.

3. Tite-Live (59 avant Jésus-Christ – 17 après Jésus-Christ)

Relatant la défaite infligée par César aux Usipètes et aux Tenctères, Tite-Live écrit : *"Une fois les Germains vaincus en Gaule, César passa le **Renus** et soumit les parties de la Germanie qui étaient proches."* César combattit donc les Usipètes et les Tenctères: il le dit lui-même en propres termes *"sur les bords du Renus non loin de l'endroit où il se jette dans la mer."* Une campagne aux Pays-Bas aux environs des années 50 avant Jésus-Christ est tout à fait exclue. Les historiens et les archéologues sont unanimes à penser que César a tout au plus atteint l'extrême sud de la Belgique actuelle.

4. **Strabon** (65 avant Jésus-Christ – 20 après Jésus-Christ)

Sa Geographia, à laquelle j'emprunte les textes cités ci-dessous, a été parachevée en 18 après Jésus-Christ, mais il est probable que l'ouvrage était prêt en 7 après Jésus-Christ, peut-être même déjà publié. Il dit : *"Le **Renus** est tumultueux, c'est pourquoi il ne possède que peu de ponts. Une fois sorti des montagnes, il traverse les plaines... On dit aussi qu'il a deux bouches ; ceux qui en comptent davantage font erreur... Le **Renus**, tout comme la Seine, enserme de son cours sinueux une partie de la contrée, mais pas autant que ce fleuve. Les deux fleuves coulent du sud au nord (lire de l'est vers l'ouest). **En face de leurs embouchures se trouve la (Grande) Bretagne qui se situe cependant plus près du Renus, de telle sorte que Cantium (le Kent), qui est la pointe la plus orientale (lire méridionale) de l'île (de Bretagne) peut être vu de ses (= du Renus) bouches. La Seine se situe à quelque distance de là."***

Ce texte vaut de l'or, Strabon établissant une relation de proximité entre le Renus et la Seine. Il décrit une seule et même région arrosée par les deux fleuves. Il place le Kent en face des bouches du Renus. A partir de ces dernières, on peut voir cette contrée d'Angleterre. Il confirme Orose, déjà cité comme preuve de la localisation correcte de l'Île des Bataves. Ce détail ne peut s'appliquer qu'au Nord de la France. De surcroît, Strabon souligne une deuxième fois, comme s'il voulait ne laisser subsister aucun doute à ce sujet, que **la Seine coule à quelque distance des bouches du Renus**. Il serait stupide d'écrire que la Seine coule à quelque distance des bouches du Rhin néerlandais, vu qu'entre celles-ci et la Seine, il coule tant d'autres fleuves qu'il serait impossible à un géographe de les placer côte à côte.

D'autres auteurs confirment par d'autres détails l'information que nous donne Strabon. Zozime écrit : *"Aux frontières extrêmes de la Germanie, là où est établi le siège d'un certain peuple gaulois, le Renus se jette dans l'**Océan Atlantique** ; l'île de (Grande) Bretagne se trouve à 900 stades de son embouchure."* La plupart des auteurs appellent Océan, soit Septentrional soit Occidental (Septentrional étant à comprendre comme Occidental), la mer dans laquelle se jette le Renus. Il serait fort inconsidéré de traduire chaque fois par Mer du Nord, d'autant que le fait de ne pas remarquer l'orientation sur l'ouest aggrave l'erreur. Zozime efface le dernier doute en écrivant **Océan Atlantique**. La distance qu'il donne jusqu'à l'Angleterre, et qui revient à 166 kilomètres, est largement exagérée, si bien qu'il est sûr qu'il avait autre chose en tête que la distance à vol d'oiseau entre les côtes anglaise et française. D'autres auteurs qui fournissent aussi des distances, quand ils parlent manifestement des mêmes lieux, donnent des nombres différents. Il faut donc corriger Zozime quoiqu'il semble s'appliquer si bien aux Pays-Bas.

Cassius Dio donne une distance de 56 milles entre l'Angleterre et la Belgique, ce qui fait 84 kilomètres. **Bède** évoque à peu près la même distance entre l'Angleterre et les environs de Gesoriacum (Boulogne) et, ce faisant, il ajoute à la communication de Cassius Dio un élément qui permet de situer avec plus de précision la Belgia. Bède parle de 50 milles soit 450 stades. Si ces nombres sont exacts, ils doivent désigner l'un et l'autre des distances équivalentes. Il pense donc à des milles romains de 1,5 km ce qui donne un total de 75 kilomètres et à des stades attiques de 185 mètres ce qui donne un total de 83,2 km. C'est très exactement la distance entre Boulogne et la côte anglaise. D'après les termes utilisés, surtout ceux de Bède, il apparaît d'ailleurs que l'intention n'était nullement de donner la distance la plus courte entre le Cap Gris-Nez et l'Angleterre mais bien la longueur d'une liaison normale entre Boulogne et Richborough, le premier port d'Angleterre qui s'impose à l'esprit. Le nombre de 75 ou 82 kilomètres est décidément trop faible pour la distance qui sépare les bouches du Rhin néerlandais de la côte anglaise la plus proche, laquelle se trouve à au moins 180 kilomètres, ou pour celle qui sépare les Pays-Bas du Kent et qui compte au moins 250 kilomètres.

Strabon écrit au sujet des Ménapiens : *"... et comme derniers les Ménapiens, qui, tout près des embouchures, sur les deux rives du fleuve (il s'agit du **Renus**), habitent les sols marécageux et les taillis qui pour*

n'être pas hauts n'en sont pas moins denses et épineux." Certains auteurs classiques assimilent les Ménapiens aux Bataves comme s'ils ne formaient qu'un seul et même peuple. Par conséquent leur localisation dans le Brabant néerlandais est fautive.

Un autre texte de Strabon déclare : *"De ces Gaulois, on dit que les Belges sont les plus puissants. Répartis en quinze peuples, les Belges habitent entre le Renus et la Loire, le long de l'Océan."* Cette Belgia ne divise guère les historiens. S'il apparaît que le Renus lui sert de frontière du côté opposé à la Loire, il est évident qu'il ne peut s'agir du Rhin néerlandais.

Au sujet de l'Angleterre et de sa situation au regard de la Gaule et de la Belgia, Strabon déclare :

"Britannia a la forme d'un triangle dont le plus grand côté se trouve le long de la Keltica (la Gaule). En longueur, elle n'est pas exceptionnellement grande mais pas non plus petite. Cette longueur se monte à environ 4300 ou 4400 stades (795 ou 814 kilomètres) selon les deux façons de la calculer ; dans la première, on la mesure le long de la Keltica à partir des bouches du Renus jusqu'au point le plus septentrional (lire occidental) des Pyrénées et de l'Aquitaine ; dans la seconde, juste en face des bouches du Renus, la frontière la plus orientale (lire méridionale) de la Britannia, jusqu'à la pointe ouest (lire sud) de l'île en face de l'Aquitaine et en face des Pyrénées. Ceci est ... la distance des Pyrénées au Renus".

Même s'il est impossible de suivre tous les détails de cette description géographique, il apparaît très nettement que les Bouches du Renus se situent en face de l'Angleterre.

Le texte traitant des relations du continent avec l'Angleterre contient un détail particulièrement frappant et qui ne s'applique qu'à la côte occidentale de la France :

"Il y a quatre liaisons que l'on utilise habituellement entre l'île de Bretagne et le continent, à savoir celles qui partent des embouchures des fleuves Renus, Seine, Loire et Garonne. Pour ceux qui partent des villes voisines du Renus, la navigation ne débute pas à l'embouchure même mais chez les Morins qui confinent aux Ménapiens et qui possèdent Itium (Boulogne) sur leur territoire, port que le divin empereur utilisa quand il partit pour l'île de Bretagne."

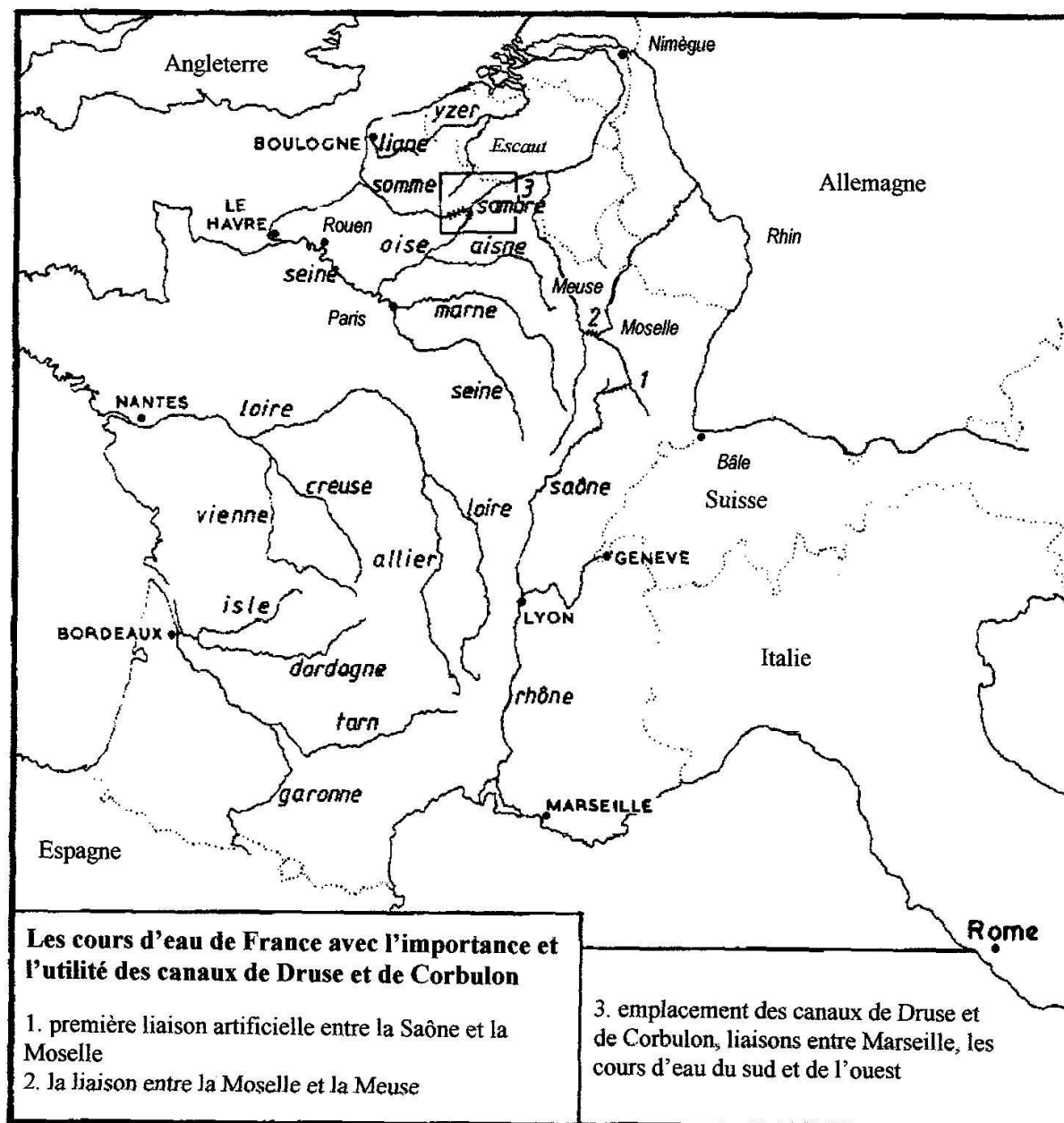
Strabon indique en termes non équivoques où il situe le Renus et les bouches du fleuve. Soulignons une fois encore que cet auteur vivait avant la colonisation des Pays-Bas, pays encore inconnu des Romains. Il parle d'habitudes de voyage à partir des bouches du Renus; des habitudes, ça ne naît pas du jour au lendemain. Cette information sur des voyages réguliers vers l'Angleterre apparaîtrait près d'un siècle trop tôt si elle concernait les Pays-Bas. Comment les spécialistes de l'antiquité, les historiens et les archéologues ont-ils pu distiller à partir de ces textes des conceptions qui non seulement sont en contradiction flagrante avec ce qu'ils disent, mais surtout totalement impossibles du point de vue chronologique ? On reste perplexe.

Strabon est le dernier auteur du siècle avant Jésus-Christ : il vit jusqu'au début du premier siècle après Jésus-Christ. C'est le moment de délaissé un peu l'étude des textes pour faire deux remarques qui seraient en fait mieux à leur place dans l'introduction de ce chapitre mais qui portent davantage de fruit quand on s'est délesté en grande partie de la conviction toute faite qui veut que Renus signifie automatiquement Rhin. Après Strabon, ce doit être chose faite.

50. L'exploration de la Gaule

On peut tout d'abord se demander si les auteurs classiques et les généraux romains qui ont conquis le nord de la Gaule n'ont pas commis à l'époque de grossières erreurs géographiques. L'hydronyme Renus appliqué à divers cours d'eau du nord de la France (la remarque vaut aussi pour la Mosa) ne doit nullement être compris comme désignant automatiquement une probable ramification du Rhin ou un bras de ce fleuve. La stratigraphie de la France rend difficile d'admettre que, dans les premiers siècles de notre ère, il ait existé entre le Rhin allemand et la Manche une liaison fluviale directe même si c'est bien ainsi que la Table de Peutinger représente très sommairement les choses. Mais c'est également aller trop loin que de rejeter d'emblée cette représentation, surtout quand on voit des hydrologues, des pédologues et des historiens français, s'appuyant sur des données précises, indiquer des cours d'eau anciens en des lieux parfaitement secs aujourd'hui et situés de 5 à 12 mètres au-dessus du sol des Pays-Bas et des plaines de Belgique. Qu'on ne se méprenne pas : il s'agit ici de la période historique et non pas de la période préhistorique, laquelle a connu des niveaux d'eau encore plus élevés. Si ces données sont exactes, il ne serait pas impossible que le Rhin, j'entends le Rhin allemand, ait pu occuper un delta beaucoup plus vaste englobant de larges secteurs du Brabant néerlandais et de la Belgique situés sous le niveau moyen de la mer. Ce problème insuffisamment étudié est plus vaste qu'on ne pense ; la carte de Sebastiaan Münster (1536 – voir ci-joint) où manquent toute la Hollande et une grande partie de la

Belgique et où l'embouchure du Renuis se trouve juste en face du Kent, s'accorde en tout cas fort remarquablement avec les descriptions que les classiques donnent du Renuis.



Ce qui est vraisemblable, c'est que les Romains aient pensé tomber sur le Rhin dans le Nord de la France. Ayant d'abord conquis la Provence, ils se sont enfoncés dans le nord et l'ouest. C'est seulement à un stade ultérieur qu'ils ont utilisé les routes en direction et en provenance du nord de l'Italie, les cols des Alpes présentant plus de difficultés que les voyages au départ de Marseille. En s'enfonçant dans le nord de la Gaule, ils rencontrèrent divers grands cours d'eau. Parallèles à leur progression, le Rhône et la Saône ne constituaient pas de redoutables obstacles. Ils rencontrèrent le Rhin dans l'est de la France et ce Rhin fut la première frontière à leur expansion. Il coule tant de cours d'eau au centre et à l'ouest de la Gaule qu'il n'est pas toujours facile même pour nos contemporains (et pourtant nous disposons de bonnes cartes !) d'embrasser leurs relations réciproques et leurs bassins naturels : c'est que l'homme n'a cessé de canaliser, de creuser des canaux de jonction, de relier ou de capter, si bien qu'il est souvent difficile de séparer le naturel de l'artificiel¹¹. Toutes ces interventions

¹¹ N.d.tr. : Pour le Nord de la France, indiquons par exemple le percement du seuil de Vitry au sud de Douai, qui fera des parages de Cambrai l'origine de l'Escaut, alors que sa source était originellement près d'Arras.

rendent quasiment impossible la reconstitution du réseau hydrographique originel. A l'époque romaine et longtemps après, 70% au moins de la surface de la France étaient recouverts de forêts. On doit considérer comme exclu que les Romains aient exploré méthodiquement la totalité du pays et en aient eu une connaissance parfaite. Il est impossible qu'ils aient tout cartographié. Leur progression avait été beaucoup trop rapide pour cela. La science géographique offre des exemples récents du même phénomène (songez aux sources du Nil : la connaissance du cours exact des rivières est loin d'être le premier fruit de l'exploration et de la colonisation d'un pays). Dans le Nord de la France, les Romains butèrent sur des tribus germaniques hostiles, avec lesquelles César en vint aux mains à plusieurs reprises. On pourrait donc supposer avec quelque raison que les Romains aient cru retrouver au Nord de la France le grand fleuve qui faisait obstacle à leur progression rapide. Peut-être portait-il déjà son nom propre de Renus. Son cours inférieur leur restait inconnu. La géographie n'était pas le point fort des Romains. Une fois l'hydronyme Renus prononcé dans le Nord de la France, plus d'un siècle s'écoule avant la découverte par les Romains du cours inférieur du Rhin. A l'époque, le nom de Renus était si bien passé dans l'usage que personne n'éprouva le besoin d'apporter une correction. Entre-temps, il existait entre le Rhin allemand et les rivières du nord-ouest de la France, par les canaux de Drusus (généralement appelé Druse dans les ouvrages français) et de Corbulon, une liaison fluviale directe, de sorte que le problème reçoit une toute autre solution (voir paragraphe 53).

Ces considérations pourraient constituer une explication raisonnable. Pourtant je ne les tiens pas pour justes, même si ce que je viens d'évoquer a pu jouer un rôle secondaire. On doit plutôt partir de la signification beaucoup plus large du terme Renus : fleuve important. S'y ajoute souvent la notion de frontière. La première progression des Romains, qui avait été très rapide en Gaule, buta aussi bien à l'est qu'au nord sur de grands fleuves. L'intention des Romains aurait-elle été de ne conquérir provisoirement que la seule Gaule ? On n'est pas loin de le penser quand on ne les voit pénétrer en Germanie qu'un siècle plus tard, en fait plutôt provoqués par les raids incessants des Germains que vraiment désireux d'incorporer à l'empire le territoire de ceux qu'ils appelaient avec un souverain mépris "barbares". Seul un motif stratégique les y poussait, la Germanie ne présentant aucun intérêt culturel ou économique. C'est alors que le terme Renus dans son acception de frontière prit toute sa résonance. Aussi est-on en droit de se demander s'il est toujours exact de traduire Renus par Rhin. Une phrase comme "transfretavit Renum" (il traversa le Rhin) peut tout aussi bien signifier : il traversa le fleuve-frontière. Dans divers passages d'auteurs classiques ou du haut moyen âge, le terme Renus apparaît à temps et à contretemps, parfois dans un contexte où il est difficile, voire impossible, d'y voir le Rhin. Il convient d'ajouter à ces considérations une remarque de caractère paléographique. La plupart des manuscrits originaux sont écrits en minuscules. Certaines époques ont fait un usage très parcimonieux des majuscules. Dans plus d'un texte, on est fondé à supposer que les scripteurs originaux songeaient à renus avec une minuscule, générique signifiant le cours d'eau, peut-être le cours d'eau frontalier. Il va sans dire que les copistes ultérieurs et les adaptateurs plus tardifs encore de ces textes ont systématiquement introduit une majuscule, d'où le risque réel qu'ils aient souvent imposé le nom propre de Rhin là où les auteurs originaux avaient usé du générique renus. On pourrait aussi spéculer à plaisir sur le fait que la plupart des textes, y compris des classiques, ne subsistent que dans des transcriptions du XII^e siècle, voire plus tardives encore, et ne peuvent avoir échappé aux interpolations et modifications tendancieuses. C'est en effet au XII^e siècle que commence la cacophonie des mythes. La germanisation du Renus était déjà en cours ; elle deviendrait un nœud rebelle au rabot. Par bonheur, et je m'en félicite, je ne suis jamais contraint à invoquer une falsification, les textes étant concluants. L'histoire traditionnelle est plus d'une fois contrainte à recourir à cet expédient pour se tirer d'affaire. Aussi est-ce en toute confiance que je laisse au lecteur le soin de décider qui manque le plus de respect aux textes originaux.

51. La stratigraphie des Pays-Bas

Ma deuxième remarque concerne les Pays-Bas. Les textes classiques, avec leur Renus, leur Vahalis et leurs trois bouches du Renus, semblaient s'y retrouver si merveilleusement qu'on a tout bonnement oublié une constatation capitale. Ces données géographiques s'appliquent aux Pays-Bas modernes, dont la formation et la stabilisation commencent aux IX^e et X^e siècles pour aboutir au paysage actuel. Le paysage actuel ? Voire ! Depuis cette époque, les Néerlandais n'ont cessé d'apporter à ce paysage des retouches si profondes qu'il nous est particulièrement difficile ne serait-ce que d'imaginer la situation du début du X^e siècle. Il n'est pas sûr du tout que le cours actuel des fleuves et rivières et plus précisément la trifurcation du Rhin en Rhin inférieur, IJssel et Waal et son confluent avec la Meuse aient existé à l'époque romaine. Divers géologues commencent à en douter sérieusement, **ces cours d'eau coulant dans des sols postérieurs à l'époque romaine**. Aucune certitude que le Rhin se soit jeté dans la mer par ses trois (ou plus) embouchures classiques. Je ne veux tirer aucun argument

de ces considérations mais j'estime devoir rappeler que dix siècles (!) séparent les premières descriptions des classiques de la réapparition du centre et de l'ouest des Pays-Bas, où une couche d'alluvions de plusieurs mètres d'épaisseur a recouvert le sol et la terre arable de l'époque romaine.

Les mentions du Renus et de ses bouches atteignent sans encombre ni interruption le XII^e siècle, alors que nous savons avec une certitude que je qualifierais de physique qu'elles ne peuvent s'appliquer à l'ouest des Pays-Bas. En effet ces contrées ne se prêtaient ni à l'occupation humaine, ni à la circulation, ni à la navigation, ce que l'archéologie démontre à satiété. On peut admettre par avance que les transgressions marines ont bouleversé le paysage de fond en comble. Ici, les vieux auteurs, qui d'ailleurs n'avaient pas la moindre notion de géologie, commettaient la même erreur que dans les autres mystifications. Ils affectaient au premier siècle et même à un siècle plus tôt la situation néerlandaise postérieure au X^e siècle, sans même se demander si la situation géographique le permettait. Il faut dire qu'on ne se le demanda pas davantage par la suite. La question ne commença à poindre qu'avec l'apparition de sciences nouvelles comme la cartographie historique et la pédologie. Quant à la géographie historique, les vieux auteurs n'en avaient jamais entendu parler. Rien d'étonnant à ce qu'on en soit venu à des conclusions monstrueuses. Dans le chapitre X, nous traiterons plus à fond de la période post-romaine : elle nous réserve quelques interrogations brûlantes.

52. Suite des textes

5. Pomponius Mela (avant 44 après Jésus-Christ)

Les auteurs qui écrivent à partir du premier siècle après Jésus-Christ, le font dans le même style que leurs prédécesseurs. Mela dit :

*"Les peuples de la Gaule ont trois noms. Ils ont comme frontière des fleuves puissants. Entre les Pyrénées et la Garonne vivent les Aquitains. De là jusqu'à la Seine, les Celtes. De là **jusqu'au Renus**, les Belges."*

Lui aussi vivait en un temps où les Romains ne connaissaient pas encore les Pays-Bas. Dans le passage ci-après du même auteur, nous trouvons une description géographique précise :

*"A partir de ces peuplades (il s'agit des Santons et des Osismi de Bretagne), la ligne côtière remonte à nouveau vers le nord où le littoral appartient aux Morins, **le dernier peuple de la Gaule**. C'est là que se trouve le fameux port qu'on appelle Gessoriacum (Boulogne). Le **Renus**, qui prend sa source dans les Alpes, forme près de sa tête (début du cours) deux lacs, Venetum et Acronium. Il coule longtemps dans un lit bien défini, entre des rives solides, mais, non loin de la mer, il se disperse çà et là. Une de ses ramifications gauches s'appelle toujours Renus jusqu'à son débouché dans la mer. Du côté droit, il reste d'abord majestueux et égal à lui-même. Puis, il cesse d'être un fleuve là où il inonde la contrée pour devenir un lac immense appelé **Flevo**, qui comporte une île du même nom, après quoi il se rétrécit pour se jeter dans la mer par un cours unique."*

Sur la foi de Ptolémée, on doit sans aucun doute localiser le **Flevum** dans le Nord de la France. Par la suite, cette baie prendra le nom d'Almere. Le "cours d'eau du côté droit" est l'Escaut, à l'origine tributaire de l'Almere, mais qui reprit son indépendance quand l'Almere se fut asséché, ce qu'un auteur postérieur confirmera. L'assimilation de l'Escaut à un bras du Renus est notamment confirmée textuellement par Pline.

Au sujet de l'Angleterre, Mela dit :

"Britannia forme un grand triangle dont la pointe nord-ouest (lire sud-est) donne sur les bouches du Renus. Ses côtés obliques sont dirigés vers l'arrière. L'un fait face à la Gaule, l'autre à la Germanie".

Le texte n'apporte rien de nouveau mais dit très précisément que la pointe de l'Angleterre, l'un des points du triangle, est braquée sur les bouches du Renus. Vérifiez sur une carte moderne et vous serez pris de respect pour cet antique Romain, qui, de si loin, avait si bien vu les choses.

6. Pline l'Ancien (entre 47 et 79 après Jésus-Christ)

Pline, que l'on tient en haute estime pour sa précision et ses nombreux détails géographiques, dit :

*"C'est **dans le Renus même** que s'étend sur presque cent milles l'illustre **île des Bataves** et des Caninéfates et d'autres îles des **Frisii**, des Chauques, des Frisiavons, des Sturii, des Marsaci qui habitent entre **Helium** et **Flevum**. C'est ainsi en effet que s'appellent les **embouchures** par lesquelles le **Renus** se jette dans la mer, au nord (lire ouest) dans des lacs, à l'ouest (lire sud) par le cours de la **Meuse**. Au nord (lire ouest) au centre du delta, se trouve l'embouchure, où le Renus conserve son nom propre."*

Le **Helinium** ou **Helium** a toujours constitué un grand point d'interrogation aux Pays-Bas. En France, on peut le situer avec certitude. C'est la **Liane**, fleuve que les textes médiévaux désignent encore par les noms à peine évolués d'**Elna** ou **Helena**. Le texte de Pline le considère comme la bouche méridionale du Renus, ce qui confirme l'information, peut-être curieuse au premier abord, où Ptolémée situe **les bouches de la Meuse** à l'exact emplacement de la Liane, entre **Boulogne** et les **trois bouches du Renus**. Ptolémée mentionne lui aussi **les bouches de la Meuse** au pluriel, le Helinium étant une large baie où le fleuve se jetait probablement dans la mer par plusieurs exutoires. Des publications récentes établissent que le niveau de ces cours d'eau était plus élevé qu'aujourd'hui, leur débit étant plus important. Voilà donc la bouche méridionale du Renus identifiée avec la Liane. Ce texte corrobore l'hypothèse que l'hydronyme Renus ait été utilisé pour un complexe de cours d'eau qui avaient chacun leur propre nom. Pline confirme expressément cette particularité quand il dit que l'embouchure centrale garde son propre nom de Renus. Quand nous traiterons des canaux de Drusus et de Corbulon, nous rencontrerons des indications qui donnent à penser que le terme générique de renus n'était pas seulement une désignation commode pour un ensemble de cours d'eau mais que ces derniers étaient bel et bien reliés.

Dans ce texte, Pline détermine également la ramification septentrionale du Renus:

"La Gaule que l'on qualifie globalement de chevelue se divise en trois types de peuples que séparent principalement des fleuves. De l'Escaut à la Seine, la Belgica ; de la Seine à la Garonne, la Keltica que l'on appelle aussi Lugdunensis ; de la Garonne à la chaîne des Pyrénées, l'Aquitania".

Les textes parallèles placent la Belgica entre le Renus et la Seine. **Pline résout définitivement la question en parlant de l'Escaut et de la Seine.**

Pline fournit de nouveaux détails et même un nouveau nom. Si l'on trouvait étrange qu'il parle dans ce contexte de la Meuse, rappelons que l'on trouve la même chose chez Ptolémée, lequel place l'embouchure de la Meuse au sud des trois bouches du Renus et au nord de Boulogne, environ à mi-chemin entre la Seine et le nord de Boulogne. Ce détail qui réapparaît un certain nombre de fois dans ce même contexte du Renus, ne renvoie donc pas, lui non plus, aux Pays-Bas. La communication de Ptolémée rend inutile de supposer une faute de lecture ou de transcription des copistes qui auraient confondu les anagrammes **Mosa** (la Meuse) et **Soma** (la Somme). La bouche centrale du Renus se jette dans le Flevum ou Almere. Il s'agit maintenant de l'Aa dont l'embouchure se situe dans le Pas-de-Calais en face de l'Angleterre. Le Hem revêt une importance spéciale par les relations qu'il a dans les textes avec Trajectum et Dorestadum. Pourtant, à mon sens, il n'est pas l'embouchure centrale du Renus, bien que le Hem ait jadis largement alimenté l'Almere. Débouchant du sud-est, l'Aa française coule maintenant vers le nord-ouest après avoir arrosé Saint-Omer. Auparavant, c'était déjà sous Saint-Omer qu'elle atteignait l'Almere qui baignait le pied de cette ville. Il faut dire que ces cours d'eau ont été intensément canalisés, surtout à proximité et à l'intérieur de l'ancien Almere si bien que leur cours ancien exact est difficile à déterminer. L'hydronyme Aa, qui équivaut à Acha ou Aqua (eau), est synonyme de Renus. En tout cas, c'est le Hem qui, dans sa forme ancienne Rhim ou Rhin, a gardé le plus nettement un lien philologique avec le Renus. On pourrait objecter qu'il s'agit ici de petites rivières dont les auteurs classiques n'auraient pas pu parler. Ce critère d'importance n'apparaît nulle part dans les sources et ne s'appuie que sur la supposition d'une importance si incommensurablement plus grande des cours d'eau des Pays-Bas. Envie de grossir les données néerlandaises par rapport aux preuves françaises ? Il est sûr en tout cas que le niveau des cours d'eau du Nord de la France a été plus élevé que maintenant. Il ne faut donc pas dire, comme Van Es et Gysseling, qu'il est impossible d'identifier le Renus avec le Hem, d'abord parce que je ne le fais pas, mais surtout parce que l'hydronyme Renus recouvre un complexe de plusieurs cours d'eaux rattaché au **Flevum** et au **Helinium**.

Ultérieurement, mais cela nous amène quelques siècles plus tard, le concept "bouches du Renus" paraît s'attacher exclusivement à l'Almere où le Renus se frayait un chemin vers la mer libre, à travers les innombrables îles qui enserraient des goulets presque aussi nombreux. Aussi comprend-on parfaitement pourquoi certains auteurs parlent de divers bras. Ils connaissaient parfaitement la situation, peut-être pour l'avoir observée eux-mêmes. D'autres s'en tenaient mordicus aux deux ou trois bouches du Renus. Il y a toujours eu des gens pour préférer les grimoires jaunis à l'étude sur le terrain.

Pline est surtout célèbre par les détails nombreux et remarquables qu'il est en mesure de fournir sur le territoire du nord de la Gaule. Ces détails n'ont que peu de rapports directs avec le Renus. Mais il est clair qu'il décrit la contrée des bouches du Renus, si bien que ces détails revêtent une importance indirecte. Il mentionne des saumons dans le Renus, des oies gavées ou non dans le nord de la Gaule, surtout chez les Morins, des platanes chez les Morins, des pommes et des cerises en Belgica. A l'extrême pointe de la contrée, **là où le Renus se jette dans la mer**, il a vu de la cannelle sauvage appelée aussi herbe aux cinq doigts. Il parle aussi de la pierre blanche de Belgica qu'on scie encore plus facilement que le bois et qu'on utilise entre autres pour le dallage. Byvanck pense que Pline veut parler de la marne du Limbourg méridional. Impossible, cette pierre très

tendre ne se prêtant pas à la fabrication de dalles. Si l'on marche dessus, elle ne tarde pas à tomber en poussière, ce qui en fait un abrasif ou un liant ou encore un excellent ingrédient calcique de l'engrais. La pierre de Kunrade qu'on trouve près de Heerlen (Limbourg méridional) est un peu plus dure. On peut l'utiliser comme matériau de construction mais certainement pas pour fabriquer des dalles (L'auteur de ces lignes est né au Limbourg méridional). Il est indubitable que Pline a voulu parler de la pierre calcaire et sableuse du Nord de la France qui d'ailleurs est blanche alors que la marne est jaune. Il est amusant de constater que les données historiques importantes ne sont pas les seules à être doublées et à exister aussi bien en France qu'aux Pays-Bas : il en est de même de choses aussi banales que la pierre et la marne. Plutôt que le reproche et la moquerie, les historiens méritent une grande commisération, Cléo s'étant ingéniée à doubler toutes les pistes.

6. Tacite (54-120 après Jésus-Christ)

Publius Cornelius Tacitus est considéré comme le fils d'un procureur de la province de Belgia. Il épousa la fille d'Agricola, gouverneur de Britannia. On peut donc supposer qu'il a visité la Gaule ou, à défaut, qu'il a bénéficié d'informations géographiques précises et de première main.

Dans le récit de la campagne de Germanicus en l'an 16, il donne l'information suivante à propos du Renus et des Bataves :

*"L'île des Bataves, théâtre de notre récit, était très propre à recevoir des armées du fait de sa bonne accessibilité et de son étendue. Car le **Renus**, qui forme longtemps un fleuve unique, se divise pour ainsi dire en deux fleuves à l'entrée du pays des Bataves. Du côté de la Germania, il conserve son nom et la rapidité de son cours jusqu'à ce qu'il se mêle à l'Océan. Mais vers le littoral gaulois, il coule plus large et plus calme et les habitants du lieu le nomment Vahalis. Il ne tarde pas à troquer également ce nom pour celui de **Meuse**. Puis il se jette dans l'Océan par un énorme estuaire."*

Le texte rappelle fort les termes de César, bien que ce dernier exprime autrement les relations entre Renus, Vahalis et Mosa. Tacite donne l'impression qu'il considère le Renus, la Vahalis et la Mosa comme des cours d'eau reliés entre eux, qui, pour porter des noms particuliers, ne laissent pas pour autant de se jeter les uns dans les autres. A strictement parler, cette interprétation semble plus applicable aux Pays-Bas qu'à la France. Mais cette vue des choses ne s'impose pas parce que Tacite ne dit nulle part que ces cours d'eau forment un fleuve unique. Il décrit en termes un peu différents le complexe du Renus. Il avait également divers cours d'eau à l'esprit, comme il ressort du texte suivant :

*"Les Bataves étaient, quand ils passèrent le **Renus**, une partie du peuple des Cattes chassée à cause d'une révolte. Après leur expulsion, ils occupèrent le coin extrême de la côte gauloise, où personne n'habitait et une île située à proximité, que baignent par devant l'Océan, derrière et sur les côtés **les bras du Renus**."*

Par l'expression "les bras du Renus", Tacite se range à nouveau plus nettement aux côtés des auteurs qui, dans le complexe du Renus, continuent à distinguer les divers cours d'eau. L'histoire traditionnelle fait passer le Rhin aux Bataves vers 100 avant Jésus-Christ, sur des troncs d'arbres évidés, à proximité de Lobith, pour s'installer en Betuwe. C'est ainsi que les Bataves, juchés sur une erreur d'interprétation, embouquèrent l'histoire néerlandaise ! En réalité, les Cattes, dont ils faisaient partie à l'origine, habitaient tout près, au nord du pays des Bataves, dans la région de Cassel et de Bailleul, où le Mont des Cats et maints toponymes sont des vestiges linguistiques de leur présence.

53. Les canaux de Druse et de Corbulon

Nous avons commenté ailleurs les comptes rendus détaillés que Tacite consacre au soulèvement des Bataves. Inutile de les répéter ici ou de les commenter plus à fond bien qu'ils comportent divers détails susceptibles de cerner mieux encore la localisation du Renus. Il convient par contre de s'intéresser au canal de Drusus qu'on rencontre également dans ces comptes rendus parce qu'il est en relation étroite avec le Renus. Dans une relation des événements qui intéressent la Germanie en 58 et les années précédentes, Tacite écrit :

*"A cette époque, les affaires étaient calmes en Germanie. Toutefois, pour éviter que les soldats ne se laissassent aller à l'indolence, il (Paulinus ou Vetus) leur fit terminer la digue que Drusus avait commencée 60 ans auparavant (donc en 8 avant Jésus-Christ !) pour dompter le **Renus**. Il fit relier la Moselle à la Saône par un canal en sorte que les troupes (et les approvisionnements) pussent voguer par la mer (Méditerranée), puis par le Rhône et la Saône, emprunter rapidement la Moselle et le Renus pour atteindre enfin l'Océan, évitant ainsi les difficultés d'un voyage maritime par une liaison fluviale entre les côtes occidentale (lire méridionale) et septentrionale (lire occidentale)".*

Suétone (70-140) raconte à propos du canal de Drusus:

"Drusus fut le premier général romain à naviguer sur l'Océan septentrional (lire occidental). **Au-delà du Renus**, il fit creuser de nouveaux canaux d'une taille impressionnante, appelés aujourd'hui encore *Drusinae*"

Ces ouvrages d'art furent détruits par Civilis quand, en l'an 70, après l'échec du soulèvement des Bataves, il tenta désespérément de contenir les Romains. Voici comment Tacite rapporte l'événement:

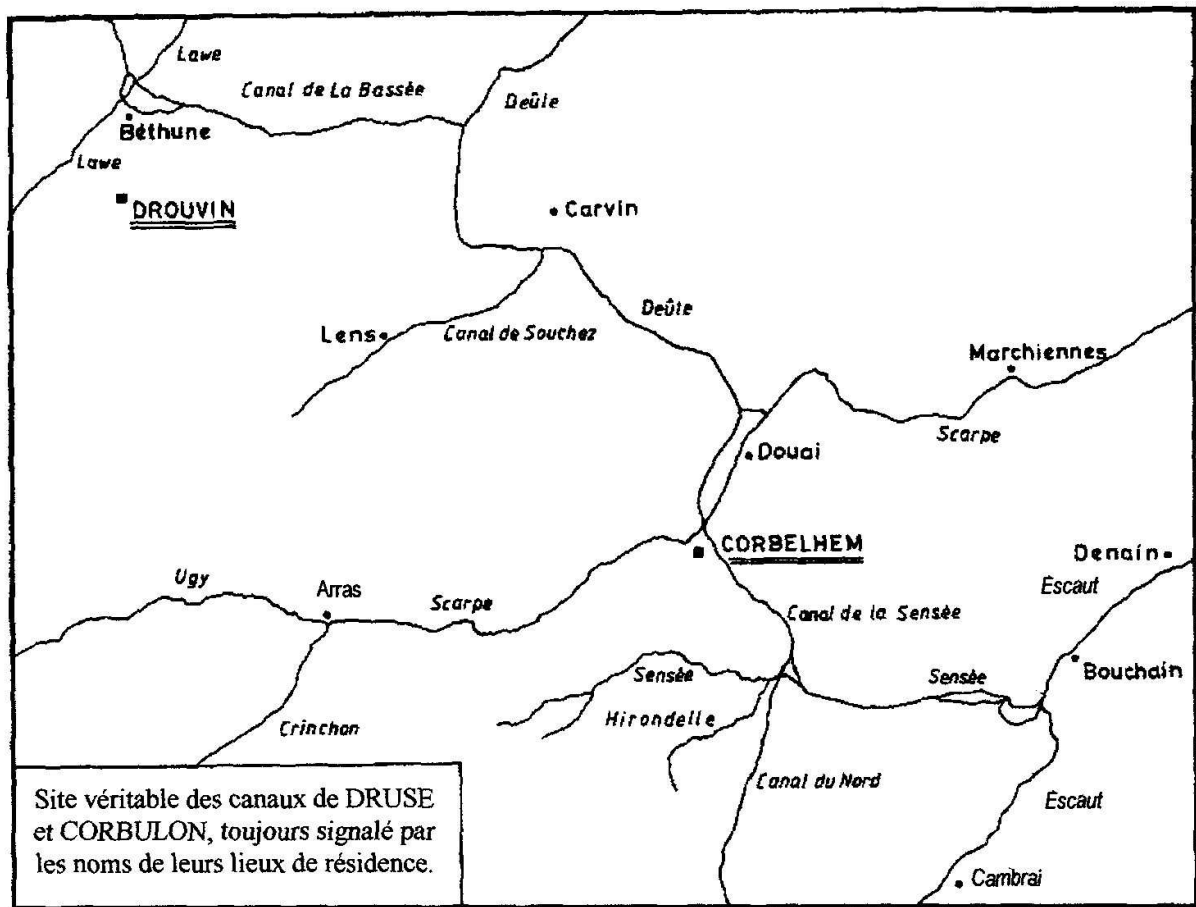
"... c'est pourquoi il détruisit la digue construite par Drusus Germanicus, ce qui eut pour conséquence que le **Renus** s'élança en un cours rectiligne vers la Gaule, cependant que la rivière continuait à miner ce qui restait encore (de la digue). Car le fleuve endigué, grâce à son cours resserré entre l'île et les Germains, avait donné à cette contrée l'apparence d'une terre ininterrompue (formant un ensemble unique)."

On n'a jamais su clairement quel lien précis unissait le canal de Drusus à celui de Corbulon, bien qu'on ait toujours supposé, sans doute à juste raison, que les deux ouvrages allaient ensemble et se complétaient. Dans le récit de la campagne de Corbulon contre les Frisons en l'an 47 après Jésus-Christ, **Tacite** écrit : "Pour éviter que les soldats ne se laissassent aller à l'indolence, il fit creuser un canal de 23 milles entre la Mosa et le Renus, qui permit d'éviter les incertitudes de l'Océan."

Cassius Dio présente les choses un peu différemment:

"Il (Corbulon) leur fit creuser à travers la contrée, pour relier le Renus à la Mosa, un canal d'environ 170 stades (quelque 32 kilomètres), afin que les cours d'eau ne sortissent pas de leur lit quand la marée haute de l'Océan leur fait rebrousser chemin."

Tacite considère le canal de Corbulon comme une voie d'eau intérieure permettant d'éviter une navigation maritime. Chez Cassius Dio, le canal a une fonction hydraulique. L'un n'exclut ni ne contredit forcément l'autre. Le phénomène du mascaret n'est pas inconnu aux Pays-Bas. Mais pour le voir dans toute sa puissance, il faut (ou plus exactement "il fallait" – n.d.tr.) aller l'observer à Rouen, à environ 120 kilomètres du Havre : le flot s'avance, impétueux, comme une muraille liquide.



Le canal de Drusus se trouvait en Germanie, Tacite le dit très clairement. La Germanie commençait dans le Nord de la France et jouxtait les Bataves. L'ouvrage a été commencé par Drusus en l'an 8 avant Jésus-Christ ! Voilà qui en exclut la localisation aux Pays-Bas. Il faut avoir une notion très particulière de la fantaisie

pour faire exécuter par les Romains un grand ouvrage dans un pays étranger qu'ils n'ont encore ni conquis ni soumis et où ils n'ont même pas encore mis les pieds. Aux Pays-Bas, l'objectif poursuivi ne s'explique pas. L'intention était de relier par voie d'eau directe la côte méridionale et la côte occidentale, à savoir le port de Marseille et le nord-ouest de la France, point d'embarquement pour l'Angleterre, en creusant à l'endroit propice un canal qui relierait les cours d'eau du sud à ceux de l'ouest, afin d'éviter les périls de l'Océan et le contournement de l'Espagne. C'était la finalité essentielle du canal de Drusus. L'interprétation des archéologues néerlandais, qui placent le canal de Drusus derrière les dunes, est un défi au bon sens. Quel aurait pu être l'intérêt de remplacer un petit trajet maritime le long d'une côte des plus calmes par une voie d'eau intérieure ?

On s'est du reste trompé du tout au tout en localisant les campagnes de Drusus. La consolidation du pouvoir romain en Gaule conduisait nécessairement à des actions contre des tribus germaniques hostiles. En vue de ses campagnes des années 12 et 11 avant Jésus-Christ, Drusus fit établir des fortifications le long des cours d'eau **Amisia, Albis et Wisurgis**. Il fit construire 50 fortins le long du Renus. Immédiatement après, le texte ajoute qu'il relia Bononia (Boulogne) et Gessoriacum (Le Portel) par des ponts et qu'il y installa des ports de guerre. Tout cela marque clairement où se situait le début de la ligne stratégique qui longeait le Renus. Il déporta 40.000 prisonniers de Germanie qu'il installa le long du **Renus** en Gaule. Parmi eux se trouvaient des Ubiens et des Sicambres. Les Frisons furent soumis au cours de ces expéditions. Les Ubiens n'habitaient pas l'Allemagne. César les place tout près du Renus et des Gaulois, avec qui ils entretenaient des relations commerciales régulières. Lui-même fit alliance avec eux. Il nomme la plupart du temps les Sicambres dans le même contexte. Ces tribus habitaient l'actuelle région frontalière du Nord de la France et du sud de la Belgique. L'histoire traditionnelle interprète l'Amisia, l'Albis et le Wisurgis comme étant l'Eems, l'Elbe et la Wezer, qui coulent au fin fond de l'Allemagne du nord. Ce n'est pas la plus grave mais bien la plus lointaine des pollutions que le Rhin ait sur la conscience. C'est aussi la plus absurde au regard de la chronologie : l'occupation de cette partie de l'Allemagne par les Romains, nous l'attendons toujours car elle n'a jamais eu lieu.

Bien que ce ne soit pas ma tâche de traiter de toute la géographie de l'Europe occidentale à l'époque romaine, il convient de situer les cours d'eau dont je viens d'évoquer les noms. Après l'année 276, l'empereur Probus chassa les Germains hors de Gaule. Il les repoussa au-delà du **Nigrum Flumen** (Fleuve Noir) et de l'Albis, que l'on a toujours pris pour le Neckar et l'Elbe. Au nord-ouest de la France coule la Noirda, appelée aussi Noir d'Aa. Elle sépare les communes d'Audinghen et d'Audreselles et se jette dans le détroit du Pas-de-Calais. Elle est ce Fleuve Noir. L'Albis est l'Aa. Lucain décrit les **Suèves** qui se sont fixés près de l'Albis et près de **l'embouchure indomptée du Renus**. Aimoin, moine de Saint-Benoît-sur-Loire, mentionne la Wisurgis **près du Renus**. Par Wisurgis, il faut entendre le Wimereux. Des récits des luttes des Francs contre les Saxons il ressort également qu'il faut distinguer **trois cours d'eau** qui portent des noms voisins, ce qui a naturellement amené les copistes à les confondre bien souvent. La **Wiseria**, tout autre cours d'eau que le Wisurgis, est la Lys (appelée Leie en Belgique). La **Visera** était l'Yser. Ptolémée situe l'Amisia, l'Albis et le Wisurgis dans le Nord de la France, même s'il place leur source en des lieux qui nous étonnent. Les Suèves doivent être localisés aux environs de Courtrai, où les toponymes Zweveghem et Zwevezele sont des vestiges de ce peuple. Cette tribu n'a jamais rien eu à voir avec la Zélande néerlandaise. C'est un bien joli détail, celui que renferme le texte par lequel Claudien s'adresse en 398 à l'épouse de l'empereur Honorien à l'occasion de son mariage : "**Le Renus et l'Albis vous serviront quand vous traverserez en reine le pays des Sicambres.**" Le Renus et l'Albis se trouvent ici étroitement couplés aux Sicambres que César situe très clairement dans le Nord de la France. Leur nom provient de la rivière Sicambra, la Sambre. Il est clair également que ce texte de la fin du IV^e siècle ne se rapporte pas à l'Allemagne du nord.

Après cette digression, revenons au canal de Drusus. Les ouvrages furent appelés "Drusinae". Ce nom est sans doute à l'origine du toponyme **Drouvin**, commune du canton de Houdain, sise au sud de Béthune. Tout près coule la Nave, où dans le chapitre consacré aux Bataves, nous avons reconnu la Navalia sur laquelle Civilis se soumit à nouveau à l'autorité romaine. Les deux détails s'étayaient mutuellement. Corbulon a également laissé son nom à un village, celui de **Corbehem** dans le canton de Vitry, à environ 5 kilomètres au sud de Douai. Les plus anciennes formes du nom, Corbelham ou Corbelhem, sont très proches de Corbulo et en dérivent probablement directement. Il semble donc qu'entre le canal de Druse et de Corbulon il ait existé une étroite relation et une courte distance.

Il est plus que probable que la **Deûle** doive être considérée comme un vestige des canaux romains. Cette liaison entre la Scarpe et la Lys se révèle toute artificielle, la rivière n'ayant pas de source naturelle, et l'expression courante de "Canal de la Deûle" semblant le confirmer. Les distances sont tout à fait exactes : une fois, on parle de 23 milles ou 50 kilomètres ; une autre fois de 32 milles ou 70 kilomètres. Dans le premier cas, il s'agit de la distance à vol d'oiseau, dans l'autre de la longueur réelle du canal, qui devait tenir compte de la

configuration du terrain. A la lumière des éclaircissements donnés sur le Renus, il est clair maintenant que les Romains nommaient "*canal de Corbulon*" une liaison entre la **Mosa** et le **Renus**. D'un côté, le canal était relié au complexe du Renus dans le Nord de la France, de l'autre côté, il donnait par la Scarpe et la Sambre sur la Meuse. Il a déjà été démontré plusieurs fois que les noms des cours d'eau ou de leurs tronçons changent au gré des nouvelles liaisons. C'est sans doute chercher trop loin que de subodorer un lien philologique entre Drusinae et Deûle, il convient pourtant d'y être attentif, une forme intermédiaire inconnue ou pas encore repérée comme telle pouvant le rendre plausible.

Au chapitre consacré à la résidence carolingienne, j'ai évoqué le départ de l'empereur de Thionville par la Moselle et le Renus pour Noviomagus. Certains ont déduit de cette information que la résidence devait être à Nimègue, le Renus étant forcément le Rhin allemand. L'argument ne tient pas, une information donnée en passant n'étant pas une description géographique complète et exacte. Maintenant que nous savons que, dès l'époque romaine, il existait une liaison directe entre la Moselle et le nord-ouest de la France, il ne reste rien de cette prétendue preuve. Il va sans dire que l'argumentation escamote d'autres textes. L'un d'entre eux dit que le roi gagna la résidence Noviomagus via la Seine et l'Oise. Un autre, que les Normands firent route en 880 vers le palais royal de Noviomagus via la Seine et l'Oise. En bon français, cela s'appelle une filouterie et une grossière dénégation de faits évidents.

Mieux encore, les canaux de Druse et de Corbulon nous permettent d'affiner notre conception du Renus. A lire César et les premiers classiques, on pourrait penser qu'ils n'avaient pas une vue tout à fait exacte du cours du Renus : le connaissant en Allemagne du sud, ils pensaient peut-être qu'il se jetait dans la mer au nord-ouest de la France actuelle. Mais des auteurs plus tardifs, s'exprimant avec plus de clarté, disent en propres termes qu'ils considèrent que ces deux cours forment un seul et même fleuve. Du Renus occidental, ils sautent directement au Rhin alpin ou à sa source. A supposer que César ait eu une vue erronée des choses, ce qui est inexact, nous constatons qu'avant même de pouvoir la corriger, les Romains disposaient effectivement d'une liaison directe entre le Renus et l'ouest de la France : les ouvrages de Drusus et de Corbulon. Le cours septentrional du Rhin allemand ne les intéressait pas, si bien qu'ils pouvaient dire à bon droit que le Renus coulait des Alpes à la Manche. Des auteurs plus tardifs l'affirment à plusieurs reprises.

54. Suite des textes

9. Ptolémée (vers 100 – vers 178)

Le chapitre consacré à l'Île des Bataves traite en détail des données fournies par ce géographe. Il n'est pourtant pas inutile de rappeler ses localisations de cours d'eau, la reconstruction obtenue par le report de ses données permettant de voir d'un seul coup d'œil ce que nous sommes contraints de dévoiler si laborieusement à partir des textes. En bas se trouve la Seine. Vient ensuite l'embouchure de la Phrudis que les historiens français identifient généralement avec la Somme. Puis la Tabuda, fleuve que sa position désigne comme étant l'Authie, bien qu'on ne connaisse pas les formes intermédiaires. Il place l'embouchure de la Mosa là où on attend la Canche, si bien qu'il n'est pas exclu que le terme Mosa ait, lui aussi, été un générique d'un emploi beaucoup plus général. Il ne désigne pas que la Meuse, c'est évident à la lecture des textes¹². Les trois bouches du Renus, la centrale, celle de l'ouest (lire sud) et celle de l'est (lire nord), il les place avec le Flevum dans le Nord de la France. La carte tirée de Ptolémée confirme donc, avec la mention exacte des longitudes et latitudes, les informations données par les autres auteurs.

10. Cassius Dio (vers 150 – vers 235)

Il donne d'abord un aperçu général : "*Une partie des Celtes, que nous nommons Germains, a en sa possession toute la Belgica proche du Renus, qu'ils appellent Germania, qualifiant de Superior (supérieure) la partie qui fait suite aux sources du fleuve et d'Inferior (inférieure) la partie qui s'étend jusqu'à l'Océan Britannique.*"

Compte tenu de l'habituelle orientation sur l'ouest, Superior et Inferior ne sont pas à comprendre comme septentrionale et méridionale mais comme orientale et occidentale.

¹² N.d.tr. : En flamand de France, le mot *moeze* (prononcer *mouze*) veut dire *boue* ; mosa peut très bien être un générique signifiant "*le cours d'eau boueux*".

Cet auteur nous donne un remarquable récit de la campagne de Drusus au cours des années 12 et 11 avant Jésus-Christ :

*"Puis il passa dans le territoire des **Usipètes** et dans l'**Île des Bataves** et quand il arriva dans le territoire des **Sicambres**, il le pilla complètement. Il descendit le **Renus** en direction de l'Océan. Il s'allia aux **Frison**s. Après avoir fait irruption dans le territoire des Chauques par le lac (c'est-à-dire le Flevum ou Almere), il se trouva dans une situation délicate, ses bateaux s'étant échoué parce que l'Océan était à marée basse."*

Cet échouage des bateaux pourrait parfaitement s'appliquer aux Pays-Bas, mais pas du point de vue chronologique, le centre des Pays-Bas ne recevant la première visite des Romains qu'un bon demi-siècle plus tard. En ce qui concerne les Frisons, on peut être très bref. On a généralement fini par admettre qu'il ne pouvait s'agir des habitants de la Frise néerlandaise, leur contrée ne s'exondant qu'au X^e siècle, avant d'hériter, comme le reste des Pays-Bas, de traditions historiques erronées. Ici comme dans d'autres textes jusque tard dans le courant du IX^e siècle, les Frisons en question sont les futurs Flamands et plus précisément des Flamands occidentaux.

L'empereur Gaius (ou Caius Caligula) avait formé le projet d'envahir la Germanie en l'an 39. Voici comment Cassius décrit cette campagne :

*"Il (Gaius) partit de Gaule... mais, sur son chemin, il ne molesta aucun ennemi. Car, après avoir emprunté le **Renus**, il rebroussa chemin et fit retraite en direction de la (Grande) Bretagne afin de combattre à partir de l'Océan."*

Rien à voir avec le Rhin allemand ou néerlandais mais bien avec le Nord de la France : nous sommes en effet habitués à retrouver côte à côte Renus et Britannia.

11. **Libanius** (314-393) écrit:

"Le grain en provenance de l'Île (Britannia) depuis de longues années franchit la mer et emprunte le Renus."

Cet auteur nous raconte la construction de bateaux dans les années 358 et 359. Julien reconstruisit quelques fortins et quelques granges le long du **Renus**, principalement pour protéger les convois de grain et établir suffisamment d'entrepôts intermédiaires pour garantir un approvisionnement régulier. Une des places fortes remises en état était **Castra Herculis**, située dans l'Île des Bataves ou à côté de ce que mentionne également la Table de Peutinger. Cette garnison existait donc encore au IV^e siècle et peut-être même au VII^e siècle, époque à laquelle le Géographe de Ravenne semble la mentionner. Il est donc impossible qu'elle se soit trouvée aux Pays-Bas. **Amien** fait passer la route du grain par Quadriburgium, Tricensina (inconnu), Neuss, Bonn, Andernach et Bingen. Le Géographe de Ravenne nomme Quadriburgium et Asciburgo dans sa description de cette même route. On peut y reconnaître avec une absolue certitude l'actuelle Aix-la-Chapelle (voir la **Table de Peutinger**). Ce transport à partir du Nord de la France filait droit sur l'Allemagne par la grande transversale qui relie toujours Cologne à Boulogne. En pays allemand, il empruntait probablement le Rhin avant de continuer vers l'Italie.

Zozime présente les choses comme suit et fournit quelques détails frappants:

*"Aux confins de la Germanie, aux limites du moins du peuple gaulois, le **Renus** se jette dans l'Océan Atlantique. L'île de Britannia se trouve à 900 stades (166 kilomètres, voir plus haut n°5). Avec des poutres apportées des bois bordant le fleuve, il fit construire 800 bateaux de transport plus grands que des chaloupes et les envoya en (Grande-) Bretagne avec la mission d'aller chercher du grain. Il le fit transporter par péniches **sur le Renus** vers l'intérieur des terres..."*

Il est contraire à toute logique que les Romains aient transporté le précieux grain de la côte des Pays-Bas via le Rhin jusqu'en Allemagne du sud, ce qui aurait représenté une distance de 400 kilomètres à travers un territoire ennemi, soit 800 kilomètres de rives hostiles.

12. **Marcien** (environ 400) écrit :

*"La Belgica avec les deux Germanies (Supérieure et Inférieure) est limitée au nord (lire ouest) par l'Océan septentrional (lire occidental) qui s'étend le long de la (Grande-)Bretagne. A l'est (lire nord) par le **Renus** qui longe la Grande Germanie jusqu'à sa source et traverse les montagnes à partir de sa source dans les Alpes que l'on appelle Adoulas (Saint Gothard) ; à l'ouest (lire sud) par la province de Lyonnaise et par le fleuve susmentionné, la Seine ; au sud, par le reste de la Narbonnaise."*

On retrouvera encore cette présentation des choses et cela n'a rien d'étonnant. Les Romains ne possédaient plus rien au-dessus de Cologne : à cet endroit-là, le Rhin n'est même plus mentionné. **Zozime**

raconte le débarquement de Constantin II à Boulogne-sur-mer en l'an 408: "... cette ville est la première sur la mer et elle est la capitale de la Germanie Inférieure." Les concepts de Germanie Inférieure et Supérieure évoqués par le texte de Marcién doivent également être rectifiés chez beaucoup d'historiens.

Marcién poursuit :

*"La longueur de la Belgica avec les deux Germanies à partir des bouches du fleuve Phrudis (la Somme) en coupant vers l'est (lire nord) par le fleuve **Renus** le long de la Grande Germanie jusqu'à la source de ce dernier fleuve est de 2685 stades (496 kilomètres). Sa largeur se calcule à partir du mont Adoula (Saint Gothard) et de la frontière que forme la chaîne des Alpes, **jusqu'à la bouche occidentale (lire méridionale) du Renus**. L'ensemble **de la Seine au Renus**, du moins jusqu'à ce qu'on appelle sa bouche occidentale (lire méridionale), tout le voyage par mer de la Belgica maritime avec la Germanie Inférieure et Supérieure compte au maximum 3850 stades (712 kilomètres) et au minimum 3180 stades (588 kilomètres)"*

L'auteur calcule la première distance à partir de la Somme le long du Renus et de là en ligne droite vers la frontière franco-allemande. L'auteur ne veut évidemment pas dire que la Belgica s'étendait jusqu'au Saint Gothard, mentionné toutefois comme source du fleuve. En ce cas, la distance de 496 kilomètres est acceptable et même très exacte. Les deux autres nombres paraissent au premier abord terriblement exagérés, puisque la distance entre la Seine et le Nord de la France atteint tout au plus 300 kilomètres. Mais les mots "*l'ensemble, tout le voyage par mer, Belgica avec la Germanie Inférieure et Supérieure*" prouvent qu'il y additionne la première distance de 2685 stades. En ce cas, la distance totale est très exacte. Les expressions "*au maximum*" et "*au minimum*" donnent à penser que l'auteur établit une distinction entre la distance à vol d'oiseau et la distance effective du périple.

13. **Orose** (vers 418)

Nous avons déjà cité le texte où il situe très explicitement les Bataves dans le nord-ouest de la France. L'auteur précise cette information dans le passage suivant :

*"La Gaule Belgique a comme frontières : à l'est (lire nord) le fleuve **Renus** et la Germanie ; au sud-est (ils se trouve que c'est exact mais cela ne concorde pas avec les autres orientations) les Alpes Apennines ; au sud (lire est) la province de Narbonne, à l'ouest (lire sud), la province lyonnaise ; au nord-ouest (lire sud-ouest), l'Océan Britannique ; au nord (lire ouest), l'île de Bretagne."*

L'auteur mentionnant par chance toutes les directions, la nécessité d'une correction de l'orientation sur l'ouest saute aux yeux. Il est vrai que sans corrections, le texte, surtout au début, sert mieux les thèses favorables aux Pays-Bas.

14. **Procopé** (vers 562)

Cet auteur dit :

*"Certains fleuves coulent en Gaule, entre autres le Rhône et le **Renus**. Ces deux fleuves ont des cours opposés. Le premier se jette dans la mer pyrénéenne (la Méditerranée), les bouches du Renus donnent sur l'Océan."*

Si, partant des vieilles erreurs concernant les Pays-Bas romains, on voulait s'appuyer sur les textes précités pour soutenir que les Pays-Bas faisaient partie de la Gaule, il est évident que cette appartenance est totalement exclue au VI^e siècle. D'une part les transgressions battaient leur plein, d'autre part nous ne connaissons pour cette période aucun fait historique concernant les Pays-Bas. Car si les célèbres et même fameuses bouches du Renus se trouvaient aux Pays-Bas, ceux-ci devaient posséder et une terre et un peuple, cela va de soi, eu égard au flot d'informations sur le Renus, qui établissent avec tant d'insistance sa continuité historique. L'auteur suivant met joliment en lumière cet aspect de la question.

15. **Johannes de Lydia** (vers 65) écrit :

*"Le Renus, qui parcourt **tout l'intérieur de la Gaule**, laquelle se divise en trois parties : une partie celtique, une partie germanique et une partie gauloise, non content d'arroser les contrées au-delà du Rhône, leur sert également de protection parce qu'il en garde l'entrée. Presque à la fin de son cours, il se jette dans la **Mosa** qui coule à l'ouest (lire sud) de l'Océan septentrional (lire occidental) et on le désigne par le nom que la Mosa possède de vieille date. Puis il se traîne vers les flots de **l'Océan Britannique** (le Pas-de-Calais)."*

La partie germanique des Gaules comprenait la Flandre, la partie sud de la Belgique et de larges secteurs du Nord de la France qui ont toujours appartenu à l'aire culturelle germanique et même, jusqu'à une date assez récente, à l'aire linguistique germanique. En l'occurrence, c'est aussi en tenant compte de l'orientation sur l'ouest qu'il faut comprendre les qualificatifs d'Inférieure et de Supérieure attribués à la Germanie. Inférieure désignait la partie la plus à l'ouest dont Boulogne était la capitale. Supérieure désignait la partie orientale. Ces dénominations sont sans doute liées au Renus, même si l'auteur ne le dit pas en propres termes, le cours d'un fleuve étant habituellement qualifié d'inférieur et de supérieur. Ces deux contrées n'avaient guère ou pas de rapport avec l'Allemagne : les auteurs, nous l'avons vu, désignent cette dernière par l'expression **Grande Germanie**.

16. **Dimensuratio provinciarum** (V^e siècle)

Cette source romaine très tardive donne une description de l'ensemble de l'empire romain avec ses subdivisions administratives et géographiques. On peut y puiser bien plus que la courte citation ci-après mais nous nous en tenons au Renus. Voici cet extrait :

*"La Gallia Comata est limitée à l'est (lire nord) par le fleuve **Renus** ; à l'ouest (lire sud) par la chaîne des Pyrénées ; au nord (lire ouest) par l'Océan."*

On voit apparaître un nouveau nom, Gallia Comata, qui signifie littéralement "*Gaule chevelue*" et désigne en fait la Gaule transalpine. On sent d'emblée que ce nom a été donné à Rome, cette Rome décadente et affaiblie qui, à cette époque-là, voyait lui filer entre les doigts la riche et vaste Gaule, un des plus beaux fleurons de sa politique expansionniste et coloniale. Car c'en était fait de la Gaule colonie romaine. Les Germains et les Wisigoths en avaient déjà conquis une grande partie. C'est à peine si les légions romaines y disposaient encore de bases. Navrés d'assister impuissants à ce déclin, les Romains en étaient réduits à railler les cheveux longs des Gaulois. Le terme de Gaule Chevelue s'applique si étroitement au centre de la France du V^e siècle que la référence au Renus nous en apprend plus qu'une pile de gros volumes.

17. **Divisio orbis terrarum** (vers 435)

Cette œuvre au titre distingué, due à un auteur anonyme, dit entre autres :

*"La Gaule Chevelue à partir des îles britanniques (lire saxonnnes) est limitée à l'est (lire nord), par le fleuve **Renus** ; à l'ouest (lire sud), par les Pyrénées ; au nord (lire ouest), par l'Océan ; au sud (lire est), par le Rhône et les Cévennes."*

Cette source mentionne les quatre points cardinaux selon l'orientation sur l'ouest. Remarquez aussi que le Rhône et les Cévennes, derniers contreforts du Massif Central, sont à juste titre donnés comme formant la frontière est de la Gaule Chevelue, la Provence, prolongée vers le nord par le couloir rhodanien et par le piémont pyrénéen, étant depuis très longtemps province romaine (d'où son nom de Provincia-Provence) et n'étant pas considérée comme faisant partie de la Gaule.

18. **Le Géographe de Ravenne** (entre 638 et 678)

Du point de vue chronologique, l'Anonyme de Ravenne nous fournit une belle transition entre les classiques et les auteurs du haut moyen âge. Nous avons déjà évoqué le frappant parallélisme qui existe entre cet auteur, Ptolémée et la Table de Peutinger (voir chapitre III). Sa mention du Renus est originale, elle comporte de nouveaux éléments, bien qu'il parle manifestement de la même contrée que les autres auteurs :

*"Plusieurs fleuves sillonnent le territoire des Francs. Le plus grand de ceux-ci est le **Renus**. Ce **Renus se jette dans l'Océan sous Dorestade au pays des Frigons (Frisons)."***

Il n'y a guère de texte qui ait été si péremptoirement appliqué aux Pays-Bas. Il est certain qu'il n'y en a pas dont l'interprétation soit aussi fondamentalement inexacte. Il constitue d'ores et déjà un coup de semonce en ce qui concerne la localisation de Dorestadum à Wijk bij Duurstede dont nous traiterons à part dans le chapitre suivant. D'autres citations du même auteur, où il nous fournit de frappantes informations sur la **Francia Renensis**, la Francia riveraine du Renus, ont déjà été données ailleurs.

55. Les auteurs du haut moyen âge

Les mêmes conceptions, parfois exprimées en formules identiques à celles des classiques, règnent manifestement chez les auteurs du haut moyen âge. Il ressort clairement de leurs textes que, par Renus, ils ne désignent pas le Rhin allemand et néerlandais. Ils ont en effet emprunté aux classiques nombre de passages concernant le Renus et les détails afférents, mais ils montrent par des données nouvelles et d'autres corrélations que des changements politiques sont intervenus, ce qui ne les empêche pas de continuer à situer le Renus dans le Nord de la France. Cette époque affectionne encore le pluriel. Ainsi la **Vita Sancti Galli** qui évoque les "*Reni fluenta*", les cours ou fleuves du Renus, ou les **Gesta Karoli** qui parlent des "*liquidissima Reni fluenta*", cours limpides du Renus. Cette propension au pluriel fait même présumer qu'ils donnaient à cet hydronyme une acception encore plus large que les classiques, désignant peut-être plus de cours d'eau encore.

Il convient également de considérer que la région des Flandres française et occidentale commençait à connaître de grands bouleversements stratigraphiques. Le niveau de la mer baissait, des lagunes, des bras de mer et de fleuves s'ensablaient. Divers fleuves, auparavant considérables, se réduisaient à des cours d'eau relativement modestes voire à des ruisseaux. Quelques cours d'eau, l'Escaut par exemple, devinrent indépendants alors qu'ils étaient auparavant tributaires d'un fleuve. Dans la plupart des cas le processus fut lent et long, aussi la répercussion sur les dénominations prit-elle du temps avant d'apparaître. Ainsi s'explique partiellement la disparition de l'hydronyme Renus, encore en usage des siècles durant dans la région. On peut également admettre que les canaux de Drusus et de Corbulon n'existaient plus aux IX^e et X^e siècles, ou du moins qu'ils ne fonctionnaient plus, parce qu'ils avaient été négligés ou détruits, ou plus vraisemblablement parce qu'ils avaient été creusés à une période où les cours d'eau avaient un niveau beaucoup plus élevé : la baisse de ce niveau les rendait quasiment ou carrément inutilisables. C'est ainsi que les cours d'eau du Nord de la France perdirent leur liaison avec le Rhin. Des changements linguistiques, politiques et idéologiques contribuèrent également à la disparition progressive de l'hydronyme Renus. En dépit de tous ces facteurs, les mentions du Renus dans le Nord de la France continuent jusque bien avant dans le XII^e siècle.

19. Bède (672-735)

Les textes de Bède sur la distance entre l'Angleterre et le continent gaulois, que nous avons déjà évoqués sommairement, disent littéralement :

"Britannia a au sud (lire est) la Gaule Belgique ; à partir de la Gaule Belgique qui jouxte la Britannia, ceux qui traversent la mer arrivent d'abord près de la ville qui s'appelle "Rutubi portus" (Richborough)... De l'autre côté de la mer, près de Gessoriacum (Boulogne), habite sur la côte le peuple des Morins, qui se situe à une distance de 50 milles de l'Angleterre, ou, comme d'autres l'ont écrit, à une distance de 450 stades."

Il poursuit :

"Cette Britannia était inaccessible et inconnue des Romains avant Gaius Julius Caesar. Celui-ci, en l'an 55 avant la naissance du Christ, alors qu'il était consul avec Lucius Bibulus et faisait la guerre aux peuples germaniques et gaulois, qui n'étaient séparés que par le fleuve Renus, arriva chez les Morins, où il trouva le chemin le plus court vers la Britannia et d'où il s'est effectivement embarqué pour sa traversée."

Bède rejoint tout à fait les classiques : il nomme le Renus dans le même contexte que les Morins à son emplacement exact face à l'Angleterre.

56. Radbod, roi des Frisons

La question que pose le Renus (de même que tout le problème des mystifications historiques) devient particulièrement brûlante en cette période du haut moyen âge. A cette époque en effet où l'histoire néerlandaise semblait débiter par les événements frisons, où l'arrivée de Saint Willibrord s'annonçait elle aussi par ses précurseurs, dans l'historiographie néerlandaise, Radbod, roi des Frisons, a toujours été une figure énigmatique et incompréhensible. Il était une écharde dans la chair des rois francs et, par moments, un violent adversaire de Saint Willibrord. Il y a longtemps qu'on doute qu'il faille le situer en Frise néerlandaise. On peut même dire carrément que les historiens sérieux s'y refusent. Il convient de citer ici quelques textes, non pour exposer toute la problématique frisonne mais pour dégager les convergences entre les Frisons et ce Renus qui nous occupe. En l'an 695, Pépin d'Herstal vainquit les Frisons commandés par Radbod près de **Dorestadum**. Juste avant la bataille, les deux armées s'étaient rencontrées à **Textricum** (Testry, près d'Arras). Impossible d'imputer tout cela aux Frisons des Pays-Bas.

Une chronique rapporte en ces termes un événement de l'année 698 :

"Les Frisons se rebellèrent derechef sous la conduite du païen Radbod. Ils ruinèrent toute la contrée jusqu'au Renus".

C'est la **Chronique de Saint-Denis** (près de Paris) qui précise le théâtre de ces dévastations : *"Ainsi Pépin fut seigneur de toute l'Austrasie et de toute la Francie aussi appelée Neustrie. Celle-ci s'étend d'un côté de la grande mer de Petite Bretagne jusqu'au fleuve **Mosa** et de l'autre côté du **Rhin** jusqu'à la Loire."* Il va de soi que dans cette chronique rédigée en ancien français, on utilise le mot Rhin. Il est non moins évident que, s'agissant de la Neustrie, cette donnée ne peut s'appliquer au Rhin allemand et néerlandais. Après l'antique Gallia et la plus récente Francia, voici que la Neustrie vient apporter une troisième preuve ; les Pays-Bas, faut-il le rappeler, n'ont jamais appartenu à aucune des trois.

La **Vie de Saint Lambert**, évêque de Maastricht et de Liège, nous fournit les détails suivants :

*"Car on nomme Austrasie cette partie du royaume des Francs qui s'étend de la Bourgogne à la mer des **Frisons** ; elle trouve sa limite d'un côté au cours du **Renus**, de l'autre dans la Forêt Charbonnière ou Argonnienne. Il (Saint Lambert) alla annoncer l'Evangile chez les peuples qui habitent aux confins de la Taxandrie, là où le fleuve **Mosa**, augmenté et grossi par les eaux des **bras du Renus**, devient de plus en plus imposant et ne ressemble plus du tout à ce qu'il était à l'origine, et, non loin de la Mer Anglaise (Pas-de-Calais), sépare les Taxandriens et les autres habitants de cette même région, **des Frisons**."*

Le texte débute par une inexactitude : il parle d'Austrasie alors qu'il s'agit de Neustrie. La Forêt Charbonnière s'étendait en Belgique entre Tournai, Alost et Bruges. A l'est, elle atteignait Nivelles et Mons (Hainaut). L'Argonne désigne la région qui sépare la Champagne de la Lorraine. Les termes qui expriment le rapport entre la Mosa et le Renus rappellent si irrésistiblement les classiques qu'ils ne peuvent désigner que la même région. Les interprétations historiques ultérieures appliquaient ces données, tout à fait à tort, à l'ouest du Brabant septentrional, lequel finit par usurper le nom de Taxandria. Car c'est ainsi que sont apparues les prétendues certitudes historiques dont le fondement était erroné. Il est remarquable que dans la région du Nord de la France effectivement concernée et où se situe la frontière entre Taxandriens et Frisons, les traditions cléricales et la dévotion populaire aient maintenu jusqu'à nos jours le culte de Saint Lambert. Plusieurs églises y sont en effet placées sous son patronage. Sa mémoire est peut-être plus vivante ici que dans son diocèse de Liège.

On trouve de magnifiques détails géographiques dans les textes qui relatent les événements des années 716 et 717 dans le cadre des luttes entre Francs et Frisons. Ils rendent évident qu'il ne s'agit pas des Frisons néerlandais. La **chronique de Saint-Denis** dit :

*"Le roi Chilperik et Raginfred (il s'agit de Francs acoquinés avec les Frisons) marchèrent contre lui (Charles Martel). Ils pénétrèrent dans la forêt ardennaise, passèrent le **Rhin** et marchèrent sur Colonia (Coulogne près de Calais) en dévastant tout le pays. Mais Plectrude (l'épouse de Charles Martel) leur offrit des présents et parvint à acheter leur retraite. Cependant, au moment où ils voulaient s'en retourner, Charles (Martel) les rencontra en un lieu nommé **Amblava**. Il leur infligea de lourdes pertes mais ils s'échappèrent et lui livrèrent à nouveau bataille juste en face d'une localité du **Cambrésis** nommée Inchy."*

La **chronique de Saint-Bénigne** y ajoute que Raginfred réussit à s'échapper après la bataille d'Inchy et qu'il s'enfuit jusqu'au fleuve **Wisera**. Les historiens français identifient ce cours d'eau avec la Vézère qui coule sous Limoges, ce qui est bigrement loin. Il s'agit probablement du Wimereux (environs de Boulogne). **Quant à la Weser allemande, elle est carrément exclue.** La **chronique de Fontenelle** rapporte que Raginfred commença par fuir vers Noyon, y emprunta un cheval à un certain Wando, franchit la Seine et se rendit à Angers via Pont-de-l'Arche. Charles Martel était très monté contre Wando parce qu'il avait aidé Raginfred. Wando reçut l'ordre de s'exiler et fut relégué *"dans la place forte de Trajectum nommée Viltaburg, ce qui signifie la ville des Viltés, son nom gaulois étant Trajectum"*, donc dans la ville qui servait de siège épiscopal à Saint Willibrord. **Amblave** n'est pas Amblève près de Liège mais Ambleteuse au nord de Boulogne. Colonia n'est pas Cologne mais Coulogne au sud-est de Calais. La bataille près d'Inchy et la fuite de Raginfred vers Noyon et Angers ne laissent subsister aucun doute quant au théâtre des événements.

Par la suite, les Frisons se soulevèrent à nouveau. D'où une nouvelle campagne de Charles Martel, datée par les auteurs tour à tour de 732, 734 ou 736. Par contre ils sont unanimes sur l'information suivante :

*"Lorsque le coriace peuple des Frisons se lança à nouveau dans une féroce insurrection, le souverain entreprit une attaque audacieuse. Il équipa une flotte, se fraya un chemin vers la mer à la pointe de l'épée et, comme il disposait d'assez de bateaux, il attaqua **Westrachia** et **Austrachia**, les îles des Frisons, et établit son camp près de la rivière **Burdina** (également orthographiée Bordine, Burdina ou Burone)."*

Les îles d'Ostrachia et de Westrachia se trouvaient dans le Nord de la France et en Flandre. Le Géographe de Ravenne les mentionne déjà dans un contexte qui est clairement le nord-ouest de la France. Le terme Westrachia a disparu, probablement à la suite des bouleversements stratigraphiques de la zone côtière. Le terme Ostrachia s'est mué en **Ostervant** ou **Osterbant**, toponyme qu'il est possible de suivre encore longtemps. Les cantons frisons néerlandais d'Oostergo et de Westergo ne sont pas le fruit de mythes mais une création autochtone postérieure de plusieurs siècles. Mais hélas, leurs noms ont conduit les historiens à y voir une nouvelle coïncidence où se jeter à corps perdu. Dans la grande bataille de **Poitiers** (732) entre Charles Martel et les musulmans, on mentionne également les Frisons mais leur rôle n'est pas clair. Les textes suggèrent qu'ils coopéraient à contrecœur. Même l'impossibilité tant physique que métaphysique pour les Frisons néerlandais (où habitaient-ils du reste pendant les transgressions ?) de se produire sur des théâtres d'opération aussi lointains qu'Inchy, Ambleteuse, Poitiers et les environs d'Hazebrouck, n'a pu suffire à amorcer la réflexion des historiens ! La rivière Burdina est sans aucun doute la Bourre qui coule en Flandre française dans les parages d'Hazebrouck et se jette dans la Lys à Merville. La **Vie de Saint Wulfram** règle définitivement la question : elle fait des **Frison les voisins des Morins**.

20. **Ermenricus** (VIII^e siècle)

Cet auteur écrit :

"Le Renus prend sa source à l'est, dans de hautes montagnes et son cours s'arrête dans la Mer Britannique (le Pas-de-Calais)."

Dans un poème, cet auteur se lance dans des considérations sur le Renus dont voici la teneur : le **Renus** coule à travers un territoire qui est limité par la Francia, les Chamaves et la Germanie ; il coule çà et là à travers le pays et y est appelé "bicornis" (à deux cornes). Là, notre fleuve s'appelle aussi **Wandalus**. Voici comment il s'exprime dans un autre texte :

*"Le **Renus** qui coule à travers la Francia, est absorbé par l'Océan, et là où la rivière **Wandalus** le rencontre, on l'appelle à deux cornes parce qu'il y coule en deux cours."*

Ce texte contient un détail important. A la lecture d'autres textes des classiques et de quelques auteurs du haut moyen âge, on pourrait comprendre que le Renus et la Vahalis se séparent à partir d'un cours unique pour former deux bras de rivière dès la pointe de l'Île des Bataves. Traduire ainsi ne s'impose pas, tant s'en faut, mais est possible à la rigueur. Or, aux Pays-Bas, on y tenait absolument. Le texte d'Ermenricus ruine définitivement cette possibilité. Il dit en effet que le Wandalus, où l'on reconnaît la Vahalis des classiques, "rencontre" le Renus, ce qui signifie que les deux cours d'eau confluent et non divergent à cet endroit. D'autres textes, moins explicites, laissent également entrevoir une même vision des choses. Ce texte montre que la Vahalis coule exactement en sens opposé du cours qu'on lui prête, raison de plus, s'il en était encore besoin, de rejeter son identité avec le Waal néerlandais.

21. **Charlemagne** (742-814)

Il est encourageant que le grand empereur, autour duquel s'est tissée une bonne part des mythes néerlandais, vienne apporter son précieux témoignage dans cette affaire du Renus. En l'an 811, dans le cadre de la défense contre les raids normands, Charlemagne inspecta la flotte de Boulogne. A cette occasion il promulgua un célèbre capitulaire réglementant le service militaire de ses hommes. Il prescrivit exactement les vivres et les armes que chacun était tenu d'emporter et définit comme suit les régions soumises au service militaire :

*"Pour qui va **du Renus à la Loire**, c'est à partir de la Loire qu'on évaluera ses vivres de départ. Qui va **de la Loire au Renus**, doit avoir pour trois mois de nourriture quand il atteint le Renus. Qui quitte le **Renus** pour atteindre et traverser la **Saxonia** doit savoir que le point d'arrivée se trouve près de l'**Albis**."*

Ici, pas plus que dans les autres textes qui traitent de l'Albis, de l'Amisia et de la Wisurgis, Saxonia et Albis ne renvoient à l'Allemagne du nord. Le capitulaire, rappelons-le, s'attachait à définir la **défense de la côte** de l'empire de Charlemagne, dont l'extrême nord de l'Allemagne n'a jamais fait partie.

22. **Aimon** (vers 960-1010)

Aimon, moine de Saint-Benoît-sur-Loire écrivit une chronique vers la fin du X^e siècle. Il est raisonnable d'admettre que son horizon se limitait à la Gaule ou à la Francia. Comment aurait-il pu du reste connaître des Pays-Bas qui commençaient timidement à émerger çà et là ? Or voici ce qu'il écrit :

"Les Belgae habitent aux confins de la Gaule ; ils résident le long de **la partie inférieure du Renus**. La province est délimitée par les cours d'eau **Escaut, Marne et Mosa**. Cette dernière prend sa source dans les Vosges, lesquelles se trouvent dans le territoire des Lingons. Après avoir reçu une partie des eaux du **Renus**, qui s'appelle **Vacalus** (Vahalis) mais que le peuple nomme **Walis**, elle (la Mosa) forme **l'Île des Bataves** que les autochtones appellent **Battue**."

Ailleurs il précise:

"Le **Renus** lui-même forme dans son cours peut-être bien cent îles, dont la plus importante est **l'Île des Bataves**. On en trouve encore beaucoup d'autres **entre le Renus et le Flevum** (l'Almere). C'est ainsi en effet que s'appellent les embouchures par lesquelles se jette le **Renus**: au nord dans divers cours d'eau ; au sud dans la **Mosa** ; au milieu, le **Renus** conserve encore quelque temps son cours et son nom."

Même s'il rappelle irrésistiblement les classiques, Aimon ne s'est pas contenté de recopier sans réfléchir les vieux textes. Il emprunte au langage populaire les noms de **Walis** pour le Vacalus et de **Battue** pour l'Île des Bataves. Ces détails prouvent qu'il ne pratique pas une science abstraite mais rapporte de petits faits concrets qu'il n'aurait pas pu connaître s'ils concernaient la Betuwe néerlandaise.

23. **Ekkehard** (fin du X^e siècle)

Cet auteur donne une belle description de la Gaule qui apporte à certains termes classiques une explication du haut moyen âge:

"La Gaule en son ensemble est divisée en trois parties : la Belgica, la Celtica et l'Aquitania. La Belgica s'étend du **Renus**, qui sépare la Germanie de l'Océan, jusqu'à la rivière **Marne**. D'un côté, elle est délimitée par les Alpes Apennines, de l'autre par la mer qui baigne l'île de Britannia... **Au-delà du Renus jusqu'à la Loire** habitaient les Romains, mais de l'autre côté de la Loire c'étaient les Goths qui dominaient, tandis que les Bourguignons habitaient près du Rhône."

Notre auteur commence par considérer le Renus à partir du sud, puis il passe au nord. Ce faisant, par deux fois en un seul passage, il place le Renus dans le Nord de la France.

24. **Richerus** (fin du X^e siècle)

"On distingue en Gaule trois parties : la Belgica, la Celtica et l'Aquitania. La première, la Belgique, s'étend du **Renus**, qui sépare la Germanie de l'Océan, jusqu'à la rivière Marne. D'un côté, elle est délimitée par les Alpes Pennines, de l'autre par la mer qui baigne l'île de Britannia... Il apparaît donc que toute l'étendue de la Gaule se trouve enclose : à l'est (lire nord) par le Renus ; à l'ouest (lire sud) par les Pyrénées ; au nord (lire ouest) par la Mer Britannique (le Pas-de-Calais) ; au sud (lire est) par la Mer Méditerranée."

Le fait que Richerus utilise l'orientation sur l'ouest apparaît clairement si on le compare à des textes qui disent sensiblement la même chose et surtout avec le texte d'un contemporain, l'auteur de la **Vita de Chlotario**, qui use de l'orientation correcte sur le nord :

"La Gaule dans son entier est délimitée comme suit : à l'est, elle est protégée par les Alpes, à l'ouest, elle est close par un golfe de l'Océan ; au sud s'élèvent les Pyrénées; et au nord, elle est close par **les cours du Renus** et la Germanie."

Une remarque mérite notre particulière attention. Ermenricus et Ekkehard (voir n° 20 et 23) sont des Allemands, tous deux moines de Saint Gall, dans l'est de la Suisse. Ils se trouvaient pour ainsi dire à un jet de pierre du Rhin allemand. Or, ils placent malgré tout le Renus dans le Nord de la France et le décrivent à peu près dans les mêmes termes que Richerus, moine de l'abbaye de Reims. Cette conception du Renus, nous l'avons vu, perdure sans vicissitudes ni changements depuis 50 environ avant Jésus-Christ jusque bien avant dans le XII^e siècle. Il faut la considérer comme une opinion commune qui ne trahit encore aucune tendance à accaparer quoi que ce soit ni du côté français, ni du côté allemand. Quant aux Néerlandais, n'en parlons pas ! La tradition ne nous a pas conservé la moindre syllabe écrite dans ce pays pendant cette longue période ! C'est donc tout à fait gratuitement qu'on a admis certaines traditions et affirmations concernant sa situation géographique.

25. **La Vita Haimramni** (XII^e siècle)

La vie de ce héraut de la foi rapporte:

"... après avoir franchi la Loire, il voyagea à travers les contrées de la Gaule, tout en annonçant la foi, jusqu'à ce qu'il atteigne le point extrême de la Germanie, c'est-à-dire les bras du **Renus**."

Il n'est pas difficile de localiser ce voyage et son terme. Le départ de la Loire, le voyage à travers la Gaule et la marquante combinaison du point extrême de la Germanie et des bras (le texte dit littéralement "cours" au pluriel) du Renus expriment toujours – et cela dure douze siècles! - la même réalité que les classiques et les auteurs ultérieurs.

Van Es¹³ et Gysseling affectent de croire qu'au cœur de toute la problématique du Renus je place le **Hem**, que les sources appellent Rhim ou Rhin. Chacun peut voir qu'il n'en est rien. Leur objectif est évidemment de me ridiculiser auprès de ceux qui n'ont pas lu mes livres mais surtout de dissuader tout un chacun de creuser le problème du **Renus**. S'agissant de Van Es, qui a reconnu en public n'être pas historien, cette attitude peut encore se comprendre. Gysseling a écrit un jour dans une publication que l'Escaut et le Rhin auraient même un lien philologique, étant issus de la même racine. Quant à tirer des conclusions de ses propres thèses !

26. **Chronicon Saxonicum** (XII^e siècle)

Cette chronique s'en tient grosso modo à la description classique de la Gaule mais fournit de nouveaux détails qui fixent encore plus strictement la frontière septentrionale de la Belgique dans le Nord de la France :

"La Neustrie est une partie de la Gaule Celtique, à savoir le territoire compris entre la Seine et la Loire. La Gaule est à diviser en trois parties : la Belgia, la Celtica et l'Aquitania. La Belgia s'étend du Renus, qui sépare la Germanie de l'Océan, jusqu'à la Marne. D'un côté elle est délimitée par les Alpes Apennines, de l'autre par la mer qui baigne l'île de Britannia. La Gaule celtique s'étend de la Marne à la Garonne. Sur ses flancs, elle est délimitée par l'Océan Britannique et l'île de Britannia."

Ce texte donne une description grossière mais juste des parties qui constituent la Gaule. La Belgia s'étend entre la mer, la Marne, les Apennins et le Renus. Ce dernier coule au Nord de la France, exactement sur la frontière linguistique, pour rappeler une fois encore cet argument. Le texte est au présent : les descriptions politiques et géographiques étaient donc encore valables à l'époque. Qu'on ergote sur les textes romains, passe encore ! Mais il est impossible de soutenir que cet auteur du XII^e siècle ait pensé au Rhin allemand ou néerlandais.

57. Les bouches du Renus

C'est au VII^e siècle que la question du Renus est la plus brûlante pour les Pays-Bas. C'est alors qu'elle nous intrigue le plus, des textes dignes de foi nous rapportant que Saint Willibrord et Saint Boniface sont arrivés sur le continent **"par les bouches du Renus"**. Jusqu'à cette époque et même beaucoup plus tard, nous n'avons rencontré dans les sources écrites aucune indication qui puisse raisonnablement inciter à appliquer cette information aux Pays-Bas. Bien au contraire : même les textes tardifs restent dans la ligne des premiers classiques. Environ un siècle après Saint Willibrord et Saint Boniface, apparaissent les informations sur les raids des Normands : ils s'engagent régulièrement dans le **Renus** ou le remontent pour piller le **royaume franc**. Dans ce cas non plus, les textes ne contiennent rien qui puisse mener à une autre localisation du Renus ou de ses bouches. Nous devrions traiter ici de ces textes qui présentent un nouveau train de convergences géographiques différentes et nouvelles, fort éclairantes pour le problème du Renus. Mais comme il est impossible de nous passer de ces textes dans les chapitres suivants, nous les leur laissons pour éviter les répétitions. Chacun peut s'y reporter : s'agissant du Renus, mon argumentation y sera donc encore complétée. Restent trois points que l'on peut épuiser assez rapidement.

A. **Renus et Vahalis**

La combinaison de ces deux hydronymes, dont l'assimilation au Rhin et au Waal entrave continuellement notre marche, surtout s'agissant de la résidence carolingienne de Noviomagus et l'Île des Bataves, semblait une preuve décisive en faveur de leur localisation aux Pays-Bas. Avec l'habitude téméraire, on admit d'emblée que Waal dérivait de Vahalis. L'utilisation de l'hydronyme par César interdit déjà cette assimilation : les Romains attendraient encore un siècle avant de mettre les pieds aux Pays-Bas.

¹³ N.d.tr. : Directeur des services archéologiques néerlandais et responsable des fouilles de Wijk bij Duurstede. C'est un secret de polichinelle qu'il affirme en privé que Wijk bij Duurstede ne saurait être Dorestad : rien d'étonnant, Delahaye a prouvé que c'était Munna !

De plus, si le Rhin néerlandais avait eu à cette époque un deuxième bras (des pédologues commencent à penser à une unique ramification des plus insignifiantes), celui-ci aurait-il disparu durant la période des transgressions pour réapparaître au X^e siècle et réclamer ensuite une identification avec la Vahalis classique ? Il est facile d'expliquer la genèse de l'hydronyme néerlandais. Le terme Waal, équivalent de Weel ou Wiel, désigne une brèche dans une digue ou un goulet¹⁴. Voilà très probablement l'origine de ce bras du Rhin. Comme ailleurs, le générique est ensuite devenu nom propre. Dans le sujet qui nous occupe, voilà comment est apparue la énième coïncidence. L'hydronyme Waal n'est pas né des mythes, encore inexistant lors de son apparition.

Linguistiquement parlant, Vahalis et Waal ne se recouvrent pas, en dépit des formes très disparates, Vahalis, Vacalus, Vacalis, Wabdalus, Patabus (Table de Peutinger et autres sources), Walum, Wala et Guala. Vahalis signifie petit fleuve indépendant, plus gros qu'un ruisseau mais plus petit qu'un grand fleuve. L'hydronyme n'est pas unique. La Geul limbourgeoise, issue également d'une Vahalis latine, en est un exemple. Une des formes tardives, Walum, Wala et Guala, a donné en France la Gohelle qui arrose Noyon. La Gohelle se jette dans la Verse, tributaire de l'Oise, rivière incluse dans le complexe du Renus qui comportait aussi l'Escaut et la Somme. Situait l'Île des Bataves près de la Vahalis, le texte d'Eginhard parlait donc de la Gohelle. Il va sans dire, chacun l'a compris depuis longtemps, qu'on n'a jamais apporté la moindre preuve de l'identité du Waal avec la Vahalis¹⁵, plus d'un historien estimant, même une fois le doute semé, que cette identité pouvait se passer de preuve. On ne remarque même pas le hiatus de plus de sept siècles qui bée entre l'hydronyme Vahalis et l'hydronyme Waal.

B. Les partitions de l'empire

Dans les partitions de l'empire, qui eut tôt fait de se disloquer après la mort de Charlemagne et qu'on continua à morceler après celle de ses fils, le Renus apparaît plusieurs fois comme point de repère, limite ou frontière des différents royaumes. Ce n'est pas ma tâche d'étudier ces frontières et d'en proposer une nouvelle interprétation. Je tiens pourtant à souligner un fait. Après la période romaine des Pays-Bas, quand les Romains se furent retirés derrière la frontière germanique, le nom de Germanie, presque toujours associé à celui du Renus, s'applique à des contrées situées sans aucun doute en Flandre française et belge et au sud de la Belgique. On le dit en propres termes. Il arrive même que des auteurs établissent une distinction entre ces contrées, la Germanie, et la Grande Germanie, qui désigne chez eux l'Allemagne. La frontière linguistique et l'histoire ultérieure prouvent que les Flandres française et belge étaient germaniques, tant du point de vue politique qu'ethnique. La Germanie s'est étendue en France plus loin qu'on ne veut parfois l'admettre. Il convient donc d'être très prudent quand on m'objecte les partitions de l'empire pour rejeter l'appartenance de telle ou telle contrée à tel ou tel royaume. Il est clair en effet que la reconstitution de ces partitions appelle de fondamentales rectifications, vu les erreurs de localisation de l'Île des Bataves, de la Vahalis et de la résidence de Noviomagus. L'objection des partitions de l'empire ne vaut pas : on ne saurait invoquer une erreur pour en confirmer une autre.

C. Encore un mot sur le Renus

On pourrait se demander si les classiques et les auteurs ultérieurs ne se sont pas trompés ou n'ont pas manqué de précision dans leur description du Renus, les choses s'éclaircissant seulement à partir du IX^e siècle. Continuons donc à suivre ses mentions dans les textes. Une des premières mentions du Rhin néerlandais apparaît dans une chronique de Cambrai datant du XII^e siècle et brochant un tableau saisissant de la naissance de la Hollande :

*"Il y avait un **endroit inhabitable** du fait des bois et des marais, que les habitants appelaient **Mereweda**, à savoir le confluent de la **Meuse** et du **Waal**, ramification du **Renus**. Auparavant personne d'autre que des chasseurs et des pêcheurs n'y habitait. Les évêques de Trèves et de Cologne et quelques abbés le possédaient en commun comme territoire de pêche et de chasse."*

¹⁴ N.d.tr. : L'élément *waal* (ou *wal*, le passage à la brève étant fréquent en flamand, ex. *betje* pour *beetje*) se rencontre en particulier à Dunkerque, dans *Waldam* (près de Calais) et probablement dans *Warhem* (< *Waalhem*).

¹⁵ N.d.tr. : Vers la fin de sa vie, Delahaye se demandait s'il ne fallait pas lire *Vaca/Baca* (*beek/becque* = ruisseau, rivière) *Lys*, l'hydronyme *Vahalis* désignant alors la *Lys*. Je ne rapporte ceci que pour insister sur le caractère ouvert des thèses de Delahaye, lequel, en toute honnêteté intellectuelle et modestie, appelait de ses vœux critiques et rectifications des historiens du cru, plus au fait des réalités locales.

Quelle image exacte de la genèse d'un pays aquatique ! Auparavant personne n'y habitait. Il est également exact que l'occupation – clairsemée - et l'utilisation de la Mereweda fait suite aux grandes transgressions. Les fouilles archéologiques de Wijk bij Duurstede en apportent la preuve. Pour le Rhin, l'auteur cambrésien use du classique Renus, mais il emploie "Wal" sans référence aucune à la Vahalis.

Très tard encore, juste avant la confusion de langage toute babélique, on relie le Renus à la résidence carolingienne de Noviomagus. En 1046, le récit de la destruction du palais de Noyon par les Flamands rapporte: *"Le comte (de Flandre) le (le roi) poursuivit jusqu'au Renus et après avoir incendié le noble palais de Neumaga (Noyon), il s'en retourna avec une armée intacte."* Les textes parallèles disent que les Flamands marchaient en direction de Verdun. Entre la Flandre et Noyon-Verdun coulait le Renus. Un autre texte place un événement de l'an 1054 **"entre les fleuves Renus et Seine"** dans ce qui est appelé **"Belgique Gauloise"**. Au sujet de la partition de la Normandie en 1066, on rapporte : *"Il (le duc de Normandie) prit lui-même le gouvernement de la Celtique Gauloise, qui se trouve entre les fleuves Garonne et Seine, avec tout ce qu'il avait de guerriers, et il plaça son frère Odo à la tête du peuple de la Belgique Gauloise, peuple qui habite entre le Renus et la Seine."* La Normandie ancienne se scinda en une partie sud qui garda le nom de Normandie et une partie nord nommée Artois. Cette dernière se situe entre la Seine et le Renus.

Voici enfin un dernier texte très tardif. Il s'agit d'une information sur l'année 1194 fournie par une chronique rédigée en français : *"Baudouin de Béthune (quitta sa résidence de Béthune) et gagna la mer en bateau par le **"Rhin"**. Puis, à partir de la mer, il gagna l'intérieur du pays par le fleuve appelé Escaut. Il arriva ainsi près du château du duc de Louvain (Brabant) qui s'appelle **Anvers**."* A la fin du XII^e siècle, on emploie donc encore le nom de Renus, francisé ici en Rhin, pour un fleuve qui ne peut être ni le Rhin allemand, ni le Rhin néerlandais.

58. La GERMANIA de Tacite

Après notre étude de la Table de Peutinger qui contraint à un réexamen radical de la présence romaine dans l'ouest de l'Europe et du sens donné par les classiques à l'hydronyme Renus, **une nouvelle lecture des auteurs anciens s'impose**. Les mythes néerlandais ne se limitent pas à la période carolingienne. Du fait de l'indissociabilité du Noviomagus romain et carolingien, ils ont généré une image complètement fautive de l'occupation romaine du nord de l'Europe occidentale.

Ne pouvant rectifier seul la lecture de toute la littérature classique, je m'en tiens, en guise d'exemple, à la Germanie de Tacite, ouvrage bref qui s'y prête à merveille. Tacite, désireux de broser un tableau géographique de la Germanie, nous indique en effet la ligne de démarcation, la frontière entre Germanie et Gaule.

Tacite (55 – 120 après Jésus-Christ) commença à écrire vers 96, alors que l'empire romain avait atteint sa plus grande extension dans l'ouest de l'Europe et alors que toutes les tribus germaniques un jour tributaires des Romains étaient soumises, avant leur abandon définitif. D'où l'intérêt de déterminer ce qu'il entend par Germanie et quelles contrées **du nord et du sud** il y situe. Il va sans dire qu'il ne faut pas perdre de vue que Tacite pratique également l'orientation sur l'ouest (ce qu'il appelle "nord" est notre "ouest") et que le Renus est celui que nous avons défini à partir des textes classiques et du haut moyen âge. Du reste, je ne prétends pas avoir épuisé la question.

Je laisse de côté les rares passages qui évoquent **l'est et le sud-est de l'Allemagne** : ils ne concernent pas notre sujet. Nous resterons à l'affût de toute mention des Pays-Bas et du nord de l'Allemagne. En vain ! Tacite **ne souffle mot d'un territoire délimité grosso modo par une ligne qui court de Cologne à la côte belge**. Pour localiser certaines tribus nommées par Tacite mais sans détails géographiques, nous devons recourir à César. Pour le bon ordre, je mentionne (entre parenthèses), les chapitres de la Germanie de Tacite où j'ai puisé les données.

L'ouvrage s'ouvre sur une description d'ensemble¹⁶ (1) :

*"La Germanie dans son ensemble est séparée des **Gaulois**, des Rhètes et des Pannoniens par deux fleuves, le **Rhenus** et le Danuvius, des Sarmates et des Daces par une crainte mutuelle ou des montagnes ; le reste est entouré par l'**Océan** qui presse de vastes péninsules et îles d'une immense étendue, on y a reconnu, ces temps-ci, des nations et des rois que la guerre a découverts. Le **Rhenus**, jaillissant dans les Alpes Rhétiques*

¹⁶ N.d.tr. : Je donne la traduction "Budé" de Jacques Perret.

d'un sommet inaccessible et abrupt, s'infléchissant un peu vers l'Occident (lire le sud), se mêle à l'Océan Septentrional."

Par Océan Septentrional, orientation sur l'ouest oblige, les Romains entendent toujours l'Océan Atlantique. Il ne s'agit pas, comme on le pense généralement, de la Mer du Nord. Quelques lignes plus loin, Tacite reparle en effet des Germains proches de *"l'immense Océan de là-bas, situé pour ainsi dire de l'autre côté de l'univers"*.

Puis vient un développement consacré aux caractéristiques et aux coutumes des Germains (2). Ceux qui habitent près de l'Océan s'appellent **Ingaevones**, ceux qui habitent le centre du pays **Hermiones** et les autres **Istaevoines**, dénominations qu'on ne rencontre plus guère dans la littérature ultérieure. En Germanie, on peut distinguer des tribus et peuples : **Marses**, **Gambriviens**, **Suèves** et **Vandales**. Les termes de Germanie et de Germains semblent d'introduction récente, consécutifs au franchissement du **Renus** et au refoulement des **Gaulois**. Les premiers Germains s'appelaient **Tungri**. Quand se décidera-t-on à relier les **Tungri** à **Tournai** et non à Tongeren ? Les Germains, poursuit Tacite (3), sont impétueux dans le combat. Ils chantent dans leur bouclier qui leur sert de porte-voix. **Asciburgium-Aix-la-Chapelle**, qui existe toujours, dit-il, est, avec Agrippina, la seule ville mentionnée nommément par Tacite. Ils tirent l'essentiel de leur force (4) de ce qu'ils ne se sont jamais mêlés aux autres peuples. Ils supportent mal la soif et la chaleur, mieux toutefois le froid et la faim, y étant habités par leur ciel (leur climat) et leur sol.

Après de longs développements (5-27) sur le style de vie et les mœurs des Germains, où n'apparaît aucun détail géographique, Tacite (28) commence à décrire les divers tribus et peuples. Il observe d'abord qu'il n'est pas toujours possible de dire avec certitude d'où provient un peuple déterminé. Il est à noter qu'il commence par les **Trévires** (Trèves) et les **Nerviens** (Bavay). Ceux-ci se réclament toujours de leur origine germanique et se distancient même résolument des Gaulois. Le long du **Renus** habitent les **Vangions** (Worms), les **Triboques** (?), et les **Némètes** (Spire). On ne connaît pas le pays des Triboques. César (*De Bello Gallico*, IV, 10) les nomme d'une seule haleine avec les Helvètes, les Séquanes, les Médiomatrices (Metz) et les Trévires (Trèves) : ils habitaient donc l'est de la France. Les Ubiens, poursuit Tacite, sont devenus une colonie romaine et préfèrent s'appeler Agrippinenses (29). Parmi ces nations, les Bataves (Béthune) se distinguent par leur courage. Ils habitent un territoire de taille médiocre sur le littoral mais aussi une île près du **Renus**. Ils sont issus de la tribu des **Chatti** (Cattes – Mont des Cats), ont émigré à cause de dissensions internes et sont devenus une partie de l'empire romain. Ils ont l'honneur et le privilège d'une **ancienne alliance avec les Romains**. Ils ne subissent pas la honte des autres tribus (vaincues et soumises) : exempts de charges et d'impôts, ils se tiennent disponibles au service militaire (chez les Romains). Le peuple des **Mattiaques** entretient les mêmes rapports avec les Romains : on trouve leur territoire et habitat sur la côte. Pour le reste, ils sont semblables aux Bataves, bien qu'ils aient reçu de leur pays et de leur climat encore plus de courage inné. Nous ne connaissons pas le pays véritable des Mattiaques. Tacite les nomme également dans ses *Annales* et ses *Histoires*, toujours en relation avec les Bataves, les Cattes, les Frisons et les Caninéfates, sans les situer non plus exactement. Tacite ne nommant qu'une seule fois les Morins dans les deux ouvrages, on peut hasarder que par Mattiaques il entend les Morins. A leurs côtés, insiste-t-il, (= des Bataves et des Mattiaques), habitent les **Cattes** (Mont des Cats), dans la **Forêt Hercynienne**, pays moins étendu et moins marécageux que les autres districts de Germanie. Les collines se continuent et la Forêt Hercynienne s'étend bien au-delà de leur territoire. Ce peuple se caractérise par une conformation encore plus robuste, des membres plus souples, un visage plus farouche et une plus grande énergie. D'autres peuples partent au combat, les Cattes, eux, s'en vont "en guerre". A divers points de vue (30), ils se distinguent des autres peuples. Tacite évoque ici la Flandre actuelle et non la région de Wiesbaden où l'on a à tort localisé Cattes et Mattiaques.

Immédiatement auprès des Cattes, les **Usipètes** et les **Tenctères** habitent le pays riverain du Renus (32). Les Tenctères sont renommés pour leur cavalerie : les Cattes ne se sont pas acquis plus de gloire avec leur infanterie que les Tenctères avec leur cavalerie. De l'enfance à un âge avancé, ils pratiquent les chevaux. César raconte que les Tenctères se sont établis sur le territoire des **Ménapiens** (Cassel). Ce détail – les chevaux et la cavalerie des Tenctères – fait irrésistiblement penser à la Picardie. A côté des Tenctères habitaient jadis les **Bructères**. Leur territoire est maintenant occupé par les **Chamaves** et les **Angrivarii**. (Sur la Table de Peutinger, au-dessus du nord-ouest de la France, on peut lire "*Chauci, Afii, Varii, Cherusci, Chamavi qui et Franci*" – les Chamaves qui sont aussi des Francs). Il n'est pas possible de préciser où se trouve exactement ce territoire. Les **Angrivarii** ont sans doute un rapport avec Angres, à 16 kilomètres au sud-est de Béthune (34). Dans le dos de Angrivarii et des Chamaves, les **Dulgubini** (Dulgubiniens) et les **Chasuarii** forment la frontière avec d'autres tribus moins connues. Devant eux, de notre point de vue, habitent les **Frisonnes** (Flandre). En fonction de leurs forces, on distingue les **Grands** et les **Petits Frisons**. Ces deux peuples sont **entourés par le Renus jusqu'à**

l'Océan et habitent d'énormes lagunes que les flottes romaines ont sillonnées. Nous avons essayé dans cette contrée de défier l'Océan. On dit que les Colonnes d'Hercule y existent toujours (les Caps Gris-Nez et Blanc-Nez). Drusus Germanicus (qui fonda le port de Boulogne) n'a pas non plus manqué de courage.

Jusqu'ici (35), nous avons regardé la Germanie à l'**ouest** (lire au sud). Au **nord** (lire à l'ouest), elle se déploie sur un large littoral. D'abord vient le peuple des **Chauques**, qui commence aux confins des **Frisons** et occupe une partie de la côte, mais s'étend le long de tous les peuples que j'ai nommés, jusqu'à atteindre les **Cattes** (Mont des Cats). Ce vaste territoire n'est du reste pas occupé par les seuls Chauques. Tacite nous met en garde : il ne faut pas essayer de délimiter trop catégoriquement et trop territorialement les habitats des diverses tribus. Il faut plutôt penser à une situation de type africain, où les tribus indigènes ont certes un territoire propre mais n'en habitent pas moins mêlées les unes aux autres. Les Chauques sont peut-être le plus noble des peuples germaniques : équitable, sans ambitions, sans violences, ni belliqueux, ni voleur, ni pillard mais, quand il le faut, se tenant prêt avec beaucoup d'hommes et de chevaux. Leur pondération ne nuit en rien à leur renommée (36). Sur le flanc des Chauques et des Cattes (Mont des Cats) vivent les **Chéruques**, qui ont longtemps vécu en paix, trop longtemps même car ils se sont laissés réduire en servitude par leurs puissants et brutaux voisins, principalement par les Cattes. Le peuple voisin, les Fosii, a subi le même sort.

En ce point de la Germanie (37), tout prêt de l'Océan (lire l'Océan Atlantique), habitent les Cimbres, de nos jours un petit peuple, mais grand en renommée. Il subsiste encore d'importants vestiges de ce peuple, tels que des campements et des villes, dont l'étendue témoigne de nos jours encore de sa grandeur passée. Notre ville (Rome) était dans la six-cent-quarantième année de son existence, lorsque la renommée des armes des Cimbres parvint jusqu'à nous pour la première fois. Tacite calcule que c'était il y a environ 210 ans. Il énumère aussi les campagnes malheureuses de César, Drusus, Tibère, Néron, Varus et Germanicus contre les Germains, attribuant surtout aux Cimbres les défaites romaines. Dans le *De Bello Gallico* de César, les Cimbres jouent un rôle important, si bien que leur localisation en Allemagne, voire au Danemark est une plaisanterie. Certes César dit qu'ils sont Germains d'origine et se sont introduits en Gaule mais il les met à plusieurs reprises en relation avec sa lutte contre les **Teutons** et les **Nerviens**, si bien que leur présence en France est hors de doute, même si nous ne pouvons désigner leur habitat exact.

Maintenant, dit Tacite (38), je dois parler des **Suèves** qui ne forment pas un peuple unique comme les Cattes et les Tencières. Ils occupent la majeure partie de la Germanie et sont divisés en peuples connus sous des noms divers, bien qu'ils portent le nom général de **Suèves**. Leurs us et coutumes les distinguent des autres peuples. Très souvent, César mentionne les **Suèves** qu'il rencontra en **France** sur les champs de bataille. Les toponymes Zweveghem et Zwevezele dans les environs de Courtrai et de Bruges sont sans aucun doute des vestiges des Suèves. Parmi les Suèves, le peuple le plus ancien et le plus noble serait celui des **Semnonnes**, peuple étrange, aux rites cruels. César les appelle les **Senones** et, selon ses indications, ce peuple se trouvait lui aussi sur la frontière septentrionale de la Gaule, sur la ligne extrême de sa progression. Tacite (40) mentionne ensuite les **Langobards** et paraît sauter tout à coup au nord de l'Italie. Il semble également compter ce peuple avec d'autres tribus parmi les Suèves. Les tribus des Raudignes, Avions, Angles, Varini, Eudoses, Suardones et Nuithones (41) habitent les confins de la Germanie. Il est évident pour chacun que la localisation de ces peuples dans le nord de l'Allemagne et dans le Jutland n'est pas exacte, Tacite étant en train de décrire le sud-est de l'Allemagne. Cette partie des Suèves s'étend jusqu'aux contrées les plus lointaines de la Germanie. Plus près de nous, *"pour suivre maintenant le Danube comme nous venons de suivre le Renus"*, on trouve la ville des **Hermunduri**, la plus brillante colonie de la province de Rhétie. C'est chez les Hermunduri que l'on trouve la source de l'Albis, fleuve jadis célèbre et bien connu, dont on n'entend plus parler maintenant. Tacite ne pensait pas à l'Elbe. Il doit s'agir d'un autre cours d'eau.

Il prolonge au loin la Suebia. Une chaîne de montagnes coupe le pays. De part et d'autre, il énumère un grand nombre de tribus qui n'ont aucun rapport avec l'ouest de l'Europe. Il apparaît par la suite (45) qu'il prolonge aussi la Suebia loin vers le nord. Derrière les Suiones, qui constituent chez lui une subdivision des Suèves, il y a une grande mer calme qu'il appelle la **Mer Suève** et qui constitue l'extrémité et le terme de la terre, *"où les derniers rayons du soleil couchant restent visibles jusqu'à son lever"*. Tacite atteint ici le cercle polaire. Après avoir mentionné les **Sitones**, il déclare : *"Ici s'achève la Suebia."* Puis il énumère encore quelques tribus germaniques dont il dit ne pas savoir grand-chose.

Au début de sa description, où il se montre d'ailleurs le plus exact et le plus clair, Tacite part des **Trévires** (Trèves) à peu près en ligne droite vers l'ouest pour aboutir aux **Frisons** et aux **Suèves**. C'est sur cette région, qu'il connaissait de visu, qu'il est le mieux informé. Sa mention de tribus germaniques que César avait bien attaquées en 50 avant Jésus-Christ mais sans les vaincre, confirme que ces tribus habitaient le Nord de la France et le sud de la Belgique actuelle. Il est frappant qu'il y nomme des tribus non mentionnées par César, les

Tungri, les Mattiaques, les Usipètes, les Bructères, les Chamaves, les Angrivarii, les Dulgubini, les Chasuarii, les Frisons, les Chauques et les Fosii, non qu'elles habitassent dans les lointains Pays-Bas ou en Allemagne, mais tout simplement parce que César n'avait pas eu de contacts avec eux. De la Flandre, il saute brusquement à la région au-dessus de l'Italie. Il en termine par un saut, aussi lointain et aussi étrange, jusqu'au Cercle Polaire. Ces écarts mis à part, il est clair qu'il décrit la Germanie entre Trèves et la côte flamande. Il est tout aussi clair que la **Belgia romaine**, expression introduite par César, **se trouvait au sud de cette ligne**, et que la création en 1830 de la Belgique a largement contribué à favoriser les errements historiques. Cette nouvelle lecture de la **Germania** de Tacite montre que le reste de la littérature classique requiert également une nouvelle lecture. La géographie historique de la partie occidentale de l'empire romain, on a commis des erreurs si nombreuses et si profondes qu'il convient de la reprendre à zéro. Les conceptions courantes étaient du reste loin d'être convaincantes. Mis à part quelques éléments qui faisaient bel et bien l'unanimité, on trouve, chez les différents auteurs modernes, des cartes si divergentes qu'on pourrait en vérité parler d'une farce si la chose n'était pas tragique.

59. Conclusion

L'hydronyme **Renus** qui, à partir des premiers classiques jusqu'aux écrivains du moyen âge inclus, apparaît seul ou associé à d'autres indications géographiques, désigne un complexe de rivières du Nord de la France. Les auteurs semblent admettre qu'il existe une liaison fluviale directe entre le cours méridional allemand du Rhin et les fleuves de la côte occidentale de la France. Cette liaison a, à certaines périodes, une existence démontrable : il s'agit des canaux de Druse et de Corbulon. C'est dans l'ouest de la France qu'il faut placer les "Bouches du Renus", que la plupart des auteurs classiques situent, avec beaucoup d'insistance et avec des détails géographiques définitifs, parfois même avec les distances exactes, vis-à-vis de l'extrême pointe sud-est de l'Angleterre. L'attribution aux Pays-Bas de ces "Bouches du Renus" est impossible, parce qu'elles sont déjà mentionnées avant même l'occupation des Pays-Bas par les Romains et qu'on continue à les mentionner comme si de rien n'était, à l'époque où les Romains avaient depuis longtemps déjà quitté les Pays-Bas, et en outre parce qu'après le III^e siècle, la géologie de la Hollande (les transgressions dunkerquiennes) exclut qu'on puisse les y situer. Toutes les déductions échafaudées sur cette erreur d'interprétation du Renus et de ses Bouches, et il y en a hélas beaucoup !, doivent par conséquent être entièrement révisées.

Lorsqu'on entend pour la première fois affirmer que **le Renus et ses Bouches** se situent dans le nord-ouest de la France, on doit se garder de promouvoir l'incrédulité ou l'irritation au rang de critère historique. Il faut tout au contraire soumettre cette thèse à l'épreuve des textes originaux. Ils ne manquent pas et ils sont faciles à trouver. Mais l'indignation incrédule a balayé toute vérification. Cette attitude de refus massif est à rejeter. Les historiens qui l'ont pratiquée viennent de recevoir un carton jaune. Passe encore d'accepter doutes ou faux-fuyants pour les autres mythes. Pour le Renus, les textes sont si clairs que c'est impossible. On se prend à penser à une falsification consciente : il est inimaginable qu'on ait pu de bonne foi traîner ces textes aux Pays-Bas! Ce chapitre constitue la pierre de touche des mythes néerlandais. Mes critiques l'ont du reste parfaitement compris, car ils ont été muets comme la tombe sur ce sujet. On se contente de m'opposer des misères : la Walcheren néerlandaise serait bien l'antique Walacria ! J'attends toujours les preuves. A toute objection infantile de ce genre, je me propose de crier bien fort : Renus ! Car c'est de l'erreur fondamentale sur ce fleuve que découlent la plupart des mythes.

Pour les chapitres II, III et IV une conclusion récapitulative s'impose. **L'île des Bataves, la Table de Peutinger, tout ce qui s'y rattache et tout ce qu'on en déduit, et les Bouches du Renus n'appartiennent pas aux Pays-Bas.** Inutile donc de disputer avec les tenants des thèses néerlandaises sur le sens exact de tel ou tel passage revendiqué par eux. Certains, se réclamant du Renus et de la Vahalis, mais sans en établir la localisation, voulaient soustraire au doute Nimègue et la Betuwe. Leur superbe leur interdisant l'examen critique, ils ont tout ignoré de l'écheveau des mythes. Les classiques ont peut-être évoqué les Pays-Bas dans des passages non encore étudiés de ce point de vue. En effet, leurs écrits comportent encore divers passages inexpliqués sur des contrées qu'on n'a pas encore localisées. A tout hasard, je signale les textes qui évoquent d'énormes plaines de sable au nord de la Germanie.

Chapitre V

L'ancienne Dorestadum

60. Introduction

Le Professeur-Docteur W.A. van Es, directeur du Service National Néerlandais d'Archéologie (R.O.B. : Ouheidkundig Bodemonderzoek in Nederland), écrit dans **DORESTAD**, numéro spécial de la revue d'histoire **Spiegel Historiae** d'avril 1978:

*"Lorsque Holwerda, dans les années vingt de notre siècle retourna poursuivre les fouilles près de Wijk, il venait y exhumer Dorestad. Nous-mêmes partageons sa conviction que les vestiges du vaste établissement du haut moyen âge qui forme l'objet de notre recherche depuis près de dix ans, proviennent en effet de Dorestad. Toutefois, Delahaye a, depuis peu, critiqué cette vue des choses. **Il n'est pas mauvais d'indiquer que les fouilles n'ont jamais livré de preuve rigoureuse de sa justesse.** Ces sortes de questions, qui concernent l'identification de lieux dont la tradition historique nous a conservé le souvenir, sont souvent difficiles à résoudre par les seuls moyens de l'archéologie. En effet, nous ne pouvons guère nous attendre à déterrer une pancarte portant l'inscription "**Ici s'élevait Dorestad**". Mais, sans parler de la tradition à laquelle même un non-catholique peut en l'occurrence accorder une grande valeur, il y a tant de "**circumstantial evidence**" (évidence circonstancielle) qu'il n'y a rien qui puisse nous pousser à mettre en doute les conceptions en vigueur. A quel autre endroit qu'à Wijk pourrait-on avoir à chercher une ville dont les sources contemporaines nous rapportent qu'elle se situait **sur les bords du Rhin et du Lek** ? De surcroît, le point de départ de Delahaye va vraiment chercher trop loin."*

Certaines données, la localisation de l'Almere dans le Nord de la France, la proximité de Dorestad avec la résidence de Noyon, l'étroite connexion surtout entre la ville de Dorestad et la Table de Peutinger, ont d'ores et déjà démontré que Wijk bij Duurstede ne peut pas être l'antique Dorestadum. Mais, puisqu'on prétend que l'identité des deux villes aurait été établie par les fouilles récentes, mettons une bonne fois les points sur les i. Pour le bon ordre, faisons un instant abstraction des preuves déjà disponibles pour fournir et examiner à part les documents concernant Dorestadum. Le R.O.B. ne reconnaît-il pas en propres termes que le problème est tout autant historique qu'archéologique ? Il apparaîtra bientôt que l'aspect philologique n'est pas non plus à négliger. Quant à l'archéologie, loin de moi l'idée de lui dénier son rôle ! Faits et documents seront évoqués dans l'ordre chronologique, ce qui est la meilleure méthode pour rendre manifeste quand finit la vérité et quand commence le mythe.

Dorestadum est une ville très ancienne. Le premier à la mentionner est le Géographe de Ravenne, à l'œuvre entre 635 et 678. Il écrit : "**Le Renus se jette dans l'Océan sous Dorestate dans le pays des Frisons.**" Notre étude sur le Renus a établi que cette indication renvoie au nord-ouest de la France. La ville devait donc avoir quelque importance au VII^e siècle : ne la connaissait-on pas jusqu'à Ravenne ? Ce qui suppose une certaine préhistoire, une ville ne grossissant pas du jour au lendemain. Exigences déjà fatales à la thèse néerlandaise. Au VII^e siècle, toutes les basses terres des Pays-Bas étant inondées, le site de Wijk bij Duurstede¹⁷ n'a pu accueillir une grande ville. Si Wijk bij Duurstede présente la même image que le reste des Pays-Bas, c'est-à-dire des vestiges romains immédiatement recouverts par des vestiges des IX^e ou X^e siècles sans niveau intermédiaire, ce qui est le cas, il faut d'ores et déjà refuser d'y voir l'ancienne Dorestadum. Cette ville fantôme n'a pas laissé la moindre trace historique aux Pays-Bas, pas la moindre corrélation avec quelque autre localité des Pays-Bas que ce soit : on suppose son existence sur la foi de sources étrangères fort lointaines – qui ne la concernent pas ! – A la fin des fins, appliquons donc une fois au moins des critères historiques dignes de ce nom !

En l'an 695, Pépin vainquit les Frisons et leur chef Radbod à **la bataille de Dorestadum**. Radbod s'enfuit au Danemarck. Il ne s'agit pas du Danemark mais de la marche des Normands, le futur Artois ou la future Normandie, que le Géographe de Ravenne appelle Dania. Juste avant la bataille, les sources évoquent un accrochage entre les Francs et les Frisons près de Textricum, sans doute Tertry, près d'Arras.

¹⁷ N.d.tr. : La ville de Wijk bij Duurstede se situe au niveau zéro NAP (NAP signifie nouveau niveau d'Amsterdam lequel ne diffère que de 4 cm par rapport au zéro français) derrière d'énormes digues. Or l'historien français Dupas note qu'il n'y a en Flandre française aucune localité inférieure à + 5 mètres entre 400 et 800 après Jésus-Christ.

La bataille décisive entre Charles Martel et le roi Radbod eut lieu en l'an 717, à **Vinciacum**, l'actuel Inchy-en Artois, entre Arras et Cambrai.

En l'an 734, Charles Martel battit les Frisons sur les bords de la **Burdina** : il s'agit de la Bourre entre Hazebrouck et Merville.

Vu ce contexte, comment pourrait-on encore situer la bataille de Dorestadum sur le sol fantôme des Pays-Bas ?

C'est près de Dorestadum que, venant d'Angleterre, débarqua vers 713 Saint Boniface. De là, il se rendit à Trajectum (Tournehem) où il séjourna quelque temps. Le texte y insiste, Saint Boniface arriva dans les **Bouches du Renus** : nous savons où elles se trouvaient.

Saint Grégoire, qui fut entre 754 et 775 abbé du monastère de Saint Willibrord et administrateur du diocèse, était un disciple de Saint Boniface. Il refusa l'onction épiscopale et administra le diocèse en qualité de vicaire général. Son biographe rapporte comme suit la succession :

*"Le saint Grégoire reçut du pape Etienne et du roi Pépin la mission d'annoncer la parole de Dieu en **Fresonia**, là où Willibrord surnommé Clément avait été archevêque... Lorsque ce dernier fut décédé en accomplissant l'œuvre de Dieu, après avoir solidement établi le siège de l'évêché en une localité qui s'appelle **Trajectum** et qu'on nomme aussi **Wiltaburg**, Saint Boniface lui succéda, ce même archevêque et martyr que j'ai vu de mes propres yeux dans son grand âge, plein de mérites et de vertus. A cette époque, Grégoire, mon maître, faisait partie de ses disciples... Il lui succéda comme pasteur et prédicateur du peuple des Frisons."*

Un autre texte dit :

*"Le bienheureux Grégoire œuvra à **Dorestadum** et en **Frisia**. Sa célèbre école fut fréquentée par de jeunes nobles **Francs**, par des **Anglais** même, mais aussi par des élèves de la nouvelle chrétienté des **Frison**s et des **Saxons** de même que par des **Bourguignons** et des **Suèves** (Flandre orientale)".*

Le centre logique des diverses provenances des élèves se trouve dans le Nord de la France, pas à Utrecht¹⁸ !

Un autre texte encore dit :

*"Le bienheureux Grégoire œuvra à Trajectum et de plus dans la célèbre place de Dorestad qui constituait une partie de la **Fresonia** intégrée en ce temps-là à la chrétienté, à savoir la contrée qui s'étend jusqu'à la rive orientale de la rivière qu'on nomme **Lagbeki**, qui, du temps du roi Pépin, formait la frontière entre les Frisons chrétiens et les Frisons païens."*

Les historiens néerlandais ont assimilé la **Lagbeki** à la **Lauwers** (provinces de Frise et de Groningue). Or, ni le respect du texte (la Lauwers n'est pas un cours d'eau mais une indentation marine), ni l'étymologie n'autorisent cette interprétation. Sans doute faut-il y voir l'hydronyme indigène **Laak**. Divers cours d'eau de Flandre et du Nord de la France portent ce nom, parfois écrit Leck ou Lacque. La localisation la plus vraisemblable est la **Lacque**, qui prend sa source à Aire et se jette dans la Lys près de Saint-Venant : les sources anciennes l'appellent Laca. On y rencontre des corrélations entre la Laca et l'Iso ou Isla (la rivière et le pays de Lyzel) d'où certaines traditions de l'Ijssel néerlandais tirent leur origine. L'assimilation de la Lagbeki à la Laque est étayée par la localité de Felison que Charles Martel donna en 739 au monastère de Saint Willibrord et qui se trouvait également sur la frontière du diocèse. Il ne s'agit naturellement pas de Velzen (Hollande septentrionale) mais de **Feuchy** près d'Arras.

*"On est quand même saisi d'émotion, s'exclame Blok, en lisant, sur la dernière page d'un précieux codex-Livius du VI^e siècle, cette mention portée à la fin du VIII^e siècle: "**Iste codex est Theudberti episcopi de Dorestat**" – ce codex appartient à Theudbert, évêque de Dorestat, ce Theudbert étant vraisemblablement Thiatbraht, évêque d'Utrecht."*

Cette mention capitale se répand à la ronde dans tous les ouvrages sur le sujet. Chacun, moi aussi (et, confus, je me répands en excuses), la cite et y va de son commentaire et de ses conjectures. Archiviste dans l'âme et devenu méfiant, je finis par consulter un fac-similé du texte où, à ma grande stupeur, je lis:

AB URBE CONDITA
ad gregorium ac dorostat
LIB XLII EXP(onitur)

¹⁸ N.d.tr. : La ville n'existait même pas ! Au cours d'un colloque consacré à Willibrord, Van Es, directeur des services archéologiques néerlandais, posant la question : « Pourquoi Utrecht n'a-t-elle pas été pillée par les Normands ? », a apporté la réponse suivante : « Parce qu'il n'y avait rien à piller. Utrecht n'était pas plus qu'une ruine (romaine ?). A l'époque de Saint Willibrord, les Pays-Bas étaient un archipel d'îles sillonné de tous côtés par des fleuves et des chenaux de marée et chichement habité de ci de là ».

INC(ipit) Lib (illisible)

Il s'agit d'un codex de l'œuvre de Tite Live intitulée **Ab Urbe Condita**. C'est sur cette page que se termine le quarante deuxième liber (livre ou chapitre) et que commence le suivant. L'annotation Dorostat est d'une autre main et d'une autre écriture (VIII^e siècle) et intercalée en minuscules entre les lignes en capitales. Nulle part on ne lit "**iste codex est**" ni "**Theudberti**" ni "**episcopi**". Gregorius est écrit g o i avec des signes d'abréviation au-dessus. L'abréviation est bien radicale mais classique et facile à comprendre pour l'initié. Le codex était dédié à Saint Grégoire ou était sa propriété.

Saint Grégoire, abbé du monastère de Saint Willibrord, entre 754 et 775, gouverna le diocèse et dirigea l'école diocésaine de Trajectum, en qualité de vicaire. Le texte signifie littéralement : **A Grégoire et Dorestat**. Il renvoie à l'école de Dorestadam, si bien qu'il donne au R.O.B. une nouvelle mission. Et je dis à mon tour : on est quand même saisi d'émotion de voir que, quoiqu'esprit critique, on se laisse aller à recopier une citation qui vous fourvoie une fois de plus. Il faut décidément tout contrôler.

61. Autres actes concernant Dorestadam

En l'an 779, Charlemagne exempta de tonlieu et de péage l'abbaye parisienne de Saint-Germain-des-Prés. Il s'agissait en fait de la confirmation d'un privilège déjà accordé par son père. Les passages suivants sont particulièrement intéressants:

"... L'abbé Robert désire faire l'acquisition (de cire) en vue de fabriquer des cierges et des chandelles et pourvoir aux autres besoins du monastère, tant au-delà de la Loire que de ce côté, ou en Bourgogne, ou en Provence, en Francia et en Austria. Pour ce faire, le roi exempte l'abbaye du paiement de tonlieu dans tous les ports et dans toutes les villes, tant à Rouen qu'à Wicus (Quentovicus), à Amiens, à Trajectum et Dorestadae, dans tous les ports, à (Pont)-Sainte-Maxence (sur l'Oise) et partout ailleurs et dans le territoire de Paris, dans le canton de Troyes, dans le pays de Sens."

S'il était question ici d'un négoce à caractère strictement commercial, on pourrait imaginer une aire de déplacement de grande étendue. Mais vu qu'il ne s'agit que de cierges et de chandelles et d'approvisionnement alimentaire de l'abbaye, ce commerce a forcément un rayon limité et régional. A la lecture de cette kyrielle de localités françaises, il nous est bien difficile d'imaginer le cellier de Saint-Germain-des-Prés faisant son marché à Utrecht ou à Wijk bij Duurstede, localités dont l'absence totale de vestiges contemporains du texte prouve l'inexistence à l'époque. Dans l'énumération, Trajectum et Dorestadam s'intercalent entre Amiens et Pont-Sainte-Maxence, exactement comme si elles se situaient géographiquement parmi les autres localités mentionnées. On connaît une charte du même genre octroyée à une autre abbaye, celle de Saint-Denis. En 629, cette abbaye fut exemptée par le roi Dagobert de certains tonlieux sur les marchandises qu'elle importait. L'acte mentionne Rouen et Quentovic comme lieux d'origine de ces marchandises. Quand Pépin le Bref (en 753) et son fils Carloman (en 768) confirment ce tonlieu pour le territoire de Paris, ils ne mentionnent plus ces deux localités mais ils spécifient bien qu'il vaut "**pour tous les commerçants tant Saxons que Frisons.**" Ici aussi la région concernée se situe entre Boulogne et l'Almere.

En l'an 815, l'empereur Louis confirma à la demande de l'évêque de Trajectum les dîmes et autres revenus de l'église en même temps que le produit des tonlieux levés entre autres **sur la côte de Dorestadam**. La charte renvoie à des confirmations antérieures, octroyées à l'église par Charlemagne, Pépin et leurs prédécesseurs. La charte de Pépin datée de 753 nous a été conservée, du moins en copie, mais non celle de Charlemagne. Pépin confirme des donations antérieures de Pépin d'Herstal, de Charles Martel et de Carloman, dont les lettres ne nous ont pas davantage été conservées. La grande différence entre l'acte le plus ancien et celui de 815 réside dans le fait que le premier ne parle pas explicitement de Dorestadam, contrairement au dernier. L'acte a été transmis par le **Cartulaire d'Egmond**, composé au XII^e siècle. La mention de Dorestadam est peut-être une interpolation tardive, d'autant plus que l'on a également ajouté après coup dans quelques actes ultérieurs certains droits de Dorestadam, interpolation d'ailleurs facile à déceler dans ces actes. Il se peut aussi, et je tiens cette hypothèse pour plus vraisemblable, que l'église ait bel et bien reçu des droits dans l'ancienne Dorestadam, et que ce soit précisément cet acte qui ait poussé le copiste à interpoler le nom de Dorestadam dans les actes ultérieurs d'Utrecht. Dans les textes concernant Saint Grégoire, nous avons vu que Dorestadam jouait un rôle important dans le diocèse de Trajectum : pendant la période des invasions normandes, la localité a été siège épiscopal temporaire.

Dans les années 828 et 831, l'empereur Louis émit deux actes par lesquels il exemptait l'église de Strasbourg du paiement de tonlieux dans toutes les villes, places fortes, franchissements (bacs) et ports, "**excepté à Quentovicus, Dorestadam et Sclusas**" (L'Ecluse, sur la Sensée, 10 kilomètres au sud de Douai).

Cette restriction s'explique par le fait que ces trois ports sont définis dans l'acte de 828 comme faisant partie de l'"opus nostrum" (notre ouvrage). Cette expression peut s'appliquer aux installations portuaires, qui étaient propriété royale. Il est plus probable cependant qu'il s'agit des profits des tonlieux levés dans les localités mentionnées, lesquels revenaient à l'empereur, qui ne voulait pas s'en priver, fût-ce au profit de l'église de Strasbourg. Si nous prenons au pied de la lettre un autre texte qui qualifie Dorestadum d'emporium, c'est-à-dire de grand port de mer, et si nous considérons que Dorestadum est mis sur le même pied que le célèbre Quentovicus, et du reste placé précisément entre deux villes françaises conformément à la géographie, il faut déjà une bonne dose d'audace pour oser maintenir l'interprétation Wijk bij Duurstede. En effet, si un centre commercial et un port d'une telle importance avaient existé au cœur des Pays-Bas, cela n'aurait pas manqué de ressortir d'autres données historiques : or, il n'y a rien. En d'autres termes, les relations que les villes de Hollande, de Rhénanie, de Gueldre et du Brabant entretenaient avec Dorestad n'auraient pu manquer de trouver quelque confirmation. On a bien supposé l'existence de cette preuve mais on a toujours échoué à produire une donnée concrète.

De cette période de grande prospérité datent aussi **les monnaies de Dorstadum**. En fait de monétaires on connaît : Madelinus, Grimoaldus et Allmold. Des deux premiers, on connaît aussi des monnaies frappées dans d'autres localités, entre autres à Trajectum qu'on interprète, probablement à juste titre, comme désignant Maastricht, car il serait invraisemblable qu'il ait existé un atelier si près de Dorestadum. Les autres villes où travaillaient ces monétaires se trouvent toutes (est-il encore besoin de le dire ?) en France. Les monnaies de Dorestadum représentent à l'avant un bateau, ce qui souligne une fois encore que la ville était un port important. Un texte nous informe que la ville fut nommée Dorestad parce qu'elle était si grande. Son auteur fait allusion au préfixe "dore" qui signifie en moyen néerlandais "dans une large mesure" ou "très". Ainsi dore-arm signifie "très pauvre" ; dore-dronken, ivre-mort. On retrouve ce sens superlatif dans l'expression néerlandaise "door en door", qui signifie "à fond, totalement". Nous verrons bientôt que cette étymologie n'était pas la bonne. Il n'empêche qu'elle nous donne une certaine idée de l'importance de la ville.

Les **Actes de Saint Frédéric**, titulaire du siège épiscopal de Trajectum entre 828 et 838, disent :

*"En l'an 834, une prophétie du bienheureux évêque se réalisa. Car les Normands se rassemblèrent comme le sable de la mer, passèrent la mer et fondirent sur une ville nommée **Dorestadt**, parce qu'elle était très grande, et que l'on appelle maintenant **Wyck**, et qui comptait bien, à ce qu'on raconte, 55 églises construites en l'honneur de Dieu et des saints. Ils anéantirent et incendièrent la ville toute entière, puis ils se retirèrent avec un grand butin et beaucoup de prisonniers. Ensuite, ils sillonnèrent en bateau toute la contrée, infligèrent à l'Eglise beaucoup de souffrance et d'épreuves et rentrèrent dans leur ville."*

Ce texte remarquable, écrit au X^e siècle, semble à première vue suggérer une identité entre Dorestadum et Wijk bij Duurstede. Les éditeurs des **Monumenta Germanica** (l'édition allemande des sources historiques écrites) rejettent l'authenticité de l'incise "*que l'on appelle maintenant Wyck*". Ils y voient une interpolation tardive et inexacte, sans du reste nous en communiquer le motif. Il est probable qu'ils n'ont pas ou trop peu trouvé de textes parallèles convaincants, ce qui suffit parfois à des médiévistes rigoureux pour taxer un passage de douteux. Dans le cas présent, ils se sont trompés. S'agissant de Wijk bij Duurstede, localité toute récente à l'époque, c'est à juste titre qu'ils ont rejeté l'incise. Mais dans la région concernée en réalité, ce texte est exact et acceptable en totalité, comme nous le verrons bientôt.

Dans la **Vie de Saint Anshaire**, le biographe raconte un miracle à la suite duquel une femme guérie d'une maladie se vit prescrire d'accomplir en retour de bonnes œuvres : "**... va à Dorestadum; il y a là beaucoup d'églises, de prêtres et de clercs ; il y a une foule d'indigents qui ont besoin d'aide.**" On ne précise pas le nombre des églises. Un texte antérieur parle de 55 églises. Des auteurs tardifs arrondissent à soixante ! Vu l'imprécision, il n'y a pas lieu de disputer des chiffres, qu'on est fondé à supposer très exagérés. A nous en tenir à la sobre information sur la miraculée, sans chipoter sur le nombre des églises, nous devons admettre qu'une grande ville, un port de mer auquel les sources permettent d'attribuer plusieurs siècles de christianisme, devait au moins en compter quelques-unes. Comme, aux époques carolingiennes, contrairement aux maisons, construites en bois, les églises l'étaient en pierre, le sous-sol de Wijk bij Duurstede doit au moins nous en livrer quelques vestiges pour pouvoir prétendre à l'identification avec Dorestadum. De plus, abstraction faite de l'argument archéologique, l'existence d'une ou plusieurs églises a des conséquences historiques qu'il ne faut pas perdre de vue. La hiérarchie romaine, plus rigoureuse encore dans les siècles passés que de nos jours, empêchait toute église de mener une existence autonome : chacune dépendait d'un évêque, d'une institution religieuse ou laïque, ou d'une autre église. Elle était corsetée de mesures qui veillaient à son entretien ou à celui des prêtres : elle bénéficiait pour cela de revenus fixes, dîmes et rentes, si bien qu'elle disposait souvent de nombreux documents. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant que pour certaines localités on soit informé des affaires de

l'église avant même de trouver des pièces concernant la ville ou l'administration civile. Or, on ne connaît aucun document qui permette d'affirmer à Wijk bij Duurstede, entre le VII^e et le IX^e ou X^e siècle, l'existence de la moindre église.

Les Normands ont occupé Dorestadum pendant une longue période. Il ne semble pas toutefois qu'ils y soient toujours restés car on retrouve par la suite la mention de raids normands. Une information datant de 857 contient une indication géographique intéressante : *"Rorik le Normand, qui régna à Dorestad, mena avec l'autorisation de son suzerain, le roi Lothaire, une flotte vers le territoire des Danois et, avec l'accord de Haricus, un roi des Danois, il occupa avec les siens le territoire situé entre la mer et l'Yères."* L'Yères coule en Normandie. C'est aussi en 857 que l'on place généralement l'assujettissement de la région de Tournehem à l'autorité des Normands. Dans le chapitre consacré au mythe des Normands, j'exposerai plus en détail qu'il convient de placer les informations sur leurs raids contre Trajectum, Noviomagus et Dorestadum dans un contexte plus large et que c'est ainsi qu'elles s'expliquent le mieux.

62. Dorestadum, Daventre, Tiele

Vers le milieu du IX^e siècle, le diocèse de Saint Willibrord¹⁹ disparut à la suite des raids des Normands et de la durable occupation de la région. Les chartes de Werethina mentionnent le nom de Rurigo pour le pays voisin, ce qui montre une certaine permanence. Il y avait déjà longtemps que l'évêché donnait des signes de faiblesse et de médiocre viabilité, bien qu'il ne faille pas d'emblée faire de ces signes un symptôme de déclin : en tant qu'évêché de mission, il était de toute façon voué à disparaître un jour pour se fondre dans la hiérarchie normale. Les Normands ont perturbé et précipité ce processus. L'acte du roi Zwentibold, émis en l'an 896, s'inscrit parfaitement dans la ligne des événements dramatiques que connut l'évêché. Il y est dit qu'Odilbald, évêque de **Vetus Trajectum**, avait demandé l'immunité (l'inviolabilité ou le bénéfice d'une juridiction particulière) pour ses ouailles, pour ceux qui habitaient sur la côte à **Dorestadum** de même qu'à **Daventre** et **Thiele**. La faveur fut accordée par le roi : tous ces gens jouirent de la même immunité que ceux qui habitaient à Dorestadum sur les terres de Saint Martin ou qui y accostaient. Avant cet acte, l'église de Trajectum, qui est cette même église Saint-Martin, possédait déjà des terres et des serfs à Dorestadum : les nouveaux habitants se virent octroyer le droit accordé aux anciens. L'acte y insiste, Dorestadum se trouve sur la côte. L'acte du roi Zwentibold fait référence aux octrois antérieurs d'immunité à l'église de Trajectum par Pépin, Charlemagne et l'empereur Louis le Pieux. Il concerne donc bien la même affaire et la même église que les actes précédents, mais il est possible de lire entre les lignes que le centre de gravité du diocèse ne se trouvait plus à Trajectum.

Cet acte ne nous a été conservé que dans le **Cartulaire d'Egmond**. Il nous a été entièrement et fidèlement transmis. Bien que ses toponymes sonnent tout à fait néerlandais, il ne concerne pas Utrecht. Dans les actes les plus anciens concernant cette immunité, il n'est pas question de Dorestadum, de Daventre et de Thiele. Vers la fin du IX^e siècle, la situation s'était modifiée. Le siège de l'évêché ne se trouvait plus à Tournehem. Ses ressortissants étaient dispersés. Il va sans dire que l'évêché était toujours désigné par son nom ancien de Trajectum, ce qui est tout à fait normal. Longtemps après le déplacement du siège épiscopal, les évêques de Maastricht continuèrent à s'appeler évêques de Tongres, et, après leur nouveau déplacement, les évêques de Liège s'appelèrent encore longtemps évêques de Maastricht. L'évêché de Thérouanne commença par garder son nom après le transfert de son siège à Boulogne. Le contraire se présente aussi. En 895, Odilbald de Trajectum était présent au synode de Tribur (Allemagne) où on le nomme "**Taventrensis episcopus**", c'est-à-dire évêque de Taventria ou Daventria. C'est également vers cette époque que l'on voit apparaître la nouvelle dénomination de **Vetus Trajectum**. L'évêché avait gardé son nom, mais comme le siège avait été déplacé entre-temps, l'adjectif Vetus signifiait : ainsi appelé auparavant. Cette dénomination ne vise donc pas à établir une quelconque distinction avec un autre Trajectum. Il va sans dire que ce nom a fini par aboutir dans des copies de chartes plus anciennes où il n'a rien à faire du point de vue chronologique.

Avec une totale certitude, on doit localiser le **Thiele** de la charte à **Tilques**, à l'ouest de Saint-Omer. Cette localité apparaît dans les textes sous les formes Tilia, Tilleka, Teleka, formes qui ont évolué en Tilques. Située maintenant loin à l'intérieur des terres, elle donnait à l'époque des transgressions dunkerquiennes sur la mer libre : c'était un port de mer. A l'époque carolingienne, il y eut probablement là un péage ou un tonlieu. Au vu de son assiette et de sa fonction, c'est là qu'il faut situer les négociants de Tilia qui jouissaient déjà d'une certaine

¹⁹ N.d.tr. : Pour l'histoire intégrale de ce diocèse et de la christianisation de la Flandre et du nord de la France, se reporter à **Quand l'histoire déraile...**, ma traduction de l'ouvrage posthume de Delahaye intitulé **Ontspoorde historie**, I.S.B.N. : 978-2-95311219-5-7, à commander chez le traducteur (voir mon site).

notoriété au cours de la période carolingienne. Les sources mentionnent tout d'une haleine la guilde des négociants de Tilia et des guildes marchandes similaires du Nord de la France. Le Tiel néerlandais n'apparaît dans les textes qu'au début du XI^e siècle. Alpertus de Metz rapporte un raid des Normands (qu'il nomme d'ailleurs pirates) sur Tiel en l'an 1006. En l'an 1017, il consacre un exposé circonstancié à la guilde des marchands de Tiel. Il résidait tout à côté et a, selon toute vraisemblance, donné une image réelle de la ville à l'époque. Rien dans son texte ne permet de penser qu'il ait confondu la guilde carolingienne de Tilia avec celle de Tiel. Bien entendu, on ne s'en est pas privé par la suite.

Des circonstances particulières ont fait de **Daventria** une plaque tournante du détournement d'une foule de données vers les Pays-Bas, non seulement à cause des traditions qui entourent Lebuinus et Ludger, et qui sont aussi fausses que les autres, mais surtout parce qu'on a toujours admis que le premier évêque d'Utrecht, rétabli après la période des Normands, avait d'abord résidé à Deventer.

Or, c'est aussi dans le Nord de la France que se situe Daventria. En l'an 878, Charles le Chauve prit des dispositions concernant des biens appartenant à l'**abbaye de Saint Bertin de Saint-Omer**, entre autres sept hectares dans le port de **Daventre** et un autre bien à **Frechana**. Comme de bien entendu, on a tenté, en vain, d'appliquer ce texte aux Pays-Bas. Frechana est **Ferques**, connu auparavant sous la forme Frekena. Juste à côté se trouve **Daventra** qui se nomme **Desvres** de nos jours et que des textes parallèles appellent Daventre, Diverne ou Divernia. La ville de Desvres se situe dans la vallée d'un affluent de la Liane, laquelle, au début de notre ère, formait un large bras de mer nommé Helinium. Un peu colmaté avant le IV^e siècle, ce bras redevint marin du fait des transgressions qui eurent lieu du III^e au IX^e siècle. Dans la **Vie de Saint Lebuinus**, la ville est appelée "port de mer", ce qui est aussi le cas dans l'acte de l'an 896. Ce détail n'offre donc aucune difficulté à Desvres : on ne peut l'invoquer contre moi. La plus ancienne **Vie de Saint Lebuinus** ne fait pas mention de Daventre. Par contre, les autres Vies, rédigées après l'apparition des mythes imputés aux contrées de l'Ijssel et de Deventer, mentionnent bel et bien ce détail, ce qui trahit l'interpolation. Il ne reste donc plus aucune possibilité de localiser aux Pays-Bas l'acte du roi Zwentibold. Les trois villes qu'il mentionne, Dorestadum comprise, se situent dans le Nord de la France. Par la suite, lorsque l'évêché d'Utrecht reçut des droits à Duurstede, Deventer et Tiel (était-ce un effet du hasard ou le fruit d'une interprétation erronée des textes ?), on tenait une nouvelle "certitude historique" liant l'évêché d'Utrecht à celui de Willibrord. Elle semblait en béton, mais Clio l'avait truffée de quelques bâtons de dynamite française !

63. Etymologie de Dorestadum

Probablement écrite au X^e siècle, la **Vie de Saint Frédéric**, évêque de Trajectum de 828 à 838, dit que Dorestadum portait auparavant ce nom à cause de sa taille mais qu'on l'appelait Wijk à l'époque de la rédaction de la biographie de Saint Frédéric. Jolie trouvaille étymologique mais certainement inexacte ! "Dore" signifie huis ou porte. Beaucoup de langues possèdent ce mot avec à peu près la même signification. Dans nombre de pays, il existe des toponymes qui intègrent le mot dans sa première acception, même si l'évolution l'a rendu quasiment méconnaissable. Cette signification est du reste toujours manifeste dans les divers toponymes qui comportent Thur-, Thor- ou Dur- ou autre variantes. Le nom de Dorestadum lui a été donné, parce que, port important en un point stratégique, il servait de porte ou d'accès à l'arrière-pays, ce qui, sur place, cadre étonnamment bien avec la réalité, nous le verrons tantôt. Il est plus facile d'expliquer le suffixe -stadum : c'est tout simplement la latinisation de "stad" (ville), comme il ressort des formes "Dorestat" ou "Dorestad".

Le toponyme **Duurstede**, qui n'apparaît aux Pays-Bas que vers la fin du XIV^e siècle et qui (notez-le bien!) fut donné pour la première fois au château de l'évêque à Wijk (appelé depuis "bij Duurstede" – lez Duurstede), s'appliquait parfaitement audit château, qualifié ainsi de place précieuse, puissante. Etymologiquement, il ne reprend pas Dorestadum, même si son choix s'expliquait probablement par une idée derrière la tête. On ne comprenait plus le toponyme ancien, d'où l'inexactitude du décalque. "Dore" et "duur" n'ont pas le même sens. Pour le château de l'évêque, on peut écarter d'emblée la signification d'huis ou de porte. Certes on ne peut exclure une évolution par étymologie populaire, mais pas pour un château récent sans lien avec le toponyme ancien, extra-néerlandais de surcroît.

Nous avons eu la gentillesse d'admettre une possible influence du toponyme Dorestadum sur Duurstede. Mais en toute rigueur on peut la contester et penser comme pour Batua et Betuwe à un simple caprice du hasard. Un texte de 1328 parle du "**castrum in Duursteden**". Aux Pays-Bas, à cette époque et longtemps encore après, personne ne songeait à l'ancienne Dorestadum. Les premiers écrivains néerlandais (jusqu'au XV^e siècle) ont certes appliqué vaguement aux Pays-Bas quelques informations secondaires sur les raids normands, mais ils n'ont attribué à Wijk bij Duurstede aucun texte de la grande série concernant

Dorestadum. Et pourtant ils connaissaient parfaitement les chroniques générales où Dorestadum est souvent citée en relation avec les Normands. Ce silence signifie assez que la confusion n'est apparue que dans le courant du XV^e siècle, raison de plus pour admettre que le toponyme Duurstede, déjà âgé d'un siècle, a pu s'être formé indépendamment de Dorestadum. Il existe un cas similaire, celui de la Batua.

Pour esquiver les énigmes philologiques et établir plus facilement une relation entre Dorestadum et Duurstede, certains linguistes en sont venus à supposer que le nom ancien aurait pu être Durstadum. Ceci posé, le passage de Dur à Duur irait plus ou moins de soi et le préfixe germanique "dur" dans son acception de forteresse fournirait une explication raisonnable au toponyme. Si élégante ou satisfaisante que soit la solution, elle suppose un tripotage : à ce compte, on peut prouver n'importe quoi. Nous devons naturellement cette subtilité au toponymiste néerlandais Blok. L'histoire des Pays-Bas est du reste pour une bonne part suspendue à une dizaine de bricolages toponymiques de ce type.

En dépit du consensus, pas d'identité philologique donc entre Dorestadum et Wijk bij Duurstede. Je ne suis pas le seul à le dire : des philologues néerlandais aussi. A noter également que l'authentique Dorestadum s'est aussi appelée Wic, Wicus ou Wich après (au IX^e siècle seulement) : c'est l'inverse aux Pays-Bas. Le manque d'identité historique entre Dorestadum et Wijk bij Duurstede est tout aussi évident. Les fouilles de Wijk bij Duurstede révèlent étonnamment la vérité sur l'histoire des Pays-Bas jusqu'au X^e siècle, même si le R.O.B. ne comprend pas lui-même la nature des vestiges qu'il a exhumés.

64. Les fouilles de Wijk bij Duurstede

Il y a une dizaine d'années²⁰, les services officiels néerlandais partirent exhumer Dorestadum à Wijk bij Duurstede. Leur religion était faite avant même le premier coup de pelle. Il faut dire qu'ils sont coutumiers du fait : on partit de même à Nimègue retrouver l'Oppidum Batavorum auquel, hormis le R.O.B., personne ne croit plus aux Pays-Bas. On pourrait y ajouter d'autres localités du centre et de l'ouest des Pays-Bas, gratifiés d'un nom ancien et d'une importance démesurée par la Table de Peutinger ! Pas facile en effet de faire table rase de ses idées avant une campagne de fouille. Impossible d'oublier l'histoire. Mais le respect de la méthode exigerait de laisser les vestiges archéologiques parler leur langage propre avant d'y appliquer la bibliographie, surtout quand certaines traditions ont déjà fait l'objet de critiques. Le R.O.B. ne peut pas prétendre que je ne l'aie pas mis en garde. Il fait erreur quand il affirme que j'ai "*depuis peu*" formulé des critiques contre ses conceptions. Dès 1965, c'est-à-dire avant même le début des fouilles de Wijk bij Duurstede, j'ai montré dans un ouvrage fouillé que Wijk bij Duurstede n'était pas l'ancienne Dorestadum. Ce "*depuis peu*" révèle donc que le R.O.B. s'associe à la conspiration du silence qui entoure mes publications. Mon opuscule "**Le Mythe des Normands aux Pays-Bas**" a été qualifié par le directeur du R.O.B. de "*Non-sens intégral*". On ne saurait mieux implorer une solide volée de bois vert : eh bien ! le R.O.B. va se la voir administrer. Ses conceptions, ses méthodes de travail et ses interprétations commençant à soulever de profondes réserves (même chez les historiens néerlandais), le R.O.B. ne doit s'en prendre qu'à lui-même d'éventuels désagréments, son approche des données archéologiques étant singulièrement dénuée de sens critique et sa perception de la critique historique particulièrement étriquée. Ces deux carences conjuguées ont conduit au **drame de Wijk bij Duurstede**.

Dans cette affaire, l'erreur du R.O.B. est si profonde qu'il ne peut être question de respect pour ses interprétations, ses convictions et ses positions prétendument archéologiquement fondées. Il faut avoir encore moins de respect pour quelques archéologues et historiens français, qui, dans leurs publications ont repris les interprétations du R.O.B. sans lire une ligne de mes publications. Quand on est si aveugle dans la géographie historique de ses propres contrées, on a peu de chance de se prononcer avec justesse sur une question néerlandaise. Ces dernières années, les fouilles de Wijk bij Duurstede ont plus d'une fois défrayé la chronique tant en bien qu'en mal. Le R.O.B., inébranlable, maintenant qu'il s'agit bien de Dorestadum et balayant d'un revers de main toute objection même sérieuse, l'intérêt même de la vérité exige qu'on fasse fi des précautions oratoires. Beaucoup considèrent l'archéologie comme une science occulte, hermétique au profane qui ne peut en juger. Mais cette science a sa méthode et ses règles propres. Le R.O.B. en a fait si bon marché qu'il serait injustifié de se taire et qu'il importe peu que ces lignes paraissent douces ou cruelles.

Suite à quelques interviews critiques dans les journaux (cf. **Trouw** du 29 avril 1978), le directeur des fouilles a enfin laissé tomber ces mots révélateurs : le R.O.B. ne pouvait quand même pas s'attendre à découvrir un écriteau annonçant "**Ici se trouvait Dorestadum.**" Mettant ainsi les rieurs de son côté, il frappait involontairement au cœur du problème. Ledit écriteau était déjà virtuellement planté avant même le premier coup

²⁰ N.d.tr. : HOLLE BOOMSTAMMEN a été publié en 1980.

de pelle. A quoi bon émettre ensuite réserves ou restrictions quand on les a complètement négligées au départ. C'est au début qu'il aurait fallu faire preuve de sens critique ! Sur quelles preuves le R.O.B. s'appuie-t-il maintenant pour conforter son identification préconçue ? Les bras vous en tombent : même un profane voit que le sol de Wijk bij Duurstede n'a pas livré l'ancienne Dorestadum, ne reste que la tradition. On prouve le mythe par le mythe !

On peut également formuler la question de la façon suivante : si le R.O.B. divague déjà de quelque 300 kilomètres dans son interprétation préconçue, quelle confiance accorder aux détails uniquement invoqués pour la confirmer. Ces détails ne comportent pas davantage d'écriteau.

On a toujours admis que Dorestadum avait été détruit par les Normands, ce qui est exact, et qu'il disparut totalement sans connaître de renaissance, ce qui est inexact. C'est **l'histoire totale** d'une localité que les fouilles doivent mettre à jour. Les vicissitudes d'une ville, connues par les sources écrites, ont dû laisser leur marque dans le sol. On ne peut décider par avance lesquelles des caractéristiques fournies par les sources sont essentielles. Que l'une ou l'autre fasse défaut, il faut en trouver d'assez évidentes pour mettre l'interprétation à l'abri du doute. Or la moisson est si maigre à Wijk bij Duurstede qu'il est impossible à tout archéologue et à tout historien critique d'y voir l'ancienne Dorestadum.

A en juger d'après les documents, Dorestadum a dû être une ville vaste et importante, remontant au moins au VII^e siècle, probablement même plus tôt, car une grande ville a forcément **une histoire antérieure**. Elle a été plusieurs fois **détruite et reconstruite**. Elle a dû posséder plusieurs églises. En outre, c'était **un port de mer, situé sur la côte, au bord des Bouches du Renus et de l'Almere**. Constatons-le d'emblée : ces quatre caractéristiques ne se retrouvent pas à Wijk bij Duurstede, **même pas dans les théories en vigueur**. Chronologiquement aussi l'interprétation traditionnelle ne tient qu'à un fil. Sur lequel on tire ! Témoin le battage sur le caractère carolingien de l'établissement. La sollicitation des données pourrait bien manifester l'intention préconçue de confirmer coûte que coûte l'erreur ancienne.

Les fouilles de Wijk bij Duurstede ont fourni des monnaies de Dorestadum. Selon les journaux, le directeur des fouilles y voyait une **preuve décisive** de la bonne localisation de la ville. Espérons une erreur des journaux, cette conclusion étant indigne même d'un amateur. Le R.O.B. s'en est avisé. Il évite depuis cet argument épinglé par moi en janvier 1977. Témoin le numéro spécial **Dorestad** de la revue **Spiegel Historiae**. On a retrouvé nombre de monnaies de Dorestadum : sur la côte zélandaise, près de Domburg, où la mer les a manifestement rejetées avec des épaves de navires (un historien français y voit l'indice de l'existence d'un "*important port carolingien*" ! il ne comprend manifestement rien à la stratigraphie néerlandaise), en Belgique et dans le centre de la France, et jusque loin dans le sud. On ne va pas davantage supposer l'existence de Dorestadum en tous ces lieux ! Les monnaies d'or sont restées en circulation en raison de leur valeur intrinsèque. On les retrouve parfois longtemps après leur émission et fort loin de leur centre de diffusion. On trouve des monnaies romaines dans des trésors monétaires médiévaux. Retournons l'argument : si Wijk bij Duurstede était réellement l'ancienne Dorestadum attaquée et détruite à l'époque de sa prospérité, c'est en masse qu'on devrait y retrouver ses monnaies, outre l'atelier monétaire, dont on ne trouve pas trace.

Ces considérations se confortent des faits suivants. En Scandinavie, on a trouvé près de 100.000 pièces d'argent, rapportées par les Normands de contrées lointaines, Iran ou Turkestan. En Suède, on en a trouvé quelque 80.000, dont la moitié dans l'île de Gotland. Au Danemark 4000, en Norvège 400, en Irlande des exemplaires isolés. On a trouvé des monnaies de Rouen en Poméranie et en Russie et plus de 800 monnaies anglaises en Finlande, datant toutes du IX^e siècle. Pour la localisation d'une ville, on peut quand même exiger davantage que quelques pièces, par nature roulantes et voyageantes. Qui placerait Rouen en Russie ! L'argument ne vaut donc pas davantage pour Wijk bij Duurstede. On sait du reste qu'à partir du VII^e siècle les ateliers monétaires anglais ont massivement frappé des copies de monnaies du continent, en particulier de Quentovicus et de Dorestadum, presque impossibles à distinguer des originaux. C'est que ces monnaies étaient plus courantes et plus fiables par la stabilité de leur cours, caractéristiques non négligeables dans le commerce international. Si les monnaies retrouvées à Wijk bij Duurstede étaient anglaises, elles ne renverraient même pas à la vraie Dorestadum mais dévoileraient des relations qui, soyons honnêtes, seraient plus logiques, à l'aube des Pays-Bas.

65. Les monnaies de Wijk bij Duurstede

Les monnaies trouvées précédemment à Wijk bij Duurstede ainsi que celles qui sont apparues lors des dernières fouilles, sont utilisées par le R.O.B. primo comme élément de datation, secundo comme preuve que la localité était un important centre commercial. Les conclusions qu'il en tire appellent de sérieuses réserves, vu les

arguments qui les infirment. Parmi les monnaies se trouve un denier d'argent de l'époque de Louis le Pieux (814-840). Cette monnaie présente à peu près la même empreinte que la monnaie de Charlemagne dont je traite parmi les monnaies de Noyon. Elle porte une inscription que l'on se contente de lire également "Christiana religio" mais dont voici le libellé exact :

XPISTIAHPLLIGIO

Les caractères sont d'un type bien postérieur aux autres monnaies carolingiennes. Il est notoire que les Anglais se sont fait une spécialité de la contrefaçon des monnaies de Quentovic, de Dorestad et d'autres ateliers monétaires carolingiens. Les monnaies qui portent cette inscription bâtarde, et qui se distinguent en outre des originaux par d'autres particularités comme le poids, sont vraisemblablement des contrefaçons de ce genre qui témoignent que les Anglais ne comprenaient pas mieux l'inscription originale que les historiens ultérieurs et qu'il lui prêtaient une quelconque signification. Le Docteur H. Enno van Gelder écrit sans ambages ("**Dorestad**", *Spiegel Historiae*, avril 1978, page 302 et suivantes) que les trouvailles monétaires de Wijk bij Duurstede comportaient nombre d'énigmes numismatiques, qu'on y trouve beaucoup de contrefaçons et que trois monnaies purement anglaises y figurent. Ce dernier détail entend suggérer que Dorestad commerçait aussi avec l'Angleterre. Vu les nombreuses contrefaçons anglaises, il se pourrait bien que l'origine anglaise de ces monnaies soit plus acceptable qu'une origine continentale. Van Gelder conclut que les monnaies de Dorestad n'ont pas été fabriquées à Wijk bij Duurstede mais frappées ailleurs. Il ajoute : "*Il y a, en dehors des monnaies, des indices que c'en était fini de l'apogée de la ville dès le second quart du IX^e siècle.*" Or le R.O.B. place précisément l'apogée de la ville dans la seconde moitié du IX^e siècle.

Les monnaies de Wijk bij Duurstede ne permettent guère de dater l'établissement humain : primo, les réserves d'Enno van Gelder l'interdisent ; secundo, elles embrassent une période bien plus large que celle suggérée par les autres trouvailles. A Wijk bij Duurstede, on a trouvé des **monnaies romaines**. Après l'habituel hiatus, leur font suite des monnaies de Pépin le Bref (754-768) et les célèbres monnaies de Madelinus, datant également du VII^e siècle : à cette époque, **il n'y avait pas d'établissement humain** à Wijk bij Duurstede. Elles ont donc été **importées** longtemps après leur frappe. Elles ne constituent aucunement une preuve de l'existence de Wijk bij Duurstede à l'époque de leur frappe, cette existence étant catégoriquement niée par les autres trouvailles. Ne serait-il pas plus sûr d'admettre qu'il en est de même pour les monnaies plus tardives ? L'utilisation de ces dernières pour prouver l'existence d'un établissement humain au cours de la période considérée, la conclusion encore plus aventurée qu'il s'agissait d'un important centre commercial, s'avèrent relever d'une méthode erronée à la lumière d'autres trouvailles monétaires similaires effectuées à Domburg et dans d'autres localités de la côte zélandaise. En effet, ces monnaies zélandaises ont manifestement été apportées par le flot si bien qu'aucun historien, aucun archéologue sensé ne voudra fonder sur elles l'existence d'un établissement humain ou d'un centre commercial : chacun sait que l'île de Walcheren n'existait pas avant le XI^e siècle. L'historien français Eric Vanneufville se révèle quant à lui l'ignorer, si bien que dans un ouvrage récent, "**De l'Elbe à la Somme ...**" (Eklitra, 1979), il débite quelques impossibilités géographiques : il fait entre autres de Domburg un important centre commercial et suppose des activités commerciales en Frise néerlandaise, laquelle était également submergée. On peut tout au contraire affirmer qu'aucun établissement humain n'est apparu alors à Domburg, du moins qu'aucun n'a suivi de près dans le temps les monnaies, si bien qu'on ne peut y être tenté de relier entre elles les trouvailles de diverses périodes.

Tout indique que les choses **ont pu se passer** à Wijk bij Duurstede de la même façon qu'à Domburg. Peut-être des bateaux ou des épaves ont-ils été drossés à la côte, dont, excepté les monnaies, rien n'est resté. Bien difficile en effet d'imaginer que ces monnaies du VII^e siècle soient arrivées sur place par l'entremise d'une main humaine. Les archéologues n'ont jamais envisagé cette éventualité. Par ailleurs le sol de Wijk bij Duurstede a souvent été bouleversé de fond en comble, en particulier lors de la désormais célèbre extraction d'ossements : entre 1838 et 1842, on en récupéra et on en vendit la bagatelle de plus d'un demi-million de kilos ! Les indices de rejet par les eaux, en l'occurrence l'absence de concordance entre les monnaies et l'établissement humain, ne pouvaient plus être relevés après un tel bouleversement. Et voilà qu'on invoque ces monnaies pour dater l'établissement ! D'autres sites archéologiques se voient rebutés et délaissés par les archéologues pour bien moins que les années de chambardement imposées à Wijk bij Duurstede : ils ont raison, c'est une abomination pour un archéologue de voir ses vestiges détruits par des amateurs.

Lors des fouilles de Wijk bij Duurstede, annoncées en fanfare comme le clou de l'archéologie néerlandaise de ces derniers temps, on aurait dû pousser à l'extrême la méthode et la prudence dans

l'interprétation, d'autant plus que, d'emblée, les historiens néerlandais avaient exprimé sans circonlocutions leurs réserves.

Entre autres éléments, l'ignorance de l'origine exacte des monnaies oblige à revoir de fond en comble la chronologie annoncée pour Wijk bij Duurstede. Celle-ci se trouve en effet si à l'étroit sur le fil du couteau qu'un écart de 50 à 60 ans est d'ores et déjà fatal à l'identification de l'établissement humain avec l'ancienne Dorestadum. J'analyse plus loin les conclusions dendrochronologiques tirées du "*bois carolingien*" et des fûts "*carolingiens*", que je rejette comme argument pour une datation au IX^e siècle. Les **transgressions** et les **sources écrites**, tant celles de la Dorestadum authentique que celles de la région de la Merwede, obligent également à s'interroger sur la chronologie de Wijk bij Duurstede. La documentation écrite jure avec Wijk bij Duurstede. L'établissement de chasseurs et de pêcheurs qu'était de toute évidence Wijk bij Duurstede – les textes le disent et n'oublions pas le demi-million de kilos d'ossements ! – ne coïncide pas du tout avec la Dorestadum carolingienne, dotée d'une monnaie impériale et tenant une grande place dans le diocèse de Trajectum. Il y a de fortes chances pour que les deux localités n'aient été que partiellement, voire pas du tout, contemporaines. Pour Wijk bij Duurstede, une datation à la seconde moitié du X^e siècle semble une hypothèse de travail bien plus réaliste que le milieu du IX^e siècle. Ainsi s'éloigne le mirage de l'ancienne Dorestadum et se brise le lien mythique qui la reliait à Wijk bij Duurstede.

66. Le bois "carolingien" et les puits "carolingiens"

Une autre trouvaille semble avoir plus encore impressionné les archéologues du R.O.B. : des puits au cuvelage constitué d'anciens fûts à vin originaires de Rhénanie. D'après les spécialistes, le bois remonterait à une période comprise entre 685 et 850. La dendrochronologie est une science auxiliaire de l'archéologie. Chaque été, l'arbre génère à sa périphérie un anneau de bois qui s'ajoute aux cernes précédents. Les variations climatiques entraînent des différences d'épaisseur, de couleur, de compacité, etc. si bien qu'à condition de disposer d'éléments de comparaison suffisants, on peut reconstruire un profil séculaire, valable pour une bonne partie de l'Europe, profil qui permet d'étalonner des échantillons de bois. Comme à beaucoup de jeunes sciences, il arrive à la dendrochronologie d'aller un peu vite en besogne.

Ainsi les conclusions du D. Eckstein dans le numéro spécial Dorestad (*Spiegel Historiae* – avril 1978, page 312) : "*Les années où a pu avoir lieu l'abattage des chênes se situent entre 685 et 835 après Jésus-Christ. Les arbres **proviennent** de Rhénanie/Hesse. Le bois, d'abord utilisé à la fabrication de fûts, arriva **probablement** à Dorestad dans le cadre du **commerce de vin** et y trouva un **réemploi** comme cuvelage de puits.*" La mention de l'origine rhénane des fûts confirme le texte qui nous signale le séjour dans la Merwede de pêcheurs et chasseurs, **sujets des évêques de Cologne et de Trèves** et de quelques abbés. A y regarder de plus près, on découvre toutefois dans ces affirmations pleines d'assurance une foule de facteurs inconnus, capitaux eux aussi pour la datation exacte. Les conclusions d'Eckstein appellent les réserves suivantes :

1. Si les cernes indiquent une période comprise entre 685 et 835, ce que je n'entends pas mettre en doute une seule seconde dès lors que des spécialistes l'affirment, il convient toutefois de remarquer qu'il s'agit là de la période **où les arbres poussaient encore**. Eckstein en fait la période de leur abattage, ce qu'aucune indication n'autorise à moins qu'il n'ait cru découvrir en quelques endroits de l'aubier. L'aubier se trouve directement sous l'écorce. Il est plus jeune, la plupart du temps moins dur et également plus clair que les couches plus profondes. On l'abîme facilement au cours de l'abattage et du transport. On ne l'utilise pas pour fabriquer des objets durables. S'agissant de bois communs, le laps de temps qui sépare la pousse de l'abattage peut ne pas revêtir une grande importance, pour les chênes au contraire il est capital, surtout quand ils sont destinés à des utilisations spécifiques comme la charpente ou la tonnellerie. J'ai consulté un des meilleurs sylviculteurs de ma commune de Zundert, spécialisée dans la sylviculture. Il m'a affirmé qu'on n'abat jamais de chêne avant qu'il ne soit centenaire ou plus. Une fois abattus, on plonge les chênes dans l'eau durant une longue période, cette opération ayant pour but de faciliter la dessiccation ultérieure. C'est ensuite seulement que commence le séchage, opération qui demande un temps considérable. Tout cela nous fournit déjà deux facteurs inconnus dont le principal, l'abattage nous conduit au IX^e ou au X^e siècle.
2. Notre dendrochronologue admet gratuitement que les arbres aient été transformés en douves peu de temps après leur abattage. Le hasard m'a fait naître fils d'un brasseur-tonnelier. Je ne prétends pas connaître toutes les ficelles du métier, mais j'en connais quelques principes qui viennent ici à point nommé. Le chêne utilisé pour les fûts ou les tonneaux doit être parfaitement mort, de sorte qu'il ne travaille plus du tout quand les douves, qu'on fabrique d'abord droites, seront ensuite cintrées au feu et à la vapeur. Le moindre jeu du bois entraînera des fuites. Les tonneliers aiment à dire: "*l'eau est subtile*". Une bonne douve est plus mince au

centre qu'aux extrémités. Ceci facilite le cintrage mais permet également de renforcer les extrémités qui doivent recevoir la rainure du fond et encaissent également les coups les plus rudes lors du transport ou de la manipulation des fûts. Je ne me risque pas à évaluer le temps de séchage du bois après abattage : il est probablement impossible d'avancer un chiffre précis, notamment parce que cela dépend pour une bonne part du stock du tonnelier. Il dure certainement plusieurs années. Chez les anciens, il était fréquent qu'on fabriquât des douves à partir de bois de chêne récupéré, à partir de vieilles poutres par exemple, primo parce qu'elles étaient plus faciles à travailler, le tonnelier ne disposant pas lui-même d'une scierie, secundo parce que ce bois de récupération était moins cher que le nouveau, tertio parce que, quoique plus dur à l'outil, il était de bonne qualité, quarto et essentiellement parce que ce bois avait complètement fini de travailler et aurait depuis longtemps manifesté des défauts éventuels. Eckstein semble rejeter cette possibilité ou du moins ne l'évoque pas, et pourtant elle constitue **le troisième facteur inconnu**.

3. Il semble établi que les fûts aient servi à la conservation ou au transport du vin, particularité qui offre à son tour une large gamme d'éventualités, tant en ce qui concerne leur emploi qu'en ce qui concerne la durée de leur emploi. Eckstein suppose que les fûts, après avoir été fabriqués avec du bois vert, ce qui est tout à fait exclu, aient été remplis de vin pour faire un seul voyage de Rhénanie à Wijk bij Duurstede, après quoi on les aurait utilisés pour cuveler des puits. C'est une affirmation gratuite. Il est plus probable que les fûts n'ont été utilisés comme cuvelage qu'une fois devenus ou rendus impropres à contenir du vin. **Ils ne peuvent en effet être étanches puisqu'ils doivent laisser s'infiltrer l'eau des puits** : enfoncés dans le sol, ils ne servaient pas à recueillir l'eau de pluie. Le temps d'utilisation d'un tonneau à vin est le quatrième facteur inconnu de l'hypothèse de notre dendrologue. On se trouve en fait en face de deux facteurs selon que les fûts aient servi à la **conservation et au stockage du vin** ou à son **transport**, ce qui entraîne d'appréciables différences quant à l'époque de leur réemploi sous forme de cuvelage. Les archéologues mettent naturellement l'accent sur le **transport** et en déduisent que le négoce du vin était aussi une branche d'activité de "la ville commerçante", dont on ne trouve trace, hormis une collection de poteries présentes dans tous les établissements humains. Il n'est pas impensable que le peuple de chasseurs et de pêcheurs originaire de Cologne et de Trèves ait apporté des tonneaux vides, par exemple pour le transport de viande ou de poisson vers la Rhénanie avant leur réemploi comme cuvelage.

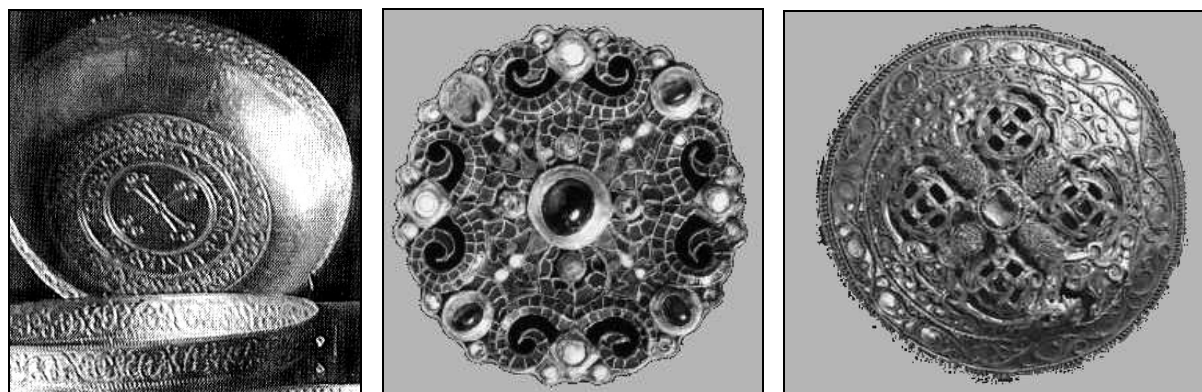
Les conclusions que l'on a tirées des "*puits carolingiens*" doivent être radicalement revues. Seul fait sûr : des arbres poussaient entre 685 et 850. L'époque de leur abattage est inconnue. L'époque de la fabrication des fûts l'est également, ainsi que celle de leur emploi comme fûts à vin ou autre marchandise. L'élément le plus problématique est encore l'époque exacte de leur affectation finale au cuvelage. Si, tenant compte des autres indications concernant l'existence d'un établissement humain à Wijk bij Duurstede, on situe cette affectation finale vers le milieu du X^e siècle, les données purement dendrochronologiques gardent toute leur valeur. Mais il ne saurait être question d'utiliser ces données pour forcer à des conclusions minées par une foule d'incertitudes.

Avec insistance le R.O.B. parle de "*rive du Rhin carolingienne*", de "*puits carolingiens*" : il assaisonne tout à la sauce carolingienne. C'est qu'il faut asséner l'adjectif aussi souvent que possible. L'expression "*rive du Rhin carolingienne*" est une innovation en matière d'archéologie et de géographie historique. Pour désigner la période, elle est totalement dénuée de pertinence, la période carolingienne couvrant quelques siècles. Sur un site habité, on peut en effet parler d'un niveau carolingien mais l'expression "*rive du Rhin carolingienne*" est un concept bien élastique dont les deux composantes riment comme hallebarde et miséricorde. En matière d'archéologie et d'hydrographie, on est en droit d'exiger des définitions exactes et techniques. On ne saurait se contenter d'une détermination qui sent la subjectivité. L'expression "*puits carolingien*" est tout autant à rejeter. Les archéologues amateurs sont de nos jours entraînés à faire preuve d'une extrême prudence dans leurs conclusions, s'agissant de matériaux réutilisés ou récupérés, le fait de ne pouvoir évaluer la période intermédiaire ruinant toute spéculation. Le R.O.B. qui, en tant qu'organisme spécialisé et professionnel du plus haut niveau se devrait de donner l'exemple de la circonspection scientifique dans un cas de ce genre, s'emballe sans raison devant ce "*bois carolingien*" et, ajoutant son écot à ce désordre d'expression, en fait sans crier gare des puits carolingiens. N'a-t-on pas déjà payé assez cher les leçons des précédentes bévues où l'on n'avait pas suffisamment distingué la datation du matériau, de son usage et a fortiori de son emploi ? Les fûts réformés n'ont été utilisés comme cuvelage qu'un certain temps après leur fabrication et en tout cas longtemps après la pousse du bois. Le qualificatif de carolingiens pour les puits masque un inacceptable raisonnement à rebours, incompréhensible de la part de professionnels. L'emballage n'est pas le plus sûr allié de la clairvoyance : voilà ce qui arrive quand on veut à toute force du carolingien. Je me refuse à supposer pis encore. Si amical qu'on se veuille, on ne peut accepter, de la part de professionnels, ce genre de conclusions hâtives. Les mythes qui nous occupent fourmillent de ces auto-égarements fort difficiles à corriger après coup.

Mais, dit-on, on a trouvé à Wijk bij Duurstede des traces d'incendie, signes évidents que cette ville a été pillée et brûlée au temps des Normands. Et nous voilà repartis dans l'amalgame, sans preuve aucune de contemporanéité ! Les maisons du haut moyen âge étaient construites en bois. Chaque établissement humain brûlait tôt ou tard : c'était la plaie des villes et villages médiévaux. En l'occurrence, les traces d'incendie à Wijk bij Duurstede ne sont pas si considérables qu'elles autorisent à conclure que toute la ville ait brûlé. D'après les textes, la ville a été plusieurs fois incendiée par les Normands. Or les traces d'incendie, ne concernant qu'une seule cabane, ne suffisent pas à un seul incendie de toute la ville. Gageons qu'on peut en retrouver autant dans toutes les localités de l'époque.

67. La broche chrétienne

On allègue la broche d'or trouvée dans un puits comme preuve de l'opulence du lieu. Passe encore, quoiqu'une hirondelle ne fasse pas le printemps. Mais ce qui est inacceptable c'est de se contenter de cette seule broche pour établir le caractère chrétien de la ville. Les sources écrites prêtent à Dorestadum un certain nombre d'églises et une foule de prêtres. Les documents du diocèse de Trajectum nous apprennent que la ville fut un temps siège de l'évêché. Tout cela doit avoir laissé des traces. Or, on n'a rien retrouvé à Wijk bij Duurstede qui ressemble de près ou de loin à une église ou même à une chapelle. Cette lacune lui est fatale. C'est là la grande frustration des fouilles. Les sources prêtent 55 à 60 églises à Dorestadum. Au début des fouilles, chacun était bien conscient de l'exagération du nombre, mais de là à ne rien trouver ! Restait la broche en or !



Au centre, la broche trouvée à Wijk bij Duurstede. A gauche, plat provenant du « trésor d'Attila », trouvé en Roumanie et faisant partie d'un service en or de 23 pièces : même la vaisselle des Huns pouvait se décorer de croix ! A droite, broche en or d'Hornelund (Danemark).

Ladite broche est décorée de dessins répétitifs et quadripartites : **avec une particulière bonne volonté, on peut y voir une croix.** Mais tout esprit non prévenu s'écriera : "*Quelle jolie fleur !*" On connaît une foule d'ornements similaires où chacun verra un motif profane. Une seule remarque suffit à clore le débat. Supposer une représentation aussi dissimulée de la croix est injurieux pour la chrétienté locale. Même au temps des persécutions, les symboles chrétiens étaient plus nettement dessinés. Si on avait voulu tracer une croix, on aurait tracé une croix, sans la dissimuler derrière les fioritures d'un orfèvre. La broche est un bijou purement profane. Sauf pour le R.O.B. chacun la considère comme un argument des plus ténus. Vouloir camoufler ainsi l'absence totale de vestiges d'une église, **cela s'appelle de la charlatanerie.**

Faut-il s'en étonner ? Les identifications des fouilles suivent pas à pas les conceptions que l'histoire néerlandaise a tirées des textes sur Dorestadum. Le R.O.B. fait remonter l'origine de l'établissement au VII^e siècle, date de la première mention de Dorestadum par le Géographe de Ravenne. Pourtant **ce fait capital n'est pas confirmé par les fouilles.** Il situe la fin de l'établissement humain aux environs de 875, laissant dans le vague ce qu'il est advenu de Wijk bij Duurstede entre cette époque et ce XIV^e siècle qui voit apparaître Wijk, après quoi on gratifie le château de l'évêque du nom de Duurstede. C'est que l'histoire néerlandaise admet que la localité, dévastée par les Normands, disparut vers 870. Histoire et archéologie semblent se confirmer mutuellement. Hélas ! L'histoire se trompe ! Dorestadum apparaît encore dans un acte de 974, confirmant une fois encore une exemption de tonlieu à Dorestadum précédemment accordée. Cette donnée confirme la continuité de la ville. Elle ruine donc la théorie de sa totale disparition après le sac normand. Les historiens

néerlandais, ne sachant que faire de cette donnée, se sont ingéniés à la glisser subrepticement sous le tapis. Si on admet, ce qui s'impose, que Dorestadum existait encore vers la fin du X^e siècle sous son propre nom, comment expliquer que les sources néerlandaises qui commencent à abonder, ne fassent jamais mention de la ville ? Quand et comment la ville aurait-elle disparu, en un temps où l'histoire n'échappe plus à notre contrôle, pour réapparaître quelques siècles plus tard. Melis Stoke, qui ne décrit pas seulement sa propre époque mais aussi l'histoire néerlandaise antérieure telle que la connaissaient ou l'admettaient ses contemporains, ne fait en effet aucune allusion à Dorestadum ni du reste à aucune localité corrélée de près ou de loin à Dorestadum.

68. Une documentation négligée

Le R.O.B (Services archéologiques nationaux néerlandais) applique à Wijk bij Duurstede une documentation empruntée à des chroniques françaises qui ne concerne pas la ville et néglige les documents autochtones. Ces derniers n'évoquent bien évidemment jamais Dorestadum, cette ville portuaire n'ayant jamais existé aux Pays-Bas. Par contre ils comportent des données capitales pour la région particulièrement à l'époque de l'émergence d'une nouvelle stratigraphie du territoire.

Dans un ouvrage intitulé "*De oorsprong van het graafschap Holland, Zeeland en de stad Utrecht*" (L'origine du comté de Hollande, Zélande et de la ville d'Utrecht.), le chroniqueur de Nimègue **Willem van Berchem** (1450-1480) nous présente une image de la genèse du territoire de la Hollande qui, pour légendaire qu'elle soit, est d'une particulière justesse dans sa naïveté. Il écrit : "*Lorsque Saint Willibrord eut été envoyé par Pépin à Rome pour y être sacré évêque par le pape Serge, il obtint de Dieu que la forêt, qui est maintenant la Hollande, fût déboisée. Ce qui arriva. Car, une violente tempête s'étant levée de l'ouest-nord et du nord-ouest (répétition intentionnelle pour souligner le déchaînement de la tempête), tous les arbres de la forêt furent déracinés et culbutés. Quand ils eurent perdu leur écorce et se furent décomposés, les habitants de la province disposèrent d'un sol fertile qu'ils cultivèrent et cultivent encore maintenant. Aussi bâtirent-ils de çà de là à travers toute la contrée villes nouvelles et nouveaux villages comme on peut encore en voir de nos jours en beaucoup d'endroits de Hollande.*" Mis à part le miracle de Saint Willibrord, l'évocation de la nouvelle Hollande fertilisée par la tourbe est d'une particulière justesse. Située vers la fin du IX^e siècle, ou, mieux, au début du X^e, elle est tout à fait exacte. Pourquoi donc nier ou minimiser des transgressions que même des auteurs anciens comme Willem van Berchem ont remarquées ? Il est vrai que nous préférierions des renseignements plus exacts sur les avatars stratigraphiques du pays et surtout sur leur chronologie.

Alpertus de Metz, le clerc hollandais qui écrivit entre 1021 et 1025, rapporte par le menu comment la ville de Tiel fut fondée par des marchands qui avaient choisi ce site pour le commerce entre l'Angleterre et l'Allemagne. Il ne mentionne pas la période exacte de sa fondation mais nous apprend que la ville fut attaquée en 1006 par des pirates. Par la suite, des Frisons – Alpertus entend par là des Hollandais – se fixèrent dans la forêt de Meriwida, où ils construisirent des maisons et attirèrent chez eux des pillards avec lesquels ils causèrent bien du tort aux marchands et aux marins de passage. Les nouveaux habitants finirent par mâter et par soumettre les pillards, en leur donnant des parcelles de nouvelle terre à mettre en culture, si bien que tous en vinrent à disposer de vivres. Les marchands de Tiel furent très gênés dans leur commerce par les nouveaux habitants, bien qu'ils vécut eux-mêmes, dit Alpertus, comme des païens et fussent par nature enclins à la dispute et à l'agression. Ils craignaient surtout des entraves à leur commerce à destination de l'Angleterre ou que les Britanniques n'osassent plus venir chez eux. Ils avaient grand besoin de ce commerce pour importer d'Angleterre des vivres. Ils firent appel au roi pour l'inciter à mettre un terme aux méfaits.

La **Chronique de Dietmar de Merseburg** raconte quelque peu différemment les mêmes faits. On admet généralement qu'Alpertus de Metz habitait lui-même Tiel. Aussi partageait-il le point de vue de ses compatriotes. Dietmar place les événements dans un cadre plus large. Il rapporte que le comte de Hollande Thierry III, qu'il nomme "l'athée" parce qu'il s'était soulevé contre son seigneur, l'évêque d'Utrecht, avait fait main basse sur un vaste territoire situé dans un certain bois nommé **Merwede**. L'évêque d'Utrecht Adelbold, parlant en son nom propre mais exprimant également les griefs des habitants d'alentour, se plaignit en 1018 à l'empereur de l'injuste spoliation de ce territoire par le comte de Hollande. Sur avis unanime de ses conseillers, l'empereur ordonna à l'évêque d'Utrecht d'incendier les lieux et de les restituer aux plaignants. Il est à peu près certain qu'ainsi fut fait. Il s'est en effet écoulé ensuite une longue période avant que l'expansion vers le sud du comté de Hollande, entamée par Thierry III avec la création d'un octroi à Vlaardinghen, ne réussît à incorporer le territoire de la Merwede.

La **Chronique de Cambrai**, écrite au XII^e siècle, nous fournit le texte suivant, qui, quoique dépourvu de date, est particulièrement intéressant : "*Il y a une contrée, rendue **inhabitable** par les bois et les marais, qu'on*

appelle *Merweda*, située au confluent des cours d'eau **Meuse et Wal, un bras du Renus**. Précédemment, personne n'y habitait, hormis une poignée de chasseurs et de pêcheurs. Ce territoire était la propriété commune des **évêques de Trèves et de Cologne** et de quelques abbés, qui les faisaient exploiter pour la chasse et la pêche." Ces textes qui, loin de se contredire, se complètent mutuellement, nous permettent de nous faire une idée exacte du territoire de la Merwede. Au début, il n'était pas habité. Quand il apparut, au sortir des transgressions, il fut d'abord occupé par les évêchés de Trèves et de Cologne qui y dépêchèrent pêcheurs et chasseurs : donc ni la Hollande ni Utrecht n'y avaient encore jeté les yeux, tout simplement parce que ces yeux n'existaient pas encore. L'utilisation cynégétique et halieutique des lieux est spectaculairement confirmée par les tonnes d'ossements exhumés à Wijk bij Duurstede au siècle dernier et par ceux rencontrés au cours des dernières fouilles. Puis, d'après la **Chronique de Cambrai**, le territoire redevint inhabitable, ce que confirment les fouilles archéologiques. Après quoi, Trèves et Cologne disparaissent de la scène, les évêques désespérant d'y parvenir à une expansion durable. L'évêque de Cologne parviendra néanmoins à conserver dans les parages le Pays de la Meuse et du Waal. Le territoire de la Merwede devient donc une pomme de discorde entre le comte de Hollande et l'évêque d'Utrecht. A en juger par Alpertus de Metz et Dietmar de Merseburg, le comte Thierry III de Hollande (993-1039) en prit possession et tenta de le peupler. La destruction de l'établissement humain, dont on ne nous donne pas le nom, eut lieu en 1018. Il est tout aussi vraisemblable qu'entre-temps des modifications stratigraphiques aient rendu son habitabilité aléatoire, les auteurs mentionnant des phases d'habitabilité et d'inhabitabilité et un chassé-croisé d'occupants successifs.

L'interrogation majeure ne porte pas sur l'absence dans ces textes, traitant pourtant de la région de Wijk bij Duurstede, de la moindre mention de **Dorestadum** ou d'une localité comparable. Alpertus de Metz, qui habitait tout à côté, n'a jamais été effleuré par l'idée que Dorestadum aurait pu un jour s'y être élevée. L'interrogation majeure est de savoir où et quand, dans ces récits, on doit situer le véritable établissement de Wijk bij Duurstede. Les **monnaies carolingiennes**, bien antérieures à l'établissement mis à jour, nous ont inspiré une première réserve. L'exploitation d'ossements au siècle dernier, bouleversant de fond en comble le site, en a fait un problème colossal. Déjà intrinsèquement moins fiable comme dateur, la poterie carolingienne, peut-être arrivée dans les mêmes conditions que les monnaies, devient aussi douteuse qu'elles. Manifestement antédatsés, les **"puits carolingiens"** renforcent les réserves. Enfin, les premiers écrits sur la **région** – car il n'y est pas question d'une grande ville commerciale comme Dorestadum – éclairent d'un tout autre jour les fouilles de Wijk bij Duurstede. Du point de vue historique et stratigraphique, la fin de l'établissement exhumé se situe en tout état de cause **beaucoup plus tard que les environs de 870**, période admise par le R.O.B. **à partir des données historiques concernant Dorestadum**, ce qui ne fait qu'élargir encore l'abîme qui sépare la Dorestadum authentique de l'établissement de Wijk bij Duurstede.

69. Le drame de Wijk bij Duurstede

Aux résultats des fouilles font défaut **les débuts et la fin** de la Dorestadum historique. Quant à la partie intermédiaire, l'archéologie de Wijk bij Duurstede ne couvrant pas l'histoire de Dorestadum, elle appelle les observations critiques suivantes :

1. Wijk bij Duurstede était **un établissement de chasseurs et de pêcheurs**, ce qui ressort nettement des quantités massives d'ossements d'animaux qu'on y a retrouvées.
2. La **poterie rhénane**, en plus de sa propre origine, indique sans doute celle des habitants, la région de la Merwede étant propriété des évêques de Trèves et de Cologne. On trouve de la poterie dans tout établissement humain : on ne peut en déduire l'existence d'une importante place commerciale.
3. A Wijk bij Duurstede, on ne trouve aucun indice des **relations commerciales internationales** qui faisaient la réputation de Dorestadum jusqu'à Ravenne (Italie).
4. Purement **agraire**, l'établissement, pour grand qu'il soit selon les normes néerlandaises, est inconciliable avec la notion de "ville".
5. On n'a pas trouvé trace de **la moindre église**, ce qui jure avec les textes concernant Dorestadum.
6. L'établissement de Wijk bij Duurstede ne se situe ni sur les bords de **l'Almere** (et pour cause !), ni même sur les bords de la Zuiderzee qui usurpera son nom.
7. Situé dans un secteur à peine exondé puis reperdu, coupé de la mer par des marennes et des hauts fonds impraticables, Wijk bij Duurstede ne peut avoir été un **port de mer**. Et quel aurait pu être son hinterland ? On ne connaît aucune espèce de corrélation historique ou archéologique avec **le reste des Pays-Bas**. Nous avons déjà situé dans leur véritable contexte l'origine de la poterie et des fûts à vin.

8. Le **sac de Dorestadum par les Normands**, mentionné au moins trois fois (les textes ne permettant pas un décompte précis), n'apparaît absolument pas dans les fouilles, carence essentielle, les historiens ayant toujours attribué sa disparition du sol des Pays-Bas au sac normand.
9. L'association dans les relations des raids normands de **Trajectum, Dorestadum et Noviomagus**, suppose un **parallélisme des trouvailles archéologiques**, absent tant à Utrecht qu'à Nimègue. Et qu'on ne vienne pas nous refaire, comme à Nimègue, le coup des **vestiges carolingiens non encore découverts**, même si le ridicule ne tue plus. *Wijk bij Duurstede* se distingue du trio néerlandais et s'exclut donc du trio authentique.
10. Le R.O.B. se raccroche à la **tradition**. Une enquête sommaire montre que cette "*tradition*" (on ferait mieux de dire cette légende !) n'est apparue que vers la fin du XIV^e siècle. Le R.O.B. s'est même risqué à invoquer une tradition religieuse mais c'est là fouler avec de bien gros sabots la critique historique et théologique. L'historien véritable se gausse d'une tradition indécélable et donc inexistante pendant six siècles. La théologie catholique impose des normes très strictes à la reconnaissance d'une tradition religieuse. Entre 870 environ et le XIV^e siècle, personne aux Pays-Bas ne parle de Dorestadum. Les premiers auteurs néerlandais ignorent le toponyme, pourtant présent dans les archives de l'abbaye d'Egmond. **Son absence des Annales d'Egmond** prouve irréfutablement que la légende de *Wijk bij Duurstede* n'est apparue que vers la fin du XIV^e siècle.

Apparemment insolente au départ, la contestation des conclusions des archéologues se révèle donc parfaitement justifiée, les éléments invoqués (monnaies, puits, traces d'incendie, broche "chrétienne") ne résistant pas à l'examen. De plus, les données de la critique textuelle, faites d'éléments géographiques et institutionnels tirés des chartes ainsi que l'acte de donation de 777 traité ci-après situent Dorestadum dans une toute autre région. C'est chercher beaucoup trop loin ? En voilà un argument ! Que ce soit près ou loin, on doit localiser Dorestadum là où il convient !

Les fouilles de Dorestadum n'en gardent pas moins toute leur valeur. Une fois dépoussiérées des vieux mythes, elles pourraient inaugurer un passionnant programme de recherches archéologiques. **Zuuthardeshage** (ce toponyme devait bien finir par tomber, quoique je ne prétende pas qu'il soit le nom véritable de l'établissement humain exhumé à *Wijk bij Duurstede*²¹) et **plus de 25 localités ni localisées ni retrouvées**, mentionnées par Melis Stoke et autres, appellent à grands cris une recherche axée sur la topographie véritable des Pays-Bas. C'est tout un terrain en friche qui s'offre à l'histoire et à l'archéologie, à portée de main et disposant de documents écrits locaux sans qu'il faille emprunter histoire, topographie et toponymes à des auteurs romains compris de travers. Les fouilles de *Wijk bij Duurstede* ont bien sûr un effet-boomerang. Elles n'apportent aucune preuve et même aucun argument sensé en faveur de l'assimilation à Dorestadum, ce que le R.O.B. concède du reste en propres termes puisqu'il se réclame seulement de "*tant d'évidences circonstanciées*". La région authentique produit ces évidences en si grand nombre que la thèse néerlandaise s'évanouit d'elle-même. Ce ne sont d'ailleurs pas ces détails secondaires qui résolvent le problème. Nous produirons ci-après des preuves si concluantes en faveur de la bonne localisation de Dorestadum qu'on pourra définitivement ranger au musée des erreurs l'affirmation gratuite du XV^e siècle. Comme il était à prévoir, cette fausse tradition historique en est à se détruire elle-même dans sa tentative de prouver l'apparence par l'apparence et, façon R.O.B., la tradition par la tradition.

La découverte à *Wijk bij Duurstede* d'un établissement ancien, même remarquable selon les normes néerlandaises, ne doit pas nous égarer : ces coïncidences sont légion et, une fois étudiées, ne prouvent plus rien. Débarrassées du masque des mythes, du "panneau" officiel et virtuel, les magnifiques trouvailles de *Wijk bij Duurstede* ne doivent plus égarer. En effet Dorestadum existe toujours, dans une toute autre région. Et depuis bien longtemps : une charte promulguée par Charlemagne en 777 vient le prouver.

70. Dorestadum, c'est Audruicq

Assez parlé des fantasmes néerlandais. Soumis à l'éclairage tant de la critique textuelle que de l'archéologie, ils sont apparus insoutenables. Il est temps de leur porter le coup de grâce ! En effet l'ancienne Dorestadum existe toujours, fût-ce sous un nom pas immédiatement transparent. Dorestadum s'appelait aussi *Wic*, disent des régionaux contemporains qui la connaissaient de visu. En composition, ce nom abonde dans la toponymie du nord-ouest de la France : ainsi *Wicquinghem*, *Salperwick* au nord de Saint-Omer, *Badewic* (aujourd'hui *Baduy*), *Ostrewic* près de *Sangatte* (disparu de nos jours), *Hemmawic*, localité anciennement propriété de l'abbaye de Saint-Omer située dans l'actuelle commune de *Houlle*, *Craywick* au nord de *Bourbourg*

²¹ N.d.tr. : En effet : Delahaye a prouvé depuis que l'établissement fouillé à *Wijk bij Duurstede* était *Munna*.

et Ostrewic (aujourd'hui Austruy) dans le canton de Réty. De l'autre côté de la Manche, la série en "wich" est encore plus impressionnante. Qu'on trace un cercle qui englobe toutes ces localités françaises et anglaises et l'on constatera que Wijk bij Duurstede tombe très loin en dehors. Pas de "wic" aux Pays-Bas avant le X^e siècle.

Oralement ou par écrit, Quentovicus nous le prouve, ces villes étaient tantôt désignées par leur nom complet, tantôt uniquement par Wicus. Les sources montrent le même phénomène pour Dorestadum. On peut donc supposer que la ville s'est également appelée **Dorewic** pour la distinguer des autres localités en wicus. On retrouve ce nom sous la forme Podarwic dans une charte de Werethina (814). Puis ce nom a disparu pour réapparaître sous la forme **Audruicq** (XII^e siècle) qu'on peut considérer comme dérivant de Dorewic par métathèse (dore > odre), la forme Odrewic se francisant ensuite en Audruicq. La ville d'Audruicq existe toujours à l'ouest de Saint-Omer. L'ancienne Dorestadum a survécu aux invasions normandes. Aucune source ne dit d'ailleurs qu'elle ait disparu de la surface de la terre. Au contraire ! Nous possédons toujours un acte de 974 qui fait référence à des actes précédents traitant des mêmes questions. La continuité est donc établie dans la région authentique. Aux Pays-Bas, prémisses fausses et fouilles conduisent à la rejeter.

Le nom d'Audruicq a connu quelques évolutions au cours des temps. On rencontre les formes suivantes (je ne donne que les plus importantes sans citer toutes les variantes orthographiques): Olderwic, Olderwick en 1117 ; Ouderwick en 1130 ; Alderwic en 1155 ; Audrewic en 1182 ; Auderwic au XII^e siècle, Aldervicum en 1279 ; Oudruick en 1377 ; Audruick au XVI^e siècle. Les philologues modernes estiment qu'il s'agit d'un toponyme germanique signifiant "*vieux quartier*". Mais cette signification ne s'est attachée au toponyme que sous l'influence de l'anglais, au cours de la longue occupation anglaise de la région. A partir de 1154, une part considérable de la France fut réunie à l'Angleterre. En 1337 éclata la guerre de Cent Ans qui dura jusqu'en 1453. Calais et la région environnante restèrent jusqu'en 1558 aux mains des Anglais. Les Anglais ne comprenaient pas le préfixe "odre" ou "oudre" : ils en firent "old" (vieux, ancien), ce qui généra une étymologie populaire différente de la signification originelle. On connaît un cas semblable et plus net encore : le toponyme Audomarikirka (1139 – Eglise Saint-Omer) qu'on trouve en 1133 sous la forme complète de Sancti Audomari Ecclesia, s'était francisé en Sanctomeréglise en 1140. Egalement sous l'influence des Anglais, qui, ne connaissant pas ce saint, comprenaient également la première partie du mot comme "old" (vieux, ancien), le nom s'abâtardit en Olderkirke, d'où l'actuel "Vieille Eglise".

Au cours du débat qui m'opposa à quatre professeurs d'université à Amsterdam, il fut également question d'Audruicq. Le professeur Blok soutint naturellement qu'Alderwick ou Olderwick étaient les formes les plus anciennes du nom. N'ayant jamais entendu parler de la longue occupation de la région par les Anglais, il balaya l'objection d'un geste, déclarant qu'elle n'aurait pu avoir aucune influence sur l'évolution du toponyme. Gageons qu'il n'a jamais entendu parler de la transposition de Sancti Audomari Ecclesia en Vieille Eglise. Il estima impossible une évolution de Dorewic en Odrewic et Audruicq. Je préfère m'en remettre à Dauzat, grand spécialiste français de toponymie et d'onomastique, lequel déclare qu'en ces matières il faut s'interdire l'adjectif impossible, tout étant possible en matière d'évolution de toponymes. Toute sa vie, Dauzat n'a cessé de répéter que l'histoire, il voulait parler de l'histoire véridique, est l'unique fondement de la toponymie et de l'onomastique. Du reste, Blok niait l'évidence: les métathèses pullulent. Ainsi Aardenburg s'appelait précédemment Rodenburg²² les Brabançons disent coup sur coup Nipse pour Nispen et innombrables sont les chartes où l'on trouve Sporkele à la place de Sprokkelmaand (février). Ce type de métathèse se rencontre moins en roman, à moins qu'il ne faille en voir une dans Astérix pour astérisque.

71. L'acte de 777

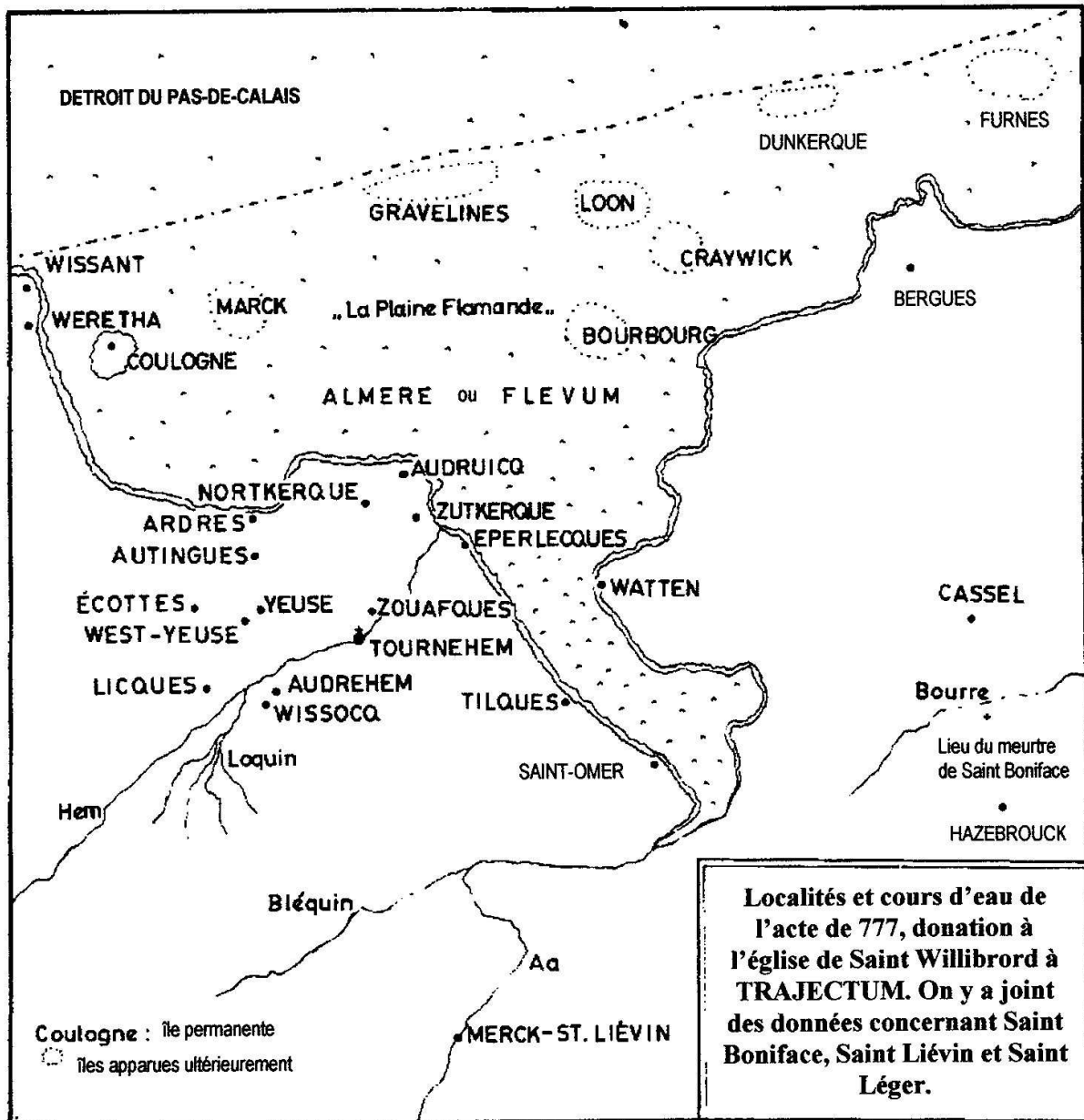
Dans un acte émis à Noyon en l'an 777, Charlemagne fit don de plusieurs biens à l'évêché de Saint Willibrord. A cette date, le saint était déjà décédé. Voici le passage en question :

*"A la basilique de Saint Martin qui est construite à Vetus Trajectum où le prêtre Albricus est recteur et administrateur, la villa **Lisiduna** située dans le canton **Flehite** sur la rivière **Hem**... et les bois appelés **Hengestchote, Fornhese, Makoroth, Widoch**, situés de part et d'autre du **Hem**. Egalement l'église qui a été construite sous **Dorestadum** et qui s'appelle **Ubkirika**, et aussi la rive de la **Lockia** et l'île près de cette église à l'est, **entre le Renus et la Lockia**."*

Les auteurs néerlandais ayant vu dans cet acte une donation à l'église d'Utrecht, et les noms de Trajectum et de Dorstadum y figurant, on l'a considéré comme concernant les Pays-Bas. Il provient des copies de l'abbaye d'Egmond et n'est donc pas une source purement locale : comme tous les documents de cette

²² N.d.tr. : Arnèke s'est appelé Renteke.

abbaye, il provient sans doute de Gand, l'abbaye-mère d'Egmond. Nous en parlerons plus à fond dans le chapitre consacré à Saint Willibrord. Remercions toutefois le copiste d'Egmond d'avoir si bien transmis des toponymes sans doute étrangers pour lui : sa transcription est même si bonne que leur localisation dans la région de Tournehem ne pose guère de problèmes.



Les historiens néerlandais ont **doublement falsifié** cet acte : d'abord en y lisant que Dorestadum se trouvait sur la Lockia, ce que l'acte ne dit en aucune façon, ensuite en situant Wijk bij Duurstede sur cette même Lockia, comprise comme le Lek, bras du Rhin qui arrose la ville. Les doublures apparentes que je signale ici sont vertigineuses et prouvent à quel point il convient de rester critique.

En effet, le Lek n'est pas la Lockia, le mot Lockia ne figurant dans aucune source néerlandaise. Dès 1965, j'avais étudié cet acte (*Vraagstukken in de historische geografie van Nederland*, Zundert 1965²³) et je

²³ N.d.tr. : Cet ouvrage d'une extrême richesse, que je n'hésitai à qualifier de livre historique du siècle quand je le découvris, est épuisé. Delahaye en a repris et enrichi la matière de ses dernières découvertes dans son *De Ware Kijk op...* aux deux tiers posthume (tome I : 1984, tome II 1999), que j'ai fini de traduire en 2009 sous le titre de *Des « histoires » à l'Histoire*. L'ouvrage (1027 pages A4 index compris) présente et commente plus de 1000 textes des sources. Sous-titre : *Retour aux*

l'avais situé dans sa région véritable, même si je n'avais pas encore résolu certains points de détail. Le R.O.B. a toutefois manifestement estimé pouvoir se dispenser de s'interroger sur la Lockia et sur le Renus pour s'en tenir mordicus au Rhin et au Lek. Il était muet comme la tombe au sujet du Hem, qui constitue quand même un tiers de la détermination géographique ! Il négligeait complètement le fait que cette situation avait dû exister au VII^e siècle, alors que Dorestadum existait déjà. Or tout le centre des Pays-bas étant encore sous les eaux, la rive du Rhin carolingienne dont on nous rebat des oreilles devrait donc avoir eu une ancêtre mérovingienne. Soyons sérieux : l'évolution stratigraphique du sol de Wijk bij Duurstede, son apparition au sortir des transgressions, la formation du delta du Rhin et la datation des diverses phases, tout cela ne saurait se satisfaire d'à-peu-près fumeux, tout cela exige davantage de précision.

On se raccrochait à deux toponymes, Trajectum et Dorestadum, qui n'ont rien à faire aux Pays-Bas. Quant aux autres, de facture gallo-romaine comme les premiers, impossible de les localiser. Le **Hem** porte toujours le même nom. La **Lockia** s'appelle maintenant le **Locquin**. Ces hydronymes uniques ne se rencontrent nulle part ailleurs qu'en Artois. Le canton **Flehite** est la région du **Flevum** ou **Almere**, appelé **Fle** dans d'autres textes quasiment contemporains. Nous avons déjà établi que le Flevum ou Almere se situait en réalité au nord-ouest de la France. Un texte de 855 nous parle d'une villa **Hlara** située dans le canton **Flehetti**. La **Vie de Saint Ludger** la nomme **Hleri** et la situe sur la rivière **Leda**. Le Led ou la Leda, terme commun pour désigner une grand-route ou un canal, une liaison par terre ou par eau, est très vraisemblablement le canal de Marck, appelé aussi Merckled, ancien cours d'eau canalisé qui relie Marck au canal de Saint-Omer à Calais. En 1190, la rivière est appelée "Aqua Merckled" ; on rencontre aussi le nom de Leda. Le Nord de la France compte tant de toponymes composés de Leda ou Led qu'il est difficile d'avancer une localisation précise.

Les hydronymes et la contrée une fois situés, les toponymes ne soulèvent plus de difficultés. **Lisiduna** est Licques, bourg situé à 10 kilomètres de Tournehem. De vieux textes donnent la forme Liscaes ou Liske. La localité occupe le large sommet d'une colline élevée entourée de vallées profondes partiellement inondées à l'époque de l'acte. Non loin s'étalait l'Almere où se jetait le Hem. Entre le III^e et le VIII^e siècle, la baie étant envahie par la mer, le niveau des cours d'eau s'en trouvait relevé : d'où peut-être le suffixe –duna. A moins qu'il ne s'agisse d'une variante de dunum, forteresse. La localité perdit ensuite son suffixe.

72. Les quatre bois

Les quatre bois donnés à l'église de Saint Willibrord sont désignés par des noms de localités. **Hengestchote** est **Ecottes**, à 4 kilomètres au nord de Licques. Au XII^e siècle, la localité s'appelle encore Agincota. Le nom évolue ensuite en Aichota, Cotes et autres formes. Fornhese pourrait être Le Fertin, hameau du canton d'Audrehem, le fameux **Adricheim** dont Saint Willibrord possédait également l'église, totalement introuvable aux Pays-Bas. Mais il est plus vraisemblable que Fornhese soit l'un des deux hameaux voisins **Yeuse** et **West-Yeuse**. Il n'est pas impossible que le premier se soit appelé Voor-Yeuse ou Forn-Yeuse. Makaroth est le bois de Mottehault, toponyme disparu de nos jours, situé sur le territoire de **Wissocq**, le **Widocq** de l'acte, les deux formes n'étant séparées que par une mutation phonétique simple. **Les quatre localités se répartissent effectivement de part et d'autre du Hem**, conformément à l'acte. **Wissocq** se trouve sur le Locquin, rivière qui forme tant d'îles en cet endroit qu'il est impossible de déterminer celle de l'acte : à cet égard, l'assiette du lieu coïncide aussi. L'expression "**entre le Renus et la Lockia**" ne soulève aucune difficulté, le Hem étant parfois appelé Rhim, Rhem et même Rhin dans des textes anciens. Toutefois, comme il ne va pas de soi qu'un seul texte utilise deux noms différents pour le même cours d'eau, rejetant la solution de facilité de l'interpolation, on peut admettre que l'auteur a réellement opté pour Renus, hydronyme peut-être en usage à proximité.

L'histoire de Tournehem, où se dresse l'église Saint Martin, nous fournit une donnée intéressante qui semble confirmer l'acte de 777. Depuis un temps immémorial, les bourgeois de la ville possèdent en commun **quatre bois** : 1. La forêt de Tournehem – 2. Quelques ensembles forestiers dont le bois de Licques – 3. La forêt d'Eperlecques et de Ruminghem – 4. Le bois de Zutkerque. Il n'est pas sûr qu'il s'agisse des bois de l'acte de 777. Notons cependant que le bois de Licques, ne jouxte pas le bourg de ce nom pas plus que la forêt de Tournehem n'est voisine de la ville. Les noms de ces bois ont pu changer. Une "keure"²⁴ de Tournehem datant du XV^e siècle évoque les quatre bois et la part que les bourgeois y possédaient. Il leur était interdit, sous peine

sources et réécriture du 1^{er} millénaire d'histoire de l'Europe du nord-ouest. Tome I : I.S.B.N. 978-2-9531219-2-6 - Tome II : I.S.B.N. 978-2-9531219-3-3 - Tome III : I.S.B.N. 978-2-9531219-4-0.

²⁴ N.d.tr. : en français *coere*, *cuere* ou *ceure* : code local d'une ville.

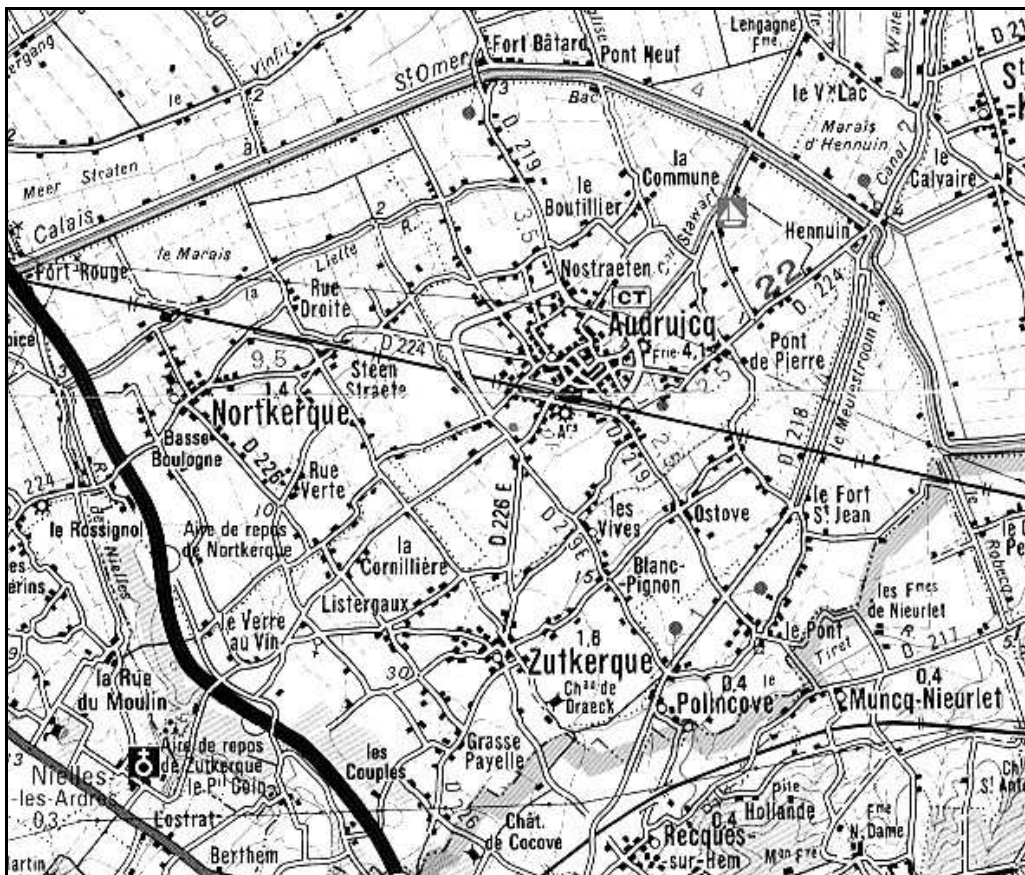
d'amende et de perte de leur bois pour l'année, de vendre leur part. En 1827, les quatre bois ont été annexés au domaine de l'Etat. S'ils le souhaitent, les habitants de Tournehem reçoivent encore chaque année de la commune une certaine quantité de bois.

73. La mystérieuse Ubkirica

Ubkirika, détail fascinant dont on n'a jamais trouvé trace aux Pays-Bas, est présentée comme étant "**sous Dorestad**" et même parfois "**dans Dorestad**". A 3 kilomètres environ au sud-ouest d'Audruicq, se trouve le village de **Nortkerque** que je tiens pour la localisation la plus vraisemblable d'Ubkirika. Le nom d'Ubkirica s'explique peut-être par sa position au-dessus de Tournehem, ville qui l'a sans doute fondée. L'apparition d'une autre église quelque 4 kilomètres plus bas, a sans doute généré les noms de Zutkerque et de Nortkerque. Ce **Zutkerque** est un candidat aussi sérieux à l'assimilation à Ubkirica, le bois de Zutkerque étant propriété de Tournehem, ce qui supposerait la modification de Zut ou Sud en Ub par le copiste. Impossible de trancher, les deux églises se trouvant "sous Dorestad", selon certains textes même "**dans Dorestad**", ce qui a pu être vrai, la proximité de la ville rendant possible leur appartenance à son territoire.

Linguistiquement parlant, le toponyme Ubkirica est parfaitement à sa place dans une région où ce suffixe pullule sous sa forme ancienne de kirika et moderne de kerque. Kirika, prononciation romane du germanique kerk ou kirk (du grec *κυριακον*), normal sur la frontière linguistique, n'a rien à faire aux Pays-Bas.

L'acte a été émis à Noyon. On peut prudemment en déduire que le nouveau palais de Charlemagne était terminé vers cette époque. Eginhard nous rapporte en effet que Charlemagne faisait construire un nouveau palais à Noviomagus, d'où, durant une certaine période, il n'émit aucun acte : l'acte de 777 est le premier à être daté de **Niumaga**. Les auteurs néerlandais y voient bien entendu Nimègue. Appliquant la chartre à Utrecht, ils s'en servent comme preuve de la localisation de la résidence carolingienne à Nimègue. Erreur de raisonnement : un acte émis à Noyon où ailleurs peut parfaitement concerner Utrecht ou vice versa. L'acte allant comme un gant à la région de Tournehem et d'Audruicq, il est clair que Dorestadum est Audruicq (*ci-après : ajout du traducteur*).



Le cours inférieur du *Hem* s'appelle *Meulestroom*, le *Stawart* est l'ancien chenal du port. Audruicq (5 à 9 m) occupe le bord de la vaste et fertile ancienne presqu'île de *Bredenarde*.

Tous les détails rencontrés dans les sources concernant Dorestadum s'appliquent à la lettre à Audruicq. Venus par mer, les Normands attaquèrent successivement Colonia (Coulogne), Dorestadum (Audruicq) et Trajectum (Tournehem) : logique ! Regardez la carte ! Saint Boniface arriva par les Bouches du Renus, atteignit d'abord Dorestadum (Audruicq) et se rendit immédiatement après l'accostage à Trajectum (Tournehem).

Audruicq est un merveilleux site portuaire : la ville, située sur une baie bien protégée, était reliée par l'Almere à la pleine mer toute proche. Sise au bord d'une presqu'île fertile, elle jouissait d'une situation calme et sûre, justifiant largement son titre d'emporium.

On comprend la frénésie des Normands à s'en emparer. Les relations de raids laissent plusieurs fois entendre et disent parfois carrément que les Normands ne revendiquaient pas Dorestadum et ses alentours pour s'y retirer en paix mais pour en faire une base de départ permanente pour de nouvelles incursions au centre du royaume franc. Ce poignard pointé sur le cœur de la Francia se trouvait au Nord de la France et non au centre des Pays-Bas ! L'occupation de Wijk bij Duurstede aurait été un soulagement pour la France ! Ne perdons pas de vue qu'il est également arrivé aux Normands de se fondre dans la population locale sans causer d'incidents des années durant.

Selon la charte de 896 déjà citée, Dorestadum se trouvait sur la côte, ce qui était le cas à Audruicq et non aux Pays-Bas. De l'autre côté de la saillie du continent, se trouvait l'important port de mer de Quentovic plusieurs fois nommé par les sources en liaison étroite avec Dorestadum. A Audruicq, cette connexion est logique. La mer, les cours d'eau et d'excellentes routes, dont d'anciennes voies romaines, reliaient Audruicq à d'autres ports et places, et dotaient la ville d'un large hinterland. Audruicq se trouvait notamment à proximité de la grande route commerciale Boulogne-Cologne : rien d'étonnant à la large diffusion des monnaies de Dorestadum. Le déclin de ce grand port va de soi. Après l'envasement de l'Almere, ne subsistèrent que quelques cours d'eau et canaux mineurs. Les ports anciens d'Etaples, de Quentovic (qui disparut d'ailleurs peu après, lui aussi), et de Boulogne, et les nouveaux ports avancés de Calais, de Gravelines et de Dunkerque, reprirent la tâche devenue plus difficile et finalement impossible d'Audruicq. Les légendes de Wijk bij Duurstede s'évanouissent devant ces "évidences circonstancielles" tangibles et démontrables.

74. Quentovic

Quelques textes mentionnent Quentovic en étroite liaison avec Dorestad, ports de la côte occidentale d'égale importance. Les sources situent Quentovic sur la Canche ou près de la Canche, dans les parages de Montreuil-sur-Mer. On a écrit une montagne d'ouvrages et émis une foule d'hypothèses sur sa localisation véritable. Il n'entre pas dans mes intentions de les passer au crible. La dernière hypothèse, qui localise la ville à **Visemarest** (à 4 kilomètres au nord-ouest de Montreuil) recueille l'adhésion de beaucoup. Elle n'est pourtant pas convaincante, cette localité se situant loin à l'intérieur des terres dans un douteux secteur de marais. Au regard de la **navigation**, il est irréaliste d'y situer un port du IX^e siècle : si l'on peut facilement y **entrer**, il est quasiment impossible d'en **sortir** ; il y faudrait un vent d'est, lequel est fort rare ; personne n'ira établir un port sur une disponibilité de quelques jours par an. En pleine mer, on a toujours la ressource de louvoyer. Mais jamais un **bateau chargé** ne pourrait quitter Visemarest par vents d'ouest, de nord ou de sud-ouest, lesquels sont dominants. Il faut aussi considérer comme exclue une aide humaine ou animale : le halage est possible à partir des berges d'un canal mais non à partir des rives d'un estuaire. Virer de bord poserait les plus grands problèmes. Deux fois par jour, pour un bateau qui n'aurait pas déployé ses voiles, la manœuvre serait du reste fortement gênée par le flux et le jusant. Elle ne serait possible qu'à l'étré.

A mon sens, Quentovic se trouvait à **Quend** ou **Vieux Quend**, évidentes reliques du toponyme. Les transgressions du III^e au IX^e siècle y avaient formé une large baie, calme et sûre, protégée de surcroît par une île parallèle à la côte, s'étendant de la Pointe de Routhiauville à la Pointe de Saint-Quentin. Les détails des textes, notamment la distance entre Quentovic et l'abbaye de Saint-Josse, correspondent. L'assiette de la localité rendait le port accessible par tous les vents tant à l'arrivée qu'au départ, la baie disposant de deux accès de part et d'autre de l'île. Dans un récent article (*Revue du Nord* 1981 – *Les problèmes linguistiques de Boulogne-sur-Mer*, page 953), Hubert le Bourdelles observe à propos de la disparition soudaine et définitive de Quentovic dans les sources : "*On a souvent attribué cette disparition à l'effet d'une transgression marine qui aurait rendu le port inutilisable. Mais nous attendons qu'on nous montre les preuves de ce phénomène géologique.*"

C'est exactement le contraire qu'il devrait attendre. La disparition de Quentovic est imputable à une **régression** (un retrait de la mer). La baisse progressive du niveau de la mer dans la baie diminua la violence du courant de marée et des chasses : les alluvions s'accumulèrent. Au nord et au sud de la baie, les tempêtes amoncelèrent des dunes qui finirent par obturer complètement les deux accès. Lent au départ, le processus

s'accéléra vers 880 et s'acheva vers 890. A cette époque, Quentovic et Dorestad disparaissent des sources. Cette simultanéité révèle une identité de cause. Pour les Pays-Bas comme pour la Flandre, il est établi que la **formation des cordons dunaires** accéléra le colmatage de vastes territoires comme l'Almere occupés par la mer entre le III^e et le IX^e siècle. S'ils concèdent une inondation de la plaine côtière flamande, beaucoup d'historiens français estiment qu'elle ne dépassa pas les cinquante centimètres. Voyez plutôt les niveaux marins en mètres à la côte entre Le Havre et Dunkerque (chiffres de 1981). Ils étaient probablement plus élevés au IX^e siècle mais ceux-ci suffirent amplement :

	Niveau le plus bas	Morte eau	Niveau le plus haut	Marée la plus haute constatée
Le Havre	0,60	4,57	8,40	12,40
Fécamp	0,50	4,47	8,40	12,40
Dieppe	0,70	4,97	9,80	13,80
Boulogne	1,10	5,01	9,20	13,20
Calais	0,60	4,13	7,50	11,50
Dunkerque	0,30	3,20	6,00	10,00

Audruicq, l'ancienne Dorestad, se situe à environ neuf mètres au-dessus du niveau de la mer. Lorsque la côte n'était pas encore colmatée, la mer arrivait au pied d'Audruicq, notamment du côté du goulet de l'actuel Stawart (plus ou moins deux mètres). La ville était un port de marée qu'on ne pouvait probablement atteindre qu'à marée haute. Après la régression et la formation du cordon dunaire, le port déclina de lui-même. Calais, Gravelines et Dunkerque prirent la relève. Le processus est on ne peut plus clair. Quentovic fut victime de la même évolution. Loin d'être dévastée par une transgression marine, **Quend a été abandonnée par suite de régression**. Quand l'eau disparaît, le port cesse d'exister. Le parallélisme de la disparition de Dorestad et de Quentovic montre assez que les deux ports se situaient dans la même région.

75. Comment a-t-on pris la fausse piste ?

Le trio urbain, Dorestadum, Daventre et Thiele, semble avoir exercé une véritable fascination aux Pays-Bas, avant même la – fausse - découverte de Dorestadum à Wijk bij Duurstede. Les pièces postérieures à 914 concernant l'évêché de Trajectum se rapportent sans aucun doute à Utrecht. On doit dater des années 920 à 931 l'acte par lequel l'empereur Henri 1^{er}, à la demande de l'évêque Balderik, confirma l'église d'Utrecht dans la possession des dîmes de tous les biens domaniaux, la tutelle sur les hommes (immunité) et l'exemption de tonlieu à Dorestadum, Daventre et Thiele. Voici le texte mot pour mot : "*necnon et in ripis Dorstato, Deventre, Tiele, universisque aliis locis in ipso episcopatu consistentibus*" (et dans les autres places qui existent dans ce diocèse). On ne pouvait réclamer aux gens d'église le paiement d'une contribution appelée "giscot" (gescot = contribution).

L'acte cite les précédents signataires de chartes identiques : Pépin, Charlemagne, Louis le Pieux, son fils Louis, Zwentibold et Conrad. La continuité du lien entre l'évêché d'Utrecht et les trois villes mentionnées s'en trouvait confortée et mise hors de doute, avec effet rétroactif de quelques siècles. Hélas ! L'acte est très probablement un faux. Il provient du **Cartulaire d'Egmond**. Le fait qu'il reprenne quasiment mot pour mot la charte de 896 constitue un premier avertissement. D'autres détails ajoutent aux réserves.

En l'an 938, l'empereur Otton 1^{er} confirma l'église d'Utrecht dans la jouissance des dîmes, l'exemption de tonlieu et l'immunité. Nous retrouvons le même passage "*necnon et in ripis Dorstate, etc.*". L'auteur de l'acte parle aussi du "giscot". L'acte cite la même série de signataires antérieurs de chartes identiques mais **il ne nomme pas Henri 1^{er}**, qui avait pourtant confirmé les mêmes droits de l'église d'Utrecht dans la charte précédente, rédigée du reste dans les mêmes termes. Cette charte de 938 **ne figure pas dans le Cartulaire d'Egmond** mais dans le **Liber Donationum**, source originaire d'Utrecht. Elle peut être considérée comme authentique, ce qui ne signifie pas qu'il faille accepter sans autre forme de procès l'intégralité et la littéralité de son contenu. Egmond nous fournit une charte de l'empereur Otton 1^{er}, datée de l'an 948, qu'Utrecht ne possède pas. L'empereur y confirme les droits de l'évêché, entre autres la possession des dîmes sur les biens domaniaux à l'intérieur des limites du diocèse, le revenu des impôts appelés "huslatha" et "cogschuld" et la propriété des biens "**dans la villa qui s'appelait précédemment Dorsteti et s'appelle maintenant Wyk**". La charte de 920/931 était déjà suspecte parce qu'elle n'est pas confirmée par la suivante de 938. Mais si l'on compare celles de 938 et de 948, elles perdent toute crédibilité. Cette dernière comporte une donation impossible, à savoir les

dîmes de tous les biens domaniaux à l'intérieur des limites du diocèse et les impôts. Dans le premier acte, la localité s'appelle encore Dorestadum. Dans le second, on nous dit qu'elle s'appelle Wyk mais s'appelait autrefois Dorsteti. En vingt ans, le nom d'une localité, même s'il s'agit d'un nom plus ancien, ne peut se périmér au point qu'il faille en faire un nom "d'autrefois". Il est clair que le compilateur d'Egmond (qui écrivait au XII^e siècle) ajoute au nom de Dorestadum une donnée empruntée à une Vie de saint. Comme les chartes ne nous ont toutes été transmises que sous forme de copies, elles ont été "complétées", très probablement plus ou moins de bonne foi, par des mots et des phrases dont l'omission dans les nouvelles chartes était purement et simplement ressentie comme une erreur qu'il fallait absolument corriger. Quand l'évêché d'Utrecht obtint effectivement des droits à Deventer et à Tiel, ces ajouts apparurent plus nécessaires encore.

Le commentaire dont le **Cartulaire d'Egmond** fait suivre le nom donné comme antérieur de Dorestadum est également inexact pour une autre raison. Les sources de cette même époque parlent toujours de Dorestadum. En l'an 831, l'empereur Louis le Pieux confirma la franchise douanière de l'église de Strasbourg, "*hormis à Quentovicus, Dorestadum et Sclusas*" (L'Ecluse, sur la Sensée au sud d'une ligne Douai-Arras). Une charte de l'an 840, octroyée par Lothaire, emploie les mêmes termes. Son authenticité est mise en doute par certains historiens sans motifs clairement exprimés. Louis le Germanique en l'an 874 et l'empereur Otton II en l'an 974 ont octroyé des confirmations de cette franchise douanière, assorties des mêmes exceptions. La charte de 948 ne peut donc être exacte, l'ancienne et authentique Dorestadum étant toujours connue sous son nom propre et faisant toujours l'objet d'un décret royal. La confirmation d'un même privilège avec référence aux chartes précédentes établit qu'il s'agissait bien de la même Dorestadum de jadis, qui portait toujours son nom si bien qu'il n'y avait aucune raison de déclarer qu'elle s'appelait ainsi "*jadis*". La Dorestadum authentique et la Dorestadum légendaire se recouvrent d'une manière tout à fait étonnante. Cette erreur du copiste d'Egmond démontre en tout cas très clairement qu'à cette époque, vraisemblablement le XII^e siècle, il existait deux Dorestadum, l'authentique dans le Nord de la France qui avait pris entre-temps le nom d'Audruicq, et l'embryon de la Dorestadum légendaire en gestation dans les documents de l'abbaye d'Egmond. Il convient donc d'appeler avec insistance l'attention du lecteur sur le fait que le nom de Dorestadum a pour ainsi dire été "mis à dormir" dans les interpolations d'Egmond, provisoirement dépourvues de conséquences. Vers la fin du XIV^e siècle, on donna le nom de Duurstede au château de l'évêque situé à Wÿk, ce qui n'était qu'une dénomination sympathique voire adaptée. Les choses ne commencèrent à se gêner que quand cette dénomination fut accouplée à Wÿk comme si elle désignait une localité. Parmi les mythes néerlandais, aucun ne se prête à une détermination chronologique aussi précise de sa naissance.

Pour mettre la dernière main à notre recherche, nous devons encore suivre à la trace le nom de Wÿk by Duurstede. Les **Annales d'Egmond**, qui en disposaient pourtant déjà, ne mentionnent même pas le nom de Dorestadum. **Alpertus van Metz**, qui s'intéressait surtout à l'histoire du centre des Pays-Bas (il écrivit son œuvre entre 1021 et 1023) n'emploie jamais le nom de Dorestadum et ne souffle mot des "traditions" de Wÿk by Duurstede. Ce chroniqueur est tenu en haute estime pour sa fiabilité. Bien que déjà "contaminé" par le mythe de Saint Willibrord, **Melis Stoke** (fin XIII^e, début XIV^e) passe complètement sous silence les noms de Dorestadum et de Duurstede. **Johannes Beka** (fin XIV^e) dit enfin : "*Wÿk appelé vulgairement Duursteden*". Sans s'en douter, il donne une présentation très juste des choses. En effet, si la reconstruction historique en vigueur était exacte, il aurait dû écrire : "*Duursteden, appelée vulgairement Wÿk*", Dorestadum étant le nom le plus ancien, le nom classique. Le nom actuel de Wijk bij Duurstede présente toujours la même dégradation historique et linguistique, car la ville importante, le grand port de mer y servent de suite au nom d'un village. La toponymie aussi porte pierre !

Les pièces officielles suivent la même ligne que les historiens. En l'an 1147, le Pape Eugène III confirma l'abbaye de Deutz dans la possession de biens en Gueldre et à Wÿk by Duurstede qu'il nomme Wic. En 1165, l'empereur Frédéric consentit à ce qu'une digue, construite dans le Rhin à Wÿk by Duurstede ou à côté fût maintenue "*dans la villa que l'on nomme Wÿc*". En 1256, l'abbaye de Deutz vendit à Otton, comte de Gueldre, ses biens en Gueldre, les mêmes que la lettre du Pape Eugène avait mentionnés plus d'un siècle auparavant. La localité s'appelle toujours **Wic**. Une charte ultérieure de l'an 1261 au sujet des mêmes biens appelle la localité Wÿck. En 1300, le chevalier Ghÿsbrecht van Abcoude éleva le village de **Wÿc** au rang de ville et la dota de certains privilèges. Le "**Stichtse Leenprotokol**" (protocole des fiefs d'Utrecht) parle encore de **Wÿck** en 1394. Ai-je été assez clair : toutes ces sources ne parlent que de Wÿc ou de Wÿck, pas une seule fois de Duurstede.

Et subitement apparaît le nom nouveau ! En l'an 1403, Willem van Abcoude reçut en fief du duc Reinald de Gueldre; "*la maison de Duurstede, la seigneurie de Wÿck et la ville de Wÿck avec haute et basse justice.*" Au départ, seul s'appelait Duurstede l'ancien château ou maison de campagne de l'évêque, ce qui trahit clairement l'origine cléricale de cette dénomination. L'introduction frauduleuse du nom de Dorestadum dans les chartes

d'Utrecht rend hautement vraisemblable qu'on lui doive l'incitation à choisir ce nom. Ce n'est qu'au début du XV^e siècle qu'on commence à lier plus intimement Duurstede à Wÿk, bien que ce nom fût en usage pour le château dès le début du XIV^e siècle. La combinaison **Wÿk bÿ Duurstede** n'a été introduite que bien plus tard.

76. Conclusion

Pour peu qu'on aborde avec rigueur les données écrites concernant Dorestadum et qu'on ne perde pas de vue la chronologie, il apparaît clairement : primo que la tradition de Wÿk bÿ Duurstede n'est pas antérieure à la fin du XIV^e siècle, secundo qu'elle est une nouveauté importée, tertio que le nom sommeillait depuis au moins deux siècles dans les copies d'Egmond et d'Utrecht sans prendre racine. Le bouquet final des mystifications néerlandaises, consécutif aux autres et donc inévitable, apparut très tard : deux siècles après le "déménagement" de Saint Willibrord à Utrecht. Vers la fin du XIV^e siècle, on avait lu dans les sources concernant Saint Willibrord qu'à côté de son siège épiscopal devait se trouver la ville de Dorestadum également appelée **Wic**. On se contenta de retourner l'information et de transformer le Wÿk existant en Dorestadum. C'est alors qu'il aurait fallu crier au "non-sens" et non pas maintenant qu'on propose une correction. Les historiens ont emboîté le pas à de douteux amateurs, **sans soumettre leur opinion à examen** et sans aucune réserve, alors que le mythe était si transparent. Se rendant compte que la documentation de cette ville jadis importante était des plus maigrelettes, ils supposèrent à tort et en dépit des textes que Dorestadum avait complètement disparu pour être "retrouvée" au XV^e siècle. "Retrouvée". Non ! Inventée de toutes pièces ! Cet énorme hiatus, l'apparition soudaine du nom de Duurstede sans antécédents scripturaires régionaux, tout cela aurait dû conduire depuis longtemps à porter sur la tradition de Wÿk bÿ Duurstede un regard des plus critiques.

Les **fouilles** de Wijk bij Duurstede, qu'on peut accepter dans leur totalité pour ce qu'elles sont et pour ce qu'elles montrent, hormis quelques détails par trop sollicités, ne prouvent en rien l'existence en cet endroit de Dorestadum. En dépit de ce que le R.O.B. veut faire accroire au bon peuple, il n'y a pas le moindre lien entre cette ville et les vestiges exhumés. Ces fouilles constituent une totale nouveauté dans l'archéologie néerlandaise. Passé la déconvenue, on ne manquera pas d'en apercevoir le grand intérêt, une fois la ville dotée de son nom véritable, à chercher bien sûr dans les sources néerlandaises, et mise à sa juste place dans un tableau historique des Pays-Bas à repeindre de fond en comble.

La ville d'**Audruicq**, à l'ouest de Saint-Omer, était un port important situé sur les bords de l'Almere. Les sources la placent à côté et parmi d'autres villes françaises. Son nom dérive de Dorestadum via Dorewic. Tous les détails des chartes et des chroniques difficiles voire impossibles à situer aux Pays-Bas, s'appliquent ici comme par enchantement. Il va sans dire que ce chapitre doit être complété par les données concernant le diocèse de Saint Willibrord et surtout par les récits des invasions normandes : à partir d'autres angles de vue, elles viendront confirmer la justesse de la localisation de Dorestadum à Audruicq. Qu'on garde éternellement le nom de Wijk bij Duurstede pour qu'il puisse servir aux générations futures d'historiens de phare appelant à une critique historique exacte et rigoureuse, perçant les brumes épaisses et envahissantes de l'apparence.

Chapitre VI

Le Mythe des Normands aux Pays-Bas

77. Introduction

Il convient de traiter séparément des invasions normandes, cette question coiffant remarquablement le complexe écheveau des mythes et **lui conférant en fait son unité**. En effet, les villes de **Noviomagus**, de **Trajectum** et de **Dorestadum**, les régions de **Frisia**, de **Batua** et de **Walacria** reviennent régulièrement dans les relations des raids normands lancés de 799 à 925 contre le royaume franc. Ces relations répétitives constituent un matériau de choix pour l'étude du problème de géographie historique qui nous occupe. Si nous ne disposions que d'un récit unique d'un seul événement, il ne pourrait pas nous être d'un grand secours. Mais l'ensemble des relations, correctement interprétées et replacées dans leur contexte, permettent de faire la lumière sur l'itinéraire exact des Normands au cours des sacs et pillages des villes et contrées que nous venons d'évoquer.

L'interprétation courante de ces relations fourmille d'erreurs grossières. Avancée **plusieurs siècles après les événements**, la présence normande aux Pays-Bas en est une. Imaginez que la catastrophique inondation néerlandaise de 1953 ne soit découverte par l'histoire néerlandaise qu'en 2500 par sa mention dans des sources françaises ! Absurde me direz-vous ! Eh bien ! Etant du même tonneau, la tradition "normande" des Pays-Bas ne l'est pas moins.

Comment a-t-on pu ne pas s'aviser que tous les textes appliqués aux Pays-Bas sont **des fragments arrachés à leur contexte** ? De ces lambeaux, on a essayé de faire une mosaïque cohérente, tentative naturellement vouée à l'échec. Dans telle chronique, on a cueilli tel passage sans se soucier de ce qui précède et de ce qui suit. Dans telle autre, on n'a appliqué que la moitié d'une phrase aux Pays-Bas, l'autre moitié concernant irréfutablement la France. Une chronique est un récit. Elle ne fait pas de coq à l'âne. Elle relate les faits dans un certain contexte : aussi convient-il d'examiner attentivement le degré d'enracinement de l'auteur dans la région, les limites locales de sa documentation, ses sources d'information et la portée de son regard. Les événements qu'on prête aux Pays-Bas voisinent dans les chroniques avec d'autres très lointains. D'Amiens, de Beauvais, de Saint Riquier, du Boulonnais, de la région de l'Oise et de l'Escaut, les chroniques passent tout naturellement et très régulièrement à Noviomagus et à la Batua. Quelle embardée s'il s'agissait de Nimègue et de la Betuwe ! Pas un mot du reste pour nous prévenir d'ouvrir l'œil, ce qui serait indispensable si l'on parlait de deux Noviomagus différents ! Cela tombe sous le sens : **l'enchaînement normal des nombreux textes implique un enchaînement géographique normal**.

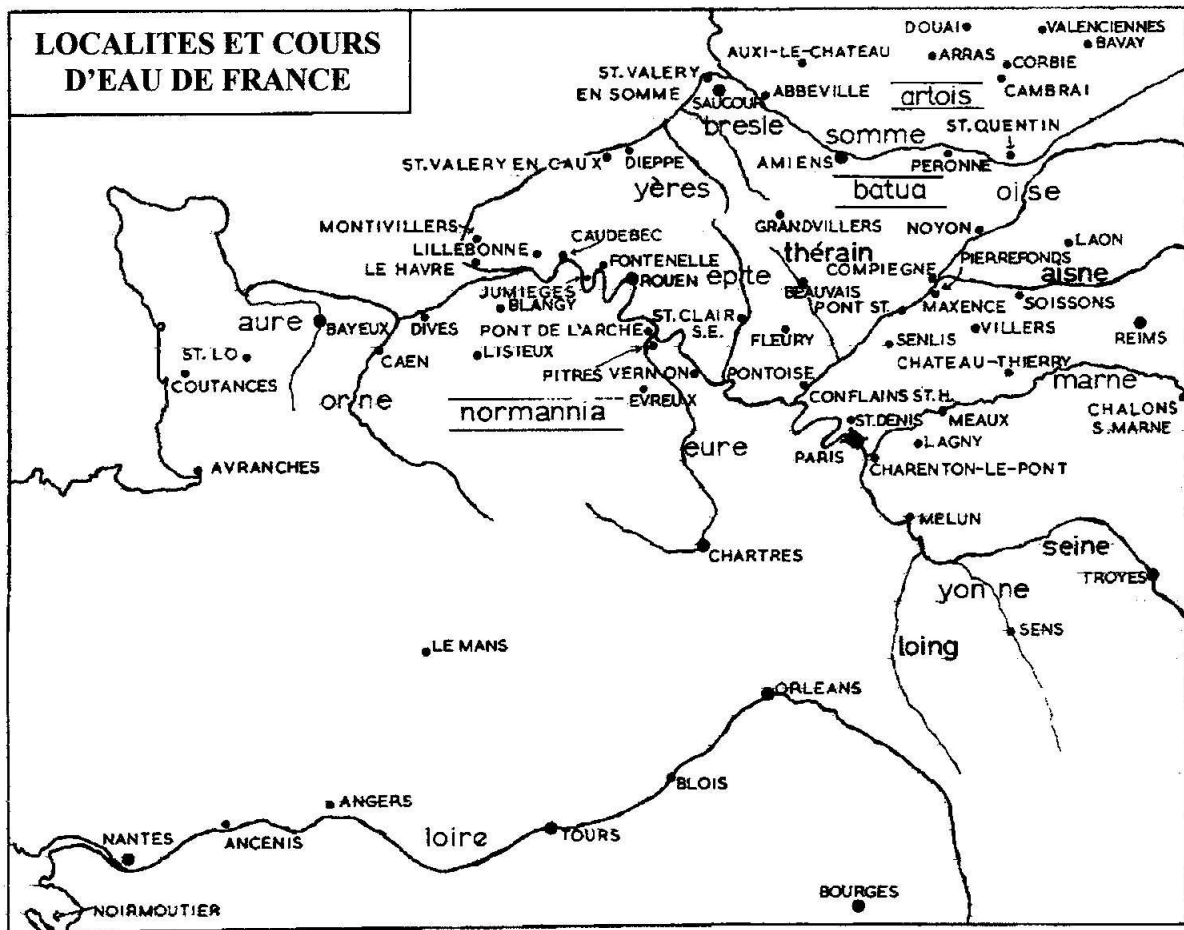
Comment peut-il se faire que les traditions des raids normands aux Pays-Bas n'aient jamais été fondamentalement remises en cause ? Comment a-t-on pu ignorer l'énigme que pose la doublure Noyon-Nimègue dans ce contexte ? Quand il est arrivé de l'effleurer, on l'a liquidée avec une argumentation branlante ou balayée par l'affirmation péremptoire que tous s'étaient trompés hormis les historiens néerlandais.

Plus que chancelante, **la tradition néerlandaise ne tient que par la localisation – erronée - aux Pays-Bas de localités et de régions étrangères**. Quelques remarques préliminaires suffisent à la ruiner.

78. Arguments généraux

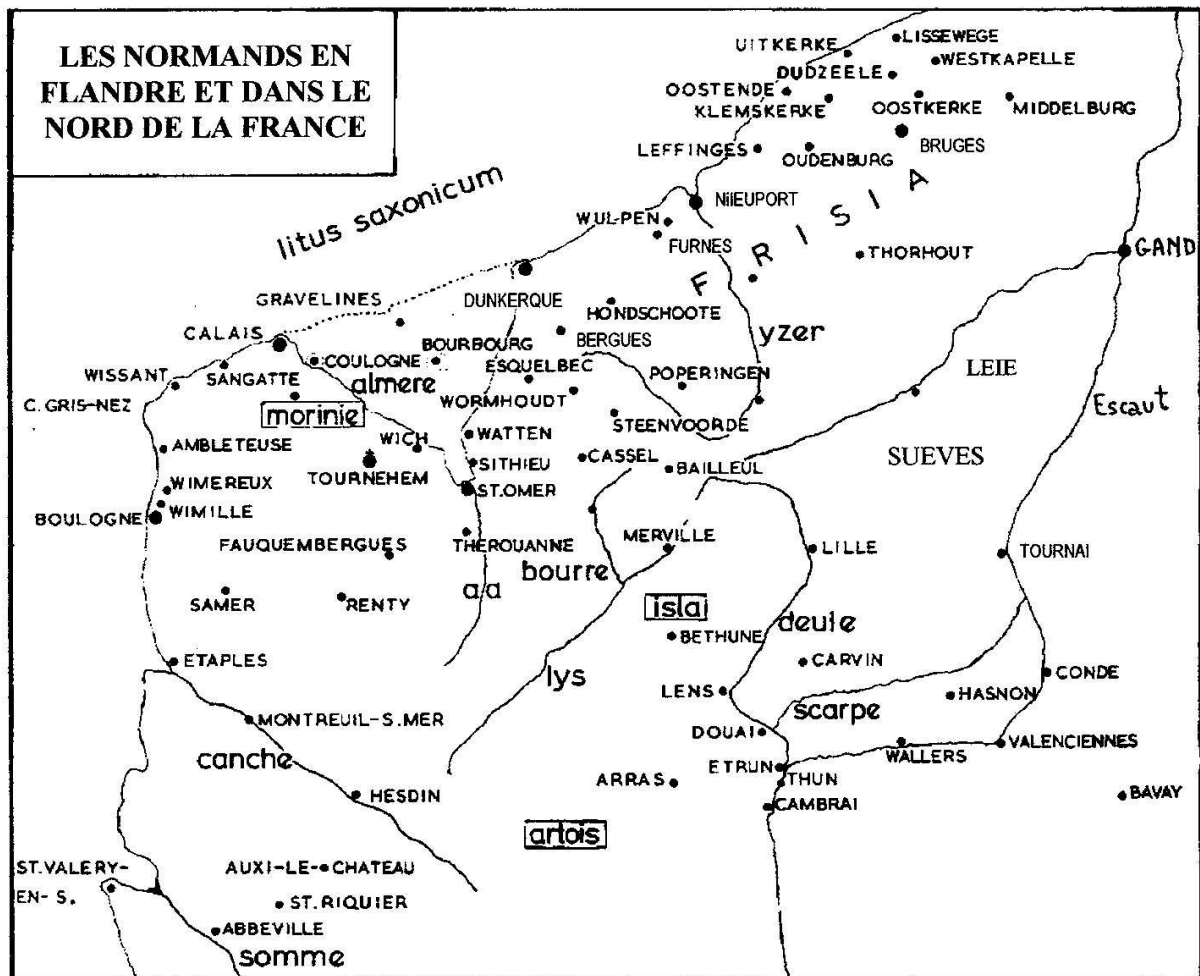
1. Selon les relations, quelques chefs normands reçurent en fief des territoires qu'on situait aux Pays-Bas: la Frise ou des portions de son territoire, Walacria, Dorestadum et autres comtés. Cette importante donnée, l'historiographie néerlandaise l'a toujours traitée en demi-teinte : c'était un épisode que rien n'annonçait et qui ne laissait aucune trace, qui n'avait ni genèse ni dénouement. On ne lui connaissait pas de genèse pour la bonne et simple raison que ces contrées n'existaient pas aux Pays-Bas et n'y possédaient pas le moindre document les concernant. On sait où les Normands se sont définitivement établis vers la fin du IX^e siècle. Leur nouveau territoire ne comportait pas un pouce carré de sol néerlandais et pour cause ! Il se situait 500 kilomètres plus au sud. En 911, le Normand Rollon obtint sur les rives de la Seine un territoire qui devint le duché de Normandie. Il est impensable que, si elles avaient concerné les Pays-Bas, les prétentions territoriales néerlandaises des Normands aient pu faire un tel bond. Disparue depuis quelques siècles (depuis le milieu du III^e), la Hollande réapparaît au IX^e : elle s'exonde peu à peu et se dote d'un comté. Curieux pays ! Les Romains y ont soudainement disparu. Les Bataves ont fait mieux : ils se sont volatilisés sans laisser la

moindre trace. Jamais deux sans trois : voilà que les Normands décampent à leur tour pour la Normandie. Les historiens néerlandais font de la Hollande ou une station service ou le triangle des Bermudes !



2. Pendant quelques dizaines d'années, les Normands ont occupé durablement la Frisia, Dorestadum "et d'autres comtés". Au VIII^e siècle, ils ne constituaient pas encore un peuple au sens strict du terme mais plutôt des bandes armées ou des corps expéditionnaires. Les chroniques mentionnent parfois le nombre de leurs bateaux ou de leurs morts : difficile d'estimer leur nombre. Mais leur séjour aux Pays-Bas aurait dû laisser des traces. Divers historiens s'étonnent de l'absence de substrat linguistique normand, dans les toponymes par exemple, inacceptable après l'occupation de plusieurs décennies débouchant sur le comté de Hollande qu'on prête aux Normands. Pas davantage de traces archéologiques : les objets attribués aux Normands étant démasqués l'un après l'autre comme faux ou provenant d'une autre période. Carence d'autant plus remarquable que le bassin belge de l'Escaut livre de retentissantes trouvailles normandes.
3. Assez vite après leur première invasion de la côte ouest du royaume franc, les Normands voulurent posséder leur territoire propre et finirent par l'arracher aux rois. Ils n'avaient pas l'intention de l'occuper pacifiquement mais d'en faire une base pour de nouvelles razzias. Parfois, ils concluaient un armistice avec les Francs en contrepartie de sommes considérables. Ils déclaraient sans ambages qu'ils reviendraient où et quand il leur plairait. Le territoire qu'ils voulaient posséder de façon durable devait donc avoir une importance plus militaire qu'agricole. Pour leurs opérations ultérieures, il est contraire à toute logique qu'ils aient pu implanter une base aux Pays-Bas, territoire à peine habitable. Du fait des deltas de l'Escaut, du Rhin, de la Meuse et de l'Jssel, les Pays-Bas ne convenaient pas du tout comme base de raids terrestres contre le royaume franc. Et si l'on veut en faire une base navale permettant de fondre par mer sur d'autres régions, on bute sur l'absence de textes qui l'affirment ou le suggèrent : certes les relations disent souvent que les Normands ont embouqué le Renus et l'ont remonté, jamais qu'ils en sont sortis, par exemple pour attaquer la Flandre ou la France. Au contraire, les relations disent coup sur coup qu'ils atteignirent la Batua, la Walacria ou Dorestadum par terre, quelquefois via des cours d'eau nommément mentionnés comme le Renus, l'Escaut et la Seine, **mais toujours après mention de leur débarquement ou de leur présence en France.** L'Almere et les fameuses

Bouches du Renus qui s'y situaient ne laissent en effet subsister aucun doute sur l'endroit où les Normands faisaient irruption dans le royaume franc **via le Renus**. Ainsi s'explique pourquoi **la remontée du Renus est immédiatement suivie d'attaques contre la Morinie et la Flandre**.



4. Les historiens pensent de plus en plus que les invasions normandes étaient une guerre économique ou du moins à forte incidence économique. La Norvège, la Suède et le Danemark, pays aux ressources limitées, ne suffisaient pas à une population en pleine croissance. Une partie des habitants devait trouver ailleurs sa subsistance ou amasser assez de butin pour se procurer un patrimoine : nombre d'épithètes louent les défunts d'avoir consacré des expéditions à amasser un capital familial. Les "Vikings" ne songeaient pas à émigrer pacifiquement : leur idée fixe était le butin. Sans être assassins dans l'âme, ils abattaient tous ceux qui s'opposaient à leur rapacité. Ils n'en voulaient pas particulièrement aux chrétiens mais savaient les monastères et églises pleines d'objets de valeur. Ils volaient surtout l'or, l'argent et les pierres précieuses, les châsses et les reliquaires et méprisaient le bronze et le cuivre. Ils volaient également des vivres, du bétail et même des êtres humains promis à l'esclavage ou susceptibles de fortes rançons. **Mais quelles étaient donc les richesses qui auraient pu les attirer aux Pays-Bas ?** Ni textes ni vestiges n'en attestent la présence.
5. Chose étrange, entre 834 et 925, époque où l'on situe les invasions des Normands aux Pays-Bas, les sources ne mentionnent que les trois villes de Trajectum, de Dorestadum et de Noviomagus et les trois régions de Frisia, de Batavia et de Walacria. Il n'est jamais fait mention d'une autre ville ou région des Pays-Bas, de Belgique ou de Rhénanie qui offrirait l'occasion d'éprouver ces informations à la pierre de touche de corrélations géographiques. Ces villes et ces régions étaient-elles donc des enclaves ou des îles dans un territoire vide par ailleurs ? Aux mentions de ces villes, font immédiatement suite des villes et contrées du Nord de la France ! Comment imaginer des incursions passant presque instantanément des Pays-Bas en France à une époque où n'existaient ni aéroportage, ni héliportage ni parachutage ?
6. Si l'on peut déjà mettre en doute la richesse des Pays-Bas et l'importance stratégique d'un inextricable labyrinthe de douteux estuaires, de lagunes et de marennes, on s'étonne plus encore qu'il ne se soit trouvé

personne aux Pays-Bas pour relater ces raids pourtant traumatisants. Ailleurs, ils ont donné lieu à un flot de chroniques, de légendes et de récits contemporains ou ultérieurs. Tout ce que l'on prête aux Pays-Bas est emprunté à des chroniques étrangères et lointaines. Les **Annales de Xanten**, qui semblent les plus proches du théâtre des opérations, ont en fait été rédigées dans le Nord de la France. Elles ne comportent du reste que de vagues informations pauvres en détails géographiques. Elles présentent une interpolation, peut-être commise beaucoup plus tard à Xanten même. Il faut bien entendu récuser les mythes et légendes postérieurs, par exemple ce Saint Jérôme de Noordwijk dont on attribue le martyre aux Normands. Dans cette matière, seules valent les relations contemporaines des faits, encore faut-il les manier avec prudence. Le caractère dramatique de ces événements a souvent poussé les contemporains à l'exagération. Quant aux auteurs ultérieurs, ils étaient avides de doter leur ville d'une tradition normande la plus atroce possible. Eh bien ! Aux Pays-Bas rien de tout cela ! Il a fallu attendre des siècles le lancement d'une tradition. Si, au IX^e siècle et longtemps après, personne aux Pays-Bas n'a pris la peine de consigner quoi que ce soit sur ces raids normands et si aux XIII^e ou XIV^e des amateurs commencent à emprunter ailleurs des textes pour les prêter aux Pays-Bas, on ne donnerait pas sa tête à couper de l'historicité de ces tripotages !

7. Les relations parlent des Normands en général. Le plus souvent, diverses bandes menaient en même temps des opérations. Les chroniques anciennes ne nous permettent pas de suivre ces différents groupes. Pourtant certains textes nous fournissent de passionnants détails, surtout les noms des chefs ou rois, Rorik, Harold, Siegfried et Godfried, qui opéraient en France. Or l'histoire néerlandaise les attribue simultanément aux Pays-Bas, honorant ces pillards d'un don d'ubiquité habituellement réservé aux saints ! Dans les **Annales** citées ci-après, je mettrai tout particulièrement l'accent sur les noms de ces rois ou meneurs et sur les localités où ils opéraient.
8. En toute rigueur, nous devrions éliminer Nimègue de cette recherche. En effet, toutes les relations de raids normands sur Noviomagus et la résidence carolingienne locale, les historiens allemands et néerlandais les appliquent à **Nimègue** alors que leurs collègues français les attribuent sans hésitation à Noyon. Cette exacte duplication est absurde, les textes concernant manifestement une seule et même ville. Les corrélations imposeront toujours Noyon, tant par exemple en 837, 859, 879/880 qu'en 925.
9. Tout ce que le IX^e siècle nous apprend sur la résidence carolingienne de Noviomagus a un rapport direct ou indirect avec les Normands : direct quand leurs raids visent la ville ou le palais, indirect quand on y signale la présence du roi suite à une menace normande. Ces textes ne sont pas applicables à Nimègue : cette ville ne fait même l'objet d'aucune mention au cours de cette période. Inutile donc de se lancer dans une subtile "répartition" des textes entre deux Noviomagus et deux résidences – position de repli de certains historiens néerlandais -, les sources prouvant clairement leur unicité. Cette lecture des sources est d'ailleurs corroborée à Nimègue par l'archéologie : l'absence totale de vestiges carolingiens et le défaut de tradition écrite autochtone prouvent que la ville n'existait même pas à l'époque. Cette "répartition", douteuse innovation historique, ne sert qu'à tenter encore de contredire l'évidence.
10. Mais qu'est-ce que les Normands auraient bien pu chercher aux Pays-Bas ? De l'or, de l'argent, des pierres précieuses, des trésors ? Il n'y en avait pas ! Des esclaves, du bétail, des marchandises, des vivres, le résultat d'une industrie ou d'une activité humaine ? Et c'est qu'ils y seraient revenus, en plus ! Tout cela aurait supposé une population considérable, carrément niée par l'archéologie néerlandaise. Il n'y a pas aux Pays-Bas de traces des Normands, moins encore de vestiges d'une population autochtone. Il est absurde de nous renvoyer à quelques trouvailles mérovingiennes sporadiques et dispersées, datant de 400 à 700 environ, disséminées sur quelques modestes éminences. Les seules traces d'habitats détruits et déplacés témoignent de tentatives de prise de possession de parcelles de terrains amphibies. Si, là où on ne les attendait pas, l'on rencontre de rares vestiges mérovingiens, là où ils sont indispensables aux thèses néerlandaises, à Nimègue, à Utrecht, à Wijk bij Duurstede, en Betuwe et à Walcheren, ils brillent par leur absence. Celui qui, fier comme Artaban, renverrait aux caisses bourrées de trouvailles mérovingiennes stockées dans les services du R.O.B. à Amersfoort, allumerait le énième pétard mouillé, ces trouvailles n'ayant aucun lien ni avec les Frisons, ni avec les Normands, aucun archéologue ne les ayant jamais exploitées en ce sens.

Quelques mots pour conclure : ma reconstitution des faits, que je n'assortirai d'un sobre commentaire que lorsque l'explicitation d'un détail géographique l'exigera, est fondée sur une lecture et une interprétation nouvelles de textes anciens archiconnus. Seule la méthode est nouvelle : elle consiste à replacer les événements qu'on prête aux Pays-Bas **dans le contexte dont on n'aurait jamais dû les arracher**, ce qui est l'erreur première et capitale. La force de mon propos se situe souvent sur le plan de la logique. Il serait irritant de souligner chaque fois l'absurdité des conceptions néerlandaises : elle éclate d'elle-même pour peu qu'on garde en mémoire les

considérations générales que je viens d'exposer et qui doivent fournir à la lecture des **Annales** un indispensable fond musical.

79. Les sources

Les chroniques anciennes relatent les événements dans l'ordre chronologique, la plupart du temps sous une rubrique ou un titre qui annonce l'année. Nous respecterons cette façon de faire. Il arrivera toutefois que nous soyons contraints de condenser en une citation unique un événement ou une circonstance qui couvre plusieurs années. Nous nous efforcerons de rendre lisible l'aride énumération des faits en conservant des détails en principe superflus pour le sujet qui nous occupe au premier chef. Les annalistes divergent parfois sur la date d'un événement. Cette divergence n'étant souvent que d'un an et pouvant s'expliquer par le décalage, courant à l'époque, des diverses dates du nouvel an, il serait absurde de se mettre à disputer à son propos.

L'objectif de notre recherche est de déterminer le théâtre des faits : France ou Pays-Bas.

Les relations annuelles sont essentiellement empruntées aux anciennes chroniques. Nous munirons de guillemets les citations littérales de ces chroniques. Seront de préférence cités de cette façon les textes traditionnellement appliqués aux Pays-Bas. La matière est empruntée aux annales, biographie et chroniques suivantes :

- **Annales regni Francorum** : écrites après 788, leurs informations vont jusqu'en 820. Elles ont été rédigées dans les palais des rois francs.
- **Annales Bertiniani** : écrites entre 835 et 860 par un moine de l'Abbaye Saint-Bertin (Saint-Omer), lequel devint évêque de Troyes par la suite.
- **Annales Fuldenses** :
La première partie a été écrite par deux auteurs, l'un allant jusqu'en 838, l'autre jusqu'en 863. L'ouvrage a été rédigé en France mais les Annales sont qualifiées de Fuldenses parce que le manuscrit a été trouvé à Fulda.
La seconde partie, continuée par Meginhard, relate des événements compris entre 863 et 882.
La troisième partie, continuée par le Continuator Bavariensis, traite des faits compris entre 882 et 897.
- **Annales Vedastini** : elles furent rédigées par des moines de l'Abbaye Saint-Vaast d'Arras entre 879 et 892.
- **Chronicon Fontanellense** : cette chronique a été rédigée par des moines de l'Abbaye de Fontenelle (près de Rouen) entre 875 et 885 avec des ajouts de la fin du IX^e siècle.
- **Vita Karoli** : écrite par Eginhard, favori de l'empereur Louis le Pieux, avant 836.
- **Chronicon de Regino** : écrite par Regino, d'abord moine puis abbé de Prüm, avant 908.

80. Les relations annuelles

520-804 Dès le III^e siècle, les côtes du royaume franc furent attaquées par les Saxons et Anglo-Saxons qui s'y fixèrent durablement. Dès la période romaine, la zone littorale entre Boulogne et Calais porte le nom de **Litus Saxonicum** (Littoral saxon). En 520, on mentionne une attaque en **Frisia** (lire en Flandre) lancée par des "*hommes du Nord*", désignation qui deviendra par la suite le nom collectif des envahisseurs : Normands ou Dani. De nos jours on parle la plupart du temps de Vikings. A l'aube du VIII^e siècle, les Normands commencèrent à découvrir les itinéraires maritimes occidentaux. Ils venaient de Norvège, de Suède et du Danemark. Leurs raids devinrent par la suite très systématiques : après les avoir reconnues, ils s'acharnaient sur certaines contrées. Ils commencèrent par gagner les îles du nord de l'Ecosse. S'ils y trouvèrent peu de richesses, ils purent s'y établir. Entre 786 et 793, ils atteignirent l'Angleterre où ils acquirent rapidement des établissements fixes. En 795 et 796, ils firent irruption en Irlande. En 799, en Vendée (France - près de Nantes), ils posèrent pour la première fois le pied sur le continent. Au cours de raids ultérieurs contre le royaume franc, l'Angleterre leur servit souvent de station intermédiaire, quelques expéditions continuant à venir du nord. En 804, ils en vinrent pour la première fois aux mains avec les Francs. Si les premières incursions étaient plutôt exploratoires, elles ne tardèrent pas à changer de nature et à devenir une menace pour le royaume.

L'empereur Charlemagne réfléchit aux mesures à prendre. En 811, il fit construire des bases navales à Boulogne et à Gand et ouvrit des négociations avec le roi de Norvège Hemming. Il fit également mettre en état de défense les embouchures de la Loire et de la Garonne. Il voulut disposer tout le long de la côte d'une chaîne de postes de garde. Son but était de maintenir les Normands sur mer et de les empêcher de débarquer. L'empereur mourut avant la mise en place de toutes ces mesures. Ses successeurs ne les menèrent pas à terme par manque d'argent, de clairvoyance ou de persévérance. Après la mort de Charlemagne, les raids prirent l'ampleur de véritables invasions. Le royaume était déchiré de luttes fratricides entre les fils de Charlemagne. Toutes sortes

de facteurs concourraient à priver les Francs de la puissance nécessaire à une résistance efficace. En 734, au nord-ouest du royaume, Charles Martel avait anéanti le puissant état libre de Frisia (lire de Flandre) pour l'annexer au royaume franc. Tout près de là, en Picardie et en Artois, Charlemagne avait écrasé et massacré les Saxons, décimant la population par ses bains de sang et privant ce peuple de toute puissance par des migrations forcées. Dans cette contrée, les ports et centres commerciaux en plein essor avaient périclité ou disparu. Cette désastreuse politique des rois francs, se conjuguant avec des facteurs naturels comme les inondations marines et les pertes de terres consécutives, avait pratiquement fait de ce territoire un *no man's land*, négligé après sa soumission et trop exsangue pour se rétablir. En d'autres circonstances, il aurait pu dominer la Mer du Nord et la Manche.

809 Le début des offensives sérieuses des Normands coïncide avec les dernières escarmouches entre Francs, Saxons et Frisons. En 809, les Saxons attaquèrent les Viltès qui habitaient autour de la ville-siège de Saint Willibrord. Trajectum était en effet également appelée Wiltaburg ou Viltenburg. Dans cette même contrée, les Francs eurent une entrevue avec les Normands à **Badenflot**, qui est Budanflit à Oostkerke près de Bruges. L'empereur y avait fait construire un fortin, ayant fait transporter à travers la Frisia (lire la Flandre) les matériaux nécessaires à son édification.

810 Les Normands firent irruption pour la première fois en **Morinie** (région de Boulogne, Saint-Omer et Cassel). Ils furent chassés de la côte par Roland qui avait été établi gouverneur de ce territoire par Charlemagne. Charlemagne marcha avec une grande armée contre les Normands qui avaient attaqué la côte de Frisia (lire de Flandre) avec une flotte. Une flotte franque prit également part à l'opération. Une forteresse, enlevée par les **Viltès**, fut reprise par les Francs.

812 Charlemagne attaqua les **Viltès** avec trois armées. L'une l'accompagna à travers la contrée des **Abrodites**. Les deux autres allèrent à sa rencontre par **Marcha**. Près de Boulogne et de Calais se trouvent deux localités du nom de Marcha ou de **Marck**. Les Viltès esquivèrent le combat mais se rendirent par la suite.

814 Une discorde survint entre les fils de Godfried le Normand. L'un d'eux, Hériold, se plaça sous la protection de l'empereur et s'expatria en Saxonie. L'empereur Louis ordonna aux Saxons et aux Abrodites d'aider Hériold. Au cours de l'hiver, une armée formée conjointement par eux tenta par deux fois de traverser l'**Albia** (lire l'Aa française). Au printemps de 815, les Saxons et les Abrodites atteignirent les fortins situés dans le territoire de l'Océan (lire de l'Océan Atlantique). Les fils de Godfried le Normand occupèrent avec des troupes et des bateaux certaine île située à trois milles du continent. Les troupes d'Hériold n'osèrent pas y attaquer les Normands. Ils retournèrent auprès de l'empereur qui tenait une diète à **Padrabrunna** (Pierrefonds) en Saxonie. C'est là aussi que des envoyés des Normands vinrent proposer la paix.

820 Après un raid avorté contre la côte de **Flandre**, treize bateaux norvégiens apparurent à l'embouchure de la Seine. Les habitants de la région empêchèrent tout débarquement. Quelques Normands tués, les autres prirent la fuite. Une chronique raconte cet événement en ces termes : *"En l'an 820, parvint à la cour la nouvelle que treize bateaux pleins d'hommes armés étaient en route pour saccager la Francia. Il fut alors ordonné que tous les ports de **Flandre** et de **Neustrie**, qu'on appelle d'ailleurs aussi **Normandie**, fussent bien gardés. Les ports de **Flandre** et l'entrée de la **Seine**, là où elle se jette dans la mer, furent alors mis en état de défense."* Voilà qui commence à révéler joliment la région qui attirait tout spécialement la convoitise des Normands. Il convient de souligner qu'on ne trouve pas trace des Pays-Bas dans les mesures de défense et de fortification.

825 Hériold, roi des Normands, vint avec son épouse et une foule de Normands à Mayence pour y recevoir le baptême. Chargé de cadeaux, il rentra par la **Frisia** (lire la Flandre) d'où il était également venu. Pour s'établir, le roi lui avait donné dans cette province un comté du nom d'**Hriustri**. Hriustri est Hestrus, à 8 km au nord de Saint-Pol-sur-Ternoise.

830 L'Abbé de Noirmoutier, dans le voisinage de Nantes, fit construire sur cette île un fort destiné à protéger le monastère contre une attaque normande. Pour cette période, c'est la seule mesure de défense du royaume franc dont nous soyons informés. Noirmoutier fut ensuite l'objet d'une ardente convoitise. Ce fut longtemps une des plus puissantes forteresses des Normands.

834 *"Une flotte de Normands débarqua en Frisia (lire en Flandre) dont elle mit à sac une partie ; de là, via **Vetus Trajectum** (Tournehem), ils se rendirent dans un port qui s'appelait **Dorestadum** (Audruicq) où ils pillèrent tout, tuèrent ou emmenèrent les gens en captivité et brûlèrent une partie de la ville."* Cette citation vient de la Chronique de Saint-Bertin, abbaye sise à Saint-Omer. Elle relate aussi la riposte de Lothaire 1^{er}, fils de Louis le Pieux. Celui-ci marcha sur Châlons-sur-Saône avec son armée, prit la ville et la rançonna. Il fit prisonniers **les comtes des Normands qui y étaient présents**. On n'a plus à s'interroger sur les localisations véritables de Trajectum et de Dorestadum. L'information qui relate ces deux événements dans un rapport de cause à effet est intégralement explicable si on la situe sur le véritable théâtre des opérations.

*"Alors que l'empereur se trouvait à la diète de Crémieux sur le Rhône, les Normands attaquèrent **Dorestadum** (Audruicq) pour la seconde fois, la prirent et l'incendièrent. L'empereur prit la chose très au sérieux. Il retourna à Aix-la-Chapelle et après avoir réglé les modalités de la garde à la côte, il alla chasser dans la forêt ardennaise au cours de l'automne et rentra à Aix-la-Chapelle pour y passer l'hiver".*

On ne peut manquer d'être frappé par la fréquence dans les chroniques de ce genre d'informations où l'on nous apprend que l'empereur ou les rois vont à la chasse quand l'empire ou le royaume sont menacés. Au départ, ils sous-estimaient les dangers. Plus tard, il s'avère qu'ils n'étaient pas de taille à organiser une contre-offensive, n'ayant pas assez d'ascendant sur leurs nobles. Les chroniqueurs sont plus critiques que nous ne le pensons. Tout en s'en tenant aux faits, ils ont finement laissé entendre entre les lignes que les rois mettaient leur propre plaisir au-dessus de la sécurité du royaume et de leurs sujets. Réitérée, cette mention du départ à la chasse, comportement absurde quand on ne sait pas ce qu'il en est, finit par révéler le caractère intentionnel de l'insinuation.

836 *"Les Normands attaquèrent à nouveau **Dorestadum** (Audruicq) et la **Frisia** (la Flandre) où ils se livrèrent au pillage. Rorik, leur roi, envoya des messagers à l'Empereur à Worms avec des promesses d'amitié et d'obéissance, protestant qu'il n'avait pas donné l'ordre d'attaquer. Après l'automne, l'Empereur retourna à Aix-la-Chapelle où vinrent également des envoyés de Rorik qui demandèrent l'argent qu'il devait aux Normands qui avaient déjà causé tous ces malheurs dans nos territoires." Si l'on sait que le texte a été écrit à Saint-Omer, l'expression "nos territoires" prend tout son sens. Un autre texte parle d'une attaque contre **Anverpia** et **Witla**. Il ne s'agit pas ici d'Anvers mais d'une localité sur la côte, dans les parages de Calais, établie sur un "aenwerp", un atterrissement marin. Witla est sans doute Wissant. Une autre chronique relate le même événement comme suit : *"Les Normands firent irruption en Gaule avec fureur, détruisirent **Dorestadum** (Audruicq) et incendièrent Anverpia et le port de **Witla** (Wissant), situé près de l'embouchure de la Meuse. Ils exigèrent un tribut des Frisons (Flamands) Puis ils attaquèrent l'île de **Walacria**."* Cette Meuse n'est pas une falsification. Bien que Witlam, Witland ou Withmundi doivent plutôt être localisés sur les Bouches du Renus, nous avons vu dans le chapitre consacré au Renus que les classiques mêlaient assez arbitrairement les deux hydronymes. L'île de Walacria nous vaudra un premier intermède.*

81. L'île de Walacria

Il va sans dire que cette Walacria, qualifiée d'île, a été assimilée à la Walcheren néerlandaise. Cette localisation, fruit d'une énième doublure, est fautive. En 839, disent les chroniques, les Normands taillèrent les Francs en pièces à **Walcras**. En 841, Hériold le Normand reçut de l'empereur le fief Gualacras et autres lieux voisins. On sait par ailleurs qu'il reçut en propriété quelques contrées du Nord de la France. Une chronique rapporte qu'en 1006 Baudouin de Flandre prit la ville forte de Valenciennes à l'empereur. Après que le comte eut abandonné la ville, l'empereur voulut gagner son amitié : il lui fit don de la ville et y joignit le pays de **Valkara**. Une autre chronique qui rapporte le même événement nomme la contrée **Walachras**. Si elles ne nous éclairent pas beaucoup, ces données donnent toutefois à penser. Heureusement, vers le milieu du XI^e siècle, un texte vient faire toute la lumière. En 1018, les moines de Bergues portèrent en procession les reliques de Sainte Lewinna à travers *"les localités et les bourgs fortifiés de la Flandre littorale"*. La procession gagna successivement Alveringhem dans le pays de Furnes, Leffinge près d'Ostende, Uitkerke sur le canal Blankenberge-Bruges, **l'île de Walacria**, Bruges, Dudzeele au nord de Bruges et Lissewege. Il n'y a aucun doute sur l'authenticité de ce texte écrit par le moine Drogo. L'île de Walacria se trouvait donc entre Uitkerke et Bruges. En l'an 1134, une chronique rapporte une énorme marée d'équinoxe qui frappa **Walacras**, le pays de Galles et le Brabant. Dans une autre que nous rencontrerons encore (voir **Annales** de 881), les Bracbatenses figurent à côté des Ambiani (Amiens), des Morins et des Ménapiens, si bien que le point de contact entre **Brabant** et **Walacria**

doit être situé très au sud des confins de la Walcheren néerlandaise et du Brabant septentrional néerlandais : leur mention côte à côte supposerait pour le moins des vues géographiques très cavalières.

En 1213, **Walacria** prend une place centrale dans la guerre qui oppose le comte de Flandre au roi d'Angleterre. Les relations de ces luttes évoquent les localités suivantes : Damme près de Bruges, Lille, Courtrai, Bruges, Gand, Ypres, Tournai, Bailleul, Steenvoorde, Hazebrouck, Cassel, Douai, Boulogne, Gravelines, Wulpen et "**Midlebrouc**". Walacria se trouvait à proximité de ces localités. On mentionne que les hommes de guerre, ayant passé une nuit à Wulpen près de Furnes, arrivèrent le lendemain en **Waucres**. Ils y rencontrèrent le duc de Normandie à "Midlebrouc", bonne ville de **Waucres**. Rédigée en français, cette chronique use d'une forme française du nom. Une autre chronique qui relate les mêmes faits situe l'île de **Walacria in Zelandia**. Il ne s'agit pas de la Zélande néerlandaise mais de la zone littorale de la Flandre Occidentale belge au sortir des transgressions, vaste territoire truffé d'îles, que diverses sources appellent **Zelandia**.

Saint Willibrord aussi a eu des relations avec Walacria. A une certaine époque, disent les textes, Saint Willibrord rendit visite à l'île de **Walicrum**, où il tomba sur une idole particulièrement vénérée par les habitants. Le missionnaire renversa cette statue. Ce sacrilège provoqua chez les païens une telle explosion de fureur qu'ils se jetèrent sur Saint Willibrord pour le molester. On peut encore voir son sang sur l'autel de l'église de **Waescapelle**, dit Theofried d'Echternach au début du XII^e siècle. Saint Frédéric, un des successeurs de Saint Willibrord, se rendit lui aussi à **Walichrum**. La combinaison de Walacria, Midlebourc et Waescapelle conduisit naturellement à **la certitude historique** que Saint Willibrord était allé en Walcheren néerlandaise. La localité néerlandaise de Westkapelle a **deux homonymes** bien mieux adaptés à cette péripétie. Il existe une **Westkapelle** en Flandre Occidentale, située à 12 kilomètres au nord de Bruges, non loin de **Middelburg** (sur la frontière belgo-néerlandaise). Dans les parages, on trouve d'autres villages, notamment **Klemskerke** (Clemens = Willibrord), où la présence du saint est attestée. Toutefois il ne s'agit probablement pas du Westcapelle des textes. D'autres convergences obligent à donner la préférence à une troisième West-Cappel, située en Flandre française à quelque 16 kilomètres de Dunkerque. En effet, les autres données s'y trouvent mieux à leur place, surtout les détails de la guerre de 1213. La contrée possède trois localités du nom de Millebrugge, Grand Millebrugge et Petit Millebrugge. Le fait de trouver trois toponymes a peut-être de quoi donner le tournis au lecteur, mais ce qui est sûr, c'est que la Walcheren néerlandaise est définitivement éliminée. Après l'attaque contre **Witla** (Wissant), disent les chroniques, les Normands se dirigèrent aussitôt vers l'île de Walacria. Il s'ensuit donc qu'ils l'atteignirent après leur débarquement sur la côte occidentale de la France.

Après le retrait des transgressions, la plaine littorale flamande devint un territoire d'un seul tenant et l'île de Walacria perdit son insularité. Son nom se maintint jusqu'au XIII^e siècle puis disparut. Le nom de la Walcheren néerlandaise est ou bien autochtone ou bien importé comme une foule d'autres. Les toponymes communs à la Flandre et à la Zélande abondent, ce qui prouve assez - des documents historiques le confirment - que l'occupation et la mise en culture de la Zélande s'est faite à partir de la Flandre. Puis la Hollande acquit l'hégémonie sur la Zélande. L'Eglise d'Utrecht suivit le comté comme son ombre. Dès le XII^e siècle, l'abbaye d'Echternach commença à lorgner vers la Zélande et à y avancer des prétentions. On y traîna Saint Willibrord et ses relations avec Walacria et Waescapelle. Cela ne se produisit du reste qu'au moins **cinq siècles après les faits**, ce qui enlève tout fondement à la prétendue tradition de Walcheren. Il s'est passé ici la même chose que pour les autres mythes. Dans la Zélande nouvelle, dont la formation ne remonte qu'au XII^e siècle, apparurent par hasard quelques toponymes qui rendaient possible ou même appelaient l'application de données plus anciennes, les noms anciens s'étant perdus auparavant avec les terres. En réalité, voilà longtemps que les gens sérieux ont éliminé l'épisode Walcheren de la tradition de Saint Willibrord. Les pédologues s'accordent à admettre que l'île - submergée - n'a pas été habitée entre le III^e et le X^e siècle. A l'époque de Saint Willibrord, au plus fort des transgressions, l'existence de Walcheren est catégoriquement exclue. On a essayé de noyer le poisson par des bavardages à côté de la question mais c'est se moquer du monde que d'attribuer une histoire à un territoire submergé à l'époque des faits.

82. Suite des Annales

837 *"Après avoir réglé les problèmes de la garde côtière de Frisia (Flandre) et des autres régions littorales, l'empereur se rendit en mai à Thionville. A ce moment-là, les Normands, comme s'il s'agissait déjà d'une habitude, firent à nouveau irruption en Frisia (Flandre) et ils tuèrent en **Walacria** beaucoup des nôtres qui n'étaient pas préparés à une attaque. Ils y restèrent quelque temps pour réquisitionner et amasser du butin puis marchèrent avec la même furie sur **Dorestadum** (Audruicq) où ils exigèrent également un lourd tribut. L'empereur apprit tout cela alors qu'il était en voyage. Il se pressa vers son château fort de **Noviomagus** (Noyon)*

*qui se trouve à proximité de Dorestadum. Ce qu'apprenant, les Normands déguerpirent. L'empereur tint ensuite conseil pour savoir qui il pourrait charger de la garde de l'empire. Il s'avéra alors que, soit par impossibilité, soit par la désobéissance de quelques-uns, on n'était pas en mesure de résister à l'ennemi. Pour cette raison, et en même temps pour s'opposer à la désobéissance des **Frisons** (Flandre), il y dépêcha quelques abbés et des comtes énergiques et capables. En même temps, l'empereur ordonna de mettre la flotte en état pour pouvoir mieux repousser les attaques."*

Le chroniqueur de l'abbaye de Saint Bertin (Saint-Omer) parle **des nôtres** qui ont été massacrés en Walacria. Cette expression doit sans doute être prise dans un sens très strict, car l'abbaye possédait, dans le secteur de Flandre attaqué, beaucoup d'églises, de fermes et de terrains où les religieux, les laïcs, les serviteurs et les serfs étaient sous la juridiction de l'abbé.

838 Cette année-là, la ville de **Rouen** fut prise et les abbayes de **Fontenelle** et **Jumièges** furent pillées. La barbarie dont les futures bandes de Normands devaient faire preuve n'était pas encore si terrible. Les moines de Jumièges réussirent à négocier un échange de prisonniers. Les Normands s'immisçaient déjà dans les affaires intérieures de l'empire. Alors que l'empereur Louis le Pieux et son frère Charles étaient à Attigny, des messagers de Rorik vinrent présenter la proposition suivante : pour avoir repoussé et tué d'autres Normands, Rorik voulait se voir attribuer les **Frisons** (Flandre) et les **Abrodites** en récompense de sa fidélité à l'empereur. Il ne voulait pas seulement parler du sol mais aussi de l'assujettissement des populations à son autorité. L'empereur rejeta cette proposition avec horreur. Les Abrodites et les Wiltes menaçaient de faire sécession. L'empereur envoya chez eux quelques nobles qui revinrent peu après avec des otages, ce qui était à l'époque la méthode consacrée pour maintenir sous sa coupe ceux qui restaient sur place, les otages étant tués en cas de révolte.

839 Rorik tenta à nouveau d'avoir davantage voix au chapitre, s'agissant des **Frisons**. On amusa les Normands avec des présents. L'empereur délégua des mandataires en **Frisia** (Flandre) pour y prendre les choses en main. La nature joua également un rôle dans cette affaire. Cette année-là, une forte inondation eut lieu en **Frisia** (Flandre) : presque tout le pays fut englouti par la mer. Le déluge fut si terrible, dit notre auteur, que les nombreuses digues, appelées dunes dans le pays, furent presque entièrement rasées. On se trouve sans aucun doute en présence d'un texte qui se rapporte à l'une des transgressions qui sévirent en France et en Flandre belge entre 400 et 1200.

841 *"A Hériold qui, en compagnie des autres Normands, avait, depuis quelques années déjà causé tant de malheurs à l'empire, en **Frisia** (Flandre) et autres régions maritimes chrétiennes, l'empereur donna en fief **Walacria** et les localités voisines, en remerciement pour ce qu'il avait fait pour lui et pour son père."* Le sarcasme est manifestement intentionnel.

La ville de Rouen fut à nouveau pillée. Pour la première fois les Normands dirigèrent leurs regards vers l'Île de France et vers Paris. Le Normand Oger prit **Lillebonne**, **Jumièges**, **Rouen** et **Le Havre**, **Caudebec**, les **abbayes** de Montivilliers, de Granville et de Jumièges. L'abbaye de Fontenelle paya une lourde composition pour échapper au pillage. A **Pîtres**, au confluent de l'Andelle et de l'Eure avec la Seine, des envoyés de Charles le Chauve tentèrent d'arriver à un accord avec les Normands. En vain. Avec 700 bateaux et 4.000 hommes, tant fantassins que cavaliers, ils marchèrent sur Paris. Vernon et Nantes étaient déjà pris. Près de Paris, l'abbaye de **Saint Germain des Prés** fut dévastée. **Paris** fut assiégé. Finalement Charles le Chauve réussit à obtenir une sorte d'armistice. Les Normands laissèrent Paris en paix en contrepartie d'un lourd tribut, mais ils s'installèrent sur une île près de **Saint Denis**.

83. La panique et ses conséquences pour l'histoire

La panique s'empara du royaume franc. Ni rois, ni nobles n'étaient à la hauteur de leur tâche. Au lieu d'organiser une résistance énergique, ils ne se préoccupaient que de leur propre sauvegarde et abandonnaient des régions et des populations entières au pillage et à la mort. Quand par bonheur on prenait quelques initiatives, elles se limitaient à donner asile aux réfugiés. Pris de peur, les hommes de guerre faisaient fi des ordres du roi. Les historiens français illustrent cette indiscipline par la bataille de Fontenoy-en-Puisaye (841), où les querelles fratricides qui sévissaient depuis bien longtemps déjà dégénérent en combat sanglant. Ce carnage des nobles, spécialistes de la guerre, se paierait fort cher. On vit aussi des cas de trahison caractérisée, jusque dans les rangs de la plus haute société, ainsi celle du prince Pépin d'Aquitaine. Une noble adultère en passe d'être poursuivie par l'Eglise menaça de passer du côté des Normands. Des évêques et des abbés abandonnèrent

siège et ouailles. L'Eglise nourrissait en effet la conviction que le Normand était l'Antéchrist qui, selon la prédiction, devait détruire la chrétienté à la fin des temps. L'Eglise qui avait fait la fierté des empereurs et rois francs pour son organisation, sa richesse et sa puissance, s'effondra complètement. Les prêtres ne trouvaient rien de mieux à faire que de prendre la fuite avec les reliques de leurs saints. Pendant deux générations, on les rencontre sur tous les chemins, se précipitant d'un lieu à l'autre à la moindre alerte, parfois même au devant de l'ennemi. Il n'est plus possible de suivre leurs pérégrinations, émaillées de miracles qui envahissent les chroniques, mais elles évoquent bien le chaos général. En quête de sauvegarde, on fuyait en Auvergne, en Bourgogne et même en Flandre quand une main puissante y sembla en état d'empêcher les attaques. Ne pouvant fuir, certains se mettaient à l'abri dans une ville ou un château fort voisin.

Quelques historiens ont souligné l'intérêt qu'il y aurait à étudier les pérégrinations des reliques dans leur fuite. Intérêt pour l'étude des invasions normandes bien sûr. Mais il y a plus. Beaucoup de matériaux historiques ou hagiographiques (vies de saints et légendes) se sont égarés loin de leur lieu d'origine. Rares sont ceux qui furent rapatriés. Des manuscrits de l'abbaye de Fontenelle ont abouti à Trèves. Des ouvrages de l'abbaye de Jumièges réapparurent à l'abbaye de Saint-Gall en Suisse. S'agissant des Pays-Bas, nous allons montrer que les documents du diocèse de Saint Willibrord, actes, registres ou notes, provenant du Nord de la France, ont abouti à l'abbaye de Gand pour être ensuite transférés dans sa filiale d'Egmond. Les documents d'Eperlecques ont atterri à Echternach, ceux de Weretha à Werden, ceux de Corbie à Corvey, ceux de Souastre à Susteren. On a rarement remarqué qu'il s'agissait de pièces égarées. Le plus souvent, on les a acceptées sans réserve comme sources historiques autochtones et donc au-dessus de tout soupçon.

Point n'est besoin d'être historien pour comprendre à quelles interprétations catastrophiques un tel processus peut mener. La dispersion des pièces et documents ouvre une voie royale aux déplacements historiques. Les originaux sont rares, la copie pullule : établie loin de son lieu d'origine, elle peut avoir jonglé avec les toponymes et autres détails. Est-il si étonnant qu'un moine d'**Egmond** disposant d'un acte concernant un **diocèse du Nord de la France** qui lui est venu de Gand et qui a trait à une abbaye du **Luxembourg** situe cet acte au **Limbourg** ? Une foule de cartulaires, de codex et de listes de biens ont abouti dans un autre monastère. Au début on y voyait peut-être encore clair, mais au fil du temps on ne les comprit plus et on finit par les appliquer à une région qu'ils ne concernaient pas. Encore cette méprise ne fut-elle guère le fait des monastères : on n'y regardait guère les vieux grimoires, se contentant de les exhumer, parfois plusieurs siècles après, pour servir des intérêts tout autres qu'historiques, Echternach en est un bon exemple. Non, la confusion babélique où nous sommes est essentiellement l'œuvre des historiens : ce livre regorge d'exemples ! Les pillages normands furent doublement funestes à la documentation historique. D'une part par la dispersion des sources, nous venons de le voir. D'autre part la perte, dans la tourmente normande, d'une foule de textes indispensables à la reconnaissance de droits a généré dès le retour à la vie normale un flot de documents soit pertinemment faux, soit tout à fait sujets à caution, ou de copies falsifiées à grand renfort d'interpolations, tous écrits également sollicités et dont il faut bien dire, hélas !, selon le mot d'un grand historien français, que Notre Sainte Mère l'Eglise a péché plus que tout autre en ce domaine !

84. Encore et toujours la France

842 Jusqu'à maintenant les Normands avaient formé des bandes qui venaient au printemps et repartaient en Angleterre ou dans le nord avant l'hiver. Ça et là de petits groupes avaient déjà pris pied de façon définitive. Cette année-là, ils attaquèrent à l'improviste la ville portuaire de **Quentovicus** (Vieux Quend), où ils tuèrent beaucoup d'habitants; à leur départ, ne restaient que les maisons : les riches avaient dû payer cher pour qu'ils les épargnassent. Ils poussèrent leurs razzias jusqu'à **Arras**, où les moines, transportant le corps de Saint Vaast, prirent la fuite vers l'Angleterre en passant par la Frisia (la Flandre). Les textes donnent explicitement cet itinéraire, preuve supplémentaire que le terme Frisia doit se traduire par Flandre : pas question en effet d'imaginer un détour par les Pays-Bas.

843 Lors d'une attaque contre **Nantes**, les Normands tuèrent l'évêque et beaucoup de prêtres. Ils pillèrent jusque loin en **Aquitaine**. Vers l'hiver, ils s'établirent sur l'île de **Noirmoutier** près de la Vendée, où ils s'installèrent et construisirent des maisons comme s'ils ne devaient plus jamais repartir.

844 Les Normands mirent à nouveau à sac une partie de l'Aquitaine. Ils attaquèrent la **Bretagne**, surtout les territoires des Anglo-Saxons. Un autre groupe poussa jusqu'à **Toulouse**. Cette campagne, peut-être conçue comme une exploration, se termina mal. Une partie des Normands furent battus et tués. Lors de la retraite,

quelques bateaux firent naufrage. Aussi se passera-t-il quelque temps avant que les Normands ne se risquent à nouveau si loin en France.

845 Les Normands attaquèrent derechef **Paris**, décidés cette fois à prendre la ville. Ils pillèrent et ruinèrent les faubourgs sans rencontrer vraiment de résistance, beaucoup d'habitants s'étant réfugiés dans la vieille ville, encore munie d'un mur d'enceinte. Charles le Chauve offrit aux Normands une rançon de 7.000 livres d'argent que ceux-ci acceptèrent. Le groupe qui avait attaqué l'Aquitaine l'année précédente se dirigea vers **Saintes** où il fut d'abord battu. Ayant pris sa revanche, il s'y établit. Un autre groupe fit irruption dans le territoire de l'empereur Louis (Germanie). Les Saxons vinrent en aide au roi et battirent les Normands, lesquels, au cours de leur repli, passèrent encore par **une ville des Slaves**. Ils s'en retournèrent le long de la Seine en direction de la mer, pillèrent le monastère de Saint Bertin (Saint-Omer) et se retirèrent chargés de butin. Beaucoup d'habitants s'étaient retirés dans la petite forteresse de **Sithieu**, située au nord de Saint-Omer, bien qu'elle ne fût pas encore achevée.

846 *"Les Normands vinrent en **Frisia** (Flandre) où ils exigèrent beaucoup de butin et, après de nombreux combats, restèrent maîtres de toute la contrée."* Les Flamands, les évêques et les abbés des villes voisines furent pris de frayeur. Ils firent transporter les reliques de leurs saints à Saint-Omer parce que cette ville, du fait de ses murs et ses tours, leur semblait un refuge sûr. Les reliques y reposèrent quarante ans. L'évêque de Thérouanne cacha dans le sol les reliques de Saint Bertin et de Saint Winoc, les religieux ayant probablement trouvé que Thérouanne constituait un refuge plus sûr que la ville de Saint-Omer.

847 *"Les Normands attaquent **Bordeaux** et les régions maritimes qu'ils pillent. D'autres Normands attaquent la ville portuaire de **Dorestadum** (Audruicq) et **l'Île des Bataves** qu'ils gardent en leur possession."* Remarquez-le bien : tout est dit en une seule et même phrase ! Ils attaquèrent la **Bretagne** dont ils se rendirent quasiment entièrement maîtres après trois batailles. Alors qu'ils assiégeaient Bordeaux, Charles le Chauve marcha sur eux et parvint à les battre. Cependant les Normands prirent quand même la ville, par trahison. Ils prirent également le château fort de **Melle** (Deux Sèvres).

Le capitulaire de Meerssen de cette année-là envisageait une mission diplomatique au Danemark pour mettre fin aux attaques. Louis le Pieux entreprit des tentatives pour christianiser les peuples du nord.

849 Les Normands pillèrent **Périgueux**, ville relativement éloignée de la côte aquitaine et retournèrent impunis à leurs bateaux.

850 Les Normands apparurent simultanément dans les vallées de l'**Escaut**, de la **Somme** et de la **Seine**. En juillet, ils pillèrent Thérouanne et tout le territoire jusqu'à la mer, puis ils rentrèrent en Angleterre. *"Rorik, roi des Normands, qui venait de faire défection à l'empereur Lothaire, arriva avec beaucoup de bateaux en **Frisia** (Flandre) et dans **l'Île des Bataves** et autres lieux circonvoisins du **Renus** et de la **Vahalis**. Ne voyant pas la possibilité de le vaincre, Lothaire le prit comme vassal et lui donna **Dorestadum** et autres comtés en fief. Une autre partie des Normands poursuivit ses pillages dans les territoires des **Ménapiens**, de **Thérouanne** et dans d'autres régions maritimes ; une autre encore se rendit en **Bretagne**, l'île des Anglo-Saxons. De ceux-là nous sommes libérés avec l'aide de Dieu."* Ce même Rorik, que les historiens du nord de l'Europe considèrent comme le maître des régions côtières néerlandaises, les historiens français lui attribuent unanimement la domination sur une grande partie de la Morinie. Il est inutile de continuer à monter les historiens français et néerlandais les uns contre les autres, puisque cette série de faits rend évident que les Néerlandais se sont trompés de plusieurs centaines de kilomètres. Sous la direction de Godfried, d'autres Normands pénétrèrent dans la région de la Seine. Ils s'étaient établis entre-temps sur trois îles qu'ils utilisaient comme base de départ et qui se prêtaient mal à l'assaut. La première était **Grande-Île** près de Jeufosse sur la Seine. La seconde était **Noirmoutier** à l'embouchure de la Loire. La troisième, celle de **Saint-Florent-le-Vieil** au-dessus d'Ancenis.

851 *"Les Normands saccagèrent la **Frisia** (Flandre) et la **Batua** et après s'être dispersés en fureur jusque près du monastère de Saint Bavon à **Gand**, ils y mirent le feu. Ils se rendirent à **Rouen** et, via **l'Oise** et le **Thérain**, ils atteignirent **Beauvais**, où une partie d'entre eux furent exterminés par les Francs. Quand ils en revinrent, ils furent interceptés par les nôtres et une partie d'entre eux furent mis en fuite."* L'abbaye de Fontenelle fut à nouveau pillée. Sur un mont élevé, le comte de Montreuil fit construire un château destiné à surveiller la

Manche et la route Boulogne-Amiens. Ce château devint un refuge dans lequel, de tous les coins de la Picardie et de l'Artois, on vint mettre en sûreté les reliques des saints.

852 *"Godfried, fils de Hériold le Normand, se détourna de Lothaire et repassa chez les siens. A la tête d'une puissante flotte, il fit irruption en **Frisia** (Flandre), puis dans la région de l'**Escaut** et enfin dans celle de la Seine. Les Francs accoururent et occupèrent les deux rives de la Seine." Une autre source dit que les Normands arrivèrent avec 250 bateaux en **Frisia** d'où ils partirent après avoir reçu beaucoup d'argent.*

Après leur percée par **Beauvais**, qu'ils prirent, jusqu'à la **Seine**, les nobles francs refusèrent de se battre contre eux, si bien que Charles le Chauve fut obligé de parlementer. Après avoir extorqué une forte rançon, les Normands s'installèrent à l'embouchure de la **Seine** où ils établirent leur quartier général.

853 Auparavant les Normands s'en allaient en automne. Ces dernières années, ils restèrent et hivernèrent en un lieu sûr du royaume des Francs. On admet qu'ils le firent pour la première fois en 851. Toutefois, il apparaît aussi que, depuis bien longtemps déjà, ils s'étaient installés à demeure en **Morinie**. En juillet, ils abandonnèrent la région de la Seine. Ils remontèrent la Loire, anéantirent Nantes, le monastère de **Saint-Florent** et diverses localités des environs. Vers cette époque, les chroniqueurs commencent à distinguer deux groupes de Normands : les Normands de la **Loire** et ceux de la **Seine**. Un chroniqueur, outré par les raids des Normands, s'exclame, désespéré: *"Qu'advient-il de **Beauvais**, de **Noyon** et de toutes ces autres villes qui furent un jour les plus prestigieuses de la Gaule ? Devront-elles tomber en proie à la fureur des Normands et à l'épée des ennemis ?"* Une autre chronique qui rapporte un raid de l'an 853 énumère **Reims, Orléans, Paris, Arras, Tours, Bavai** et **Noyon** et se lamente avec des accents dramatiques que *"ces villes les plus importantes de la Gaule sont menacées de déclin et de disparition."*

854 Les Normands de la Loire marchèrent sur la ville forte de **Blois** qu'ils anéantirent. La ville de **Tours** subit le même sort. Ils voulaient également pousser jusqu'à **Orléans**, mais les évêques d'Orléans et de Chartres disposaient d'une armée et d'une flottille si bien que les Normands abandonnèrent leur projet et rentrèrent en Loire inférieure. Une autre bande pillait en **Frisia** (Flandre), surtout dans les territoires voisins de la **Saxonia** (Picardie).

855 *"Les Normands remontèrent la **Loire**, abandonnèrent leurs bateaux et essayèrent d'atteindre la ville de **Poitiers** à pied. Mais les **Aquitains** marchèrent contre eux et les mirent en fuite. A peine plus de 300 Normands en réchappèrent. **Rorik** et **Godfried** auxquels la chance ne souriait plus restèrent à **Dorestadum** (Audruicq) et reçurent même la plus grande partie de la **Frisia** (Flandre)".* Peu de temps auparavant, ils étaient retournés dans leur pays pour y faire valoir leurs prétentions au trône, alors vacant. Leur entreprise s'était soldée par un échec. Cette année-là, l'empereur Lothaire donna à son fils Lothaire toute la **Frisia** (Flandre) ou du moins ce qu'il en restait. Les Normands Rorik et Godfried se retirèrent sur la **Seine**. Rorik abandonna **Dorestadum** (Audruicq) et occupa une partie du royaume des Normands, située entre la mer et l'Egidora, qui est l'Yères en Normandie.

856 A partir de cette année-là jusqu'en 862 environ, les Normands évoluent en France comme chez eux et comme s'ils ne rencontraient aucun obstacle sur leur passage. Ils parcourent le pays en tous sens. C'est à peine si on note un semblant de résistance. En avril, ils allèrent à **Orléans** qu'ils dévastèrent. Un autre groupe fit irruption à la mi-août dans la région de la **Seine**. Après avoir intensément pillé les deux rives du fleuve, ils s'établirent à **Jeufosse** près de Vernon, où ils passèrent l'hiver. Fin décembre, ils lancèrent une attaque contre Paris qu'ils incendièrent en partie. Ceux de la Loire détruisirent **Tours** et d'autres villes jusqu'à **Blois** inclus. Ils établirent un camp fortifié sur l'île d'**Oyselles** près de **Nantes**.

857 Les Normands abandonnèrent la vallée de la Seine parce qu'il n'y avait plus rien à piller ou bien parce que Charles le Chauve avait acheté leur départ. Ils prirent la direction de Paris où ils détruisirent nombre d'églises mais en épargnèrent d'autres contre de fortes sommes d'argent. *"D'autres Normands prirent d'assaut la ville portuaire de **Dorestadum** (Audruicq) et dévastèrent l'île des **Bataves** toute entière et le territoire environnant."* Avec le consentement de l'empereur Lothaire, Rorik, à la tête d'une flotte, prit la mer pour un autre territoire des Normands qu'il occupa. Il était naturellement de bonne guerre pour les rois francs de tenter de lancer les Normands les uns contre les autres. Toutefois, on constate aussi de temps en temps qu'ils n'avaient aucun scrupule à les attirer sur le territoire de leurs rivaux, quand ils n'allaient pas jusqu'à les y pousser de force. Cette tactique explique partiellement la mollesse et les dérobades qui marquent les opérations militaires.

858 Une bande de Normands sous le commandement de Hasting débarqua dans le port de **Dives**. Ils y abandonnèrent leurs bateaux et se rendirent à **Chartres** par voie de terre. L'évêque et beaucoup d'habitants furent tués devant la cathédrale. **Bayeux** et **Evreux** furent pillés. **Saint-Denis** acheta sa sauvegarde contre une forte somme. En juillet, Charles le Chauve bloqua les Normands dans leur île, mais après trois mois, il dut lever le siège parce que son frère Louis avait formé le projet de l'attaquer dans le dos.

Et voici qu'apparaît à nouveau un texte qui intrigue : "*Les Normands firent irruption dans le pays par le **Renus**, dépeuplèrent un port qui s'appelle **Dorestadum** (Audruiq) et arrivèrent jusqu'à la ville de **Nonmodoca** où les **Frison**s (Flamands) s'étaient réfugiés.*" Le nom étrange de Nonmodoca, qui a toujours été une énigme aux Pays-Bas, est peut-être une erreur de transcription transparente : il s'agit de Nemetacum, ancien nom d'**Arras**. Mais ce n'est probablement même pas une erreur de transcription mais simplement une prononciation locale²⁵ A partir de la lecture "*villa non modica*"²⁶, dans son numéro spécial, le R.O.B. en fait un "**établissement non négligeable**", ce qui est une bourde non négligeable pour refuser l'interprétation qui s'impose.

Il est généralement admis que les événements de cette année et de l'année précédente ont sonné le glas du diocèse de Saint Willibrord. En effet, en cette même année 858, l'évêché reçut comme refuge de l'empereur **Lothaire II** le monastère de **Berg** dans la province de la Meuse parce que, l'acte le dit en propres termes, le siège avait été détruit par les Normands et que tous les prêtres avaient été chassés. Les coïncidences atteignent ici leur comble, les historiens français fixant à cette date précise la prise définitive de Tournai et des environs par les Normands. Les moines de Fontenelle qui avaient déjà été chassés depuis longtemps avec les reliques de leurs saints, Saint Wandrille et Saint Ansbert, de leur premier refuge de Saint Pierre près de **Quentovicus** sur la Canche, vinrent cette année-là mettre leurs reliques en sûreté, probablement à Montreuil.

85. Prêtons attention à Noyon

858 Les Normands attaquèrent la région au sud de l'**Escaut**. Le peuple d'entre **Seine** et **Loire** résista énergiquement mais en vain. Quant à la noblesse, elle déclara forfait. "*Les Normands revinrent au monastère de **Saint-Valéry-sur-Somme**, dans la ville d'Amiens et aux environs qu'ils pillèrent et incendièrent. D'autres se répandirent avec la même furie à travers **l'île des Bataves** et sur les bords du **Renus**. Ceux qui habitaient les rives de la Seine attaquèrent nuitamment Noyon où ils firent prisonnier l'évêque **Immo**, les nobles et les prêtres, et après avoir incendié la ville, ils les emmenèrent et les massacrèrent en chemin.*" L'attaque contre Amiens fut perpétrée par Weiland et sa bande. Au cours de cette campagne, les abbayes de **Corbie** et de **Saint-Riquier** furent également honorées d'une visite.

Quelques mois avant le coup de main contre Noyon, les Normands avaient massacré l'évêque de Beauvais et auparavant l'évêque de Bayeux. Il est digne de remarque qu'aucun de ces martyrs n'ait été proclamé saint ni canonisé par le peuple, ce qui à l'époque constituait le processus normal de canonisation. Dans un acte impérial ultérieur, émis à Noyon, on évoque la mémoire d'Immo qu'on appelle "*notre évêque et martyr*". L'insinuation n'a pas pris ! Le peuple n'a pas vu de rapport entre les calamités d'une part et l'église ou la religion d'autre part. Il a au contraire manifestement adopté une position très critique vis-à-vis de l'Eglise, laquelle, à quelques exceptions près, montra la même lâcheté que les grands seigneurs laïcs : pour lui les évêques et prêtres assassinés n'étaient pas des martyrs.

860 Une flotte puissante, sous le commandement de Weiland, débarqua près de **Nieuport** : la mer semblait couverte d'une forêt de mâts. Les Normands se rendirent par voie de terre à **Wormhout** où ils détruisirent l'abbaye, au monastère de Saint Bertin à **Saint-Omer**, sur les rives de l'Yser et à **Thérouanne** où l'évêque Humfried s'enfuit, pris de panique. **Saint-Valéry-sur-Somme**, **Amiens** et **Saint-Quentin** furent également attaqués. Contre 3.000 livres d'argent, Charles le Chauve acheta la paix et la promesse qu'ils marcheraient avec lui contre les Normands de la **Seine**. Mais comme ils ne recevaient pas assez d'argent à leur goût, ils reprirent leur propre chemin. L'abbaye de Fontenelle fut définitivement abandonnée par la communauté religieuse. Elle ne fut rétablie qu'en 960.

²⁵ N.d.tr. : Ces passages du e au o ou assimilations d'aperture abondent dans les langues littorales : songez par exemple au néerlandais *steen* face à l'anglais *stone* ou au néerlandais *alleen* face à l'anglais *alone*.

²⁶ N.d.tr. : Sic ! Cette lecture stupide est reprise par Stéphane Lebecq, auteur de **Marchands et navigateurs frisons du haut moyen âge**. Voir le texte et son commentaire sur mon site : <http://home.nordnet.fr/~jacfermaut>

861 La troisième visite des Normands à Paris se passa à peu près de la même façon que la précédente. Les habitants abandonnèrent les berges de la **Seine** aux Normands et se réfugièrent dans la vieille ville. Le groupe de Weiland gagna la Seine et assiégea les Normands de l'île d'**Oyselles**. Un autre groupe remonta de l'Yères à la Seine et rejoignit celui de **Jeufosse**. L'argent rétablit l'amitié entre les trois groupes. A l'automne, ils se répartirent entre les différents ports de la Seine jusqu'à Paris, pour y passer l'hiver. Weiland se rendit à **Melun**. Ceux de l'île d'Oyselles occupèrent le monastère de **Saint-Maur-des-Fossés**. L'évêque de **Thérouanne** délégua un prêtre auprès du pape pour lui offrir sa démission. En 863, le pape l'invita à garder sa charge avec la remarque que, s'il est mauvais qu'un capitaine abandonne son bateau par temps calme, il est criminel de sa part de quitter son poste en pleine tempête.

862 A la diète de Senlis, le roi Charles le Chauve décida de barrer la **Seine**, la **Marne**, l'**Oise**, la **Loire** et l'**Yser**, ce que l'on fit au moyen de ponts fortifiés. Il y apprit qu'une petite armée de Normands se rendait à Melun. Il fit immédiatement construire un pont à **Tribardou**. Les Normands l'empruntèrent pour se retirer. Au confluent de l'Eure et de la Seine, il y avait également un pont fortifié de ce genre qui a donné son nom à **Pont-de-l'Arche**. Du coup, les Normands construisirent de petites barques avec lesquelles ils purent malgré tout remonter la **Marne** et ils attaquèrent **Meaux**. Weiland revint à **Jumièges** où son groupe répara les bateaux et passa l'hiver. Les Normands se brouillèrent. Weiland passa dans le camp de Charles le Chauve avec sa femme et ses fils et se fit chrétien.

L'affaire de Baudouin de Flandre et de Rorik le Normand, dans laquelle Hunger, évêque de **Trajectum** (Tournahem) fut impliqué par l'archevêque Hincmar de Reims, va être abordée ailleurs. L'évêque fut chargé de conseiller à Rorik de ne pas recevoir Baudouin et de ne pas lui prêter assistance. Il devait en outre essayer d'amener au repentir le chef des Normands, parce que, à en croire les bruits qui couraient, il avait poussé au pillage d'autres Normands convertis. Le contenu et le but de sa mission montrent très nettement où résidait exactement l'évêque Hunger de Trajectum : entre Rorik et Baudouin de Flandre. Cette affaire présente quelques facettes intéressantes. D'abord il apparaît que l'évêque était rentré dans son diocèse après le sac de Trajectum et la dispersion de l'église, retour qui ressort également d'autres faits connus. Plus importantes sont toutefois la cohabitation pacifique des Francs et des Normands et les nombreuses conversions de Normands à la foi chrétienne. Cette région n'en restait pas moins un objectif pour d'autres groupes de Normands.

86. Colonia n'est pas Cologne

863 *"En janvier, une flotte arriva à **Colonia** par le **Renus**. Après avoir détruit la ville portuaire de **Dorestadum** (Audruicq), ... les Normands arrivèrent près d'une certaine île appelée **Nuits**. Lothaire accourut avec une armée, les assiégea d'un côté tandis que les **Saxons** complétaient le dispositif de l'autre. Le siège dura trois mois. Sur le conseil de Rorik, les Normands se retirèrent comme ils étaient venus."*

Une autre source rapporte le même épisode comme suit : les Normands vinrent avec une grande flotte en Flandre où ils se heurtèrent à la résistance des habitants. Ils remontèrent le **Renus** et firent beaucoup de ravages de part et d'autre du fleuve dans les territoires de Louis et de Lothaire. Cette année-là, Pépin d'Aquitaine, appelé aussi le rebelle, fut fait prisonnier et emprisonné à Senlis comme traître à son pays. Le fils de Widukind écrivit cette année-là une lettre au pape dans laquelle il parle "*d'un certain peuple*", mélange de **Saxons** et de **Frison**, qui habite dans le voisinage des **Normands** (habitants de la Normandie actuelle) et des Abrodites.

Il va de soi que le **Colonia** du premier texte **n'est pas Cologne mais Coulogne**, localité de la côte nord-ouest de la France, située sur la berge de l'Almere. **Nuits** n'est certainement pas Neuss, forme abâtardie que nous fournissent certaines chroniques plus tardives, mais la résidence carolingienne de Nuits qui n'a pas encore été localisée avec certitude et qu'il faut vraisemblablement assimiler à **Noisy-le-Grand** au sud-ouest de Pontoise.

864 Les Normands se rendirent maîtres de différentes villes d'Aquitaine. Ils attaquèrent même **Clermont-Ferrand** et **Toulouse**. Dans la vallée de la **Loire**, les Francs accrochèrent deux bandes. Ils en battirent une et dispersèrent l'autre. Charles le Chauve convoqua les évêques et les comtes à une diète à **Pîtres**. On construisit des fortifications en ce point stratégique. Lothaire, fils de Lothaire, institua dans son royaume un impôt permanent payable en argent, farine, moutons, vin et bière, et indispensable à la collecte des rançons déjà devenues habituelles et qu'on appelait **Danegeld** (Argent des Danois).

865 Au début de l'année, apparut sur la Seine une forte escadre de 500 bateaux qui voguait vers **Pîtres**. Charles le Chauve se porta à sa rencontre et fit réparer les ponts près d'**Auvers-sur-Oise** et **Charenton-le-Pont**, mais il ne trouva personne qui fût prêt à en assurer la garde. Il retira ses troupes à **Orseville** entre **Amiens** et **Arras**. Les Normands envoyèrent un détachement à **Paris** pour y chercher du vin, un autre à **Chartres** et à **Bourges** pour piller. A Paris, ils rapinèrent trois semaines durant, la population se défendant à peine. En août, les Normands partirent pour **Poitiers**. Sur la Loire, ils furent attaqués par **Robert le Fort** qui en massacra environ 600. Le monastère de Saint Benoît appelé Fleury fut mis à sac. Les Normands, aidés par les Bretons, marchèrent sur Le Mans. Les Aquitains combattirent le groupe commandé par Siegfried. La bande de la **Loire** en vint aux mains avec les Francs fin décembre. Un frère de Godfried périt dans ce combat, après quoi ce groupe retourna à ses bateaux.

866 Les Normands empruntèrent la Seine, arrivèrent à Melun et y rencontrèrent les gardes de part et d'autre du fleuve. Ils débarquèrent et battirent une armée franque supérieure en nombre. Ils rentrèrent avec beaucoup de butin. Charles le Chauve leur offrit à nouveau une forte rançon qui fut levée sur la population et appelée "heriban". En juillet, les Normands abandonnèrent l'île proche de **Saint-Denis**, descendirent la Seine et y attendirent le paiement. Puis, ils s'en retournèrent vers la mer.

Charles le Chauve se rendit à Pîtres avec une armée d'ouvriers pour y achever la fortification que les Normands avaient occupée l'année précédente. Au cours de l'automne, quelque 400 Normands, aidés par les Bretons venus de la **Loire**, firent à cheval un raid sur Le Mans. Retour d'expédition, ils tombèrent sur une armée commandée par des nobles francs. Ah ! Si Dieu leur était venu en aide ! soupire le chroniqueur. Triomphants, les Normands s'établirent à nouveau sur la Loire. Le chroniqueur de Saint-Omer impute cette défaite au fait que quelques-uns de ces nobles venaient de s'emparer de l'abbaye de Saint Hilaire et de l'abbaye de Saint Martin et qu'il ne s'en était pas trouvé d'autres pour s'y opposer. Nous touchons ici du doigt un des plus écœurants épiphénomènes des invasions normandes. Certains nobles et demi-nobles se dérobaient à leur premier devoir mais ne manquaient pas de s'approprier les biens, les fonctions et les revenus des monastères et des églises. Les vrais propriétaires étaient assassinés ou en fuite, si bien que beaucoup de propriétés terriennes n'étaient plus administrées. Au début, on présentait l'usurpation comme une curatelle de biens d'Eglise, mais on s'empressait d'oublier cette version des faits si personne ne se présentait pour recouvrer les biens. Les rois donnaient d'ailleurs l'exemple. Il est frappant de voir avec quel empressement, à cette époque précise, ils s'affairent à séculariser les monastères. Rien de plus facile en effet, beaucoup de monastères étant dépeuplés. Les rois en investissaient l'un de leurs partisans qui en tirait un revenu substantiel. C'était là un pillage aussi odieux que ceux des Normands. Ce vol présentait aussi une autre conséquence fâcheuse. Au moment même où, sur le plan religieux et moral, un réveil spirituel était nécessaire, l'institution d'abbés séculiers a causé un tort immense à l'Eglise de France.

867 Le bruit courut que Rorik, qui avait été chassé de **Frisia** (Flandre) par les Cokingi, revenait avec de nouveaux groupes de Normands. Charles le Chauve sut toutefois le ranger à nouveau de son côté, si bien qu'il se tint relativement tranquille. Ensuite le roi réunit une diète à **Troyes** et passa l'automne à Arras et à Orseville.

868 Les Normands se rendirent à **Orléans** par la **Loire**. Ils pillèrent la ville. Charles le Chauve traita avec le chef des Bretons à **Pîtres**. Celui-ci, à condition de recevoir de l'aide, voulait bien attaquer les Normands sur la **Loire**. Charles le Chauve envoya quelques nobles et son fils Carloman. La petite armée fut rappelée sans avoir fait quoi que ce soit contre les Normands. Les habitants de **Poitiers** repoussèrent un assaut tous seuls.

869 Un capitulaire promulgué à la diète de Pîtres insista une fois de plus sur la nécessité de défendre le pays. Salomon, duc des Bretons, fit la paix avec les Normands et fit les vendanges avec son peuple dans la région d'**Angers** qui leur appartenait. Charles le Chauve voulait que **Le Mans** et **Tours** fussent fortifiés. Quand les Normands l'apprirent, ils exigèrent des habitants de ces villes beaucoup d'argent, de fromage, de vin, de bétail, comme paiement de leur tranquillité. L'évêque de **Nantes**, réfugié à Théroutanne, en occupa le siège après délibération entre Charles le Chauve et l'archevêque Hincmar de Reims. Plus tard il voulut donner sa démission parce qu'il ne comprenait pas la langue des gens de son nouvel évêché. Hincmar de Reims appuya sa résolution: il trouvait lui aussi le caractère et la langue de ces gens "barbares". Les problèmes linguistiques et leurs relents discriminatoires ne datent décidément pas d'hier !

870 L'empereur qui séjournait à Aix-la-Chapelle proposa à Rorik le Normand une entrevue au palais de **Noviomagus** en vue de préparer la paix. L'événement qui est relaté pratiquement de la même manière dans toutes les chroniques (et dont la localisation à Nimègue est, avec la présomption habituelle, présentée comme hors de doute !) est heureusement repris dans une chronique française du XI^e siècle qui écrit en toutes lettres **Noyon**.

Lors du partage du royaume en l'an 870, une partie du territoire sur lequel les Normands étaient établis ou qui faisait l'objet de convoitises continuelles tomba du côté germanique de la ligne qui divisait le vieil empire franc en un territoire français et un territoire allemand. Cette partition eut, entre autres, des conséquences pour le diocèse de Trajectum. Auparavant le diocèse relevait de la juridiction de Reims, dorénavant il passait sous celle de Cologne. Cette affaire n'a guère de rapports directs avec les Normands, mais il faut la garder en tête si l'on veut comprendre les événements et les documents de cette époque. C'est ainsi qu'on ne doit pas arguer que certains actes de l'empereur allemand sont impensables dans le Nord de la France et que, par conséquent, ils renvoient aux Pays-Bas, puisque la Flandre et une grande partie du Nord de la France appartenaient à l'empire allemand.

871 Hugo, abbé de Saint Bertin (Saint-Omer), et des nobles attaquèrent les Normands qui s'étaient retranchés dans une île de la Loire. Ils faillirent ne pas en réchapper car l'île était puissamment fortifiée.

872 *"En octobre, l'empereur vint à Trajectum en bateau par la Meuse pour s'entretenir avec les Normands Rorik et Rudolph qui étaient également venus à sa rencontre en bateau. Il reçut favorablement Rorik qui lui était fidèle. Il renvoya Rudolph qui méditait de trahir et exigeait toujours plus et chargea ses fidèles de résister à ses vilenies. De là, l'empereur retourna à Attigny à cheval et il célébra Noël à l'abbaye de **Soissons**."* Ce fait est rapporté comme suit dans la chronique de Saint Denis : *"Le roi se rendit en 872 dans la forêt des Ardennes pour chasser. Au mois d'octobre, il s'embarqua sur la Meuse et se rendit dans la ville d'**Utrecht**."* Le reste du texte va dans le même sens. Nous allons voir ailleurs qu'Utrecht ne signifie nullement Utrecht. Les autres détails montrent que la rencontre eut lieu dans le nord-ouest de la France.

873 Charles le Chauve assiégea **Angers** que les Normands avaient conquise. Le duc des Bretons avait promis de le seconder de l'autre côté de la **Mayenne**. Les Normands se résolurent alors à faire la paix. Ils proposèrent de rester sur l'île de la **Loire** jusqu'en février et d'y pratiquer le commerce. Une partie d'entre eux étaient chrétiens : ils voulaient rester en Francia. Les païens partiraient au cours de l'hiver. Le roi accepta cette proposition, sur quoi les Normands quittèrent Angers.

876 Hugo, abbé et marquis, assista au baptême d'un important groupe de Normands qui, chargés de présents, rentrèrent dans leur territoire. Après le baptême, dit le chroniqueur de Saint-Omer visiblement déçu, ils se conduisirent exactement comme avant, comme des Normands et des païens.

877 Dans un capitulaire émis à Quiezy-sur-Oise, de nouvelles dispositions furent prises quant au Danegeld (argent des Danois). Seuls les territoires riverains de la Seine étaient concernés. Toutes sortes de clauses d'exemption eurent pour conséquence que l'Eglise dut supporter cette charge pratiquement seule. A la diète de **Compiègne**, il fut prescrit que les Neustriens qui habitaient la rive sud de la Seine fussent également mis à contribution.

87. Une nouvelle stratégie : conquérir

879/80 En 879, la force la plus puissante qui eût jusqu'alors franchi la Manche prit la mer. Chassés d'Angleterre, les Normands débarquèrent sur les plages d'**Ambleteuse** et de **Wimereux**. Une fois qu'ils eurent mis pied à terre, ils développèrent une nouvelle stratégie. Désormais, tandis que leurs bateaux remontaient les rivières, leur infanterie et leur cavalerie les suivaient le long des berges. Leurs invasions avaient été auparavant des razzias improvisées : elles devinrent dorénavant des mises à sac systématiques. Ils pénétrèrent en Morinie en juillet, détruisirent **Thérouanne** et l'abbaye de Saint Bertin, sise à Saint-Omer. De là, ils gagnèrent la **Flandre** et passèrent l'hiver dans l'abbaye de Gand d'où ils entreprirent de nouvelles razzias via la **Lys**, l'**Yser** et la **Scarpe** jusqu'à la **Somme**. Près de **Thun-sur-l'Escaut**, Louis II, roi de Germanie, leur infligea une cinglante défaite, ce qui donna quelque soulas. Retournés à Gand sans être poursuivis, les Normands se reposèrent dans leur camp **des bords de l'Escaut** pour attaquer plus violemment encore les vallées de la **Meuse** et de l'**Oise**. Beaucoup de

villes et de localités situées dans les environs immédiats et plus loin furent attaquées : Reims, Tournai, Ypres, Boulogne, Bourbourg, Esquelbecq, Wormhout, Groenemberghe (Bergues), Watten, Bailleul, Steenvoorde, Furnes, Poperingue, Hesdin, Auchy-les-Mines, Blangy, Renty, Saint Pierre de Vendôme, Fauquembergues, les abbayes de Villiers et de Samer, Sangatte (reconstruit seulement deux siècles plus tard). Les habitants d'**Arras** s'enfuirent à **Beauvais**, ceux de **Tournai** à **Noyon**, d'où ils ne revinrent que 30 ans plus tard.

880 Au début de l'année, ils sévirent à **Tournai** et dans les abbayes riveraines de l'Escaut. Ils franchirent l'Escaut et poussèrent jusqu'aux diocèses de **Noyon** et de **Reims**. Baudouin II de Flandre les avait attaqués avec succès sur les rives de l'Escaut. Ils occupèrent la quasi-totalité de la Morinie. En décembre, ils lancèrent leurs razzias via la Lys jusqu'à **Lobbès** et **Arras**. Neige et glace ne les arrêtaient plus. Après une attaque manquée contre **Noyon**, ils prirent et pillèrent **Cambrai** et **Arras** le jour de Noël. Ils poussèrent jusqu'à **Péronne**. Ils s'étaient installés à **Courtrai** depuis longtemps déjà.

881 Les Normands abandonnèrent leurs quartiers d'hiver en février. Ils attaquèrent **Thérouanne**, la région côtière, les contrées de la **Somme**, d'**Amiens** et de **Corbie** et regagnèrent **Courtrai** avec leur butin.

Ils dévastèrent tous les monastères riverains de la **Scarpe**. **Saint Riquier** et **Saint-Valéry-sur-Somme** furent à nouveau visités par l'assassinat et le feu. L'empereur Louis les y attaqua mais son armée prit subitement la fuite. Une chronique rapporte ainsi l'événement : "*Les Normands parcoururent la **Francia** et la **Lotharingie** et surtout les territoires des **Morins**, des **Ménapiens** et des **Bracbatenses**, la région riveraine de l'**Escaut**, qu'ils mirent à feu et à sang. De là, ils remontèrent le **Wal** et incendièrent toute la **Batua** et le palais de **Noyon**.*"

En juillet, les Normands franchirent la **Somme** et se dirigèrent vers **Beauvais**. Louis mena son armée vers **Grand-Villiers** (à 94 kilomètres d'Abbeville) où il pensait les rencontrer. Des espions l'avertirent que les Normands rentraient chargés de butin. Le jeune Louis les attendit près de **Saucourt** (à 17 kilomètres d'Abbeville) et leur infligea la plus sévère défaite du siècle. Dans les quartiers d'hiver des Normands, on commença pour la première fois à trembler devant la poigne de ce roi. Une partie des Normands s'enfuit vers **les marécages de l'Île des Bataves**. Le roi Louis fit construire une nouvelle fortification à côté d'**Etrun** pour barrer l'Escaut. Sur ce, les Normands rentrèrent à Gand, réparèrent leurs bateaux et se rendirent par eau et par terre à **Haslao**, où ils établirent leurs nouveaux quartiers.

On a parfois voulu identifier Haslao à Elsloo, localité du Limbourg néerlandais. La justesse de cette interprétation est des plus douteuses parce que les Normands n'avaient pas encore atteint le Limbourg méridional et la Rhénanie. Dans une charte de 860, **Asclao** est mentionné comme résidence royale, argument supplémentaire pour rejeter l'assimilation à Elslo. Au vu des autres concentrations de Normands dans les environs, il faut, pour cette localisation, préférer **Hasnon**, localité située sur la Scarpe à environ 10 kilomètres de Valenciennes.

Cette année-là, le corps de Saint Vaast fut transféré d'Arras à Beauvais pour y être mis en sûreté.

882 Les Francs de l'est rassemblèrent une armée contre les Normands. Ceux-ci incendièrent le célèbre palais d'**Aix-la-Chapelle**, beaucoup d'autres villes et des monastères à **Trèves**, **Cologne**, **Liège**, **Prüm**, **Cornelimünster**, **Stavelot**, ainsi que d'autres localités et fermes dont ils massacrèrent les habitants.

Cette tradition rhénane des invasions normandes appelle un point d'interrogation majuscule. Ce n'est pas une question de distance : on connaît des expéditions plus lointaines encore. L'argument le plus important est que cette information, liste de noms sans aucun détail, sent déjà son interpolation d'une lieue et que, la mention de Prüm exceptée, elle n'apparaît que dans des chroniques allemandes postérieures. Il est parfaitement possible que l'information se rencontre aussi dans des chroniques anciennes : la naissance des mythes a suivi de près les invasions normandes. Ce point ne concerne pas notre sujet. Il est même dommage pour moi que l'information ne puisse être considérée avec certitude comme exacte, car, si cela était, la conséquence en serait que les Normands **ne seraient pas passés par les Pays-Bas** pour se rendre en Rhénanie.

Les Normands firent des razzias jusque loin dans le diocèse de **Reims**. Le roi Charles le Chauve rassembla une grande armée et les assiégea à Haslao. Le roi Godfried vint le trouver. Le roi Charles lui donna le royaume de **Frisia** (Flandre) que Rorik le Normand avait occupé auparavant, et Gisela, fille de l'empereur Lothaire comme épouse. Grâce à ces compensations, il obtint que les Normands quittassent son royaume. Une partie se rendit en Frisia (Flandre), d'autres rentrèrent au Danemark.

En octobre, les Normands s'installèrent à **Condé** au confluent de la **Scarpe** et de l'**Escaut** et ils harcelèrent le royaume de Carloman. En Hainaut, **l'abbaye de Saint-Guislain** fut détruite. **Laon**, **Reims**, **Soissons** et **Noyon** subirent leur énième pillage. Carloman occupa **Barleux** à côté de Péronne avec son armée.

Après avoir traversé la **Thiérache**, forêt comprise entre la **Sambre** et l'**Oise**, Carloman suivit les Normands et les attaqua près d'**Avreux-le-Château** (arrondissement de Réthel) sur l'**Aisne**. Les Normands regagnèrent leurs bateaux à **Condé** d'où ils continuèrent à mettre le royaume à feu et à sang jusqu'à l'**Oise**. **Beauvais** était au nombre des villes sinistrées. De nouvelles troupes arrivaient continuellement du Danemark et de Suède (ou d'Angleterre). Elles débarquèrent sur la côte et livrèrent une sanglante bataille à côté de **Wimille**. La ville de **Boulogne**, qui était pourtant puissamment défendue, tomba entre leurs mains. Les Normands y maintinrent une flotte énorme. A compter de cette année-là, ils ont durablement tenu le Boulonnais en leur possession. Ce n'est qu'en 912 qu'il fit retour au royaume franc, une fois la paix définitive signée. En 882, Carloman conclut un armistice avec une des bandes. Il institua Hasting, leur chef, comte de **Chartres**, ce qui était extrêmement risqué, tant Chartres se trouve près de Paris et des vallées de la **Seine** et de l'**Oise**.

Ce roi ne pouvait faire autrement car les autres nobles francs refusaient ouvertement et carrément de marcher avec lui contre les Normands. Comme la région littorale ne pouvait pratiquement pas être défendue, ou plus exactement ne pouvait plus être reconquise, Carloman retira sa ligne de front sur les collines de l'Artois.

883 Les Normands attaquèrent **Saint Quentin** et **Arras**. Carloman les suivait mais ne put arriver à rien. Ceux de **Condé** se rendirent sur la côte où, au cours de l'été ils semèrent pendant quelques mois le carnage et la destruction en Flandre et dans les autres régions qui n'étaient plus défendues par les Francs. Il n'y avait plus grand chose à piller. En octobre, ils abandonnèrent la Flandre pour ne plus y revenir. Plus tard, ils n'osèrent plus reparaître car le comte de Flandre avait organisé une défense efficace. Ils se dirigèrent vers **Amiens** où ils établirent leurs nouveaux quartiers d'hiver. Vers l'automne, Carloman se rendit à **Miannay**, à côté d'Abbeville, avec son armée. Les Normands arrivèrent à **Leviens** (Somme) chargés de butin. De nouvelles bandes franchirent la **Somme** en bateau. Elles chassèrent Carloman de l'autre côté de l'**Oise**. A partir d'**Amiens**, les Normands infestèrent un vaste territoire entre l'**Oise** et la **Seine**. Les Francs qui voyaient comment la force de l'ennemi croissait, envoyèrent Siegfried pour négocier. Celui-ci gagna **Amiens** via **Beauvais**.

884 Grâce à l'intervention de Siegfried, les Normands se contentèrent d'une indemnité de guerre de 12.000 livres d'argent. Les riverains de l'**Oise** se reprirent à respirer. La paix régna de début janvier à octobre. En octobre les pillages reprirent. Les Francs firent savoir qu'ils attaqueraient si les Normands ne tenaient pas parole. Ceux-ci incendièrent leurs fortifications et quittèrent **Amiens**. L'armée franque les suivit pied à pied au-delà de l'**Oise**. Une partie des Normands se rendit à Boulogne pour s'embarquer, une autre gagna un camp à côté de **Louvain** pour y passer l'hiver. Une chronique rapporte que cette année-là les Normands pénétrèrent en Francia à partir d'**Haslon** en traversant la **Somme**. C'est probablement ce même lieu qui est appelé Asclaos par d'autres, ce qui exclut que ce soit Elslou.

88. L'assassinat dans la Batua

885 Charles le Gros attaqua les Normands dans leur camp de Louvain. Son armée fut tournée en ridicule et huée et dut partir sans le moindre résultat. Godfried le Normand, qui avait reçu la Frisia (Flandre) et était par son mariage avec Gisela un gendre de la maison souveraine, commençait à devenir remuant. Il affirmait que le roi l'avait trompé en lui donnant une terre où ne poussait aucune vigne, il voulait une partie de l'Île de France ! La diplomatie princière ne trouva pas d'autre solution que de l'attirer à une entrevue dans la Batua pour l'assassiner. Il convient de citer une partie de ce texte particulièrement remarquable : *"Godfried exigeait **Confluentes** (Conflans-Sainte-Honorine), **Andrenacum** (Andrésy) et **Sincicha** (Sincény), où il y avait surabondance de vin... Les nobles qui avaient été envoyés à l'entrevue avec l'évêque de Cologne partirent de **Cologne** pour la **Batua**. Godfried se rendit en un lieu nommé **Herispich** où le **Renus** et le **Wal** confluent. Godfried fut assassiné ainsi que tous les Normands que l'on trouva dans la **Batua**".* Herispich est écrit **Charisiacus** dans d'autres chroniques : il s'agit de Quierzy où le souverain avait un palais. Herispich doit être une forme incorrecte apparue à l'époque où cette information a été mise en relation avec la Betuwe néerlandaise. Renus et Wal ne posent plus de problèmes après le chapitre sur le Renus. Du reste, le détail des deux cours d'eau qui confluent exclut lui aussi la Betuwe.

Siegfried, frère de Godfried, vengea aussitôt la mort de son frère. Il pilla les deux rives de l'Oise, se joignit aux Normands à l'œuvre dans la vallée de la **Seine**, en **Neustrie** et en **Bourgogne** et mit le siège devant **Paris**. Le roi essaya en vain de disperser les Normands. En Lotharingie, Arnulf, roi de Germanie, reprit la lutte. Les Francs avaient construit en hâte une fortification sur l'**Oise**, appelée maintenant **Pontoise**. Celle-ci fut assiégée par les Normands au cours de l'automne. Ils empêchèrent la garnison, qui n'avait pas d'eau, d'en puiser

à la rivière. Les Francs se rendirent enfin après avoir obtenu de pouvoir se replier librement sur Beauvais. Cette année-là les Normands occupent Rouen qu'ils ne lâcheront plus.

886 Le siège de Paris, commencé en novembre 885, dura jusqu'en avril 886. Durant le rigoureux hiver, les hostilités cessèrent quelques semaines. Elles reprirent en janvier. Henri de Saxe vint au secours de la ville en mars. En novembre, l'empereur conclut un accord et acheta le départ des Normands pour 7.000 livres d'argent, somme qui fut payée par la caisse impériale en mars 887. En vertu de cet accord, les Normands pouvaient passer l'hiver suivant en **Bourgogne**. Siegfried n'était pas d'accord. Il poursuivit l'empereur jusqu'à **Laon** et **Soissons**. Ensuite il retourna vers l'**Oise** où il se remit à piller. Les Normands qui revenaient de **Paris** descendirent l'**Yonne** et mirent le siège devant **Sens** où l'archevêque parlementa avec eux et obtint la liberté de la ville.

887 Les Normands sévirent comme à l'accoutumée jusqu'à la **Saône** et la **Loire** et restèrent en Bourgogne jusqu'à l'automne. Au printemps, Siegfried s'était rendu avec les siens dans le territoire de la Seine. Vers l'automne, il gagna la **Frisia** (Flandre) où il finit par être assassiné. Les Normands qui étaient allés chercher à Paris l'impôt de guerre, remontèrent la **Marne** et la **Seine** et aménagèrent une forteresse à **Château-Thierry**, selon d'autres à **Chessy** (Seine et Marne).

888 En juin, les Normands mirent le siège devant **Meaux** qui se rendit après quelques jours. Il s'ensuivit un des bains de sang les plus atroces des invasions normandes. La ville de **Sens** put leur résister grâce à ses toutes récentes murailles. Le roi Eudes, qui succéda à Charles le Gros, attaqua les Normands près de **Montfaucon** en Argonne et les mit en fuite. Descendant la **Marne**, les Normands voulaient prendre **Paris** par surprise. Ils se heurtèrent à nouveau aux troupes d'Eudes et s'en retournèrent dans leurs quartiers d'hiver le long du **Loing** d'où ils poussèrent leurs pillages jusqu'à **Auxerre**.

889 Après l'abandon de leurs quartiers d'hiver, les Normands s'intéressèrent à nouveau à la **Neustrie** et à la **Bourgogne**. Puis ils se retournèrent soudain contre Paris. Cette fois-ci, Eudes acheta en juillet leur retraite contre une grosse somme. Ils partirent en bateau par voie de terre vers la **Bretagne** où ils assiégèrent le château de **Saint-Lô** dans le territoire de **Coutances** (Manche).

890 Repoussés par les Bretons, ils retournèrent dans la vallée de l'**Oise** et établirent leurs quartiers d'hiver à **Noyon** et **Amiens**. Voici comment le chroniqueur décrit leur arrivée à Noyon : "*Une grande armée de Normands, arrivée au lieu qui s'appelle **Confluentia** (Conflans-Sainte-Honorine) à cause d'un important confluent de rivières, remonta l'**Oise** et vint à cheval et par bateaux jusque sous la ville de **Noyon**.*" Hasting et les siens s'établirent à **Argoeuvres** (arrondissement d'Amiens) sur la **Seine**. Le roi Arnulf attaqua ce camp et le prit. Il n'avait pas encore tourné les talons qu'il était à nouveau occupé par les Normands. Le roi Otton attaqua **Amiens**, mais n'arriva à rien. Il se fixa de l'autre côté de l'**Oise** pour couvrir quelque peu le royaume. Au cours de l'hiver, le groupe de Noyon fit irruption dans le pays de **Brabant**, c'est-à-dire dans la région située au-dessus de Tournai. Le roi Arnulf les suivit par-delà l'**Escaut** jusqu'à **Arras**, mais il ne réussit pas à les joindre. Le groupe aboutit dans le camp proche de Louvain. Au cours de l'hiver, les Normands prirent la direction de la **Meuse**. Le roi Eudes les atteignit à côté de **Waller** (arrondissement de Valenciennes), les mit en fuite et s'empara de leur butin.

891 Hasting, qui prenait à nouveau ses quartiers d'hiver à **Noyon**, envoya en avril ses bandes piller. Dans un pré à côté de Sithieu, fortification au nord-ouest de Saint-Omer, un petit groupe voulait voler du bétail. Ils furent pris sur le fait et massacrés. Quelques semaines plus tard, une nombreuse bande revint pour les venger par un pillage. En juin, les Normands franchirent la **Meuse** près de **Liège**. Cachés dans les bois et les marécages, ils assaillaient les convois qui ravitaillaient l'armée franque de **Maastricht**. L'information est des plus douteuses et appelle certainement une autre interprétation. Ils se heurtèrent aux avant-gardes de l'armée d'Arnulf de Germanie qu'ils battirent aisément et retournèrent à Louvain. Le gros de l'armée d'Arnulf les poursuivit et le 31 août eut lieu la célèbre bataille de Louvain. Le roi l'emporta mais n'exploita pas sa victoire, peut-être parce que son armée ne voulait plus se battre, si bien que les Normands s'établirent de nouveau dans le camp de Louvain.

892 Les Normands d'**Amiens** pillèrent le couvent des moniales de **Blangy**, saccagèrent la région entre **Reims** et **Cambrai** et furent battus dans le **Vermendois** par le roi Eudes. On n'en entend plus parler par la suite. Ceux de **Louvain** gagnèrent **Boulogne**, parce que le royaume franc était en proie à la famine. Ils y construisirent

une flotte de 350 bateaux, avec laquelle ils passèrent en Angleterre. Selon quelques informations confuses, en 893, les Normands restés sur le continent entreprirent une attaque contre **Paris**, défendu entre autres par Baudouin de Flandre. Au cours de ces années, l'ampleur et la violence des invasions diminuèrent considérablement, en particulier parce que quelques régions du royaume France étaient définitivement entre les mains des Normands.

896 De nouveaux groupes arrivèrent d'Angleterre. Une bande, sous le commandement de Hunno, remonta la **Seine** et l'**Oise** et s'installa près de **Choisy-au-bac**, à proximité de Compiègne, au confluent de l'Oise et de l'Aisne. Les Normands ne s'y sentaient pas en sécurité si bien qu'ils gagnèrent une île de la Seine. Les bandes nouvellement arrivées continuèrent ensuite leurs allées et venues. Apparemment, ils n'étaient pas les bienvenus à Rouen et dans les autres régions où il existait déjà des colonies installées à demeure. Peut-être aspiraient-ils aussi à s'établir quelque part de façon indépendante.

898 Ils se rendirent en Bretagne pour y passer l'hiver. Les Bretons les repoussèrent. Les Normands retournèrent à leurs bateaux sur la Seine. Ils poussèrent à nouveau jusqu'en **Bourgogne** et saccagèrent le monastère de **Saint-Florent** sur l'**Yonne**. Ils y rencontrèrent beaucoup de résistance si bien qu'ils abandonnèrent la région à la fin de décembre.

899 En novembre, ils franchirent l'**Oise** où ils avaient l'intention de construire une forteresse et dévastèrent le pays jusqu'à la Meuse. Le roi Zwentibold les poursuivit sans pouvoir les atteindre. Baudouin II de Flandre fit à nouveau fortifier Sithieu à côté de Saint-Omer, travail qui fut achevé en 917.

903 Une flotte normande apparut sur la **Loire**. Elle remonta le fleuve jusqu'à **Tours** où la basilique **Saint-Martin-hors-les-murs** fut détruite en juillet. Le siège épiscopal de **Thérouanne** est définitivement déplacé à Boulogne en 909, ce qui a au moins un rapport indirect avec les Normands, lesquels occupaient depuis longtemps déjà des parties de la Morinie.

911 Une armée placée sous le commandement du roi normand Rollo mit le siège devant **Chartres**. Les habitants firent une sortie et battirent l'ennemi qui, pris de panique, s'enfuit. Rollo consentit à une entrevue avec le roi Charles. Celle-ci eut lieu à **Saint-Clair-sur-Epte**, à peu près à mi-chemin entre **Rouen** et **Paris**. Pour mettre fin aux invasions, le roi lui donna une partie du royaume, qui devint le **duché de Normandie**. Rollo fut baptisé à Rouen et prit le nom de Robert et le titre de duc. Le territoire concédé couvrait les diocèses de Rouen, Lisieux et Evreux, soit environ la moitié du futur duché, et s'étendait entre la Dives, l'Avre, l'Epte et la Bresle. Robert conserva aussi **Bayeux** et **Saint-Lô**. Toutefois la satisfaction des Normands ne dura pas. Ils avancèrent de nouvelles prétentions. En 924, la Normandie fut étendue jusqu'à la vallée de l'Orne.

925 A quelque temps de là, on connaît encore un événement que l'on a également localisé à tort à Nimègue. Il n'est rapporté que par un seul chroniqueur, Flodoard, qui écrivit sa chronique à Reims entre 916 et 966. Les Normands, dit-il, vinrent de **Rouen** et reçurent un renfort de **Péronne**. Après avoir pillé **Beauvais**, **Amiens** et **Arras**, ils arrivèrent devant **Noyon**. Les habitants du château et les gens du faubourg qui s'étaient repliés dans la ville firent une énergique sortie. Une partie des Normands furent tués, les autres s'enfuirent.

Le texte parle de "suburbia" (faubourgs). Or l'existence de cette particularité, des textes locaux l'établissent pour Noyon : les documents de Noyon emploient même littéralement ce terme. Ce dernier texte met en lumière la confusion entre Noyon et Nimègue. On est en droit de s'étonner de la légèreté inouïe qui a présidé à l'application de ce texte à Nimègue, alors que les corrélations et détails géographiques l'attribuent si clairement à Noyon. Mais gageons que d'autres ne s'en ébahiront pas plus que moi. Après tout ce qui précède, je ne m'étonne plus de rien et je signale les plus étranges cabrioles des historiens sans sourciller.

Alpertus de Metz écrit qu'en 1006 des pirates attaquèrent Tiel. Beaucoup d'historiens néerlandais attribuent ce coup de main aux Normands, y voient le dernier avatar des invasions et l'assimilent aux raids précédents. Bien que le texte ne concerne pas les Normands et que par conséquent cet événement ne soit pas à sa place dans les annales des invasions normandes, ne serait-ce qu'à cause du laps de temps qui l'en sépare, peut-être n'est-il pas superflu de réfuter par avance cette possible objection.

89. Conclusion

Les sobres données des premières annales n'en disent pas lourd. Mais à mesure qu'elles s'étoffent, elles imposent l'évidence, année après année plus contraignante, que **les Pays-Bas n'apparaissent pas dans les récits**. Maintenant que j'ai fourni une reconstruction des faits globale, ce que le saine exercice de la méthode historique exigeait depuis si longtemps déjà, la tradition des Normands aux Pays-Bas se révèle être un seul et unique écheveau d'erreurs. La série des événements successifs, situés à tort aux Pays-Bas à partir de tant de convergences géographiques spécieuses en a même fait un mensonge à répétition. Si l'on voulait encore rejeter les chapitres concernant les mythes de Nimègue, d'Utrecht, de Wijk bij Duurstede et de la Betuwe, en les taxant de "théories", pas question d'en faire autant avec les relations des invasions normandes. Ce chapitre démontre définitivement le caractère mythique de leurs prétendus raids aux Pays-Bas, raids du reste jamais étudiés mais admis sans autre forme de procès, bien que la révélation de la doublure Noyon-Nimègue imposât absolument la nécessité d'un nouvel examen critique. Comme cette tradition des Normands, ce qui tombe sous le sens, **embrasse en fait tous les éléments des mythes**, elle constitue, à côté de la question des "Bouches du Renuis", une deuxième preuve globale de la fausseté des traditions néerlandaises. La résidence Noviomagus, le siège épiscopal de Trajectum, la Frisia, la Walacria, l'Île des Bataves se trouvaient là où elles essuyèrent effectivement les attaques des Normands et où les chroniques les évoquent en relation étroite avec des villes et contrées françaises. **La relation textuelle que nous rencontrons chez les auteurs traduisait bel et bien une relation géographique.**

Chapitre VII

LE TRAJECTUM DE SAINT WILLIBRORD

90. Introduction

On ne peut pas dire que les Néerlandais aient un sens historique très développé. S'ils accordent quelque intérêt à certaines périodes de leur histoire, comme la Guerre de 80 ans ou les fameuses tribulations de la Compagnie des Indes Orientales, on note qu'au fil du temps le concert d'ouvrages sur ces sujets va decrescendo comme un air qui se meurt. La tradition batave n'est guère mieux implantée aux Pays-Bas : les innombrables blagues sur les "troncs d'arbres creux"²⁷, les Bataves buveurs de bière et coureurs de jupon ne témoignent certes pas d'une conscience historique de haut niveau.

Pourtant, en ce qui concerne Saint Willibrord, la tradition paraissait plus sérieuse, plus enracinée, plus étayée par la religion, et cela pas seulement chez les catholiques ; le premier apôtre des Pays-Bas était un personnage universellement honoré qui rassemblait tous les chrétiens des Pays-Bas par-delà toutes les divisions. Aussi n'est-ce pas sans appréhension que j'ai vu naître mes doutes quant à la vérité historique de tout ce qu'on lui prête. Mais, la dénonciation des mythes connexes exclut d'épargner celui-ci.

La vérité est que Saint Willibrord n'a pas exercé son apostolat en Frise néerlandaise mais en Flandre, de Boulogne à Ostende, du littoral français aux villes d'Arras et de Cambrai. C'est là qu'il a débarqué, c'est là que se dressaient ses églises et ses monastères; c'est là qu'on retrouve tous les lieux où, d'après les textes, il a exercé son apostolat et possédé sanctuaires et biens. On a exagérément gonflé le rôle de Saint Willibrord dans la christianisation de l'Europe occidentale. Certes, il ne faut pas minimiser son œuvre missionnaire, mais on lui a prêté un cadre géographique d'une démentielle démesure. L'historiographie néerlandaise accueillait avec tant de complaisance l'idée qu'Utrecht fût la tête de pont, le centre rayonnant de la christianisation de l'Europe ! Une fois la thèse énoncée, on trouva plus confortable d'ignorer l'absence totale de données susceptibles de l'étayer. Il n'existe en Europe occidentale aucune région, aucune localité où les premières traces de foi et de culture chrétienne renvoient à Utrecht. Là aussi, on a commencé par le mauvais bout, l'assertion n'ayant été qu'avancée, mais jamais examinée d'un œil critique.

Les diverses régions où la localisation hasardeuse d'églises et de biens postulait l'apostolat de Saint Willibrord lui conféraient l'apparence de la vérité. Une fois les localisations exactes établies, à cent lieues des légendaires, il apparaîtra qu'entre Utrecht et ces derniers n'a jamais existé qu'une relation fantôme : la thèse de l'importance d'Utrecht dans la christianisation du continent aura tôt fait de crever comme bulle de savon.

D'Utrecht à Echternach, de Belgique au Luxembourg, du Limbourg à la Flandre, de la Frise à la Zélande, de Clèves au Nord de la France, du Danemark jusqu'en Thuringe, les historiens ont "reconstitué", mieux vaudrait dire fabulé, les voyages missionnaires de Saint Willibrord. Excipant des textes, on pensait pouvoir imaginer ainsi son personnage, et au nom de cette vision, on pensait pouvoir en faire un serviteur de Dieu infatigable et inépuisable. Ses historiens ont tracé de Saint Willibrord une caricature : c'était un excité qui surgissait partout, y lançait une action qu'il n'achevait pas, un évangéliste douteux baptisant partout au bord des puits qu'on lui a attribués mais négligeant une catéchèse durable, un semeur d'une foi qui, pour d'obscuras raisons, n'aurait germé que des siècles plus tard sur les lieux prétendus de ses semailles.

C'est qu'il était tellement plus romantique de s'imaginer le saint comme un apôtre transporté d'un bout à l'autre de l'Europe par le feu divin ! Il est hélas bien plus réaliste de limiter son champ d'action comme m'y obligent les textes ! Ce faisant, je ne fais pas injure à sa mémoire, je ne minimise en rien ses mérites, j'exalte au contraire sa sainteté, fruit d'un travail persévérant et souvent ingrat parmi les païens, au sein d'une région ravagée de guerres et de rebellions. Ses contemporains, Bède et Boniface, en témoignent, Saint Willibrord est resté dans son diocèse jusqu'à un âge avancé. Ils situent bien les mérites véritables du Saint : dans un travail missionnaire soutenu quotidiennement jusqu'à un âge avancé, en dépit de l'adversité ; dans une persévérance à rester au poste confinant à l'héroïsme, là où d'autres missionnaires anglais ou irlandais, accablés par leurs échecs, étaient rentrés au pays. Bénédictin, il était très attaché à la *Stabilitas*, vertu essentielle des disciples de Saint Benoît qui vient immédiatement après les trois vœux : la fidélité à un monastère choisi une fois pour toutes

²⁷ N.d.tr. : *Holle boomstammen*, titre néerlandais du présent ouvrage, signifie *Troncs d'arbres creux*, les Bataves étant censés avoir pénétré aux Pays-Bas près de Lobith sur des pirogues monoxyles, ce qui est une invention pure et simple. Au cours des discussions, plus d'un professeur-docteur s'est révélé être également un tronc d'arbre creux.

et qu'on n'abandonne pas sans raisons graves. La *Stabilitas* exclut formellement une errance à travers toute l'Europe occidentale.

Quand mes recherches sur Nimègue et les Bataves commencèrent à m'ouvrir les yeux sur l'inexactitude de la tradition néerlandaise de Saint Willibrord, quel ne fut pas mon désarroi. Je craignais en effet que la localisation de Saint Willibrord aux Pays-Bas n'eût été une falsification intentionnelle, destinée à donner davantage de lustre à l'église chrétienne ou catholique néerlandaise. Avec soulagement, je m'avisai rapidement qu'il n'y avait pas trace de préméditation, en tout cas aux Pays-Bas, même si j'y relevais une incroyable légèreté dans la pratique de l'histoire. Dans la région qui est authentiquement la sienne, la mémoire de Saint Willibrord ne survit plus que dans de vieux grimoires, dans des reliques presque oubliées et dans des patronats d'églises, vestiges historiques susceptibles d'étonner un Néerlandais mais insuffisants à révéler l'écartèlement de la tradition. L'histoire a doublement lésé Saint Willibrord, d'une part en lui attribuant des sornettes contre lesquelles un saint ne peut plus protester, d'autre part en le privant de ses vrais mérites, ce à quoi un saint se résigne toujours. Aussi la justice la plus élémentaire exige-t-elle de rétablir la vérité à son sujet.

91. La mission parmi les Frisons

Dans l'apostolat chez les Frisons, les prédécesseurs de Saint Willibrord furent Saint Eloi, Saint Amand, Saint Wilfried et Saint Egbert. Il convient d'évoquer les grandes lignes de leur action car il en ressort clairement qu'on ne peut les mettre en relation avec les Frisons du Nord des Pays-Bas.

Saint Eloi (588-660), évêque de Noyon, a entrepris plusieurs voyages missionnaires au **Pays des Frisons**. Il annonça la foi, selon sa *Vita*, aux **Flamands**, aux "**Andoverpenses**" et aux **Frisons**. Les historiens s'accordent à localiser ces Frisons dans les parages d'Anvers, estimant impensable un apostolat dans le Nord des Pays-Bas. Mais situer les Frisons à Anvers, c'est encore les tirer trop au Nord. Saint Eloi s'est rendu dans le nord-ouest de la France, à la grande rigueur dans la partie méridionale de la Flandre occidentale. Le toponyme "Aenwerp" n'a rien à voir ici avec Anvers ; le terme est un générique qui désigne tout simplement un atterrissage ou une nouvelle terre abandonnée par la mer²⁸ ; quelques sources comportent le terme et en font un toponyme à situer probablement dans les parages de Calais. Certes, Anvers en tire également son nom (Antwerpen en néerlandais), mais la ville est beaucoup plus tardive.

Saint Amand est plus étroitement lié à Saint Willibrord. Il prêcha en Flandre et dans la région de Gand vers 625. Il occupa quelque temps le siège épiscopal de Maastricht. En mission à "Aenwerp" (voir la restriction ci-dessus), il y fonda une église, celle-là même dont la propriété écherrait plus tard à Saint Willibrord. Selon de Moreau, auteur de l'ouvrage qui fait autorité sur Saint Amand, cet apôtre aurait par trois fois fréquenté les Frisons : la première fois lors de sa mission à Gand, la seconde après son départ du siège épiscopal de Maastricht, la troisième lors de la fondation d'une église à "Aenwerp", où il est bel et bien le précurseur le plus évident de Saint Willibrord puisque c'est une des premières églises attribuées à ce dernier. En 692, les propriétaires de l'église, Rohingus et Bobelina, en firent don à Saint Willibrord déjà depuis deux ans à l'œuvre sur place.

En 726, le couple renouvela ou confirma la donation. L'acte en a été établi à **Weimodo**, toponyme aux graphies diverses, Wigmodia, Withmung, Withmundia ou Withmund, qui signifie littéralement "la bouche blanche" et désigne une embouchure du Renus environnée de sable blanc. Il faut y voir l'actuel Wissant dont le nom signifie "sable blanc". L'acte de 726 comporte une foule de détails toponymiques qui renvoient tous aux environs de Calais mais qui n'ont pas leur place ici. Il en ressort qu'on aurait pu s'épargner les centaines de pages de commentaire sur ces donations, où l'on s'évertue à les situer à Anvers. En effet, la falsification perpétrée au XII^e siècle par le copiste d'Echternach qui s'était empressé de substituer à "Aenwerp" la glose "*dans la ville forte d'Anvers sur l'Escaut*", aurait dû sauter aux yeux de chacun : n'était-ce pas une bévue chronologique de plusieurs siècles puisqu'Anvers n'existait pas encore à la date de la donation. Cet "Aenwerp" (atterrissement) de 692 doit être probablement localisé à Marck près de Calais, une des premières terres à apparaître au sortir des transgressions. Faut-il s'étonner de la mention du jour de la mort de Saint Amand dans le calendrier de Saint Willibrord ? Pas plus que Saint Eloi, on ne peut mettre Saint Amand en relation avec les Pays-Bas septentrionaux.

Selon une chronique, Saint Wilfried, évêque d'**Evreux**, œuvrait en **Frisia** dès 658. Le personnage est surtout connu comme archevêque d'York et comme maître de Saint Willibrord. Hasard remarquable, archevêque d'York lors de son exil en Angleterre ou titulaire temporaire du siège épiscopal d'**Evreux**, Saint Wilfried fut

²⁸ N.d.tr. : Mon propre village de Bierne en comporte un appelé ainsi et bien marqué du reste dans le paysage, au bord du *Coedyck*.

toujours qualifié "Eboriacensis" (d'Evreux). Il entreprit plusieurs missions au Pays des Francs où il aida à implanter la foi. Il est tout à fait plausible qu'il ait occupé quelque temps le siège d'Evreux, peut-être même qu'il l'ait fondé, parce qu'à cette époque (et encore à la nôtre) la tactique missionnaire de l'église comportait l'établissement d'une hiérarchie épiscopale. Si le maître de Saint Willibrord fut à l'œuvre parmi les Frisons dans le Nord de la France, il tombe sous le sens qu'on peut admettre que son disciple l'y a suivi. Bède, son contemporain, dit du reste que Saint Willibrord poursuivit la prédication de Wilfried.

Saint Egbert, abbé du monastère irlandais où Saint Willibrord était moine, fut douze années durant son directeur de conscience. Il caressa longtemps l'idée de prendre une part personnelle à la mission chez les Frisons. Il dépêcha d'abord **Wigbert** sur le continent, lequel regagna l'abbaye après deux années d'insuccès. L'année 689 vit Pépin II, dit d'Herstal, battre Radbod, roi des Frisons, près de **Dorestadum** (Audruicq), victoire qui décuplait les chances de réussite d'une mission. Cette fois Egbert envoya Saint Willibrord en mission chez les **Frisons**, en compagnie de onze moines (cette allusion symbolique aux douze apôtres étant destinée à lui donner du cœur au ventre). Une fois de plus, il tombe sous le sens qu'il est question **du même territoire de mission** que pour Saint Eloi, Saint Amand et Saint Wilfried. Par la suite, lorsque le Pape chargera Saint Willibrord de prendre en main l'évangélisation des Frisons et qu'à cet effet il fondera tout exprès un siège archiepiscopal, impossible de situer ce siège à Utrecht, pour la bonne et simple raison que les antécédents historiques de la mission chez les Frisons renvoient à une toute autre région.

Dès son débarquement à Gravelines ou peu après, Saint Willibrord se rendit à Trajectum. Référons-nous au texte le plus fiable, celui de Bède, écrivain anglais contemporain de Saint Willibrord:

*" Pépin lui donna comme emplacement pour son siège la célèbre place forte qui s'appelle **Wiltaburg** d'un vieux mot de ces peuples qui signifie la ville des Vilten, mais que **la langue gauloise** nomme **Trajectum** et la nôtre **Aetteocum**. Le vénérable évêque y construisit **une église** d'où il répandit partout la foi et détourna beaucoup de païens de leurs erreurs. Dans cette région, il construisit **nombre d'églises et quelques monastères**. Peu après, il installa aussi dans cette région **d'autres évêques** choisis parmi les frères qui étaient venus avec lui ou après lui pour prêcher. Quelques-uns d'entre eux sont déjà décédés."*

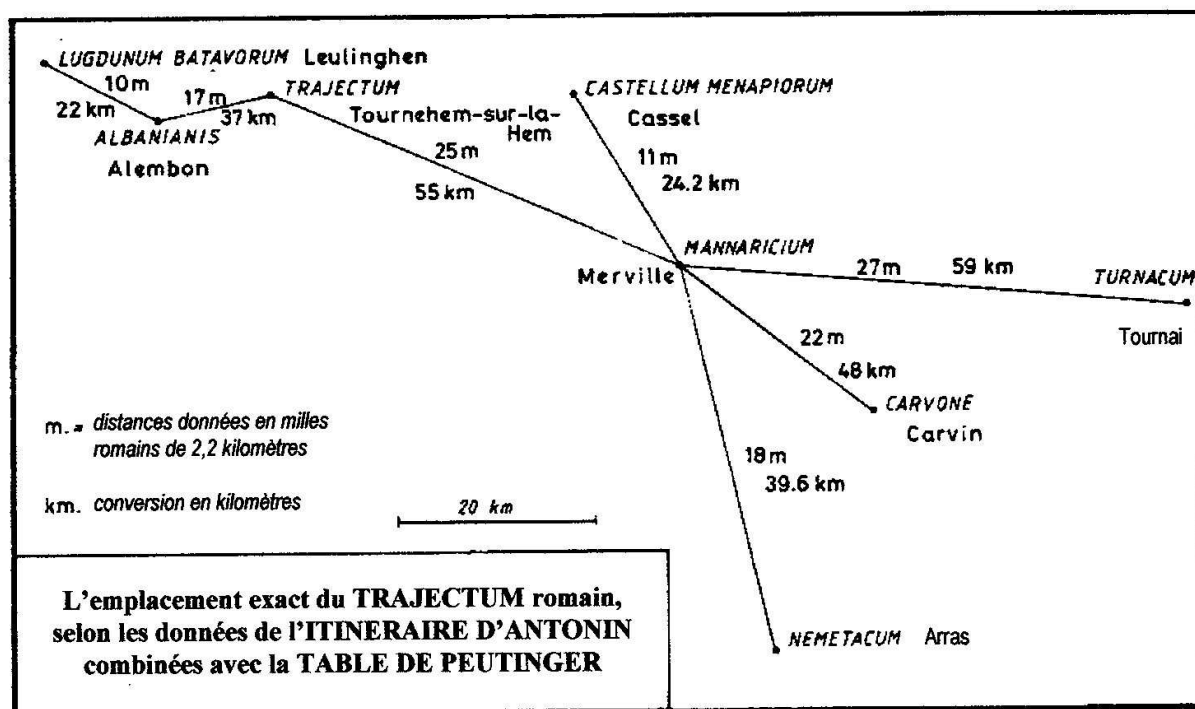
La ville s'appelait **Trajectum** en langue gauloise, dit Bède. A supposer que le centre des Pays-Bas ait été exondé (ce qui n'était pas le cas) et habité (ce qui l'était encore moins), il est impossible que ses hypothétiques habitants aient parlé le gallo-romain. Bède distingue le nom germanique de Wiltaburg et le nom gallo-romain de Trajectum, preuve de l'usage simultané des deux noms, particularité qui ne peut s'envisager que sur la frontière linguistique ou à proximité immédiate. **Il est impossible qu'en 690, le toponyme Trajectum ait été autochtone aux Pays-Bas**. Nous avons déjà exposé par le menu le processus des latinisations ultérieures et tardives. En ce qui concerne Utrecht, la coupable n'est pas l'abbaye d'Egmond comme on pourrait le penser à partir des seules sources néerlandaises mais bien **l'abbaye d'Echternach**, comme nous allons le démontrer. Lors de l'implantation du mythe, la vieille tribu des Frisons avait depuis longtemps perdu son nom dans sa patrie d'origine, exactement comme toutes les anciennes tribus germaniques ou gauloises du reste. Le maintien par les seuls Frisons néerlandais de leur ancien nom tribal (et cela en dépit d'un hiatus net et durable de plusieurs siècles), sans continuité historique et sans permanence du peuplement du pays, voilà bien l'élément le plus inacceptable de la localisation de Saint Willibrord au nord des Pays-Bas. En effet, le nom des Frisons n'y apparaît que **quatre siècles** après Saint Willibrord, alors qu'il était depuis longtemps sorti de l'usage dans la région authentique : on retrouve le processus classique, déjà maintes fois signalé, d'évolution des mythes.

Pour l'historiographie traditionnelle, la construction par Saint Willibrord de quelques monastères et l'intronisation de quelques évêques constituent manifestement des données trop difficiles à intégrer : elle a échoué à leur trouver la moindre relation avec les Pays-Bas. Les "*autres évêques*" du texte de Bède nous amènent tout naturellement aux collaborateurs et successeurs de Saint Willibrord.

92. Le Trajectum de l'époque romaine

Trajectum, qui existait déjà à l'époque romaine, n'apparaît pas sur la Table de Peutinger ; seul l'Itinéraire d'Antonin le mentionne avec les localités qui figurent bel et bien sur la Table. Les deux documents datent du quatrième siècle, si bien qu'il est évident qu'il convient de situer Trajectum dans les parages des localités auxquelles l'Itinéraire d'Antonin la relie. Ce dernier mentionne une voie qui relie Lugdunum (Leulinghen), "tête de la Germanie" (selon Ptolémée), à Strasbourg et dont voici le début du tracé : de Lugdunum (Leulinghen) à Albanianis (Alembon) 10 milles ; de là à Trajectum 17 milles ; de là à Carvone (Carvin) 22 milles. Quelques localités se trouvent en Batavia (ou Patavia). Or, dans les chapitres deux et trois, nous avons établi de façon décisive que cette contrée se situe dans le Nord de la France. La voie de l'Itinéraire qui comporte Trajectum

coïncide même en grande partie avec la voie supérieure de la Table de Peutinger. Il en ressort que le lien entre Trajectum et Noviomagus, souvent déductible des textes et parfois souligné par leur commune relation à Dorestadum, prend tout son sens dans la région authentique. Aux distances exactes entre Alembon et Merville se trouve la ville de TOURNEHEM qui se révèle donc être le Trajectum de Saint Willibrord. Dans le chapitre consacré à Dorestadum, l'acte de 777 nous avait déjà fourni une preuve définitive de la justesse de cette localisation. La voici à nouveau confirmée par des sources romaines.



Faut-il encore expliquer en détail qu'Utrecht a reçu son nom selon le même processus que Nimègue ? Ici aussi, on a coiffé le nom autochtone d'Utrecht ou Uttret d'une latinisation approximative : Trajectum. Peut-être cette latinisation est-elle apparue quelque temps après la fondation de la ville du haut moyen âge, fondation que l'on peut sous toutes réserves situer vers le milieu du X^e siècle. Cette latinisation correspondait aussi peu au toponyme local que Noviomagus à Nimègue ; elle était en outre tout aussi dangereuse, puisqu'elle suggérait ou autorisait la suggestion qu'on était en présence du Trajectum romain, mentionné au IV^e siècle par l'itinéraire d'Antonin et qui, du fait de sa présence dans des documents concernant Saint Willibrord (VII^e siècle) semblait perdurer sans encombre jusqu'au haut moyen âge. Il se trouve que nous sommes mieux renseignés de nos jours : l'existence d'Utrecht connaît une interruption radicale vers le milieu du III^e siècle ; la ville renaît au X^e siècle sous la forme d'une **fondation nouvelle à l'emplacement d'un établissement romain antérieur**. Cette image d'Utrecht, l'archéologie nous la montre aussi catégoriquement qu'elle le fait à Elst où des vestiges datant au plus tôt du X^e siècle succèdent immédiatement aux vestiges romains, et à Nimègue où le nouvel établissement humain n'apparut que vers la fin du XI^e siècle. D'ailleurs, par la suite, pendant des siècles, Utrecht ne donnera lieu à aucune confusion en dépit de sa latinisation de chancellerie en Trajectum : c'est qu'avant le XII^e siècle, personne n'avait encore mis Saint Willibrord en relation avec Utrecht. Cette méprise, avancée au XII^e siècle par l'abbaye d'Echternach, n'est même devenue monnaie courante que beaucoup plus tard, probablement seulement au XIV^e siècle. Mais, s'agissant de mythes, inutile de chipoter pour un siècle de plus ou de moins. Que la tradition de Saint Willibrord ait été importée aux Pays-Bas comme une totale nouveauté quatre ou cinq siècles après sa mort, peu importe : ce qui est irréfutable, c'est qu'elle y a été importée et qu'elle n'est pas autochtone.

Le nom même d'Utrecht ou Utret requiert manifestement la plus grande prudence lors de l'interprétation de textes anciens. Le Trajectum romain, apparemment celui-là même de l'itinéraire d'Antonin, apparaît une deuxième fois dans les "*Notitiae Galliarum*" sous la dénomination de Civitas Trajectum. Un unique manuscrit de ces "*Notitiae*" comporte une glose du X^e siècle : "*id est Uztrich*" (c'est-à-dire Uztricht). Il est possible, mais il s'en faut de beaucoup que ce soit sûr, que le copiste ait voulu désigner Utrecht. Le copiste écrivait vraisemblablement dans le Nord de la France, lieu de provenance du manuscrit. Pensait-il à Utrecht ? La question est des plus problématiques. Nous possédons en outre des textes qui nomment Utre ou Utret des localités qui n'ont rien à voir

avec Utrecht. Diverses chroniques qui évoquent la vie de Saint Lambert, situent sa mort à **Liège** et son inhumation à **Trajectum** : pas de doute, il s'agit ici de Maastricht, même si l'on a omis la précision devenue plus tard usuelle d' "*ad Mosam*" (sur Meuse). Les chroniques de Saint Denis près de Paris nous informent d'ailleurs que le corps de Saint Lambert fut transporté à "Utret". Ces mêmes chroniques nous fournissent une autre information remarquable : "*En l'an 872, le roi alla à la chasse dans la forêt des Ardennes ; au mois d'octobre, il s'embarqua sur la Meuse et se rendit à la ville d' "Utret". Là, les princes des Normands, Roric et Rudolf vinrent s'entretenir avec lui. Il conclut un accord avec Roric. De là, il rentra en Francia, non pas par bateau comme à l'aller mais par voie de terre. Via Attigny, il arriva à Soissons et il fêta Noël à l'abbaye de Saint Médard.*" Il est sûr qu'ici "Utret" ne signifie pas Utrecht car d'autres données permettent de situer très précisément le Normand Roric en Morinie. Après notre chapitre sur le Renus, la mention de la Meuse ne constitue plus un argument décisif, puisque cet hydronyme peut trouver à s'appliquer au nord-ouest de la France.

L'entrevue a eu lieu dans le Nord de la France. Il existe tant de localités du nom d'Attigny que cette donnée en devient inutilisable. Les chroniques de Saint Denis sont rédigées en français. Si l'auteur a confondu deux localités, ce qui semble bien être le cas, Utrecht n'en fait certainement pas partie.

Il y a vraiment lieu de se demander si les actes concernant les partitions de l'Empire mentionnent bien Utrecht, même si on l'admet généralement. S'agissant d'une de ces partitions, les **Annales de Saint Bertin** (de Saint-Omer) énumèrent : "*Colonia, Treveris, Utrecht, Strasburg, Basulam...*". Les **chroniques de Saint Denis** donnent le même texte en français : "*Coulogne, Trêves, Utrecht, Straheborc, Basle...*". Dans les deux textes, la succession géographique rend l'interprétation "Utrecht" irrecevable. En outre, les faits se situeraient beaucoup trop tôt pour les Pays-Bas puisqu'il s'agit d'une partition de l'ancien empire carolingien datant des environs de 840 et 870. Les **Annales de Saint Bertin** mentionnent d'abord Utrecht, puis séparément le "*districtum Trectis*". Il est tout à fait invraisemblable que ce texte mentionne deux fois Utrecht, une seule mention étant déjà parfaitement impossible. L'expression "districtum Trectis" désigne ici Maastricht et ses environs. La glose "*id est Uztrich*", rencontrée dans une copie des **Notitiae Galliarum**, ne dit ni ne prouve quoi que ce soit en faveur d'Utrecht, car il est plus que probable que ce n'est pas d'Utrecht que son auteur entendait parler, même si la localisation qu'il propose est erronée.

93. L'attaque de Gysseling

Un article de ma main a paru dans les **ANNALES DES PAYS-BAS FRANÇAIS** de 1973 ; il ne s'agissait en fait que d'un exposé sommaire de mes thèses sur la localisation de Vetus Trajectum à Tournehem-sur-la-Hem. Ni la rédaction ni moi-même n'avions eu l'intention de traiter à fond de ce problème. Cet article, le Professeur Docteur M. Gysseling, le célèbre toponymiste flamand, l'avalait de travers. Dans les **Annales** de 1980, il réagit avec une kyrielle d'invectives, insultes inutiles et étrangères à la science qui ne laissèrent pas de me causer grand tort, mes adversaires couvrant du manteau de la charité cette discourtoise prise de bec pour estimer que le grand spécialiste de la toponymie m'avait réfuté de façon décisive et définitive. L'exclamation pleine d'aplomb, "*Aucune des affirmations de Delahaye ne comporte la moindre parcelle de vérité*", inconvenant écart de langage dans la bouche d'un scientifique, donne bien le ton de l'article. En consolation, quelques professeurs, collègues de Gysseling à l'Université de Gand, me firent part de la honte que leur inspirait le ton de l'article. J'avoue que ce papier m'a beaucoup peiné, cette attaque indigne provenant d'une Flandre à qui je m'évertue depuis des années à rendre de larges lambeaux d'histoire confisqués.

"*Trajectum, pontifiait Gysseling, est mentionné par l'itinéraire d'Antonin sur une voie dont la localité suivante est Mannaricum. Et vu qu'il faut identifier Mannaricum avec Maurik en Betuwe, dont j'ai découvert et défendu les liens étymologiques avec Mannaricum, Trajectum ne peut être qu'Utrecht !*" Examinons donc une bonne fois de près ces étymologies. A Maurik en Betuwe néerlandaise, on a effectivement trouvé quelques rares vestiges romains, qui cessent définitivement vers 250 après Jésus-Christ. Ce qui nous offre deux arguments contre la localisation de Mannaricum à Maurik : primo, les trouvailles de Maurik ne dénotent pas une localité importante, secundo, l'itinéraire d'Antonin, qui date de la fin du IV^e siècle, ne peut pas mentionner une localité néerlandaise submergée à l'époque (du fait des transgressions survenues à partir du milieu du III^e siècle) comme étant une étape importante sur les itinéraires des Romains. Mannaricum est mentionné pour la première fois entre Trajectum/Tournehem et Harenacium/Annois ; la seconde fois sous la forme **Minaricum** entre Cassel et Tournai ; la troisième fois sous la forme **Minariacum** entre Cassel et Arras. Les petites divergences de graphie sont négligeables, vu que les localités environnantes imposent l'évidence qu'il s'agit d'une seule et même ville. Elle existait encore vers la fin du IV^e siècle ; deux mentions la situent sans aucun doute entre des localités françaises ; il va de soi que la localité doit également se situer dans l'actuel Nord de la France. Entre

Mannaricium et Maurik béent **quelque neuf siècles pendant lesquels Maurik n'existait pas**, ce qui ferme définitivement la porte à toute identité philologique, laquelle est en effet impensable en l'absence d'une continuité historique.

Pour Gysseling, Mannaricium est **"un nom d'établissement germanique (Manna-rik-jan), dérivé d'un nom de personne germanique signifiant : riche en hommes"**. Qui dit mieux en matière d'infantilisme et de fantaisie²⁹ ? Où vient-il de situer dans le temps ce Manna-rik-jan, avant ou après Mannaricium ? Ce problème tout aussi fondamental, Gysseling ne l'aborde même pas. Dans son imagination, il doit se situer avant Mannaricium puisqu'il en fait un prédécesseur du nom romain, ce qui ne l'empêche pas de le placer quand même après pour pouvoir faire le saut jusqu'à Maurik. En réalité, le mot est composé de deux éléments **Mannar-** et **icium**. "Manare" signifie s'écouler, se répandre, ce qui s'applique à merveille à la localité concernée, **Merville**, confluent de diverses rivières et ruisseaux jouxtant **un large secteur de marais**. La localité est connue aux environs de l'an mil sous le nom de **Menreville**. D'un point de vue philologique, Menre correspond exactement à Manar-. Icium ou Itium signifie localité, ce que les Français ont traduit par –ville, terme qui a ici davantage de rapport avec le mot latin "villa" qu'avec le sens actuel d'agglomération urbaine. Il existe des centaines de toponymes suffixés en –ville qui ne désignent pas pour autant une ville au sens moderne du terme. Ces considérations confirment tout à fait l'identité toponymique entre Mannaricium et Merville. Aussi la plupart des spécialistes situent-ils la localité à Merville même ou juste à côté, à Estaires. L'analyse toponymique de Merville est concluante.

La localité néerlandaise de **Maurik** a une toute autre origine et étymologie. Dans un acte de 997, elle semble être mentionnée sous la forme **Maldericke** comme une propriété du monastère d'Aix-la-Chapelle, mais d'autres actes concernant cette propriété parlent de **Waldricken**. La première mention de Maurik apparaît en 1139 ; Gysseling estime même que c'est en 1229, ce qui rend le saut encore plus important. La localité s'appelle ici **Meldericke**, qui doit se décomposer en **Melde-** et **–ricke**. La "melde" est une plante qu'on rencontre sur des schorres et des mares, parce qu'elle est halophile et que, se prêtant particulièrement à la fixation de la vase, elle favorise l'atterrissement. Rik, rek ou rak, qui apparaît sous diverses graphies et entre dans la composition de nombreux toponymes néerlandais³⁰, signifie bande de terre le long de l'eau. Ce terme s'applique donc particulièrement bien à un territoire où, après les transgressions, le nouveau colmatage était un processus qui suscitait un intérêt extrême, lequel ne pouvait manquer d'avoir des répercussions dans la dénomination des localités. L'exclamation de Gysseling, **"donc Trajectum est Utrecht"**, qui se fondait sur la localisation de Mannaricium était donc doublement erronée, Utrecht ne dérivant pas davantage de Trajectum. Le nom de Trajectum est, tout comme Noviomagus pour Nimègue, une latinisation tardive du toponyme Utrecht, lequel doit se lire comme Uut-rek, rek ou rak situé en dehors, et désigne une pièce de terre encore séparée de la terre ferme et sujette à de continus atterrissements. Peu après son apparition et l'installation d'un établissement humain dès le X^e siècle, la latinisation de chancellerie Trajectum entra en usage; Trajectum signifie "lieu de franchissement" ; comme on ignorait la traduction exacte de Uit-rek et qu'on soulignait maintenant la fonction de franchissement au profit du comté de Hollande - créé récemment sur le littoral - dévolue à Utrecht peu après sa création, cette explication s'imposa. Dans un premier temps, pendant près de deux siècles, personne n'établit de relation entre ce Trajectum et le Trajectum ancien, que ce soit le Trajectum romain ou celui de Saint Willibrord. Ces méprises ne sont venues qu'après. Autant d'évidences toponymiques dont Gysseling n'a pu manquer d'entrevoir la justesse mais qui montrent d'emblée que des dizaines de toponymes de son **Dictionnaire** appellent une correction du même type. Les erreurs des toponymistes, qui s'appuient sur une histoire inexacte, vont du reste beaucoup plus loin encore, si bien que la méthode qu'ils continuent à pratiquer fait l'objet d'une discussion plus poussée au chapitre X. Il est tragique pour Gysseling, mais en un certain sens il ne l'a pas volé, qu'il ait par son attaque discourtoise et diffamatoire apporté contre son gré les preuves de la localisation exacte de Trajectum à Tournehem-sur-la Hem, localité située à la distance exacte entre Lugdunum Batavorum-Leulinghen et Mannaricium-Merville. C'est aussi la localité où toutes les données concernant Saint Willibrord, sa mission, son

²⁹ N.d.tr. : Il faut dire que ce personnage, doté d'un caractère rugueux et d'une solide prétention, auteur d'un Dictionnaire toponymique considéré bien à tort comme parole d'Évangile, n'est pas à une ânerie près. J'en épingle un certain nombre sur mon site. En voici une parmi bien d'autres : pour lui *Hondschoote* est la *hauteur (-schoote) du chien (hond)*, alors que c'est la *hauteur du chenal de marée (honte)*, mot qui est toujours le nom d'une partie de l'Escaut Occidental).

³⁰ N.d.tr. : L'élément *rek* (*dos* ou *ados*) est également fréquent dans les toponymes flamands, *Recques*, *Rekkem*, etc. Delahaye explique plus loin *Utrecht* par *Uit-rek*, ce qui est une concession au néerlandais. La forme est au contraire intégralement flamande, le nom actuel de la ville en témoigne toujours : le flamand, n'ayant pas subi la diptongaison brabançonne du u long en ui (lire œil), dit toujours *uut* pour *dehors*.

abbaye, ses églises et ses biens, ses collaborateurs et ses successeurs trouvent leur centre logique et géographique.

94. Trajectum ou Albiobola

Dénier à l'Utrecht romaine le nom de Trajectum, ce n'est en aucune façon chercher à falsifier l'histoire. **La réalité des trouvailles de l'époque romaine est hors de doute.** Il n'est question ici que du nom attribué à la ville. Or il se trouve qu'une trouvaille remarquable rend cette attribution davantage encore sujette à caution. Lors de fouilles de 1929, on a trouvé sur le Domplein (Place de la Cathédrale) les fondations d'un édifice carré. Sous une tombe médiévale, on rencontra deux grandes pierres qui portaient une inscription latine et, à proximité, trois fragments plus petits qui présentaient le même type d'écriture. Les fouilles ont révélé nombre d'indices de l'existence à Utrecht de quelques établissements militaires romains datant d'entre les années 50 et 260 après Jésus Christ. L'écriture lapidaire est d'une forme étrange et peu répandue ; elle consiste en entrelacs de lettres et en monogrammes, sorte de sténographie où il arrive qu'une ou deux lettres désignent un mot entier. Cette écriture très hermétique a été déchiffrée par Vollgraff ; il y trouva dix huit fois le nom Albiobola, manifestement un toponyme. Sans vouloir trop s'avancer, Vollgraff s'interrogeait : *"Nous avons jusqu'à maintenant nourri la conviction que la ville d'Utrecht était la continuation du Trajectum romain. Cette vue des choses serait-elle inexacte et le nom de Trajectum devrait-il désormais céder la place à celui d'Albiobola qui sonne maintenant à nos oreilles pour la première fois ?"*

Mais cette prudente interrogation comportait tant de conséquences que la supposition de Vollgraff fut rejetée sans autre forme de procès. Ce fut surtout Byvank qui se déchaîna contre elle, avec une violence telle qu'elle en devenait suspecte. D'autres suggérèrent même que les pierres pouvaient être des faux, réaction ridicule, car qui aurait bien pu, avant le X^e siècle, enfouir dans le sol des inscriptions falsifiées en vue de mener en bateau les archéologues du XX^e siècle ? Byvank fit remarquer avec quelque aigreur que Vollgraff était le seul à avoir pu déchiffrer les inscriptions et que ces données **ne cadraient pas du tout avec l'image connue des Pays-Bas romains**. Et c'est ainsi qu'une interrogation capitale sur la justesse d'une donnée fondamentale pour les Pays-Bas romains fut jetée aux oubliettes **parce qu'on continuait à prôner la justesse du tableau d'ensemble**. Dans les *"Excerpta Romana"* de Byvank, rédigés pendant les fouilles d'Utrecht et publiés après, c'est en vain qu'on chercherait mention des inscriptions comportant le nom d'Albiobola. Byvank a complètement passé sous silence cette trouvaille, ce qui est inadmissible dans une publication scientifique de documents. La question n'a jamais été résolue, chacun se gardant bien de l'évoquer par la suite de peur d'être "exécuté" à son tour : le respect des traditions néerlandaises et plus encore la crainte des déplaisantes conséquences pour l'Utrecht romaine de la perte de son vocable de Trajectum l'interdisaient. Car chacun voyait bien que si Utrecht avait porté le nom d'Albiobola entre le 1^{er} et le III^e siècle, il faudrait bien des contorsions pour faire admettre l'attribution du nom classique de Trajectum à cette même Utrecht et en expliquer le processus.

En effet, on a toujours admis tacitement que le Trajectum de Saint Willibrord était la continuation directe du Trajectum romain, bien qu'on eût tout aussi tacitement "enjambé" **le laps de temps de plus de quatre siècles** qui sépare notre évêque de la ville romaine. On a tenu pour tout aussi assuré que la mention d'Utrecht dans l'Itinéraire d'Antonin s'appliquait à Utrecht. Maintenant qu'on a vu que ce n'était pas le cas, **la seule preuve avancée** pour justifier l'attribution à Utrecht du nom de Trajectum devient caduque et l'on peut désormais exclure que les sources aient eu en vue Utrecht quand elles rapportent vers 690 que Saint Willibrord se fixa à Trajectum. Sinon il faudrait que l'on apporte au moins une seule preuve qu'Utrecht s'appelait en effet Trajectum ; et on en attendrait une autre de l'existence antérieure de la localité, nettement mentionnée dans les textes mais sans assise historique ni archéologique à Utrecht. A Utrecht, plus encore qu'à Nimègue, on découvre combien de données importantes voire essentielles ont été admises sans examen.

95. Trajectum avant le X^e siècle

Il convient de traiter à part de quelques mentions de Trajectum. Entre les années 751 et 754, Pépin accorda l'immunité (une certaine autonomie) à l'Eglise Saint Martin de Trajectum. Cet acte a inspiré aux historiens une quantité quasi incommensurable de commentaires vu l'impossibilité de le situer aux Pays-Bas. L'opinion la plus répandue est que cet acte, tel qu'il apparaît, ne peut pas être authentique, esquivant bien commode pour se tirer d'un mauvais pas ! Ma conviction est que l'acte est parfaitement authentique mais ne concerne pas Utrecht. Pépin se réfère à l'octroi de cette immunité par les rois Clotaire 1^{er} (511-561) et Théodebert (595-612). Dans une lettre, Saint Boniface parle de la petite église de Trajectum qui existait sous le

roi Dagobert (629-639). Il s'ensuit que l'église de Trajectum possède une préhistoire de deux siècles quand apparaît Saint Willibrord ! Cette particularité est inacceptable pour Utrecht non seulement parce que Saint Willibrord cesserait de ce fait d'être le premier missionnaire de la ville et qu'on n'y connaît pas de noms d'autres missionnaires, mais surtout parce que l'histoire ne fournit aucun moyen d'étayer les prétentions d'Utrecht. Si l'on situe l'acte à Tournehem, qu'il concerne en effet, les détails ne soulèvent plus aucun problème et l'on n'est plus obligé de recourir à un inacceptable rejet d'un texte authentique.

En l'année 753, Pépin le Bref, roi des Francs, accorda *"à l'église de Saint Martin à Trajectum, où l'archevêque Boniface fait fonction de "custos", toutes les dîmes des terres, des péages, des affaires commerciales"*, soit une part des revenus des domaines royaux. L'acte confirme en même temps des donations semblables faites par Pépin d'Herstal, Charles Martel (jusqu'en 747) et Carloman, dont les lettres n'ont pas été conservées. L'église de Trajectum fut dotée à partir des domaines royaux. C'est vraiment passer les bornes que de supposer, en plein milieu du VIII^e siècle, l'existence desdits domaines à Utrecht et aux alentours puisqu'on n'y a pas trouvé le moindre témoignage d'établissement humain et encore moins de domaines royaux de l'époque.

En l'an 779, Charlemagne confirma l'exemption de péage dont jouissait l'abbaye de Saint Germain-des-Prés à Paris, exemption accordée auparavant par son père Pépin le Bref. L'exemption concernait Rouen, Quentovicus, Amiens, **Trajectum**, **Dorestadum** et Pont-Sainte-Maxence. Trajectum et Dorestadum sont cités parmi des villes du Nord de la France. L'acte énumère ces villes dans l'ordre repris ci-dessus ; le scribe a suivi les villes du doigt de gauche à droite sur la carte.

96. Arrivée de Saint Willibrord à Gravelines

En l'an 690, Saint Willibrord vint d'Angleterre sur le continent. Les récits traditionnels situent son débarquement à Katwyk (Pays-Bas). Les textes originaux n'offrent aucune indication de nature à étayer cette interprétation, si ce n'est ces "ostia Reni", ces bouches du Renus si mal comprises. Nous connaissons déjà, quant à nous, la région où elles se situent. Le nom de Katwyk ou tel autre lieu néerlandais n'apparaît qu'à partir du XVII^e siècle dans la bibliographie qui concerne Saint Willibrord ; la tradition de Katwyk ne remonte pas plus loin, ce qui me dispense de la réfuter.

Dans son **Kalendarium**, calendrier ecclésiastique comportant les jours de l'année, les fêtes des saints et quelques annotations personnelles, Saint Willibrord donne sur lui-même une information autographe. En voici le texte :

"Au nom du Seigneur, Clemens Willibrordus vint en l'an 690 après la naissance du Seigneur en Francia par la mer ; et, au nom de Dieu, en l'année 695 après la naissance du Seigneur, il fut, quoique indigne, consacré évêque à Rome par l'homme et seigneur apostolique, le Pape Serge. Maintenant toutefois, en l'an 728 après la naissance de Notre Seigneur Jésus Christ, par la grâce de Dieu, il a le bonheur d'être encore en activité au nom de Dieu."

Il faut admettre que le texte et l'écriture sont du saint lui-même : Saint Willibrord écrivait sur lui-même à la troisième personne. Du reste la remarque qu'il était indigne de recevoir la consécration épiscopale aurait été une offense si elle était venue sous la plume d'un tiers. Dans ce texte indubitablement authentique, l'information selon laquelle Saint Willibrord vint en **Francia** revêt une énorme importance. Par Francia, il est impossible qu'un scribe de 728 veuille désigner les Pays-Bas septentrionaux. S'il avait écrit Gallia, on pourrait encore ergoter, les erreurs concernant la Gallia étant solidement ancrées dans les conceptions historiques courantes. Mais l'emploi du mot Francia exclut toute discussion. Saint Willibrord témoigne **qu'il arriva en France** : c'est bien cette signification territoriale qu'il faut attribuer à l'information qu'il nous donne. Il va sans dire que l'on doit accorder le plus grand crédit à la parole du personnage directement concerné. Le propre témoignage de Saint Willibrord ravale la thèse néerlandaise au niveau des légendes; appelons-la plutôt légende et non pas mythe, nous laisserons ainsi ouverte la possibilité que la dévotion ait pu y jouer un rôle plus important que la manipulation historique chauvine.

Théofried d'Echternach, qui écrivit au XII^e siècle une vie de Saint Willibrord, place son débarquement à Gravelines, petite ville située sur la côte française entre Dunkerque et Calais. Voici ce qu'il écrit :

"il débarqua dans le port de Gravelines, où, aujourd'hui encore, on vénère près de l'autel (de l'église) une pierre carrée sur laquelle, selon la tradition transmise de père en fils, il s'était embarqué sur la côte d'Irlande, esquif nouveau et inouï, un batelier ayant refusé de le prendre à son bord."

Saint Willibrord s'est en réalité embarqué en Angleterre et non pas en Irlande, mais, à un rat des champs du Luxembourg, on ne peut facturer si lourdement cette erreur qu'elle autorise à rejeter le reste de son

texte. De plus, l'origine irlandaise de Saint Willibrord constitue une excuse de plus à l'inexactitude de son lieu d'embarquement.

Le "miracle de la pierre", qui est d'ailleurs un classique dans les légendes et figure dans la vie de bien d'autres saints, soulève davantage d'objections. Saint Willibrord aurait franchi la Manche "sur une pierre", avec ses onze compagnons. Un tel prodige pouvait encore passer au moyen âge mais les historiens modernes sont autrement critiques : ils se sont empressés de rejeter le texte entier à cause de cet inacceptable miracle. Dans mes **VRAAGSTUKKEN**, mon commentaire esquisse le miracle et tente de prouver que Théofried d'Echternach se contente de rapporter ce que l'on disait ou pensait à Gravelines, sans prendre ces affirmations à son compte, et que l'on ne peut pas pour autant rejeter le récit du débarquement de Saint Willibrord. Cette position était juste du point de vue de la critique textuelle, toutefois je réalisai plus tard que c'était là chercher bien loin ! Car il ne s'agit pas d'un miracle ! Le pêcheur sollicité refusa d'effectuer la traversée, probablement parce que le temps n'était pas des meilleurs. Dans son zèle et sa hâte de partir, Willibrord passa outre et prit lui-même une embarcation. De toute évidence, il en savait assez sur la navigation à voile pour comprendre que, par un tel temps, il devait lester son esquif pour lui "*donner plus de quille*" comme disent les spécialistes de la voile : le bateau gagne en stabilité et risque moins de chavirer. Il est vrai qu'il s'enfonçait également, ce qui augmente le risque d'embarquer des paquets de mer, mais, tout compte fait, n'étaient-ils pas douze pour écoper à tour de bras ? **C'est pour cela que Saint Willibrord embarqua des pierres**, car il dut certainement en embarquer plusieurs, de manière à mieux répartir la charge.

Ceci dit, Saint Willibrord était loin d'être un navigateur hors pair, car, arrivé sur la côte française, il ne réussit pas à accoster dans les "**Bouches du Renus**" comme le disent les textes, mésaventure probablement imputable au fait qu'arrivant au plus fort du jusant, il amena les voiles trop tôt si bien que son bateau dériva pour finir par accoster près de Gravelines. Voilà la toute simple explication naturelle, l'interprétation parfaitement acceptable d'un texte dont des gens qui n'étaient pas au fait des choses de la mer ont fait un miracle. Il est même vraisemblable que Théofried d'Echternach n'a pas davantage compris la chose, comme il est tout aussi possible que les croyants de Gravelines (de père en fils, dit le texte) aient brodé sur l'incident jusqu'à en faire un miracle. La pierre, qu'on montrait naguère encore près de l'église de Gravelines, présente certainement un **caractère légendaire**, car il est exclu que, dès l'arrivée du missionnaire, quelqu'un ait pu prévoir qu'on le vénérerait un jour comme saint. Il est également probable qu'après Saint Willibrord, ce "miracle de la pierre" ait fini par échouer dans d'autres vies de saints ; c'est très net dans la vie des deux Ewalds où ce prodige figure également. Si l'on restitue à l'épisode son sens effectif, rien ne plaide plus contre la fiabilité du texte. Théofried écrivait au début du XII^e siècle. Il situe le débarquement de Saint Willibrord à Gravelines et nous apprend en outre qu'on l'y racontait de père en fils depuis des générations. En d'autres termes, la tradition du débarquement existait déjà sur place longtemps avant que le nom de Saint Willibrord n'ait été prononcé pour la première fois aux Pays-Bas et plus longtemps encore avant la fable de Katwyk.

Alcuin, qui écrivit la première **Vie de Saint Willibrord** vers 792, dit à propos de son débarquement :

"Alors l'homme de Dieu et ses compagnons s'embarquèrent pour la Frisia (entendez: la Flandre) jusqu'à ce que, grâce à un vent favorable, ils pussent amener les voiles dans les Bouches du Renus, où ils voulaient débarquer, mais d'où ils dérivèrent. Ils ne tardèrent pas à arriver à Trajectum qui se situe sur la rive de ce même fleuve. C'est ici que quelque temps plus tard, la foi ayant grandi, Saint Willibrord eut, avec l'aide de Dieu, son siège épiscopal."

On a beau le tourner et le retourner dans tous les sens, impossible de situer ce texte sur la côte néerlandaise. Au contraire, il complète celui de Théofried d'Echternach par de nouveaux détails. Rien de plus facile que de placer les faits sur la carte de l'Almere ; quant aux mentions du Renus et de la "*rive de ce même fleuve*", elles ne posent plus de problèmes après le chapitre que j'ai consacré au Renus.



La tradition de Gravelines appelle cependant quelques réserves. Il n'est absolument pas sûr que Willibrord ait débarqué juste en face de la ville, même si Théofried d'Echternach parle bien du port de Gravelines. Les différents noms donnés à ce lieu semblent indiquer qu'on ne l'a mis en relation avec Saint Willibrord que plus tard. La localité apparaît dans une pièce d'avant 1040 où on l'appelle Greveninge. En 1040, on connaît aussi la dénomination "*ecclesia S. Folquini in Greveninga*". Il semble aussi qu'on ait primitivement ou vulgairement appelé la ville Nieuwpoort (nouveau port), nom qui apparaît pour la première fois dans les sources écrites en 1160 sous la forme "*novus portus de Greveninga*". A partir de 1114, une localité

apparaît dans les sources sous le nom de "*apud sanctum Willibrordum*" (près de Saint Willibrord) que les historiens français identifient avec un petit village près de Gravelines. A partir de 1125, cette même localité s'appelle "*Parochia Sancti Willibrordi*". Toutefois, dans le texte de 1184, celle-ci semble se confondre avec Gravelines car on y trouve "*in parochie s. Willibrordi de Nieuwpoort*". Dans la mer, face à Gravelines, il y avait un banc de sable qu'on appelait "*Wilbort Sant*". On trouve la première mention de ce nom dans l'Atlas d'Abraham Goos, imprimé en 1616 à Amsterdam – le lieu d'impression exclut l'idée même de manipulation ou de complaisance – (ajout du traducteur ; voir ci-dessous) ; Blaeu le place à nouveau sur une carte de 1650³¹.



Carte tirée de l'Atlas d'Abraham Goos. Le premier banc de sable à partir de la gauche de la carte porte le nom de *Wilbortson*. Notez l'orientation « sur l'ouest » en décalage d'un petit quart de tour par rapport à la nôtre. La côte de Flandre est bordée par une *Mare Germanicum* qui baigne naturellement la Germanie des Anciens, notamment de Tacite, laquelle n'a rien à voir avec l'Allemagne puisqu'elle se situe en Flandre et dans le nord de la France.

Ce banc de sable existe probablement depuis beaucoup plus longtemps dans la tradition populaire. On peut même considérer comme vraisemblable que le bateau de Saint Willibrord s'est échoué sur ce banc de sable, non pas côté mer mais côté terre ; le texte d'Alcuin nous apprend en effet que nos navigateurs avaient amené les voiles trop tôt, ce qui fit de leur esquif le jouet du courant de jusant qui devait les rejeter plutôt du côté terre du banc que sur la côte française. Si rien n'oblige donc à chercher à Gravelines même l'emplacement exact du débarquement, il a toutefois eu lieu dans les environs immédiats. Il est en effet tout à fait logique que le bon peuple ait fait bon marché d'une différence de détail, dès lors que la tradition du débarquement de Saint Willibrord se fut attachée à l'église où l'on vénérât la fameuse pierre. Il convient encore de remarquer que, si à

³¹ N.d.tr. : Cette indication avait été fournie à Delahaye par le traducteur ; depuis celui-ci a trouvé douze cartes anciennes différentes comportant cette mention. Le sceau de Gravelines de 1244 (ci-dessus ; ajout du traducteur) conservé aux Archives nationales de Paris représente Saint Willibrord, debout, crose en main sur une barque, et porte la mention: SIGILLUM S. WILLIBORDI DE NEVPORT AD GREVENIGES – sceau de Saint Willibrord de Nieuport (nouveau port) près du Gravelines, ce dernier toponyme ayant d'abord désigné l'estuaire ou l'indentation marine comme son homonyme des Pays-Bas.

Echternach (mais seulement après Théofried) on pensait que Saint Willibrord avait son siège épiscopal à Utrecht, on n'en maintenait pas moins qu'il avait débarqué à Gravelines.

97. Tournehem-sur-le-Hem

La cité de Tournehem-sur-le-Hem³², modeste petite ville de nos jours, était jadis une cité importante de la vallée du Hem, fleuve qui se jetait dans l'Almere. Son centre se situe à flanc de colline, à une centaine de mètres du cours d'eau. On raconte dans la région que César prit la ville et y résida quelque temps, alors qu'il attendait sa cavalerie. En l'an 218, Septime Sévère établit son camp dans les parages de Tournehem. Bien qu'on n'y ait pas retrouvé de place forte romaine proprement dite (certains historiens parlent toutefois d'un lieu de garnison), on y a fait une foule de trouvailles qui prouvent que la ville a été un important établissement romain. Chez les archéologues français, Tournehem est célèbre pour les lampes romaines de diverses dimensions et d'exécution luxueuse qu'on y a retrouvées en grande quantité. On y a également trouvé de la poterie rouge d'une remarquable beauté. La ville a connu une histoire mouvementée ; il est certain qu'une foule de vestiges importants se sont perdus. A courte distance du centre, on a découvert un cimetière mérovingien qui n'a pas encore fait l'objet de fouilles.

Tournehem est située au carrefour de diverses voies romaines. A courte distance de Tournehem passe la Leulène, voie qui reliait Thérouanne à Boulogne. Elle était si importante qu'elle possédait son nom propre³³, resté en usage jusqu'au moyen âge. Une autre voie, qu'on attribuait au général romain Agrippa, partait de Cassel, passait par Watten et rejoignait la Leulène à Tournehem. Du côté opposé, Tournehem était reliée au célèbre carrefour "Septemviae" (les Sept Voies ; on y trouve toujours un hameau de ce nom, qu'il ne faut pas trop prendre au pied de la lettre), près de Zoteux. La voie qui assurait cette liaison s'appelait l'Alquine. Une autre voie, qui existe toujours sous la forme d'un chemin vicinal et que l'on a toujours considérée comme une ancienne voie romaine, ce que confirment les fouilles archéologiques, descend des collines vers la rivière. Elle venait de Saint-Omer par Nort-Leulinghem, longeait Tournehem, traversait Zouafques et servait de diverticule à la Leulène³⁴. Arrivée à la rivière Hem, la voie s'arrête brusquement ; elle continue sur l'autre rive en direction du village de Zouafques. Le cadastre présente son tracé comme propriété publique. Le Hem comporte un gué constitué de deux pavés parallèles formés de pierres d'un demi-mètre de côté et de 30 à 40 centimètres d'épaisseur, de toute évidence posés à intentionnellement. D'après le cadastre, la parcelle qui le borde s'appelle "La Leulène", et la parcelle suivante "La Haute Leulène". On peut considérer comme remarquable que cette trace de l'ancien Trajectum et cette preuve de l'applicabilité de ce nom (= passage, traversée) existent encore après plus de quinze siècles, le gué étant toujours mentionné sur les cartes d'état major modernes.

Après la première transgression dunkerquienne (III^e - IV^e siècles), Tournehem a pris une importance particulière. C'est à ce fait qu'il convient d'attribuer le fait que Trajectum ne soit mentionné qu'au IV^e siècle et qu'on n'en entende pas parler avant. L'Almere, large baie maritime qui s'étendait entre Calais, Watten et Dunkerque, s'était en grande partie colmatée et asséchée au début de l'époque romaine. Entre Watten et Audruicq ne coulait que l'Aa. Toutefois le Hem venait s'y jeter ; à l'époque romaine, il y avait un bac entre Watten et l'autre côté de la vallée. Au IV^e siècle, suite à la montée du niveau de la mer, l'ancienne baie fut réoccupée par la mer. Les chemins qui sillonnaient l'Almere se perdirent, ainsi que d'autres qui empruntaient des vallées transformées elles aussi en rias ou en bras de rivières, si bien que Tournehem en vint à occuper une position stratégique : aux voies romaines qui s'y croisaient déjà vinrent s'ajouter de nouvelles liaisons, cependant que les chemins secondaires gagnaient tout à coup en importance. La route qui relie Watten à Tournehem est appelée "Wattrewech" (chemin d'eau) parce qu'elle fut en partie submergée ; on l'appelle parfois "Petite Leulène". A partir du IV^e siècle, la grande voie qui reliait Cologne à Boulogne passait par Tournehem, ce qui apparaît clairement dans l'Itinéraire d'Antonin.

Les toponymistes français expliquent le nom de Tournehem, dont la plus ancienne forme connue, Turringahem, date du IX^e siècle, comme étant "la ville aux tours". Il est presque certain qu'il n'existe pas de lien

³² N.d.tr. : Sur place, on a longtemps dit et on dit toujours le Hem, aussi garderai-je ce genre au cours d'eau, en dépit de certains panneaux modernes.

³³ N.d.tr. : Un texte ancien l'appelle la **Via Sanctorum** (la Voie des Saints), les missionnaires anglais et irlandais l'ayant empruntée pour gagner leur territoire de mission (Voir **Quand l'histoire déraile...** ISBN : 978-2-9531219-5-7, ouvrage qui traite de la christianisation de la Flandre et de l'Artois et qu'on peut se procurer chez le traducteur).

³⁴ N.d.tr. : La Leulène se scinde en deux au niveau de Cormette, une des branches – la plus ancienne, à en juger par ses lacunes - se dirigeant vers Recques et Audruicq, l'autre poursuivant en direction Tournehem et menant dans l'autre sens à l'important nœud de voies romaines qu'est Thérouanne et de là, par voie romaine, à Nemetacum/Arras.

philologique entre Trajectum et Tournehem, ce qui n'est pas non plus nécessaire puisqu'il est également vraisemblable qu'il n'y a pas eu de continuité directe entre la Tournehem du X^e siècle et la ville antérieure. Trajectum a en effet été complètement dévastée par les Normands dans la seconde moitié du IX^e siècle : les chroniques nous le rapportent en termes explicites et le récit des faits concernant les successeurs de Saint Willibrord vient de surcroît le confirmer, puisqu'on les voit résider en divers lieux mais plus jamais à Trajectum. On a communément admis que les Normands ont saccagé Trajectum en l'an 857, après quoi ils ont occupé la région. Il est frappant que les historiens français placent la destruction de Tournehem par les Normands en cette même année 857 ! Cette coïncidence constitue une indication supplémentaire que l'emplacement authentique de Trajectum se situe dans cette contrée où, du reste, les informations concernant les Normands forment un tableau bien plus cohérent que les quelques suppositions gratuites au sujet des Normands aux Pays-Bas.

Bien que la continuité historique entre le Trajectum romain et la Turringahem du IX^e siècle soit absolument impossible à établir, il convient de laisser ouverte la possibilité que la forme Turringahem ait été précédée par d'autres noms, ce qui est vraisemblable, attendu que l'évolution des toponymes n'est jamais ou bien rarement consignée en totalité par écrit. Pour Trajectum, c'est très net, puisque nous savons que la ville fut aussi appelée Wiltaburg. Eh bien ! On peut prouver le même phénomène pour Tournehem grâce à une autre donnée importante. Dans son "Sermo" (sermon) qui fait suite à la vie de Saint Willibrord, Alcuin consacre quelques considérations à la ville du Saint. Après avoir rappelé que les croyants se rendent à Rome pour y vénérer les apôtres qui y sont inhumés, à Milan pour Saint Ambroise, à Paris pour Saint Denis et Saint-Germain, que la Champagne se presse en foule à Reims, il atteint le but de cette énumération : *"que dirai-je de toi, TURONICA CIVITAS, petite quant à tes murs et qui vaux à peine qu'on te regarde ? Qui viendra à toi pour toi-même ? Mais tu es grande et digne à cause du patronage de Saint Martin. A cause des faveurs certaines de ce patron, une foule de chrétiens se presse vers toi."* Il ressort clairement du contexte qu'Alcuin entend parler de la ville où siégeait Saint Willibrord. Il utilise un nom qui, du point de vue philologique, s'écarte beaucoup de Trajectum et se trouve très proche de Turringahem. Cette ressemblance constitue une preuve décisive de l'identité de Tournehem avec le siège de Saint Willibrord... Alcuin a écrit la biographie de Saint Willibrord à la demande de Beornrad, évêque de Sens et abbé du monastère de Saint Willibrord. Alcuin suggérait à l'évêque d'utiliser le sermon joint à la vita, dans l'église même de Saint Willibrord. Pour comprendre correctement ce texte, il faut prendre conscience qu'il fut écrit à une époque (vers 792) où Saint Willibrord n'avait pas encore été inséré officiellement dans le calendrier des Saints. Le fait qu'un acte d'environ 780 le qualifie de saint ne signifie évidemment rien ; ce genre d'interpolation était pratiquement inévitable dans une copie beaucoup plus tardive : elle était automatique. Sur la foi du calendrier (cf. rubrique 98), on peut établir que Saint Willibrord n'a été introduit au canon des saints qu'au IX^e siècle. Voilà pourquoi le sermon d'Alcuin ne parle pas de Willibrord comme d'un saint. Sans aucun doute, une dévotion populaire avait déjà pris naissance, ce qui, à l'époque, était la forme de canonisation la plus courante, à laquelle faisait suite une solennelle élévation des reliques. La canonisation n'était pas prononcée par le pape mais par l'évêque du lieu. Il en fut ainsi pour Saint Willibrord. La "Translatio" que mentionne son calendrier et qui y a également été ajoutée au IX^e siècle fait allusion à cette élévation. Dans son sermon, Alcuin mettait l'accent sur le patronat de Saint Martin parce que l'Eglise n'avait pas encore officiellement confirmé la dévotion populaire à Saint Willibrord.

La Morinie est occupée par les Francs au V^e siècle. Boulogne, Amiens, Saint-Pol et Tournehem étaient alors les villes les plus importantes de la Morinie. Vers 628, ce territoire fut réuni au comté de Boulogne, lequel échut à la Flandre en 917. Siegfried le Normand s'était établi à Guînes dont il devint le premier comte. Ce comté comptait quatre villes principales : Guînes, Ardres, Audruicq et Tournehem. Au XII^e siècle, Arnold de Gand, qui devint plus tard comte de Guînes, entre en possession de Tournehem. Vers 1170, il fait agrandir et fortifier la ville de Tournehem et la dote en particulier de grands souterrains dont on a retrouvé des tronçons. On appelait "chingledicq" (singeldyk = fossé de ceinture) le canal intérieur de la ville ; il en subsiste une petite partie. Le nom sonne néerlandais mais pourrait bien être d'origine anglaise. Toute la région fut tragiquement laissée à l'abandon et désertée au cours des guerres qui suivirent. Les troubles durèrent jusqu'en 1377, date à laquelle le roi Charles V conquiert beaucoup de territoires et ne laisse aux Anglais que Calais et ses alentours.

En 1479, Tournehem appartenait à Antoine, le Grand Bâtard de Bourgogne – sa devise "nul ne s'y frotte" figure toujours sous les armoiries de la ville. Elle aurait pu à bon droit être choisie comme épigraphe de ce livre ! Ensuite les comtes d'Égmond entrèrent en possession de la ville et de la seigneurie. Erasme rendit visite à sa protectrice Anna van Borsselen, dame de Veere, en son château de Tournehem. Ces derniers faits n'ont pas grand-chose ou rien du tout à voir avec notre sujet ; ils n'en révèlent pas moins d'étonnantes relations avec les Pays-Bas. Ou bien Erasme était-il déjà à la recherche de la vérité sur Saint Willibrord ?

98. Le calendrier de Saint Willibrord

On a conservé un codex qui se compose d'un martyrologe et d'un calendrier ; on admet généralement qu'il a appartenu à Saint Willibrord qui l'aurait annoté de sa main. J'ai déjà cité une de ces annotations. Une main plus tardive y a apporté des compléments. Le contenu de ces notules et la différence d'écriture permettent de distinguer nettement le premier propriétaire de l'utilisateur ultérieur. Comme ce dernier n'est pas connu, on l'appelle par commodité **la seconde main**. Ce codex repose maintenant à Paris; son origine est inconnue. On a admis tacitement qu'il provenait d'Echternach; on n'a jamais avancé qu'il viendrait d'Utrecht. Quoi qu'il en soit, il n'a manifestement jamais attiré l'intérêt d'Echternach, car les sources de l'abbaye ne le recourent en rien. De ce fait, il constitue une source parfaitement pure de toute manipulation. Dans le calendrier, face à la date du 7 novembre, on lit : "*Ici (en ce jour) l'homme apostolique et évêque Willibrord a quitté sa demeure terrestre pour rejoindre le Christ.*" Et face au 19 novembre : "*Ici eut lieu la translation de Saint Willibrord.*" Les deux notules ont été rajoutées après la mort du missionnaire et sont donc de la seconde main.

Saint Willibrord a ajouté à son calendrier divers saints et évêques dont on ne trouve pas le nom au calendrier romain mais que l'on vénérât dans la région ou à qui il vouait lui-même une dévotion particulière. Il va sans dire qu'on y trouve les missionnaires anglo-saxons mais aussi un nombre sensiblement égal de saints francs : Saint Amand, premier apôtre de la Frisia (entendez : de la Flandre), Saint Sulpice de Bourges, dont Saint Amand avait propagé le culte. Les saints de l'évêché de **Trèves** sont représentés par Oscar, Maximin, Paulin, Hidulfe et Basin. L'évêché de **Tongres-Maastricht-Liège** a fourni Saint Servais et Saint Lambert. Saint Géréon représente **l'évêché de Cologne**. A leurs côtés, il mentionne des saints de l'Eglise des Gaules : Saint Hilaire de Poitiers, Saint Rémi de Reims, Saint Géry de Cambrai, Saint Loup de Troyes, Saint Germain d'Auxerre, Saint Colomba de Sens et Sainte Geneviève de Paris. Toutefois, il est remarquable que Saint Willibrord n'ait pas mentionné de saints "récents", déclarés saints peu après leur mort par la voix du peuple et vénérés comme tels avant leur canonisation officielle. Il paraît s'en être tenu à une position stricte sur ce point, ce qui va un peu de soi, s'agissant d'un calendrier qu'il ne tenait pas à jour pour ses dévotions personnelles mais pour la célébration des messes et autres offices, le service du chœur par exemple.

Au 11 juillet, on rencontre une annotation de la seconde main : "*Bertuini Presbyteri*" (= du prêtre Bertin). Il s'agit de Saint Bertin, le saint abbé de Saint-Omer qui a donné son nom à la célèbre abbaye de Saint Bertin. On connaît cinq fêtes de ce saint : 1^{er} mai : la dédicace ; 2 mai : élévation sur les autels du corps du saint, laquelle équivalait alors à une canonisation ou à une autorisation officielle de vénération de ses reliques ; 15 septembre : funérailles dans l'église ; 22 septembre : octave de cette fête ; et 16 juillet : translation, transfert. Cette dernière fête repose sur l'événement suivant : Adélard, qui fut abbé de Saint-Omer entre 844 et 859, demanda en 846 à Folquin, évêque de Thérouanne, de transférer les reliques en lieu sûr. L'abbé s'inquiétait des menaces de raids des Normands (lesquels avaient du reste déjà pris pied tout à côté) mais aussi des intrigues de Charles le Chauve, qui essayait d'accaparer les riches possessions de l'abbaye au profit d'un de ses favoris. Ces craintes s'avèrent fondées. En 859, la pression devint trop forte et l'abbaye fut attribuée à un oncle du roi. L'évêque Folquin fit transférer les reliques à Thérouanne, où elles ne tardèrent pas à y être aussi peu en sécurité. Pour rappeler ce fait de la translation et nourrir ainsi l'espoir des moines que les reliques reviendraient un jour en toute sécurité, on commémora la translation du 16 juillet. Les sources de Saint-Omer placent la commémoration le 16 juillet ; la seconde main place la fête le 11 juillet : le scripteur s'est simplement trompé de case, les calendriers manuels étant divisés à la plume en petites cases. La fête de la translation de Saint Bertin avait un caractère strictement local. En dehors des sources de l'abbaye, on ne la mentionne nulle part ; elle est même restée inconnue en dehors de la sphère d'influence de Saint-Omer. Le scripteur inconnu désigné par "la seconde main" était quelqu'un pour qui la mention de cette fête revêtait une certaine importance. Cet ajout eût été impossible à Utrecht ou à Echternach. La fête n'a pu être ajoutée au calendrier qu'après 846. Tout ceci est d'une énorme conséquence : il en découle qu'un des successeurs de Saint Willibrord, utilisateur plus d'un siècle après lui des objets liturgiques hérités du saint évêque, **résidait avec le calendrier dans le Nord de la France aux environs de Saint-Omer**.

99. La fête de Saint Willibrord.

Alcuin écrivit vers 792 la première **Vie de Saint Willibrord**, à la demande de Beornrad, évêque de Sens et abbé d'Aeffernacum. Il rapporte que le saint est décédé **le 6 novembre**. En tant que premier biographe résidant lui-même dans le Nord de la France et beaucoup plus proche des événements, il mérite plus de crédit que les auteurs postérieurs qui situent sa mort le 7 novembre. Le calendrier de Saint Willibrord – il s'agit

naturellement d'un ajout de la seconde main – mentionne également le 6 novembre comme jour de sa mort. Il est même frappant que ce texte parle d' "*homme et évêque*", ce qui permet de supposer que l'ajout a eu lieu peu après la mort de Saint Willibrord, alors qu'on ne pouvait pas encore le qualifier officiellement de saint. Il était alors d'usage de fixer la fête d'un saint au jour de sa mort. On a donc dû avoir un motif de poids pour déplacer la fête d'un jour. Le 6 novembre, à Saint-Omer et dans la région environnante placée sous l'autorité de l'abbaye de Saint Bertin ou marquée par son influence, **on fêtait la mort de Saint Winoc**, un des premiers moines de l'abbaye, saint très populaire. C'est de lui que la ville de Bergues (département du Nord) tenait son nom ancien de Bergues-Saint-Winoc, amputé à la Révolution (en néerlandais, on dit toujours Sint-Winoksbergen). **On a tout simplement reculé la fête de Saint Willibrord au jour suivant la célébration de l'anniversaire de la mort de Saint Winoc, dans le souci de ne léser aucun des deux saints en plaçant leurs fêtes le même jour.** Seule la région de Saint-Omer pouvait avoir ce motif de déplacer la fête. A Utrecht ou à Echternach, on n'avait pas la moindre raison de la décaler ; on n'y fut du reste informé de cette commémoration que lorsqu'elle fut partout célébrée le 7 et personne ne s'est demandé pourquoi elle ne coïncidait pas avec le jour de la mort du saint, car le véritable motif échappait tout à fait au champ visuel d'Utrecht ou d'Echternach. Ce détail situe le terrain d'action du saint dans la région de Saint-Omer et indique de façon lumineuse à quel endroit on a commencé à le vénérer comme saint.

100. Décès et funérailles.

On ignore tout des circonstances exactes du décès et des funérailles de Saint Willibrord. Sur la foi de Bède, on doit admettre que le saint est resté dans son diocèse jusqu'à un âge avancé. Bède lui-même est décédé en 731, année jusqu'à laquelle il a tenu son histoire à jour. Il conclut ses communications sur Saint Willibrord en nous informant qu'il siège toujours dans son évêché ! Il va sans dire qu'il ne peut évoquer le décès de Saint Willibrord, survenu en 739. On a généralement admis que le saint avait été enterré à Echternach. Sur la foi d'un témoignage de 728, émanant de Saint Willibrord lui-même et sur celui de Bède qui date des environs de 731, les historiens inclinaient à avancer que le saint était décédé dans son diocèse, c'est-à-dire, dans leur optique, à Utrecht. Du coup, une inhumation à Echternach confinait à l'absurde ! Mais comme Echternach affirmait si catégoriquement que le corps du saint reposait dans ses murs, on se contenta de prendre l'assertion pour argent comptant, sans plus agiter cette question capitale.

Dans ce qu'on appelle le "**Testament**" de Saint Willibrord, rédigé vers 728 et dans lequel il fait don de quelques biens à l'abbaye, acte qui semble avoir été établi par le saint lui-même, il émet ce vœu : "*... dans le monastère d'Epternacum ... où ... si le Christ le trouve bon, mon corps doit reposer.*" Il est temps d'user du nom originel de l'abbaye de Saint Willibrord, puisqu'il est douteux depuis longtemps qu'on puisse tout uniment "traduire" Epternacum par Echternach. L'authenticité du **Testament** n'est pas admise communément et sans réserves ; il y a des raisons, bien que non déterminantes, pour admettre que le texte a d'abord été rédigé par Saint Willibrord en personne mais qu'on l'a remanié plus tard à Echternach pour s'assurer la possession de certains biens. Même si la totalité du texte est authentique, il ne prouve pas, puisqu'il a été écrit des années après la mort du saint, que celui-ci soit en effet inhumé à Epternacum, même si le saint en avait exprimé le désir. On peut encore moins y puiser un indice qu'il soit décédé à Echternach.

A propos du décès et des funérailles, Alcuin rapporte les détails suivants : "*le vénérable corps fut placé dans un sarcophage de marbre qui s'avéra d'abord trop court d'un demi-pied pour le corps du serviteur de Dieu. Quand les frères s'en rendirent compte, ils furent très affligés. Ils délibérèrent sur ce qu'il convenait de faire et cherchèrent à droite et à gauche un cercueil qui conviendrait. Mais, ô miracle, voilà que par l'intervention de Dieu il apparut tout à coup que le sarcophage s'était précisément allongé de la longueur qui lui manquait précédemment pour le corps de l'homme de Dieu. Alors, on y déposa le corps et, parmi les hymnes, les psaumes et toutes les marques de vénération, il fut inhumé dans l'église du monastère précité, que le grand prêtre de Dieu avait construit et consacré à la Sainte Trinité.*"

Réglons d'abord son compte à ce miracle. Il est possible qu'on ait d'abord cherché un sarcophage trop petit et qu'on ait dû ensuite en changer. De la consternation qui s'en suivit, on aura fait un miracle. Alcuin écrivait près de cinquante ans après l'événement. Cet intervalle de temps a pu suffire à la tradition monacale pour enfler cette péripétie en miracle. Le critique plus brutal sera plutôt tenté de penser qu'un benêt aura mal mesuré le corps quand on se mit en quête d'un sarcophage et qu'on s'est vu obligé de faire appel à la Providence pour masquer cette bévue : cette façon de faire n'a rien d'inusité dans les milieux ecclésiastiques et, hélas, pas seulement dans ceux des temps anciens.

Quoi qu'il en soit, le texte semble bien établir que Saint Willibrord a été inhumé dans son abbaye. Alberdingh Thym tire de ce récit la curieuse conclusion que Saint Willibrord n'est donc pas mort à Echternach, sinon, argumente-t-il, les moines auraient pu prendre du corps une mesure correcte ! La remarque est par trop subtile et ne vise qu'à suggérer que Saint Willibrord est décédé à Utrecht. En outre, elle néglige le fait bien connu qu'à cette époque rares étaient les dépouilles mortelles qui recevaient un cercueil : seules les plus hautes autorités religieuses et civiles étaient inhumées dans des sarcophages de pierre, lesquels ne pouvaient être fabriqués pendant le jour d'exposition de la dépouille, car, à l'époque, on ne renvoyait pas les funérailles à trois jours. Il était tout à fait normal qu'on utilisât un sarcophage plus ancien qui n'avait pas encore servi ou qu'on avait vidé. A Echternach, on a retrouvé quelques vieux sarcophages en pierre calcaire française. Alcuin parle d'un sarcophage en marbre. Il n'y a pas là contradiction car les Français qualifient toujours de "marbre" la pierre extraite dans le Nord de la France³⁵. Ce détail souligne seulement ce que nous savons du reste déjà par ailleurs, à savoir qu'Alcuin lui-même était originaire du Nord de la France.

En 780 ou 781, un certain Héribaldi fit don de quelques biens au monastère d'Epternacum, "*à l'église de Saint Pierre et **Saint Willibrord, où ce confesseur est inhumé***". C'est le plus ancien texte à qualifier Willibrord de "saint". Bien que ce texte, provenant des copies pas toujours fiables de l'abbaye d'Echternach, ne mérite pas une confiance absolue, il est probablement quand même authentique parce que les mots "*où ce confesseur est inhumé*" peuvent difficilement être une interpolation du copiste du XII^e siècle : à cette époque, personne ne mettait ce fait en doute, il n'était pas encore contesté et il n'y avait donc aucune raison de la glisser dans un texte pour y insister. Tout ceci nous autorise à considérer comme certain que Saint Willibrord a été enterré dans son abbaye. Restons-en là pour le moment ; la localisation exacte de cette abbaye reviendra bientôt à l'ordre du jour.

101. Deux corps.

Une particularité pose le problème de Saint Willibrord dans toute son ampleur et toute sa profondeur, tout en opposant le Nord de la France au Luxembourg comme aucune autre donnée ne pourrait le faire et cela d'une manière qui intrigue au plus haut point : il existe deux corps du saint, deux ensembles de restes de son squelette qui, selon les données bien connues dont nous disposons, ne peuvent pas provenir d'un corps unique. L'un repose dans l'église d'**Echternach**, l'autre à **Abbeville**. On trouve de surcroît un **troisième crâne** à Aix-la-Chapelle, mais je m'en vais le laisser de côté, deux corps suffisant amplement ! Il ne sera pas facile de distinguer le corps authentique du faux. Si un seul peut être authentique, tous deux peuvent être faux. Le lecteur sera probablement fort surpris par l'existence de deux corps ! Les ouvrages courants sur Willibrord ne mentionnent pas ce fait capital ; un seul auteur le liquide dans une petite note comme un détail sans importance. Bien à tort ! L'existence de deux corps pose catégoriquement la question de savoir en quel lieu précis Saint Willibrord a effectivement vécu, est mort et a été inhumé. Jusqu'à maintenant, on a admis que le corps d'Echternach était le corps authentique. Passons en revue les faits concernant les deux corps de telle sorte que chacun puisse décider par devers lui du lieu de son pèlerinage à Saint Willibrord.

102. Le corps d'Echternach.

Lors de la construction à Echternach de la nouvelle église abbatiale consacrée en 1031, les reliques de Saint Willibrord furent "élevées", c'est-à-dire sorties du tombeau et exposées sur l'autel (il s'agissait le plus souvent du maître-autel) à la vénération publique. Un texte donne un compte-rendu précis de la découverte du corps et de l'élévation. Au début du récit, son auteur calcule très précisément que 292 années (presque trois siècles) se sont écoulées depuis la mort du fondateur de l'abbaye. Il est inutile de reproduire ici la totalité du récit, vu qu'il fourmille de miracles ; limitons-nous à la substance des faits. Avec l'autorisation de l'archevêque de Trèves et du duc de Bavière, Humbert, abbé d'Echternach, fit exhumer le corps de Saint Willibrord afin de le placer dans la nouvelle église. **Comme personne ne savait plus où se trouvait exactement la tombe**, l'abbé fit percer deux cryptes où l'on ne trouva rien. Ce n'est que dans la troisième qu'on découvrit un sarcophage qui était encore recouvert du **pallium de soie**, préservé comme par miracle de la corruption. Humbert fit légèrement soulever le couvercle du sarcophage et vit le saint qui reposait dans une chasuble (vêtement liturgique pour la célébration de la messe) et un cilice intacts ; le corps était encore entier. "*Avec une grande crainte, il y préleva une côte.*"

³⁵ N.d.tr. : notamment dans les parages de Marquise.

La fiabilité historique du récit est déjà des plus réduites du fait qu'il est quasiment emprunté mot pour mot à la ***Vie de Hilarion*** écrite par Saint Jérôme. De plus, Théofried d'Echternach l'a rédigé, notez-le bien, plus d'un siècle après les faits. Le texte révèle de quelle manière ridicule et totalement inacceptable on a procédé à l'identification du corps ; dans la pénombre de la crypte, l'abbé Humbert **fit légèrement soulever le couvercle et fut aussitôt renseigné** ! En outre, Théofried veut nous faire croire que le corps, dont personne ne connaissait l'emplacement, **est tranquillement resté de 739 à 1031 dans la troisième crypte** en dépit des nombreuses tribulations et avatars que connut l'abbaye dans l'intervalle. Comme preuve d'authenticité, il invoque le pallium, ornement honorifique des archevêques, qui aurait traîné là trois siècles sans pourrir. Les traditions anciennes voulaient que le pallium fût de laine et non pas de soie. Il n'avait pas non plus échappé à l'habile Théofried qu'un pallium de laine n'existe plus trois siècles après, d'où sa retouche, qui élude les questions gênantes. Le prétendu cercueil de Saint Willibrord qu'on montre encore à Echternach est un sarcophage mérovingien, taillé dans un bloc de pierre calcaire tendre et poreuse qui n'appartient pas aux formations géologiques du Luxembourg et de la région, mais proviendrait, selon les experts, du nord-ouest de la France. Son couvercle a disparu. Au cours de la restauration de la crypte, on a encore trouvé deux sarcophages mérovingiens de la même époque et taillés dans la même pierre. Les chapiteaux de la partie la plus ancienne de la basilique, l'ancienne abbatiale, sont du même matériau. Les trois sarcophages pourraient nous faire croire au récit du cercueil d'abord trop court, le jour des funérailles. Ils soulèvent en fait un nouveau problème : comment les moines 1031 ont-ils su quel sarcophage était le bon, **vu que personne ne connaissait l'emplacement de la tombe** ?

L'invention de Saint Willibrord s'éclaire d'un jour bien étrange si l'on se plonge dans les avatars que connut l'abbaye de 739 à 1031. Lothaire 1^{er} (795-855) confisqua beaucoup de possessions ecclésiastiques pour en gratifier ses amis et partisans. L'abbaye d'Echternach échut au comte Adelhard qui dut la rétrocéder à Hatte, évêque de Verdun. Ce dernier la perdit en 869 au profit de Reginard, lequel périt à la bataille d'Andernach. Les abbés laïques la dirigèrent de façon si aberrante que la communauté monastique périclita. Au bout d'un certain temps, tous les moines avaient disparu et l'abbaye fut occupée par des chanoines. Au traité de Meerssen (870), Echternach devint la propriété de Carloman, le malheureux frère de Charles le Chauve. En 882, les Normands s'avancèrent jusqu'à Trèves et attaquèrent également l'abbaye d'Echternach. En relation avec cet événement, quelques historiens admettent que les chanoines mirent en sécurité ou cachèrent ce que l'abbaye possédait de précieux, dont le corps de Saint Willibrord, **ce qui est en contradiction flagrante avec la prétendue invention de 1031** et ses détails, lesquels suggèrent que le corps n'avait pas été touché depuis les funérailles. La paix revenue dans le royaume, Echternach continua longtemps encore à appartenir à des abbés laïques qui n'avaient pas le moindre intérêt pour la religion et n'occupaient la fonction que pour les revenus qui s'y attachaient. Sur intervention de l'empereur Otton 1^{er}, l'abbaye retrouva en 973 son affectation originelle. Le comte Siegfried, dernier abbé laïque, renonça à ses droits et les Bénédictins revinrent dans l'abbaye. Qu'on se représente bien ce qui s'est réellement passé : l'ordre des Bénédictins recouvra bien l'abbaye mais c'est une toute nouvelle communauté de moines qui la peupla après un intervalle de plus d'un siècle. C'est là une rupture considérable dans les traditions d'une abbaye et un risque quasi inévitable d'erreurs dans leur prétendu rétablissement. En 1016, un grand incendie ravagea l'abbaye et l'église, ce qui conduisit finalement à la reconstruction de la nouvelle église en 1031.

On est donc d'autant plus fondé à demander quelle certitude la nouvelle communauté monastique de 1031 pouvait bien avoir quant au lieu exact où reposait la dépouille de Saint Willibrord, surtout qu'à l'époque de la sécularisation, l'abbaye d'Echternach avait connu une gestion aberrante qui avait dilapidé tous ses titres, possessions et droits, si bien qu'elle dut travailler des générations durant à leur rétablissement. La première exigence était de la fonder à nouveau sur la tradition de Saint Willibrord, le sympathique apôtre, qui jouissait d'une notoriété et d'une vénération universelles tant en Allemagne qu'en France. Plus tard, quand l'abbaye bénéficia de la protection de l'empereur en qualité d'abbaye impériale, elle commença très consciemment à travailler à sa restauration matérielle, ce qui, **par suite de quelques déplacements historiques survenus entre-temps, mena à une kyrielle de bévues quasi inimaginable**. Nous en reparlerons en détail. Pour l'instant, nous nous en tenons à la question de savoir si l'on peut encore accorder quelque valeur aux affirmations de Théofried qui insinue que l'invention du corps établissait un lien indubitable avec le passé. C'est en effet contredire de façon flagrante d'autres données établies que de laisser entendre que le corps avait été vu alors pour la première fois depuis les funérailles. N'est-ce pas ce que fait Théofried : le sarcophage était encore fermé, la dépouille mortelle était revêtue de ses ornements sacerdotaux, le corps était encore intact, c'était aussi la première fois que l'on (en l'occurrence l'abbé Humbert) en prélevait une partie pour l'utiliser comme relique. Mais Echternach avait déjà donné de ses reliques à d'autres églises : en 952 à Trèves, en 980 à Regensburg et en 987 à la chapelle de la cour du comte de Luxembourg. Il en découle que 1031 n'a pas vu la première découverte

du corps et en outre qu'il a existé deux corps à Echternach puisque celui de 1031 était encore intact ! Entre le dernier don de reliques en 987 (à ce moment-là, les Bénédictins occupaient à nouveau l'abbaye) et 1031, il s'est déroulé si peu de temps que le récit, rédigé un siècle après 1031, perd toute crédibilité ! Peut-être n'en peut-il rien subsister d'autre que l'événement de la consécration de l'église, que l'auteur aurait agrémentée d'une relation de l'invention, affabulée de toutes pièces. Il est également possible qu'on ait couché par écrit cette relation pour faire taire les critiques sur l'authenticité du corps d'Echternach, ou parce qu'on en était venu à savoir qu'Abbeville possédait également un corps. Il est à peu près sûr que Théofried l'a su, lui qui était si bien au courant de la tradition du débarquement à Gravelines. Il se peut qu'il ait pensé devoir imaginer quelque chose pour placer **l'authenticité du corps d'Echternach à l'abri du doute**.

Jusqu'en 1498, les reliques de Saint Willibrord reposèrent dans l'autel de la Sainte Trinité. Cette année-là, une violente dispute éclata dans l'abbaye, qui présente grand intérêt et peut-être même tranche le problème du décès et de l'inhumation de Saint Willibrord, en s'inscrivant en faux quant à l'authenticité du corps d'Echternach.

*"En l'an 1498, Saint Willibrord, premier évêque de Trajectum, surnommé Clément, est élevé de son lieu de repos à Echternach (= transféré en un lieu encore plus honorable) à cause **des disputes, de la contestation et des litiges** de certains qui disent qu'il (Saint Willibrord) ne se trouve plus dans le monastère d'Echternach, mais qu'il a été transféré de cet endroit depuis de nombreuses années et est enterré ou bien à Trajectum où il a été autrefois évêque, ou bien peut-être en un autre lieu qui reste inconnu. La tête du Saint repose, à ce qu'ils disent, chez les frères prêcheurs d'Aix-la-Chapelle. On doit leur répondre que **l'iniquité** s'abuse elle-même et que ceux qui profèrent de telles inepties les inventent de toutes pièces, inspirés et poussés et perpétuellement excités par celui qui depuis l'origine ne marchait pas sur les voies de la vérité, parce qu'il est le **Menteur** (le diable) et le père de tous les mensonges. Nous savons quant à nous qu'il est à Echternach, et notre témoignage est vrai parce que nous avons vu tous ses membres, à savoir la tête avec tout le reste du corps. **Et dans notre bouche on ne trouve pas de mensonges.**"*

Quoi qu'il en dise, l'auteur de ces lignes s'est quand même pris dans les filets du "Grand menteur" avec un formidable mensonge. Il est impossible qu'il ait pu voir **le corps entier** car entre 1031 et 1498 nombre d'églises ont reçu d'Echternach des reliques qui, toutes ensemble, constituaient une partie importante de ces ossements. Si en 1498 l'abbaye possédait à nouveau un corps entier, on ne peut qu'être gagné par des idées étranges au sujet des reliques d'Echternach. On n'aurait quand même pas remplacé les os manquants parce que distribués avant ou après comme reliques ? La violence du ton et la menace brandie du diable et de la damnation mettent particulièrement mal à l'aise. Selon toute vraisemblance, l'affirmation que l'abbaye ne possédait plus le corps de Saint Willibrord, en d'autres termes que les reliques exposées étaient fausses, a dû être proférée par un moine ou un groupe de moines (le récit emploie le pluriel), probablement déjà doués de sens critique historique. On s'était permis de dire qu'on proposait de fausses reliques à la vénération des fidèles et qu'on commettait ainsi un grave péché. Ces récits étaient lancés en un temps où l'on croyait encore inconditionnellement aux récits les plus extravagants des vies de saints ou des traditions de l'église. On ne nous informe pas des arguments sur lesquels les critiques fondaient leur rejet. L'affirmation que le corps avait été transféré ailleurs bien des années auparavant ne peut pas avoir été le seul argument : cela ressemble plutôt à la conclusion d'une argumentation. Leurs motifs exacts pourraient être l'argument ultime et définitif susceptible de conduire les historiens modernes à rejeter les reliques d'Echternach comme fausses car **si des moines de cette époque-là se mettaient à douter, il fallait vraiment que la fausseté des reliques sautât aux yeux**.

Dans le conflit, on lançait le nom de Trajectum qu'on interprétait alors sans doute comme étant Utrecht. Pourtant ce n'étaient certes pas les Pays-Bas qui jetaient de l'huile sur le feu à Echternach : aux Pays-Bas, on n'a jamais affirmé que Saint Willibrord était inhumé à Utrecht ni que son corps y aurait été transporté. Cela ressort clairement d'un autre fait. En l'an 1301, les chanoines du Vieux Moutier (Oud Munster) d'Utrecht demandèrent quelques reliques de Saint Willibrord à l'abbaye d'Echternach parce qu'ils jugeaient inconcevable **qu'Utrecht ne possédât pas la moindre relique de son premier évêque** ! L'abbaye accueillit la requête avec bienveillance et envoya un morceau de côte, un lambeau de pallium, un fragment de la chasuble et d'une sandale et un morceau de linceul. L'énorme importance de ce fait est d'abord qu'il situe de façon très précise l'époque à laquelle la nouvelle tradition de Saint Willibrord s'était enracinée, si fermement même qu'**on se mit tout à coup à réclamer des reliques dont on s'était aisément passé cinq siècles durant**. Pour qui a quelques notions du culte des saints au moyen âge, après une telle donnée, il devient tout bonnement absurde d'admettre que cette dévotion ait pu exister auparavant.

A Echternach, à compter de 1498, les reliques de Saint Willibrord restèrent exposées sur le maître-autel de l'abbatiale. En 1624, on les plaça sous l'autel parce qu'elles gênaient la vue. Elles y sont restées jusqu'au

déclin de l'abbaye, à la Révolution française. En 1793, les Sans-culottes pillèrent l'abbatiale ; ils brisèrent les reliquaires et jetèrent les reliques. Des habitants d'Echternach les recueillirent et, par l'intermédiaire d'un prêtre, quelques décennies après, elles furent récupérées par le clergé d'Echternach. Selon les dispositions du droit canon, après cela, **elles n'auraient plus dû être reconnues comme authentiques** sans procès ecclésiastique (qui n'a jamais eu lieu). En l'année 1797, l'abbaye fut vendue. En 1829, on plaça les reliques dans l'église paroissiale d'Echternach. Plus tard, les bâtiments de l'abbaye, complètement tombés en ruines, furent restaurés et en 1906 les reliques regagnèrent leur ancienne église promue entre-temps basilique.

En 1931, Vissers, historien néerlandais, découvrit les reliques données en 1301 par l'abbaye d'Echternach au chapitre d'Oud Munster (Vieux Moutier) dans le trésor de reliques de l'église vieille catholique Sainte Gertrude d'Utrecht. Il s'agissait d'un fragment de côte, d'un coin de pallium et d'un coin de chasuble, d'un morceau de cuir de sandale, c'est-à-dire manifestement des objets mentionnés dans les actes les plus anciens. En 1933, Vissers consacra un article à ces reliques. Il doutait fort de leur authenticité et se montrait fort critique dans son commentaire. Son doute se fondait-il pour une part sur les insuffisances voire l'in vraisemblance du récit où Théofried rapporte la prétendue invention du corps en 1031. Il va sans dire que l'article fit l'effet d'une bombe dans les rangs des traditionalistes, lesquels se hâtèrent de déclarer qu'il fallait malgré tout considérer Théofried comme digne de confiance en l'occurrence. On retrouve ici la démarche habituelle, le schéma classique : une recherche critique est-elle sur le point de démontrer la fausseté d'une assertion ? Elle se voit aussitôt contrecarrer par une réaffirmation péremptoire de la thèse contestée, réaffirmation sans preuves, naturellement, car cela aussi fait partie du procédé. Les historiens négligèrent complètement une conclusion beaucoup plus importante : pour des raisons techniques, **les objets ne peuvent absolument pas dater du VIII^e siècle, ils renvoient au contraire très clairement au XII^e siècle.**

Il en découle qu'il n'est même plus raisonnable de discuter de l'authenticité des reliques d'Echternach, pas seulement de celles qui furent données à Utrecht en 1301 mais aussi des autres, car les sources écrites ont toujours soutenu que **toutes les reliques données après 1031 provenaient de la tombe découverte à cette date.** En d'autres termes, il tombe sous le sens qu'on ne peut pas trouver en 1031 une tombe qui contienne des objets du XII^e siècle : peut-être est-ce là l'indice découvert en 1498 par un moine critique d'Echternach. On peut en conclure que **le corps d'Echternach est presque certainement faux.**

103. Le corps d'Abbeville.

En 1712, dans la collégiale d'Abbeville, lors de l'ouverture du trésor de l'église sous la direction de l'évêque d'Amiens, on a trouvé une vieille caisse qui en contenait une plus ancienne encore datant très probablement d'avant le XIV^e siècle. Les côtés de cette dernière portaient des peintures qui retraçaient les faits notoires de la vie de Saint Willibrord. Dans la caisse, on trouva trois sacs dans lesquels un crâne et des ossements étaient rassemblés. Un des sacs portait l'inscription suivante : **"Voici les reliques du corps du bienheureux Willibrord, confesseur et évêque de Fresia"** (entendez de Flandre).

Un procès-verbal de l'examen auquel on soumit ces mêmes reliques en 1802 fournit de plus amples renseignements ; il apparaît que le squelette n'était plus complet mais comportait néanmoins encore assez d'ossements pour prouver qu'il ne s'agissait pas d'une relique égarée d'un autre corps :

*"Nous ouvrîmes un autre sac de soie blanche qui portait l'inscription: **"Voici les reliques de Saint Willibrord, évêque et confesseur"**, à l'intérieur un autre sac de soie verte qui contenait deux petits paquets dont l'un, recouvert de soie blanche, contenait le crâne entier de Saint Willibrord ainsi que le maxillaire inférieur. Le second, fait d'une serviette, contenait deux omoplates dont la droite était mieux conservée que la gauche, deux vertèbres lombaires dont l'une était encore scellée au sacrum, une partie des apophyses lombaires, l'os iliaque droit auquel l'os pubien manquait, une partie du fémur, une partie du tibia, une autre partie de la ... fibule (clavicule ?) et divers fragments d'os".*

La différence entre les deux inscriptions va de soi. L'inscription la plus ancienne, antérieure au XIV^e siècle, parlait de **l'évêque de Fresia**. En 1712, on réemballa les reliques et on laissa de côté le mot Fresia parce qu'il n'évoquait plus rien pour les Français et parce qu'il leur semblait même une erreur. Pour le reste, les reliques de Saint Willibrord ne leur posaient pas le moindre problème puisque sa personne et son activité dans la région étaient connues de tous. En 1712, l'église d'Abbeville fit don d'une relique importante à l'église de Gravelines qui possédait depuis longtemps un culte vivace à Saint Willibrord ; cette relique y est encore conservée et vénérée. Avant la Révolution française, on célébrait la fête de Saint Willibrord à Abbeville ; après, sa fête tomba en désuétude. Nous avons déjà évoqué des données (et nous le ferons encore) qui expliquent comment Abbeville en est venue à cette vénération pour Saint Willibrord. A partir de 1803 (peut-être même plus tôt) les reliques

furent exposées dans un reliquaire placé au jubé de l'église (séparation richement décorée entre le chœur et la nef).

Pendant les hostilités de la guerre de 1940 au cours desquelles Abbeville fut gravement endommagée et l'église complètement détruite par le feu, après l'incendie, un prêtre d'Abbeville rassembla les reliques qui étaient tombées par terre et les tint cachées dans sa maison. Dans les années mouvementées de la guerre et de la reconstruction, on ne leur accorda guère d'attention. Après la restauration de l'église, le clergé, pour des raisons tout à fait dignes d'approbation, hésita à consentir qu'on les offre à nouveau à la vénération des fidèles sans autre forme de procès : on faisait preuve en cela d'une plus grande prudence et d'un plus grand respect du droit canon qu'à Echternach. Le prêtre qui avait sauvé les reliques est mort depuis ; aux dernières nouvelles, les reliques reposeraient chez sa gouvernante. On court le risque qu'un authentique vestige de Saint Willibrord ne se perde à Abbeville. Abstraction faite du problème de leur authenticité, ces reliques constituent une donnée historique de la plus grande importance, maintenant qu'il apparaît que c'est très exactement dans cette région que le Saint a exercé son activité. A cela s'ajoute que la science historique, remplie de préjugés et trompée par les affirmations par trop péremptoires d'Echternach, s'est prononcée contre la possible authenticité des reliques d'Abbeville parce qu'elles ne concordent pas avec l'image généralement admise de Saint Willibrord. Leur crédibilité est en soi déjà bien plus grande, parce qu'elle s'entoure de faits avérés et non de miracles, de contradictions et de controverses comme à Echternach, ni de rajouts frauduleux comme les fragments d'Utrecht.

104. La translation.

Dans le calendrier de Saint Willibrord, la seconde main a mentionné au 6 novembre le jour de la mort du saint et au 10 novembre une "translatio" (= transfert du corps). Chez un auteur médiéval, ce terme ne désigne jamais les funérailles, même si en l'occurrence les dates tombent par hasard à trois jours d'intervalle, mais bien le transfert du corps ou des reliques en un autre lieu. L'histoire traditionnelle a interprété ces deux mentions comme suit : Saint Willibrord serait peut-être décédé dans son évêché (et l'on songe ici à Utrecht) et son corps aurait été transporté quelques jours après ce décès à l'abbaye d'Echternach où son inhumation semblait une certitude historique. Voici au contraire comment on doit comprendre ces données : Saint Willibrord est décédé le 6 novembre 739 dans son évêché ; selon la coutume de l'époque, peu de temps après son trépas, on l'a inhumé sur place, plus précisément dans son monastère d'Eperlecques, mais son corps ou ses reliques ont été transportées ailleurs le 10 novembre d'une année inconnue.

Voici le texte de la notule du 10 novembre : *"Ici (en ce jour) a eu lieu la translation de Saint Willibrord."* Elle a donc dû être rajoutée après la canonisation ou l'affirmation de sa sainteté par la vénération publique. On ne sait rien d'une éventuelle canonisation officielle par le pape. La première mention de l'apôtre comme saint apparaît dans la **Vie de Saint Willehad** qui œuvrait entre 772 et 787 parmi les Frisons (comprenez: en Flandre) et les Saxons (comprenez: en Artois), dans cette même région, une foule de détails nous le prouvent, où Saint Willibrord avait été missionnaire. Avec quelque prudence, puisque cette vie a forcément été écrite plus tard, on peut conclure que Saint Willibrord a été vénéré comme saint quelque 40 à 50 ans après sa mort, ce qui semble confirmé par un acte de 780 ou 781 dans lequel l'apôtre est qualifié de "saint". Par contre, le sermon d'Alcuin, écrit aux environs de 792, appelle à conclure qu'à l'époque Saint Willibrord n'était pas encore honoré comme saint. La mention de la translation est l'œuvre de la seconde main, que l'adjonction de la fête de Saint Bertin conduit à situer vers 850 et qui résidait dans les parages de Saint-Omer. Il convient de remarquer que les sources d'Echternach ne soufflent mot de cette "translation". Elles affirment même avec une certaine insistance que le corps enterré à Echternach, n'avait encore jamais été déplacé de 739 à 1031 et que ce n'est qu'à cette date qu'il fut déposé sur ou dans l'autel comme relique. Il est impossible que ce soit de cette élévation que veuille parler le calendrier puisque le texte qui relate la translation était déjà écrit près de deux siècles avant. La translation désigne sans aucun doute un autre événement.

Après quelques raids mineurs en 810, 814 et 820, c'est en 834 que les Normands commencèrent leurs invasions systématiques en Morinie et dans l'évêché de Saint Willibrord. A partir de cette année-là, Trajectum, Dorestadum et l'île des Bataves apparaissent régulièrement dans les relations de leurs méfaits. A partir de 860 environ, on ne parle plus d'invasions parce que les Normands occupent alors la région de façon permanente. On peut considérer comme certain que les moines du monastère ou les employés de l'évêché ont pris à temps des mesures pour mettre les reliques de Saint Willibrord en sécurité. En 846, plusieurs évêques et abbés de la région firent transférer leurs reliques dans la ville fortifiée de Saint-Omer, tandis que l'abbaye de Saint-Omer, sise en dehors des murailles de la ville, apportait les reliques de Saint Bertin et de Saint Winoc à l'évêque de Thérouanne, qui les enterra quelque part, ce qui lui paraissait encore la solution la plus sûre. Vers 851, le comte

de Montreuil fit construire sur un mont élevé un château fort destiné à surveiller les routes et voies d'eau entre Boulogne et Amiens. Ce château devint un refuge où de tous côtés, de Picardie et d'Artois, on vint mettre en sécurité les reliques des saints. Par la suite, c'est l'abbaye de Fontenelle, près de Rouen, qui avait elle-même été assaillie et pillée à diverses reprises par les Normands, qui fut un célèbre refuge pour les reliques. Il est notoire qu'après la fin des invasions, divers trésors de reliques quittèrent Fontenelle pour retrouver leur lieu d'origine. Vers la fin du IX^e siècle, on jugea que la Flandre était le refuge le plus sûr, parce qu'un pouvoir solide y avait organisé une meilleure défense contre les Normands... Dans une étude consacrée au chapitre d'Abbeville, on rapporte que le comte de Ponthieu **avait cherché les reliques de Saint Willibrord à Fontenelle pour les transférer à Abbeville** ; ce transfert s'explique aisément : le siège de l'évêché et le monastère de Saint Willibrord avaient disparu pour de bon et il n'y avait plus aucune perspective de pouvoir un jour les rétablir à leur emplacement primitif. Ce transfert prouve également que l'abbaye d'Echternach, même si elle était déjà en activité (ce qui n'est pas sûr du tout) ou bien ignorait ce qui se passait dans le Nord de la France au point de négliger de revendiquer le corps de Saint Willibrord, ou bien comprenait parfaitement que sa requête ne serait pas honorée. Quoi qu'il en soit, il ne reste pas place pour la supposition que les moines d'Epternacum aient pu emporter le corps. Ce serait en contradiction avec les faits que nous connaissons maintenant au sujet de la translation et des reliques d'Abbeville, mais plus nettement encore avec la position toujours maintenue d'Echternach qui affirme que Saint Willibrord était enterré à Echternach depuis 739, cette persistante affirmation ne pouvant concerner qu'un corps qui n'est pas le vrai.

Le déplacement de la **fête** de Saint Willibrord du 6 au 7 novembre, l'annotation de la fête de Saint Bertin dans le **calendrier**, les **funérailles** à Epternacum alias Eperlecques, la mention d'une **translation** jointe au fait constant que cet ajout est l'œuvre d'un personnage qui vivait au IX^e siècle dans les environs de Saint-Omer, l'existence du **corps d'Abbeville** sur lequel nous sommes sobrement documentés mais d'une manière acceptable et enfin le fait que ce corps provienne de l'abbaye de **Fontenelle** où il avait momentanément séjourné : tout cela forme une chaîne de faits cohérents qui ne trouve une explication rationnelle que dans le Nord de la France. Pour la problématique de la localisation exacte de Saint Willibrord, ces faits revêtent une importance capitale ; non contents d'évacuer radicalement toutes les énigmes posées par Utrecht et Echternach, ils trouvent surtout leur centre de gravité géographique et logique dans le **Trajectum de l'époque romaine et du haut moyen âge, c'est-à-dire à Tournehem**.

105. Faits tirés de la vie de Saint Willibrord.

En liaison avec ce qui précède, nous pouvons également invoquer quelques péripéties de la vie et de l'œuvre missionnaire de Saint Willibrord pour prouver que le saint n'avait pas son siège à Utrecht mais dans le Nord de la France. Notre but n'est évidemment pas de faire œuvre de biographe, d'autant moins que **nous ne ferons pas apparaître de faits nouveaux**. C'est à des faits et à des lieux connus que nous emprunterons des arguments en faveur de la localisation exacte. Certaines données aux références régionales ou locales se situent en effet si loin dans le sud qu'il est impossible de les mettre en relation avec Utrecht. Dans la **Vie de Saint Wulfram**³⁶, évêque de Sens, nous trouvons ce passage : *"quand le vénérable Wulfram eut occupé le siège de Sens pendant près de 29 ans, il alla annoncer l'évangile au peuple des Frisons (comprenez : en Flandre) avec la permission du roi Childebert et du prince Pépin."* Il est généralement admis que Wulfram visita l'évêché de Saint Willibrord pendant le voyage à Rome de ce dernier. Dans un codex du XIII^e siècle qui contient la vie de Saint Willibrord par Alcuin, il est dit que le Saint se rendit en compagnie de l'évêque Wulfram de Sens chez les "Dani", parce que le peuple des Frisons qui lui avait été attribué ne pouvait être aussi rapidement converti qu'il l'avait espéré. Le récit d'Alcuin évoque à nouveau les Frisons et les "Dani" dans un autre contexte, quand il raconte la visite de Saint Willibrord à ce "Fositesland" qui a toujours gardé un égal mystère.

Les thèses en vigueur interprètent la visite de Saint Willibrord aux "Dani" comme un voyage au Danemark. Les historiens renvoient (bien à tort du reste !) au royaume des fables les informations concernant Saint Wulfram et ses relations avec Saint Willibrord. C'est qu'il leur était difficile d'admettre une collaboration entre l'évêque de **Sens** et celui d'**Utrecht** ; d'autre part, il n'y avait pas moins d'in vraisemblance à imaginer l'évêque de Sens faisant, pendant l'absence de Saint Willibrord, une sorte de voyage d'inspection dans le diocèse de ce dernier, diocèse censé situé dans le Nord des Pays-Bas. Quant à admettre que Saint Wulfram ait pu accomplir un travail missionnaire au Danemark à partir de Sens, c'était tout à fait impossible. L'erreur

³⁶ N.d.tr. : Aussi appelé Wulfran et qualifié d'archevêque dans les ouvrages français – né vers 650 à Milly, dans le Gâtinais, mort en 720.

fondamentale résidait dans une mauvaise interprétation du terme "Dani". Les textes font de Dani un parfait synonyme de Normands. Dans les passages incriminés, les auteurs voulaient dire que Saint Wulfram et Saint Willibrord, seuls ou ensemble, rendirent visite aux païens d'Artois et de Normandie. S'il se trouvait qu'on estimât tardive l'expression "*Dani sive Normanni*" (= "Danois, ou si vous voulez Normands"), expression qui n'apparaîtrait que dans les relations des invasions normandes du IX^e siècle et ne s'appliquerait qu'ensuite à la Normandie et à l'Artois, il faudrait rappeler que le Géographe de Ravenne, dès avant la venue de Saint Willibrord, emploie les termes Dani et Normanni comme de parfaits synonymes, et, de surcroît, nous fait clairement comprendre qu'il les situe dans le Nord de la France. Il va de soi, on peut bien le dire, que les auteurs postérieurs en ont fait le Danemark, une fois qu'on eut situé Saint Willibrord à Utrecht et considéré comme aussi absurde de placer les Dani en Normandie que de faire apparaître l'archevêque de Sens au Danemark. C'est aussi la raison pour laquelle on ne trouve pas ce passage dans certains manuscrits de l'œuvre d'Alcuin : certains copistes l'ont sauté comme trop invraisemblable, parce qu'ils se trompaient eux aussi sur la région effectivement concernée. L'activité de Saint Willibrord en Artois est confirmée par le fait qu'il possédait une église à Oust-Marest (cf. la rubrique 28). Le lien entre l'évêché de Trajectum et celui de Sens est en outre illustré avec éclat par le fait que quelque temps après Saint Willibrord, c'est **Beornrad, évêque de Sens**, qui lui succédera comme abbé du monastère. C'est lui qui fit écrire une **Vie de Saint Willibrord**.

Le **Fositesland** qui apparaît dans la vie de Saint Willibrord y est mentionné en relation avec les Dani. Aussi, comme on avait le Danemark en tête, l'a-t-on identifié avec Helgoland, interprétation à l'aveuglette qui ne fut d'ailleurs jamais prise au sérieux. Le nom et le lieu exact sont toujours restés un problème, qu'on n'a pas jugé important vu que le lieu ou la contrée n'apparaissent qu'incidemment dans les textes. Je ne peux, moi non plus, apporter de solution sûre parce que le Nord de la France présente deux possibilités acceptables. Dans la forme Fosites, on peut voir un barbarisme, peut-être une graphie influencée par la phonétique locale, de Fossetum ou Fossatum. La partie basse du Boulonnais, qui comprend les cantons de Boulogne, Samer, Desvres et Marquise, s'appelle Fosse Boulonnaise. Le lien étroit qui relie les Dani au Fositesland oblige vraisemblablement à donner la préférence à un Fossetum plus méridional. Dans les lois des Normands apparaît un Fossetum qui était une région habitée puisque le texte parle de restauration de maisons. Dans un acte de l'abbaye de Saint Wandrille à Fontenelle, un bien est qualifié d' "*apud Rothumagum supra Fossetum*" (= **près de Rouen à côté de ou dans Fossetum**). C'est ce lieu qui semble cadrer le mieux avec la relation entre les Normands et le Fositesland.

Au cours de l'été 709, Saint Willibrord baptisa un fils de Charles Martel et lui donna le nom de Pépin, qu'on appellerait plus tard le Bref. Les historiens ne se prononçaient pas sur le lieu exact de l'événement ; ils le plaçaient sur le trajet d'un des voyages **qu'on prête** à Saint Willibrord entre Utrecht et Echternach. Il est plus logique de penser au centre du royaume des Francs, qui se situait dans la partie Nord de la France, car le baptême d'un fils de roi, dont le père résidait dans la France actuelle, par l'évêque d'Utrecht, passe vraiment les bornes de l'acceptable en matière de reconstruction historique. Bède rapporte qu'Acca, évêque d'Angleterre, se plaisait à parler de Saint Willibrord à qui il avait rendu visite au cours de son voyage à Rome. Il est très difficile d'admettre qu'Acca soit passé par Utrecht pour aller à Rome. L'historien anglais Plummer trouvait la chose par trop étrange, si bien qu'il émit la supposition que **Saint Willibrord passait l'hiver dans le sud**. A mon tour de trouver sa supposition par trop étrange : il est impensable que le saint et modeste missionnaire, qui était de surcroît un Bénédictin familier de la mortification, se soit permis ce luxe. Acca a pris la route normale et la plus courte pour aller à Rome : **il est passé par le Nord de la France** et c'est en plein sur son chemin, à **Tournehem**, qu'il a rencontré Saint Willibrord. Ce petit fait appelle la remarque que, dans la région exacte, tous les faits concordent à merveille.

106. La tradition néerlandaise.

Si Saint Willibrord avait effectivement été archevêque d'Utrecht et apôtre de la Frise, deux dignités aussi importantes qu'exceptionnelles, on pourrait s'attendre à trouver aux Pays-Bas septentrionaux des vestiges, importants eux aussi, de sa personne, de ses activités ou de son culte. Par vestiges, j'entends : des églises fondées ou consacrées par lui ; des églises ou des autels placés sous son patronage ; la célébration de sa fête ; des statues attestant son culte ; la vénération de reliques ; la mention du jour de sa fête au calendrier ecclésiastique ou dans la datation des chartes ; des noms de lieux issus d'un épisode ou d'une légende de sa vie ; des lieux de culte où le saint fût l'objet d'une vénération particulière pour des raisons démontrables, des pèlerinages et des processions ; le patronage de guildes ou de confréries ; des monastères dont l'évêque serait le saint éponyme ; bref, des traces et des indications attestant que le saint était connu localement et qu'en tant que premier apôtre des Pays-Bas, il occupait la première place dans la dévotion populaire. On pourrait même

s'attendre à une certaine équivalence entre ces vestiges et l'importance historique de Saint Willibrord aux Pays-Bas : c'est donc une foule de traces qu'on devrait trouver. Eh bien ! Aussi étrange que cela paraisse, **on ne peut déceler aux Pays-Bas aucun souvenir de Saint Willibrord. Ce n'est qu'au XII^e siècle qu'on y écrira son nom pour la première fois !**

Il va de soi que j'envisage ici la période comprise entre le décès de Saint Willibrord et la naissance de la nouvelle tradition, période au cours de laquelle la transmission de sa mémoire aurait précisément dû être la plus palpable. Dès lors qu'on ne peut en trouver trace, on est forcé de conclure que la tradition n'a été introduite qu'au XII^e siècle, au début dans un texte unique sans grand impact puisqu'il ne s'agissait que d'une déduction historique sans écho dans le public. La tradition ne devint monnaie courante qu'au XIV^e siècle, d'abord aux Pays-Bas, puis dans l'historiographie occidentale. Les traces d'un culte à Saint Willibrord postérieur au XII^e siècle, encore sont-elles des plus clairessemées aux Pays-Bas, ne prouvent rien quant à la période antérieure. Aucune des traditions avérées ne peut se targuer d'une origine antérieure au XII^e siècle ; on peut même prouver que la plupart d'entre elles sont bien plus récentes. Ce qu'on appelle "les puits de Saint Willibrord", disséminés çà et là et censés prouver l'action missionnaire et les baptêmes du saint sur place, connaissent leur toute première mention au XVII^e siècle, excepté celui d'Heilo dont la tradition est à peine plus ancienne. Ce qu'on a souvent considéré comme l'indication la plus sûre se révèle la plus légendaire quand on l'éprouve à la pierre de touche du critère chronologique. Une tradition qui ne connaît sa première mention que dix siècles après les faits peut par avance être récusée comme légende. Elle est dénuée de tout fondement et ce n'est certes pas tomber dans l'hypercritique que de refuser ce genre de pratique de la science historique.

Ce qui frappe le plus, c'est l'absence totale aux Pays-Bas d'églises ou de paroisses placés sous le patronage de Saint Willibrord. Dans l'ancien diocèse d'Utrecht qui s'arrogeait pourtant le titre de province ecclésiastique de Saint Willibrord, pas trace de son patronage avant 1400. Cette absence est encore plus criante en Frise où l'opinion établie situait pourtant le centre de gravité de son activité missionnaire et où, au moyen âge, une foule de monastères et d'églises témoignaient d'un catholicisme solidement implanté et fécond. Si ce catholicisme devait sa naissance à la prédication de Saint Willibrord, quelle ingratitude incroyable d'ignorer jusqu'au nom de celui qui en jeta les bases ! Certes l'histoire traditionnelle relevait elle aussi cette lacune mais c'était pour l'escamoter aussitôt. Dans les ouvrages consacrés à saint Willibrord, on porte aux nues son titre d'archevêque des Frisons mais les historiens ont toujours échoué à mettre en relation avec la Frise actuelle ne fût-ce qu'un seul fait ou un seul détail concret de sa vie, de celles de ses prédécesseurs ou successeurs ou des lieux où Saint Willibrord possédât des églises ou des biens (et pourtant les actes anciens en nomment des dizaines). Seul le meurtre de Saint Boniface a pu être attribué à la localité frisonne de Dokkum, encore est-ce à grand renfort d'affabulations étayées de falsifications de textes.

Des reliques de Saint Willibrord, les Pays-Bas n'en ont pas possédés avant le XIV^e siècle ! Le don de reliques par l'abbaye d'Echternach déjà évoqué nous mène en fait au cœur du problème. Il établit que ni Utrecht ni les Pays-Bas ne possédaient jusqu'alors la moindre relique de Saint Willibrord. Utrecht ne s'est réveillée qu'en 1301, plus de cinq siècles après la mort de son prétendu premier évêque, pourtant vénéré comme saint dès la fin du VIII^e siècle ! Pourquoi n'a-t-on pas demandé de reliques plus tôt, puisqu'on savait qu'Echternach n'était pas pingre en matière de distribution, témoin les nombreux dons à des églises et à des monastères qui, au regard de la thèse officielle, y avaient bien moins droit qu'Utrecht, étant bien moins liés à Saint Willibrord. Le début du XIV^e, c'est bigrement tard pour autoriser à supposer un culte ancien de Saint Willibrord qui attendrait ce siècle pour se procurer des reliques ! **Le don d'Echternach permet au contraire de dater précisément et sûrement l'intrusion de la tradition de Saint Willibrord dans les milieux cléricaux.** Il prouve du même coup que les Pays-Bas ne possédaient rien qui rappelât le missionnariat néerlandais qu'on lui prêtait. Même si le saint avait été enterré à Echternach, les thèses en vigueur lui prêtaient des églises et des monastères à Utrecht et dans le reste des Pays-Bas où il ne pouvait qu'avoir laissé des objets liturgiques utilisés par lui et que le culte à sa sainteté, apparu peu après, n'aurait pas manqué de recueillir. Or, c'est dans les environs de Saint-Omer que son calendrier apparaît après sa mort ! Puis voici que deux corps se prétendent de Saint Willibrord en deux régions fort éloignées l'une de l'autre mais dans le diocèse qui serait le sien, on ne trouve rien !

Au moyen âge, il était fréquent qu'on désignât les dates d'après le calendrier ecclésiastique par la mention de la fête d'un saint ou de la solennité du dimanche précédent ou suivant. Avant le XIV^e siècle, **il n'existe aucune charte d'Utrecht** qui soit datée de la fête de Saint Willibrord. Cette carence stupéfiante, s'agissant de chartes d'évêchés, de monastères et d'autres institutions ecclésiastiques où, aux dates des 6, 7 ou 8 novembre, éventuellement à l'octave de la commémoration, on pourrait s'attendre à la mention du jour de la fête. Le don de reliques de 1301 est aussitôt suivi de l'introduction de cet usage. Ainsi trouvons-nous **en l'an 1310** : "*in sente Willibrords daghe*" (= le jour de la Saint Willibrord) et **en l'an 1330** : "*feria sexta post beati Willibrordi*

episcopi" (= le vendredi après [la fête de] l'évêque Saint Willibrord). Ces mentions indiquent clairement l'époque de l'insinuation de la tradition dans les scriptoria.

Cette carence d'une tradition capitale se note du reste au-delà du XIV^e siècle. L'étonnement de certains historiens devant l'absence d'un culte populaire à Saint Willibrord la souligne à peine : il s'agissait d'un mythe sans assise naturelle, qu'il fallut parfois maintenir en vie par des artifices. En 1939, la célébration du douzième centenaire de la mort de Saint Willibrord suscita un déluge d'écrits, dont quelques ouvrages magistraux reposant sur les conceptions en vigueur. Il parut également une publication critique. Le Docteur P.C. Boeren y avançait que Saint Willibrord appartenait plutôt au sud qu'au nord et proposait de le qualifier d' "Apôtre du Brabant". Cette thèse fut proprement éreintée par les historiens néerlandais. De nos jours encore, on en veut à cet éminent historien d'avoir osé mettre en doute les conceptions courantes. Aussi la plupart des études ultérieures sur Saint Willibrord ignorent-elles superbement son étude ; quelques auteurs étrangers ont pourtant eu la décence élémentaire de la consulter. Ici aussi, une recherche historique qui prenait la bonne direction (y compris géographique) s'est vu prématurément saper par des réactions d'une violence, d'une arrogance et d'une injustice inouïes. Le titre d' "Apôtre du Brabant" était du reste aussi inexact que celui d'"Apôtre des Pays-Bas".

Cette crispation ne semble pas étrangère à l'élévation en 1940 par Pie XII de Saint Willibrord à la dignité de patron de l'Eglise des Pays-Bas. Pourquoi attendre 1940 pour consacrer ainsi des thèses historiques ? La question ne se pose plus pour qui a lu ce qui précède. Il en est allé de même à Nimègue : la récente érection d'une statue de Charlemagne a résulté de la mise en doute de la tradition. A Wijk bij Duurstede, même phénomène : les retentissantes fouilles de l'antique Dorestadum ont suivi la dénonciation de la localisation. Aux Pays-Bas, on ne se fait pas scrupule, quand une critique historique fâcheuse menace de mettre le clan en chemise, de lui opposer soit quelques manifestations de prestige, soit quelques faramineuses dépenses. A peine la tradition de Saint Willibrord mise en doute – encore n'en était-on qu'au stade du questionnement ! – **après douze siècles, voilà que les Pays-Bas catholiques brûlaient soudain de faire proclamer Saint Willibrord patron de l'Eglise néerlandaise !** Et tant pis pour la vraisemblance et la crédibilité ! Passe encore si cette proclamation avait coïncidé avec le rétablissement de la hiérarchie épiscopale en 1853 : elle serait venue à point nommé, on aurait pu y croire. Mais au lendemain de critiques, elle a tout d'un coup d'arrêt papal à une discussion dangereuse pour les thèses officielles. Le fait que le grand promoteur de cette reconnaissance papale, qui se trouvait être en même temps l'adversaire le plus acharné de Boeren, y ait gagné le titre de camérier du pape ajoute au sordide de l'affaire en donnant l'impression – fausse – que Rome appuyait ces tripotages historiques.

Il va sans dire que le pape n'a jamais eu l'intention de se prononcer sur cette question, qui reste ouverte à la discussion et ne concerne ni la foi ni les mœurs. A vrai dire, il le devrait. La recherche de la vérité historique, à fortiori dans les affaires de l'église concernant au moins indirectement la religion, devrait constituer une affaire de conscience faisant bon marché des chapelles d'historiens dépités, désireux d'atteler Rome au char de leurs aberrations pour éviter la dénonciation par la recherche de leurs inimaginables bévues.

Toute cette affaire a eu pour résultat que **la statue de Saint Willibrord**, réalisée en 1942 pour Utrecht par Albert Termote, représente le saint à **cheval** : histoire de souligner, s'il se trouvait encore quelqu'un pour en douter, que le saint missionnaire était tout à fait de taille à couvrir le vaste territoire de mission qu'on lui prête : ne disposait-il pas d'un cheval ! Je n'arrive pas à me représenter Saint Willibrord à cheval ; je concède toutefois que mon intuition chrétienne et biblique va peut-être trop loin quand elle renvoie au Christ. Sa vie commença parmi les bêtes ; il préluda à sa mort sur un âne ; entre les deux, on ne parle plus de bêtes, excepté dans le magnifique symbolisme du Bon Pasteur et de ses brebis, encore visait-il exclusivement l'homme. A l'arrivée de Saint Willibrord sur le continent, son groupe est placé sous le signe des Douze Apôtres. Du point de vue de la critique textuelle, ce serait vraiment ergoter que de faire observer qu'on n'évoque pas le moindre cheval dans les Vies du saint. Par contre on est tout à fait fondé à faire observer qu'on **n'y trouve pas la moindre mention de longs voyages missionnaires tous azimuts ou d'absence de l'abbaye ou du siège épiscopal**. Pour illustrer le fonctionnement des légendes, qui vont jusqu'à user de statues pour étayer les mythes, citons un écrit récent du docteur H. Knippenberg : "*A partir d'Utrecht, il visitait, le plus souvent à cheval, comme la statue d'Utrecht le représente, le Danemark, la Westphalie, le pays de Trèves et le Bas-Rhin ainsi que les Pays-Bas méridionaux.*" Et voilà le cheval bombardé certitude historique ! Du moins mentionne-t-il encore la seule vérité authentique, à savoir les Pays-Bas méridionaux, fût-ce en appendice, en queue de cheval !

107. Biographies.

On connaît beaucoup de **Vies** de Saint Willibrord : les historiens en signalent 36. Toutes ces biographies, dont les manuscrits reposent dans de grandes bibliothèques, proviennent de France, de Belgique et

d'Allemagne méridionale. Un codex du XII^e siècle, provenant de l'abbaye de Saint-Omer, contenait une vie de Saint Willibrord mais les feuillets qui le concernaient se sont perdus. Elle figure également dans une collection de **Vies** de saints en cinq volumes provenant de l'abbaye de Clairmarais, voisine de Saint-Omer. Pour Utrecht, on connaît en tout et pour tout **deux copies tardives**. La plus ancienne biographie a été rédigée par Alcuin à la demande de Beornrad, évêque de Sens et abbé d'Epternacum. Alcuin ne peut pas avoir eu la moindre relation avec Utrecht ou Echternach ; c'est à Sens qu'il faut chercher sa relation par personnes interposées avec Saint Willibrord. Depuis 781, il était conseiller et secrétaire de Charlemagne. En récompense de ses services, il fut nommé abbé de l'abbaye de Saint Josse dans le canton de Montreuil-sur-Mer. Il passa les dernières années de sa vie à l'abbaye de Tours, où il mourut en 804. Il s'ensuit que la plus ancienne biographie de Saint Willibrord a probablement été écrite dans le Nord de la France. Il est tellement inacceptable qu'un saint évêque d'Utrecht ait trouvé son premier biographe en France que cela seul suffit à dénoncer la localisation erronée de Saint Willibrord à Utrecht.

108. La tradition des Flandres.

Au sud, en Flandre belge et française, nous voyons très exactement le contraire de ce que l'on constate aux Pays-Bas. Dans les Flandres belge et française, la tradition de Saint Willibrord et la dévotion qu'on lui vouait ont été largement répandues et elles existaient bien avant leur apparition aux Pays-Bas. Elles commencèrent à s'y estomper après que les Pays-Bas eurent accaparé Saint Willibrord. Les œuvres historiques et hagiographiques l'ont si catégoriquement attribué aux Pays-Bas que son culte paraissait plus ou moins déplacé dans le sud. En dépit de cela, on peut encore y trouver de nombreuses traces du saint, qui ne peuvent s'expliquer que par la présence personnelle du missionnaire.

Klemskerke, village situé entre Ostende et Blankenberge, doit son nom à Saint Willibrord, qui porta le nom de Clément après sa consécration épiscopale. La localité entretient la tradition que l'église a été fondée par l'évêque lui-même, auquel cas on peut admettre qu'elle lui appartenait en propre. Après sa mort, l'église sera échue au diocèse ou au monastère. Après tout ce qui précède, personne ne s'attendra plus à ce que les sources d'Echternach ou d'Utrecht comportent quoi que ce soit au sujet de cette église. En l'an 1096, le pape Urbain II confirma l'abbaye de Saint Bertin (à Saint-Omer) dans la possession des dîmes de Klemskerke. Comme la possession des dîmes est en général étroitement liée à l'administration de l'église, il est vraisemblable que l'abbaye de Saint Bertin a recueilli les biens et les droits provenant de la succession du diocèse ou du monastère de Saint Willibrord. Le monastère a disparu de la région vers 860 ; le diocèse a été supprimé au début du X^e siècle.

Poperinge avait jadis Saint Willibrord comme patron de son église. Lorsque l'église et le village échurent à l'abbaye de Saint Bertin, Saint Bertin devint le patron de l'église. En 1040, Drogo, évêque de Thérouanne, confirma les droits de l'abbaye sur l'autel de Poperinge. En 1096, le pape Urbain II confirma l'abbaye dans sa propriété de l'église. En 1110, Robert II, marquis de Flandre, régla l'administration et la juridiction de Poperinge et précisa à ce propos les droits de l'abbaye de Saint Bertin. La donnée la plus remarquable apparaît dans un acte de l'année 1159. Thierry, comte de Flandre, y rendait à l'abbaye de Saint Bertin une parcelle de terrain située sous Poperinge, donnée naguère par son oncle, **qu'on disait provenir de Saint Willibrord** et qu'on appelait "la Bergerie". Cette donnée, concernant une affaire purement profane, non sujette à manipulation, constitue une indication de la plus haute importance.

A **Middelkerke** et à **Wulpen**, situées dans la même région que Klemskerke, c'est Saint Willibrord qui est le patron de l'église. A côté de Wulpen, on trouve une "Petite chapelle de Saint Willibrord". Il y existe également un petit puits de Saint Willibrord qui est probablement le prototype des nombreuses répliques légendaires qu'on en trouve ailleurs. La chapelle de Wulpen porte le gracieux quatrain suivant:

*Willibrordus, vriendt des Heeren
Vader van ons nederlandt
Wilt van Uwe dienaars keeren
Korssen, pest en heeten brandt.*

dont voici la traduction:

*Willibrord, ami du Seigneur
Père de notre plat pays
Veuillez détourner de vos serviteurs
La fièvre, la peste et l'ardent incendie.*

"Korssen" est une forme dialectale, toujours en usage, de "koortsen" (fièvres). "Ons nederland" signifie "notre pays bas, notre terre basse", ce qui prouve que la dévotion populaire considérait bien Saint Willibrord comme appartenant en propre à la contrée.

Bruges, bien qu'on ne la mette jamais en rapport direct avec Saint Willibrord, présente une relation remarquable avec son diocèse. Vers 1070, surgit un différend entre le diocèse d'Utrecht et celui de Tournai/Noyon au sujet de la propriété de l'église de Syssele, sise à Bruges. L'évêque d'Utrecht fit appel au pape Alexandre II, qui mourut le 21 avril 1073, alors que l'affaire n'était pas encore résolue. Son successeur, Grégoire VII, donna raison à l'évêque d'Utrecht et émit le 5 mars 1075 une bulle d'où il ressort que le chapitre de Saint Martin d'Utrecht affirmait posséder l'église **depuis plus de 200 ans** et donc que cette église avait été donnée vers 875 à l'évêché de Trajectum, à l'époque de l'évêque Hunger. Cette affirmation était évidemment fautive, puisque le chapitre de Saint Martin lui-même n'existait que depuis à peine un siècle ! Les historiens, qui ont accordé beaucoup d'attention à cette prétendue propriété d'Utrecht à Bruges, étrange et curieuse à plus d'un titre, ont à bon droit établi un lien entre la donation de l'église à Hunger et l'affaire de Baudouin de Flandre qui entraîna son excommunication par le pape. Au cours de l'été 862, Baudouin avait joui de l'hospitalité de l'évêque de Trajectum (nous traiterons ailleurs du problème des lettres envoyées par l'archevêque Hincmar de Reims à divers évêques pour les mettre en garde contre des contacts entre Baudouin et le Normand Rorik). Il cadre parfaitement avec les autres faits que Baudouin ait donné cette église à Hunger ; peut-être voulait-il aussi le dédommager quelque peu de la perte d'autres églises (le diocèse d'Hunger s'effritait !) données par lui, Baudouin, à l'abbaye de Gand.

On n'a plus à se demander quel diocèse de Trajectum a possédé l'église de Syssele. Deux siècles plus tard, quand Tournehem eut définitivement perdu son nom de Trajectum, que le diocèse de Vetus Trajectum eut disparu et qu'Utrecht eut été gratifié de la latinisation flambant neuf de Trajectum, tomba sous les yeux de l'évêque d'Utrecht un texte qui fut pour lui une révélation et sur lequel il fonda une revendication. Même Rome tomba dans le panneau, ce qui n'avait rien d'étonnant ! Si, sur place, on avait fait de si profondes erreurs en matière de géographie historique, on ne peut pas s'attendre à ce que la chancellerie papale fût au fait de tous les détails. En dépit de la bulle papale, le conflit entre Utrecht et Tournai/Noyon continua, d'où il apparaît qu'Utrecht a aussi peu joui de la propriété effective de l'église avant qu'après 1075 et que Syssele n'était qu'une possession sur le papier. Utrecht n'a jamais accompli sur place le moindre acte de propriétaire ou d'administrateur, fait important que les historiens n'ont pas remarqué. Le différend a fini par mourir de sa belle mort parce que le diocèse de Tournai/Noyon a tout bonnement continué à garder l'église sous sa juridiction. Le diocèse d'Utrecht n'est plus revenu sur cette prétention par la suite, probablement parce qu'il se rendait compte que, même en s'appuyant sur une reconnaissance papale, il ne pourrait lui donner d'effet dans un autre archevêché et dans un autre royaume.

Il est encore plus remarquable que, malgré cette prétention confirmée par Rome, la "préhistoire" du diocèse d'Utrecht ait continué longtemps après à baigner dans le même vide. Il faut attendre le milieu du XII^e siècle pour qu'on affirme pour la première fois (l'abbaye d'Echternach était du reste la seule à le faire), que Saint Willibrord avait été le premier évêque d'Utrecht. L'affaire de l'église de Syssele, "restituée" dès 1075, en réalité attribuée à Utrecht par erreur et du reste sans effet, n'entraînera aucune conséquence pour le reste de la documentation historique du diocèse de Trajectum ; la raison en est simple : cette documentation était totalement inconnue à Utrecht, ou, à supposer qu'elle ait bel et bien été connue, à l'instar des actes du **Cartularium d'Egmond**, elle y était si étrangère qu'elle paraissait inapplicable à la Hollande.

Nous avons déjà longuement évoqué **Gravelines** en traitant du débarquement de Saint Willibrord. La pierre qu'il avait emportée comme lest dans son bateau a longtemps été vénérée dans l'église comme une curiosité ; elle a maintenant disparu. Nous avons déjà indiqué qu'elle ne peut provenir de Saint Willibrord lui-même : elle n'est qu'une concrétisation **légendaire** d'une **tradition vraie**. Ses avatars illustrent de façon frappante l'effacement graduel de la tradition de Saint Willibrord en Flandre. A Gravelines, le saint est aussi le patron de l'église. Ce n'est qu'à partir du début ou du milieu du XII^e siècle que la petite ville a porté le nom de Saint Willibrord, mais il y avait longtemps déjà qu'elle conservait la tradition que Saint Willibrord y avait débarqué. La dévotion au saint y est encore vivace. A la fête de Saint Willibrord, on bénit dans l'église paroissiale de l'eau que les gens emportent chez eux pour en protéger maison et ferme. Dans la région, on invoque Saint Willibrord principalement contre les maladies nerveuses. La dévotion populaire, c'est frappant, a ainsi conservé une donnée historique : l'opposition et la persécution que l'apôtre eut à endurer du fait du roi des Frisons et le danger de mort qu'il courait à lutter contre le paganisme. Après la dernière guerre, on a élevé en dehors de Gravelines une chapelle commémorative en l'honneur de Saint Willibrord et à la mémoire des victimes de guerre. Même cette initiative n'était pas à l'abri des doublures ! A Waalre (Brabant Septentrional), où les historiens fourvoyés

pensaient devoir placer le **Waderlo** de Saint Willibrord (il s'agit en réalité de **Wattrelos** dans le Nord de la France), on a aménagé la vieille église en chapelle à la mémoire des morts brabançons de la guerre.

Le premier acte connu concernant le diocèse et l'église de Trajectum date de l'année 722. Charles Martel y donnait au monastère de Saint Willibrord, **qui était construit hors des murs de Trajectum**, les bénéfices du tonlieu levé **dans la place forte de Trajectum** et en même temps une prairie à **Greveningo**. Nous avons déjà vu plus haut que Gravelines était attestée sous ce nom, si bien qu'on n'a plus à se demander où se trouvait cette prairie. Aux Pays-Bas, il n'a jamais existé de localité de ce nom.

Marck, près de Calais, a Saint Willibrord comme patron de son église. La localité s'appelait auparavant "paroisse de Saint Willibrord" et apparaît dans les textes les plus anciens sous le nom de Marck-Saint-Willibrord. Arnulf le Vieux, comte de Flandre, fit don en 938 du domaine de Marck à l'abbaye de Saint Bertin, sise à Saint-Omer.

A **Lens**, a existé au XV^e siècle une importante relique de Saint Willibrord, qui, selon une description, était conservée dans une châsse de grande valeur. Elle n'appartenait donc pas aux reliques de sacristie mais à celles qui étaient exposées. Cette même église possédait également une importante relique de Saint Lambert, évêque de Liège. C'est cette région que Saint Lambert a visitée au cours de son voyage missionnaire chez les Taxandriens ! Aux alentours de cette localité, on peut indiquer diverses églises et biens de Saint Willibrord dont il suffit de juxtaposer le nom ancien tiré des actes et le nom actuel pour faire apparaître leur identité. Je donne quelques exemples : Diosne = Thiennes ; Fleodredum = Flêtre ; Husloth = Husselot ; Heopardum = Haubourdin ; Rumelacha = Remilly-Wirquin ; Rumleos = Rumilly ; Waderlo = Wattrelos.

Saint Clément Capelle, ainsi s'appelaient un fief et une chapelle (*qui existe toujours – n.d.tr.*) dont dépendait une ferme à Warhem. Nous rencontrerons bientôt cette localité dans la **Vie de Saint Ludger**, dont la famille était intimement liée à Saint Willibrord.

Saint Clément, un fief de la commune de Fontaine-les-Hermans, tient probablement lui aussi son nom de Saint Willibrord.

D'autres lieux conservent dans leur nom le souvenir de Saint Willibrord. Ainsi **Wilbedinge**, hameau de la commune de Wavrans-sur-l'Aa, qui s'appelait Wilbodinga au début du XII^e siècle ; une commune du canton de Vimy s'appelle **Willerval** ; **Wirvinges**, commune du canton de Desvres, s'appelait en 1157 Willemyna, en 1173 Wilvina. A Brouckerque, on connaît une "chapelle de Saint Wilbrouck". La carte d'Etat major au 25.000e CALAIS 7-8 nous donne, à hauteur de Gravelines et à droite de cette ville, un "Petit Saint Ville Brode – Ruisseau", qui se continue sur la carte DUNKERQUE 5-6 par le "Grand Saint Ville Brode – Ruisseau". Ce dernier reçoit sur sa rive droite la "Branche du Grand Saint Ville Brode" avant de traverser la nationale 40 (qui mène à Loon-Plage) sous le "Pont du Grand Saint Ville brode" et de se jeter dans le "Grand Denna – Ruisseau" sous le nouveau port rapide de Dunkerque.

Aux Pays-Bas par contre, impossible de trouver le moindre vestige toponymique de notre évêque. Pour être tout à fait clair, il convient d'indiquer que les églises dédiées à Saint Willibrord y sont toutes de date récente, et que le nom de Saint Willibrord donné à une localité du Brabant Septentrional proche de Breda remonte au début du XX^e siècle.

Courtrai a récemment procuré la surprise du siècle. Lors de la restauration de la Chapelle des Comtes, édifice qui datait de 1370 et faisait partie de l'ancienne église capitulaire, on y a trouvé en 1967 un cycle de sculptures qui, à en juger par les détails conformes à la biographie du saint missionnaire, doit être considéré comme un récit sculpté de la vie de Saint Willibrord. Seule signification possible : nous avons là une preuve de la grande notoriété de Saint Willibrord dans cette région : elle fut même si grande que la Chapelle des Comtes fut décorée de scènes de sa vie. A Utrecht, qu'on prétend être son propre évêché, les œuvres d'art consacrées à Saint Willibrord brillent par leur absence avec un éclat qui vaut presque démonstration ; cela ne doit guère nous étonner : ce sont les traditions **vivantes** qui inspirent les artistes. En d'autres termes : la tradition néerlandaise était si faible et si stérile qu'elle n'a donné lieu à aucune œuvre d'art dans quelque domaine que ce soit. Les premiers tableaux et gravures y datent du XVII^e siècle et ne prouvent naturellement rien à ce sujet.

En Flandre zélandaise, les églises d'Hulst et de Breskens sont dédiées à Saint Willibrord. Entre Courtrai et Hulst ont existé quelques relations, dont les premières traces datent de la fin du XII^e siècle : nous savons entre autres que le comte de Flandre Baudouin IX céda en 1199 ses dîmes de la châtellenie d'Hulst au chapitre de Courtrai nouvellement fondé. A quelque temps de là, Wulfaard de Zélande, seigneur de Maalstede, s'appropriés des droits dans la Châtellenie d'Hulst, qu'il transféra néanmoins à l'église St Salvator (Saint Sauveur) ou au Vieux Moutier (Oud Munster) d'Utrecht qui faisait office d'autorité ecclésiastique dans ce territoire devenu entre-temps hollandais. En 1512, il donna au chapitre de Courtrai le droit de patronat sur l'église d'Hulst. Utrecht s'insurgea contre cette mesure : elle perdit un premier procès en 1258 mais continua à faire des difficultés jusqu'à ce qu'un

tribunal d'arbitrage tranche définitivement en 1266 en faveur du chapitre de Courtrai. Sur la foi de ces données et partant du point de vue que Saint Willibrord n'a jamais foulé personnellement le sol de cette région, quelques historiens belges inclinent à penser que **Courtrai aurait reçu d'Hulst la tradition de Saint Willibrord**. Après ce qui précède, il est clair qu'il faut très exactement inverser le sens de la relation : la tradition était plus ancienne dans le Courtrais. Elle s'appuie de surcroît sur les nombreuses églises et les nombreux biens que Saint Willibrord possédait dans cette région, bien qu'on ne les ait pas encore reconnus à ce jour.

Cela ne veut pas dire pour autant que la tradition d'Hulst provienne de Courtrai. Il est très possible qu'elle provienne d'Utrecht, à l'époque où le diocèse suivait l'expansion du comté de Hollande dans certaines parties de la Flandre. Quoi qu'il en soit, les traditions du nord et du sud se heurtent en Flandre zélandaise d'une bien remarquable façon : **celle du sud était déjà ancienne, celle du nord n'apparaît que vers le milieu du XIII^e siècle**. La défaite finale de celle du nord, de la plus récente, prouve toutefois qu'elle a dû céder devant Courtrai, **tant du point de vue historique que juridique**. Si la direction avait été inverse, en d'autres termes si Hulst avait véritablement été une propriété de Saint Willibrord fondée à partir d'Utrecht, Utrecht aurait sans aucun doute disposé de données pour prouver ses droits antérieurs au XII^e siècle. Il faut donc être très prudent quand on établit des influences ou des relations. Avant le XII^e siècle, qui vit la naissance du mythe, il n'a pas existé de tradition de Saint Willibrord aux Pays-Bas. Après cette date, il est chaudement recommandé d'ouvrir l'œil pour distinguer si une donnée locale provient **de la tradition légendaire du nord ou de la tradition authentique du sud**.

Bourbourg était autrefois placé sous le patronage de Saint Willibrord. Quelques sources nomment la localité "*paroisse de Saint Willibrord*". En l'an 1075, l'évêque de Thérouanne (Boulogne) confirma l'abbaye de Saint Bertin dans la possession de l'église de Bourbourg. Le patronage du saint indique peut-être que l'église fut fondée après sa mort, ce qui est également plus acceptable pour des raisons stratigraphiques puisque le territoire de Bourbourg, situé au cœur de l'ancien Almere, est probablement postérieur au VIII^e siècle. Quoi qu'il en soit, Saint Willibrord était le patron de l'église avant 1075.

Après **Sens**, où Saint Willibrord avait des relations personnelles avec l'évêque Wulfram, c'est **Chelles** près de Paris **qui est en France le point le plus méridional** que Saint Willibrord ait visité. Dans le couvent du lieu, vivait sœur Bertilindis. A l'occasion d'une visite de l'évêque au couvent en l'an 710, la sœur lui fit don de quelques biens provenant d'un héritage maternel. Le fait que les historiens aient eu le culot de localiser ces biens dans le Brabant Septentrional alors qu'il était facile de repérer leurs emplacements exacts (voir ci-dessus, sous **Lens**) **est le bouquet final de l'opéra des apriorismes**.

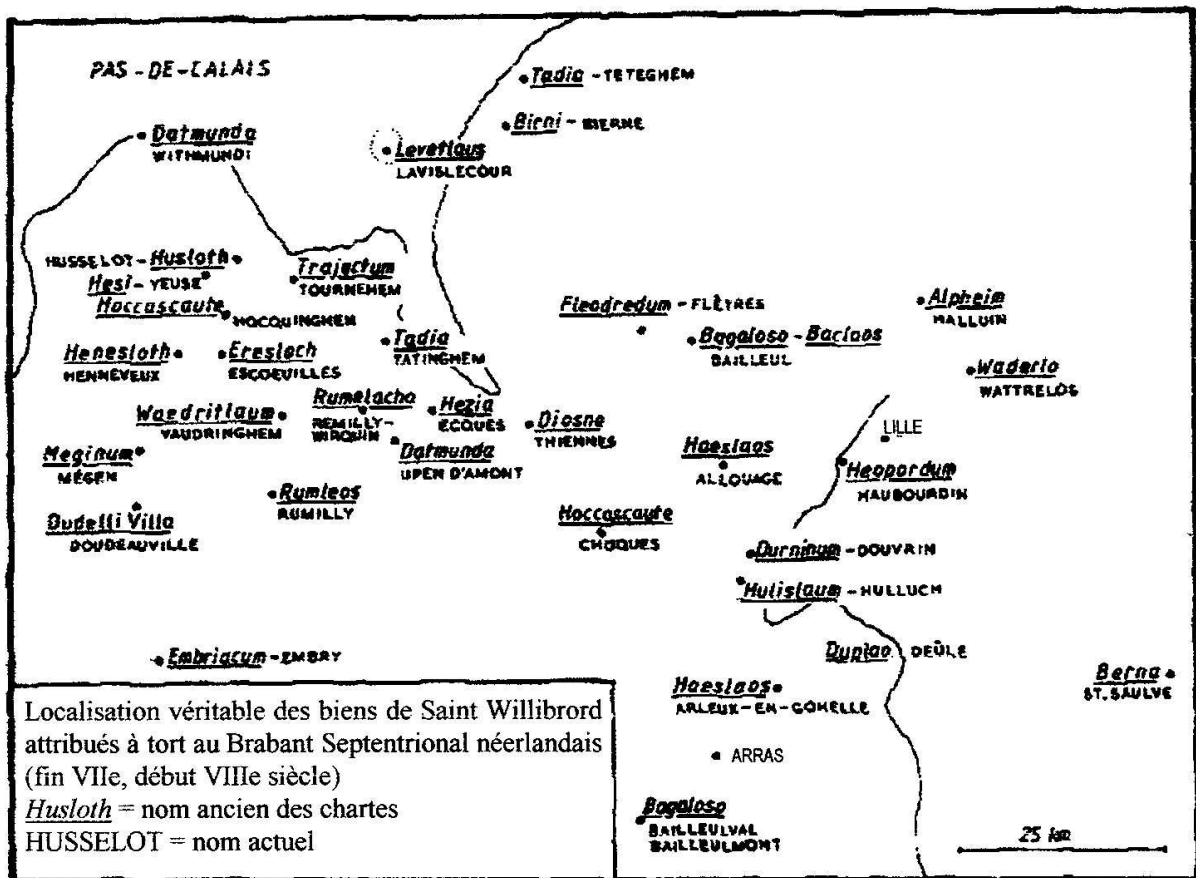
Nous avons déjà évoqué **Abbeville** à propos des reliques. Avant la Révolution française, la fête de Saint Willibrord y était célébrée en grande pompe. Tout près de cette ville, on trouve **Oust-Marest**, où Saint Willibrord reçut la propriété d'une église et où son église Saint Sauveur est restée jusqu'à une date récente un lieu de pèlerinage connu.

La source la plus ancienne à mentionner la fête de Saint Willibrord est un calendrier de l'église de Liège datant du XI^e siècle. A strictement parler, c'est l'annotation sur le calendrier de Saint Willibrord qui est la plus ancienne, même si l'apôtre ne s'y trouve pas mentionné comme saint et si l'on n'y note que la date de sa mort. Toutefois, la note la plus tardive concernant la translation le qualifie de "saint", ce qui établit que sa fête a commencé à être célébrée dans les parages de Saint-Omer. **A Utrecht, la fête n'est pas célébrée avant le XIV^e siècle !** En France, elle était célébrée depuis longtemps dans les diocèses de **Cambrai, Thérouanne, Metz** et dans les abbayes de **Morbach** et de Saint Ouen à **Rouen**. Dans le diocèse d'**Arras**, c'est toujours une fête d'obligation. L'abbaye Saint Vaast d'Arras possédait naguère des reliques de Saint Willibrord. Aux Pays-Bas, en Rhénanie et en Angleterre, la fête n'apparut que vers la fin du moyen âge.

Les multiples faits qui viennent étayer la tradition méridionale appellent la question suivante : **par quel miracle toutes ces traces d'un évêque d'Utrecht auraient-elles bien pu échouer en Flandre et dans le Nord de la France ?** S'il ne s'agissait que d'un détail isolé, on pourrait encore le considérer comme une légende égarée de son lieu d'origine ou bien comme l'excroissance fourvoyée d'une dévotion. Mais cette argumentation n'a plus cours devant une telle masse de données. Un culte aussi largement répandu postule un fondement historique et local. En outre, dans certains cas, on peut mettre en évidence que le culte pratiqué dans le Nord de la France **précède largement celui des Pays-Bas dans le temps**. A Gravelines, on note la tradition dès 1040. Clemskerke apparaît déjà sous ce nom dans un acte de 1003. L'existence du culte dans le Nord de la France et en Flandre est établie **bien avant que le nom de Saint Willibrord n'apparaisse pour la première fois aux Pays-Bas**.

109. Eglises et biens de Saint Willibrord.

Dans les cartulaires d'Egmond d'une part et dans ceux de l'abbaye d'Echternach d'autre part, on a conservé beaucoup d'actes et de données concernant les églises et les biens que Saint Willibrord et ses successeurs possédaient ou avaient reçu en donation. Partant de la localisation de son évêché à Utrecht et de son abbaye à Echternach, on admit, bien que ce fût là le comble de l'absurdité pour quiconque dispose d'une once de bon sens !, que l'évêque-abbé n'avait cessé de faire la navette entre Utrecht et Echternach. Une fois la chose admise ou pour mieux dire suggérée entre les lignes, on se mit à rechercher ses biens dans un large couloir entre Utrecht et Echternach. Pour qui pratique ainsi la géographie historique, selon un axe dont les deux extrémités sont fausses, des zigzags de plusieurs centaines de kilomètres à l'est ou à l'ouest ne sont plus que brouilleries. C'est ainsi qu'on situa des églises et des biens : dans le pays de Clèves, en Thuringe, dans le Limbourg néerlandais, dans le Limbourg belge, en Flandre, en Zélande, à Anvers et aux environs, en Campine, en Rhénanie, au Luxembourg, et, du fait de circonstances particulières, en grand nombre dans le Brabant Septentrional.



Surtout dans ce dernier cas, où la présence et l'activité de Saint Willibrord ont été considérées comme une certitude historique de tout premier ordre, il existe plus de données qu'il n'en faut pour démontrer aisément que l'abbaye d'Echternach n'a commencé qu'au XII^e siècle à se réclamer des actes anciens pour faire valoir des prétentions ; que de surcroît il n'y a que quelques rares cas où elle ait bel et bien pratiqué l'assimilation de toponymes tirés des actes à des localités du Brabant Septentrional, encore ne l'a-t-elle jamais dit en propres termes ; mais que l'assimilation des autres toponymes à des localités brabançonnaises a été faite avec beaucoup de légèreté par les historiens postérieurs, bien entendu sans la moindre preuve. L'auto-égarement est difficile à corriger. Cette tradition brabançonne se trouve déjà réfutée dans la carte ci-dessus, où les prétendus lieux brabançons sont replacés dans leur région véritable et où l'identité philologique entre les noms anciens des actes et les noms des localités actuelles est manifeste dans bon nombre de cas.

Les localisations courantes ont fait l'objet d'une réfutation définitive dans mes "VRAAGSTUKKEN", où elles sont toutes traitées séparément et où j'étudie en détail pourquoi elles sont fausses. Je peux donc me

dispenser d'en reproduire ici la discussion circonstanciée. Les plus importantes ont d'ailleurs été abordées au cours de cette étude. Il est néanmoins utile de résumer les conclusions que j'y tire dans les **huit** arguments suivants :

1. Sur les lieux ou à proximité des lieux où on situe traditionnellement Saint Willibrord, à savoir Utrecht pour son diocèse et Echternach pour son abbaye, on ne peut pas désigner la moindre église ni le moindre des biens mentionnés dans les actes. Ce fait irréfutable constitue, en ce qui concerne Utrecht, la Hollande ou la Frise, une preuve définitive de l'inexactitude des localisations courantes : quelques-unes au moins des localités citées dans les actes doivent s'être trouvées tout près de son siège épiscopal et de son abbaye.
2. Il est inacceptable qu'un évêque missionnaire, qui a reçu ces biens et ces églises en guise de points d'appui directs pour son action locale, ait eu au début du VIII^e siècle des possessions aussi largement disséminées et éloignées les unes des autres.
3. Dans presque tous les lieux qu'on attribue à Saint Willibrord, la simple existence du lieu et la genèse d'une vie chrétienne et ecclésiastique ne sont démontrables **que des siècles après Saint Willibrord**, carence capitale qui renvoie la tradition brabançonne au royaume des fables et ce de façon définitive, car l'intervalle qui sépare les faits de l'apparition (beaucoup plus tardive) des traditions couvre de **quatre à six siècles**.
4. Les localités et les biens se présentent presque toutes sous des noms gallo-romains, ce qui prouve à l'évidence que ces noms n'ont pu exister ni en Hollande ni au Brabant.
5. L'abbaye d'Echternach qui commença vers la fin du XII^e siècle à "retrouver" les biens disparus de Saint Willibrord, et dont le doyen Théodorik d'Echternach écrit en propres termes et tout uniment à l'empereur (en 1191) que **l'abbaye n'en possédait plus aucun ni en Hollande ni au Brabant**, n'a soutenu que dans quelques rares cas une localisation ou détermination d'un toponyme ancien. Le reste, pour lequel Echternach n'a jamais entrevu de possibilité de localisation, a donné lieu à un ensemble de vaticinations de la part des historiens ultérieurs, qui, à partir d'une analogie phonétique apparente, en venaient à des déterminations pour lesquelles on n'a jamais avancé aucune preuve.
6. Les relations entre Saint Willibrord et les localités septentrionales de Hollande, du pays de Clèves et du Brabant Septentrional ont toutes été établies **via l'abbaye d'Echternach** ; elles n'avaient apparemment aucun lien avec **le diocèse de Trajectum** que les conceptions courantes situent à Utrecht. Déjà très étrange du point de vue de la géographie historique, cette reconstruction était indéfendable du point de vue de la critique textuelle puisque c'est au diocèse que divers biens avaient été donnés.
7. Presque **toutes les églises, localités et biens peuvent être localisés dans les deux Flandres** où ils se trouvent regroupés dans une seule et même région, et, particularité à laquelle on pouvait du reste s'attendre, **à l'intérieur d'une large cercle autour de Tournehem**, ville qui constitue ainsi le centre logique et géographique de toutes ces possessions.
8. Les lieux qu'on n'a jamais localisés parce qu'ils constituaient vraiment des corps étrangers dans les conceptions courantes puisque les régions légendaires ne présentaient aucune corrélation avec eux et qu'on n'avait jamais jeté les yeux sur la région authentique, peuvent également y être situés. Ce dernier détail est en fait le plus déterminant parce qu'il désigne très clairement la région authentique et que de surcroît on n'y est embarrassé ni par les localisations mythologiques qui pourraient continuer à alimenter le doute, ni par les jérémiades de régionaux piqués au vif, **qui continuent à rabâcher les erreurs comme s'il s'agissait de certitudes historiques**, prétextant qu'on ne peut toucher à l'honneur de Brabantia Nostra.

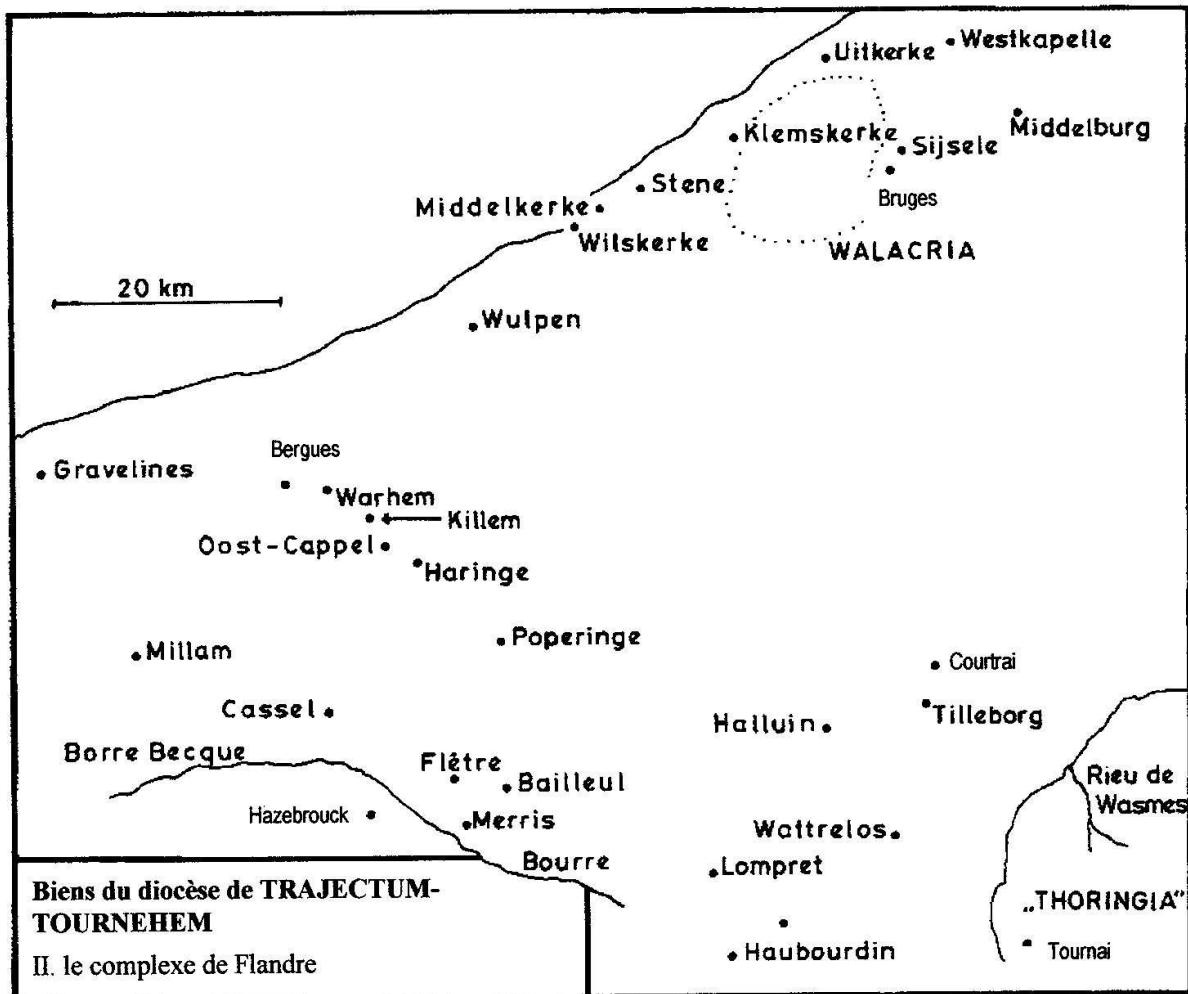
L'abbaye d'Echternach a manipulé les noms anciens, non par souci de reconstruction historique, moins encore par désir de placer le personnage de Saint Willibrord sous son véritable éclairage, mais seulement **par cupidité matérielle**. Elle commença ses falsifications au XII^e siècle, **après que le monastère eut par trois fois changé d'occupants** (!) si bien qu'on peut à bon droit rejeter l'idée qu'il ait pu conserver la moindre tradition digne de foi. L'instigateur de tous ces tripotages était le doyen Théodorich, qui fit composer le "Liber Aureus", le "Livre d'Or" d'Echternach (bien nommé, car c'était bien d'or, d'espèces sonnantes et trébuchantes qu'il s'agissait !) sur lequel on s'appuierait pour avancer partout des prétentions. Il a eu un énorme succès, non qu'il soit parvenu à faire reconnaître ces prétentions, l'opération n'ayant réussi que dans quelques rares cas, mais parce qu'il a mené tous les historiens en bateau en localisant Saint Willibrord à Echternach et à Utrecht et en éparpillant à travers la Hollande et le Brabant des toponymes tirés des actes anciens.

Devant une manipulation des sources historiques inspirée par l'intérêt matériel ou la cupidité, l'historien ne saurait être trop prudent, les falsifications prenant rapidement une telle ampleur qu'on risque de ne pouvoir les reconnaître comme telles. Dans "**VRAAGSTUKKEN**", pour le Brabant Septentrional, j'ai démonté ce processus jusque dans ses moindres rouages.

110. Les Chartes de Trajectum



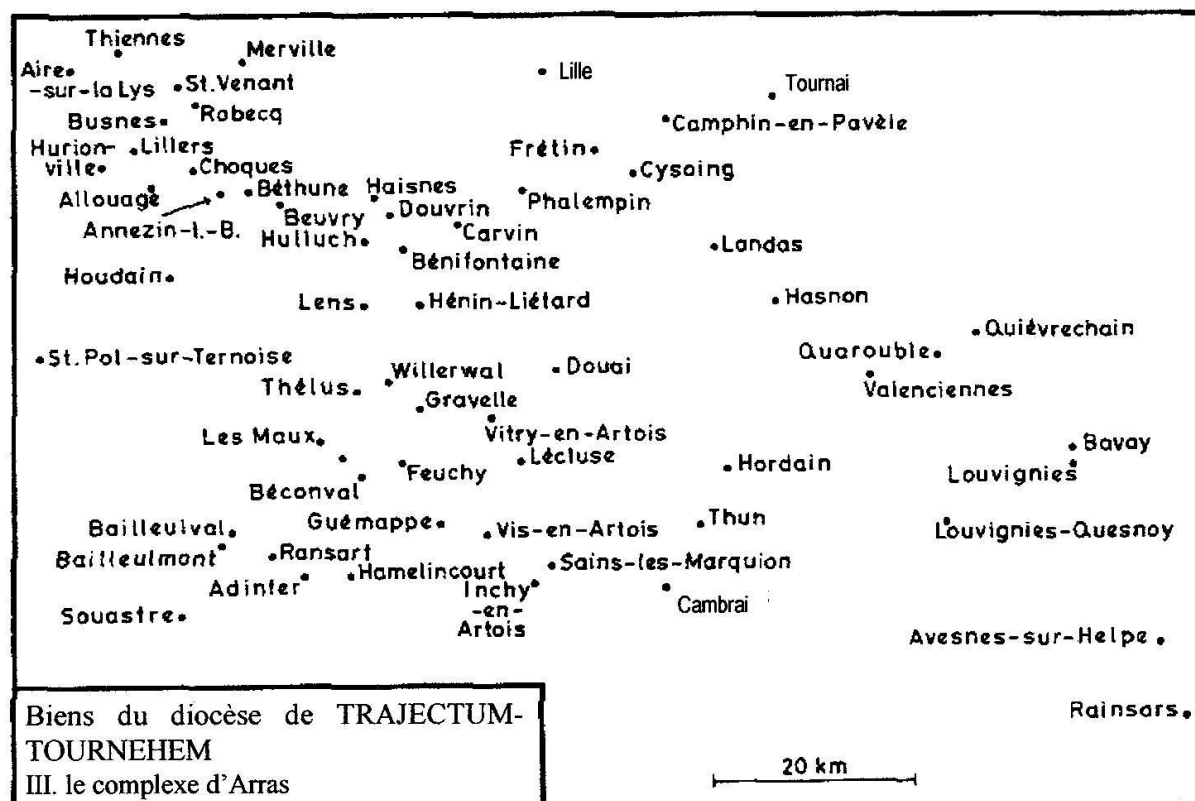
Les chartes de Trajectum sont rassemblées (sous forme de copies) en un volume que l'on appelle le **Cartulaire d'Egmond**, parce qu'il existe des présomptions, étayées par un acte de l'abbaye d'Egmond, que les copies aient été réalisées au XII^e ou au XIII^e siècle au sein de ladite abbaye.



Nous avons déjà appelé l'attention ailleurs sur le fait surprenant que les *Annales d'Egmond*, qui apparemment à la même époque et furent continuées par la suite, ne présentent pas de données empruntées au **Cartulaire**. En d'autres termes, les moines d'Egmond qui, en bons rejetons de leur époque, ne débordaient certainement pas de sens critique et scientifique, ont néanmoins su ou senti intuitivement que cette riche matière n'appartenait pas à Utrecht. On attribue la compilation proprement dite à l'évêque Radbod, lequel copia les pièces aux environs de 900 en vue de s'en servir pour défendre les droits et vraisemblablement la survie même du diocèse. Nous avons déjà expliqué ailleurs comment ces chartes du Nord de la France ont abouti aux Pays-Bas. Leur texte ou leur teneur n'ont pas été conservés en France si bien que la question ne s'est jamais présentée de savoir si ces matériaux et documents étaient néerlandais ou français. Nous la posons maintenant, ce qui exige de donner l'essentiel du contenu des chartes et surtout de montrer qu'elles concernent effectivement le nord-ouest de la France. La possibilité d'y **localiser tous les toponymes des chartes** en apporte la preuve décisive.

Il est frappant que dans la compilation de l'évêque Radbod n'apparaissent que des chartes **appartenant au diocèse ou le concernant**. Bénéficiant au monastère de Saint Willibrord, la donation de Charles Martel en 722 semble au premier abord faire exception. Mais on peut tout aussi bien l'interpréter comme une donation au diocèse, précisément parce qu'elle montre quels liens étroits, non seulement géographiques mais aussi organiques, relient l'évêché et l'abbaye de Saint Willibrord. Il convient également de remarquer que les chartes d'Echternach, emportées au cours de la fuite de 857 sous leur forme originale ou en copie, ne comportent aucun élément **du diocèse**, tandis que l'évêque Radbod ne rassembla ni ne produisit aucune charte **de l'abbaye**. Cette différence constitue un indice supplémentaire en faveur de la reconstitution des faits que je donne ailleurs, à

savoir que l'abbaye d'Eperlecques, l'évêque de Trajectum et le monastère de Souastre ont fui **séparément**. Les moines ne sont pas revenus ; par contre, l'évêque Hunger a bel et bien repris sa tâche peu après, bien que son siège épiscopal de Tournehem eût été définitivement perdu et que les évêques eussent dorénavant résidé à Audruicq et à Desvres. Il a emporté les documents ecclésiastiques, ce qui figure en toutes lettres dans les chartes de confirmation ultérieures où l'on dit qu'ils furent montrés au roi. Cela explique pourquoi les documents de l'évêché et de l'abbaye se sont scindés en deux ensembles. Empêché d'exercer ses fonctions et même de résider dans son territoire antérieur, mis hors circuit, le dernier évêque, Radbod, résida un temps à Honninchtun, hameau de Wimille, à 5 kilomètres au nord de Boulogne, où il est probablement décédé. Ce n'est que beaucoup plus tard, longtemps après l'introduction de la tradition de Saint Willibrord aux Pays-Bas, qu'on en fera également un évêque d'Utrecht. Signalons au passage un détail comique : l'Université Charlemagne de Nimègue procède de la "Fondation Saint Radbod", ce qui illustre comment Nimègue a focalisé l'histoire erronée des Pays-Bas.



Ces documents du diocèse de Trajectum recèlent plus de **270 toponymes**. Seule une partie insignifiante de ceux-ci, à peine 20, ont été localisés aux Pays-Bas, du reste selon la recette habituelle des toponymistes fantaisistes, c'est-à-dire en excipant d'une ressemblance superficielle entre le nom ancien et le nom actuel. Dans la plupart des cas, quatre ou cinq siècles séparent le nom ancien du nouveau : les principes d'une saine toponymie conduisent donc à rejeter leur assimilation. Les quelques cas de détermination et de localisation aux Pays-Bas n'appellent pas de réfutation puisqu'ils s'évanouissent d'eux-mêmes. Le fait qu'on n'ait jamais retrouvé les autres aux Pays-Bas n'a jamais été ressenti comme un problème ; l'idée de se pencher un jour sur la question n'a jamais effleuré ni les historiens ni les toponymistes. Blok égare les gens quand il écrit qu'il est impossible de localiser Eddingham et Nortwalde en Hollande, donnant ainsi au profane l'impression qu'il ne s'agit que d'une paire de détails insignifiants, alors qu'il devrait faire suivre la rubrique "localités des diverses sources impossibles à localiser mais pourtant attribuées aux Pays-Bas" d'une liste de près de sept cents noms. Ces localités, soit la totalité de celles du diocèse de Trajectum et de la Batua et une partie de celles de Werethina et d'Echternach devraient se situer aux Pays-Bas s'il était exact que Saint Willibrord y ait eu son siège. Ces noms se prêtent à une facile localisation en France, dans nombre de cas par une claire identité entre le nom ancien et le nom actuel, dans d'autres cas par l'apparition des mêmes noms dans les sources françaises régionales. Du reste, on doit considérer comme tout à fait impossible qu'un si grand nombre de localités ait pu exister depuis le début du VIII^e siècle aux Pays-Bas, où, du fait des transgressions, le territoire habitable était des plus restreints.

Nous rencontrons à Wijk bij Duurstede le premier cas d'établissement, lequel dut rapidement être abandonné, les fouilles attestant la naissance et la disparition **d'un établissement éphémère**.

La question est définitivement tranchée par la constatation que **le diocèse d'Utrecht**, qui apparaît vers le milieu du Xe siècle, fort peu de temps donc après l'impressionnante liste de biens des environs de 870 riche de deux cents noms, **ne possède ni n'a repris à son compte aucun des biens mentionnés**. Cette carence prouve plus que tout autre argument que le diocèse de Trajectum, siège de Saint Willibrord, a été tout autre chose que le diocèse d'Utrecht. Le court laps de temps qui sépare l'un de l'autre – il n'est même pas impossible que le début de l'un couvre chronologiquement la fin de l'autre – **aurait justement dû être franchi par les possessions au lieu d'être radicalement coupé par celles-ci**. Les chartes, également déplacées, du monastère de Werethina, instigatrices des légendes de Lebuinus et de Ludger dans la région de l'Ijssel, légendes qui donnèrent une telle impulsion au mythe d'Utrecht, et les chartes de Lorsch qui mentionnent plus de 100 noms dans la Batua, constituent avec celles de Trajectum trois groupes de documents toponymiques distincts certes, mais dont la signification fait un complexe remarquablement cohérent. En un certain sens, il est regrettable qu'il faille traiter les trois ensembles séparément, car la juxtaposition de leurs données sur une carte apporte une preuve accablante et irréfutable **que toute l'histoire des Pays-Bas entre le III^e et le Xe siècle appartient en fait à la Flandre tant française que belge**.

Nous entendons évidemment parler ici de l'histoire écrite, pour laquelle les Pays-Bas ne possèdent aucun texte autochtone antérieur au Xe siècle. **Il faut bien sûr interpréter ce que recèle ou recelait le sol, mais il faut se garder de le faire en utilisant des textes historiques appartenant à une autre région**.

D'une manière générale, les toponymes des chartes de Trajectum se prêtent à une identification facile dans les Flandres française et belge, ce qui a de quoi surprendre puisque nous savons que le **Cartulaire d'Egmond** est au moins **une copie de copie**, une transcription de transcription. Les toponymes, a fortiori, les noms étrangers qui n'apparaissent pas dans la propre région du scribe, sont les mots les plus vulnérables dans une transcription, surtout lorsqu'un toponyme connu du copiste l'incite à une retouche plus ou moins importante. En l'occurrence, on peut estimer ce type de retouche assez rare. Nous ne le dissimulons pas, nous le signalons même, quelques toponymes ne se prêtent plus à la localisation si ce n'est à grand renfort de conjectures ; dans la masse, ces quelques cas n'infirmes pas mes thèses. On peut également admettre que des recherches ultérieures conduiront à des corrections, ce qui n'enlève rien non plus à la preuve que la matière des chartes de Trajectum concerne un large secteur autour de Tournehem. Mon argumentation ne peut être réfutée que par la localisation de toutes les localités des chartes dans un cercle tracé autour d'Utrecht ; or, comme cette localisation, après sept siècles de mythes, n'a toujours pas eu lieu, elle n'arrivera jamais plus.

Le "**Liber Donationum**" (livre des donations) d'Utrecht contient une transcription intégrale du **Cartulaire d'Egmond**. Divers détails permettent d'établir que le **Cartulaire d'Egmond** en est la source, source à laquelle le **Liber Donationum** a emprunté les chartes anciennes. Dans quelques chartes d'Utrecht plus tardives, on trouve quelques passages qui, en apparence, établissent un lien avec le diocèse de Saint Willibrord. Nous en traiterons après les chartes de Trajectum/Tournehem, primo parce qu'il est plus logique, au cours d'un examen critique, de respecter la chronologie, secundo parce que ce n'est qu'alors qu'on peut expliquer avec fruit comment ces textes doivent être compris.

1. 722, 1^{er} janvier. Donné à Herstal.

*Charles Martel, majordome, fils de Pépin, fait don au monastère **qui est construit sous les murs de Trajectum**, à la tête duquel se trouve le seigneur et notre père en Jésus-Christ l'**archevêque Willibrord**, tous les revenus du domaine situé **dans le castrum de Trajectum**, aussi bien ce qui est à l'intérieur des murs que ce qui est à l'extérieur, avec une prairie à Greveningo et ce qui revient au domaine en cet endroit ; de même la villa ou castrum nommée **Fethna**, située dans **la localité de Niflerlacum**, laquelle villa Fethna appartient au castrum et aussi au castrum susnommé de Trajectum, avec tout ce qu'elle comporte : fermes, terres, huttes, maisons, bâtiments, paysans, lètes, serfs, champs, prairies, bois, pièces d'eau et cours d'eau, troupeaux avec leurs bergers des deux sexes, tous les biens meubles et immeubles, **le tout destiné à être dirigé par les autorités du monastère**.*

Trajectum, selon l'**Itinéraire d'Antonin**, situé à 55 kilomètres à l'ouest de Mannaricium/Merville; Trajectum, également appelé Wiltaburg, est Tournehem-sur-le-Hem, à 15 kilomètres au nord-ouest de Saint-Omer. La localité, déjà connue à l'époque romaine, a été complètement détruite par les Normands en 857. Il n'est pas sûr que la Trajectum postérieure ait été rebâtie à l'emplacement exact du Trajectum romain. L'acte semble même indiquer une distance assez courte entre le castrum de Tournehem et le monastère de Saint Willibrord à Eperlecques.

Sous les murs de Trajectum : l'acte dit clairement que l'abbaye de Saint Willibrord se trouvait tout près de Trajectum. Les historiens n'ont jamais pris Utrecht en considération pour l'application de ce texte; quant à Echternach, ce texte interdit d'y situer le monastère de Saint Willibrord.

Greveningo était une nouvelle terre qui venait d'apparaître à Gravelines et qui était utilisée comme pâturage. Greveningo est un hydronyme qui existe aux Pays-Bas sous la forme Grevelingen et qui désigne un site où la mer ne cesse d'apporter de la terre. La localité de **Gravelines**, qui n'existait pas encore en 722, a repris ce nom. Selon les informations les plus anciennes, c'est ici que Saint Willibrord a débarqué, probablement sur le banc de sable qui se trouve en face de Gravelines et qui porte toujours le nom de Wilbort Sant. Peut-être Saint Willibrord a-t-il demandé et obtenu le pâturage parce qu'il tenait à son lieu de débarquement dans son territoire de mission.

Fethna est un toponyme qui n'existe plus de nos jours et qui, comme il ressort du contexte, se trouvait sous la dépendance d'Eperlecques. Peut-être peut-on lui chercher une relation avec le lieu-dit toujours existant de Monnecove (monnik-hof ou monnik-hoeve = ferme des moines), à mi-chemin entre Tournehem et Eperlecques. Fethna est qualifiée de villa et même de castrum ; il ressort aussi de l'acte qu'elle appartenait au castrum de Trajectum. Vu la proximité de Tournehem, il est tout à fait raisonnable d'admettre que la place a joué un rôle dans la défense de Trajectum, appelée aussi Wiltaburg parce qu'elle était la capitale des Wiltes, petite tribu saxonne. Pas question bien entendu d'établir un rapport entre le toponyme Fethna et la rivière Vecht aux Pays-Bas.

Nifterlacum est Eperlecques à 7 kilomètres à l'est de Tournehem. En voici l'étymologie : Nif = à côté de ; lacum = lac ; le toponyme signifie donc : localité située à côté de l'Almere, Eperlecques se trouvant sur la rive de l'Almere. On trouve par la suite **Aeferlacum ou Spirliacum**. En 858, lors du transfert du monastère à Berg au Luxembourg, on a emporté le nom qui, sous influence allemande, y évolua en **Echternach**. Sous l'influence de ce dernier nom, des copies plus tardives ont remplacé Aeferlacum par Aefternacum. Il est clair également que le terme "pagus" de l'acte ne peut pas être traduit par pays ou canton mais désigne simplement la localité. Le "pays de Nifterlaka" qu'on en a tiré aux Pays-Bas est donc doublement un mythe.

2. 726 9 juin. Donné à Zülpich.

*Charles Martel, majordome et fils de Pépin, donne en perpétuelle possession, dans la localité de **Marithaime**, qui comportait un castrum, à l'église qui est édifiée en l'honneur du Sauveur et de la Sainte Mère de Dieu, située dans le pays de **Batua**, une villa ressortissant à sa juridiction, nommée **Helisthe et sise en cette même localité de Marithaime**, tout ce que Everhardus y possédait, attendu que celui-ci s'est montré infidèle au roi des Francs et qu'ont été réunies au domaine royal les possessions que son père lui avait léguées. La susdite villa Helisthe, autrement appelée Marithaime, et tout ce que le susnommé Everhardus y posséda, avec fermes, terres, huttes, maisons, bois, champs, serfs des deux sexes, prairies, troupeaux, pièces d'eau et cours d'eau, tous les biens meubles et immeubles, il les dédie à l'église susnommée avec l'intention que le seigneur évêque Willibrordus et ses successeurs les reçoivent en leur propriété et administration.*

Helisthe-Marithaime est Oust-Marest près d'Eu (Abbeville), un village double dont l'église St Salvator (ou du Saint Sauveur) est un lieu de pèlerinage ancien. Il est vraisemblable que Saint Willibrord a reçu cette église de Charles Martel lorsqu'il dut s'enfuir de son territoire de mission devant l'hostilité du roi frison Radboud. Eliste-Marithaime n'apparaît plus dans les actes ultérieurs, si bien qu'il est vraisemblable que Saint Willibrord a de nouveau cédé cette église. La localité d'Elste citée dans la charte de 896 (voir l'acte n° 17) est une autre localité.

Batua. L'île des Bataves était, selon Tacite, un pays à peu près rectangulaire de 80 milles de côté (170 kilomètres). On n'en connaît pas les limites exactes. Le fait que l'on situe Eu dans la Batua ne peut constituer une objection. Le nom de la **Béthune**, petit fleuve côtier qui se jette dans la mer à Dieppe, prouve que la philologie et l'ethnographie autorisent cette interprétation.

3. (avant 753). Pas de datation plus précise ni de mention du lieu d'émission.

*Pépin, roi des Francs, à la demande de l'homme apostolique et père en Jésus-Christ **Boniface**, évêque de Trajectum, donne confirmation de l'immunité que ses prédécesseurs, les rois précédents **Clotaire** et **Théodebert** avaient accordée aux localités possédées par l'église de Saint Martin, si bien qu'aucun juge civil n'y avait compétence. L'évêque Boniface avait donné les pièces en question à relire, d'où il apparaissait que les princes susdits avaient accordé l'immunité à ces localités et il avait demandé de la*

confirmer derechef afin qu'elle reste en vigueur dans les temps nouveaux, ce que le roi fait, si superfétatoire que soit la chose.

Saint Boniface. L'interminable discussion qui oppose les historiens néerlandais sur le point de savoir si Saint Boniface, selon le droit canon, a oui ou non été successeur de Saint Willibrord est parfaitement oiseuse, vu que Saint Boniface, en tant que légat du pape pour la Germanie, pouvait sans aucun doute intervenir dans les affaires du diocèse de Trajectum. Dans un autre acte, contemporain de celui-ci, il est du reste appelé "custos", gardien ou administrateur. De Grégoire, le premier successeur connu de Saint Willibrord, il est dit qu'il ne s'est pas laissé consacrer évêque, se contentant de diriger après lui le diocèse en qualité de vicaire. Saint Boniface est intervenu à l'occasion de l'acte en tant qu'évêque intérimaire, le siège étant en fait vacant. En outre, le diocèse de Saint Willibrord n'était pas encore intégré à la hiérarchie ecclésiastique normale. En tant qu'archevêque, Willibrord était tout à fait indépendant et directement subordonné au pape, statut qu'on qualifiera plus tard dans l'Eglise d'épiscopat "*in partibus infidelium*". Celui qui remplissait la fonction, était effectivement l'évêque de Trajectum.

Immunité. L'acte laisse entendre que l'église de Saint Martin à Trajectum avait une existence antérieure, qu'elle avait obtenu l'immunité et qu'il y avait des localités (au pluriel) qui en dépendaient. La christianisation a connu une interruption. Saint Boniface a recueilli l'histoire antérieure de l'église parce qu'en son temps l'évêque de Cologne avançait des prétentions à l'égard de Trajectum sous prétexte qu'il s'agissait d'un territoire germanique relevant selon lui de son autorité. Les églises françaises et germaniques étaient alors préoccupées d'extension et de délimitation de leurs domaines respectifs.

Clotaire 1^{er} (511-561) et **Théodebert** (595-612), deux rois mérovingiens dont la juridiction ne s'était jamais étendue jusqu'au centre des Pays-Bas (de surcroît submergés à l'époque par les transgressions) ont pris des dispositions en faveur de Trajectum. Il ressort d'une lettre de Boniface au pape que l'église de Trajectum existait encore au temps du roi **Dagobert** (629-639). Il est totalement impossible de situer cette série de faits cohérents et successifs à Utrecht.

4. 753 23 mai. Donné à Verberie.

*Pépin, roi des Francs, accorde, à la demande du vénérable Boniface, archevêque, la confirmation des dispositions concernant son église de Saint Martin qui est construite à **Trajectum** sur la rivière **Renus**, dispositions que Pépin et Carloman avaient octroyées au diocèse. En même temps, il cède **toutes les dîmes** du pays à la même église où le seigneur Boniface remplit maintenant la fonction de "custos". Ces dîmes portent sur la terre ou les serfs, sur les affaires de tonlieu et de commerce, ou sur une partie de toutes les subdivisions du domaine royal.*

Saint Boniface. Voir l'acte n° 2.

Trajectum. Voir l'acte n° 1.

Renus. Dans le cas présent, le terme désigne le **Hem** qui apparaît dans les textes anciens sous les formes Rhin ou Rhim. Il faut du reste tenir compte du fait que le copiste néerlandais du XII^e ou du XIII^e siècle a, de-ci de-là remplacé le nom de Hem par celui de Renus. Dans l'acte de 777 (voir acte n° 6), on a maintenu le nom de Hem.

Toutes les dîmes. Pépin donne en même temps, à côté de la confirmation des privilèges précédents, les dîmes du diocèse. "*Toutes les dîmes*" ne signifie naturellement pas toutes les dîmes du territoire du diocèse ou des localités dont il possédait l'église, mais seulement les dîmes des terres, lètes ou serfs qui étaient **possédés** ou **utilisés** par l'église épiscopale, dîmes qui revenaient auparavant au roi.

5. 769 1^{er} mars. Donné à Aix-la-Chapelle.

*Charlemagne, roi des Francs, confirme, à la demande de l'évêque **Grégoire**, les droits de son église Saint Martin, qui est édifiée à **Trajectum** sur la rivière **Renus**, vu qu'il a présenté pour qu'on les relise les lettres de ses prédécesseurs Pépin, Charles Martel et Carloman, par lesquelles ils avaient donné ou confirmé à l'église Saint Martin **toutes les dîmes** des terres ou des serfs ou du tonlieu et du commerce royal aux fins de servir de bénéfices **aux moines et aux chanoines** qui y convertissent les païens au christianisme.*

Saint Grégoire : entre 754 et 775, abbé du monastère de Saint Willibrord et administrateur du diocèse. Dans cet acte, on l'appelle évêque : il semble toutefois ne pas avoir reçu l'onction épiscopale et se trouvait à la tête du diocèse en qualité de vicaire. Il dirigeait également l'école de Dorestadum-Audruicq.

Trajectum. Voir l'acte n° 2.

Renus. Voir l'acte n° 4.

Moines et chanoines. La distinction entre les deux termes est dénuée de signification si elle se contente d'indiquer que certains moines de l'abbaye jouaient un rôle dans l'œuvre missionnaire ou exerçaient une fonction dans l'église épiscopale. Par contre, elle peut aussi signifier qu'à côté des moines du monastère, d'autres ecclésiastiques, qui n'étaient pas des religieux d'Eperlecques, prenaient déjà part à l'œuvre missionnaire ou aux tâches pastorales. L'arrivée des Saint Willehad, Saint Anschaire, Saint Lebuinus et Saint Ludger, **qui n'étaient pas membres du même ordre** que Saint Willibrord, va tout à fait dans ce sens.

6. 777 8 juin. **Donné à Numaga.**

*Charles, roi des Francs, fait don à la basilique de Saint Martin qui est bâtie à **Vetus Trajectum sous Dorestad**, où le vénérable Albricus est prêtre et administrateur, sa villa nommée Lisidunum dans le canton de **Flehite** sur la rivière **Hem** avec tout ce qui en fait partie : terres, fermes, maisons, bâtiments, serfs, bois, champs, prairies et troupeaux, pour autant que le comte Wiggerus les ait reçus de lui en bénéfice. En même temps les bois qui s'appellent "**Hengistscoto, Fornhese, Mocoroth et Widoc, situés de part et d'autre du Hem**". Il donne également à l'église de Saint Martin qui est située **au-dessus de Dorestad** et s'appelle **Upchirica** cent bonniers de terre afin que l'église susdite possède pour toujours ces cent bonniers, avec **la rive bordant la Lokkia** et l'île près de l'église à l'est entre le **Renus** et la **Lokkia**, tout ceci à posséder et à administrer par Albricus et ses successeurs perpétuellement au profit de l'église susnommée.*

Vetus Trajectum. Après la destruction de Trajectum en 857 par les Normands, le diocèse et le monastère de Saint Willibrord ont émigré à Echternach. L'évêque Hunger est revenu peu après. Lui-même et ses successeurs n'ont toutefois plus résidé à Tournehem mais à Audruicq et à Desvres. Le diocèse continuait cependant à s'appeler Trajectum ; on accola simplement l'épithète Vetus (ancien) à son nom. Dans les copies ultérieures, on a également introduit ce terme dans des actes où, chronologiquement, il n'a pas sa place.

Dorestadum, qui fut plus tard appelé **Wic**, est Audruicq. L'évolution du nom comporte que Dorestadum fut aussi appelé Dorewic, stadum et wic étant parfaitement synonymes. Dore devint Odre par métathèse. **Oudruich** est une forme connue qui apparaît souvent dans les textes. La dérivation admise à partir d'**Olderwick** est inexacte, cette forme n'étant apparue qu'après et du fait de l'occupation anglaise de la région. Dans les chartes de Lorsch, apparaît le nom de **Podarwic** qui est une erreur de transcription pour **Odarwic**.

Lisiduna est **Licques**, à neuf kilomètres à l'ouest de Tournehem, toponyme connu précédemment sous les formes Liscaes, Liske et autres variantes. Dunum signifie fortification ou citadelle. Licques se dresse sur une colline élevée et isolée.

Flehite est la région du Flevum ou Almere.

Le Hem est la rivière qui arrose Tournehem et porte encore toujours le nom que l'on trouve dans la charte.

Hengistscoto est **Ecottes**, à quatre kilomètres au nord de Licques. Au XII^e siècle, la localité s'appelle encore Agincota, puis Aichota, Cotes et autres formes.

Fornhese pourrait être **Le Fertin**, hameau d'Audrehem dont l'église était propriété de Saint Willibrord. Il est plus vraisemblable qu'il s'agit d'une des deux localités **Yeuse** ou **West-Yeuse**, à cinq kilomètres à l'ouest de Tournehem. Il n'est pas inacceptable que l'une des deux se soit appelée Voor-Yeuse (= "Devant-Yeuse") ou Forn-Yeuse³⁷.

Mocoroth est le bois de **Mottehault**, toponyme ancien qui n'existe plus de nos jours, situé sur le territoire de Wissocq.

Widoc est **Wissocq**, à six kilomètres au sud-ouest de Tournehem. Une évolution phonétique banale sépare les deux noms.

De part et d'autre du Hem. Les lieux indiqués se situent effectivement de part et d'autre du Hem, exactement comme le dit l'acte.

Upchirica est **Nortkerque** ou **Zutkerque**, respectivement situés à huit et cinq kilomètres au nord de Tournehem et tous deux à une distance de trois kilomètres d'Audruicq. Il faut vraisemblablement donner la préférence à Nortkerque parce que dans la liste de biens ultérieure (voir n° 15) apparaît un Norhanheri qui était probablement Nortkerque.

La **Lokkia** est le **Loquin**, affluent du Hem. Ce nom apparaît dans d'autres copies sous la forme Lochia ou Locka. Certaines transcriptions tardives présentent les formes Lecka ou Leecha, falsifications tendancieuses destinées à solliciter le texte pour l'appliquer au Lek néerlandais.

³⁷ N.d.tr. : D'autant plus que les dialectes locaux emploient souvent la forme "voor'n" (devant) que l'on retrouve avec umlaut dans le nom de *Veurne, Furnes*.

Renus. Comme l'acte nomme le Renus à côté du Hem, l'impression pourrait naître qu'il est question de deux rivières différentes. A cause du lien avec la Lokkia, il faut toutefois admettre l'équivalence des formes Rhim, Rhin ou Hem.

Numaga, lieu d'émission de l'acte ne désigne naturellement pas Nimègue comme on le prétend au prétexte qu'il s'agit d'une forme germanique qui ne pourrait désigner Noviomagus/Noyon. Certains historiens néerlandais font cette lecture "*parce que l'acte traite d'Utrecht et que Numaga doit donc désigner Nimègue.*" Déjà faux en lui-même, l'argument se révèle même entaché d'une triple fausseté puisque l'acte ne concerne pas Utrecht et qu'il s'agit d'un raisonnement philologique erroné.

Tournehem. L'acte trouve une remarquable confirmation dans le fait que la ville de Tournehem possède toujours quatre bois qui peuvent fort bien être assimilés aux quatre de l'acte.

4. 815 18 mars. Donné à Aix-la-Chapelle.

*Louis le Pieux, empereur, à la demande de Ricfredus, évêque de **Vetus Trajectum** en l'église de Saint Martin, qui lui a représenté que son père Charlemagne et son grand-père Pépin et leurs prédécesseurs avaient concédé à cette église **toutes les dîmes** des serfs, terres et tonlieu ou commerce du domaine royal, et en même temps que les gens de l'église soient sous son autorité et sa protection (immunité), donne confirmation de ces droits, en sorte que personne ne puisse exiger d'eux le "giscot", et **les étend jusqu'aux rives de Dorestadum.***

L'acte précise les caractéristiques de l'immunité ; l'empereur les confirme à son tour.

Vetus Trajectum. Voir l'acte n° 6.

Giscot : lire geschot (contribution), il s'agit d'un impôt foncier. En plus de la franchise des dîmes sur les terres et les serfs du diocèse, l'acte accorde également franchise d'autres impositions.

Dorestadum. Voir l'acte n° 6.

7. 828 7 février. Donné à Embriacum.

Gerouard, fils de Landwardus, donne à l'église de Saint Martin à Vetus Trajectum des biens tirés de son patrimoine et environ 20 serfs avec leur femme ou parents. L'acte nomme 32 témoins parmi lesquels Garacarrus au nom de l'évêque Frédéric. Les biens se trouvent dans les localités suivantes (rangées par ordre alphabétique) :

Aladna est **Alette** à 8 kilomètres au nord-ouest de Montreuil.

Asnon peut être **Asnoth**, localité de Flandre maintenant disparue, mentionnée entre 818 et 870 dans les chartes de Saint Bertin (à Saint-Omer) ou **Hasnon** au nord-ouest de Valenciennes³⁸.

Ellenwick est **Elinghem** sous Ferques, à vingt kilomètres à l'ouest de Tournehem.

Embriacum où l'acte est émis est **Embry**, à 34 kilomètres au sud-ouest de Saint-Omer.

Hesim est **Yeuse** ou **West-Yeuse**, à cinq kilomètres à l'ouest de Tournehem. Voir aussi Hézia dans les chartes d'Aefternacum.

Humelle est **Wimille**, à cinq kilomètres au nord de Boulogne.

Langhara est **Lagnicourt**, à 19 kilomètres au sud-ouest d'Arras.

Nuazefelde est **Noeux-les-Mines**, à six kilomètres au sud de Béthune, ou Noeux-les-Douai ou Noyelles-Godault.

Theodon est **Todincthun**, hameau de la commune d'Audincthun, situé à vingt et un kilomètres au sud-ouest de Saint-Omer.

Vetus Trajectum. Voir l'acte n° 6.

8. 834, 26 décembre. Donné à Osterbac.

*Odo et d'autres font don à l'église de Saint Martin dans le bourg fortifié de **Trajectum** de tous les biens situés dans la localité Nifferlaca que Wibertus et son fils Waldbertus leur avaient légalement transmis et ce qu'ils possédaient **selon la loi franque**, à Osterbac et à Prast. On mentionne 26 témoins parmi lesquels **dix Saxons**. Le prêtre Bernoldus a écrit et signé l'acte au nom de l'évêque Frédéric.*

Trajectum. Voir l'acte n° 1.

Nifferlaca. Voir l'acte n° 1.

Osterbac, Osterberg, maintenant **Est-Mont**, lieu-dit dépendant d'Eperlecques. Voir aussi Burgbeki dans les chartes de Werethina.

³⁸ N.d.tr. : Il existe une Seigneurie d'Hasnon dans la Châtellenie de Bourbourg.

Prast est **Pré-de-Licques**, hameau d'Audrehem, à cinq kilomètres au sud-ouest de Tournehem.

9. 838 23 mars. Donné à Thuuina.

Albricus, évêque de Trajectum, confirme pour le comte Rodgarus les donations de ce dernier à l'église de Trajectum. L'acte précise la nature des biens et énumère les localités où ils se situent. Vingt quatre témoins assistent à la rédaction de l'acte, lequel est rédigé par le prêtre **Hungarius**. Les biens étaient situés dans les localités suivantes (rangées par ordre alphabétique). Là où on ne mentionne aucun détail, il s'agit seulement d'une seule ou plusieurs parcelles de terrain.

Alatinge (une ferme) est **Alincthun**, à dix-neuf kilomètres à l'ouest de Tournehem.

Bracola est **Neuve-Chapelle**, à douze kilomètres au nord-ouest de Béthune, localité appelée Bachelerot avant le XIII^e siècle.

Ductinghem "in pago Islo" (l'église avec les serfs) est **Todincthun**, hameau d'Audincthun, à vingt kilomètres au sud-ouest de Saint-Omer. Le "Pagus Islo" désigne ici le pays de Lyzel, dont Audincthun se trouve tout proche.

Fumarhara est **Furmeshem**, encore appelé ainsi en 1162 et situé dans les environs de Saint-Omer. La localité n'existe plus.

Gruosna (l'église et une ferme) est **Bergues**, connue auparavant sous le nom de Gruomberg.

Heca est **Ouve-Wirquin**, à huit kilomètres au sud-ouest de Saint-Omer.

Herodna "in pago Hintingoe" est **Héronval**, hameau et fief dépendant de Hardingham, à dix-sept kilomètres au nord-ouest de Boulogne.

Hintingoe est **Hindinxent**, hameau de Réty, à quatre kilomètres de distance d'Hardingham. Voir Herodna.

Hesi est **Yeuse** ou **West-Yeuse**. Voir l'acte n° 8.

Leomeriche (lire: Leodeberna) est **Louches**, à quatre kilomètres au nord-ouest de Tournehem.

Lisidinon est identique à **Lisiduna**. Voir l'acte n° 6.

Luona "in pago Felua" est **La Loisme**, hameau de Beuvry, à deux kilomètres à l'est de Béthune. Felua est probablement un ajout du copiste néerlandais qui pensait ici à la Veluwe, ou un lapsus calami pour Batua.

Seist est **Setrez**, hameau sous Hardingham et Hermelinghem, à quatorze kilomètres au nord-est de Boulogne.

Sulvelde (lire Sutvelde) est **Zutkerque** à six kilomètres au nord de Tournehem.

Theotorne est peut-être identique à **Theodon** (Voir l'acte n° 8) ou à **Teteghem**, à cinq kilomètres au sud-est de Dunkerque.

Thuuina (l'église et une ferme avec des serfs), où l'acte est émis, est **Thun** près de Cambrai. Il existe du reste quatre toponymes identiques dans la contrée.

Thulere est **Thélus**, à sept kilomètres au nord d'Arras.

Uttarlo est **Uzelot**, quartier de Leulinghem, à deux kilomètres au nord-est de Marquise.

Waganwega est **Wacquinghem**, à sept kilomètres au nord de Boulogne.

Werdupa est **Wardrecques**, à sept kilomètres au sud-est de Saint-Omer.

Albricus est mentionné en qualité d'évêque de Trajectum. En dehors de cet acte, son nom n'apparaît nulle part. Le prêtre **Hungarius** est probablement le futur évêque qui occupera le siège de Trajectum entre 850 environ et 868 environ.

10. 846 21 mars. Donné à Aix-la-Chapelle.

*L'empereur Lothaire 1^{er} confirme, à la demande d'Hegihardus, évêque de **Vetus Trajectum**, l'immunité de l'église, octroyée auparavant par son père, l'empereur Louis le Pieux et les prédécesseurs de ce dernier, les rois francs. L'empereur confirme l'immunité, dont les modalités sont précisées.*

Hegihardus ou Egihardus est appelé évêque de Trajectum. Son nom n'apparaît plus en dehors de cet acte.

Vetus Trajectum. Voir l'acte n° 6.

11. 850 12 août. Donné à Wadahe.

Ludger (Léger), évêque de Trajectum, confirme la donation de Heldricus à l'église : celle-ci recouvre quelques biens de l'église, entre autres dix serfs avec femme et enfants. On ne comprend pas bien à quelle église appartenaient ces biens. L'acte est rédigé en présence de vingt-cinq témoins nommément mentionnés. Les biens étaient situés dans les localités suivantes (rangées par ordre alphabétique).

Anansati est **Annezin-lès-Béthune**, à trois kilomètres à l'ouest de Béthune.

Bomala est **Bommel**, une seigneurie sise à Sercus, à quinze kilomètres au sud-est de Saint-Omer.

Ermkina est **Rinxent**, peut-être identique au Hasmaringa des chartes d'Aefternacum, peut-être Assinghem, un hameau de Wavrans, situé à quatre kilomètres au sud-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise, ou **Hermaville**, près

d'Aubigny-en-Artois ; c'est plus probablement **Hermeringues**, hameau de la commune d'Isques, à six kilomètres au sud-est de Boulogne.

Hellouwa est **Allouagne**, fief et bois de la commune de Béthune.

Heriwinna est **Haravesnes**, à dix kilomètres au sud-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Hesola est **Hézecquel**, hameau de la commune d'Hésecques à quatre kilomètres au nord-est de Fruges.

Madua est **Le Madeux**, hameau de la commune de Gravelle, à dix kilomètres au nord-est d'Arras.

Sinuinum est **Seninghem**, à seize kilomètres au sud-ouest de Saint-Omer.

Teratina est **Tardinghem**, à seize kilomètres au nord de Boulogne.

Thrinmithi est **Tiremande**, hameau de Ligny-lès-Aire, à onze kilomètres au sud-est de Théroutanne.

Uberanmalsna (lire: Uberan) est **Auvringhem**, hameau de Wimille, à cinq kilomètres au nord de Boulogne.

Malsna n'appartient pas au nom et est probablement un lapsus calami pour mansi ou mansa, ferme. Voir aussi Ermkina.

Uvia est **Houvin-Houvigneul**, à vingt-huit kilomètres à l'ouest d'Arras.

Velgasse est **Belsace**, fief situé dans la commune d'Annezin-lès-Béthune, localité qui apparaît également dans l'acte. Voir Anansati.

Vuada est **Waben**, à treize kilomètres au sud d'Etaples.

Wadahe d'où l'acte est émis, est **Wadenthun** sous Saint-Inglevvert, à douze kilomètres au sud-ouest de Calais.

Liudger est connu comme évêque de Trajectum entre 850 environ et 854 environ. Son nom n'apparaît plus en dehors de cet acte. Il convient de ne pas le confondre avec Saint Ludger, l'évêque ultérieur de Münster.

12. 854 18 mai. Donné à Francfort.

Le roi Louis le Germanique confirme, à la demande de Hunger, évêque de Vetus Trajectum, l'immunité de l'église octroyée précédemment par son père et les prédécesseurs de celui-ci, les rois des Francs. L'immunité y est définie ; on n'y trouve pas de détails géographiques plus précis.

Vetus Trajectum. Voir acte n° 6.

Le roi **Louis le Germanique**. La mention de ce roi n'entraîne pas comme conséquence que cet acte ne puisse concerner qu'Utrecht, vu que le territoire de Tournehem ressortissait bel et bien à sa juridiction.

Hunger fut évêque de Trajectum entre 854 environ et 864 environ. Quelques données révèlent clairement qu'il dépendait du métropolitain de Reims. Vers 870, après une nouvelle partition de l'empire, le diocèse passa sous la juridiction de l'archevêché de Cologne.

13. 858 1^{er} janvier. Donné à l'abbaye de Prüm.

Le roi Lothaire 1^{er} a appris de l'évêque Hunger que l'église de Trajectum a été saccagée par les Barbares (Normands) et pratiquement anéantie, que les chanoines qui desservaient l'église ont été dispersés dans diverses localités ou ont été tués. Hunger a demandé un asile où le siège épiscopal puisse se réfugier. C'est pourquoi il donne le monastère de Saint Pierre, situé dans le Pagus de la Meuse sur la rivière Rura et qui est appelé Berg, au siège de Trajectum.

Trajectum. Voir l'acte n° 1.

Rura (lire: Sura). Le copiste d'Egmond, qui comprenait sans aucun doute l'acte comme concernant St Odilienberg (Limbourg néerlandais), conformément aux traditions déjà existantes ou en voie d'implantation, a remplacé **Sura**, qu'il considérait comme un simple lapsus calami parce qu'il ne connaissait pas de rivière du nom de Sura, par **Rura**. On rencontre régulièrement dans les textes la rivière Sauer, qui arrose Echternach, sous la forme Sura.

Le siège de Trajectum. La donation semble avoir pour objectif premier de fournir à l'évêché une résidence provisoire. Si l'évêque est revenu dans le Nord de la France, le monastère est resté à Echternach.

Le Pagus de la Meuse. Ce détail du texte reste tout aussi applicable dans notre interprétation.

14. Deuxième moitié du IX^e siècle, aux environs de 870.

Liste des églises, dîmes, droits et serfs de l'église de Saint Martin à Trajectum.

Introduction.

La liste, visiblement composée comme un inventaire de tout ce que possédait le diocèse, mentionne parfois des donations ou des détails, dans la plupart des cas, seulement un toponyme avec l'indication de la propriété foncière sise en ces lieux.

Dans la liste ci-dessous, qui est classée par ordre alphabétique, ces détails sont mentionnés entre parenthèses ; les terres possédées par tant de "mansi" **ne sont pas relevées**. Dans cette liste déjà si longue en

elle-même et qui a bien dû être conçue **comme complète**, nous avons mentionné en même temps, **pour mémoire**, les localités qui apparaissent dans les autres actes (auprès de ces toponymes, on trouvera en ce cas la mention de l'acte dont ils proviennent).

Nous avons procédé de la sorte pour offrir un panorama unique de tous les toponymes de Trajectum, ce qui facilite la consultation. Cette façon de procéder fait mieux apparaître certaines relations. Il est frappant que tant de noms des actes précédents manquent dans la liste des environs de 870. La liste sera suivie d'une Note qui apporte l'explication de ce phénomène.

Une autre raison rend souhaitable de rassembler tous les noms qui ont une relation directe avec Trajectum : mettre un terme aux agissements des toponymistes Gysseling et Blok, lesquels brandissent quelques détails de cette liste, de surcroît mal interprétés et mal localisés, tout en se gardant bien de toucher à 95% des noms ; ces toponymes se présentent pourtant comme un tout cohérent et comme le patrimoine d'une seule et même institution.

Gysseling et Blok n'ont même pas tenté le moindre essai de détermination, ce qui n'a rien d'étonnant vu que la majeure partie de ces noms est si évidemment romane que ce n'est même pas la peine de se lancer dans une tentative de chercher ces noms aux Pays-Bas. L'histoire n'est pas une science en l'air ; les faits historiques sont ancrés dans le terrain par les noms des régions et des lieux où les faits se sont déroulés. Cette liste d'**environ 260 toponymes** dont Tournehem forme le centre géographique et logique fournit la preuve irréfutable que **le siège épiscopal de Saint Willibrord se trouvait bien à Tournehem**.

Accasthorp est **Acheville**, à douze kilomètres au nord-est d'Arras.

Aladna. Voir l'acte n° 8.

Alatinge. Voir l'acte n° 10.

Alfna est **Halluin**, un fief sous Polincove, à six kilomètres au nord-ouest de Tournehem.

L'**Almere** (la pêcherie au filet et la dîme du "cogschuld", taxe sur les embarcations) est l'ancienne baie marine qui s'ouvrait entre Calais, Saint-Omer, Bergues et Bruges ; elle était déjà connue au 1^{er} siècle sous le nom de **Flevum** ; elle s'ensabla plus ou moins par la suite ; reconquise par la mer au III^e siècle, elle s'ensabla à nouveau au IX^e siècle. Les textes régionaux français la mentionnent sous le nom d'Almere. La Zuiderzee néerlandaise n'a jamais porté le nom d'Almere ; lorsqu'on la mentionne pour la première fois (au X^e siècle) c'est sous le nom d'**Interlake**, qui signifie "lac intermédiaire", lac résiduel subsistant après l'ensablement des alentours. Le passage concernant l'Almere, la pêcherie qui s'y trouve et le "cogschuld" (il s'agit d'une mauvaise lecture du "giscot" des autres actes) est une interpolation du copiste néerlandais qui sera expliquée plus en détail à propos des actes d'Utrecht. Voir l'acte n° 23.

Alvitlo, situé à Wiron ou à côté (Wiron = Wierre-Effroy) est **Albinthon**, fief et hameau de Wierre-Effroy, à dix-huit kilomètres au nord-est de Boulogne.

Amuthon (sept verveux de la pêcherie). Voir Masamuthon. Le nom apparaît séparément dans diverses copies et doit probablement être compris comme désignant **Ambleteuse**, à dix kilomètres au nord de Boulogne.

Anansati. Voir l'acte n° 12.

Archa, une rivière mentionnée dans quelques textes en relation avec une visite du roi Childeric à Trajectum, est l'**Arraques**, qui se jette dans la Slack près d'Ambleteuse.

Asnon. Voir l'acte n° 8.

Axmeriscota est **Les Marichons**, hameau de la commune de Vermelles, à huit kilomètres au nord de Lens.

Bante, dans laquelle ou à côté de laquelle se trouve Strude, est **Bainghem**, hameau de Leubringhem, à dix-sept kilomètres au nord-ouest de Boulogne. Voir aussi Strude.

Batchem est **Basseux**, à douze kilomètres au sud-est d'Arras, ou **Bayenghem-lès-Eperlecques**, à cinq kilomètres à l'est de Tournehem. Voir aussi Bacheim dans les chartes de Werethina.

Batua. Voir l'acte n° 2.

Beccanburon est **Béconval**, hameau de la commune de Tilloy-les-Mofflaines, à trois kilomètres au sud-est d'Arras.

Beinheim est **Bainghem**, à douze kilomètres au sud-ouest de Tournehem.

Benetfelda (lire Wenefelda) est **Waringueval**, hameau de Zoteux, à sept kilomètres au sud-est de Desvres, ou **Waringuezelle**, hameau d'Audinghen, à quinze kilomètres au nord de Boulogne. Voir aussi Waneswalde dans les chartes de Werethina.

Beostan-Westanne est **Ostende** et **Westende** (Belgique).

Berqum est **Berquen**, fief dépendant de la commune d'Outreau, à trois kilomètres au sud-ouest de Boulogne.

- Bevorhem** (l'église n'est pas encore consacrée ; avec les dîmes de Bevorhem, Gisleshem, Haggingham et Schupildhem) est Beuvrequen (Bevorhem en 1040), à trois kilomètres au sud-ouest de Marquise. Voir aussi les autres toponymes.
- Binorthanflieta**, qui fait suite à Hrothalnashem n'est pas le nom d'une localité. Le texte dit que treize "mansi" de Rinasburg s'y trouvent. Le terme signifie "au nord de la rivière".
- Bisuthanflieta** n'est pas non plus un toponyme. Le texte dit que les "ofstedi"³⁹ de Rinasburg se trouvent au sud de la rivière.
- Blectingham** est **Bléquin**, à vingt et un kilomètres au sud-ouest de Saint-Omer, ou Blèquenecque, hameau dépendant de Marquise, mais plus probablement Blaringhem, à douze kilomètres au sud-est de Saint-Omer.
- Bomala**. Voir l'acte n° 12.
- Braacanthem** est **Braquincourt**, hameau de Hersin-Coupigny, à dix kilomètres au sud de Béthune.
- Bracola**. Voir l'acte n° 10.
- Bredhem** est **Berthem**, à trois kilomètres au nord-ouest de Tournehem.
- Brokkem** est **Les Breucques**, hameau dépendant de Hardingham, à huit kilomètres à l'est de Marquise.
- Buosinhem** (avec une île près de Riswic) est **Boeseghem** à quatre kilomètres au nord-est d'Aire-sur-la-Lys. L'île près de Riswic nous renvoie au secteur de marécages appelé les Rietz, qui jouxte Boeseghem.
- Bunninchem** est **Bonningues-lès-Ardres**, à trois kilomètres au sud-ouest de Tournehem.
- Burem** est **Buire-le-sec**, à quinze kilomètres à l'ouest d'Hesdin.
- Calmere** est **Quehen**, fief dépendant de Beuvrequen ou **Caluiel**, fief dépendant d'Eperlecques. Peut-être ne s'agit-il que d'un lapsus calami pour Almere ou Dalmersce.
- Cammingahunderi**, qui apparaît dans certains textes (ou dans certaines copies) est constitué de deux toponymes accolés. **Camminga** se confond avec **Kempingwerva** (Voir dans les chartes de Werethina), ou **Camphin-en-Pévèle**, à quatorze kilomètres au sud-est de Lille, ou **Capingham**, à sept kilomètres à l'ouest de Lille.
- Hunderi** est **Hordain**, à onze kilomètres au nord-est de Cambrai.
- Cokkingi** ou **Conkingi**, dont il est dit dans une information sur un événement de 867 qu'il s'agit du nouveau nom des habitants de la Frisia (Flandre). Les tribus anciennes se sont pratiquement perdues au V^e siècle, en particulier sous l'influence des invasions germaniques, qui entraînent des glissements importants. Ça et là, les noms anciens se conservèrent dans le nom de la contrée ou de la localité, par exemple dans Amiens, Soissons, Béthune. Koksijde (Coxyde) en Flandre belge (près de Furnes) comporte sans doute un vestige du nom des Cokkingi.
- Campthorpa** est **Cantinart**, hameau de Selles, à six kilomètres au nord-est de Desvres.
- Cunulfem** est **Cuinghem**, fief dépendant de Wierre-Effroy, à quatre kilomètres au sud-est de Marquise.
- Dalmersce** (toute la pêcherie) est le nom de l'**Almere** ou d'une de ses parties. A en juger par ce terme et par d'autres, en particulier Uteromeri et Weromeri, on établissait des distinctions entre ces parties où l'Eglise possédait aussi des revenus tirés de la pêche, peut-être parce qu'il s'agissait de pêcheries séparées, plus vraisemblablement parce qu'on pêchait suivant des techniques différentes (cf. la jetée signalée au toponyme Uteromeri). La partie inférieure de l'Almere où se jetait l'Aa, s'appelait Alechmere Fluvium, la rivière de l'Almere.
- Daventre**. Voir l'acte n° 16.
- Dorestadum** (l'église qui s'appelle Upchirica) est **Audruicq**, à huit kilomètres au nord de Tournehem, et **Nortkerque** à sept kilomètres au nord-ouest de Tournehem. Voir aussi les actes n° 6, 7 et 16.
- Ductingham**. Voir l'acte n° 10.
- Eddingham** où le monastère de Saint Willibrord avait aussi une propriété est **Edingen** à 26 kilomètres au sud-est de Bruxelles. Cette propriété a été donnée en 866, indication qui confirme qu'on a raison de situer la liste aux environs de 870.
- Edesthorpa** est **Edequines**, hameau de Wavrans, à cinq kilomètres au sud-ouest de Saint-Omer.
- Elfnun** est **Elinghen**, hameau de Ferques, à cinq kilomètres au nord-ouest de Marquise.
- Ellenwik**. Voir l'acte n° 8.
- Ellunthem** est **Alincthun**, à huit kilomètres au nord de Desvres.
- Elste**. Voir l'acte n° 17.
- Embriacum**. Voir l'acte n° 8.

³⁹ N.d.tr. : *Ofstedi* signifie *fermes* ; ce terme est toujours utilisé en flamand dialectal avec la finale 'n et la même suppression du h initial.

Epbaradum est **Hapart**, un fief dépendant de la commune de Violaines, à onze kilomètres de Béthune, ou Barastre, à 25 kilomètres au sud-est d'Arras.

Ermkina. Voir l'acte n° 12.

Feedna. Voir Fethna.

Feht (la pêcherie sur la rivière) voir Fethna.

Felison, localité qui apparaît également dans la vie de Saint Grégoire sous la forme Felsia, "qui se trouve plus près des païens" est **Feuchy** à six kilomètres à l'est d'Arras.

Felua. Voir l'acte n° 10.

Fengrima est **Ferques**, à quatre kilomètres au nord-ouest de Marquise, ou **Ficheux**, à huit kilomètres au sud d'Arras.

Fennepa, rivière mentionnée en relation avec Getzewald. Voir Seaewald dans les chartes de Werethina.

Feratina, qui apparaît dans certains textes (ou copies), est **Fretin**, à dix kilomètres au sud-est de Lille.

Fethna. Voir l'acte n° 1.

Flehite. Voir l'acte n° 6.

Fore est **Forest**, **Forêt** ou **Fort**, noms qui apparaissent si souvent dans la région qu'il est impossible de désigner la localité effectivement concernée.

Foreburg est **Fournehault**, hameau de Saint-Martin-d'Hardinghem, à vingt kilomètres au sud de Saint-Omer.

Fornhese. Voir l'acte n° 6.

Forschate est **Fouquières-les-Lens**, à cinq kilomètres à l'est de Lens, ou **Fouquières-les-Béthune**, à deux kilomètres au sud-ouest de Béthune.

Fresdore (l'église avec les biens qui en dépendent) est **Fresnicourt**, à douze kilomètres au sud-ouest de Béthune.

Fresionowic est **Fressenghe**, fief dépendant d'Eperlecques, à sept kilomètres à l'est de Tournehem, ou **Frissinghe**, hameau dépendant de Lottinghem, à sept kilomètres au sud-ouest de Desvres.

Fumarhara. Voir l'acte n° 10.

Galana (l'église et le village) est **Galametz**, à quinze kilomètres au sud-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Galinghem est **Garlinghem**, hameau d'Aire-sur-la-Lys, à seize kilomètres au sud-est de Saint-Omer.

Ganga est **Guemps**, à dix kilomètres au sud-est de Calais.

Germepi (près de l'Isla) est **Guarbecque**, à huit kilomètres au sud-est d'Aire-sur-la-Lys. L'Isla est la Lys.

Gestnipematha est **Questinghen**, hameau de Baincthun, à sept kilomètres au sud-est de Boulogne, ou **Nieppe**, fief dépendant de Tilques. Dans ce dernier cas, Gest devrait être lu West.

Getzewald (toute la pêcherie et la rivière Fennepa) se confond avec Seaewald et désigne une partie de l'Almere. Voir aussi les chartes de Werethina.

Ginnele est **Guinecourt**, à neuf kilomètres au sud-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Gintasstrip est **Givenchy-en-Gohelle**, à sept kilomètres au sud-ouest de Lens.

Gisleshem est **Guslinghem**, à sept kilomètres au sud-est de Tournehem.

Gnisingo est **Guînes**.

Greveningo. Voir l'acte n° 1.

Gruosna. Voir l'acte n° 10.

Godolfem est **Godelimbreucq**, hameau de Wimille, à cinq kilomètres au nord de Boulogne ou **Godincthun**, hameau de Pernes, à sept kilomètres au nord-est de Boulogne.

Hagginghen est **Wacquighen**, à cinq kilomètres au sud-ouest de Marquise, à deux kilomètres de Beuvrequen. Voir Bevorhem.

Haltna (l'église et ses dépendances) est **Hallennes-les-Haubourdin**, à huit kilomètres à l'ouest de Lille, ou **Hallines**, à six kilomètres au sud-ouest de Saint-Omer.

Hamarithi. Voir l'acte n° 12.

Hanatce, probablement identique à **Anansati**, est **Annezin-les-Béthune**, à trois kilomètres à l'ouest de Béthune.

Haragum est **Haringe**, à dix kilomètres au nord-ouest de Poperinge (Belgique) ou **Haringuezelle**, hameau d'Audinghen, à treize kilomètres au nord de Boulogne.

Haralem est **Héricourt**, à sept kilomètres au sud-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise, ou **Herlincourt**, à trois kilomètres plus à l'est.

Hasehem (un tiers du village) est **Hazuingue**, à cinq kilomètres au sud-est de Marquise. Voir aussi Hasungen dans les chartes de Werethina. Voir aussi Hosunhem.

Heliglo, qui apparaît dans certains textes (ou copies), est **Helfaut** à six kilomètres au sud de Saint-Omer.

Helisthe-Marithaime. Voir l'acte n° 2.

Hellouwa. Voir l'acte n° 12.

Helnere est **Helnes**, à onze kilomètres au sud-ouest de Saint-Omer.

Helspenni est **Nordausques**, à trois kilomètres au nord-ouest de Tournehem, connu précédemment sous la forme d'Elceka et autres variantes.

Hem. Voir l'acte n° 6.

Hengistscoto. Voir l'acte n° 6.

Heoa. Voir l'acte n° 10.

Heriwina. Voir l'acte n° 12.

Hermeshe est **Hermies**, à 27 kilomètres au sud-est d'Arras.

Herodna. Voir l'acte n° 10.

Herwald (bois sacré). Voir Hrocashem.

Hesi, **Hesim**. Voir les actes 8 et 10.

Heslem est **Hélesmes**, à onze kilomètres à l'ouest de Valenciennes.

Heslemeholta est peut-être une partie de la localité précédente, ou **Hellemmes** à quatre kilomètres à l'est de Lille.

Hesola. Voir l'acte n° 12.

Hliithun est probablement **Listergaux**, hameau de Zutkerque, à six kilomètres au nord de Tournehem.

Hintingoe. Voir l'acte n° 10.

Holanwehg (appelé vulgairement Vec) est **Haut-Wignes**, hameau de Wirwignes, à douze kilomètres au sud-est de Boulogne, ou **Hollingues**, hameau de Nordausques, à trois kilomètres au nord-est de Tournehem.

Holtland est **Houtkerque**, à douze kilomètres au nord-est de Cassel, ou **Houthem** (Belgique) à trois kilomètres au sud-est d'Ypres.

Holtsele (l'église et ses dépendances) est **Assinghem**, fief dépendant de Houlle et Eperlecques, connu précédemment sous le nom de Holsinghem, à six kilomètres à l'est de Tournehem.

Hordheim, qui apparaît dans certains textes ou copies, est **Hearinghen**, à six kilomètres au sud de Saint-Omer.

Hosteppinheri est **Epenchain**, hameau de Roëllecourt, à quatre kilomètres au sud-est de Saint-Pol-sur-Ternoise, ou **Epinguenhem**, hameau de Calonne-Ricouart, à onze kilomètres au sud-ouest de Béthune. Il convient de détacher le préfixe (host pour oost = est) du nom.

Hotsagnem est **Hottinghem** dans la commune d'Andres, connu auparavant sous la forme Ostingahem, à trois kilomètres à l'est de Guînes.

Hosunhem est **Wissant**, connu auparavant sous la forme Husen, à quatorze kilomètres au sud-ouest de Calais.

Hovarathorp est **Offrethun**, à huit kilomètres au nord-ouest de Boulogne. Thorp est la forme ingévonne de dorp (village) dont le frison terp et le saxon thun sont synonymes.

Hrothaluashem (qui s'appelle maintenant Rinasberg) se confond avec Rothulfuasenheim. Voir à ce nom.

Humelle. Voir l'acte n° 8.

Husidina est **Houdain**, à onze kilomètres au sud-est de Béthune, ou **Hesdigneul-lez-Boulogne**, à onze kilomètres au sud-ouest de Boulogne.

Husingesgest ou **Hustingest** est **Autingues**, à six kilomètres au nord-ouest de Tournehem.

Huwido est **Hove**, hameau de Wimille, à cinq kilomètres au nord de Boulogne.

Todichem (lire Lodichem) (le tiers du village) est **Ledinghem**, à 22 kilomètres au sud-ouest de Saint-Omer.

L'**Isla** est la **Lys** en France et la **Leie** en Flandre belge⁴⁰. Voir ces noms en relation avec les Saxons, à la rubrique 123.

Islo. Voir l'acte n° 10.

La **Laca**, une rivière, est **La Laque** (en flamand : Laak) qui prend sa source près d'Aire et se jette dans la Lys près de Saint-Venant. On la nomme Labeki ou Lagbeki dans la Vie de Saint Ludger.

Landei est **Landacre** ou **Landacque**, hameau de Halinghen à sept kilomètres au sud-est de Boulogne ou **Landas**.

Landiage est **Landrecies**, à 25 kilomètres au sud-est de Valenciennes.

Langhara. Voir l'acte n° 8.

Langongeest est **Longueville**, à 19 kilomètres à l'est de Boulogne.

Lanthen est **Lens**.

⁴⁰ N.d.tr. : Delahaye cite toujours les deux noms, *Leie* et *Lys*, parce qu'il est convaincu qu'il s'agissait au départ de deux rivières différentes.

Lauvichi est **Lauverdal**, fief et hameau dépendant d'Acquin, à treize kilomètres à l'ouest de Saint-Omer. Dans un texte unique, on donne le nom de Lauvichi à une rivière, ce qui n'est probablement pas exact : au cas où ça le serait, il s'agirait d'un lapsus calami pour Lagbeki.

Legihan est **Ledinghem**, à 21 kilomètres au sud-ouest de Saint-Omer.

Leithon ("prima, secunda et tertia") est **Ledquen**, un hameau de Marquise. La répartition en trois ne signifie pas qu'il y avait trois localités du même nom mais que la propriété que l'église y détenait consistait en trois biens distincts.

Leomeriche. Voir l'acte n° 10.

Ler est **Laires**, à dix kilomètres au sud de Théroouanne.

Léthem est **Liby**, un hameau dépendant de Nordausques, à trois kilomètres au nord-est de Tournehem.

Limbon est **Limon**, fief et hameau dépendant de Busnes, à onze kilomètres au nord-est de Béthune.

Lippinge est **Dippendalle**, hameau dépendant de Bouquehault, à neuf kilomètres à l'ouest de Tournehem, ou **Dippendalle**, fief dépendant de Brêmes, à un kilomètre à l'ouest d'Andres.

Lisiduna, **Lisidunon**. Voir les actes n° 6 et 10.

Litlongest est **Langastre**, hameau d'Ecoust-Saint-Main, à 15 kilomètres au sud-est d'Arras.

Liusna est **Loison**, à trois kilomètres au nord-ouest de Lens.

La **Loccha**, une rivière, se confond avec la **Lockia**. Voir l'acte n° 6.

La **Lockia**. Voir l'acte n° 6.

Lonoralaca est **Longuerecque**, hameau de Samer, ou **Longuerecque**, fief dépendant de Quelmes. Mais on peut également interpréter ce nom comme un hydronyme ; en ce cas, il n'est plus possible de le situer ; il a dû se rapporter à une partie de l'Almere. Du reste, on rencontre aussi ce nom dans toute une série de toponymes autour d'Audruicq (cf. Ouderecque).

Lonpchem est **Lompret**, à six kilomètres au nord de Lille.

Loppishem est **Locquinghen**, hameau d'Audinghen, à quatorze kilomètres au nord de Boulogne, ou **Locquinghen**, hameau de Réty, à cinq kilomètres au sud-est de Marquise, ou **Lozinghem**, à dix kilomètres à l'ouest de Béthune.

Lorek est **Lorgies**, à douze kilomètres au nord-est de Béthune.

Lote (trois églises avec leurs dépendances) est **Louches**, à quatre kilomètres au nord-ouest de Tournehem.

Luddingem est **Lottinghem**, à sept kilomètres au nord-est de Desvres.

Luona. Voir l'acte n° 10.

Lux est **Lugy**, à 19 kilomètres au nord-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Macteshem est **Mecquignies**, à deux kilomètres au sud de Bavay.

Madua. Voir l'acte n° 12.

Marandi est **Marant**, à cinq kilomètres à l'ouest de Montreuil.

Marsna est **Mernes**, fief dépendant de Saint-Martin-au-Laert et Tatinghem, à trois kilomètres à l'ouest de Saint-Omer.

Masalanda est **Mazinghem**, à quatre kilomètres au sud d'Aire-sur-la-Lys, ou plus vraisemblablement **Moislains**, à 34 kilomètres au sud-est d'Arras.

Masamuthon (sept verveux de la pêcherie) se confond probablement avec Amuthon (bouche de l'Aa) et a probablement quelque rapport avec le Marsnum des chartes d'Aeffernacum. Voir celles-ci. Impossible de le localiser en tant que localité.

Maxentia, en relation immédiate avec lequel quelques textes nomment Dorestadum en tant que port d'égale importance, est **Pont-Saint-Maxence**, à 21 kilomètres au sud-est de Compiègne.

Medemolaca (les dîmes royales et les droits de la pièce d'eau qui s'appelle Winwarfliet) est la partie méridionale de l'ancien Almere, où, après son colmatage, deux canaux furent creusés pour alimenter les moulins d'Arques et de Saint-Omer (cf. molaca dans le mot). Ceux-ci reçurent plus tard les noms de Haute Meldick et de Basse ou de Petite Meldick. Voir aussi Winwarfliet.

Merchisheim est **Merckeghem**, à quatre kilomètres au nord-est de Watten.

Mocoroth. Voir l'acte n° 6.

Nesse (la villa avec la pêcherie) est **Le Nez**, hameau d'Audinghen près du Cap Gris Nez, à quatre kilomètres au sud de Wissant.

Nessehart est **Nesles**, à onze kilomètres au sud-est de Boulogne, ou **La Héronnerie**, appelée précédemment Neshove ou Nederhove, fief dépendant de la commune de Bazinghen, à trois kilomètres au nord-est de Marquise.

Nifferlaca (toutes les pièces et cours d'eau et toutes les pêcheries) est **Eperlecques**. Voir aussi les actes n° 1 et 9.

Northanheri est **Northkerque** à huit kilomètres au nord de Tournehem.

Northgo est le **Noordgouw** (canton du nord ou septentrional). Voir Ostergo dans les chartes de Werethina.

Nortwalde est Le Noir Bois, hameau de la commune de Bazingham, à trois kilomètres au nord-ouest de Marquise, ou Noir-Bois, bois dépendant de Haut-Loquin, à dix kilomètres au sud-ouest de Tournehem, ou Noirmal, fief dépendant d'Outreau à trois kilomètres au sud-ouest de Boulogne.

Nuazefelde. Voir l'acte n° 8.

Ostbragtteshem est **Brexent-Enocq**, à six kilomètres à l'est d'Etaples. Os = oost (est) s'est par la suite détaché du nom.

Ostburon est **Estaberque**, hameau dépendant d'Eperlecques, à sept kilomètres à l'est de Tournehem.

Osfrithem est **Offrethun**, à quatre kilomètres au sud de Marquise.

Osgeresgest est **Engoudsent**, hameau dépendant de Beussent, à douze kilomètres au nord-est d'Etaples.

Oslem (lire Ostrethem) est **Etrehem**, hameau dépendant de Leulinghem, à sept kilomètres à l'ouest de Saint-Omer.

Ostarburghum est **Ostrehove**, hameau de Saint-Martin-Boulogne, qui s'appelait également Westrehove, ou **Ostreville**, à quatre kilomètres au nord-est de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Osterbac. Voir l'acte n° 9.

Otersem est **Etrehem**, hameau de Leulinghem, à deux kilomètres au nord-ouest de Marquise. Certaines localités apparaissent plusieurs fois dans la liste des environs de 870, si bien qu'il n'est pas exclu qu'ils y figurent sous plusieurs graphies.

Pathem est **Pitgam**, à huit kilomètres au sud-ouest de Bergues, ou **Pihen**, à six kilomètres à l'ouest de Guînes.

Pillinghem est **Peuplingues**, connu auparavant sous la forme Pipilingehem, à huit kilomètres au sud-ouest de Calais.

Pischem est **Pihem**, à huit kilomètres au sud-ouest de Saint-Omer.

Polgest est **Polincove**, à six kilomètres au nord-est de Tournehem.

Potarnem est **La Poterie**, hameau de Wimille, à cinq kilomètres au nord-est de Boulogne.

Prast. Voir l'acte n° 9.

Quentovicus. Voir rubrique 74.

Renus (une île entre Renus et Loccha) est le **Hem**. Voir aussi les actes n° 3, 4, 5 et 6.

Le **Rhem**, une rivière, est le **Hem** qui arrose Tournehem. Voit aussi Rothulfuassenhem.

Rinasburg dont il est dit que Rothulfuassenhem s'appelle ainsi désormais, à ne pas confondre avec l'autre localité du même nom (voir ci-dessous), a été une dénomination provisoire, peut-être due à un Normand qui gouvernait ou possédait la localité. La région présente un cas comparable, le Ruricgo, nom qui disparut aussi par la suite. Voit Ruricgo dans les chartes de Werethina.

Rinasburg est **Ricquebourg**, à huit kilomètres au nord-est de Béthune.

Riswic (ainsi que l'île de Riswic), nommé en relation avec Buosinghem-Boesehem, est **Les Rietz**, secteur de marais près de Boesehem.

Rodanburg est **Rotembert**, hameau dépendant de Saint-Martin-Boulogne.

Hroscashem (où, selon la revue Biekorf V, 93, Saint Willibrord construisit une église dans le bois sacré de Herwald), est **Racquinghem**, à neuf kilomètres au sud-est de Saint-Omer ou **Rocquigny**, à 27 kilomètres au sud-est d'Arras.

Rothulfuassenhem (la moitié du village et la pêcherie dans la dernière partie de la rivière Rhem) est **Helvelinghem**, à cinq kilomètres à l'est de Tournehem. La pêcherie concerne la partie nord du Hem où celui-ci se jetait dans l'Almere.

Rudinhem (des parties du village) est **Ruminghem**, à dix kilomètres au nord-est de Tournehem, ou **Rodelinghem** à neuf kilomètres au nord-ouest de Tournehem.

Rufinghem est **Rouvignies**, à sept kilomètres au sud-ouest de Valenciennes.

Rugrum est probablement **Rodrechen**, hameau de Locquinhem et Audinghen, à quatorze kilomètres au nord de Boulogne.

Ruperst est **Rupembert**, hameau de Wimille, à quatre kilomètres au nord-ouest de Boulogne.

Rura : Sura. Voir l'acte n° 14.

Scata est **Setques**, à huit kilomètres au sud-ouest de Saint-Omer.

Schupildhem est **Le Schoubrouck**, hameau de Clairmarais, à huit kilomètres au nord-est de Saint-Omer.

Sclusas ou **Clusio**, en relation avec lequel on nomme Dorestadum (le texte le situe entre Quentovicus et Sclusas) dans les chartes de l'empereur Louis, entre 828 et 831, est **Lécluse**, à dix kilomètres au sud de Douai. La localité occupe un point crucial entre diverses voies d'eau, essentiellement les canaux de Drusus et de Corbulon, qui reliaient entre elles les rivières méridionales, orientales et occidentales de la Gaule.

Scoronlo est **Les Cottes Penches**, connu précédemment sous le nom de **Scorepanche**, hameau de Landrethun-le-Nord, à sept kilomètres au nord-est de Marquise.

Scranaholt est **Crehem**, hameau de Remilly-Wirquin, à onze kilomètres au sud-ouest de Saint-Omer, ou l'un des nombreux toponymes composés à partir de Cren (crique ou anse dans les rochers).

Seist. Voir l'acte n° 10.

Simile (lire Rimile) est **Rumilly**, à 17 kilomètres au sud-est de Desvres.

Sinuinum. Voir l'acte n° 12.

Sliesthorp, qui apparaît dans certains textes, est **Lisbourg**, à 27 kilomètres au sud de Saint-Omer.

Steene est **Steene**, à cinq kilomètres au sud-ouest de Bergues, ou **Stene**, au sud d'Ostende où Saint Willibrord est le patron de l'église.

Strude ("in Bante", 72 fermes qui appartenaient à Saint Martin, Boniface, Willibrord, Ludger et Lambert) désigne la même localité que Struona et est **Strouanne**, à trois kilomètres au nord de Wissant. Voir aussi Bante.

Suattinjaburim est **Saint-Inglevert**, connu précédemment sous la forme Sontingevelt, à douze kilomètres au sud-ouest de Calais. Il n'a jamais existé de Saint Inglevert. Le toponyme est un magnifique exemple d'étymologie populaire.

Suegon, **Suegsnon** ou **Suegsna**, lapsus calami pour la Suabsna de la vie de Saint Ludger, est **Zouafques**, à 1,5 kilomètre au nord de Tournehem.

Suetan est **Zunesticq**, hameau dépendant de Beuvrequen, à trois kilomètres au sud-ouest de Marquise.

Suthusum est peut-être **Zuthove**, hameau de Boisdingham, à huit kilomètres à l'ouest de Saint-Omer, mais plus probablement **Zutkerque**, à trois kilomètres au sud d'Audruicq.

Suinoverit est **Zunesticq**, fief et hameau dépendant de Beuvrequen à neuf kilomètres au nord de Boulogne, ou **Suinard** ou **Zwinart**, une prairie à l'est de Saint-Omer. Voir aussi Winwarflet.

Sulvelde. Voir l'acte n° 10.

Sura. Voir Rura.

Suthrem est **Zuthove**, hameau de Boisdingham, à onze kilomètres à l'ouest de Saint-Omer, ou Zuthove, hameau de Quelmes, à neuf kilomètres au sud-ouest de Saint-Omer, ou **Zuthove**, hameau d'Alembon, à douze kilomètres de Tournehem.

Taglingi est **Le Tailly**, hameau de Lillers, à dix kilomètres au nord-ouest de Béthune.

Taglingthos est **Terlincthun**, hameau de Wimille, à quatre kilomètres au nord de Boulogne.

Tengrima, qui est la correction qu'il faut probablement appliquer au Fengrima du texte, est **Tingry**, à quatorze kilomètres au sud-est de Boulogne.

Textricum, où Pépin battit les Frisons en 867 et où, juste avant la bataille de Dorstadum-Audruicq de 695, un accrochage eut lieu entre les Francs et les Frisons commandés par Radboud, est **Tertry**, à douze kilomètres au sud-est de Péronne.

Thangburga est **Taigneville**, hameau de Beuvry, à deux kilomètres au sud-est de Béthune, ou **Tonnay**, hameau de Mazinghem, à quatre kilomètres au sud d'Aire-sur-la-Lys, ou **Tangry** à 22 kilomètres au sud-ouest de Béthune.

Texle ou **Tlex** (toutes les églises) est **Axles**, hameau de Coquelles, à cinq kilomètres au sud-ouest de Calais.

Theodon. Voir l'acte n° 8.

Theotorne. Voir l'acte n° 10.

Teratina. Voir l'acte n° 12.

Tiale. Voir l'acte n° 16.

Thorhem (l'église avec ses dépendances) est **Tournehem-sur-le-Hem**. La ville a été détruite en 857 par les Normands. Elle n'est plus utilisée par la suite comme siège de l'évêché, bien que celui-ci conserve son nom de Vetus Trajectum. Après la réoccupation de la ville, le nom de Trajectum se perdit ; vers la fin du IX^e siècle, la ville réapparaît sous le nom de Turringahem. La forme Thorhem pour Tournehem est du reste attestée par d'autres sources. Qu'il y eût ou non une nouvelle église à Tournehem ne fait rien à l'affaire vu que l'évêché a certainement revendiqué cette église et cette paroisse même si à ce moment, elles n'étaient peut-être pas encore opérationnelles.

Thrinmithi. Voir l'acte n° 12.

Thuina. Voir l'acte n° 10.

Thulere. Voir l'acte n° 12.

Trajectum. Voir les actes n° 1, 4, 5, 9, 10, 14, 18. Voir aussi Vetus Trajectum.

Turre est **Tournes**, à cinq kilomètres au sud-est de Boulogne.

Ubberon est **Ouvrehem**, hameau de Wierre-Effroy, à dix kilomètres au nord-ouest de Boulogne.

Uberanmalna. Voir l'acte n° 12.

Uilishem (lire Wilishem) est **Wirwignes**, à douze kilomètres au sud-est de Boulogne.

Uphuson est **Upem**, hameau de Delettes, à quinze kilomètres au sud-ouest de Saint-Omer.

Uurdin est **Ourton**, à onze kilomètres au sud-ouest de Béthune.

Upwilcanhem est **Wicquinghen**, à treize kilomètres au sud-est de Desvres.

Uranlo est **Hurionville**, hameau de Lillers à dix kilomètres au nord-ouest de Béthune.

Utomeri (la pêcherie au carrel) désigne une partie de l'Almere. On utilise de préférence le carrel dans des eaux peu profondes.

Uttarlo. Voir l'acte n° 10.

Valcanaburg (l'église et ses dépendances) est **Fauquembergues**, à vingt kilomètres au sud-ouest de Saint-Omer.

Vec. Voir Holanwehg.

Velgasse. Voir l'acte n° 12.

Vetus Trajectum. Voir les notes 6, 7, 8, 11, 13, 16, 19. Voir aussi Trajectum.

Vinciacum où eut lieu la bataille décisive entre Charles Martel et les Frisons est **Inchy-en-Artois**, à douze kilomètres à l'ouest de Cambrai. Juste avant la bataille, on rapporte des opérations militaires à Trajectum et Dorestadum, ce qui rend manifeste que ces faits doivent être situés à Tournehem et à Audruicq.

Vuada. Voir l'acte n° 12.

Wabbinghem est **Walbinghen**, ancien nom d'Outreau, connu dès le septième siècle, à quatre kilomètres au sud-ouest de Boulogne.

Wadahe. Voir l'acte n° 12.

Wagarafelda, peut-être identique à Wachonvillare – le Wast des chartes d'Aefternacum, est probablement dérivé de "vacaria" (élevage de vaches) et apparaît plusieurs fois dans la région, seul sous la forme **Vacquerie**, ou en composition, si bien qu'il est impossible de le localiser avec plus de précision.

Walricheshem est **Warcove**, auparavant Walrichove, hameau d'Audembert, à cinq kilomètres au nord de Marquise.

Warmelde est **Vermelles**, à neuf kilomètres au nord-ouest de Lens.

Waroht (l'église et la dîme des bateaux, qui s'y échouent par tempête, et de la redevance appelée "husloth") est **Waringuezelles**, sur la côte, à deux kilomètres au sud du Cap-Gris-Nez. Le "husloth" n'est pas un tonlieu ni un impôt au sens ordinaire du terme mais signifie ici redevance d'échouage ou de trouvaille, taxe sur les bateaux ou les biens sauvés⁴¹.

Watdinchem est **Wadenthun**, connu précédemment sous le nom de Wadingatum, hameau de Saint-Inglevert, à onze kilomètres au sud-ouest de Calais.

Wefrisse est **Wavrechain**, à huit kilomètres au sud-ouest de Valenciennes, ou Wavrechain à 19 kilomètres au sud-ouest de Valenciennes.

Welesan ou **Velesan** est **Welles**, hameau de Nordausques à trois kilomètres au nord-ouest de Tournehem.

Wemminge est **Wamin**, à 27 kilomètres à l'ouest d'Arras, ou **Wavrin** à 20 kilomètres à l'ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Wennapan est **Gennes-Ivergny**, à six kilomètres au nord-ouest d'Auxi-le-Château.

Werdupa. Voir l'acte n° 10.

Werheim est **Warhem**, à quatre kilomètres à l'est de Bergues. Voir aussi Werken.

Werken (deux églises et leurs dépendances) est **Wirquin**, à douze kilomètres au sud-ouest de Saint-Omer. Tout près se trouvent Remilly-Wirquin et Ouve-Wirquin. **Verquin**, connu précédemment sous le nom de Werkin et situé à trois kilomètres au sud de Béthune, constitue une autre possibilité. Entre Dixmude et Kortemark se trouve la commune de **Zarren-Werken** qui est un candidat aussi sérieux à la localisation.

Weromeri (la pêcherie) est une partie de l'Almere, probablement le territoire actuel de Clairmarais.

Westanne. Voir Beostan-Westanne.

⁴¹ N.d.tr. : Cette redevance fut appelée plus tard lagan.

Westarburghem est **Westrehove**, hameau d'Eperlecques, à sept kilomètres à l'est de Tournehem, ou Westrehem, à 21 kilomètres à l'ouest de Béthune, ou **Westrehem**, hameau de Delette, à quinze kilomètres au sud-ouest de Saint-Omer.

Westarhesi. Voir l'acte n° 10.

Westepinheri est **Epiquenhem**, hameau de Calonne-Ricouart, à treize kilomètres au sud-ouest de Béthune. "West" doit être détaché de ce nom.

Westsagnem est **Sachin**, à deux kilomètres au nord-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Wic. Voir l'acte n° 6.

Widingahem ou **Winningahem**, nommé Winlendechim dans le Testament de Saint Willibrord et présenté comme une propriété de l'abbaye, est probablement pourtant une propriété du diocèse parce que la localité, tout comme d'autres, apparaît plus tard parmi les possessions de l'abbaye de Saint Bertin à Saint-Omer. Il s'agit de **Boisdinghem**, à sept kilomètres au sud-est de Tournehem.

Widoc. Voir l'acte n° 6.

Wilishem est **Willencourt**, à deux kilomètres au nord-ouest d'Auxi-le-Château.

Willibrord. **Gravelines** (en flamand Grevelingen) s'appelle en 1458 "Saint Willibrot", en 1469 "Saint Willebroot". A l'est de la commune coulent deux watergangs "Le Petit Saint Willibrord" et "Le Grand Saint Willebrood". Marck, près de Calais, s'appelait précédemment "Parochia sancti Willibrordi".

Wilkenhem est **Wicquinghem** à douze kilomètres au sud-est de Desvres.

Winwarflet, pièce d'eau nommée en relation avec Medemolaca (voir à ce nom), où le diocèse de Trajectum disposait du droit de pêche ; il s'agit d'une partie de l'Almere au sud et à l'est de la ville de Saint-Omer. Cette pièce d'eau s'est envasée ultérieurement et se révèle appartenir à la ville de Saint-Omer aux environs de l'an mil : elle porte alors le nom de **Zwinart** et s'est transformée en pâturages. Il est inexact que Zwinart soit dérivé de Zwin – ou de Zwijn -. Le terme Zwin est un hydronyme qui désigne une eau qui s'écoule paresseusement dans un large lit. Fleth est équivalent à vliet (cours d'eau).

Wiron "in Alvitlo" (deux parties du village et deux églises, en même temps que des terres avec 28 serfs) est **Wierre-Effroy**, à quatre kilomètres au sud-est de Marquise. Voir aussi Alvitlo.

Withmundhem, qui est identique au Withmundi des chartes de Werethina, est une localité située entre Wissant et Calais. Voir aussi à ces noms.

Note: Dans cette liste de biens n'apparaissent plus quelque cinquante localités mentionnées dans les actes précédents (ce fut une des raisons de rappeler ces localités dans l'énumération). Cette liste donne par ailleurs l'impression d'être un inventaire incomplet de toutes les propriétés et de tous les droits du diocèse. Cette divergence appelle une explication. Peut-être quelques localités des actes précédents sont-elles bel et bien mentionnées, mais sous une forme quelque peu différente ; pourtant rares sont les cas qui autorisent cette supposition. Il faut probablement opter pour l'explication suivante : après la destruction de Tournehem par les Normands en 857 et la fuite de l'évêque et de ses prêtres, les affaires du diocèse étaient adirées. Les situations comparables abondent : des seigneurs féodaux et même de simples bourgeois brûlaient d'accaparer les biens des églises abandonnées, au départ sous prétexte de les prendre sous leur protection et de les conserver à l'église, mais la plupart du temps avec l'intention bien arrêtée de se les attribuer. Après son retour dans son diocèse, l'évêque Hunger (ou son successeur) essaya de mettre de l'ordre dans les affaires. On est fondé à considérer cet inventaire des environs de 870 comme un indice du nouveau départ de l'évêché, même s'il ressort d'autres données que sa survie était difficile. L'évêque Hunger, dit un texte postérieur, reçut l'église de Syssele à Bruges précisément parce qu'il avait subi tant de pertes dans son propre diocèse. C'est ainsi que l'inventaire omit les localités et les biens irrémédiablement perdus et dont on pouvait raisonnablement penser qu'ils ne seraient jamais restitués.

Pour quelque six cas, on peut prouver que ce processus a bel et bien eu lieu. Les chartes de l'abbaye de Saint Bertin à Saint-Omer mentionnent l'église de **S^t Salvator** (Saint Sauveur) en **Stenetland**, laquelle disparaît soudainement en 877.

Comme nous savons que l'église épiscopale de Saint Willibrord ou son église abbatiale était placée sous le patronage de St Salvator (Saint Sauveur), cette église attire l'attention. En 857 (l'année du sac de Tournehem), Adelard, abbé de Saint Bertin, confirma les donations de Guibert à l'église St Salvator en Stenetland et il en garantit l'usufruit au fils de celui-ci, Gundgert. La disposition sent à plein nez la restitution d'un bien d'église, ce que confirment les actes ultérieurs. Cet acte nomme un grand nombre de localités. Quelques noms renvoient directement à des biens du diocèse de Trajectum, ainsi Milnhem, Winningahem, Hokningahem, Kiltiaco, Willere et Melligasele, ce qui donne à penser que Goibert avait usurpé des biens du diocèse de

Trajectum. J'ai traité plus à fond de cette affaire dans mes **VRAAGSTUKKEN**... où j'ai montré que l'abbaye de Saint Bertin avait recueilli l'héritage de divers biens et églises de Saint Willibrord.

J'y ai également prouvé que Stenetland se confond avec Tournehem, surtout parce que le toponyme Stenetland disparaît des sources au moment même (877) où l'abbaye de Saint Bertin acquiert de vastes biens entre Stenetland (Tournehem) et Boisdinghem ; ici aussi, il s'agissait d'une restitution de biens d'église spoliés. D'autres indices donnent à penser que le comte de Flandre a sciemment chassé les missionnaires étrangers de son territoire ; en voit en effet l'abbaye Saint Bertin jouer par la suite le rôle d'administrateur des églises et des biens dans presque toutes les localités flamandes appartenant à Saint Willibrord. En 911 eut lieu la création du duché de Normandie, sillonné aussi par les Normands qui y résidaient çà et là et qui n'étaient pas encore complètement assimilés. Le Roerikgouw (Canton de Rorik) disparut et ce vide de pouvoir inspira au comte de Flandre l'envie d'étendre son territoire jusqu'à la Somme. Cette ambition sonnait pour de bon le glas du diocèse de Saint Willibrord. A la lumière de ces événements, la liste prend un accent particulier. Il est probable qu'elle fut dressée pour la défense de droits. Il est également possible qu'elle n'énumérait plus les propriétés du diocèse encore possédées à l'époque mais seulement celles qu'il revendiquait. Quoique semblant évoquer des biens considérables, elle n'est peut-être qu'une preuve tragique d'un déclin en cours.

Une deuxième remarque s'impose. A en juger par l'inventaire, les biens du diocèse étaient tout sauf insignifiants. On peut supposer qu'ils provenaient essentiellement de donations. Et pourtant seuls quelques actes de donations nous ont été conservés, dont le contenu, mirabile dictu !, ne trouve aucun ou presque aucun écho dans la liste de biens des environs de 870. Cette carence signifie que les chartes ou actes du diocèse ne nous sont parvenus que **de façon fragmentaire**, chose regrettable qui doit nous rendre circonspects et nous interdire de tirer de l'interprétation des actes plus que ce qu'ils contiennent réellement. Un exemple peut éclairer cette mise en garde : alors que l'acte de 722 (n° 1) nous affirme, et même avec une certaine insistance, que l'abbaye de Saint Willibrord s'élevait sous les murs de Trajectum, on a admis sans problèmes aux Pays-Bas que Saint Willibrord possédait une abbaye près d'Utrecht, une autre à Echternach, et une troisième à Susteren (Limbourg néerlandais).

Ces considérations nous amènent tout naturellement à une troisième observation. On peut admettre, surtout à la lumière de l'histoire postérieure du diocèse, qui disparut peu après 870, que la liste n'énumérait pas l'ensemble des biens possédés à l'époque de la prospérité mais seulement ce que le diocèse possédait encore avant la catastrophe et la menace de disparition. Peut-être la liste a-t-elle été conçue comme une preuve de la viabilité matérielle du diocèse, une fois ses anciennes propriétés récupérées. Comme nous venons de voir que les localités et les biens des chartes de Trajectum que l'on connaît ne figurent pas dans la liste-inventaire, nous pouvons nous demander si, plutôt qu'à partir d'actes ou d'autres écrits, elle n'a pas été établie **à partir de la tradition orale**. Vers la fin, on nomme un certain nombre de témoins : certes ce passage est peut-être emprunté à un acte, mais il peut également s'agir de garants de la véracité des prétentions du diocèse. Vient ensuite un assez long passage qui sent l'interpolation ultérieure. La probable origine orale de la liste comporte que lors de l'interprétation et de la localisation des toponymes, il convient de faire prévaloir les sonorités du nom sur la plus ou moins grande exactitude de sa graphie, d'autant que les copistes ultérieurs ont à leur tour écorné tel ou tel toponyme qu'ils ne connaissaient pas. Et pourtant, ils nous ont transmis une masse de toponymes si fidèlement et sans les estroper que la région que concernent les chartes et la liste est **sans aucun doute le nord-ouest de la France**. Et comme les informations sur les raids Normands réunissent en un complexe unique, cohérent et indissociable, les mythes d'Utrecht, de Nimègue, de Wijk bij Duurstede et de la Batua, les toponymes fournis par les chartes de Trajectum doivent être considérés comme la clé de voûte de l'argumentation. C'est intentionnellement que nous l'avons gardée pour la fin, la matière requérant en France une autre présentation qu'aux Pays-Bas.

16. 896, 24 juin. Donné à Noyon.

*Le Roi Zwentibold confirme, à la demande d'Odilbold, évêque de **Vetus Trajectum**, l'immunité de l'église, accordée précédemment par l'empereur Louis le Pieux, son père Charlemagne et son grand-père Pépin, et l'étend **aux rives de Dorestadum**. L'immunité est définie. L'évêque a demandé que cette disposition, valable à **Dorestadum**, soit étendue aux autres localités du diocèse, notamment à Daventre et **Tiale**. Le roi accepte d'en faire bénéficier les habitants de Dorestadum, des terres de l'église Saint Martin ainsi que ceux qui y débarquent. Il étend la même immunité à Daventre et Tiale et à toutes les autres localités et propriétés du diocèse.*

Vetus Trajectum. Voir l'acte n° 6.

Dorestadum. Voir l'acte n° 6.

Daventre est Desvres. Des sources régionales appellent la ville Divernia, Daventre et autres formes. Dans un acte de l'abbaye de Saint Bertin (Saint-Omer) daté de 877, Daventre est nommé tout d'une haleine avec Frechana (Ferques) sa voisine.

Tiale est Tilques, à cinq kilomètres au nord-ouest de Saint-Omer. La localité, port et marché frison ancien (une information de 453 parle déjà de Tila comme d'un port de la Gaule), se situait sur la rive de l'Almere, dans une échancrure passablement éloignée de la baie marine. Il convient de remarquer que l'immunité de l'évêché est étendue à d'autres localités, ce qui pourrait faire penser à une expansion du diocèse : il s'agit en fait d'un déclin, bien des localités ou églises ayant été perdues. Le fait que Daventre et Tiale n'apparaissent pas dans la liste de biens de 870 tend à prouver un changement de situation, un déclin et non une croissance. Aux Pays-Bas, la localisation à Deventer et Tiel y voit à tort une expansion d'Utrecht.

17. (896 ?). Pas de date. Donné à Noyon.

Le roi Zwentibold affranchit, à la requête de l'évêque Egiboldus (lire Odilbaldus), Odburg ou Elberg, une femme serve de l'église Saint Martin de Elste.

Elste est Elnes, à quatorze kilomètres au sud-ouest de Tournehem.

Comme Elisthe-Marithaime (voir acte n° 2) n'apparaît plus dans les actes ou documents postérieurs et qu'en outre il faut admettre que l'église d'Oust-Marest près d'Abbeville a été un lieu d'asile temporaire pour Saint Willibrord, Elste est une autre localité qu'Elisthe-Marithaime. Elle n'apparaît pas dans la liste des environs de 870, ce qui n'a rien de gênant, le servage étant un **lien personnel** avec l'église du diocèse, sans assise géographique. Même déménagé, le serf gardait sa condition. Les actes de Trajectum nous le confirment : ils nous font comprendre qu'après la suppression du siège épiscopal de Trajectum, les "sujets" du diocèse habitaient Audruicq, Desvres et Tilques, où ils continuaient à jouir de l'ancienne immunité du diocèse, laquelle ne concernait pas les fidèles "libres" du diocèse.

18. 900

L'évêque Radbod mentionne des phénomènes météorologiques - étoiles filantes (il s'agit probablement d'une pluie de météores), tempêtes, catastrophes et inondations – les assassinats de Folko, archevêque de Reims, et du roi Zwentibold, événements tragiques qu'il attribue plutôt à la méchanceté des hommes, et nous informe aussi qu'il vient d'être admis parmi les "desservants" de l'église de Trajectum, ce qui lui permet d'espérer ardemment d'accéder à la vie éternelle.

Note: L'évêque Radbod, qui passa les dernières années de sa vie à Honishem (Honnincthun, au nord de Boulogne), n'a plus exercé bien longtemps la fonction épiscopale. Les nouvelles organisations étatique et ecclésiastique, initiées par le comte de Flandre, ne laissaient plus place à un diocèse originellement de mission. Il est vraisemblable que les moines bénédictins n'ont jamais eu non plus l'intention de prendre part à la lutte expansionniste qui éclata au sortir de l'époque normande, à la faveur des nouveaux rapports de force. Depuis, l'abbaye d'Aefternacum avait été laïcisée, c'est-à-dire qu'elle était aux mains d'un abbé laïc, ce qui entraîna à brève échéance le déclin de la communauté monastique ; aussi ne pouvait-elle plus fournir ni soutien ni prêtres pour la mission. Saint Radbod a probablement dû s'efforcer tout seul de maintenir le diocèse. Du reste, ce diocèse ne disposait pas de territoire au sens strictement hiérarchique du terme : il se contentait de jouer son rôle çà et là, dans les lieux où il avait fondé des églises ou reçu des biens. L'objection que serait inacceptable l'existence d'un diocèse de Saint Willibrord dans le nord de la France, déjà hiérarchiquement occupé par Thérouanne, est dénuée de tout fondement. Les épanchements de Radbod, avec leurs relents de pessimisme, manifestent assez qu'il s'était bon gré mal gré résigné au cours des événements.

19. 914 9 juillet. Donné à Wiliniaburg.

Le roi Conrad 1^{er} confirme, à la demande de Radbod, évêque de Vetus Trajectum, les dispositions de ses prédécesseurs en faveur de l'église. Les droits ne font pas l'objet d'une définition plus précise. La requête de l'évêque est transmise par Udo, parent du roi, et par le comte Waldgerus. Le roi confirme les immunités accordées antérieurement par ses prédécesseurs.

Note: Bien que la charte soit suspecte et qu'il y ait des raisons de mettre son authenticité en doute – surtout le vague de la terminologie et le fait qu'on ne fasse pas textuellement référence aux actes royaux de confirmation

octroyés antérieurement, il est possible de la considérer comme authentique. Elle constitue le dernier signe de vie du diocèse de Saint Willibrord. Elle ne confirme en termes généraux que la seule immunité. Elle est restée sans suites. En dépit de l'acte, le diocèse a disparu peu après. Le déplacement du siège, de Théroutanne à Boulogne, est révélateur, puisqu'il ressort de la liste des biens que le diocèse de *Vetus Trajectum* était fortement implanté aux alentours de Boulogne.

Les premières chartes d'Utrecht

1. (919/931). Ni mention de date ni mention de lieu d'émission.

*Le roi Henri 1^{er} confirme, à la demande de **Baldricus**, évêque de **Vetus Trajectum**, l'église de Saint Martin dans les droits qui furent octroyés par les anciens rois, à savoir Pépin et Charlemagne d'heureuse mémoire, l'empereur Louis le Pieux, son homonyme, Zwentibold et Conrad, dans des chartes affirmant qu'ils avaient donné à cette église **toutes les dîmes** des serfs, terres, tonlieux, commerce et toutes affaires, partout soustraites à la juridiction du domaine royal ; en outre ils déclaraient exempts de la justice civile les gens de cette église placés sous la tutelle et la protection de l'église "sur les rives de Dorestate, Daventre, Tiele et toutes autres localités du diocèse et que personne ne pouvait exiger d'eux le "giscot".*

Note: Au premier abord, on pourrait considérer que la charte est authentique, qu'elle avait été octroyée à la demande de l'évêque Radbod dans le droit fil de la charte de 914 (acte n° 19) et que l'on a par la suite substitué le nom de Baldricus à celui de Radbod. Le reste de la charte qui est une copie servile de la charte de 896, octroyée par le roi Zwentibold, à laquelle on a adjoint pour le bon ordre le nom de Conrad afin de compléter la série des souverains, est une falsification. L'explicitation de l'expression "toutes les dîmes" est inexacte ; les actes antérieurs disent tout autre chose. Dorestate, Daventre et Tiele ont également été tout bonnement repris. Or ce n'est que plus tard qu'Utrecht reçut des droits à Deventer et à Tiel. Quant à Dorestate, la localité n'existait pas aux Pays-Bas. L'établissement de Wijk bij Duurstede avait été abandonné vers 870 et il s'est passé beaucoup de temps avant qu'on ne l'habite à nouveau. Ce n'est d'ailleurs qu'au XV^e siècle qu'il reçut **le nom légendaire** de Duurstede. Tout bien considéré, on doit conclure que cette charte est une falsification datant vraisemblablement du XIII^e siècle, lorsqu'on se rendit compte de l'existence d'un large hiatus entre l'évêché de Saint Willibrord et celui d'Utrecht et lorsqu'on s'avisait que les textes anciens permettaient à l'évêché d'émettre une foule de prétentions. Il est du reste frappant qu'on n'ait repris que quelques points considérés comme essentiels. L'immunité reprise dans l'acte n'est pas avérée pour 919/931, Utrecht ne l'ayant obtenue qu'en 1002.

2. 936

Le roi Otto 1^{er} donne le privilège de battre monnaie "in civitate Traiectense", où Balderik est évêque, et en cède le bénéfice à l'église.

Note: Cet acte peut être considéré comme la première charte digne de foi du diocèse d'Utrecht, en dépit des réserves qu'il inspire. On peut par exemple se demander pourquoi le droit de battre monnaie dut à nouveau être octroyé en 936, d'autant que ce n'est qu'après l'an mil qu'on rencontre les premières monnaies d'Utrecht. Il est tout à fait acceptable que la ville soit déjà appelée Trajectum ; il s'agit d'une simple latinisation de **Treht**, forme qui apparaît dans quelques actes postérieurs. A Nimègue aussi, la latinisation en Noviomagus a suivi d'assez près l'apparition du nom indigène de Neumaia. Mais tout comme à Nimègue l'emploi de cette latinisation pour Utrecht n'a pas conduit à l'introduction du mythe de Saint Willibrord, laquelle n'a eu lieu que quelques siècles plus tard. L'acte indique l'époque exacte de la naissance du diocèse d'Utrecht. Comme on a tiré du faux de 919/931 que l'évêque Balderik était déjà en fonction aux environs de 920, il convient de dénoncer cette affirmation. Au risque d'être redondant, soulignons que l'acte **n'établit aucune espèce de lien** avec le Trajectum de Saint Willibrord.

3. 938 2 janvier. Pas d'indication de lieu d'émission.

Le roi Otton 1^{er} confirme l'église de Vetus Trajectum dans sa jouissance des dîmes, franchises et immunités octroyées par les privilèges des rois antérieurs. La charte cite quasi intégralement l'acte de 919/931.

Note: L'acte, copie assez servile de la charte de 919/931 agrémentée de quelques adaptations, est entachée de la même fausseté, allant jusqu'à reprendre le terme de *Vetus Trajectum*, tout à fait déplacé pour la jeune localité d'Utrecht. Il s'agissait pour les faussaires d'aligner les confirmations, tout comme le diocèse de Trajectum.

4. 943 24 juin. Donné à Trajectum.

L'évêque Balderik donne au fils du comte Rainer (Rénier ?) et à ses fils Baldric et Rodulf la jouissance des biens du monastère Saint Pierre sis à Hériberc, et reçoit en contrepartie divers biens pour l'église de Saint Martin.

Note: L'idée que le monastère de Berg sur la Rura (lire la Sura) donné en 858 à l'évêque Hunger, était le monastère de St Odiliënberg (Limbourg néerlandais) **n'est apparue qu'au XIV^e siècle**. Aussi est-il manifeste que l'acte ci-dessus ou bien est un faux, ce qui est le plus vraisemblable, ou bien qu'il a effectivement quelque chose à voir avec St Odiliënberg, mais pas du chef de la donation de 858. Les quelques tentatives de s'en emparer ou d'y obtenir des droits à grand renfort de faux sont faciles à percer.

5. 948 1^{er} avril. Donné à Quidlingaburg.

*Le roi Otton 1^{er} confirme, à la demande de **Baldricus**, évêque de **Trajectum**, tout ce que ses prédécesseurs ou que des fidèles ont donné à cette église, à savoir la dîme de tous les domaines, monnaies et tonlieux royaux levés à l'intérieur des frontières du diocèse, ainsi que des impôts appelés "huslatha" et "cogschuld", et des affaires dans la "**villa appelée jadis Dorsteti, mais nommée maintenant Wik**" et dans toutes les autres possessions de la villa susdite jusqu'à la mer et dans toutes les îles et provinces limitrophes de la mer, villa donnée par les empereurs et les rois à l'église de Trajectum. Il confirme en même temps l'immunité de l'église, afin que personne ne s'avise de s'en approprier quoi que ce soit.*

Note: L'acte est un faux parce qu'il donne aux dîmes une ampleur inacceptable, absente des chartes précédentes et impensable de la part d'un roi ou d'un empereur. L'expression "*appelée jadis Dorsteti, mais nommée maintenant Wik*" est empruntée mot pour mot à la vie de Saint Frédéric. L'on peut attribuer cette falsification au XIII^e siècle : voilà donc en germe le mythe de la localisation à Wijk bij Duurstede de Dorestadum qui éclora quelques décennies plus tard. Ce qui suit, la description de tout le territoire où les droits d'Utrecht seraient en vigueur, si elle fournit une bonne description de la Hollande de l'époque, n'en comporte pas moins une nouvelle preuve de fausseté : jamais empereur ni roi n'eût octroyés des droits aussi exorbitants. Le faussaire a repris le terme "husloth", lu quelque part mais incompris, tout comme le terme "cogschuld", également incompris, dans la pensée qu'on pourrait quelque jour en tirer profit quand on en aurait saisi la signification.

6. 948 30 juin. Donné à Noyon (Nimègue)

*Le roi Otton 1^{er} donne à l'église de Saint Martin, qui est construite dans la localité appelée **Treht**, où le vénérable Balderik est évêque, tous les droits de pêche qu'il possédait jusqu'alors à **Amuson** et sur **l'Almere** ainsi que la redevance appelée **cogschuld** en langue populaire.*

Note: La charte présente une apparence d'authenticité parce qu'elle emploie adroitement le nom indigène de **Treht** pour Utrecht. Amuson et Almere sont empruntés à l'inventaire des environs de 870, certainement absent d'Egmond ou d'Utrecht en 948, on peut être formel là-dessus. Dans une falsification ultérieure, l'acte de 953 (voir le n° 8) en fit la "villa Amuda" pour l'appliquer à Muiden. L'objectif de la présente falsification a pu être, une fois des droits acquis par le diocèse à Muiden, de leur conférer **un surcroît d'ancienneté**. Le nom de l'Almere apparaît ici et dans l'acte de 953 : il s'agit d'ailleurs des seuls passages où l'on rencontre ce nom dans une source hollandaise. Les faussaires visaient probablement le Zuiderzee. Aussi la localisation incontestée de l'Almere aux Pays-Bas, autour duquel gravite une bonne part de l'histoire de Saint Willibrord, repose-t-elle sur **des falsifications**.

7. 950 20 avril. Donné à Quidlingaburg.

Le roi Otton 1^{er} donne à l'église de Saint Martin de Trajectum le monastère de Tiela (Tiel, Gueldre néerlandaise) avec la nouvelle église de pierre de cette localité ainsi que tout ce que ce monastère et les églises possèdent et une saulaie près de la ville de Tiela.

Note: L'acte est authentique; il établit une première relation entre Utrecht et Tiel. Cet acte a probablement mis les faussaires sur la piste qui les amènerait à exhumer des actes anciens au profit d'Utrecht, de Dorestadum, de Daventre et de Tiale.

8. 953 21 avril. Donné à Quidlingaburg.

Le roi Otton 1^{er} donne, à la requête de l'évêque Balderik, à l'église de Saint Martin sise dans la localité de Treht ce que roi possédait auparavant dans la villa Amuda, en outre le tonlieu qui appartenait de plein droit à la villa, ce que Walgerus avait auparavant en sa possession. Egalement la pêcherie de l'Almere, qu'il avait possédée auparavant, ainsi que la terre que le comte Hatto avait à Lona. De même tout ce qu'il possédait sur les deux rives de la rivière Feht. Puis la terre que Hatto possédait dans la localité d'Eki, il en fait don à l'église susdite "qui est aussi située sur la rive de la rivière Renus". L'évêque obtient également le privilège de battre monnaie dans la localité de Treht.

Note: L'acte est un faux. Il est inspiré de divers passages des anciens documents du véritable Trajectum. D'Amuson, qui est une pêcherie dans la source originale, on a fait la villa Amuda ; en un tournemain, on y a également ajouté le tonlieu. L'Almere figurait déjà sur la liste des prétentions à faire valoir. Le Luona de l'acte ancien semblait bien s'appliquer à Loenen et Feht pouvait fort bien désigner le Vecht. Eki, qui n'apparaît pas dans les sources anciennes, aura probablement été une licence poétique permettant d'évoquer un nom avec une certaine idée derrière la tête. Le faussaire se trahit enfin tout à fait en disant stupidement que Treht "est également située sur la rive de la rivière Renus". Il avait si souvent lu le nom Renus dans les textes anciens qu'il lui fallait mettre en avant l'argument par excellence des localisations, déterminations et prétentions **qu'Utrecht se situait d'ailleurs aussi sur le Renus**. Pour corser le tout, étant si bien en train, il y accola en plus le privilège de battre monnaie accordé à l'évêque d'Utrecht, affirmation tout aussi légendaire, vu que les monnaies des évêques d'Utrecht ne commencent qu'avec Adelbod (1010-1027).

9. 1002 3 septembre

Le roi Henri accorde à l'évêque de Vetus Trajectum le privilège que les hommes de l'église relèvent de la justice de l'église et que les fermiers, qui avaient à acquitter une redevance en cire pour les cierges, et les livres qui sont sous la tutelle de l'église jouissent des mêmes droits que ceux de l'église de Cologne ; en outre que l'héritage des prêtres étrangers revienne à l'église.

Note: L'acte est authentique même si le nom de Vetus Trajectum n'est pas à sa place ici ; sa mention est probablement due à un copiste ultérieur. L'immunité accordée est greffée sur celle de Cologne, ce qui est normal parce qu'Utrecht appartenait à l'archevêché de Cologne. Pas un mot des chartes royales antérieures qui auraient accordé ou confirmé l'immunité, pas un mot même des actes de 938 et de 948, ce qui est tout à fait compréhensible puisque ces faux n'existaient pas encore en 1002.

10. 1057

Le roi Henri IV confirme à l'église de Vetus Trajectum la jouissance des dîmes, franchise et immunité que des privilèges royaux précédents lui avaient accordées. Vient ensuite le même texte que dans la charte de 919/931.

Note: Son caractère de copie servile des faux de 938 et 948 conduit à rejeter l'acte tout entier. Des plus anciennes chartes d'Utrecht, on peut tirer en résumé la conclusion commune suivante : Les chartes authentiques ne présentent pas trace d'un lien avec le diocèse de Trajectum de Saint Willibrord.

1. Les chartes où ce lien apparaît sont des faux.
2. Les documents authentiques et fiables d'Utrecht postérieurs à l'acte de 1057 ne contiennent plus rien qui évoque encore Saint Willibrord. En d'autres termes : on a fini par s'aviser qu'il était absurde de prolonger la filière Saint Willibrord, tout simplement parce qu'il n'y avait plus de matériaux pour le faire et parce qu'au XIII^e siècle on n'osait plus se livrer aux falsifications du XII^e siècle.

Conclusion en ce qui concerne la Frisia.

Il paraissait naturellement incroyable que la Frisia d'avant le X^e siècle ne puisse absolument pas être mise en relation avec les Pays-Bas et la Frise. Pour les historiens néerlandais (et surtout pour les historiens du

droit), l'affaire était entendue depuis longtemps : les conceptions anciennes, gonflées par les post-humanistes, appelaient les plus grandes réserves. Depuis de nombreuses années, je proclame que je trouve extrêmement étrange que **toutes les batailles** des Romains, des Mérovingiens et des Carolingiens contre les Frisons aient eu lieu **dans le nord de la France** : cela commence à porter ses fruits. Les historiens étrangers ne m'ont pas encore suivi sur ce point. Les études françaises récentes (entre autres *De l'Elbe à la Somme – L'Espace saxon-frison des origines au X^e siècle* d'Eric Vanneufville et l'article de Stéphane Lebecq (*Revue du Nord*, 1981, 9 259 et sq.) continuent encore à situer le peuple des Frisons entre l'Escaut et la Weser (nord de l'Allemagne), conformément aux traditions et à la bibliographie, bien que, comme tous les auteurs antérieurs, ils perdent le fil au IX^e siècle. Ils se révèlent ainsi d'une part n'avoir aucune notion de la stratigraphie des Pays-Bas entre le III^e et le X^e siècle au point d'invoquer à titre de preuve des localités et des données d'une période bien plus tardive **sans existence avant le X^e siècle**. La pauvre intelligence qu'ils ont de la géographie historique les contraint d'autre part à s'ébahir, dès lors qu'ils veulent reprendre le fil perdu, de devoir constater que le glorieux peuple des Frisons, constitué de marchands, de tisserands du célèbre drap frison, de banquiers et d'hommes de mer, soit tout à coup réduit à un petit peuple de paysans qui mènent une difficile existence sur des "terpen" en élevant vaches et moutons. Ce blé qui constitua un jour l'essentiel du commerce et du transport frisons entre l'Angleterre, la Gaule et l'empire romain, **il était même impossible de le cultiver en Frise néerlandaise**. Balayer cette objection en invoquant la richesse et la fertilité du polder Flevo, c'est naturellement divaguer de près de vingt siècles ! Les toponymes des chartes de Trajectum, qui nous indiquent que le vrai siège de Saint Willibrord se trouvait à Tournehem, prouvent une fois pour toutes que le peuple des Frisons que le pape Serge lui avait donné à christianiser, doit être localisé **en Flandre occidentale et en Flandre française**.

L'apparition de Frisons en Frise néerlandaise et en Frise orientale allemande dénote une nouvelle évolution géographique et politique qui n'a que peu de rapports, lointains et très indirects, avec les Frisons originels, déjà mentionnés en 12 et 11 avant Jésus-Christ sur la frontière de la Gaule. Il est tout à fait impossible de placer la frontière de la Gaule en 12 avant Jésus-Christ sur la Weser ! Les Romains n'avaient pas encore atteint la Weser à l'époque et ne l'atteindraient du reste jamais ! Il est tout aussi impossible de supposer que Saint Willibrord ait pu établir son siège à 500 kilomètres de distance **du peuple des Frisons**. Les toponymes des chartes de Trajectum, qui sont tous à situer dans le nord de la France, **aucun n'appartenant aux Pays-Bas**, ruinent définitivement les mythes de la Frise néerlandaise. Mais que les Frisons néerlandais se consolent : ils n'ont du moins pas massacré Saint Boniface.

111. Echternach lance la Hollande sur une fausse piste.

Les ouvrages qui font autorité affirment que Saint Willibrord a possédé deux églises en Hollande, **celle de Velzen et celle d'Adricheim**. La première localité est une méprise, provenant d'une falsification textuelle facile à démasquer, imputable à Theoderich d'Echternach ; la seconde localité n'a jamais existé en Hollande. Le diocèse d'Utrecht ne compte aucune localité où l'on puisse situer l'un quelconque des toponymes anciens des actes des chroniques ou des vies de saints. Entre 719 et 739, Charles Martel fit don au monastère d'Epternacum de la "**villa Felison, sise dans le pagus de Kinnahim**". L'acte est un faux, tous les historiens en tombent d'accord. Il apparaît dans le *Liber Aureus* de l'abbaye d'Echternach, qu'on ferait mieux de qualifier de catalogue des falsifications de Theoderich. Il lui fallait un texte ancien pour étayer son affirmation que Saint Willibrord avait eu jadis des droits et des propriétés en Hollande, ce qui fonderait les prétentions avancées en son temps par l'abbaye. Les éléments de la falsification, il les trouva chez Theofried d'Echternach, qui avait écrit, au début du XII^e siècle, une vie de Saint Willibrord. Dans cette biographie, l'auteur évoque une donation faite à Saint Willibrord, "**en Fresia, dans le pagus Kinheim, au bord de la rivière Velisena, la villa Adricheim**". En rédigeant la biographie, qui s'appuie essentiellement sur celle qu'écrivit Alcuin, Theofried a sans doute vaguement caressé l'idée de localiser l'évêque en Hollande et en Frise mais nulle part il n'a exprimé l'idée qui l'avait effleuré.

Theoderich se croyait mieux renseigné ! Dans un acte traitant de Trajectum apparaît une localité du nom de **Felisa**, mais il est probable qu'il n'eut pas connaissance de ce texte. Il transforma Velisena en Felison. Les chartes du diocèse concernent en réalité Feuchy près d'Arras et Audrehem (l'Adricheim du texte), village situé à quelques kilomètres de Tournehem, dont l'église appartenait avant 864, soit après le premier exode de l'évêché de Trajectum devant les Normands, à l'abbaye de Saint-Martin, sise à Saint-Omer. Rien du reste ne suggère que Theodorich ait assimilé Felison à Velzen. Peut-être a-t-il eu l'intention de jeter ainsi des jalons qui autoriseraient des prétentions en Hollande où il voyait la Fresia du texte de Theofried. Les historiens ont donné les yeux ouverts dans cette souricière tendue pour une prise bien plus importante ; d'une falsification naïve, inutile et même

inefficace, ils ont fait une certitude historique. Figurez-vous que l'une des premières objections à mes vues sur Saint Willibrord fut ... oui, vous l'avez deviné ! l'église de Velzen.

Le **Kinnahim** ou **Kinheim** des textes anciens ne renvoie aucunement au Kennemerland, toponyme qui n'apparut en Hollande que plusieurs siècles plus tard. Relatant un événement de 884, Regino raconte que les Normands arrivèrent de "Denemarca" (non pas du Danemark mais de la "marche" des Normands, située en Artois) à Chinheim, où ils remontèrent le **Renus** avec la permission du roi Godfried. Nous savons maintenant ce qu'il faut entendre par Renus. En outre Chinheim et Kennemerland sont deux toponymes complètement différents qui ne présentent ni lien philologique ni lien étymologique. On ne peut même pas parler de doublets tant les termes divergent l'un par rapport à l'autre. Le Chinheim de Regino est d'ailleurs un nom de localité alors que Kennemerland est le nom d'une région. Il s'agit en réalité de La Quingioie, hameau voisin du Bois de Saint Bertin et de Licques, situé au carrefour des départementales 191 et 216.

Selon une charte de 1063, l'évêque Willem d'Utrecht et l'abbé d'Echternach conclurent un accord à propos des églises de Hollande. L'évêque reconnaissait qu'appartenait à Echternach:

*"la moitié des églises énumérées ci-dessous, dont les églises-mères sont : **Flardinghe** (Vlaardingen), **Kiericwerwe** (Oogstgeest), **Versereburg** (Velzen), **Heiligelo** (Heiloo), **Pethem** (Petten), donnée jadis par Charles Martel et par d'autres ... au bienheureux Willibrord notre patron et **premier archevêque de notre siège**, et à l'église d'Echternach, mais dont le comte Dirk (Thierry) et son fils Dirk (Thierry) avaient pris possession. Du fait des guerres incessantes, elles ont longtemps échappé à toute autorité épiscopale mais ont fini par relever du pouvoir de l'évêque (d'Utrecht) avec les chapelles (églises) énumérées ci-après : **Harago** (Hargen, qui prendra plus tard le nom de Ketel, près de Schoor), **Sche** (Overschie), **Rinesburg** (Rijnsburg), **Warmunde** (Warmond), **Liethemutten** (Leimuiden), **Rinsaterwalt** (Rinsaterwoude), **Asclekerwalt** (Esselijkerwoude), **Agathenkirica** (Beverwijk), **Hemezenkyrica** (Heemskerk), **Ascmannediif** (Assendelft), **Spirnerawalda** (Spaarnwoude), **Sloten** (Sloten), **Ecmunde** (Egmond), **Alcmere** (Alkmaar), **Schirmere** (Schermeer), **Alisnen** (lire Misnen près de Avenhorn), **Woggungen** (Wognum), **Aldendorp** (Oudorp près de Alkmaar), **Vronlo** (Vronnen près de St Pancras, localité détruite par la suite)".*

L'acte énumère 24 localités, nombre qui revêtra bientôt une particulière importance. Il y a une foule de motifs de mettre en doute l'authenticité de cet acte. Je puis me dispenser de les énumérer parce que j'apporterai bientôt la preuve définitive qu'il s'agit d'un faux. Les événements ultérieurs le prouvent déjà. Entre 1071 et 1075, l'abbaye d'Echternach céda ses prétendus droits sur ces églises de Hollande à Godfried, duc de Lorraine, contre une rente annuelle de 60 livres.

L'affaire prend un tour encore plus singulier en 1156 ; l'abbaye d'Echternach conclut alors un accord avec le comte de Hollande : elle troque ses droits sur les églises hollandaises contre un bout de terrain sur Schouwen. Cet accord nous mène au cœur de la question : on concéda à l'abbaye d'Echternach un modeste bout de terrain situé sur Schouwen, terre récemment conquise sur la mer, après qu'elle eut excipé d'une charte fautive, probablement rédigée dans ce but, et posé des exigences démesurées jamais prises en considération. C'est qu'un bon Hollandais ne s'en laisse pas si facilement conter ! La disproportion entre quelques hectares de polder et 25 églises de Hollande n'aura pas manqué de crever les yeux de tout un chacun. Enfin, la fausseté de l'acte de 1063 éclate à nouveau dans la lettre où Théodorich écrivait en 1191 que **l'abbaye ne possédait plus en Hollande aucune église de Saint Willibrord**. Même lui, le falsificateur notoire, n'osait plus évoquer la charte de 1063, établie en fait aux environs de 1156, que l'abbaye d'Echternach avait si douloureusement prise sur le nez.

Theofried d'Echternach écrivait au début du XII^e siècle que l'abbaye d'Echternach avait bien perdu 25 églises de Hollande au profit des comtes locaux. On ne voit pas comment il est parvenu à ce chiffre : il peut s'agir d'une licence poétique destinée à suggérer un nombre important. Il se peut aussi qu'il ait additionné les noms des actes anciens dont il pensait qu'ils se situaient en Hollande. Si les actes de 1063 et 1156 étaient authentiques, l'information qu'il nous fournit serait complètement fautive, **car, à en juger par ces actes, l'abbaye était encore en possession des églises à l'époque et a fortiori à celle de Theofried**. Si l'on avait l'étourderie de penser que Theofried a eu connaissance de l'acte de 1063, essentiellement à cause de l'identité du nombre des églises (à une unité près, différence imputable au fait qu'un nom aurait pu être omis), il saute aux yeux que c'est impossible. C'est même très exactement le contraire : l'acte a manifestement été fabriqué à partir de l'affirmation de Theofried. Dans les sources d'Echternach, dans celles de Saint Willibrord et dans celles du diocèse de Trajectum, on ne trouve aucune mention de ces églises ni de ces localités.

Cette lacune prend un relief plus saisissant encore si l'on s'avise que ni le **Cartulaire d'Egmond** ni le **Liber donationum d'Utrecht** (lequel comporte bel et bien l'acte de 1063) ne présentent eux non plus la moindre mention de ces larges possessions prêtées à Saint Willibrord. Il est probable que le copiste d'Egmond a eu connaissance de l'acte de 1063 ou du moins qu'il savait de quoi il retournait. L'acte de 1063 mentionnait en effet Egmond, et l'abbé d'Egmond a assisté à Echternach à la rédaction de l'acte de 1156, peut-être dans le but de mettre le holà aux prétentions d'Echternach, appuyées sur une falsification éhontée.

Le prétendu acte de 1063 a été rédigé après la communication de Theofried d'Echternach et devrait donc comporter 25 toponymes. Il fut fabriqué vers 1156, peut-être plus tard encore, pour pouvoir revendiquer certain bien sur Schouwen : c'en fut du moins l'unique résultat.

L'acte dit en termes explicites et **pour la première fois dans tout ce qu'on a écrit sur Saint Willibrord**, que Saint Willibrord avait été le premier évêque d'Utrecht, affirmation dont on n'avait encore jamais entendu parler auparavant en Hollande, mais qui passa comme du petit lait. La première mention de cette erreur – comment aurait-il pu en être autrement ? – **figure dans une charte fausse** ! Nous, Néerlandais, nous pouvons dans une certaine mesure nous en laver les mains. La prétendue résidence carolingienne de Nimègue est une invention d'écrivains allemands. La localisation du siège de Saint Willibrord à Utrecht est le fait de l'abbaye d'Echternach. **Les deux points cruciaux des mythes historiques, ce sont des bonimenteurs étrangers qui les ont diffusés aux Pays-Bas.** C'est là un avantage considérable : si le monde extérieur est fondé à nous trouver un tantinet crédules, il ne peut nous traiter de faussaires conscients.

112. Tongerlo et Klein-Zundert.

Dès le début du XII^e siècle, le chroniqueur Theofried d'Echternach lorgnait vers la Hollande pour y situer le siège épiscopal de Saint Willibrord. Peut-être était-il déjà intimement persuadé d'être dans le vrai parce que la ville de Tournehem ne portait plus son nom de Trajectum et que la Flandre avait depuis longtemps perdu son nom de Frisia, et ceci en dépit du fait qu'il connaissait encore la région originelle où son récit place le débarquement du missionnaire à Gravelines. Un événement fortuit attira plus encore son regard vers le Nord. Vers 1157, la jeune abbaye de Tongerlo (Belgique) fonda la paroisse et église de **Klein-Zundert**, village de la commune de Zundert. **La première aux Pays-Bas, elle fut placée sous le patronage de Saint Willibrord** ! Ce choix ne s'inspirait d'aucune tradition. Rien ne décèle le moindre lien avec Utrecht, où, du reste, on n'avait pas encore évoqué le nom de Saint Willibrord. Notons pourtant que c'est à cette même époque que l'abbaye d'Echternach commence à avancer des prétentions. Il n'y avait pas plus de traces d'une tradition brabançonne de Saint Willibrord que d'une tradition anversoise. Elles n'apparaîtraient que par la suite. Les moines de Tongerlo ont choisi ce patronage parce qu'on s'était depuis mis à penser et à dire que Saint Willibrord appartenait aux Pays-Bas du Nord : la dérive du grand homme commençait. Pourtant, ni les actes d'Echternach, ni ceux du diocèse de Trajectum ne recèlent la moindre trace d'un lien avec Klein-Zundert.

Ce patronage a mis l'abbaye d'Echternach sur la voie des conjectures. Lorsque l'abbaye de Tongerlo eut fondé en 1175 une nouvelle église à Alphen (Brabant septentrional), l'abbaye d'Echternach fit antichambre pour avancer des prétentions. En 709, un certain Engelbert avait donné à Saint Willibrord des biens situés dans la localité d'**Alfeim en Taxandrie**. L'acte de donation a été établi à **Tilliburgis**. Echternach n'a jamais affirmé en propres termes que cet Alheim était l'Alphen du Brabant septentrional, mais elle n'a pas manqué de le laisser clairement entendre, tant et si bien que l'abbaye de Tongerlo a fini par capituler et a reconnu que l'église appartenait en fait à Echternach. Tongerlo fut cependant autorisée à la garder et à y exercer les charges pastorales contre une redevance annuelle d'un marc d'argent au profit de l'abbaye d'Echternach. Alfeim est en réalité Halluin près de Lille : on peut également situer dans les environs les autres donations d'Engelbert. La localité de Tilliburgis n'était naturellement pas Tilburg, qui n'apparaîtra que des siècles après 709, mais Tilleborg, à côté de Courtrai, localité disparue de nos jours. Dans quelques autres cas, ainsi à **Diessen, Dourne et Waalre**, l'abbaye a joué le même petit jeu consistant à brandir les chartes anciennes, à évincer les autres de droits existants et à intimider les prêtres et les laïcs, lesquels ne manquaient pas de regimber parfois mais finissaient par avoir le dessous face à la puissante abbaye impériale. La tradition brabançonne de Saint Willibrord n'a rien de respectable : elle est le fruit d'une vulgaire filouterie qui appelle la plus franche indignation parce qu'on a abusé des choses de la foi et des préceptes de l'histoire pour une affaire de gros sous. On ne peut probablement pas qualifier la manœuvre d'escroquerie pure et simple : l'abbaye croyait jusqu'à un certain point retrouver au Brabant septentrional les possessions anciennes de Saint Willibrord. Pourtant la déclaration de 1191 est éloquentes : à cette date, l'abbaye affirme ne plus rien posséder **ni en Hollande ni en Brabant qui lui vienne de**

Saint Willibrord, ce qui ressemble fort à avouer qu'elle savait pertinemment que ses "droits" à Alphen ne remontaient pas à Saint Willibrord.

113. Les sources concernant Trajectum et Saint Willibrord.

Dans les écrits qui évoquent Saint Willibrord et son diocèse, on peut distinguer trois séries de sources : **les chartes de l'abbaye d'Echternach, le *Cartulaire d'Egmond* et le *Liber donationum d'Utrecht***. Le recueil d'Echternach se distingue très nettement des deux autres par le fait que seules y ont abouti les pièces concernant **l'abbaye de Saint Willibrord** et aucune concernant son diocèse, ce qui constitue un indice supplémentaire que la fuite de 857 devant les Normands a eu lieu en deux groupes, peut-être même en deux étapes.

Le ***Cartulaire d'Egmond*** contient les actes les plus anciens et, parce qu'il avait été colligé à Egmond, il a toujours donné l'illusion d'être d'origine hollandaise. S'il s'agissait de matériaux historiques dispersés loin de leur lieu d'origine, il faut bien convenir que le processus de leur dispersion et de leur réunion a de quoi surprendre et intriguer. Le recueil de chartes est appelé ***Cartulaire d'Egmond*** parce qu'on admet qu'il a été composé par les moines d'Egmond, lesquels auraient transcrit les chartes concernant le diocèse rassemblées **par l'évêque Radbod**. Le codex dans lequel on a retrouvé cette transcription et qui se trouve actuellement à Londres (il y est depuis longtemps et personne n'en connaît la provenance exacte) contient successivement la ***Vie de Charlemagne*** par Eginhard, les chartes en question, la chronique de Regino, les ***Annales Xantenses*** et les ***Annales d'Egmond***. Les chartes ont été écrites par une main de la fin du XI^e siècle qu'on ne retrouve plus dans la suite du codex. L'attribution du recueil à l'évêque Radbod n'est qu'une conjecture, fondée sur le fait que la charte de 914 figure elle aussi parmi les copies, mais aucun élément du cartulaire ou extérieur à lui ne vient la confirmer. Sur la foi d'une annotation portée en 1250, on peut admettre que le codex a séjourné à l'abbaye d'Egmond et qu'il y a probablement été composé, bien que cette dernière hypothèse ne soit rien moins que sûre. Il n'est pas impossible en effet que le recueil de chartes soit venu en totalité d'ailleurs, car ce n'est qu'après qu'on l'a réuni avec d'autres œuvres en un volume unique.

Les copies de chartes n'ont pas été faites à partir d'originaux ou de transcriptions d'Utrecht. En effet, l'auteur du premier ***Liber donationum d'Utrecht***, qui est chronologiquement postérieur au cartulaire d'Egmond, l'a repris **en totalité**. Cette transcription intégrale ressort non seulement de la similitude des contenus (qui pourrait également s'expliquer par une autre source) mais aussi d'une autre particularité qui constitue une preuve définitive: dans le ***Cartulaire d'Egmond*** figurent deux actes identiques mot pour mot, l'un daté de 753, l'autre de 769 ! Or, on retrouve cette évidente erreur dans le ***Liber donationum***. Les deux sources ne présentent donc aucune divergence, du moins en ce qui concerne les chartes du cartulaire, ce qui autorise à conclure qu'Utrecht n'a pas possédé de documents propres antérieurs à 936 et n'a reçu les actes d'avant 936 que via le ***Cartulaire d'Egmond***. C'est en effet avec un acte de 936 que commencent les divergences entre les deux écrits.

A compter de cet acte, les chartes concernent effectivement le diocèse d'Utrecht. Les actes d'avant 914, ainsi que celui de 914, concernent le diocèse de Saint Willibrord, lequel se situait dans le nord de la France.

Les chartes enregistrées dans le cartulaire vont des années 722 à 914. Vient ensuite une seconde série de chartes qui n'est pas strictement chronologique et qui couvre une période allant de 828 à 953 : il en ressort que la collecte s'est effectuée en deux parties. Il convient d'aborder avec quelque réserve la seconde série : des indices y décèlent des actes remaniés qui ne sont pas toujours au-dessus de tout soupçon. Il y aurait encore bien des remarques à faire mais elles sont sans importance pour les grandes lignes de notre exposé. La plupart des actes se situent chronologiquement avant la fondation de l'abbaye d'Egmond. Il est donc exclu que les originaux ou les copies proviennent du fond de traditions propres à Egmond. Il est également exclu qu'Egmond ait reçu ces traditions d'Utrecht. Tout au contraire, c'est Utrecht qui a reçu les siennes d'Egmond. Comment l'abbaye d'Egmond en est-elle arrivée à posséder ces documents ? Il est impossible de répondre à cette question avec une absolue certitude. La présence, dans le codex, de la biographie de Charlemagne par Eginhard, de la ***Chronique de Regino*** et des ***Annales Xantenses*** (écrites en France !) indiquent bien qu'Egmond avait des sources d'information d'origine méridionale. Par ailleurs, il était déjà tellement monnaie courante de rencontrer ces documents chez les chroniqueurs et dans les bibliothèques que rien n'oblige à considérer les ouvrages que possédait l'abbaye d'Egmond comme des œuvres historiques directement importées de France.

L'abbaye d'Egmond a été fondée vers 950 par Dirk (Thierry) 1^{er}, comte de Hollande, qui la peupla de moines venus de Gand. Il va sans dire que dans les premiers temps de son existence, l'abbaye continua à entretenir des relations étroites avec Gand. Il est en effet certain que le recrutement et le renouvellement provinrent longtemps encore de Gand. Au terme des constitutions de l'ordre, les filiales monastiques gardaient du

reste un lien organique avec l'abbaye-mère de Gand, lien qui se traduisait par la similitude des usages et des règles, par des inspections périodiques, par une aide matérielle et spirituelle et par un échange de moines, de serfs et de serviteurs. Il a dû exister entre Egmond et Gand, surtout au cours de la période initiale, une intense circulation. Balderik, premier évêque d'Utrecht, dont on admet qu'il était originaire du nord de la France, confia à un moine de Gand la rédaction des vies de Saint Ludger (Léger) et de Saint Lébuinus (Liévin). A cette époque, la jeune église d'Utrecht ne manifestait encore aucune velléité de s'approprier quoi que ce soit de Saint Willibrord, de Saint Léger ou de Saint Liévin : tout au contraire, c'était à Gand qu'elle s'adressait pour Léger et Liévin, Gand que des circonstances particulières avaient dotée d'un riche centre de documentation.

Lorsqu'après les invasions normandes et surtout après la création du duché de Normandie en 911, le calme fut revenu dans le Nord de la France, Baudouin II, comte de Flandre (879-918), commença à promouvoir Gand et à y développer et à y enrichir l'abbaye Saint Pierre. De Normandie et d'Artois, dont il contrôlait une grande partie jusqu'à Boulogne (partie que la Flandre a dû abandonner par la suite), il se mit à rassembler les reliques des saints qui avaient été dispersées pendant les troubles. Il rassembla en même temps des œuvres d'art et des manuscrits, pour faire de l'abbaye un centre culturel. Il n'y alla pas de main morte : on raconte qu'il alla jusqu'à assassiner son abbé qui s'opposait à sa fureur de collectionner (ou à son pillage). En 900, il avait fait mettre la dernière main aux fortifications de Bergues Saint-Winoc. Il y transforma le monastère en abbaye bénédictine et lui fit don d'une foule d'églises et de biens situés dans la région, ainsi Teteghem, Socx, Bierne, Steene, Killeme, Bissezeele, Crochte et Houtkerque ainsi que de la seigneurie d'Eperlecques. Baudouin de Flandre manifesta la même sollicitude à l'abbaye Saint Bertin établie à Saint-Omer, bien que des indices nous prouvent qu'elle perdit plus d'une plume au profit de l'abbaye de Gand.

A quelque temps de là, Arnold d'Ardres, qu'on appelle aussi Arnold **de Gand** parce qu'il était de la famille des comtes de Flandre, prit possession de la seigneurie de Tournehem. En 1170, il y fit restaurer le château. Compte tenu de ces relations entre Gand et la région du diocèse de Saint Willibrord, qu'y a-t-il donc d'étonnant à ce que les documents du diocèse de Trajectum aboutissent à Gand. Peut-être les y avait-on apportés dès les premiers raids normands, peut-être en 857, lors du sac du siège épiscopal de Trajectum et de l'occupation durable dudit siège et de ses environs par les Normands. Il est plus vraisemblable encore que, lors de la suppression du diocèse de Saint Willibrord qui coïncida avec la réorganisation politique et religieuse de la région, les actes de Trajectum aient été transférés à l'abbaye de Saint-Omer ou à celle de Gand, celles-ci ayant repris en bien des lieux les droits de l'ancien évêché, processus patent dans quelques cas pour l'abbaye de Saint-Omer. Le pas entre Egmond et Gand est plus réduit que la distance ne le laisserait supposer : il ne s'agissait que de l'essaimage d'une cellule monastique issue de Gand. On peut exclure que Gand ait nourri quelque projet que ce soit en laissant les transcriptions émigrer à Egmond, et encore moins celui d'accréditer l'idée que Saint Willibrord ait eu son siège à Utrecht. L'idée n'a pas davantage germé à Egmond qu'Utrecht était l'ancien Trajectum : d'autres données en excluent la possibilité.

Les chartes de Trajectum et de Saint Willibrord ont en général été transcrites à Egmond avec beaucoup de précision, si bien qu'il est encore possible aujourd'hui d'indiquer les localités du nord de la France qu'elles mentionnent. Au premier abord, on pourrait être tenté d'imputer à l'abbaye d'Egmond la responsabilité de la localisation inexacte de Saint Willibrord à Utrecht et aux Pays-Bas. Pourtant une réserve capitale s'impose ici. Certes l'abbaye d'Egmond s'est procuré ou a reçu les chartes ; elles les a probablement aussi transmises à Utrecht (ce qui a pu se faire hors de sa responsabilité voire à son insu) ; **mais il est patent qu'elle n'a pas préféré le moindre mot qui puisse suggérer que Saint Willibrord ait eu son siège à Utrecht.** On peut même noter qu'elle s'est nettement distanciee de cette thèse. Tout d'abord elle s'est bien gardée de se laisser prendre aux allégations de l'abbaye d'Echternach (XII^e siècle) qui prêtaient tant d'églises hollandaises à Saint Willibrord. Il est vrai qu'il n'y fallait pas un sens historique exceptionnel. Quoi qu'il en soit, l'abbaye d'Egmond connaissait pertinemment la fausseté d'un acte qu'on ne produisit du reste pour la première fois qu'au XII^e siècle, probablement même après la composition du cartulaire, lequel ne comportait aucun élément de nature à la confirmer. C'est peut-être cette affaire même qui inspira pour une part la remarquable réserve dont Egmond fit preuve alors et par la suite. **En effet les Annales d'Egmond ne comportent pas la moindre mention de Saint Willibrord comme évêque d'Utrecht !** Les Annales ont été rédigées et continuées par divers moines d'Egmond entre le XI^e et le XIII^e siècle. Pourquoi auraient-elles omis ce fait capital, elles qui disposaient de tant de documents censés l'établir ? Cette omission ne trouve pas une explication suffisante dans le fait que les chimères concernant Saint Willibrord n'apparurent qu'au XII^e siècle et dans la supposition qu'on n'a pas jugé utile à l'époque de la rajouter. Bon nombre d'autres petits faits bien moins importants ont été rajoutés après coup. Non, ce qui apparaît au contraire, c'est qu'Egmond n'a pas le moins du monde souscrit à la thèse d'Echternach, rejet auquel se tiendront les chroniqueurs quelques générations durant. Les moines médiévaux d'Egmond

avaient un sens critique étonnant pour l'époque : les historiens ultérieurs auraient dû en prendre de la graine ! C'est avec quelque satisfaction que je constate en outre n'être pas le seul qu'on doive montrer du doigt parce qu'il nie la présence de Saint Willibrord aux Pays-Bas. Les moines d'Egmond avaient montré la voie sept siècles avant moi !

114. Conclusion

Saint Willibrord est venu d'Angleterre sur le continent en 690 pour prêcher la foi aux Frisons. Il a débarqué sur le site de Gravelines près de Calais et gagné son terrain de mission, lequel se trouvait en Flandre française et belge. Le siège de son diocèse, appelé Trajectum, se trouvait à Tournehem où les données des auteurs classiques permettent de situer le Trajectum de l'époque romaine et du Haut Moyen Age. L'Almere, plusieurs fois nommé en relation avec le diocèse et qui joua un rôle lors du massacre de Saint Boniface, se situait entre Calais, Saint-Omer et Dunkerque. Les données géographiques tirées des vies de Saint Willibrord, de ses prédécesseurs et de ses successeurs, peuvent toutes être situées dans le nord de la France et en Flandre. On connaît deux corps de Saint Willibrord ; celui d'Abbeville mérite plus de crédit que celui de l'abbaye d'Echternach. Les églises et autres biens dont de riches Francs avaient successivement fait don à Saint Willibrord se prêtent à localisation dans la région authentique. Une tradition largement répandue y conservait la mémoire du Saint, tradition appuyée sur des indications toponymiques, sur des patronages d'églises et des reliques, et cela bien avant que le nom de Saint Willibrord n'apparût pour la première fois sous une plume aux Pays-Bas.

Ce n'est qu'au XII^e siècle qu'apparaît cette première mention. Jamais auparavant on n'avait avancé que Saint Willibrord eût son siège à Utrecht. Cette ville, habitée au cours de la période romaine mais pratiquement toujours submergée entre 250 environ et 900 environ, avec un maximum au cours des transgressions contemporaines de Saint Willibrord, vit son propre nom d'Utrecht latinisé en Trajectum, ce qui se produisit sans arrière-pensée aucune et au début n'amena personne à songer à Saint Willibrord, la tradition en étant absente des Pays-Bas.

L'erreur du XII^e siècle émane de l'abbaye d'Echternach, responsable de la localisation combinée du siège épiscopal de Saint Willibrord à Trajectum compris comme Utrecht et de son apostolat missionnaire parmi les Frisons des Pays-Bas, parce qu'elle ne connaissait plus la vraie région originelle. Certaines circonstances aidant, la mystification finit par revêtir des allures de certitude historique, d'abord parce qu'aucune autre matière historique de la même époque n'obstruait la voie, mais surtout parce qu'on ne voyait aucune raison en Hollande de ne pas accepter l'affirmation d'Echternach. Il n'en reste pas moins que la lenteur de la propagation de cette prétendue tradition et le fait que le culte de Saint Willibrord ait dû attendre le XIV^e siècle pour commencer à s'implanter démontrent qu'il s'agissait d'une transplantation d'éléments étrangers qui ne trouvaient qu'à grand peine à s'enraciner aux Pays-Bas.

Chapitre VIII

L'ABBAYE AEFTERNACUM DE SAINT WILLIBRORD

115. Aefternacum, c'est Eperlecques

Saint Willibrord était évêque d'un évêché de mission pas encore intégré dans la hiérarchie normale de l'église. Pour asseoir son autorité face aux hauts dignitaires de l'église et de l'Etat et probablement aussi pour montrer aux Frisons (entendez aux Flamands) que le Saint Siège se préoccupait beaucoup de leur conversion, le pape Serge conféra à Saint Willibrord le titre personnel d'archevêque, sans évêchés subordonnés sans doute, mais bien avec une exceptionnelle indépendance. En même temps, le missionnaire était abbé du monastère que les textes les plus anciens appellent Nifferlaca, Aefternacum ou Epternacum. On peut admettre que le saint a continué à remplir les deux fonctions jusqu'à sa mort. A preuve son testament dans lequel il prend des dispositions concernant aussi bien l'évêché que le monastère. Bède dit que Saint Willibrord, déjà très avancé en âge, était encore dans son évêché. Saint Boniface apporte le même témoignage. Alcuin laisse entendre, à défaut de le dire en propres termes, que l'apôtre est décédé à Aefternacum ; en tout cas il signale qu'il y fut enterré. On raconte de Saint Willehad qu'il se rendit à Rome pour échapper aux persécutions. De là, consolé par le pape Adrien, il retourna "**en Gaule près de la tombe de Saint Willibrord**". Ce texte prend tout son intérêt quand on sait, ce que nous verrons tantôt, que Saint Willehad a exercé son œuvre missionnaire dans la même région que Saint Willibrord. Dans nombre d'églises du Nord de la France, on rencontre aujourd'hui encore des statues de Saint Willehad et de Saint Anschaire. Quelque temps après Saint Willibrord, c'est Beornrad, évêque de Sens, qui devint abbé du monastère d'Epternacum : cela rend inacceptable la localisation du monastère au Luxembourg.

Dans les thèses en vigueur, c'est là que réside l'absurdité majeure. On situait le siège épiscopal de Saint Willibrord à Utrecht et son abbaye à Echternach, alors que les sources ne laissent nulle part entendre que l'évêque et abbé (qu'on excuse l'irrévérence au nom de la justesse de l'expression) **ait eu une jambe à Utrecht et l'autre à Echternach**. Cette situation aurait été à l'époque une nouveauté si remarquable qu'on n'aurait pas manqué de la mentionner tout au moins, plus vraisemblablement même de nous la détailler ; sans doute aurait-elle généré son lot de miracles.

Or, il n'en est rien ! Nulle part, par exemple, on ne raconte que l'évêque ait entrepris le moindre voyage à Echternach, ce qui prenait des mois à l'époque ; nulle part on ne relate qu'il se soit absenté de l'abbaye pour s'occuper de son évêché, et là aussi l'absence aurait duré des mois ; quant à son prétendu travail d'évangélisation au pays de Clèves, en Thuringe, en Zélande, en Campine et autres contrées, n'en parlons pas !

Si Saint Willibrord avait réellement, été le premier "apôtre volant", ses biographies n'auraient pas manqué de nous raconter ce prodige par le menu. On ne peut au contraire y puiser la moindre indication de nature à autoriser l'application des toponymes des actes à autant de régions différentes. Sa vie donne l'impression de mœurs très casanières, troublées de temps à autre par l'intrusion de Radbod, roi des Frisons. En réponse à ces persécutions et à ce bannissement, Saint Willibrord ne se retirait pas dans son abbaye à Echternach, ce qui serait allé de soi si elle s'était réellement située là, mais il bénéficiait du soutien de Charles Martel et de l'évêque de Sens Saint Wulfram : on lui fit même don d'une église en Artois, plus précisément à Oust-Marest (voir rubrique 28). En outre, le saint moine qu'il était aura attribué beaucoup d'importance à la stabilité que Saint Benoît avait présentée à ses religieux comme une des vertus principales : la fidélité au monastère auquel on a choisi de se lier une fois pour toutes et la résolution de ne pas le quitter si ce n'est pour de solides raisons. Les sources disent clairement que Saint Willibrord a fondé lui-même le monastère. Il est tout à fait impossible qu'il l'ait fait à Echternach, si loin de son siège, ce qui aurait d'emblée exclu cette fameuse stabilité.

Du coup, on n'échappe pas à la question pressante : Epternacum était-il bien Echternach ? Au cours de ce chapitre, nous évoquerons trois exemples marquants de déplacements de monastères. L'abbaye de **Werethina** fondée par St Ludger, se trouvait à l'origine près de Sangatte sur la côte française, pourtant par la suite, sous le même nom, elle échoua en Allemagne.

L'abbaye picarde de Corbie essaima en Allemagne sous le même nom qui s'y germanisa en **Corvey**. Ce transfert est attesté par des relations contemporaines et du reste admis sans objection par tous les historiens. On peut dire la même chose pour l'abbaye de **Suestra**, le deuxième monastère de Saint Willibrord. Fondée à **Souastre**, elle fit l'objet d'une refondation à Susteren (Limbourg néerlandais) et s'y maintint. Ce phénomène était

et est toujours tout à fait normal dans l'Eglise. Même de nos jours, on peut citer des monastères et des fondations que les circonstances ont forcé à déplacer et qui ont gardé leur nom premier.

On peut considérer comme certain que l'abbaye, fondée par Saint Willibrord peu après son arrivée sur le continent (n'arrivait-il pas avec onze moines ?), jouxtait son siège épiscopal. Il la fonda à Eperlecques, village situé à quelques kilomètres de Tournehem. Un acte de 722 dit en toutes lettres que le monastère était construit "**hors des murs de Trajectum**", ce qui implique une distance très courte entre le siège épiscopal et le monastère. L'administration de l'évêque est limpide : disposant de l'abbaye à proximité, il pouvait toutefois maintenir le monastère à l'abri des tracasseries du diocèse. Il pouvait ainsi combiner ses deux fonctions d'évêque et d'abbé. Vers le milieu du IX^e siècle, Tournehem et ses environs sont définitivement occupés par les Normands, ce qui signe l'arrêt de mort du monastère⁴². Du reste les sources nous communiquent qu'auparavant déjà l'évêché de Saint Willibrord avait connu des difficultés. Vers 857, les moines sont chassés pour de bon; l'évêché put se réfugier à "**Berg dans le canton de la Meuse**". Les communautés monastiques émigrèrent loin dans l'arrière-pays, à Werden, Corvey, Susteren et Luxembourg où le monastère de Saint Willibrord subsista sous son nom propre, naturellement germanisé sur place en Echternach. C'est peine perdue que d'opposer à cette évidence les chartes d'Echternach antérieures à la fin du X^e siècle, qui semblent confirmer l'identité d'Echternach avec l'Epternacum du temps de Saint Willibrord. Il est notoire qu'elles sont presque toutes fausses ou arrangées bien plus tard. Ces falsifications soulignent qu'on ne saurait jeter un regard trop critique sur la prétendue présence physique de Saint Willibrord à Echternach.

Deux données viennent étayer encore la thèse qu'Eperlecques, voisine de Tournehem, était le véritable Epternacum, du moins avant le milieu du IX^e siècle. Entre Tournehem et Eperlecques, il existe encore un chemin de terre qui joint presque en ligne droite les deux localités. Il subsiste toujours sur le territoire de Tournehem; de l'autre côté de la nationale 43, il est plus difficile à suivre ou, pour mieux dire, il se confond avec un chemin vicinal. Le cadastre lui donne toujours le nom de "Voyette des Moines". Naturellement, on ne saurait jurer que ce sentier remonte au temps de St Willibrord ou à une période où subsistait encore le souvenir de l'abbaye. L'indice n'en est pas moins bien remarquable ! Voici la seconde donnée : selon les méthodes missionnaires en usage à l'époque, il était tout à fait normal, voire obligatoire, de fonder des postes de mission près des traversées naturelles ou artificielles des rivières. Cela va de soi du reste, puisque les missionnaires se déplaçaient encore à pied, à la rigueur à cheval, et qu'au cours de leurs pérégrinations, ils devaient fatalement passer en ces points pour atteindre d'autres contrées. Aussi était-il bien plus commode d'y établir un poste fixe. Il en allait ainsi de Trajectum, établie sur une rive du Hem et servant d'accès à l'ouest de la région. D'Eperlecques aussi, sise à l'endroit où la baie marine de l'Almere était la plus étroite ; certes on ne pouvait y passer l'Aa ou l'Almere à gué mais c'était, pour les missionnaires, la traversée de l'Almere la plus courte pour gagner la région de Watten, Furnes, Wulpen, Klemskerke, Poperinge et autres, où des données explicites attestent l'action missionnaire de Saint Willibrord et de ses collaborateurs. L'abbaye d'Eperlecques occupait une position fonctionnelle pour le travail missionnaire. Rien que de logique et de raisonnable dans cette implantation ! Par contre la combinaison Utrecht / Echternach est tout bonnement ridicule. Cette reconstruction éclaire on outre d'un jour tout à fait nouveau une note portée par la seconde main dans le calendrier de Saint Willibrord (voir rubrique 98) concernant la translation du corps. Comme ce dernier avait été mis en sécurité avant 857, à Abbeville ou ailleurs, les moines ne pouvaient plus, même s'ils l'avaient voulu, l'emporter dans leur fuite au Luxembourg.

Eperlecques du point de vue philologique

Qu'on se mette à appliquer l'analyse philologique aux noms d'Epternacum, Echternach et Eperlecques pour tâcher de savoir s'ils ont des liens et lesquels, et c'est alors seulement que les surprises commencent pour de bon. Pour respecter enfin les règles de la philologie, **commençons par la forme la plus ancienne**. Nifferlaca apparaît dans une donation de 722 faite par Charles Martel au monastère de Saint Willibrord, dans une donation de 834 à l'église de Trajectum et dans une liste de biens de l'évêché (non datée mais qu'on peut situer au IX^e siècle). Cette dernière traite du droit de pêche dans toutes les eaux de Nifferlaca, localité qui englobait

⁴² N.d.tr. : Une étude plus poussée des sources a conduit par la suite Delahaye à écarter cette présentation des faits. L'abbaye, donnée à des abbés laïques peu après la mort de Saint Willibrord, n'a pas tardé à ne plus être qu'un centre de gestion de biens qui a fini par péricliter. Elle fut refondée en 973 au Luxembourg par son 18^e abbé laïque, Siegfried de Luxembourg, sous son nom et son patronage anciens. Cf. **Quand l'histoire déraile...** et **Des « histoires » à l'Histoire**. L'ouvrage posthume **Ontspoorde historie** (dans ma traduction **Quand l'histoire déraile...**) retrace toute l'histoire des débuts de la christianisation de la Flandre et du nord de la France.

Osterbarc. Il s'agit de Est-Mont sous Eperlecques. Le nom de **Fislaca** ou Fislacu apparaît quatre fois dans les chartes de Werden qui ajoutent chaque fois que cette localité comprenait Widuberg, Burgbeki, Diapanbeci et Tottanthorra. A l'exception de ce dernier nom, qu'on échoue à retrouver, on peut situer ces toponymes dans les parages d'Eperlecques ; il ne s'agit pas de noms de localités mais de toponymes désignant une contrée ou quelques parcelles. Weneswalda fait également partie de la localité (voir ces toponymes dans les listes qui suivent). Tout ceci prouve que le Fislaca des actes de Werden, est un lapsus calami involontaire ou intentionnel qui s'explique par le fait qu'il existe un Fischlaken à proximité du Werden allemand. On peut tout aussi définitivement mettre au rebut le canton néerlandais de Nifferlake, sorti tout droit de l'imagination fertile d'un toponymiste. A son emplacement authentique, le toponyme Nifferlaca s'explique aisément : nif = à côté de, laca = lac, en l'occurrence l'Almere, puisque Eperlecques se trouvait sur la rive de l'Almere maintenant asséché.

En 857, lors du repli du monastère de Saint Willibrord à Berg, dans le canton de la Meuse, ce lieu possédait déjà un nom. Au départ, on continua néanmoins à appeler le monastère Nifferlaca. Puis apparaissent dans les textes les formes Aefternacum, Afternacum, qu'on peut difficilement qualifier de successives puisqu'on ne sait pas quand les textes furent écrits ou recopiés ; la plupart du temps, c'est encore la date de la copie qui présente le plus grand intérêt. Le préfixe **Nif** ou **Aef** devint naturellement **Ech** en allemand (des centaines de textes hollandais présentent "after" au lieu de "achter") ; quant à l'évolution de **lacum** en **nacum**, elle naquit par commodité phonétique. Echternach est donc directement dérivé de Nifferlaca, ce qui ajoute une preuve philologique au transfert du monastère de Saint Willibrord d'Eperlecques à Echternach. Il va de soi que la forme latine ultérieure **Epternacum** (avec son p qui rappelle un f) a été introduite dans les chartes par les copistes, **parce qu'ils ne comprenaient plus le toponyme Nifferlaca ou le considéraient comme erroné.** C'est ainsi que la forme Epternacum aboutit dans des actes antérieurs à 857 où elle n'a chronologiquement rien à faire.

Le nom d'Eperlecques dérive à son tour directement de Nifferlaca. L'évolution de **Nifter** en **Eper** est tout à fait acceptable; lacum et lecque sont tout à fait identiques. Pour la localité, on trouve à partir du XI^e siècle les formes Spiriicum, Sperleca et même Sperniacum qui présente le même passage de l à n qu'Echternach. Il y a plus d'un toponyme gallo-romain de ce genre ou Ep se transforme en Sp ou en Esp, ainsi les formes Epernon et Spardon désignent toutes deux la même localité. Il est même frappant que cette évolution momentanée en Sp revienne néanmoins à Ep. La forme ancienne a provisoirement perdu du terrain mais elle n'a pas disparu tout à fait. Il est donc clair qu'en l'occurrence il ne faut pas partir de la forme Spiriicum, **qui n'est certainement pas la plus ancienne.**

116. Berg sur la Sura

Lors du sac de Tournai par les Normands en 857 et de la destruction de la cathédrale, ce n'est qu'à grand peine que l'évêque Hunger avait pu s'échapper. Il se réfugia à l'abbaye de Prüm où le roi Lothaire II séjournait à cette époque. Impuissant à mettre un terme aux raids des Normands, il ne put qu'offrir à l'évêque Hunger un nouvel asile. Le 2 janvier 858, le roi lui offrit un monastère : "**Berg situé dans le pagus de la Meuse au bord de la rivière Rura et dédié à Saint Pierre**". C'était donc un monastère existant. Dans l'optique néerlandaise, on a toujours considéré qu'il s'agissait de St Odilienberg, dans le Limbourg, au sud de Roermond. Pourtant, il serait bien étrange que l'évêque Hunger eût pu recevoir un refuge si proche de Susteren, où Saint Willibrord possédait déjà une abbaye, du moins si l'on en croit les conceptions courantes. Mais nous reparlerons bientôt de Susteren ! Du reste, quelques chartes tardives d'Utrecht semblaient confirmer qu'il ait possédé l'abbaye de St Odilienberg. Mais à y regarder de plus près, deux des trois chartes qui traitent de cette prétendue possession d'Utrecht se révèlent être **des faux** ; quant à la troisième, elle concerne une toute autre affaire, si bien qu'on peut se dispenser de se mettre à prouver l'évidence qu'Utrecht n'a jamais possédé l'abbaye de St Odilienberg (et à réfuter des chartes fausses !).

La solution de l'énigme que pose "Berg sur la Rura" réside tout à fait ailleurs. L'évêque Hunger, avec une partie de son clergé et les moines de l'abbaye d'Eperlecques, s'enfuit à Prüm. Ils y reçurent pour la communauté monastique un monastère existant décrit comme étant "*Berg, dans le canton de la Meuse, au bord de la rivière Sura*". La **Sauer** arrose Echternach. Il va sans dire qu'on donna au monastère le nom d'Epternacum. Bien sûr, il ne portait pas ce nom auparavant ; on ne le lui attribua que lorsque la communauté monastique s'y fut bel et bien fixée. Le fait que l'évêque se soit enfui à Prüm rend cette reconstruction logique : on l'hébergea dans un refuge voisin de Prüm. L'acte de cette donation ne nous a été conservé que dans le Cartulaire d'Egmond. On peut tenir pour assuré que c'est "SURA", qui figurait dans le texte originel ; l'erreur de transcription ne nuit en rien à l'applicabilité du reste du passage. Le copiste d'Egmond, qui écrivait au XII^e siècle, était incapable de voir plus loin que le Limbourg, car, en Hollande, on ne connaissait pas encore Echternach ; il transforma naturellement "

SURA " en " RURA ". C'est en 858 que naît l'abbaye d'Echternach. Le "**Liber Aureus**" d'Echternach comporte plusieurs fois le terme "Sura" et mentionne aussi le patronat de Saint Pierre et de Saint Paul pour l'église abbatiale. Bien que l'acte de 858 ne parle que de Saint Pierre, il est évident que l'église était dédiée aux deux apôtres puisque leur double patronage est inséparable. L'église de St Odilienberg était dédiée aux Saints Wiro, Plechelmus et Otger. C'est à bon droit que la nouvelle abbaye d'Echternach pouvait se dire abbaye de Saint Willibrord, puisqu'il ne s'agissait que du déplacement d'un monastère, lequel, conformément au droit canon, conservait ses traditions et même son nom. Mais le monastère aurait dû un peu mieux veiller à la chronologie par la suite, car l'erreur selon laquelle l'abbaye d'Echternach aurait été fondée sur place par Saint Willibrord allait entraîner une kyrielle d'autres formidables méprises.

On a déjà remarqué ailleurs que les actes d'Echternach d'avant 858 qui relatent entre autres des dons faits à l'abbaye ne peuvent être invoqués pour saper cette reconstitution parce que tous sont ou bien des falsifications ou bien des pièces établies longtemps après les événements dont ils portent la date. A ce stade, nous devons même marquer plus d'indulgence à ces falsifications ! Les plus anciens titres de propriétés et droits de l'ancien monastère de "Berg", qui concernent des lieux situés aux alentours d'Echternach, appartenaient bel et bien en toute légitimité au nouvel Epternacum, mais au XII^e siècle on les a, sans autre forme de procès, qualifiés de donations faites à Saint Willibrord en personne; on a en même temps **ajouté cette précision dans les copies de ces actes.**

117. Souastre et Susteren

Le copiste d' Egmond a pu être amené à sa petite erreur de transcription par l'abbaye de Susteren (Limbourg néerlandais). Ici, il convient cependant de faire une importante restriction : il est pratiquement certain que l'abbaye d' Egmond n'a pas défendu la localisation de Saint Willibrord aux Pays-Bas. Plectrude, épouse de Pépin d'Herstal, avait fondé un petit monastère à Suestra sur un domaine qui avait appartenu à ses neveux Alberik et Hederik. Alberik était le père de Saint Grégoire de Tournehem. L'intention de Plectrude était d'en faire un gîte d'étape et un lieu de repos pour les missionnaires itinérants. En 714, Pépin et Plectrude donnèrent ce monastère et un domaine à Saint Willibrord ; ils assortissaient ces donations des conditions suivantes : le monastère de Suestra continuerait à accorder l'hospitalité aux missionnaires ; après la mort de Saint Willibrord, les moines pourraient élire eux-mêmes leur abbé ; enfin le monastère resterait soumis à la tutelle de Pépin et de ses successeurs. C'est à Suestra qu'Ansbald embrassa l'état monastique; c'était un riche propriétaire terrien et le frère de sœur Bertilindis, qui avait pris le voile au couvent de Chelles près de Paris et était, elle aussi, une bienfaitrice de Saint Willibrord. La localisation exacte de Suestra est Souastre, localité située à quelque quinze kilomètres au sud-ouest d'Arras. L'identité philologique des deux formes, évidente en elle-même, se trouve de surcroît établie par le fait que toutes les localités où Bertilindis et Ansbald donnèrent des biens à Saint Willibrord peuvent être situées dans les environs immédiats de Souastre ; dans bon nombre de cas, l'identité de ces localités avec les noms actuels des déterminations que j'en donne emporte tout à fait la conviction.

L'acte de la donation de Suestra par Pépin et Plectrude a été établi à Bagaloso. On admet généralement, supposition qui pour être raisonnable n'en est pas forcément vraie pour autant, qu'il faut assimiler cette localité avec ce Baclaos où Saint Willibrord se vit également attribuer des biens. On sait qu'on considère qu'il s'agit de la localité brabançonne de Brakel. Divers historiens non néerlandais ont quelque peine à l'admettre, non qu'ils s'inquiètent de l'église de Saint Willibrord dont on suppose l'existence à cet endroit, mais parce que d'autres éléments se trouvent liés à ce Bagaloso, en l'occurrence une résidence de Pépin et de Plectrude dont ils n'arrivent pas à imaginer l'existence dans le désert historique que constitue le Brabant septentrional du début du VIII^e siècle. Tout près de Souastre se trouve Bailleul, commune qui s'est scindée maintenant en deux villages, Bailleulval et Bailleulmont. Bailleul peut très bien dériver philologiquement de Bagaloso. Si on situe à Souastre le monastère de Suestra et tout à côté le lieu d'émission de l'acte, ces deux localisations étant corroborées par la présence des autres biens dans le voisinage, on obtient une reconstruction logique qui coïncide en outre avec d'autres actions et séjours démontrables de Pépin et de Plectrude dans cette région. Leur autre résidence, **Pladelli Villa**, où l'on a longtemps vu la Bladel brabançonne, ce qu'aucun historien sérieux n'admet plus, peut être identifiée avec une très grande certitude avec **Doudeauville**, commune située au sud de Desvres, qui apparaît dans les vieux écrits sous la forme **Dudelli Villa**. Cette erreur de transcription relativement mineure est tout à fait acceptable, s'agissant d'une localité dont le nom s'est égaré si loin et qui a peut-être fait l'objet d'une interprétation tendancieuse. L'inexactitude de la graphie Pladelli Villa est déjà dénoncée par le fait que son nom n'apparaît qu'une seule et unique fois. Une récente étude brabançonne continue à s'en tenir à l'interprétation ancienne qui y voit Bladel, au nom d'un unique argument, à savoir qu'un texte nomme la Pladelli Villa en relation

avec **Embricum**, que l'auteur de l'étude assimile à Emmerich (Allemagne). Il est vrai que quand vous fait défaut la localité dont il s'agit vraiment, à savoir **Embry**, laquelle se situe du reste tout près de Doudeauville (l'argument de proximité était bon !), vous ne pouvez manquer de vous fourvoyer de plusieurs centaines de kilomètres.

Avec Souastre et Susteren, toutes deux connues sous le nom de Suestra, nous butons sur l'une des plus curieuses doublures des mythes historiques. Le monastère de Susteren s'est en effet vu attribuer toutes les traditions du premier monastère et en a même emprunté le nom. Il était si bien situé, à peu près à mi-chemin entre Utrecht et Echternach, que cela ne pouvait manquer d'arriver. Saint Willibrord n'y avait-il pas un pied à terre au cours de ses voyages entre Utrecht et Echternach et la condition posée par Pépin que ce monastère continuât à jouer son rôle de gîte d'étape et de lieu de repos pour les missionnaires itinérants ne tapait-elle pas ici dans le mille ? L'empereur Arnulf donna l'abbaye de Susteren à Seginand, abbé de Prüm, en 891 ; celui-ci la donna peu après à son abbaye. En 948, l'empereur Otton confirma cette possession de l'abbaye de Prüm. Il ressort clairement de la première charte que Susteren était alors un couvent de femmes ; le détail est d'importance puisque le premier Suestra était vraisemblablement un monastère d'hommes. Quand l'évêque Hunger et les prêtres de Tournehem cherchèrent un refuge en 857, ils aboutirent à l'abbaye de Prüm. Les religieux d'Eperlecques reçurent le monastère de "Berg", ceux de l'abbaye de Souastre s'établirent à Susteren, qui reçut le nom de la précédente maison de mission. Lorsque Susteren eut été abandonné par les prêtres de Tournehem ou les Bénédictins (la mission a en effet été reprise et poursuivie peu après), il allait quasiment de soi que l'abbaye de Prüm se verrait octroyer le monastère qu'elle avait peut-être financé, tout comme elle s'était impliquée dans la fondation d'Echternach.

On est en droit de se demander si le monastère de Souastre n'a pas été dès l'origine un couvent de moniales. Ce qui nous y autorise, c'est que l'acte de 714 a été contresigné par cinq abbés et une abbesse du nom de **Blandumen**, qu'on n'aurait certainement pas conviée à la rédaction d'un acte s'il s'était agi d'une affaire qui ne la concernait pas. Quelques historiens ont déjà précédemment songé en ce sens à un double monastère (d'hommes et de femmes) ce que suggèrent aussi d'autres données, mais cela ne me semble guère possible au début du VII^e siècle. Il est vraisemblable que Souastre a été un couvent de femmes, dont la tâche consistait entre autres à fournir hébergement et soins, selon les termes de l'acte, aux "*fratres peregrini*", aux moines étrangers irlandais et anglais. De par la nature même de leur mission ceux-ci ne pouvaient constituer une communauté monastique solide, permanente ou quotidienne ; il leur était impossible de retourner chaque soir à Eperlecques pour y poursuivre leur vie monastique. Il est d'ailleurs frappant que Souastre se trouve dans un tout autre secteur du territoire de mission. Ces moines vivaient tous ensemble à Souastre, dans une communauté qui avait à reconnaître comme abbé Saint Willibrord. Après sa mort, ils pourraient choisir leur propre abbé, ce qui ne signifie nullement que Souastre poursuivrait son existence sous la nouvelle forme d'un monastère indépendant mais peut tout aussi bien comporter que les moines pourraient ou devraient opter pour un monastère auquel ils choisiraient d'appartenir. Dans l'hypothèse où ils "devaient" faire ce choix, il est tout à fait logique de supposer qu'il s'est agi là d'une exigence de Saint Willibrord, qui acceptait le monastère comme point d'appui pour la mission, mais ne voulait pas qu'après sa mort il gagnât en importance jusqu'à devenir une deuxième abbaye qui serait un concurrent beaucoup trop proche pour son propre monastère d'Eperlecques.

Entre Utrecht et Susteren, on ne peut signaler aucune relation. **Saint Grégoire et Saint Albéric, évêques de Tournehem**, sont enterrés à Susteren ; il s'agit probablement d'une réinhumation, postérieure à la fuite des moines du Nord de la France devant les Normands. Le fameux **Évangélaire de Susteren** comporte une miniature qui représente deux évêques et un personnage féminin. On pensait jadis y reconnaître Sainte Amelberga, Saint Willibrord et Saint Wiro. Mais Coens a démontré que les deux évêques sont Saint Grégoire et Saint Albéric. L'abbesse représentée au milieu sans auréole est la donatrice de l'Évangélaire. Coens nous démontre de façon aussi définitive qu'il s'agit d'Imago, fille du comte de Loon (Looz). Elle était mariée à Guillaume, châtelain de Saint-Omer. Après la mort de son mari, elle se retira à l'abbaye de Susteren où elle fut élue abbesse en 1174.

L'**Évangélaire** qu'elle donna à l'abbaye n'avait pas été réalisé à l'intention de Susteren, mais appartenait à la maison de Loon (Looz) ou à la famille de Guillaume de Saint-Omer. Ces faits n'appellent qu'une seule explication : au douzième siècle, dans les parages de Saint Omer, les gens savaient encore parfaitement quels étaient les liens entre leur propre région et le monastère de Susteren où reposaient les reliques des deux évêques de Tournehem.

Dans ce contexte, il nous faut encore revenir au corps de Saint Willibrord. Les reliques de Saint Grégoire et de Saint Alberik ont échoué à Susteren. Celles de Saint Boniface ont été transférées à Fulda. Selon toute vraisemblance, le corps de Saint Willibrord n'a jamais reposé à Echternach, où les reliques sont des plus sujettes à caution. Il apparaît plus tard à Abbeville où il est arrivé via Montreuil ou Fontenelle. Les sources de la

région circonvoisine de Saint-Omer montrent qu'on a commencé à y mettre les reliques en sûreté vers 846. Celles de Saint Willibrord ont probablement été transférées à la même époque. Lorsque l'église de Tournehem et le monastère d'Eperlecques durent prendre la fuite (857), il n'y avait plus moyen, même si on l'avait voulu, d'aller chercher le corps de Saint Willibrord dans l'asile qu'on lui avait donné. Les reliques de Saint Grégoire et de Saint Albéric ont vraisemblablement été directement emportées de Souastre à Susteren, ce qui peut s'expliquer raisonnablement ; en effet, peu après le décès de St Willibrord, apparaissent des signes que les monastères commencent à se séparer du diocèse plus nettement que de son vivant. En ce qui concerne Souastre, ce processus avait du reste été prévu par l'acte de 714, qui stipulait que de nouvelles dispositions entreraient en vigueur après la mort de Saint Willibrord. Le monastère d'Eperlecques resta plus étroitement lié au diocèse, aussi fut-il rétabli ou perpétué à Echternach, **où l'évêque Hunger reçut un asile pour l'évêché**. Du reste il n'est écrit nulle part et rien ne permet d'inférer que les monastères d'Eperlecques et de Souastre aient pris la fuite à la même époque ; les directions tout à fait différentes qu'ils ont prises font même présumer le contraire.

118. Les chartes d'Aefternacum et les localités tirées des vies de saints.

Les chartes d'Echternach, qui ne nous ont été conservées qu'en copie, sont rassemblées dans ce qu'on appelle le "**Liber Aureus**" (le livre d'or) d'Echternach. Celui-ci comprend des chartes, des actes et des notes sur le monastère de Saint Willibrord, rien sur le siège épiscopal et les biens ou églises du diocèse. L'abbaye de Saint Willibrord se trouvait à l'origine à Eperlecques, dont le nom le plus ancien était Nifterlaca. Ensuite sont apparues les formes Aefternacum et Epternacum. Le monastère fut attaqué par les Normands en 857 ; les religieux s'enfuirent à Prüm, où, en 858, l'empereur Lothaire leur donna comme asile le monastère de "Berg sur la Sura" au Luxembourg, qui était vide d'occupants (voir les chartes de Trajectum, rubrique n° 110). Le nouvel établissement conserva le nom d'Aefternacum qui y fut germanisé en Echternach. L'abbaye conservait, à juste titre !, la tradition qu'elle avait été fondée par Saint Willibrord. L'abbaye reprit, également à juste titre, les droits et les propriétés encore existants du précédent monastère de Berg. Dans les copies ultérieures de donations à ce monastère, on ajouta, avec l'entière conviction que c'était exact, que les donations avaient été faites à Saint Willibrord en personne si bien qu'apparut une certitude historique quasi-absolue et pourtant fautive en dépit des apparences.

On est d'autant plus enclin à accepter cette reconstruction des faits qu'on s'est davantage penché sur les vicissitudes de l'abbaye d'Echternach. On peut admettre qu'au départ on était parfaitement conscient que l'abbaye avait eu son origine dans le nord-ouest de la France et qu'on manifestait le désir d'y retourner un jour. C'est surtout le fait que l'évêque Hunger y ait effectivement repris son activité qui autorise cette supposition. Quelques donations postérieures à 858, celle d'Edingen de 866 et l'échange de biens de 867 et 876 en rapport avec Gundringtona indiquent une nouvelle relation entre Echternach et le Nord de la France. Après avoir été occupé par les moines d'Eperlecques pendant un court laps de temps, au cours duquel un apport de nouveaux religieux venus du nord de la France est des plus douteux et peut même être considéré comme tout à fait exclu par la suite, l'abbaye tomba en proie à l'institution des abbés laïcs ce qui conduisit au déclin de la communauté bénédictine et à une totale débâcle de l'administration des biens et revenus. Puis le monastère eut au moins deux autres groupes d'habitants avant d'être rendu aux Bénédictins **vers la fin du dixième siècle**.

La nouvelle communauté monastique n'avait naturellement aucune idée de l'histoire exacte de l'abbaye, laquelle avait été pendant longtemps enlevée à l'administration de l'ordre bénédictin.

Au début du XI^e siècle, Théofried, moine d'Echternach, écrivit une nouvelle **Vie de Saint Willibrord** basée pour une part sur celle d'Alcuin et pour une autre part sur des documents d'Echternach qui étaient restés au monastère ou qui avaient été exhumés ailleurs. Le fait qu'il ait connu les chartes d'Echternach apparaît entre autres dans sa mention de détails tirés de ces chartes et plus encore dans son affirmation que Saint Willibrord avait eu quelque 25 églises en sa possession. Les actes contiennent effectivement quelque 25 toponymes ; ils ne parlent que dans quelques cas de **ce que possédait l'évêché**, si bien qu'un historien vigilant voit déjà les yeux fermés à quoi Théofried veut en venir. Dans les textes originaux, on ne trouve naturellement pas la moindre mention ou indication que ces églises fussent sises en Hollande. Théofried ne le dit pas non plus ; il ne formule aucune conjecture concrète quant à l'emplacement de ces églises. En son temps, s'agissant de Saint Willibrord missionnaire chez les Frisons et évêque de Trajectum, on ne pouvait penser qu'à la Hollande et à Utrecht : le nom de Frisia y était importé et la latinisation d'Utrecht en Trajectum était devenue usuelle. Théofried n'alla pas plus loin que ce signe du doigt ; l'erreur effective de localisation de Saint Willibrord n'eut lieu qu'au XII^e siècle.

Théoderich, doyen de l'abbaye d'Echternach vers la fin du XII^e siècle, s'était donné comme objectif de rechercher les anciennes propriétés de Saint Willibrord et de les récupérer pour l'abbaye. Il ne s'acquitta pas de

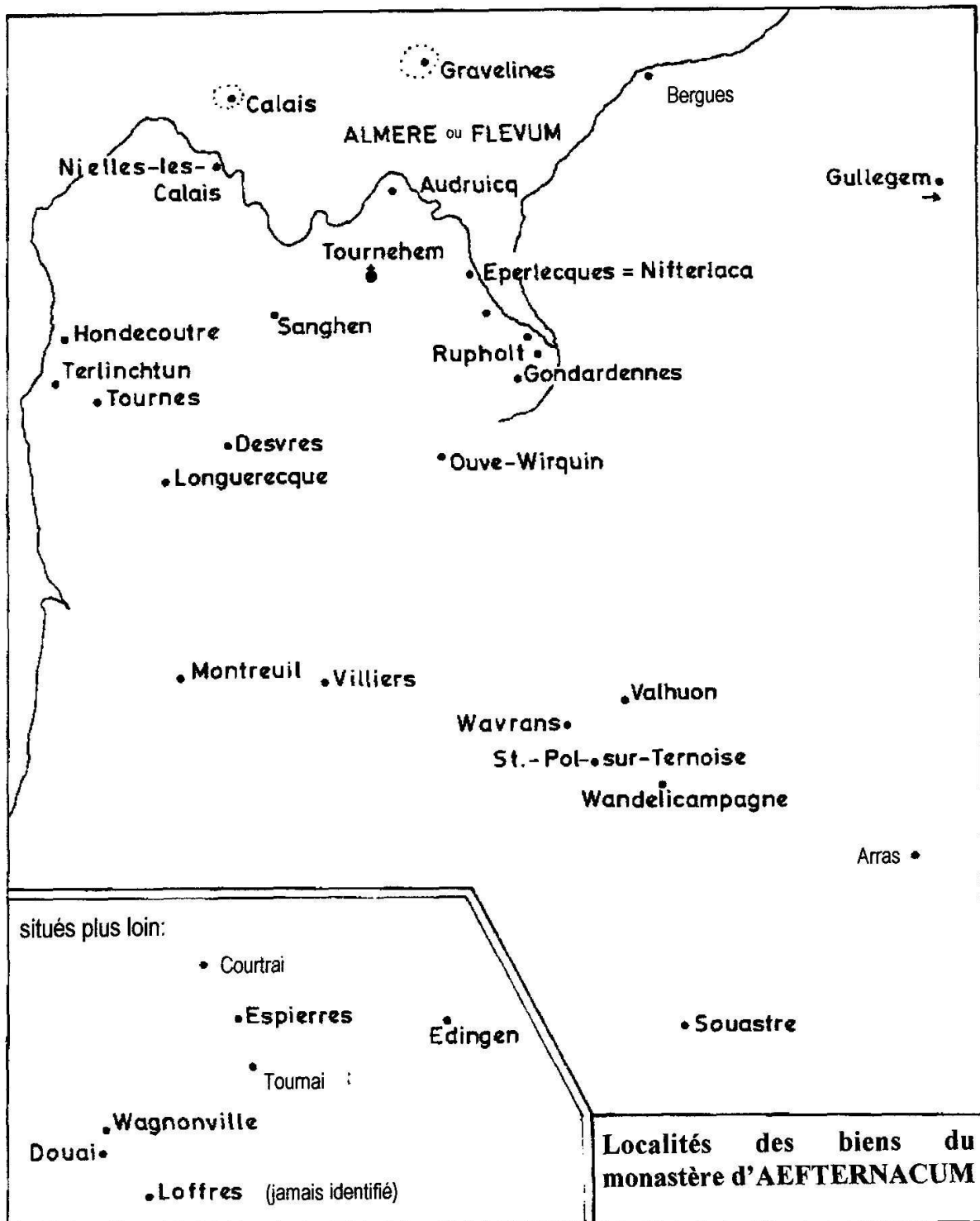
ce travail avec une conscience irréprochable. Pour se simplifier la tâche, il ignora la profonde distinction qu'il convenait de faire entre les propriétés du diocèse et celles de l'abbaye de Saint Willibrord, bien que la divergence des deux ensembles de documents, celui d'Echternach et celui d'Egmond, imposât cette distinction; il était d'ailleurs payé pour le savoir, puisque Echternach avait déjà fait une tentative avortée de prendre pied en Hollande. S'il passe pour le falsificateur de textes le plus éhonté qui soit, en 1191, il eut pourtant l'honnêteté d'écrire à l'empereur que l'abbaye ne possédait plus rien qui lui vînt de Saint Willibrord, "**en Brabant, Gelre, Taxandria, Peelland, Batua, dans les contrées de l'Escaut et dans les deux Bevelands**", ajoutant, pour faire bonne mesure, ni dans "**la ville forte d'Anvers**". Ce faisant, bon gré mal gré, il a fourni aux historiens futurs une évidence incontournable : **après un intervalle de quatre siècles**, Echternach avançait des prétentions uniquement fondées sur des toponymes, éléments les plus vulnérables des écrits, matière historique la plus mouvante mais aussi la plus susceptible d'amener à des interprétations inconsidérées. Hélas, les historiens n'ont pas compris que Théodorich manifestait ainsi le large hiatus qui béait dans l'histoire et dans la tradition d'Echternach.

L'abbaye d'Echternach réussit, dans quelques localités du Brabant septentrional, à Alphen, Diessen et Waalre, à faire reconnaître et rétablir "des possessions prétendument anciennes". Dans mon ouvrage "**Vraagstukken ...**", paru en 1965, j'ai examiné un à un tous ces droits et toutes ces propriétés. Au terme de cet examen, on peut résumer en quelques points le déroulement effectif de cette spoliation. Avant les XII^e et XIII^e siècles, pas trace de ces possessions. L'abbaye d'Echternach se garde bien d'exciper des anciens actes de donation qu'elle invoquerait ensuite. Ses premiers rapports avec le Brabant septentrional datent de 1175. Forte de sa qualité d'abbaye impériale, Echternach se met à évincer des propriétaires légitimes. Du reste, elle n'invoque que rarement, directement ou indirectement, des actes anciens. Le reste de la tradition de Saint Willibrord attribuée au Brabant septentrional, à Anvers, à la Campine, à la Zélande, au pays de Clèves, à Walcheren et autres contrées, les historiens l'ont tout bonnement sucé de leur pouce sur la foi de ressemblances superficielles entre des toponymes. Voilà déjà quelques siècles que dure ce petit jeu, si bien que certaines traditions paraissent plus anciennes qu'elles ne le sont ; il est facile de remonter la filière jusqu'à l'époque exacte de leur apparition, laquelle se situe dans la plupart des cas de 8 à 9 siècles après les faits. Le faussaire Théodorich a eu un énorme succès. Il a enfoncé dans la tête des historiens la localisation fautive de Saint Willibrord à Utrecht, localisation qui existait déjà vaguement. La tradition du Brabant septentrional venait en effet l'étayer fortement en particulier parce que la présence et l'activité de Saint Willibrord dans un territoire compris entre Utrecht et Echternach, localités entre lesquelles il aurait dû continuellement faire la navette, semblait tout à fait acceptable. La localisation erronée de l'abbaye de Suestra, qui n'essaima à Susteren qu'aux environs de 858, semblait lui fournir un point d'étape supplémentaire et un surcroît de logique.

Dans la liste ci-après, nous n'empruntons aux chartes d'Echternach que les toponymes et quelques détails qui présentent un intérêt pour la localisation. On verra qu'on peut localiser les biens d'Aefternacum dans une seule et même région, ce qui constitue déjà en soi, abstraction faite de tous les autres arguments, une preuve de fiabilité historico-géographique. Les biens d'un monastère doivent être considérés comme un complexe géographique cohérent, a fortiori au début du VIII^e siècle, période où il n'était pas encore question des expansions ultérieures et d'investissements financiers réalisés à plus grande distance par les monastères et les abbayes. Les donations aux premiers monastères étaient destinées à assurer leur subsistance, jamais à les enrichir ni à faire des placements lucratifs. Il va sans dire qu'on a complètement ignoré ces considérations, une fois le missionnaire Saint Willibrord écartelé sur un si vaste territoire d'Europe occidentale. La reconstitution des biens de son abbaye montre encore plus clairement l'ineptie de cette dispersion. Il est en effet frappant qu'aucune des donations antérieures à 857 ne soit localisable au Luxembourg ou dans les environs immédiats, bien que ce soit précisément là, si la reconstruction historique traditionnelle avait été exacte, qu'on aurait pu s'attendre à rencontrer la plus grande concentration de propriétés d'Echternach. Inversement, une fois l'accent mis sur Utrecht, on aurait dû pouvoir désigner en Hollande ou en Frise le centre de gravité des possessions d'Echternach. Les prétentions avancées par Echternach au XII^e siècle, et étayées par des faux sans rapport avec les actes originaux, n'y changent naturellement rien.

Je n'ai pas repris dans ma liste les localités allemandes et luxembourgeoises où le monastère de Berg avait acquis des biens ou des droits, dont l'abbaye d'Echternach avait légalement hérité, premièrement parce que ceux-ci ne sont pas en question et qu'il est assez clair qu'ils n'ont pas été donnés à Saint Willibrord en personne, deuxièmement parce qu'ils ne contredisent en rien le regroupement autour d'Eperlecques des possessions du monastère originel de Saint Willibrord. Peut-être aurait-il fallu les reprendre quand même ne fût-ce que pour que le complexe des propriétés de Saint Willibrord s'en détachât mieux encore. La liste reprend également les toponymes tirés des Vies de Saints, parce qu'il n'est pas possible d'en faire une rubrique séparée, et qu'ils

peuvent contribuer à clarifier et à éclairer la question par la bonne image qu'ils donnent du lien géographique entre la vie monastique et le missionariat de ce temps.



ADRICHEIM, dont Théofried d'Echternach nous dit que Charles Martel (entre 719 et 739) donna cette villa à Saint Willibrord, est **Audrehem**, à 4 km au sud de Tournehem.

AEFTERNACUM. Voir Nifferlaca, dans les chartes de Trajectum, rubrique 110, n° 1.

ALECHMERE FLUVIUM, mentionné dans la vie de St Frédéric, désigne la partie méridionale de l'Almere, où l'Aa se jetait et où la baie formait un estuaire.

ALMERE, la baie marine qui s'ouvrait entre Saint-Omer, Calais et le Nord. Voir les chartes de Trajectum, n° 15.

ALPHEIM, localité sise en Taxandria, mentionnée dans une donation d'Engelbert datée de 709, est Halluin, à sept kilomètres au nord de Lille.

ALSANCIA ou ARANTIA. Voir Quantia.

ALBLAVA, citée dans la lutte que Charles Martel mena en 717 contre les Frisons en relation avec une campagne autour de Colonia (Coulogne près de Calais) et juste avant la bataille d'Inchy-en-Artois, est **Ambleteuse**, au sud de Boulogne.

AMOREM. Voir Frisionum Lex.

ANWERPO, mentionné dans une donation de Rohingus de 692 et 726, était un "aanwerp" (atterrissement marin⁴³) probablement situé aux alentours de Marck, près de Calais. On y avait déjà fondé une église suite à la prédication de Saint Amand chez les Frisons (Flamands). L'église fut donnée à Saint Willibrord. Plus tard Marck prit le nom de Paroisse de Saint Willibrord. Au XIII^e siècle, le copiste d'Echternach en fit "*une église dans la place forte d'Anvers, située sur le fleuve Escaut, dans le pagus Renensium, avec ses dépendances et le tiers du tonlieu dans la place forte*", rien de tout cela, le toponyme Anwerpo excepté, ne figurant dans l'acte ancien. Théodorich d'Echternach (XII^e siècle) n'avait-il pas affirmé qu'Echternach avait eu jadis "*la place forte d'Anvers*" en sa possession.

ARMISTADI, localité mentionnée dans le **Testament de Saint Willibrord**, où Haedanus lui avait donné des biens, peut être **Armentières** mais est plus probablement **Hermies**, à 27 km au sud-est d'Arras.

ASTERGO. Voir Ostergo dans les chartes de Werethina.

ATTINGAHEM, où le grand-père de Saint Ludger (Léger) possédait des biens et où Saint Boniface résida quelque temps, se situait, selon sa biographie, au sud de l'Almere. Il s'agit d'**Autingues**, à 5 km au nord-ouest de Tournehem. Il existait jadis sous Guînes un village maintenant disparu du nom d'**Autinghem** qui est également candidat à la localisation.

BACLAOS ou Bagoloso, mentionné dans une donation de Harelaef de 721 "*en faveur de l'église des apôtres Pierre et Paul et Saint Lambert, évêque et martyr, que j'ai fait récemment construire dans la localité Baclaos, à la tête de laquelle se trouve maintenant le seigneur père et évêque Willibrord*", est l'une des deux localités **Bailleulval** ou **Bailleumont** à 13 et 14 km au sud d'Arras. A cause de la proximité de Suestra (voir à ce nom), il faut préférer une de ces deux localités à Bailleul près d'Hazebrouck. Dans une transcription ultérieure d'Echternach, on a écrit Baclaos en deux mots, Bacle et Os, ce qui permet d'avancer de nouvelles prétentions à Bakel et à Os en Brabant septentrional.

BACWALDUS, mentionné dans une donation de Rohingus datée de 726, est **Bachten Walle** sous Bailleul, à 14 km à l'est d'Hazebrouck.

BATUA désigne l'**Île des Bataves**, située dans le Nord de la France, dont Béthune était une des villes principales et dont le Lugdunum Batavorum doit être localisée à Leulinghen. Orose, vers le V^e siècle, situe clairement le pays des Bataves dans le Nord de la France. Ptolémée avait déjà dit la même chose au 1^{er} siècle et en avait apporté confirmation en donnant les coordonnées géographiques (longitude et latitude). Le terme Bétuwe et son pendant Véluwe n'apparaissent pour la première fois aux Pays-Bas qu'au début du XI^e siècle. La tradition des Bataves n'y a été introduite qu'au début du XVII^e siècle, c'est-à-dire après l'impression et la parution de la Table de Peutinger.

BERG SUR LA SURA, où l'abbaye de Saint Willibrord, qui avait dû fuir devant les Normands, reçut en 858 un asile, est la ville luxembourgeoise d'Echternach. Le copiste d'Egmond en fit Berg sur la Rura (la Ruhr), ce qui conduisit à y voir St Odilienberg (Limbourg néerlandais). Voir aussi Nifferlaca dans les chartes de Trajectum, n°1.

BETTINUM, d'où fut émise la donation d'Aengilbald datée de 703, est **Béthune** ou *Beutin*, à sept kilomètres au sud-est d'Étaples.

BIRNI, situé dans le pagus "Testarventi" sur la "Mosa" et mentionné dans la donation d'Engelbert datée de 709 (la mention étant un ajout pas tout à fait digne de foi) est probablement **Bierne** (5 m), à 3 km au sud de Bergues. L'indication "Mosa" peut être une latinisation du flamand "moeze" (prononcez mouze), qui signifie ici cours d'eau ou crique sans profondeur et boueuse⁴⁴.

⁴³ N.d.tr. : *Aanwerp* est donc tout simplement un terme générique qui signifie *atterrissement*. Il se trouve que dans mon village de Bierne on en rencontre un qui porte toujours ce nom sur la rive droite du *Coedyck*. On ne saurait trop y insister : la plus grande prudence s'impose dans la localisation des hydronymes et toponymes, lesquels étaient au départ des termes génériques.

⁴⁴ N.d.tr. : Le flamand local emploie toujours *moeze* dans le sens de *boue*. La crique en question, passant derrière Bierne, prolongeait la *Gersta* (ancien bras de mer allant de *Dunkerque* à *Bergues*) et remontait presque jusqu'au village de *Crochte* (10 m.), dont le nom, comme tous les *Crocqs* et *Croquets* du pays picard, désigne une *hauteur*, souvent en bordure de mer.

BORDNE. Voir Burdina.

BOURBOURG, ville située à 6 km au sud-est de Gravelines et apparue vers 890 dans l'ancien Almere, a Saint Willibrord comme patron de son église. La localité, située à 3 m au-dessus du niveau de la mer, nous fournit un critère évident pour déterminer le moment où les transgressions se sont retirées.

BREMA, où Saint Willehad construisit une église "*d'une prodigieuse beauté*" est **Brêmes**, à 13 kilomètres au sud-est de Calais. A une distance de 10 kilomètres, se trouve Hames-Bougres, qui s'appelait précédemment Hammaburg⁴⁵. Les noms allemands de Hambourg et de Brême sont des toponymes importés.

BRECKERA WETRIDA, île située entre Brecneras et Rineras, citée dans une donation de Charlemagne (entre 775 et 784) au monastère de Saint Willibrord, "*où repose le corps du Saint*", est une localité impossible à déterminer plus précisément de nos jours. Elle se trouvait à l'est ou au nord de Sangatte. Voir aussi les autres noms et Werethina dans les chartes de Werethina (rubrique 124).

BREONERAS, mentionné dans la donation de Charlemagne d'entre 775 et 784 et situé en face de Rineras (Rinxent), est **La Briamerie**, hameau et fief dépendant de Wierre-Effroy, à 3 km au sud de Rinxent.

BRESKENS (Zélande néerlandaise), où l'église est dédiée à Saint Willibrord, n'a pas eu de liens avec Utrecht mais avec Courtrai.

BURDINA, qu'on trouve aussi sous les formes Bordne, Burone ou Bordine, rivière sur les bords de laquelle Charles Martel livra en 734 une bataille contre les Frisons (à propos de laquelle on mentionne l'Ostrachia et la Westrachia), et près de laquelle Saint Boniface campait avec ses compagnons quand il fut attaqué et assassiné (le texte dit également que le lieu du crime se situait près de l'"Ostar" et de la "Westar", est la **Bourre** qui arrose Hazebrouck et Merville, où elle se jette dans la Lys. La Boorne légendaire, située aux environs de Dokkum (Frise néerlandaise), n'a jamais existé.

CELLINA, mentionnée dans un acte d'Adelhard daté de 751, est **Cléty**, à 12 km au sud-ouest de Saint-Omer. Tout près se trouvait le bois de Dam, mentionné dans le même acte, qui s'appelle maintenant Dohem et se trouve à 1,5 km de Cléty.

CHINHEIM ou Kinheim, dont Théofried d'Echternach (XI^e siècle) dit que Saint Willibrord reçut en donation en "Fresia, dans le pagus Kinheim, le long de la rivière Velisena, la villa Adricheim". Cette dernière localité est Audrehem. Kinheim est **Quingoie**, hameau d'Audrehem. Voir aussi Felison et Velisena. Le texte de Théofried manifeste que ce dernier a mêlé diverses données authentiques.

CHIRICUIRDE, cité dans une donation de Gotricus datée de 786 est probablement **Siracourt**, à 5 km à l'ouest Saint-Pol-sur-Ternoise.

DAM, un bois dans les parages de Cellina (Cléty), mentionné dans une donation d'Adelhard datée de 751, est **Dohem** à 1,5 km de Cléty.

DANGAESBRUCHE, mentionné dans une donation d'Ebroinus, datée de 721, à l'église de Rinhara est **Dennebroeucq**, à 21 km au sud-est de Saint-Omer.

DATMUNDA, mentionné dans une donation d'Haderik datée de 696 ou 699, peut être une erreur de transcription de **Withmundi**, mais est plus vraisemblablement **Upén d'Amont**, à 3 km à l'ouest de Théroutan.

DAVENTRIA, mentionné dans quelques textes antérieurs au X^e siècle, entre autres dans un acte en faveur de l'abbaye de Saint-Omer et dans un acte de 896, où il est dit que des fidèles du diocèse de Trajectum y habitaient alors, et mentionné dans un acte en liaison avec Frechana (voir à ce nom), est **Desvres**, à 17 km au sud-est de Boulogne.

DIOSNE ou Diosna. Voir Dissena.

DEUSONE "*dans le royaume des Francs*", où, vers 370, les Romains infligèrent aux Saxons une lourde défaite, est **Duisans**, à 7 km à l'ouest d'Arras. C'est à tort que l'on assimile cette localité avec Dissena.

DISSENA, DIESNE, DIOSNA ou DIOSNE, d'où l'on émit en 772 un acte de donation et où l'abbaye reçut des biens dans d'autres actes de la même année, est **Thiennes** à 5 km au sud-ouest d'Hazebrouck, au débouché d'une voie romaine menant de Cassel à la Lys.

DOCHYNCHIRICA, situé tout près de la contrée où Saint Boniface fut assassiné, est **Dunkerque**. Il est à remarquer que le texte a été écrit longtemps après le massacre de Saint Boniface, alors que le nom de Dunkerque existait bel et bien. L'interprétation qui propose Dokkum, apparue après quelques falsifications de

Situé sur l'antique *Looweg*, à moins d'un kilomètre de la voie romaine *Cassel/Mardyck, Crochte*, où l'on marche littéralement sur des morceaux de *tegulae* et *d'imbrices*, est le *Cruptorix* de l'époque romaine.

⁴⁵ N.d.tr. : La fusion d'*Hames-Bougres* ne remonte qu'à 1819. L'ancien *Hammaburg* est manifestement la très ancienne *butte de Hames* (8 m), laquelle porte des vestiges de fortifications très anciennes dont l'origine, selon Jules-Albert de FOUCAULT (*Notice historique sur la commune d'Hames-Bougres* – 1972), remonte très probablement au moins à l'époque romaine.

- textes au cours desquelles on estropia le nom originel, est de surcroît inexacte, le texte le plus ancien ne disant nullement que Saint Boniface ait été massacré à Dockynchirica même.
- DORESTADUM, localité située tout près de Trajectum (Tournahem), où Saint Boniface accosta après être venu par les "Bouches du Renus" et que d'autres données relient à l'Almere, est **Audruicq**, dont le nom, via Odrewic et Dorewic est directement dérivé de Dorestadum.
- DRAGANTE, Draginne ou Dreginni, localité qui, selon une information de 789, se situait dans le territoire des Wiltès, dont Trajectum (Wiltaburg) était la capitale, est **Dringhem** près de Boulogne.
- DUBLENSIS, un pagus du nom de Dublensis où se trouvaient diverses localités des actes de donation est le **pays de la Deûle**. A partir du XIII^e siècle, Echternach interpréta à tort ce nom comme désignant le pays de Duffel aux environs de Clèves (Allemagne). Dans quelques chartes, on a tendancieusement modifié le nom en Dutmala (Dommel) aux fins d'appuyer des prétentions de l'abbaye en Brabant septentrional.
- DUPLAO ou DUPLA, cité dans divers actes de donation, est la **Deûle** qui arrose en particulier Lille et se jette dans la Lys près de Deûlemont. Le maintien du nom exact dans des actes qui n'ont pas fait l'objet de manipulations tendancieuses prouve derechef que Dublensis doit être interprété dans le même sens.
- DURNINUM, mentionné dans la donation d'Herelaef datée de 721, est **Douvrin** à 14 km à l'est de Béthune.
- DUTMALA. Voir Dublensis.
- EBORACENSIS episcopus, tel est le titre que l'on donne à Wilfried qui prêcha en 658 en Frisia (comprenez en Flandre). Il fut le premier archevêque d'**York** (Angleterre) où on le qualifiait d'Eboriacensis et devint, après son bannissement, évêque d'**Evreux** (France), ce qui se dit également Eboriacensis.
- ECHTERNACH. Voir Nifterlaca dans les chartes de Trajectum n°1.
- EDINGEN, cité dans une donation de Helmgandus datée de 866, est **Edingen** à 26 km au sud-est de Bruxelles.
- ELISTHE-MARITHAIME, où Charles Martel fit don en 726 de l'église et de biens à Saint Willibrord, entre autres une église Saint Sauveur qui dépendait de Marithaime, est **Oust-Marest** près d'Eu (Abbeville), qui est toujours un village double, siège d'un pèlerinage ancien à l'église Saint Sauveur, laquelle se trouve en effet à Marest. Voir aussi Elste dans les chartes de Trajectum, n° 17.
- EMISGA, une partie du territoire à la tête duquel Charlemagne plaça Saint Ludger comme évêque, est **Les Amusoires**, à 10 km au nord-ouest de Béthune. Voir aussi Hugmerchi, Hunusga, Federitga et Labeki.
- EPTERNACUM. Voir Nifterlaca dans les chartes de Trajectum, n° 1.
- ERESLOCH en Taxandria, mentionné dans une donation de 712, assimilé par certains historiens à Henesloth, ce qui n'est pas vraisemblable, est **Escoeuilles**, à douze kilomètres au sud-ouest de Tournahem.
- FEDERITGA, partie du territoire à la tête duquel Charlemagne plaça Saint Ludger comme évêque, est **Vitry**, à 15 kilomètres au nord-est d'Arras.
- FELUM. Voir Flevum.
- FINNELAR, mentionné dans une donation d'Adelhard datée de 751 et en relation avec Cellina (Cléty) est **Fiennes**, à neuf kilomètres au nord-est de Marquise.
- FLEODREDUM, mentionné dans une donation de Herelaef datée de 721, au profit de l'église de Baclaos, est **Flêtre**, à douze kilomètres au sud-est de Cassel.
- FLEVUM, Fle ou Flehite, situé par Ptolémée (avec indication de la latitude et de la longitude) dans le nord-ouest de la France, se confond avec l'**Almere**. Voir les chartes de Trajectum, n° 15. On emploie aussi les noms de Fle et de Flehite pour la région.
- FOSITESLAND, que Saint Willibrord visita en compagnie de Saint Wulfram, évêque de Sens, avec l'intention de tenter une mission parmi les Dani (lire: les Normands), également visité plus tard par Saint Ludger, est **Fossetum**, une contrée voisine de Rouen.
- FRECHANA, mentionné dans un acte de 877 en faveur de l'abbaye de Saint-Omer, conjointement avec Daventria (Desvres), est **Ferques**, à 17 km au nord de Desvres. Dans les deux localités, l'abbaye avait des possessions mentionnées conjointement.
- FRISONS ou Frisia : peuple soumis aux environs de 11 avant Jésus-Christ par Druse, qui, d'après diverses données de la période romaine habitait à côté des Bataves et entra plusieurs fois en conflit avec les Mérovingiens et les Francs, reçut le visite des missionnaires Saint Eloi de Noyon, Saint Amand de Maastricht, Saint Wilfried d'Evreux, Saint Wulfram de Sens, Saint Willibrord et Saint Boniface. La Vie de Wulfram dit qu'ils habitaient à **côté des Morini** (Morins). Ce nom de Frisons désigne exclusivement les habitants de la Flandre occidentale. La dispersion des Frisons commença au III^e siècle, quand de vastes parties de leur territoire furent la proie de croissantes transgressions. Elle fut portée à son comble par les conflits et les guerres qui les opposèrent aux Francs entre 698 et 734, conflits et guerres dont les récits mentionnent toujours des localités françaises comme lieux d'accrochages ou de batailles. Ils se mêlèrent ensuite aux Saxons ou se

joignirent à eux, si bien qu'ils furent exilés avec eux par Charlemagne. Peu après, la Flandre eut régulièrement à souffrir des invasions normandes, ce qui les poussa à émigrer en grand nombre, comme le révèle l'information qui dit qu'une partie des Frisons habitait depuis longtemps Nonmodoca (Arras). Il est vraisemblable qu'une partie des Frisons gagna le nord de l'Allemagne et s'établit sur des terres pour la plupart neuves, libérées par les transgressions, à partir desquelles ils occupèrent plus tard (aux IX^e et X^e siècles) les terres également neuves de la Frise néerlandaise. Saint Willibrord fut chargé de la conversion de ce peuple des Frisons (Flandre). Il n'existe **pas la moindre indication** qu'il ait œuvré en Frise néerlandaise. La résistance des rois frisons à son action a même été si effective que lors de la localisation des biens et des droits du diocèse et de l'abbaye, on n'en trouve qu'un nombre relativement restreint en Flandre. Même le siège de l'évêché ne se situait pas en terre frisonne. Tout ceci, joint à l'apparition du comté de Flandre, eut pour conséquence que le diocèse de Trajectum, qui du reste, étant un diocèse de mission, ne s'intégrait qu'à peine dans la hiérarchie normale de l'Eglise, cessa d'exister vers le début du X^e siècle. Le nom de Frisia, qui apparaît encore de temps à autre dans les informations sur les raids normands, a disparu définitivement vers la fin de ce IX^e siècle qui vit l'apparition et l'adoption du nom de Flandre. Le nom de Frisia ayant été introduit aux Pays-Bas au X^e siècle, on appliqua sans aucune réserve et en totale exclusivité à la Frise néerlandaise tout ce qui fut un jour écrit sur la Frisia, des premiers auteurs classiques aux relations des invasions normandes. Depuis, les historiens ont bien fini par s'apercevoir que le terme Frisia a eu une acception beaucoup plus large. Néanmoins, cela n'a pas suffi à pousser les historiens néerlandais à retoucher le vieux tableau brossé par les post-humanistes.

FRISIA CITERIOR (de ce côté-ci), terme utilisé par les auteurs méridionaux, désigne **la partie méridionale de la Frise** (lire de la Flandre) et peut-être, mais ça n'est pas sûr, la partie qui se trouvait au sud de l'Almere.

FRISIA SUPERIOR ou ULTERIOR. Ce terme, qui n'apparaît pas chez les auteurs les plus anciens, n'a été inventé qu'au X^e siècle. On s'en servait en effet pour désigner **le nord des Pays-Bas**, parce qu'à l'époque on était encore parfaitement conscient qu'il existait également une autre Frisia.

FRISIONUM LEX, la loi des Frisons, définie comme "*Ewa quae se ad Amorem tendet*", comporte une délimitation géographique du territoire où elle était en vigueur et pas conséquent de l'habitat des Frisons. Amorem est une graphie erronée pour Armorem, terme désignant l'**Arémorica**, contrée de Normandie. La loi des Frisons était en vigueur de la Flandre à la Normandie, dans la région où, comme il ressort d'autres données, les Frisons déployaient leurs activités commerçantes.

FURGELARUS, mentionné dans la donation faite par Rohingus en 726 est **Fruges**, à 10 km au sud-est de Théroouanne, ou **Frelinghien**, à cinq kilomètres au nord-ouest d'Armentières.

GANLINGAS, mentionné dans la donation de Wundo, datée de 788, est **Gullegem**, à 5 km à l'ouest de Courtrai.

GESTEREAN, qui désigne un pagus (ou une contrée), où se trouvent les localités de Ganlingas (Gullegem) et de Spetneria (Espierre) et qui est mentionné dans une donation de Wundo datée de 788, est une erreur de graphie pour un nom de contrée inconnu, contrée probablement habitée par la tribu des Gaesati, nom qui apparaît rarement.

GRAVELINES (en flamand Grevelingen), à seize kilomètres à l'ouest de Dunkerque, est la localité où les plus anciennes informations placent le débarquement de Saint Willibrord. La côte se situait alors plus profondément à l'intérieur des terres. La localité n'existait pas encore à l'époque du saint, contrairement au toponyme **Greveningo**, qui désignait un territoire en cours d'atterrissement où Saint Willibrord reçut une prairie. Saint Willibrord a débarqué sur un banc de sable parallèle à la côte, lequel porte toujours le nom de **Wilbort Sant**. (Voir le sceau et la carte pages 162-163)

GUNDRITINGA ou GUNDRINGEN, mentionné dans une donation d'Adelinus, datée de 867, et dans une donation de 876 à Carloman, alors abbé laïc du monastère d'Echternach, est **Gondardenne**, à 5 km au sud-ouest de Saint-Omer.

HAEMNI est **Le Hamy**, jadis connu sous le nom de Hamees, hameau de Nabringhem, à 15 km au sud-ouest de Tournehem.

HAESLAOS, situé dans le pays de Taxandria sur la rivière Dutmala (lire Duplao) et mentionné dans une donation d'Ansald, frère de sœur Bertilindis, datée de 717, est **Allouagne**, à 10 km à l'ouest de Béthune. Dans le Testament, la localité s'appelle Diosna et se situe sur la rivière Digena. D'un côté ou de l'autre, on a dû faire une erreur de copie.

HAMMABURG, où Saint Anschaire établit son siège quand il fut nommé évêque d'un territoire proche de l'Albis (Aa) est **Hames-Bougres**, à 8 km au sud de Calais. Vers 800, il accompagna ou suivit les Saxons déportés dans le nord de l'Allemagne, où ils fondèrent la localité de Hambourg dont il devint le premier évêque.

- HASMARINGA, situé dans le pagus Wabarinse (Wavrans et Wambercourt), mentionné dans une donation d'Adalinus, est **Assinghem**, hameau de la commune de Wavrans, à 4 km au nord-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise.
- HELEWIRT, mentionné dans la Vie de Saint Ludger (Léger), est **Helfaut**, à 6 km au sud de Saint-Omer.
- HELISTHE, voir Elisthe-Marithaïme.
- HENESLOTH, mentionné dans le Testament de saint Willibrord et la plupart du temps mais à tort assimilé à Eresloch, est **Henneveux**, à 17 km au sud-ouest de Tournehem.
- HEOPORDUM, mentionné dans une donation de sœur Bertilindis datée de 710, est **Haubourdin**, à 6 km au sud de Lille.
- HEZIA, mentionné dans une donation d'Hodibaldus datée de 784, est **Hézecques**, à 4 km au nord-est de Fruges.
- HLERI, mentionné dans la Vie de Saint Ludger et situé sur la rivière Lade, est peut-être **Liettres**, à 18 km au sud-est de Saint-Omer, ou **Lières**, à 16 km à l'ouest de Béthune. La localité est située sur un bras de la rivière Guarbecque. Leda ou Lade est un terme générique qui signifie petite rivière.
- HOCCASCAUTE, situé dans le pagus de Taxandria sur la rivière Dutmala (lire Duplao), mentionné dans une donation de sœur Bertilindis datée de 710, peut être **Choques**, à 5 km à l'ouest de Béthune, mais est plus vraisemblablement **Hocquinghem**, à 9 km au sud-ouest de Tournehem.
- HONISHEM, nommé dans la Vie de Saint Radboud, dernier évêque de Trajectum (Tournehem), où celui-ci résida jusqu'aux environs de 900, est **Honnichtun**, à 5 km au nord de Boulogne.
- HONRICHINGA, mentionné dans une donation d'Adalinus, est probablement **Hondecoute**, à 4 km au nord de Boulogne.
- HUGUMARCHI, mentionné dans une donation de Gotricus datée de 786, désignant une partie du territoire à la tête duquel Saint Ludger fut institué évêque (et qui se trouvait dans le Sudergo) est **Valhuon**, à 7 km au sud-est de Saint-Pol-sur-Ternoise, connu jadis sous le nom de Vallis Hugonis ou de Urbs Hugonis.
- HUITA, rivière sur laquelle se trouvait la localité de Sprusdare (Furgelarus), mentionnée dans la donation de Rohingus datée de 726 est la **Traxenne**. Le nom de la rivière nous est parvenu très mutilé.
- HULISLAUM, mentionné dans une donation de sœur Bertilindis datant de 710, est **Hulluch**, à 7 km au nord de Lens.
- HULST, (Zélande néerlandaise), où l'église est dédiée à Saint Willibrord, n'a pas eu de relations avec Utrecht mais avec Courtrai.
- HUMARCHI, voir Hugumarchi.
- HUNUSGA, mentionné dans le Testament de Saint Willibrord comme une donation d'Ansbald, est **Husselot**, à 2 km au nord-ouest de Marquise.
- INTERLAKE, mentionné dans un acte de l'empereur Otton II daté de 975 où il donnait la villa Muiden à l'évêché d'Utrecht et dont le nom est évoqué en relation avec le droit de pêche sur la Zuiderzee, signifie "lac intermédiaire". Dans une transcription, le nom d'Interlake a été changé en Nifterlake par une main plus tardive, si bien qu'il apparaît que le canton néerlandais légendaire de Nifterlake n'est pas seulement une erreur de localisation historique mais aussi le produit d'une falsification.
- ISLA, la rivière mentionnée en relation avec Lebuinus (Liévin) et Ludger, est la **Lys** en France et la **Leie** en Flandre belge. L'expression pagus Isloi désigne la plupart du temps le territoire qui borde la rivière ; toutefois, le nom apparaît plusieurs fois dans la région entre autres à Lyzel, près de Saint-Omer, qui s'appelle en 866 *Insula super Agnionem* (Aa). Dans les actes de Werethina, Isloi est même mis en relation avec Withmundi. Il n'est pas nécessaire d'y voir une erreur de transcription, vu que dans ce cas le toponyme est également dérivé de "insula" (île).
- KILLINGO, dans la villa Merheim est **Killem**, à 9 km à l'est de Bergues. Il n'est pas impossible que le texte original ait présenté la forme Millingo qui apparaît dans un acte et qui, compris comme **Millam**, se trouve effectivement sous Merheim (Merckeghem).
- KINNEHAM ou KINHEM. Voir Chinheim.
- KLEIN ZUNDERT, où le patronage de Saint Willibrord pour l'église est l'œuvre de l'abbaye de Tongerlo en 1157, n'a eu aucun lien ni avec le diocèse de Trajectum ni avec l'abbaye d'Echternach, et encore moins avec le diocèse d'Utrecht. C'est vraisemblablement ce patronage qui a mis l'abbaye d'Echternach sur la piste néerlandaise et brabançonne, vu qu'en Hollande, à cette même époque, l'abbaye commençait à avancer des prétentions non reconnues.
- KLEMSKERKE, entre Ostende et Blankenberge, garde la tradition que son église a été fondée par Saint Willibrord et que la localité tire son nom du deuxième nom de Saint Willibrord, Clément.

- KORTRIJK, Courtrai. Dans la chapelle comtale datant de 1370, on a récemment découvert une série de bas-reliefs représentant des scènes de la vie de Saint Willibrord. C'est à partir de Courtrai que la tradition de Saint Willibrord a été importée en Flandre zélandaise (Pays-Bas), entre autres à Breskens et à Hulst. Les commentateurs flamands qui ont inversé le cours de la tradition de Courtrai n'ont pas remarqué que la présence de nombreux biens de Saint Willibrord et de son abbaye dans les parages de Courtrai assigne à la tradition courtraisienne de Saint Willibrord une date bien plus ancienne qu'à la tradition zélandaise.
- LADE, rivière mentionnée dans la **Vie de Saint Ludger**, sur laquelle se trouve la localité de Hleri (Lières) est la **Laquette**. Lade ou Leda est un nom générique qui signifie rivière, si bien qu'il n'est même pas sûr que l'auteur l'ait employé comme un nom propre.
- LAGBEKI, cette rivière dont il est dit dans la **Vie de Saint Grégoire** qu'à l'époque du roi Pépin elle marquait la frontière entre les Frisons chrétiens et les païens, est la **Laque** qui prend sa source près d'Aire et se jette dans la Lys près de Saint Venant. Dans la Vie de Saint Ludger (Léger), elle est appelée Labeki. L'interprétation néerlandaise qui en fait la Lauwerszee est une erreur géographique, hydrologique et étymologique. Voir aussi Felison et Velisena.
- LARU, où Saint Willibrord exerçait son missionnariat, doit être lu Lauri. Il s'agit de **Lumbres**, à 10 km au sud-est de Saint-Omer.
- LEVETLAUS, situé sur la rivière Dutmala (lire Duplao), mentionné dans la donation d'Ansbald de 712 et d'Engelbert de 713, est peut-être **Lavislecour**, dépendant de Bourbourg (ce qui est peu vraisemblable du fait des transgressions) mais plus probablement **Laventie** (le Levesano de la Table de Peutinger), à 15 km au nord-est de Béthune. Cette localisation cadre mieux avec les autres donations d'Ansbald et d'Engelbert.
- LINCERA, que le texte situe sur l'Arantia (lire Quantia, Canche), est **Ligny-sur-Canche**, à 11 km au sud-est de Saint-Pol-sur-Ternoise.
- LITUS SAXONICUM, bande côtière qui va des environs de Calais (dès la période romaine, on parle de *Marcis in Litore Saxonico*) vers le sud. Un texte du V^e siècle place même une ville de Bretagne sur le Litus Saxonicum. Le nom apparaît encore pendant des siècles pour désigner la même région. Les grandes méprises sont nées de la localisation erronée du premier habitat des Saxons et de la reconstruction fautive des migrations qu'on leur imposa plus tard.
- LOFFNA, mentionné dans une donation d'Haribert datée de 788, est **Laffre**, à 7 km au sud-est de Béthune.
- LOTUSA, dans le pagus Bracbante, où Saint Ludger (Léger), comme point d'appui de sa mission chez les Saxons, reçut le monastère de Saint Pierre, est **Leuze**, à 16 km à l'est de Tournai (Hainaut belge).
- LOVEKE, rivière que Saint Willehad franchit après avoir traversé la contrée où Saint Boniface avait été massacré (Voir Burdina), est le **Loovaart**, autre dénomination du **Loogracht**, rivière maintenant canalisée qui relie Loo à Furnes.
- MANNARICIUM, qui apparaît dans l'itinéraire d'Antonin et y est reliée à Cassel, Tournai et Arras avec mention des distances exactes, est **Merville**, à 13 km au nord de Béthune. Par une autre voie, la localité se trouve à 55 km de Trajectum, distance exacte de Merville à Tournehem. Manare signifie couler lentement dans ..., se répandre dans Merville, appelée Menreville aux environs de l'an mil, se trouve en un lieu stratégique de confluent de rivières et dans un large secteur de marais. Menre est étymologiquement identique à Manare, Ville est la traduction exacte d'Icium. Il n'y a donc aucune raison de situer Mannaricum à Estaires. Les corrélations de Merville avec les autres localités françaises prouvent que Mannaricum était également une localité française et que Trajectum se trouvait bien dans cette région et non aux Pays-Bas.
- MARKLO, où Saint Lebuinus (Liévin) troubla une assemblée des Saxons, est **Merck-Saint-Liévin**, à 16 km au sud-ouest de Saint-Omer où le toponyme même rappelle le nom du saint.
- MARSUM, où Saint Willibrord possédait des biens, était **Marck** (près de Calais), qui a le saint comme patron de son église et s'appelait auparavant "*paroisse de Saint Willibrord*". Un certain Héribaldi, qui y remplissait une fonction cléricale, lui fit don de l'église en même temps que "**d'un marais où naissent les agneaux**". Ce détail s'applique parfaitement à Marck, qui se situe à environ six mètres au-dessus du niveau actuel de la mer et est resté à sec au cours des transgressions, et où des marais, des schorres ou prés salés et l'élevage de moutons sont des indices d'atterrissements récents. Il faut également situer dans les parages le lieudit Anwerpo (Voir à ce nom). Il est tout aussi possible que Marsum, situé selon Théofried à l'embouchure de la **Mosa**, doive être cherché à Poperinge, où Thierry de Flandre rendit en 1159 à l'abbaye de Saint Bertin à Saint-Omer "*la terre de Saint Willibrord qu'on appelle la bergerie*" et qui se confond probablement avec le Marisca qui apparaît dans d'autres chartes de Saint Bertin. Le mot Mosa peut être une latinisation du flamand "moeze", qui signifie crique boueuse, anse ou secteur de schorres.

- MEGINUM, mentionné dans une donation d'Ebroinus datée de 721 à l'église de Rinhara, est peut-être **Megen**, ancien fief dépendant de Longfossé, à 3 km au sud-ouest de Desvres, mais plus probablement **Mingham** sous Etaples, cette propriété ayant ensuite été reprise par l'abbaye de Saint Bertin.
- MERKHEIM en relation avec laquelle on nomme Killingo (Killern), est **Merckeghem**, à 13 km au nord de Saint-Omer. Voir Killingo. Voir aussi Merchisheim dans les chartes de Trajectum, n° 15.
- MIDDELKERKE, à 8 km au sud-ouest d'Ostende, a Saint Willibrord comme patron de son église.
- MIDLEBOURC. Voir Mithilburgis.
- MIDOCHI (lire Nidochi), mentionné dans la donation de Gotricus datée de 768, est **Nédonchel**, à 8 km au nord-ouest de Boulogne.
- MILLINGI, mentionné dans la donation qu'Ebroinus fit en 721 à l'église de Rinhara, peut être **Millam**, à 2 km au nord-est de Watten, mais est plus vraisemblablement **Millingiasele**, localité disparue que les actes de Saint Bertin situent dans les parages de Saint-Omer.
- MILNHEM. Voir Mulnaim.
- MITHILBURGIS, situé en Walacria ou à côté (Voir à ce nom), où Saint Willibrord fut un jour malmené par les habitants qui attachèrent plus tard ses reliques à leurs bannières au cours de la lutte contre le comte de Flandre, ne peut pas être localisé avec certitude parce qu'il existe trois possibilités dans la contrée. La localisation la plus vraisemblable est **Middelburg**, à 15 km au nord-est de Bruges.
- MOSAGOWI ou Maasgouw, canton de la Meuse fréquemment mis en relation dans les textes anciens avec la Batua, la Frisia, la Bourgogne et la Seine, désigne le sud du bassin de la Meuse.
- MULNAIM, mentionné ainsi dans le **Testament de Saint Willibrord** : "*Mulnaim qui s'appelle Araride*", dont il est dit que Thiatboldus lui avait fait don d'une église en cet endroit, et écrit Mulnhem chez Théofried d'Echternach, est **Mouille**, à 15 km au nord-est de Tournehem, qui, selon les actes de Saint Bertin, possédait un moulin dont le nom est dérivé.
- NIELE, mentionné dans un vieux cueilloir d'Echternach dans l'expression "*Entre Niele et Weretha*", ce qui nous donne la certitude que cette mention repose sur une donnée ancienne, est Nielles-les-Calais, à 6 km au sud de Calais.
- NIFTERLACA. Voir les chartes de Trajectum, n° 1.
- NITRO, mentionné dans la donation qu'Ebroinus fit en 721 à l'église de Rinhara, est probablement **Liètres**, à 6 km au sud d'Aires-sur-la-Lys, ce qui suppose la substitution d'un n au l dans la graphie. **Nédon**, situé à 16 km au nord-est de Saint-Pol-sur-Ternoise, constitue une autre possibilité.
- NONMODOCA, ville que les Normands atteignirent directement après Dorestadum, est **Arras**, connu au cours de la période romaine sous le nom de **Nemetacum**. Dans un acte de 966, la ville apparaît sous le nom de Nobiliacum, dont Nonmodoca est une erreur de transcription ou une forme abâtardie⁴⁶. Le Géographe de Ravenne veut sans doute parler de la même ville quand il mentionne Nocdac dans le pays des Francs. Les Annales de Saint Bertin relatent en l'année 863 que les Frisons avaient fui en grand nombre à Nonmodoca, mais que beaucoup d'entre eux furent massacrés par les Normands.
- Les NORDALBINGI, à la tête desquels Saint Anschaire fut institué évêque, sont les habitants de la partie nord de l'Albis (Aa). Voir aussi Brema et Hammaburg. Vers 900, il accompagna ou suivit les Saxons déportés vers le nord où il devint le premier évêque d'Hambourg.
- NORDENDI, où Saint Willehad exerça son activité missionnaire est **Northout** sous Bayenghem-les-Eperlecques. Le toponyme peut aussi être synonyme de Nordgo. Voir Ostergo dans les chartes de Werethina.
- NORDOSTRACHIA. Voir Ostergo dans les chartes de Werethina.
- OOSFALEN. Voir Ostfalen dans les campagnes des Francs contre les Saxons.
- OSDENNE, mentionné dans un texte comme situé en Fresia tout près de Rorikes-berg, est **Ostende**. Il n'est plus possible de localiser le Rorikes-berg, mais le toponyme fait allusion à Rorik le Normand.
- PLADELLI VILLA, d'où Pépin et Plectrude émirent un acte à peu près contemporain de celui de Suestra concernant Bagaloso, a été à tort assimilé à Bladel (Brabant septentrional néerlandais). Il s'agit de **Doudeauville** à 7 km au sud de Desvres, connu précédemment sous le nom de Dudelli Villa. Le toponyme Pladelli Villa n'apparaît qu'une seule fois, ce qui prouve pratiquement que Pladelli est une erreur de transcription. D'un autre texte, on peut déduire que la localité se trouvait près d'Embriacum, c'est-à-dire

⁴⁶ N.d.tr. : On peut penser plus simplement que la forme vient de *Nemetacum* : le passage du e et du a au o est extrêmement fréquent dans les dialectes locaux et en anglais (dont le frison est la langue soeur) – ex. : néerlandais *steen* / anglais *stone* – il s'agit d'une assimilation d'aperture –. Quant au passage du t au d voire au th, il n'a rien d'inhabituel.

- d'Embry, à 14 km au sud-est de Doudeauville. Bladulfi Villa, **Bloville**, est un candidat tout aussi sérieux à la localisation.
- POPERINGE, à onze kilomètres à l'ouest d'Ypres, avait jadis Saint Willibrord comme patron de son église. Dans un acte de 1159, il est question d'une parcelle de terrain que l'on appelait "la bergerie" et qui avait appartenu auparavant à Saint Willibrord.
- QUANTIA, écrit fautivement Alsantia, fleuve dans les parages duquel se trouvaient les biens de la donation de 867, est la **Canche**.
- QUORTOLODORA, mentionné dans la donation de Rohingus (il échangea des biens avec un monastère de Quortolodora) est **Questrecques**, à 12 km au sud-est de Boulogne, ou **Quarouble**, à 9 km au nord-est de Valenciennes.
- REPLO, mentionné dans une donation faite en 855 par Hatlo au monastère de Saint Willibrord et où celui-ci avait auparavant consacré l'église, est **Rupolt**, près d'Arques, à 3 km au sud de Saint-Omer.
- RINHARA, où Saint Willibrord obtint en 721 du comte Ebroinus (Ebroïn) des biens donnés à l'église de Saint Pierre et de Saint Jean-Baptiste à Rinhara, située dans le pagus Dublensis "*où le père évêque est maintenant "custos" (administrateur et gardien)*", est **Ransart**, à 11 km au sud-ouest d'Arras. Tout comme Eliste-Marithaïme, où Saint Willibrord est également nommé "custos", ce détail signifie que la localité se trouvait en dehors de son territoire de mission proprement dit.
- RUMELACHA, mentionné dans une donation de Haderik datée de 696 ou de 699, est **Remilly-Wirquin**, à 19 km au sud de Tournehem.
- RUMLEOS, dont le Calendrier de Saint Willibrord nous dit que la basilique de Saint Pierre et Saint Paul à Rumleos a été consacrée en juin, est **Rumilly**, à 20 km au sud de Tournehem, ou **Rombly**, à 5 km au sud d'Aire-sur-la-Lys.
- SCLUSAE ou Clusio, en relation avec lequel Dorestadum est mentionné (entre Quentovicus et Sclusae) dans les chartes de l'empereur Louis datées de 828 à 831, est **Lécluse**, à 10 km au sud de Douai. La localité se trouve en un point stratégique, entre diverses voies d'eau, essentiellement les canaux de Druse et de Corbulon qui reliaient les rivières méridionales, orientales et occidentales de la France.
- SIGONNA, la rivière qui arrose Edingen, toponymes tous deux mentionnés dans une donation de Helmgandus datée de 866, est la rivière **Senne**.
- SLAVI ou Slaves, petite tribu germanique dont, selon les auteurs, les Wiltes constituaient une subdivision et dont la capitale était Wiltaburg (Trajectum), laquelle était le siège de Saint Willibrord et fait également l'objet de mentions régulières dans la lutte qui opposait les Francs aux Saxons et aux Frisons. Cette tribu habitait le nord-ouest de la France. Un texte ancien parle d'Ostrewic (localité disparue ou Audruicq) "*juxta Sliviacas oras*", près des côtes slaves.
- SOSATIUM, localité du pays des Saxons mentionnée dans la Vie de Sainte Ida, est **Souchez**, à onze kilomètres au nord d'Arras.
- SPETNERIA, mentionné dans une donation de Wundo datée de 788 "où la Lippia conflue avec le Renus" est **Espierres** (en flamand Spiere), au sud-est de Courtrai, où l'**Espierre** (la Lippia) se jette dans l'Escaut (Renus). Le copiste s'est permis quelques libertés parce qu'il ne savait pas où se trouvait Spetneria.
- SPRUSDARE, mentionné dans une donation de Rohingus datée de 726, n'est plus susceptible d'être retrouvé en tant que tel. C'est probablement une graphie fautive de Furgelarus (Voir à ce mot), qui est mentionné dans un autre acte en rapport avec cette affaire, acte qui donne même l'impression que les deux noms concernaient la même localité.
- STENE, au sud d'Ostende, a Saint Willibrord comme patron de son église.
- STRUONA, mentionné dans la liste des biens du diocèse de Trajectum, est **Estrouannes**, dépendance de la commune de Wissant, où le toponyme **Strouanne** existe encore lui aussi.
- SUABSNA, où Saint Ludger (Léger) est né aux environs de 744, où sa famille possédait des propriétés qu'il quitta souvent pour passer la nuit en prières dans l'église de Saint Willibrord à Trajectum (Tournehem), est **Zouafques**, à 1,5 km au nord de Tournehem. Le sol y recèle des fondations que les habitants appellent toujours "l'abbaye".
- SUDERGO ou Sudgo. Voir Ostergo dans les chartes de Werethina.
- SUESTRA, un monastère que Pépin et Plectrude confièrent en 714 à Saint Willibrord et dont l'acte est rédigé à Bagalosa (Voir ce nom), est **Souastre**, à 22 km au sud-ouest d'Arras. Le monastère a été déplacé vers 850 à Susteren, où il se continua sous son propre nom de Suestra, lequel finit par devenir Susteren.

SYSELE sous Bruges, dont l'église fut donnée vers 875 à l'évêque Hunger de Trajectum (Tournehem) parce qu'il avait subi beaucoup de pertes dans son propre territoire. Environ 200 ans plus tard, le diocèse d'Utrecht a fait une tentative avortée d'obtenir la propriété de cette église.

TADIA, mentionné dans une donation de Haderik datée de 696 ou 699, est **Tatinghem**, déjà connu en 648 sous la forme Tatingia, à 3 km à l'ouest de Saint-Omer.

TAXANDRIA : cette contrée qui, selon les textes, jouxtait les territoires des Frisons (Flamands) et se trouvait à proximité des Bouches du Renus, s'étendait de la frontière franco-belge jusqu'au Brabant belge actuel. Plus tard, le nom devint quasiment synonyme de Brabant. Beaucoup plus tard, sous l'influence de cette quasi synonymie, on déduisit à tort que la Taxandria aurait été ou aurait englobé l'actuelle province néerlandaise du Brabant septentrional. Ces conceptions ont été puissamment impulsées par les localisations de toponymes tirés des sources d'Echternach, dans l'est du Brabant septentrional, localisations qui appartiennent en fait aux environs de Tournai et de Courtrai. C'est dans cette contrée qu'on doit aussi situer l'activité missionnaire de Saint Lambert chez les Taxandriens, activité qui a d'ailleurs laissé de nombreux souvenirs dans cette contrée.

TESTERVENTI (lire Westerventi), synonyme de Westergo mentionné comme étant le pagus où se situait la localité de Birni (Voir ce nom) figurant dans une donation de 709, doit être assimilé au Westerbant ou Westergo. Voir Ostergo dans les chartes de Werethina. Le nom de Teisterbant, qui apparaît aux Pays-Bas au XI^e siècle, n'a qu'un rapport légendaire avec Testerventi : il peut tout au plus avoir amené le copiste à une graphie inexacte.

TEXTRICUM, où Pépin battit les Frisons en 687 et où, juste avant la bataille de 695 près de Dorestad, un accrochage eut lieu entre Pépin et les Frisons commandés par Radboud (Radbod), est **Tertry**, à 12 km au sud-est de Péronne.

THELINGI, mentionné dans une donation de Gotricus datée de 786, est **Terlincthun**, à 5 km au nord de Boulogne.

THIELE ou Tiela, dont une relation dit que les barbares atteignirent en 453 un port de Gaule qui s'appelait Tiela. Il s'agit de **Tilques**, à 5 km au nord-ouest de Saint-Omer, qui était un port de l'Almere. De là, les barbares firent route vers Colonia (Coulogne près de Calais). Un acte de 896 dit qu'il y habitait alors des fidèles (ou des serfs) du siège épiscopal de Trajectum, alors évacué. Cette même ville de Thiele (Tilques) apparaît dans un acte au profit du diocèse de Trajectum en liaison avec Dorestad (Audruicq) et Daventria (Desvres). Tilia est également connue comme ville portuaire et commerçante des Frisons (lire Flamands).

THORINGIA, mentionné dans divers textes en relation avec les Frisons, les Saxons et Saint Willibrord, est le **Tournaisis**. Comme Boniface, en qualité d'archevêque de Mayence et d'organisateur de l'église germanique, a œuvré en Thuringe, on n'a pas toujours bien distingué les deux contrées.

THURNE, qui apparaît dans la liste de biens d'Echternach datant du XII^e siècle et n'apparaît pas dans les actes, est probablement quand même une donnée digne de foi : il s'agit de **Tournes**, à 5 km au sud-est de Boulogne.

TILLIBURGIS, d'où est émise la donation de 709, est **Tilleborg**, localité disparue voisine de Courtrai, dans les parages de laquelle on peut localiser nombre de biens de Saint Willibrord.

TRAJECTUM est **Tournehem-sur-le-Hem**. Voir les chartes de Trajectum, n° 1.

TUBALGOWE, mentionné dans une restitution de 947 à l'abbaye d'Echternach d'un bien situé à Rinharda (lequel acte n'est du reste pas pur de tout soupçon) doit être compris comme étant le **pagus Duplao ou de la Deüle**. Dans d'autres actes d'Echternach apparaît le pagus Tulpiacensis qui renvoie quant à lui correctement à Zülpich. Le copiste peut avoir contaminé les deux formes. Voir aussi Rinharda.

TUMME, mentionné dans une donation de Rohingus datée de 726, est **Teneur** (précédemment Tummis) sur la Ternoise, à 33 km au sud de Saint-Omer.

TURHOLT, où Saint Anschaire reçut le monastère quand il fut institué évêque "*aux confins de la Saxonie de l'autre côté de l'Albis (Aa)*", est **Torhout**, à 18 km au sud de Bruges. Lors de la partition de l'empire en 840, le monastère échut à Charles, si bien qu'un chroniqueur ajoute: "*et c'est ainsi qu'il échappa à l'autorité de Saint Anschaire*". L'affaire est plus compliquée, vu que Saint Anschaire avait son siège à Hames-Bougres (Hamaburg) et qu'il suivit vers 800 les Saxons et les Frisons déportés dans le nord de l'Allemagne⁴⁷. Le monastère de Turhout, qui lui avait été donné pour lui assurer les revenus nécessaires à sa mission, perdit naturellement cette fonction de point d'appui à l'égard d'Hambourg auquel il n'avait pas été destiné.

⁴⁷ N.d.tr. : Une étude plus poussée des textes a conduit Delahaye à renoncer à ce point de vue. Saint Anschaire n'a jamais mis les pieds dans le nord de l'Allemagne. Cf. **Quand l'histoire déraile...**

- URNA, mentionné dans une donation de Gotricus datée de 786, est **Ouve-Wirquin**, à 14 km au sud-ouest de Saint-Omer.
- UTRIUSTI, où Saint Willehad aboutit, n'ayant pu se maintenir à Wigmodia (près de Sangatte), est **Hestrus**, à 8 km au nord de Saint-Pol-sur-Ternoise. C'est là qu'il s'embarqua sur la Canche pour gagner le pays des Frisons (Flamands).
- UTRECHT, qui fut habité à l'époque romaine, probablement même en qualité d'établissement militaire, fut abandonné par les Romains vers 250. Il n'existe aucun argument historique ou philologique que cet établissement ait porté le nom de Trajectum. On n'a toujours pas résolu la question soulevée par le nom d'Albiobola, trouvé sur place. La mention de Trajectum en relation avec Mannariacum (Voir à ce toponyme) prouve que le Trajectum romain était Tournehem. La ville d'Utrecht a été à nouveau habitée (après les transgressions) peut-être au début, plus probablement vers le milieu du X^e siècle. Pour la période intermédiaire, à compter du III^e siècle, on ne dispose d'aucune donnée historique ou archéologique de nature à prouver que la ville ait été habitée sans interruption, ce que l'on a pourtant toujours admis. Par contre, la continuité historique de Trajectum est bel et bien établie et confirmée par les sources. Le toponyme Utrecht s'explique comme suit : UUT – REK, bande de terrain hors terre ferme, île la première à être habitable. Peu après la réoccupation de la ville, son nom germanique fut latinisé en Trajectum., latinisation qui fut acceptée sans aucune difficulté, la ville étant un lieu de franchissement, mais qui n'évoquait chez personne le Trajectum romain. Ce n'est qu'au XII^e siècle qu'on songea pour la première fois à situer Saint Willibrord à Utrecht, encore cette localisation ne fut-elle le fait ni d'Utrecht, ni de la Hollande, mais bien d'Echternach. Les premiers évêques d'Utrecht n'ont jamais pensé être les successeurs de Saint Willibrord. L'identification d'Utrecht avec le Trajectum romain mettrait encore des siècles à apparaître, comme conséquence fatale de la première erreur.
- UZTRICHT, qui apparaît dans un manuscrit des *Notitiae Galliarum* où l'on rencontre l'interpolation ultérieure "*Civitas Trajectum, id est Uztricht*", n'a rien à voir avec Utrecht, les formes Utre, Uztrich et autres concernant d'autres localités. En outre les *Notitiae Galliarum* datent du V^e siècle, époque à laquelle le centre des Pays-Bas est abandonné par les Romains depuis belle lurette, ce qui exclut qu'Utrecht puisse figurer dans un répertoire de l'administration romaine.
- VELISENA, rivière mentionnée par Théofried d'Echternach dans le pagus Kinheim et en relation avec la villa Adricheim (Audrehem), est peut-être un autre nom du **Hem** considéré comme fleuve du Flevum ou de l'Almere, ou le nom d'un affluent inconnu, à moins qu'il ne s'agisse d'une partie du Hem. Mais il est plus vraisemblable que Théofried ait commis une confusion avec Felison.
- VELUM. Voir Flevum.
- VETUS TRAJECTUM. Voir les chartes de Trajectum n° 6.
- VINCIACUM, où, en 717, une bataille décisive opposa Charles Martel aux Frisons, est **Inchy-en-Artois**, à 12 kilomètres à l'ouest de Cambrai. Juste avant la bataille, on relate des opérations militaires à Trajectum et à Dorestadum, qu'il faut évidemment comprendre comme Tournehem et Audruicq.
- WABARINSE, le pagus où la localité d'Haslaringa occupait la rive de l'Alsancia (lire Quantia, Canche) mentionné dans la donation d'Adalinus datée de 867, est la région de **Wavrans** et **Wambercourt**, voisine de la Canche.
- WACHCONVILLARE, situé dans le pagus Badense, où le monastère de Saint Willibrord reçut en 833 une donation, est Le Wast, à 10 km de Marquise, ou **Wagnonlieu**, à 7 km à l'ouest d'Arras.
- WADERLO ou Waderloe, d'où sont émises la donation d'Ansbald et celle d'Engelbert, datées de 713, et également mentionné dans la donation d'Aengilbald datée de 702 où l'on précise qu'elle se situait sur la Dutmala (lire Duplao, Deûle), est **Wattrelos**, à 15 km au sud de Courtrai.
- WADRADOCH, mentionné dans le Testament de Saint Willibrord, considéré généralement mais à tort comme identique à Waderlo, est **Landrethun-les-Ardres**, à 7 km au nord-ouest de Tournehem.
- WAEDRITLAEUM, parfois conçu comme identique à Wadradoch, est **Vaudringhem**, à 19 km au sud-ouest de Saint-Omer.
- WAESCAPELLE, situé dans l'île de Walacria (voir à ce mot), où Saint Willibrord jeta la confusion en un lieu d'idolâtrie et où les païens le malmenèrent ("*on peut encore voir son sang sur l'autel de l'église du lieu*", dit Théofried d'Echternach), est **Westkapelle** (Flandre occidentale) à 15 km au nord de Bruges, ou **West-Cappel** à 7 km au sud-est de Bergues. Vu les localisations convaincantes de Mithilburgis et de Walacria, il faut donner la préférence au Westkapelle proche de Bruges.
- WALACRIA, Walcras, Gualacras, Valhara, Walacras, Walichrum ou Waucres, était une île qui selon un texte du XI^e siècle, se situait entre Bruges et Uitkerke. Lorsque, du fait des envasements successifs survenus après les transgressions, l'île eut perdu son insularité et fut englobée dans les terres, le nom se perdit. L'île abritait

- les localités de Midlebourc et de Westkapelle (voir à ces noms), facilement localisables. La Walcheren néerlandaise est apparue bien plus tard : son nom est manifestement importé de Flandre. La doublure des trois toponymes, Walcheren, Middelburg et Westkapelle a fatalement généré le mythe de la présence de Saint Willibrord sur la Walcheren néerlandaise, mythe bien difficile à réfuter avant que les cartographes néerlandais n'établissent l'impossibilité de l'existence de Walcheren à l'époque de Saint Willibrord.
- WANGA, où Saint Willehad exerça son activité missionnaire, est **Wacquinghen**, à 7 km au nord de Boulogne.
- WANDALINGAS, mentionné dans une donation d'Adalinus, est **Wandelicampagne**, à 7 km à l'est de Saint-Pol-sur-Ternoise.
- WERFHEM, mentionné dans la vie de Saint Ludger (Léger), est **Wavrans-sur-l'Aa**, à 11 km au sud-ouest de Saint-Omer.
- WESELE est **Wasselau**, bois situé entre Aire, Saint-Venant et Merville.
- WIC, dérivé de "vicus", localité ou ville, est, dans le nord-ouest de la France, un nom ou un affixe qui apparaît souvent et qui s'est conservé jusqu'à nos jours dans divers toponymes : Wicquinghem, Salperwick au nord de Saint-Omer, Badewic, devenu aujourd'hui Baduy, Ostrewic, localité disparue proche de Sangatte, Hemmawic, localité disparue proche de Saint-Omer, Craywick, Ostrewic, devenu Austruy, et une foule de toponymes en -vy. L'Angleterre possède une liste aussi longue de toponymes comparables terminés en -wich. Le mot thiois wijk, qui a la même signification, n'a également abouti, seul ou en composition, que dans des toponymes ; dans le domaine linguistique néerlandais, on ne peut le faire dériver de vic ou de vicus. Il faut naturellement distinguer soigneusement les toponymes originaux des latinisations faites après coup.
- WICSWIRT, mentionné dans la **Vie de Saint Ludger**, est **Wizernes**, à 5 km au sud-est de Saint-Omer, ou Wisques, à 3 km au nord-ouest de la même ville.
- WILBEDINGUES, jadis **Wilbedinghe**, hameau dépendant de Wavrans-sur-l'Aa, à 13 km au sud-ouest de Saint-Omer, conserve dans son nom le souvenir de Saint Willibrord.
- WILPA, où les habitants construisirent une église pour Saint Lebuinus (Liévin), est **Oppy**, à 10 km au nord-est d'Arras, dans la région de l'Isla, la Lys. On connaît la localité dans les sources régionales anciennes sous les formes Wilpi et Vulpi. Sinte-Lievens-Essche et Sinte-Lievens-Houtem rappellent son activité missionnaire et son inhumation. Le Lieven flamand (en français Liévin) est le saint authentique, le Lebuinus néerlandais étant légendaire. Saint Liévin n'a jamais exercé son activité missionnaire hors de l'Artois. Par contre, son successeur Saint Léger a bel et bien franchi le pas en passant de l'Artois à Münster. La tradition de Saint Lebuinus à Deventer repose sur une falsification. Cette localité n'apparaît pas dans la plus ancienne **Vie de Lebuinus**. On l'a introduite frauduleusement dans des versions plus tardives.
- WILRE, mentionné dans une fondation d'Adalinus datée de 857 et lié à d'autres biens proches de la Canche, est **Villiers**, à 7 km à l'est de Montreuil.
- WILTABURG ou Viltaburg, autre nom de Trajectum, tient son nom des Viltes dont il était la capitale. Les textes le mentionnent toujours en étroite liaison avec les Frisons.
- WINLENDECHIM, écrit Wimelinchhennen dans le **Testament de Saint Willibrord** et mentionné dans la donation de Rohingus datée de 726, est **Wicquinghem**, appelé jadis Winchingahem, à 20 km au sud-est de Boulogne. Cette localisation est plus vraisemblable que Widehem près d'Etaples, connu en 838 sous la forme Winningahem et en 844 sous la forme Widingahem. Voir aussi Widingahem dans les chartes de Trajectum.
- WISSERA MARCA, où se trouve la localité d'Edingem, mentionnée dans la donation de Helmgandus de 866, est la région de la rivière Marck près d'Edingen, à 26 km au sud-est de Bruxelles, où confluent la Marck et la Senne. "Wisser" est un nom générique qui signifie rivière (à sec ou presque en été). Comparez Wezer, Aa ou Weerrijs au sud de Breda, les nombreuses Vesles en France.
- WITLA, appelé dans d'autres textes Witlam ou Witland, est **Wissant**, à 16 km au sud-ouest de Calais. Le toponyme signifie sable blanc, lequel frappe effectivement sur place par son éclat et son étendue.
- WULPEN, à 5 km au sud-ouest de Nieupoort, où Saint Willibrord est patron de l'église, possède également un petit puits de Saint Willibrord qui est probablement le prototype des nombreuses répliques qu'on en trouve ailleurs et dont on peut prouver que la plupart n'apparaissent qu'au XVII^e siècle, à l'époque de la Contre-Réforme, lorsque les catholiques mirent soudain un indéniable accent sur un culte de Saint Willibrord quasiment ignoré auparavant aux Pays-Bas.
- WIJK (bij Duurstede), portait d'abord le nom de Wijk. Au XIV^e siècle, l'évêque d'Utrecht y construisit un château appelé Duurstede, destiné à lui servir de maison de campagne. On peut exclure que ce nom ait fait allusion à l'ancienne Dorestadum car entre l'ancienne Dorestadum qui, d'après les sources, disparaît vers 870, et le XIV^e siècle, six siècles s'écoulent sans la moindre mention de Dorestadum aux Pays-Bas. Vers la fin du XIV^e siècle, ayant acquis ce château, le seigneur de Wijk combina les deux noms en Wijk bij Duurstede. C'est

seulement au XV^e siècle qu'on identifia cette localité avec l'ancienne Dorestadum, parce que cette dernière jouxtait Trajectum – dont on faisait Utrecht – et qu'elle avait porté le nom de Wic. Les fouilles locales ont mis en évidence un établissement éphémère de la fin du IX^e siècle. Pourtant Dorestadum est attestée bien avant et bien après, ce qui exclut de lui attribuer ces fouilles.

WYRDA, où Saint Boniface résida sept ans. Cette localité sise "au sud de l'Almere" se confond peut-être avec Werethina (Voir les chartes de Werethina). Il s'agit plus probablement de **Weringhen**, localité disparue proche de Boulogne. Les deux localisations se situent effectivement au sud de l'Almere.

ZELANDIA ou Selandia, toponyme qui apparaît dans quelques textes très anciens pour désigner la contrée à laquelle appartenait l'île de Walacria, ne désigne pas la Zélande néerlandaise où il apparut beaucoup plus tard, mais la zone littorale flamande, formée pour une bonne part de zones marines exondées au sortir des transgressions.

119. CONCLUSION

L'abbaye de Saint Willibrord que les sources situent tout près de son siège épiscopal, ce qui du reste tombe sous le sens, s'élevait à Eperlecques, à courte distance de Tournehem. La localité s'appelait à l'origine Nifterlaca, puis Aefternacum. En 857, les moines durent fuir au Luxembourg devant les Normands. Ils y emménagèrent dans un monastère existant situé à Berg sur la Sura (Limbourg néerlandais). Les Bénédictins d'Aefterlacum emportèrent le nom de leur monastère et, à juste titre, la tradition que l'abbaye avait été fondée par Saint Willibrord. On germanisa son nom en Echternach. Après le départ des Normands, l'abbaye ne retourna pas dans sa région d'origine. Il en alla de même pour le monastère de Suestra, d'abord établi à Souastre, puis réfugié à Susteren (Limbourg néerlandais), qui conserva son nom. Les toponymes des plus anciennes chartes de l'abbaye d'Aefternacum et les Vies de saints prouvent que les biens les plus anciens de l'abbaye se trouvaient en France et en Flandre. On se fit ensuite une idée tout à fait fautive de Saint Willibrord quand on se mit à rechercher ces possessions à travers un large secteur de l'Europe occidentale, faute de connaître encore les localités authentiques et originelles. Les revendications d'Echternach fondées sur ces erreurs aboutirent parfois, mais les droits et possessions ainsi usurpés n'apparaissent qu'au XII^e siècle, ce qui exclut de les faire remonter à saint Willibrord. C'est en effet à cette date que l'abbaye d'Echternach s'évertua à "retrouver" et à réclamer églises et biens attribués à Saint Willibrord, sans une pensée pour la région authentique de l'ancienne Frisia, la Flandre. Au contraire, c'est vers la Frise néerlandaise et Utrecht – désignée alors dans les textes par sa latinisation de chancellerie Trajectum - que lorgnait l'abbaye. Par ses prétentions en Hollande, Zélande et Brabant, l'abbaye y a initié une "tradition" de Saint Willibrord qui n'y existait pas avant le XII^e siècle. Bien que l'abbaye ait fait preuve de légèreté, voire de cupidité, dans ses interprétations, on ne peut probablement pas la taxer de tromperie intentionnelle.

Chapitre IX

EXPANSION ET DECLIN DE LA MISSION EN FRISE

120. Les successeurs de Saint Willibrord.

SAINT BONIFACE

La *Vie de Saint Boniface* raconte que l'apôtre, venant d'Angleterre, débarqua dans "les bouches du Renus" près de Dorestadum (Audruicq), d'où il se rendit à **Trehet** où il passa quelques jours. Puis il seconda Saint Willibrord durant trois ans. Après la mort de Saint Willibrord, Saint Boniface poursuivit seul son ministère parmi les Frisons. La *Vie de Saint Grégoire* rapporte "qu'il prêcha treize ans parmi les Frisons et que, pendant ce temps, il résidait **dans la partie sud de l'Almere** : d'abord sept ans à **Wyrda sur la rive du Renus**, puis trois ans à **Attingahem** sur la rivière **Fehtha** et enfin trois ans à **Felisa**, localité plus proche des païens. Puis, on l'appela chez les Hesses et les Thuringes". L'Almere, nous l'avons vu, se situait en France. Wyrda s'identifie à Weretha, localité maintenant disparue, voisine de Sangatte⁴⁸. Attingahem est Autingues, village situé au sud d'Ardes. Les deux localités se trouvent effectivement au sud de l'ancien Almere. Felisa, "localité plus proche des païens", peut être identifiée à Feuchy près d'Arras ; outre l'étymologie, une autre donnée m'incite à le penser : c'est là que se situait la frontière du diocèse.

On peut localiser plus précisément encore le martyre de Saint Boniface. Le saint n'a pas été massacré par les Frisons néerlandais. Il semble qu'après tant de siècles d'accusations injustes, ces derniers ne me sachent même pas gré de les laver de ce sacrilège ! La *Vie de Saint Boniface* raconte : "Comme approchait la fin de sa vie, Saint Boniface se rendit en un lieu sis sur les rives de la rivière **Bordne** qui arrose les contrées appelées en langue locale **Ostar** et **Westhar**. Il y fit dresser ses tentes." C'est là que l'évêque et ses compagnons furent massacrés par les autochtones. Un autre texte nous apprend que les corps furent transportés à **Trajectum** par l'**Almere**. Plus tard, les corps des martyrs furent transférés à Fulda, où Saint Boniface avait fondé un monastère. La **Bordne** – on rencontre aussi la forme **Burdina** – était la **Bourre**, une rivière de Flandre française. La *Vie de Willehad*, source la plus ancienne à rapporter le meurtre de Saint Boniface, évoque un tout autre lieu que Dokkum : " ... il (Willehad) arriva en Frise, dans une localité qui s'appelle **Dockynchirica** et se situe près du **Pagus Hostrage**, où l'évêque Boniface subit autrefois son martyre." Il est clair que cet auteur veut parler de Dunkerque. Il ne dit pas du reste que Saint Boniface y fut massacré mais que **cette localité se trouvait près de la contrée où eut lieu le meurtre**. La mention de la Bourre nous renvoie dans les parages d'Hazebrouck.

Un auteur ultérieur qui narre le même événement transforme le nom de la localité en **Doccinga** et les **Annales Tielenses**, pour ne prendre qu'un exemple néerlandais au hasard, l'abrègent encore, le falsifiant en **Dokhem**. Il ne saurait être question d'imputer à ces déformations la localisation fautive de la mort de Saint Boniface. La méprise avait déjà eu lieu pour d'autres raisons et sur la foi de textes mal compris. Les textes dont l'original renvoyait à un tout autre endroit ont tout bonnement été "adaptés" à l'erreur bien implantée depuis. Vu l'ampleur du déplacement, sans doute ne comprenait-on plus le toponyme original : on l'aura considéré comme une erreur à rectifier. Du reste, la retouche semblait minime : avec un peu de bonne volonté, on pouvait trouver acceptable l'interprétation en Dokkum du Dockynchirica originel et du Doccinga ultérieur, d'autant que cette dernière forme semblait si frisonne ! L'interprétation néerlandaise pêchait encore sur un point aussi capital : le texte le plus ancien ne dit pas que Saint Boniface fut massacré **DANS** la localité. Mais, une fois le texte falsifié, qui se met martel en tête pour de telles brouilles ?

Chez Blok, ce Dockynchirica reste naturellement Dokkum, les formes Dokkum et Dokkinghe, Docningha et autres y renvoyant directement, tant philologiquement qu'historiquement. Il faut, ma foi, être un toponymiste de pacotille pour se laisser égarer par le bricolage du nom **dans des chroniques hollandaises** ! Les premiers copistes étaient bien loin de songer à Dokkum, la tradition n'ayant pas encore dérivé. Le jugeant par trop étrange voire superflu, ils laissèrent tomber le suffixe "chirica". Il est vrai que ces copistes néerlandais ne pouvaient savoir que "chirica", "kirk", "kerk" ou "kerque" servent de suffixe à quelque trente ou quarante toponymes dans la région authentique. En dépit du bricolage du nom, la tradition de Saint Boniface ne naquit à Dokkum qu'à la fin du

⁴⁸ N.d.tr. : Delahaye propose parfois de localiser *Weretha* à *Frethun*, l'actuel débouché du Tunnel sous la Manche.

moyen âge, certainement après celle de Saint Willibrord. Avec le parti pris de manipulation qui le caractérise et dont il ne peut se défaire, Blok néglige à nouveau quatre questions fondamentales:

1. Dokkum existait-il déjà en 754, faute de quoi la localisation est une ineptie ? Etablir l'existence de Dokkum est un préalable indispensable !
2. Où se situent donc la rivière Burdina ou la légendaire Boorne, imaginée de toutes pièces ?
3. La mention de l'Almere confirme **les trois indications géographiques** du texte. Il doit en taire des choses, notre Blok, pour pouvoir maintenir l'interprétation Dokkum !
4. Enfin, où est donc passée la continuité historique qui devrait relier Dookynchirica à Dokkum ? Sans cette condition sine qua non pas de continuité philologique ! Or, en son absence, notre Blok effectue un saut de 5 siècles ! Faut-il s'étonner que sa théorie flotte dans les airs ?

Pendant l'impression de **HOLLE BOOMSTAMMEN**, un curieux texte me tomba sous les yeux. Je m'en voudrais de priver mes lecteurs de cette bonne occasion de se dilater la rate. L'auteur déclare qu'en 754, au temps du massacre de Saint Boniface, la localité de Dokkum n'existait pas encore (hé, hé ! voilà enfin qu'on s'en avise !) mais qu'on la fonda pour marquer le lieu du martyr et commémorer le souvenir du Saint. Il renvoie à une étude récente en se gardant bien de nous révéler le nom du génial inventeur de cette échappatoire. Avec ce type de pratique de l'histoire, de l'histoire de l'habitat et de la toponymie, on peut avoir réponse à tout. Notre génie pourrait-il nous expliquer comment Dokkum pouvait déjà s'appeler Dokkum avant même d'exister ? Ou notre génie aurait-il une conception si anthropomorphique de l'histoire qu'il prête à Clio l'invention d'un nom pour le fruit qu'elle porte encore en son sein ?

Un autre passage de la même **Vie de Saint Willehad** dit que Saint Boniface et ses compagnons, au cours d'un voyage missionnaire, dressèrent leurs tentes à Cuentawich (= Quentovicus – probablement Vieux-Quend, au sud de l'Authie). On sait que Saint Boniface, en compagnie d'autres évêques, rejoignit Pépin le Bref à Soissons en 751. Attribuer ces faits à un évêque missionnaire des Pays-Bas, c'est vraiment déraisonner.

Entre 751 et 754, Pépin le Bref accorda l'immunité à l'église Saint Martin de Trajectum. Cet acte qualifie Saint Boniface d' "évêque de Trajectum". Quelques historiens néerlandais expliquent qu'il s'agit d'un lapsus calami ou d'une falsification subreptice ultérieure. Situé à Tournehem, ce détail est des plus vraisemblables, Saint Boniface ayant résidé treize ans dans les parages. Qu'y a-t-il de plus évident que d'admettre qu'il a pour le moins exercé sur place les pouvoirs que lui conférait son onction épiscopale, même s'il n'était pas, stricto sensu, le successeur de Saint Willibrord ? Qu'on se garde d'oublier que le territoire confié à Saint Willibrord était un diocèse de mission, non encore intégré à la hiérarchie et non assujéti aux règles normales. Qui y remplissait les fonctions d'évêque était effectivement évêque de Trajectum. En 748, le pape Zacharie avait élevé le siège de Mayence (celui de Saint Boniface) au rang de métropole dont dépendaient les évêchés de Tongres, de Cologne, de Worms, de Spiers et de **Trectis**. Trectis pourrait désigner Maastricht dont le siège épiscopal avait été transféré à Liège en 722 mais continuait à s'appeler de Tongres. Mais l'évêché de Tongres est déjà mentionné dans le texte. Par ailleurs, on ne connaît aucune relation entre Mayence et Utrecht. Trectis ne peut donc désigner que l'évêché de Saint Willibrord à Tournehem. Qu'on ne perde pas de vue que Tournehem et les environs étaient un territoire germanique sans intérêt pour l'église de Gaule de l'époque. On sait également que le successeur direct de Saint Willibrord n'était pas évêque. Il est donc tout à fait logique qu'après la mort de Saint Willibrord ce soit Saint Boniface qui ait exercé les fonctions épiscopales dans son diocèse. Sa nomination d'archevêque de Mayence et son envoi comme légat du pape en Germanie prouvent que Rome avait d'autres vues sur lui et le tenait en haute estime. Saint Boniface intervenait en fait à double titre dans le diocèse de Saint Willibrord. Un acte de 753 qualifie Saint Boniface de "custos" (gardien, administrateur) de l'église Saint Martin de Trajectum. Son martyre et celui de ses compagnons dans ce même diocèse prouvent qu'archevêque de Mayence, il continuait à déployer une activité missionnaire dans son premier poste.

Saint Grégoire, selon la tradition successeur de Saint Willibrord (ou de Saint Boniface) de 754 à 775 dans ses fonctions d'abbé et d'administrateur du diocèse, refusa l'onction épiscopale. Néanmoins un passage de sa Vie, affirme qu'il succéda aux deux saints comme pasteur et prédicateur du peuple des Frisons. Dans le chapitre consacré à Dorestadum, nous avons déjà évoqué son activité à Dorestadum et sur les rives de la rivière Lagbeki. C'est à la demande de Grégoire que Charlemagne confirma en 769 les droits du diocèse et de l'église-cathédrale. Cette confirmation fut réitérée vers 775. Dans l'importante charte de 777 concernant Lisduna, Dorestadum et autres localités, le prêtre Albricus est qualifié de "recteur et administrateur" de l'église de Trajectum. Du même Grégoire nous savons qu'il était directeur de l'école conventuelle de Trajectum, que les localités d'origine des élèves conduisent à situer à Tournehem ou à Audruicq.

Chronologiquement parlant, c'est ici que nous devrions parler de Saint Lebuinus (Liévin), de Saint Willehad, de Saint Anschaire et de Saint Ludger, mais comme ils n'ont pas été des successeurs directs à la tête

du diocèse de Saint Willibrord, je traite d'abord des évêques de Trajectum, avant d'aborder les autres missionnaires qui entretenaient un rapport indirect avec cet évêché.

RIXFRIED

Entre 806 et 809, l'évêque Rixfried de Trajectum écrit à l'évêque Ludger de Münster à propos des miracles de l'évêque Suitbert de Werden. Il rapporte notamment "*que le saint était un jour à ses côtés dans son monastère de Frisia de la localité de Dokkum, où le bienheureux Boniface, deuxième archevêque de Trajectum, avait subi le martyre.*" **La lettre en question est un faux fabriqué en 1473.** Cette falsification démontre avec quelle facilité et quelle désinvolture les anciennes traditions historiques ont été distribuées à la ronde aux Pays-Bas. En 815, sous l'épiscopat de Rixfried, mentionné nommément, l'empereur Louis le Pieux émit l'acte déjà cité dans lequel il confirmait les dîmes et autres droits de l'église de Trajectum. Néanmoins Rixfried ne figure pas sur la plus ancienne liste (XV^e siècle) des évêques d'Utrecht. En d'autres termes, Utrecht n'a pas réussi à rassembler toute la documentation du diocèse de Saint Willibrord, celle-ci n'étant pas autochtone à Utrecht et devant être récupérée de ci de là.

SAINT FREDERIC

Il occupa, de 828 à 838, le siège de Saint Willibrord. Sa vie raconte que le peuple, après la mort de l'évêque Rixfried, le réclama à l'unanimité comme évêque. Ailleurs on rapporte que le roi convia l'évêque à un banquet. Après quoi, le roi l'escorta avec grande déférence jusqu'à Trajectum. Arrivé au Renus, Frédéric fut intronisé dans l'église de Sainte Marie **où sont enterrés le martyr Boniface et ses compagnons.** Les autres textes ne mentionnent pas explicitement cette église de Sainte Marie mais évoquent parfois une église consacrée au Sauveur (le Christ) et à la Sainte Vierge. D'autres sources évoquent constamment Saint Martin comme patron de l'église épiscopale, ce qui, du reste, pourrait bien être une falsification perpétrée lors de leur transcription à Utrecht. Le double patronage n'a rien d'exceptionnel: on voit souvent des églises dédiées au Christ (ce qui va de soi) et à un saint, l'usage courant ne mentionnant que ce dernier. Dans le cas présent, je penche pour l'explication suivante : les martyrs étaient enterrés dans l'abbatiale d'Eperlecques, ce qui va de soi, les martyrs étant des moines de Saint Benoît liés à l'abbaye ; c'est à ce titre que l'abbaye s'appropriâ les corps, reliques d'éventuels futurs saints ! Plusieurs auteurs en témoignent, Saint Willibrord portait à Marie une fervente dévotion. On peut donc parfaitement admettre qu'il ait placé son abbatiale sous le patronage de la Vierge. Le texte affirme que les corps des martyrs y reposent encore : on peut en conclure qu'ils n'avaient pas encore été transférés à Fulda, ce qui ne s'est probablement produit qu'après les raids normands dans la région. Par analogie avec les translations de Saint Willibrord, de Saint Bertin et d'autres reliques des environs, on peut situer ce transfert vers 846. Le texte évoque le Renus, détail qui nous renvoie également à Eperlecques, sise sur le Renus alors que Tournehem se trouvait sur le Hem.

Un beau jour, Frédéric se rendit à **Walacria**, île où il pria dans une église. A son départ, il y laissa un prêtre. Une autre fois, le saint évêque visita une contrée proche de l'**Alechemere fluvium**. Ces deux données géographiques doivent être localisées dans le Nord de la France. Walacria n'était pas Walcheren. J'ai traité de ce point dans le chapitre consacré au mythe des Normands. La Vie raconte plus loin que les Normands dévastèrent et rasèrent Dorestadum. A Trajectum non plus ils n'avaient épargné personne. Le texte exprime même cette désolation en termes crus : "*ils ne laissèrent plus personne à se soulager contre un mur*". Ce qui ne signifie nullement que les Normands aient pris un interdit hygiénique mais qu'il ne restait plus le moindre mur où uriner. "*D'où il advint, continue la chronique, qu'après la mort des évêques Alfricus, le frère de Saint Frédéric, et Ludger (Léger), le peuple fut chassé de la contrée et que la ville et la région furent totalement abandonnées, jusqu'à ce que (notez comment le récit passe brusquement à Utrecht), grâce à la Providence Divine, le pieux Balderik ayant été nommé évêque de ces lieux, pendant son épiscopat, de bons murs, quoique non semblables aux anciens, enserrassent à nouveau la ville.*"

Le chroniqueur saute au moins **un siècle et trois évêques de Trajectum**. Son allusion au trésor de l'église à propos du sac de la ville nous fournit, qu'il le veuille ou non, un magnifique critère de datation de ses écrits. Il y a encore, dit-il, divers témoins des deux sexes qui ont vu le trésor de l'église du temps du pieux Balderik. Il s'ensuit qu'il n'écrivait pas peu de temps après Balderick mais longtemps après. Le rapport qu'il établit entre Saint Frédéric et Utrecht ne prouve donc rien, l'essentiel de la méprise étant déjà généralement admis en son temps, même si on n'en avait pas encore peaufiné tous les détails. L'auteur a remanié une **Vie de Saint**

Frédéric plus ancienne et probablement rédigée dans la région authentique, **en l'adaptant aux Pays-Bas**, ce qui devait fatalement donner une salade de faux et de vrai.

EGIHARD ET LUDGER

Seules quelques chartes mentionnent ces deux évêques, le premier en 845 en qualité d'évêque de Trajectum, le second en 850 dans une donation de biens à l'église qui le qualifie également d'évêque de Trajectum. Ces actes ne nous fournissent pas d'autres particularités utilisables.

HUNGER

Le roi Louis confirma en 854 l'immunité de Trajectum, cette fois à la demande de l'évêque Hunger. Pendant son épiscopat, le diocèse subit quelques raids des Normands. En 857, le siège se perdit et l'évêque se vit attribuer un refuge à Berg sur la Sure. Lors de son retour, il s'avéra impossible de rétablir le siège à Tournehem, ville occupée en permanence par les Normands. En 845, Hunger assista, en qualité d'évêque de Trajectum, au synode de la province ecclésiastique réuni à Toul. En 860, il contresigna les actes avec d'autres évêques, dont celui de Théroouanne. Le fait que l'on ait rattaché Trajectum à l'Eglise de Gaule s'explique par la partition de l'empire en 843. Toutefois, l'évêque de Cologne assistait également au synode, peut-être à un autre titre du reste, ce qui infirme quelque peu l'argument. D'autres données nous dévoilent le rapport hiérarchique exact. En l'an 863, Hincmar, **archevêque de Reims et Primat de France**, écrivit à **Hunger de Trajectum** à propos de l'excommunication fulminée contre Baudouin de Flandre pour le rapt de Judith, fille de Charles le Chauve. L'archevêque chargeait son suffragant (à en juger par la teneur de la lettre, telle était bien leur relation hiérarchique) de veiller à ce que le **Normand Rorik** ne prêtât pas assistance à **Baudouin de Flandre**. L'archevêque adressa des lettres identiques aux évêques de Théroouanne et de Cambrai. Le diocèse d'Utrecht n'a jamais dépendu de Reims. C'eût d'ailleurs été un coup d'épée dans l'eau que de confier cette mission à un évêque d'Utrecht, Rorik étant établi dans le Nord de la France, probablement même dans la ville de Tounehem. Il était par contre tout à fait logique d'en charger l'évêque de Trajectum, son diocèse étant pris en sandwich entre les territoires de Rorik et de Baudouin et susceptible du coup de s'opposer à un rapprochement entre les deux conspirateurs. Le fait qu'on ait donné les mêmes instructions aux évêques de Théroouanne et de Cambrai désigne à l'évidence le théâtre de l'affaire.

En 863, les évêques Arnulf de Toul et Hunger de Trajectum rédigèrent un manifeste dans lequel ils défendaient la validité du mariage de Lothaire avec Theutberga et déclaraient illicite un nouveau mariage. Impossible de situer à Utrecht un des pôles du contact répété entre Toul et Trajectum. En 854, à la demande de l'évêque Hunger, l'empereur Louis confirma l'immunité de l'église de **Vetus Trajectum**. Après 858, la reprise des activités signifie que l'évêque était de retour et qu'il avait entrepris la reconstruction spirituelle et matérielle du diocèse. C'est vers cette époque que l'on introduisit le nom de **Vetus Trajectum**. En 857, la ville était complètement dévastée. Une grande partie du territoire environnant était aux mains des Normands. Après cette date, les évêques siégèrent à Dorestadum (Audruicq) ou à Daventre (Desvres), où, selon les informations que nous fournissent les actes, s'étaient également concentrés la plupart des fidèles. C'est à juste titre que le diocèse continuait à porter le nom de Trajectum et non moins à juste titre qu'on y ajoutait l'épithète Vetus, marquant l'antériorité du nom.

ODILBALD

Après le partage du royaume en 870, le diocèse de Trajectum tomba sous l'autorité du nouvel archevêché de Cologne. C'était depuis longtemps une idée fixe de l'évêché de Cologne d'obtenir la préséance sur les territoires germaniques à l'ouest du royaume et de jouer le rôle de métropole à leur égard. Bien avant, Cologne avait déjà tenté d'annexer Trajectum au diocèse, mais le projet avait échoué sur intervention personnelle de Saint Boniface auprès du pape Zacharie. Il n'empêche que Trajectum a bel et bien relevé quelque temps de l'autorité de Mayence. Cette même année 870, Odilbald se préoccupe avec d'autres évêques de l'élection de l'archevêque de Cologne. En 873, Odilbald signe avec d'autres évêques les résolutions d'un synode réuni à Cologne. On le revoit en 887 à une réunion de l'archevêché de Cologne. Une lettre du pape Formose datée de 892 nous prouve, s'il en est encore besoin, que Trajectum était un siège suffragant de Cologne. En 895, Odilbald était présent au synode de Tribur (Allemagne), où il est appelé "*Traventrensis episcopus*", c'est-à-dire

évêque de Taventria. Taventria n'est bien sûr pas Deventer mais Desvres, dans le Nord de la France, où il résidait en qualité d'évêque de Trajectum.

SAINT RADBOUD

On dit généralement qu'il fut évêque de 900 à 917. Né vers 850 d'une famille franque, il était apparenté par sa mère aux anciens **rois de Frisia** (entendez de Flandre). Il fut nommé en 900 évêque de Trajectum par le roi Arnulf mais il résidait à Daventria (Desvres). En 911, sous son épiscopat, les Normands se virent attribuer en France la possession d'une région, ce qui déboucha sur la création du duché de Normandie. Au départ, ce duché couvrait la moitié de la Normandie actuelle et s'étendait jusqu'à l'Almere. Par la suite, il s'agrandit vers le sud jusqu'à la Seine, et sa partie septentrionale, l'Artois, acquit son autonomie. Elle connut une évolution propre et fut moins liée que la Normandie à la tradition normande. Ces nouveautés politiques entraînèrent des changements dans le domaine ecclésiastique. C'est vers cette époque que se crée le nouveau diocèse de Boulogne, considéré d'abord comme le déplacement du siège de Thérouanne, création qui eut sans doute d'autres conséquences encore. Le reste du diocèse de Saint Willibrord, sa partie méridionale, prise entre Thérouanne et Boulogne, avait perdu sa viabilité en tant que diocèse autonome. Les églises et paroisses de Flandre occidentales lui avaient déjà échappé auparavant pour deux raisons. Beaucoup avaient été saccagées par les Normands. De plus, le comte de Flandre, organisateur d'une solide défense contre leurs incursions, n'entendait pas accepter une sujétion ecclésiastique normande. Après 917, le diocèse de Trajectum disparaît des sources. Un bon demi-siècle plus tard, l'évêché d'Utrecht fait son apparition. Il devra attendre encore bien longtemps pour qu'on lui attribue le nom de Trajectum. Le hiatus qui sépare les deux diocèses est très facile à mettre en lumière.

Saint Radboud a évoqué ses prédécesseurs, Saint Willibrord et Saint Boniface, et les missionnaires Saint Suitbert et Saint Lebuinus (Liévin), à l'œuvre dans son diocèse ou à proximité. Sa **Vie** a probablement été écrite en 962 par un clerc d'Utrecht. Le plus ancien manuscrit de cette Vie provient du couvent Sainte Catherine de Muiden. On y trouve plus de miracles que de faits. Il est clair que son auteur n'a pas connu l'évêque. Mais il ne faut pas exclure que, peu après, on ait considéré Saint Radboud comme le prédécesseur direct de Balderik, premier évêque d'Utrecht. Notre clerc a sans doute "néerlandisé" la **Vie de Saint Radboud**. Une différence essentielle sépare en effet les documents qui concernent Saint Radboud de ceux qui concernent Balderik, son prétendu successeur. Radboud se considérait à juste titre comme le successeur de Saint Willibrord. Nulle part les écrits de Balderik et de ses successeurs directs n'expriment la même prétention. La cassure entre Tournehem et Utrecht se double et s'illustre d'une cassure entre Radboud et Balderik.

En 914, l'empereur Conrad 1^{er}, à la demande de l'évêque Radboud, confirma l'immunité de l'église Saint Martin de Vetus Trajectum. Il s'agit toujours de la même église que dans les actes précédents. On admet que l'évêque Radboud a fait établir à cette occasion un cartulaire, une collection de copies de chartes plus anciennes, afin de la présenter à l'empereur pour justifier sa demande. Maintenant que nous avons situé les faits et leurs circonstances dans le Nord de la France, on serait plutôt tenté de considérer ce cartulaire comme un dossier tendant à établir et à plaider l'indépendance du diocèse. Ce cartulaire, dont rien du reste ne révèle qu'il ait été composé par Radboud, a fini par aboutir à l'abbaye d'Egmond, où, bien plus tard, on l'a pris pour un **recueil des chartes d'Utrecht**. Nous avons déjà fait le départ entre les sources qui proviennent d'Utrecht et d'Egmond et procédé à leur étude. Entre 914 et 917, le pape Jean X écrivit à l'archevêque de Cologne qu'il avait réglé à l'amiable le différend qui opposait l'évêque Radboud au comte Meginhard. La lettre papale ne donne pas de détails. Il n'est pas impossible que ce différend ait eu un rapport étroit avec la suppression du diocèse de Trajectum.

121. Saint Lebuinus et Saint Liévin

Saint Lebuinus n'a pas été évêque de Trajectum. L'histoire officielle le situe dans la région de l'Ijssel et à Deventer, d'où serait parti plus tard le premier évêque d'Utrecht. Il arriva d'Angleterre sur le continent vers 765 et mourut en 777. Certains textes le relient au diocèse de Saint Willibrord. A son arrivée, il se rendit d'abord à "**Trajectum, la place forte qui s'appelle depuis longtemps Wiltenburg**". Il y rencontra le prêtre Grégoire qui gouvernait le diocèse en qualité de vicaire. Saint Lebuinus se consacra surtout aux **Saxons** qui habitaient les rives de la rivière **Isla**. D'autres sources disent qu'il exerçait ses activités dans le pagus Islo. Il s'agit du **pays de Lyzel**, qui apparaît dans les sources anciennes sous la forme **Insula** ou **Isel**. On peut le suivre sous les formes Isla ou Islo dans toute une série de textes où le contexte interdit d'y voir l'Ijssel néerlandais. Le pays de Lyzel est une région de Flandre française et belge. Le nom de l'Yser en dérive également. Une autre relation dit que les

habitants construisirent une église pour Saint Lebuinus à **Huilpa** ou **Wilpa**. Il ne s'agit pas de **Wilp près de Deventer** mais d'**Oppy**, commune voisine du canton de Vimy, connue dans les sources sous les formes Ulpi, Vulpi ou Wilpa.

Ces confusions géographiques ne sont que brouillures à côté de l'existence d'un sosie parfait, au détail près, du Saint Lebuinus légendaire de Deventer : Saint Livinus, patron du diocèse de Gand, appelé en Flandre Saint Lieven. L'historien M. Coens a définitivement établi que les deux saints n'étaient qu'une seule et même personne. Sa démonstration repose sur les constatations suivantes : les deux saints ont leur fête le 12 novembre ; le nom de Lebuinus, que beaucoup de sources écrivent Liafwinus, se confond philologiquement avec Livinus ; le musée de l'archévêché d'Utrecht possède un évangélaire attribué au Saint Lebuinus de Deventer ; le musée Saint Bavon de Gand en possède lui aussi un, également attribué à Saint Lieven.

Il en ressort que ces attributions et bien d'autres se sont faites à l'aveuglette et ne méritent aucune considération. On ne saurait être trop critique devant un tel ridicule. La comparaison minutieuse des biographies des deux saints prouve à l'évidence leur doublure. Coens en déduit qu'on a tiré la **Vie de Saint Lieven** d'une **Vie de Saint Lebuinus**. Sans le dire explicitement, c'est le Saint Lebuinus de Deventer qu'il considère comme authentique et le Saint Lieven de Gand comme sa doublure légendaire. En cela, il se trompe : c'est exactement l'inverse. Le Saint Lieven de Gand s'inscrit dans le droit fil de la vérité historique qui est que Saint Lebuinus a déployé son activité en Flandre. Il faut dire que Coens n'est pas plus exact dans son argumentation. Il affirme par exemple que Gand n'a pas eu de tradition de Saint Lieven avant le XI^e siècle. On sait pourtant que la première Vie du saint a été écrite entre 950 et 978 par un moine de Gand du nom d'Hucbald. Saint Lieven était donc bel et bien connu à Gand au X^e siècle, sous le nom de Saint Lebuinus naturellement. L'évêque d'Utrecht Balderik, qui a fait écrire cette Vie, ne s'est pas adressé à Gand pour rien : c'est de Gand en effet qu'il s'attendait à recevoir le plus de données authentiques. Il va sans dire qu'on n'y connaissait pas encore Saint Lebuinus sous le nom de Lieven et que la dualité des noms n'avait pas encore amené l'idée que Saint Livinus était un autre saint que Saint Lebuinus.

Les historiens français localisent Saint Lebuinus dans le Nord de la France où il s'appelle Saint Liévin. Il est donc à recommander d'ouvrir l'œil si nous ne voulons pas nous retrouver avec trois saints copies conformes. Selon ces historiens, venu d'Angeleterre, le saint a débarqué à Wissant. Après un séjour à Pont de Briques, il a gagné Renty puis s'est fixé à Merck-Saint-Liévin où les historiens situent **Marklo**. Sa **Vie** rapporte qu'il y aurait fait irruption dans une assemblée de Saxons païens. Rejeté et persécuté dans cette région, Saint Lebuinus s'établit temporairement à **Sinte Lievens Essche** aux alentours de Gand. De cette localité, où les historiens français affirment qu'il a subi le martyre (pourtant la liturgie de l'Eglise ne lui en accorde pas la palme), son corps fut transporté à **Sinte Lievens-Houthem**. L'église de cette localité est consacrée à Saint Michel ; on admet que c'est Saint Lieven qui a procédé à sa consécration. On a restauré l'église en 1773. L'édifice remonte encore partiellement au VII^e ou VIII^e siècle, ce qui confirme son existence à l'époque de Saint Lebuinus. A courte distance de l'église paroissiale, une chapelle dédiée à Saint Lieven attire les pèlerins.

En 842, à Sinte Lievens-Houthem, Theodorus, évêque de Cambrai, éleva sur les autels les reliques de Saint Lebuinus. De là, elles furent transférées à Gand en 1007 et prises en charge par l'abbaye de Gand en 1020. Convaincu de la fausseté de ces reliques, puisqu'il estime authentique le corps de Deventer (lequel n'existe pas !!!), Coens voit dans ce transfert l'origine de la tradition de Gand. Une **Vie de Saint Ludger** rapporte que ce dernier voulait faire construire une église à Deventer, sur la tombe de Saint Lebuinus. Une église antérieure, qui existait déjà à l'époque de Saint Lebuinus, avait été détruite par les Saxons. Mais Saint Ludger ne réussit pas à retrouver la tombe de son prédécesseur. Saint Lebuinus lui apparut **en songe** et lui révéla qu'il devait construire un oratoire sur le flanc sud de l'église en construction, lieu exact de sa tombe. Si nous distillons la vérité que recèle ce récit de miracle, nous obtenons ceci : lors de la rédaction de cette **Vie de Saint Ludger**, alors qu'on s'était convaincu des activités de **Saint Lebuinus et de Saint Ludger dans la région de l'Ijssel**, le biographe de Saint Lebuinus savait pertinemment que son corps ne se trouvait pas à Deventer. Cette carence difficile à accepter, il la dissimula derrière une affabulation et un miracle. Mais elle transparaît toujours dans son récit. C'est avec horreur qu'on doit le constater, combien de fois n'a-t-on pas abusé de Dieu, de la Providence et de la foi aux miracles pour étayer des manipulations historiques de cet acabit !

Le caractère légendaire de la tradition de Saint Lebuinus à Deventer, sa biographie la plus ancienne, écrite avant celle d'Hucbald de Gand, permet même de l'établir textuellement. On note plusieurs divergences mais la plus importante est qu'elle ne souffle mot de Daventre, Daventria ou Deventer : ce silence prouve qu'elle a été rédigée avant même la dérive vers la région de l'Ijssel de la tradition. Outre Merck-Saint-Liévin et les localités belges déjà mentionnées, cette région présente encore d'autres vestiges de Saint Lebuinus. Le saint a été vénéré dans les diocèses de **Cambrai**, d'**Arras**, de **Boulogne**, de **Saint-Omer** et d'**Amiens**. Le village de

Rumancourt (diocèse d'Arras) possédait une confrérie Saint Liévin dont la chapelle attirait des pèlerins venus de loin à la ronde. Dans la région, on invoque toujours Saint Liévin pour obtenir la grâce d'une bonne mort. En Artois, l'église Saint-Pierre d'**Aire-sur-la-Lys** (encore une Isla !) possédait jadis une relique de Saint Liévin consistant en un lambeau de son linceul. La litanie de **Marchiennes**, rédigée vers l'an mil, nomme le confesseur Saint Lebuinus. Dans le canton de Lens, on trouve la localité Liévin qui tient très probablement son nom du saint.

On a tout lieu de s'étonner que "*l'apôtre de la région de l'Isse*" bénéficie, dans le Nord de la France et en Flandre, d'un culte aussi répandu, alors que dans la région qu'on lui prête ce culte brille par son indigence : c'est que Deventer ne doit qu'à une interpolation d'être considéré comme son siège. Le Lebuinus légendaire de Deventer constitue donc, à côté de Nimègue, de la Batua, des Normands et de Dorestadum, **la cinquième doublure démontrable de l'histoire néerlandaise**, abstraction faite des doublures mineures. Il est plausible que Deventer possédait déjà sa tradition de Saint Lebuinus ou commençait à la voir poindre avant même qu'on n'attribuât Saint Willibrord à Utrecht. Le mythe de Deventer a sans doute plus gravement influencé l'histoire qu'il n'apparaît à un observateur superficiel. Quand Balderik devint premier évêque d'Utrecht après avoir siégé à Deventer comme on l'admet généralement, il apportait cette tradition dans ses bagages et fit même écrire une Vie de Saint Lebuinus. Ce concours de circonstance fit le lit de la tradition de Saint Willibrord. Quand celle-ci apparut, tous ces éléments semblaient constituer un ensemble cohérent. En fait, la tradition de Saint Willibrord, qui était la plus importante, aurait dû apparaître la première, mais c'est une caractéristique habituelle des mythes de négliger l'ordre de succession nécessaire et logique.

122. Saint Ludger

Avec Saint Ludger, on semble solidement campé en terre néerlandaise. Ludger naquit vers 744 à Zuilen. Dans sa jeunesse, il fréquenta l'école de Saint Grégoire à Trajectum. Diacre, il commença à prêcher près de Daventria où il fit plus tard construire une église sur la tombe de Saint Lebuinus. En 777, il fut ordonné prêtre et exerça ses activités près de Dokkum et de Groningue. En 804, il fut consacré évêque. Il fonda les monastères de Werden et de Helmstedt en Allemagne. La **Vita Gregorii** (Saint Grégoire fut le troisième évêque de Trajectum) est de sa main. Il mourut évêque de Münster en 809. Voilà un bref aperçu de la vie qu'on lui prête. La réalité est tout autre.

Sa **Vie** raconte que Charles Martel avait fait don à un certain Wirsingus d'un bénéfice situé dans le territoire des Frisons, l'y ayant envoyé pour conforter la foi dans la région. Wirsingus accepta la mission. Il alla habiter une localité du nom de Suabsna, sise à côté de Trajectum, où, avec enfants et parents, il devint collaborateur de Saint Willibrord. On trouve ces faits dans la biographie de Saint Ludger, Wirsingus étant son grand-père. Saint Ludger est né à **Suabsna**. Il ne s'agit pas de **Zuilen** près d'Utrecht (vous parlez d'une étymologie !) mais manifestement de **Zouafques** près de Tournehem. Avançant en âge, Ludger quitta l'habit profane pour se consacrer à l'étude de la vie spirituelle au monastère de Trajectum. Après sa consécration épiscopale à Colonia (Cologne ou Coulogne ?), Albricus conféra l'ordination sacerdotale à Ludger. Il l'établit "*doctor ecclesiae*" (probablement évêque auxiliaire ou vicaire général) dans le "*Pagus Ostracha où Saint Boniface avait subi le martyre*". Il n'est donc question ni de Dokkum ni de Groningue. Ses indices montrent que Ludger et d'autres collaborateurs participaient à la mission en qualité de **prêtres séculiers** et qu'ils n'embrassèrent pas la vie monastique bénédictine. Il va sans dire que c'était là une sage méthode pour former un clergé autochtone. En outre, d'autres données semblent indiquer qu'après la mort de Saint Willibrord, une scission commençait à se dessiner entre le diocèse et l'abbaye. Cette dissidence contribue à expliquer que Saint Ludger et Saint Anschaire, après avoir œuvré dans le Nord de la France, aient fini par aboutir en Allemagne.

Saint Ludger passait beaucoup de nuits en prières dans l'église Saint Salvator fondée par Saint Willibrord, ce qui suppose une grande proximité entre sa résidence et l'église : or, entre Tournehem et Zouafques, on ne compte qu'un kilomètre et demi. Selon toute vraisemblance, il a existé à Zouafques un établissement ecclésiastique ou monastique important : en un lieu que les habitants appellent "l'abbaye", le sol recèle encore d'impressionnantes fondations. Dans la localité de **Werdina**, Ludger fonda une église sur son héritage paternel. Une **Vita** précise que Werdina se trouvait sur les "*Ostia Reni*", les bouches du Renus. L'évêque décida de construire en ces lieux un monastère en l'honneur du Sauveur et de la Mère de Dieu, exprimant le désir d'être enterré dans l'église dudit monastère.

Werdina ou **Weretha** (Fréthun) se trouvait sur la côte française près de Sangatte, effectivement sur les bouches du Renus ou tout près. Cette localisation est prouvée notamment par le récit de la translation des reliques de Saint Wandrille, de Boulogne à Bruges, en 944. On connaît très précisément l'itinéraire du cortège : partie de Boulogne, la procession longea la côte par Sangatte, puis traversa Weretha pour continuer vers Bruges

via Bergues. Un autre fait datant de 1068 confirme la localisation : l'abbé Gerald, en route pour Oye, fit naufrage près du gué de **Weretha**. Le patrimoine de Saint Ludger était donc situé dans ce Weretha ; une autre partie des terres de son grand-père se trouvait à Zouafques. La fondation d'un nouveau monastère à Weretha constitue un nouvel indice que Saint Ludger n'était pas lié à celui d'Eperlecques.

La renommée de Saint Ludger parvint aux oreilles de Charlemagne qui l'établit évêque d'une partie du peuple des Frisons (comprenez des Flamands), établie à partir de la rive orientale de la Labeki sur cinq cantons nommés **Hugmerchi**, **Hunusga**, **Emisga** et **Federitga** ainsi que sur l'île de **Bant**.

La **Labeki** est sans doute la même rivière que la **Lagbeki** de la **Vie de Saint Grégoire** : il s'agit de la Laque, qui arrose le nord de la France et la Belgique. Il est donc juste de penser que Saint Ludger a déployé ses activités au nord du diocèse de Saint Willibrord. Son propre diocèse se trouvait dans le département du Nord et en Flandre occidentale belge. Il est même vraisemblable que ce territoire a d'abord appartenu au diocèse de Saint Willibrord. Il ne faut pas trop se hâter de traduire le terme latin "pagus" par "gouw" (canton – pays), puisqu'il ne désigne la plupart du temps qu'une "localité".

Hugmerchi est **Valhuon**, à sept kilomètres au nord-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise, appelé jadis Hugonis Vallis.

Hunusga est **Honnebecque**, à sept kilomètres au nord-est d'Arras.

L'île de Bant est introuvable. Il s'agit probablement d'un lapsus calami pour Oostervant ou Oosterbant, tous deux synonymes d'Oostergo, contrée qu'on peut également situer dans le Nord de la France : on appelle Ostrevant la région de Douai.

Charlemagne fit don à Saint Ludger du monastère de Saint Pierre, situé dans le pagus Bracbante dans la localité de Lotusa. Sans doute voulait-il ainsi garantir à l'évêque et à ses collaborateurs les revenus nécessaires à leur subsistance et à leur entretien. Il est sûr qu'il s'agissait de Leuze entre Athun et Tournai, ce qui renvoie au royaume des fables la localisation de Saint Ludger à Groningue. Ces textes contiennent encore d'autres toponymes et hydronymes mais je m'en suis tenu aux plus explicites.

En 797, Oodhelm fit don aux reliques, transférées de **Withmundi** par l'abbé Ludger, du tiers de son héritage, sis dans le pagus **Hisloi**, dans la villa **Ocanni**, dans le pagus **Northuianti**, dans la villa **Huleri** et dans la villa **Hrenheri**. L'acte a été passé à **Withmundi**. Ce même Oodhelm fit encore don en 799 à l'église de **Withmundi** d'autres propriétés sises à **Okinni** dans le pagus **Isloi**, à **Manheri** dans le pagus **Nortueanti** et à **Hasungen**. Commençons par situer les toponymes.

Le pagus **Hisloi** ou **Isloi** est le pays de la **Leie** belge et de la **Lys** française.

Ocanni ou **Okinni** est **Saint Léonard**, appelé jadis Hockingem ou Ocingahem et qui emprunta son nom à Saint Léonard au XV^e siècle.

Les **Nortueanti** ne peuvent en aucun cas être mis en relation avec la province de Twente aux Pays-Bas.

Comme en témoignent quelques inscriptions trouvées en Angleterre, le nom existait déjà pendant la période romaine. Les Tuihanti, qui étaient des Germains, servaient dans un détachement de Frisons (comprenez de Flamands).

Huleri est **Lières** dans le canton d'Heuchin.

Hrenheri est **Rainsars** à 7 km au sud-est d'Avesnes-sur-Helpe.

Manheri est **Manin** près d'Avesnes-le-Comte.

Hasungen est **Hazuingue**, un ancien fief situé à 5 km au sud-est de Marquise.

Il convient de souligner qu'aucun de ces noms n'a pu être retrouvé à l'est et au nord des Pays-Bas. Il est vrai que quand on applique un texte historique à la région qu'il concerne réellement, les détails historiques s'offrent la plupart du temps d'eux-mêmes à la cueillette.

Et pourtant, on n'a pas hésité à appliquer ces actes aux Pays-Bas, avec la conséquence que le toponyme **Withmundi** est devenu une falsification du meilleur tonneau : on y a vu Wichmond, hameau de Warnsveld (province d'Overijssel), qui ne cadre en rien avec le texte. La localisation exacte est Wissant au nord de Calais, qu'on appelait Witsant en 933 et Withland en 1013. C'est un nom de couleur locale, que la localité doit à la blancheur du sable qu'on y trouve. La localité se trouvait sur une des bouches du Renus, particularité qui a inspiré les formes Withmond ou Withmundi (mond signifie bouche) rencontrées dans les actes précités. Dans les relations des invasions normandes, elle apparaît sous les formes Witla ou Witlam en corrélation avec Dorestadum. Ces formes sont des lapsus calami ou une preuve qu'on ne comprenait plus le nom de Witland. On considère généralement qu'il s'agit de Vlaardingen, ce qui fait une localisation à la louche de plus !

Il faut enfin traiter de la fondation de l'abbaye de Werden (Allemagne) par Saint Ludger. Deux de ses disciples nous en ont donné une relation. Ils rapportent que Saint Ludger voulait fonder un monastère sur son héritage paternel de **Weretha (Fréthun)**, **situé sur les bouches du Renus**. Mais il lui fut révélé qu'en raison des

futurs raids normands (à nouveau un miracle !), cet emplacement n'était pas bien choisi et qu'une implantation dans la Ruhr serait plus opportune. Aussi est-ce à Werden que Saint Ludger fonda finalement le monastère. Il est clair que ce récit a été écrit après les raids normands. L'abbaye de **Weretha** avait dû prendre la fuite. Elle fut même probablement une des premières à devoir le faire parce que sa situation côtière l'exposait à tous les dangers. Elle se réfugia dans la Ruhr et procéda à une réimplantation du monastère sous le même nom, naturellement germanisé, sans renoncer à sa tradition de création par Saint Ludger. C'était parfaitement légitime puisqu'il ne n'agissait que d'un déplacement. La transplantation n'a d'ailleurs pu avoir lieu qu'après la mort de Saint Ludger.

Nous apporterons tantôt la preuve irréfutable que l'abbaye de Werethina se situait à l'origine près de Sangatte : sous la rubrique 124, nous localiserons en effet en France tous les toponymes des premières chartes de l'abbaye.

123. Les campagnes des Francs contre les Saxons

Pour mieux comprendre les campagnes des Francs contre les Saxons et surtout pour arriver à localiser exactement **le théâtre des faits**, nous devons revenir à la période romaine. C'est la fable des fables que **Drusus**, dans les années 12 et 11 avant Jésus-Christ, aurait entrepris une campagne **dans le nord des Pays-Bas et dans le nord de l'Allemagne**, d'abord pour soumettre les Frisons, puis pour établir le long des cours d'eau **Elbe, Wezer et Eems** une ligne de forts pour la défense de la Gaule. Cette absurdité, les spécialistes des langues classiques et de l'histoire l'ont prêtée aux auteurs classiques à partir d'une représentation complètement fautive du déroulement des conquêtes romaines. S'il doit beaucoup à l'adoption inconsidérée des élucubrations des post-humanistes du début du XVII^e siècle, ce non-sens fut en partie favorisé par le fait que les historiens ne se sont pas aperçus de l'orientation sur l'ouest en usage chez la plupart des auteurs classiques : **ce qu'ils appellent "nord" est notre "ouest"**. Dans le chapitre consacré au R(h)enus, j'ai plus que suffisamment démontré cette orientation sur l'ouest. Quand, égaré par une erreur initiale si capitale, on se met à interpréter et à localiser des textes qui sont déjà loin de déborder d'exactitude, on se fourvoie tout naturellement dans le nord de l'Allemagne, alors que les auteurs avaient à l'esprit **le nord-ouest de la France**.

La légende de Drusus dans le nord de l'Allemagne peut-être réfutée par dix arguments dont chacun lui est fatal :

1. A cette époque, les Romains, venus du sud de la France, avaient à peine poussé jusqu'à l'actuelle frontière franco-belge. Rien n'indique alors une progression à partir du sud de l'Allemagne. Les Romains n'ont pas franchi cette première ligne pendant près d'un siècle. Ce n'est qu'après qu'ils poussèrent plus avant en Germanie. Ils n'occupèrent d'ailleurs que les contrées situées à l'ouest du Rhin, qu'ils abandonnèrent du reste vers 260 avant Jésus-Christ pour revenir sur leur ligne de départ.
2. Les textes disent littéralement que Drusus construisit un limes **pour la défense de la Gaule**. Il aurait été d'une monumentale absurdité d'établir ce limes à 500 kilomètres de la frontière de la Gaule, et, notez-le bien, dans le dos des adversaires potentiels, les Germains !
3. Cette reconstruction conduit à une absurdité plus criante encore. Elle suppose des Germains si timorés et soumis (tout ce qu'on en sait montre le contraire !) qu'ils auraient benoîtement laissé passer Drusus avec 20.000 prisonniers employés comme esclaves, pour une expédition qui durerait des mois !, avec ses hommes et les matériaux nécessaires à la construction d'une chaîne de forts, du reste non destinée **à la conquête de la Germanie** mais simplement à contenir les Germains. Or ces prisonniers de guerre soumis au travail forcé étaient précisément des Germains qu'on voulait éloigner de la Gaule.
4. Sitôt après avoir évoqué les travaux d'aménagement des trois rivières **Albis, Amisia et Wisurgis**, les textes présentent **le premier ouvrage** de cette ligne de défense contre les Germains : Drusus relia Boulogne au Portel par des ponts et aménagea un grand port destiné à servir de base navale et d'entrepôts à ses travaux. C'est donc là que commence sa ligne de défense.
5. Si la reconstruction traditionnelle des faits était juste, si Drusus avec de tels moyens en matériel et en hommes, dont il devait naturellement assurer la sécurité, avait effectivement poussé jusqu'au nord de l'Allemagne, **cette prouesse supposerait tout bonnement la conquête de la Germanie**.
6. Les Romains n'ont **jamais** atteint le nord de l'Allemagne. En Germanie, ils n'ont pas dépassé la forêt de Teutoburg, laquelle, on le verra, n'était pas forcément là où on l'imagine.
7. L'absence de vestiges romains dans le nord de l'Allemagne, l'absence de sources affirmant son appartenance à l'Empire romain ruinent définitivement les conceptions courantes en la matière.

8. Les trois cours d'eau autour desquels tourne toute l'histoire, l'Albis, l'Amisia et la Wisurgis, apparaissent sans solution de continuité dans les sources postérieures aux Romains jusqu'aux environs de 800, date à laquelle le nord de l'Allemagne commence seulement à apparaître dans les textes. C'est que le nord de l'Allemagne était essentiellement un territoire de transgression comparable aux Pays-Bas, lesquels ne commencèrent à être habitables que vers la fin du IX^e siècle. L'existence même de ces cours d'eau est des plus problématiques en Allemagne entre le III^e et le IX^e siècle.
9. Les historiens n'ont pas davantage remarqué que les classiques et les auteurs du haut moyen âge parlaient **d'au moins cinq cours d'eau**, peut-être même sept. Or on ne réussit à en situer que trois en Allemagne.
10. Enfin, ici aussi, Ptolémée a le dernier mot. Il mentionne les embouchures de la **Wisurgis**, de l'**Albis** et de l'**Amisia** avec des longitudes et latitudes quelque peu approximatives mais qui renvoient indubitablement au nord-ouest de la France. La seule mention de ces cours d'eau est décisive : elle prouve l'appartenance de leur bassin à l'empire romain, ce qui disqualifie définitivement le nord de l'Allemagne.

Rien n'a plus gravement égaré la géographie historique de l'Europe occidentale que la campagne de Drusus : c'est elle qui initia la confusion babélique actuelle. C'est elle qui a généré la localisation erronée des Frisons et des Saxons où s'enracine l'écheveau des mythes néerlandais.

Les hydronymes, plus encore que les toponymes, dessinent les lignes de force des récits de campagnes des Francs contre les Saxons. Les premiers auteurs de ces relations songeaient bien sûr à la région et aux rivières authentiques. Pour eux l'Albis était l'Aa ; l'Amisia, le Hem ; la Wisurgis, le Wimereux ; la Wiseria et l'Isla, la Lys ; la Visera, l'Yser ; l'Isera, l'Oise. La localisation des villes et villages riverains prouve la justesse de ces interprétations. La ressemblance de ces hydronymes est déjà un facteur de confusion : la Wisera, la Wiseria, la Wisurgis et la Vizera, non contentes de varier leurs graphies, s'enchevêtrent à qui mieux mieux. Après la migration des Saxons du Nord de la France en Westphalie, suivie d'autres déplacements ou mélanges de peuples (songez aux régions allemandes de Frise septentrionale et de Frise orientale), le malheur voulut qu'il existât en Allemagne une Elbe, une Wezer et une Eems. Les copistes ultérieurs, égarés par cette doublure, donnèrent dans le piège les yeux fermés. Tous nos textes étant des copies datant au mieux du XI^e siècle, **époque où quelques déplacements historiques capitaux avaient déjà eu lieu**, les Pays-Bas reçurent du bavardage allemand la tradition de Saint Lebuinus, transmise à Utrecht par Balderik, son premier évêque. Lebuinus n'avait-il pas déployé ses activités sur les rives de l'Isla, qui ne pouvait être que l'Ijssel. Il est vraisemblable que les noms de ces trois cours d'eau soient autochtones, vu la pauvreté du stock d'hydronymes. Triple, la doublure n'en est que plus redoutable.

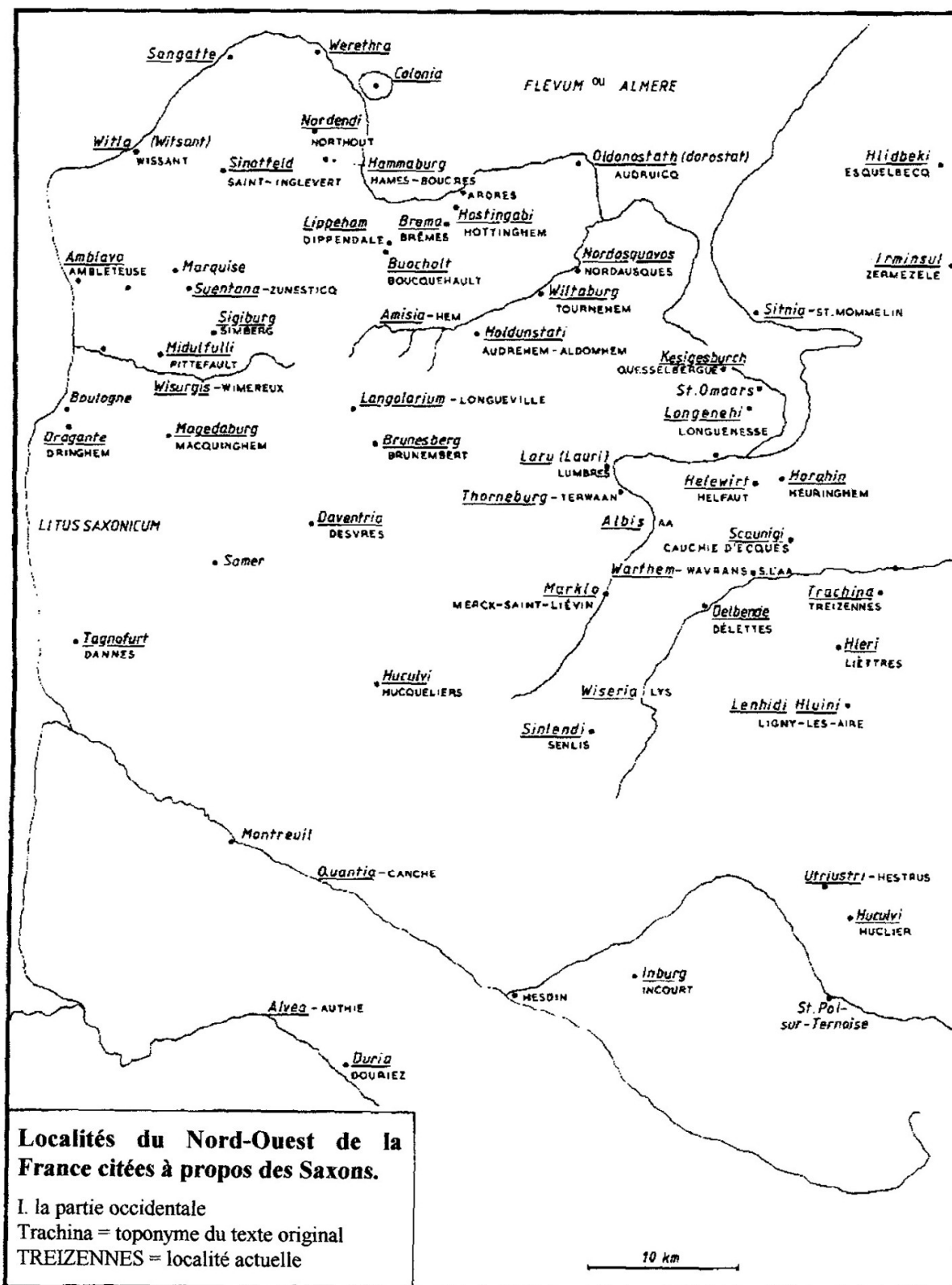
Il n'est pas non plus exclu que cette doublure ne soit qu'apparente, les premiers auteurs ayant usé des noms exacts, retouchés ensuite pas les copistes du XII^e et d'après, dépouillés même en Elbe, Eems et Wezer pour pouvoir s'appliquer à l'Allemagne qui s'imposait à eux. Avec beaucoup de circonspection, on peut toutefois déceler dans les textes l'Aa, le Hem, le Wimereux, la Lys et l'Yser, surtout quand leur mention s'accompagne de toponymes. Par contre, la Canche, l'Authie et la Ternoise, qui ont joué un rôle aussi important au cours de ces campagnes, brillent par leur absence. Dans quelques cas, notamment dans la **Vie de Saint Lebuinus**, on peut démontrer avec quelle désinvolture on a malmené les hydronymes. Mais les corrélations géographiques permettent de retrouver la région authentique. Il s'ensuit que les hydronymes ne peuvent, à eux seuls, fonder des localisations. En copiant les anciens textes et en les interprétant, les Allemands les ont systématiquement accaparés car, pour eux, la Saxe, c'est l'Allemagne ! Ils n'ont toutefois jamais pu fournir de réponse satisfaisante aux deux questions suivantes :

1. Comment se fait-il que les localités saxonnes riveraines des cours d'eau n'aient jamais pu être localisées en Allemagne ?
2. Comment expliquer que l'Elbe, la Wezer et l'Eems n'arrosent pas les contrées considérées comme saxonnes ?

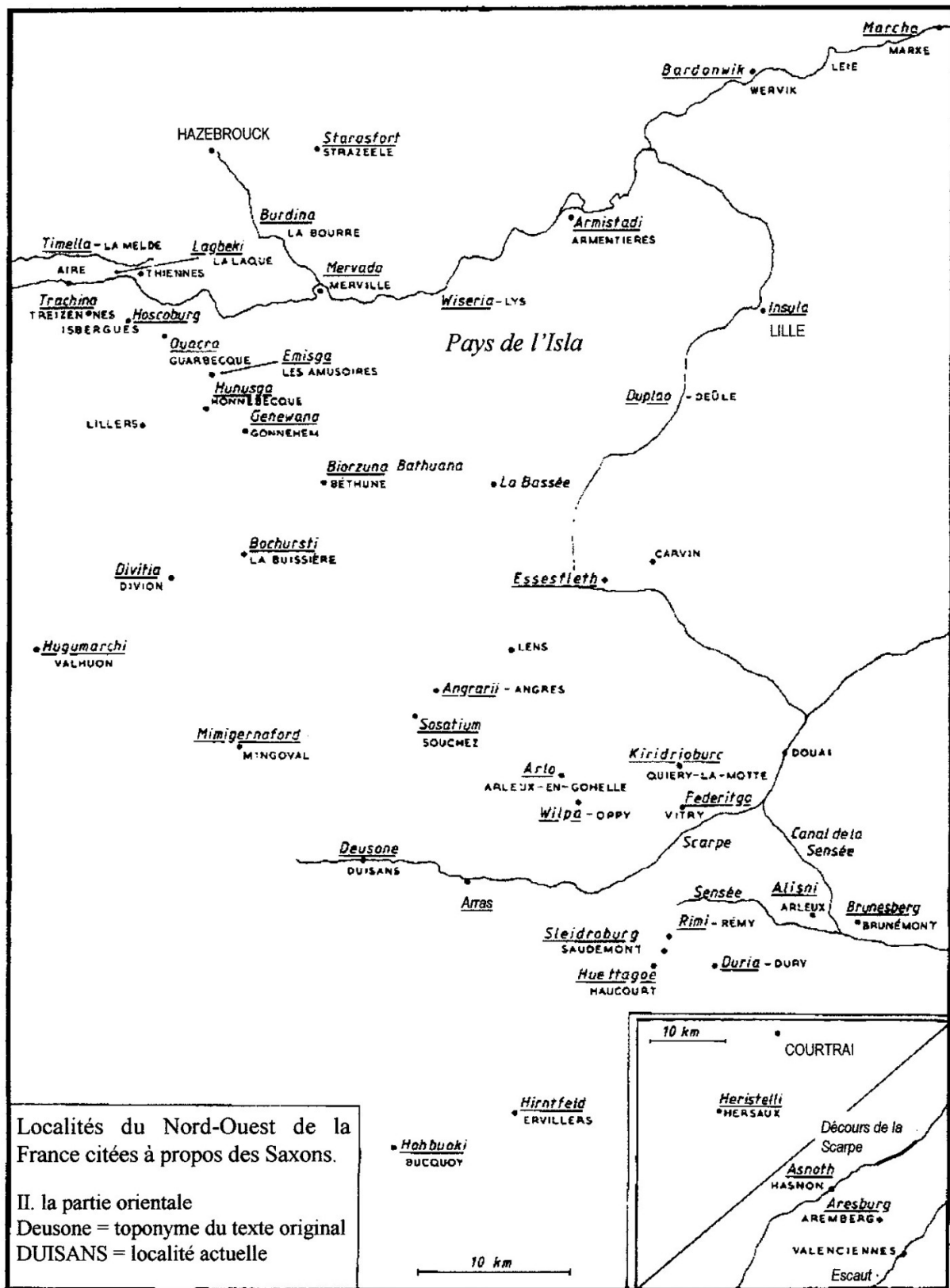
Les toponymes et hydronymes une fois restitués à leur région authentique, ce qui permet d'y localiser les Saxons, le château de cartes de la Nimègue carolingienne s'effondre. On a en effet toujours assigné au Valkhof, construit en 777 par Charlemagne, **le rôle de bastion chargé de tenir en respect les Saxons** contre lesquels la guerre faisait rage. Le **Bronnenboek** (Recueil des sources) de Nimègue ne suggère pas autre chose. C'est à ce Valkhof qu'on doit l'affirmation de **deux résidences Noviomagus**, en dépit de l'incapacité de l'Université de Nimègue à trouver des explications à ce qui est à tout le moins une bizarrerie.

Ce raisonnement sur base de mythe se retourne maintenant avec la fatale précision d'un boomerang, primo parce qu'il n'y avait pas de Saxons dans les parages de Nimègue, secundo parce que les relations des expéditions presque annuelles contre les Saxons, **qui se sont toutes déroulées dans le Nord et le Nord-ouest de la France**, témoignent de l'attachement indéfectible de Charlemagne au cœur de son empire. De 768, année

de son couronnement à 777, il résida la plupart du temps à Quierzy, près de cette ville de Noyon où il faisait construire son nouveau palais. L'édification à Nimègue d'un château contre les Saxons est une sottise stratégique aussi monumentale que la localisation de Drusus en Allemagne. Du reste, sous Charlemagne, on n'évoque jamais la résidence de Noviomagus dans la relation des guerres saxonnes : le rôle qu'on lui prête est donc aussi faux que sa localisation à Nimègue.



Il est révélateur que la résidence d'Aix-la-Chapelle, utilisée sporadiquement auparavant par Charlemagne, revêt soudain, à partir de 795, une importance accrue qui conduisit à la construction d'un nouveau palais en 796, évolution logique, vu le peuplement et la mise en culture des territoires de l'Allemagne, jusque là quasiment inhabités.



Le mythe de Nimègue se réduit comme peau de chagrin : c'est qu'il n'est après tout qu'une pâle décoction du mythe des Saxons riverains de l'Issel. Dans mes "**Vraagstukken...**", j'ai détaillé, année après année, les informations données sur les Saxons, les Frisons et les Wiltes, et montré que les événements se sont déroulés dans le Nord de la France, **les textes ne mentionnant que des toponymes français**. Dans la liste ci-après, je donne ces toponymes et hydronymes avec d'autres corrélations géographiques : à elle seule, sans grands commentaires, cette liste dessine déjà le véritable théâtre des hostilités. J'y ai ajouté les quelques toponymes et hydronymes des raids Normands, qui ne méritent pas une rubrique à part et appartiennent à la même époque.

ADARNA ou Agara (rivière), il s'agit de l'**Aire**, affluent de l'Aisne, ou de l'**Airon**, affluent de la Haute Marne.

ALARA, rivière qui se jette dans la Wizeria (Lys), il s'agit de la **Laquette** qui grossit la Lys près d'Aire.

ALBIS. On rapporte qu'en 12 et 11 avant Jésus-Christ, en vue de protéger la Gaule, Drusus fit élever des fortifications le long de l'Albis, de l'Amisia (Hem) et du Wisurgis (Wimereux). L'Albis est l'**Aa** française. On retrouve la racine d'Albis dans nombre d'autres hydronymes comme Albanette, Alberine, Aubance, Aubois, Aubette, Aujolle, Aubusson. Aussi le nom d'Albis ne désigne-t-il pas toujours le même cours d'eau.

ALISNI ou Alisum, dont Ptolémée donne les coordonnées géographiques dans le Nord de la France, est **Arleux-en-Gohelle**.

ALVEA, ou Alvia, Heilba ou Herbla, cours d'eau mentionné dans une campagne de Charlemagne qui eut lieu en 780 et se termina à Petribrunna (Pierrefonds), est l'**Authie**, qui arrose Doullens et Auxi-le-Château, coule vers le nord-ouest et se jette dans la mer sous Berck.

AMBLAVA, mentionnée dans la guerre qui opposa en 717 Charles Martel aux Frisons, en relation avec les opérations autour de Colonia (Coulgogne près de Calais) et juste avant la bataille d'Inchy-en-Artois, est **Ambleteuse**, au sud de Boulogne.

AMBRA, cette rivière, qui arrose les localités de Rimi (Rémy) et de Huettagoe (Haucourt), est la **Sensée**. Le terme "ambe" signifie cours d'eau. L'hydronyme Sensée est récent.

AMISIA désigne le **Hem**. Les relations des combats confirment cette localisation en nommant des localités riveraines, objectifs des campagnes.

ANDERNACUM, localité que le Normand Hugo revendiqua en 885, ce qui lui valut d'être assassiné dans la Batua, est **Andrésey** (près de Paris).

ANGRARII. Mentionnés comme une subdivision des Saxons, les Angrarii étaient les habitants du pays d'Angres, à 5 km au sud-ouest de Lens.

ARESBURG, Heresburch ou Herisburch, place-forte des Saxons que Charlemagne enleva en 771, est **Aremberg**, à 8 km au nord-ouest de Valenciennes. Les Annales de Lorsch, qui rapportent le même événement, en font Reganesburch. C'est que le copiste pensait au Regensburg allemand.

ARNSEUS. Ce toponyme apparaît plusieurs fois à propos des Saxons. On rapporte qu'en 822 un énorme glissement de terrain affecta une contrée abandonnée voisine d'Arnseus. Il s'agit de **Le Cornel**, langue de terre située sous Etaples à l'embouchure de la Canche, connu dès le V^e siècle sous les noms de "*Locus Quartensis sive Hornensis*"

ASSA, rivière mentionnée sans beaucoup de détails ni de localités, est l'**Aube**, l'**Aune** ou l'**Aunelle**.

BADENFLIOT, où les Francs négocièrent avec les Normands en 809, est **Budanflit**, hydronyme et toponyme sous Oostkerk près d'Ostende, où l'empereur avait fait construire un fortin.

BARDONWIK, mentionné diverses fois dans les campagnes contre les Saxons, appelé **Bardonchar** par le Géographe de Ravenne, orthographié plus tard Bardonowik, Bardungamu, Barenwik, Bardino pago, Bordunwic, qualifié dans un capitulaire de Charlemagne de terminus pour les marchands "dans le pays des Saxons", est **Wervik**, à 17 km au sud-ouest de Courtrai, sur la frontière franco-belge. La localité s'appelait Viroviacum à l'époque romaine et Virovino sur la Table de Peutinger.

BESSIN. Grégoire de Tours (538-594) s'étend longuement sur les Saxons et évoque maintes fois leurs conflits avec les rois d'Austrasie et de Neustrie. On peut déduire de ses récits que les Saxons étaient voisins des deux rois. Parlant des Saxons du Bessin (alentours de Bayeux), il rapporte qu'ils coupaient leurs cheveux et s'habillaient à la bretonne.

BOCHURSTI ou Bokweri. Il s'agit probablement de la même localité que Bookbarde que l'empereur donna en cadeau de mariage à son épouse, à savoir **La Buissière**, à 7 km au sud-ouest de Béthune.

BOTA (lire Bora), transcription fautive de Borra, rivière mentionnée dans une lettre de Charlemagne de 804/811 conviant à une assemblée dans la partie orientale (lire septentrionale) de la Saxonie, est la **Bourre** ou **Borre Becque** qui arrose Hazebrouck et Merville.

BREMA, où saint Willehad, missionnaire chez les Saxons, construisit une église "d'une merveilleuse beauté", est **Brêmes**, à 13 km au sud-est de Calais. A dix kilomètres de là, on trouve Hames-Bouvres, jadis appelé Hammaburg, où résida son successeur Saint Anschaire, lequel partit ensuite pour l'Allemagne. Les noms de Hamburg et de Brême, importés en Allemagne, apparaissent au IX^e siècle.

BRUNESBERG, où Charlemagne, en marche vers la Wisura (Wimereux), buta sur une grande troupe de Saxons, est **Brunembert**, à 7 km au nord-est de Desvres ou **Brunémont** à 26 km à l'est d'Arras.

BUCKI est **Bucquoy**, à 19 km au sud d'Arras.

BUOCHOLT, où les Saxons, en 779, coururent sus à Charlemagne, est **Bouquehault**, à 17 km au sud de Calais. Dans le même contexte, on évoque Lippeham. Voir à ce nom.

CAUBURG, d'où Charlemagne marcha en 805 contre les Saxons est **Caumont** (département de l'Aisne).

Les COLODICI étaient une subdivision des Saxons. Le Nord-ouest de la France conserve leur nom dans celui de quelques localités : Colembert (près de Desvres), Colbert, Coleux, Collincamp et Collem.

COLONIA, qu'on rencontre maintes fois, est **Coulogne** près de Calais.

CONFLUENTES, que le Normand Hugo revendiqua en 885, est **Conflans-Sainte-Honorine**, au confluent de l'Oise et de la Seine. On a joint au nom ancien de la localité celui d'une victime des Normands, Saint Honorinus.

CONNOBURG, place forte des Saxons enlevée en 809 par Charlemagne, est **Quembergues** sous Nordausques, à 2,5 km de Tournehem.

DELBENDE, situé outre Albis (Aa), dont les Francs, en 822, délogèrent les Saxons et où ils construisirent un fortin, est **Delettes**, à 15 km au sud-ouest de Saint-Omer.

DERSIA, terminus d'une campagne de Charlemagne contre les Saxons (785), est **Dargies** dans le département de l'Oise.

DEUSONE, "dans le royaume des Francs", où les Romains infligèrent en 370 une sévère défaite aux Saxons, est **Duisans**, à 7 km à l'ouest d'Arras.

DINA, rivière que le Géographe de Ravenne mentionne dans le pays des Saxons, est la **Dive**.

DIVITIA, d'où les Saxons marchèrent en 778 contre Charlemagne, est **Divion**, à 12 km au sud-ouest de Béthune.

DIVITIA, mentionné avec Châlons-sur-Marne et Reims dans une campagne des Francs et Saxons réunis contre un fils de Clotaire, est **Dyon**.

DRAGANTE, où le fils de Charlemagne battit en 784 une armée de Saxons pendant que son père combattait ailleurs, est **Dringhem** près de Boulogne. A en juger par une information de 789, la localité se trouvait dans le territoire des Wiltes. La même localité apparaît sous la forme DRAGINNI dans les chartes de Werethina.

DURIA, où Charlemagne prépara en 778 une expédition contre les Saxons, est **Dury**, à 17 km au sud-est d'Arras, ou Douriez, à 15 km au sud-est de Montreuil.

DURINGA, rivière arrosant Waladala (Walers-Trélon), est l'**Helpe Majeure ou Grande Helpe**.

DUZIACUM, également mentionné dans une charte de Charles le Chauve datée de 871, est **Douzy**, à 8 km au sud-est de Sedan. Il se confond avec l'un des trois AD DUODECIM mentionnés en France au cours de la période romaine.

ECRI, vers lequel l'empereur Louis, venu d'Aix-la-Chapelle, se dirigeait en 880 et où il rencontra les Normands, est **Egry** (département du Loiret - au sud de Paris).

EGIDORA, cours d'eau maintes fois mentionné dans les guerres qui opposèrent les Francs aux Saxons, marquant d'abord la frontière sud de Roric le Normand (qui conquiert Tournehem en 857), puis la frontière entre Saxons et Normands, puis enfin entre la Francia et la Normandie, est l'**Yères** (Normandie).

EMISGA, qui faisait partie du diocèse de Saint Ludger, institué évêque des Saxons par Charlemagne, est **Les Amusoires**, de nos jours hameau sous Saint-Venant et Robecq, à 10 km au nord-ouest de Béthune.

ESSESFLETH, où les Francs construisirent en 809 une forteresse destinée à contenir les Normands, est **Estevelles**, à respectivement 5 et 8 km de Lens et de Carvin.

FERDIA, mentionné dans la guerre contre les Saxons (810), est généralement assimilé à Werethina. Voir les chartes de Werethina à ce mot.

HADULOHA. Cette localité, voisine du territoire saxon, mentionnée en 797, apparaît encore en 989 et au XI^e siècle sous la forme Hudeslo. En 797, Charlemagne partit de son camp d'Heristelli (Herseaux au sud de Courtrai) "pour occuper le territoire des Saxons entre l'Albis (Aa) et la Wisurgis (le Wimereux), franchissant marais et obstacles en direction de la côte". L'expédition s'est dirigée presque en ligne droite vers l'ouest. Les marais occupent encore un vaste territoire compris entre Hazebrouck, Armentières, La Bassée, Béthune, Lillers et Aire-sur-la-Lys, ce qui conduit à situer la localité à **Hulluch**, à 13 km au sud-est de Béthune.

HALLA, situé sur le cours oriental (lire septentrional) de la Sala (Selles), est **Halle**, à 8 km au sud-est de Bruxelles.

HAMMABURG, où Saint Anschaire fut institué évêque des Saxons dans la région de l'Albis (Aa) est **Hames-Bougres**, à 8 km au sud de Calais. Saint Willehad résidait tout près à Brêmes. Vers 900, Saint Anschaire suivit les Saxons dans leur déportation au nord de l'Allemagne où il devint le premier évêque d'**Hambourg**, toponyme manifestement importé. Dans l'église de Jumièges (près de Rouen) une inscription nous rappelle que Saint Anschaire s'y embarqua pour son futur territoire. Nombre d'églises du nord-ouest de la France abritent encore des statues de Saint Willehad et de Saint Anschaire, remarquable rappel de la mémoire des deux missionnaires et tout aussi remarquable confirmation du déplacement des Saxons.

HAMMOLANT, mentionné dans le territoire que l'empereur Louis attribua en 837 à son fils Charles parmi d'autres territoires corrélés à la Meuse et à la Seine, orthographié le plus souvent **Haineland**, est le **Hainaut** qui tire son nom de la rivière Haine. Le Haineland néerlandais est plus tardif et a manifestement généré une confusion fatale. Comme les partitions de l'empire mentionnent régulièrement le Haineland, Trajectum, la Batua, la Frisia et Walacria, tous toponymes et hydronymes victimes de doublures, il est clair que ces importants déplacements historiques infirment tout ce que l'on a écrit sur les frontières des nouveaux royaumes.

HASCLON, Hasclae ou Hasclao, où les Normands établirent un camp et se maintinrent des années durant, est **Hasnon**, localité située sur la Scarpe, à 12 km au nord-ouest de Valenciennes.

HELEWIRT, mentionné dans la **Vie de Saint Ludger, évêque des Saxons**, est **Helfaut**, à 6 km au sud de Saint-Omer.

HERESBERG. Voir Aresburg.

HERISPICH, localité où fut mandé et assassiné en 885 le Normand Hugo, située dans la Batua "*là où le Renus et le Wal confluent*", est une germanisation de Charisiacus et désigne **Quierzy**, célèbre résidence carolingienne à 10 km à l'est de Noyon, où la Gohelle (Vahalis) se jette dans l'Oise, le confluent ne se trouvant pas exactement à Quierzy. La précision "*où le Renus et le Wal confluent*" peut du reste être une interpolation ultérieure due à un copiste qui songeait à la Betuwe néerlandaise mais s'avérait piètre géographe car c'est là que le Rhin et le Waal **divergent**.

HERISTELLI, où Charlemagne établit en 797 un camp contre les Saxons, est **Herseaux**, à 13 km au sud de Courtrai.

HIRNTFELD, mentionné dans la Vie de Sainte Ida, missionnaire chez les Saxons, est **Ervillers**, à 15 km au sud d'Arras.

HLERI, mentionné dans la **Vie de Saint Ludger** et proche de la Lade, est **Lières**, à 16 km à l'ouest de Béthune. La localité est arrosée par un bras de la Guarbecque appelé Laquette. Leda ou Lade est un terme générique qui signifie petite rivière.

HLIDBEKI, localité où Charlemagne attaqua les Saxons en 775, est **Libercourt**, à 14 km au nord-est de Lens.

HLUINI est Ligny-les-Aire, à 10 km au sud-ouest d'Aire-sur-la-Lys.

HOHBUOKI, assimilé à tort à Hoscoburg, est **Bocquoy**, à 17 km au sud d'Arras.

HOLDUNSTATI, Holastao ou Oldonostath, mentionné dans une campagne de Charlemagne de 804 où il se dirigeait vers Withundia près de Sangatte, est **Audrehem**, connu jadis sous la forme Aldomhem, à 8 km au sud d'Ardres.

HOSCOSBURG ou Hocseburg, place forte des Saxons plusieurs fois attaquée et occupée par les Francs à partir de 743 et arrosée par la rivière Ouacra (la Guarbecque), est **Isbergues**, à 12 km au sud-est d'Aire-sur-la-Lys. Prise par les Wiltes en 810, elle fut reprise par les Francs.

HOSTINGABI, mentionné en 804 dans la campagne contre les Saxons dirigée vers Withundi près de Sangatte, est **Hottinghem** dans la commune d'Ardres, connu jadis sous le nom d'Ostingahem.

HUCULVI, appelé Hukilheim dans un acte de 814, est **Huclier**, à 5 km au nord de Saint-Pol-sur-Ternoise, ou **Hucqueliers**, à 12 km au sud-est de Desvres.

HUETTAGOE, à partir duquel, en 784, dans la guerre contre les Saxons, Charlemagne attaqua Rimi (Rémy), est **Haucourt**, à 13 km au sud-est d'Arras et tout près de Rémy.

HUGUMARCHI, subdivision du territoire à la tête duquel Saint Ludger fut institué **évêque des Saxons**, laquelle se trouvait dans le Sudergo, est **Valhuon**, jadis appelé Vallis Hugonis ou Urbs Hugonis, à 7 km au nord-est de Saint-Pol-sur-Ternoise. Pour le Sudergo et l'Ostergo, voir ces toponymes dans les chartes de Werethina.

HUNUSGA, subdivision du territoire à la tête duquel Saint Ludger fut institué **évêque des Saxons**, est **Honnebecque**, à 7 km au nord-ouest de Béthune.

- HUERENAVALDO est **Heuringhem**, à 6 km au sud-est de Saint-Omer, ou **Hurionville**, hameau de Lillers, à 3 km au sud-ouest de Lillers.
- HUSTENE, parfois appelé Osdenne, est **Houdain**, à 12 km au sud-ouest de Béthune.
- HUXERE, dont il est dit en 825 qu'il se situait dans "*le pays des Saxons*", est **Houchain** à 5 km au sud de Béthune.
- INBURG, où, en 753, au cours d'une expédition contre les Saxons en direction de Rimi (Rimeux), l'évêque Hildegarius de Cologne fut tué, est **Incourt**, à 14 km à l'ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise. Voir à Huettageo un autre RIMI.
- IPADA, cours d'eau que le géographe de Ravenne mentionne dans le pays des Saxons, est l'**Epte** en Normandie.
- IRMINSUL, place forte des Saxons que Charlemagne enleva et détruisit en 771, est **Zermezele**, à 4 km au nord-ouest de Cassel.
- ISERA, hydronyme très répandu, seul ou en composition, désigne, dans les relations concernant les Saxons, parfois l'Oise mais dans la plupart des cas l'**Yser**. Voir aussi Viseria.
- ISLA est la Lys en France, la Leie en Flandre. Le nom apparaît maintes fois, entre autres à Lysel ou Ysel, tout près de Saint-Omer, si bien que le "*pagus Isloi ou Hisloi*" ne désigne pas toujours le canton de la Lys. Voir aussi Legia.
- KESIGESBURCH, où les Saxons combattirent en 833 contre les Sorabes appelés aussi Colodici (voir à ce nom), est **Quesselbergue**, toponyme maintenant disparu sous Salperwic, à 3 km au nord de Saint-Omer.
- KIRIDRIOBURC, où Charlemagne fit irruption en 784 dans le pays des Saxons, est **Quiéry-la-Motte**, à 15 km au nord-est d'Arras.
- LADE, rivière mentionnée dans la **Vie de Saint Ludger** comme arrosant la localité de Hléri (Lières), est la **Laquette**.
- LAGBEKI, rivière mentionnée dans la **Vie de Saint Ludger**, apôtre des Saxons, sous le nom de Labeki, est la **Laque**, qui prend sa source près d'Aire et se jette dans la Lys près de Saint-Venant. Voir aussi Felison dans les chartes de Aefternacum.
- LAMIZON, rivière que le Géographe de Ravenne mentionne dans le pays des Saxons, est la **Laize**.
- LANGOLARIUM ou Langolaria, mentionné au VII^e siècle en relation avec les luttes de Clotaire contre les Saxons, et en même temps avec le Wisurgis (Wimereux) est **Longueville**, à 19 km à l'est de Boulogne.
- LANGOLARIA, mentionné en 630 en relation avec la Wisera (Lys), est **Longvillers**, à 7 km au nord-est d'Etaples.
- LARU, où Saint Willehad, apôtre des Saxons, exerça son activité, doit être lu comme Lauri et désigne **Lumbres**, à 20 km au sud-ouest de Saint-Omer.
- LEGIA, rivière entre laquelle et les Flamands, un texte du haut moyen âge situe les Bataves, est la **Lys** en France et la **Leie** en Flandre belge.
- LENHIDI, point d'appui de Charlemagne dans une campagne contre les Saxons qui eut lieu en 784, est **Ligny-les-Aire**, à 11 km au sud-ouest d'Aire-sur-la-Lys.
- LIHESI, localité toute proche de la rivière ADARNA (l'Airon, affluent de la Haute Marne), est **Leuchey**, à 15 km au sud de Langres.
- LINAC, cours d'eau que le Géographe de Ravenne mentionne dans le pays des Saxons, est la **Liane**.
- LIPIA, Lippa ou Lupia, déjà mentionnée dans une campagne de Drusus de 15 après Jésus-Christ contre les Bructères entre l'Amisia et la Lupia, dans une relation d'un événement de 778 mentionné à proximité de la Moselle, dans un autre texte en relation avec Ganlingas (Gullegem près de Courtrai), ne peut être localisée en France sous ce nom. Les premiers auteurs avaient en vue la **Luve**, le **Luvin** ou le **Loing**. Les copistes ultérieurs, qui pensaient à la Lippe allemande, ont imposé ce nom.
- LIPPEHAM, où Charlemagne traversa en 779 le Renus (le Hem) et où les Saxons marchèrent contre lui à partir de Bucchoit (Bouquehault), est **Dippendale**, sous cette commune, à 15 km au sud de Calais.
- LIPPIAEBRUNON, où Charlemagne convoqua en 782 une assemblée populaire de Saxons, est **Lisebourne**, **Liskebourne** ou **Liembronne** sous Wimille, à 5 km au nord de Boulogne. Les copistes ultérieurs qui avaient en vue la Westphalie, ont rattaché et adapté le nom à la Lippe. Une localisation à Thiembronne, à 20 km au sud-ouest de Saint-Omer, est tout aussi possible.
- LITUS SAXONICUM. Voir rubrique 118, les toponymes des chartes de l'abbaye d'Aefternacum.
- LONGENEHI, où les Saxons s'étaient retranchés en 778 et où Charlemagne les attaqua, est **Longuenesse**, tout près de Saint-Omer.

- LOTUSA, situé dans le "*pagus de Bracbante*", où Saint Ludger en guise de point d'appui (et de moyen de subsistance pour sa mission parmi les Saxons) reçut le monastère de Saint Pierre, est **Leuze**, à 16 km à l'est de Tournai (Belgique).
- LOVEKE, rivière que Saint Willebrord, apôtre des Saxons, franchit après avoir traversé la région où Saint Boniface avait été massacré (près de la Bourre dans les environs d'Hazebrouck), est le **Loovaart**, rivière maintenant canalisée qui relie Loo à Furnes.
- MAGEDABURG, mentionné dans une campagne lancée par Charlemagne contre les Saxons en 805, localité vers laquelle il dirigea ses bateaux via l'Albis (Aa), et à proximité de laquelle il fit construire une ville en 806 dans "*la partie septentrionale de l'Albis*", est **Macquinghem**, à 6 km à l'est de Boulogne. Naturellement, les copistes ultérieurs, qui ne pouvaient imaginer de Saxons qu'en Westphalie, ont sollicité le toponyme pour l'appliquer à Magdeburg (Allemagne). Le texte aura probablement comporté que l'empereur y avait fait élever un fortin. Il est à peine nécessaire de dénoncer l'interprétation ultérieure, la fondation de la ville de Magdeburg, effective et probablement bien située dans le temps, mais reliée à tort avec la région d'origine des Saxons.
- MARCHA, où, au cours de l'attaque lancée par Charlemagne contre les Wiltes en 812 par trois colonnes, les deux autres armées opérèrent leur jonction avec lui, est **Marcke**, à 4 km au sud-ouest de Courtrai.
- MARKLO, où Saint Lebuinus, apôtre des Saxons, perturba une assemblée de Saxons païens, est **Merck-Saint-Liévin**, à 16 km au sud-ouest de Saint-Omer. Lebuinus s'appelle en Flandre Lieven, en France Liévin. La localité porte donc toujours le nom de Saint Lebuinus. Sa **Vie** dit que Marklo se trouvait au centre de la Saxonia, près de la rivière Wisera, ce qui est une erreur de transcription, puisque la localité est riveraine de l'Aa.
- MIDULFULLI, où Charlemagne établit en 779 son camp près du fleuve Wisura (Wimereux), localité également mentionnée dans une information de 806 sur la construction d'un château dans la partie septentrionale de l'Albis (Aa), est **Pittefault**, à 7 km au nord-est de Boulogne.
- MIMIGERNAFORD. Voir dans les chartes de Werethina.
- MINTHUM est **Menty**, à 5 km au sud-ouest de Samer.
- MOSELLA, rivière mentionnée dans les parages de Divitia (Divion) est une erreur de graphie pour Missale. Voir Sala. Le nom classique de Mosella peut du reste s'appliquer à diverses rivières : Moezel, Moselle, Moselotte, Moselle, Mozenne, Meuzin et Muzin.
- NIGRUM FLUMEN, ou fleuve noir, est le **Noir d'Aa**, petit fleuve qui sépare les communes d'Audinghem et d'Audresselles et se jette dans le détroit du Pas-de-Calais. Le nom s'oppose à celui de l'Albis, le **Fleuve Blanc**, preuve supplémentaire que l'Albis doit être identifiée à l'Aa. L'attribution de ce nom au Neckar (Allemagne) étaya naturellement le rattachement erroné des récits à l'Elbe, la Weser et l'Ems allemandes.
- NORDALBINGI, à la tête desquels Saint Anschaire fut institué évêque; ce sont les habitants de la partie nord-ouest de l'Albis (Aa). Son prédécesseur Willehad résidait à Brêmes, lui, la plupart du temps à Hames-Bougres. Après son départ pour le nord de l'Allemagne, il aurait pu emporter ce toponyme sans problèmes puisqu'il s'y appliquait tout aussi bien. L'évêque ne l'a pas fait, mais, bien sûr, les copistes ultérieurs n'y ont pas manqué.
- NORDENDI, où Saint Willehad exerçait son activité missionnaire parmi les Saxons, est **Northout**, sous Bayenghem-les-Eperlecques, ou **Northout** sous Nielles-les-Ardres. Le nom, qui est parfois écrit Norditi ou Northliudi (les "leudes", les gens du Nord), peut toutefois désigner également le Noordgo. Voir Ostergo dans les chartes de Werethina.
- NORDOSQUAVOS, localité à partir de laquelle les Francs attaquèrent le château de Hocsoburg (Isbergues), est **Nordausques**, à 2,5 km au nord-ouest de Tournehem.
- NUITS, où les Normands se retranchèrent en 863 après avoir attaqué Colonia (Coulogne) et Dorestadum (Audruicq) est **Noisy-le-Grand**, au sud-ouest de Pontoise.
- OOSTFALEN et WESTFALEN, noms mentionnés un certain nombre de fois dans la lutte qui opposa les Francs aux Saxons, entre autres dans une information de 775 qui relate un accrochage avec les Westfalen près de Hlibeki (Libercourt près de Lens), et dans une information de 804 où l'on parle d'une région d'Ostfalaum. Cette dernière forme montre que ces noms font référence au Flevum ou Almere, lequel se situait dans le Nord de la France et en Flandre. Les deux régions se trouvaient à l'est et à l'ouest du Flevum. Rien d'étonnant à ce que le nom ait été repris par la Westphalie allemande, dont Münster devint la capitale et le premier siège épiscopal. Ce qui est étonnant par contre c'est que le nom d'Oostfalen (qui n'existe pas en Allemagne) n'ait pas été emporté, ce qui est une indication de plus que les Saxons habitant au sud-est du Flevum ou Almere étaient les adversaires les plus acharnés des Francs et qu'à ce titre, après le célèbre bain de sang de

Werethina (Frethun), ils furent les premiers contraints à la déportation, méthode de répression que Charlemagne, à en croire les textes, n'employa pas une seule fois mais régulièrement. Lorsque d'importants groupes humains émigrent en même temps, il va de soi qu'ils emportent les toponymes et hydronymes de leur région d'origine pour les appliquer à leur nouvelle région.

ORHAM, écrit aussi Horahin ou Horchein, où les Saxons construisirent une fortification en 784, est **Heuringhem**, à 6 km au sud-est de Saint-Omer.

OSTARSABA (lire Ostersaba), la baie maritime orientale (comprenez septentrionale), qu'une information de 819 situe parallèlement au cours d'eau Egidora (Epte) comme les deux frontières extrêmes de la Saxonia, que l'on décrit comme située le long de l'Océan Occidental, doit être compris comme **Oosterzee**, Mer de l'Est (comprenez Mer du Nord).

OSTRAWIC, localité des environs de Guînes, qui apparaît au début du XII^e siècle dans quelques textes et est considérée par les historiens français comme une localité disparue, est probablement une graphie d'Oudrewic et désigne **Audruicq-Dorestadum**. Quelques textes la situent près des côtes "Sliviacas", c'est-à-dire des Slaves. Les Wiltes de Wiltaburg ou Trajectum (Tournehem) étaient une subdivision des Slaves qui faisaient à leur tour partie des Saxons.

OUACRA, Obacra ou Hobocar, rivière qui arrosait la localité de Hoscoburg (Isbergues), est la **Guarbecque**, terme qui est aussi le nom d'une localité.

PETRIBRUNNA ou Padribrunna, nom qui apparaît sous diverses graphies et est maintes fois mentionné en relation avec les Saxons, est **Pierrefonds**, à 13 km au sud-est de Compiègne. La localité est une résidence carolingienne connue. La ville allemande de Paderborn, peut-être apparue au IX^e siècle, vraisemblablement plus tard, a repris ce nom. Ce n'est pas la doublure la plus importante mais bien la plus plaisante. Un texte des environs de 806 concernant les Saxons dit que l'empereur fit construire une église à Patribrunna. Il s'agit probablement d'une donnée exacte qui s'est glissée dans le texte au mauvais endroit.

REGANESBURG. Voir Aresburg.

RIMI, localité situé dans le Huettagoe (Haucourt), est **Rémy**, à 12 km au sud-est d'Arras. Haucourt se trouve à un kilomètre de là.

RIMI, localité mentionnée en relation avec Inburg (Incourt), est **Rimeux**, à 15 km au sud-ouest de Théroouanne.

RIUSTRI. Voir Utristri.

ROSOGAVI, ou Rosogabi, mentionné dans une campagne de 804 en direction de Withmundi (près de Sangatte), est **Rooseghem**, localité disparue qu'on ne peut plus localiser dans la région.

ILES SAXONNES. Mentionnées dans les informations portant sur des soulèvements des Saxons contre les Romains vers la fin du V^e siècle, placées dans l'Ouest de la France par Ptolémée au moyen de coordonnées géographiques, ces îles doivent être situées sur la côte de la Flandre et au Nord de la France. Par suite des transgressions toujours en cours, le nombre des îles y était important et changeait constamment, certaines étant captées par la terre ferme suite aux envasements.

TOPONYMES SAXONS. Les toponymes terminés en -hem, -effe-, gatte, -thun, -ton et -nesse sont généralement considérés comme germaniques ou saxons. Ils sont si surabondants dans le Nord de la France qu'il est impossible de les énumérer tous. Quelques toponymistes qui se sont livrés ces dernières années à l'étude de ce phénomène en viennent à de remarquables différenciations qui confirment mes thèses.

SALA, écrite Missale dans quelques textes, est la **Selle**, rivière qui se jette dans l'Escaut à Denain.

SAXONIA, déjà connue au cours de la période romaine sous le nom de LITUS SAXONICUM (côte saxonne), cette région s'étendait au nord et au sud de Boulogne. Le nom désigne ce territoire jusqu'aux environs de 800. Après les migrations forcées des Saxons et des Frisons vers des régions neuves de l'Allemagne, jusqu'alors inhabitées, migrations qui eurent lieu entre 795 et 810, leur nouvel habitat fut naturellement appelé Saxonia et le nom disparut de la région quittée. On s'est trompé en imputant l'occupation de cette dernière région par les Saxons à une migration venue d'Allemagne, laquelle aurait alors déjà dû se produire avant le début de notre ère. Il est impossible de donner la délimitation exacte du territoire des Saxons. En tout état de cause, il s'enfonçait profondément dans le pays et ne se limitait pas à la longue et étroite bande côtière qu'on leur attribue. Les données historiques sont vagues sur ce point et il est vraisemblable que les études des toponymistes apporteront plus de clarté sur ce point.

SCAUNIGI est probablement **Cauchie d'Ecques**, à 10 km au sud-est de Saint-Omer, ou Enguinegatte à 16 km au sud de Saint-Omer.

SIGIBURG, place forte des Saxons que Charlemagne conquiert en 771, est **Simberg** sous Wierre-Effroy, à 10 km au nord-ouest de Boulogne.

SINCICHA, localité que le Normand Hugo revendiqua en 885, est **Sinceny** (département de l'Aisne).

- SINLENDI, mentionné dans les informations sur les Saxons sans plus de détails, est **Senlis**, à 25 km au sud-ouest de Saint-Omer.
- SINOTFELD, où les Saxons livrèrent bataille en 794 au fils de Charlemagne, lequel, selon le texte qui précède, s'était établi entre Boulogne et Weretha (près de Sangatte), est **Saint-Inglevert**, appelé jadis Sontingevelt, à 6 km à l'est de Wissant.
- SITNIA, où Pépin fit irruption en 756 dans le pays des Saxons, est **Saint-Omer**, dont Sitnia est le nom ancien.
- SLAVI ou Slaves, tribu des Saxons dont les Wiltes constituaient une subdivision. Voir aussi les saxonnes et toponymes saxons.
- SLEIDROBURG, place-forte des Saxons dans les parages de Rimi (Rémy) et de Huettageo (Haucourt), est **Saudemont**, à 6 km à l'est des deux localités.
- SOSATIUM, localité du pays des Saxons, mentionnée dans la Vie de Sainte Ida, est **Souchez**, à 11 km au nord d'Arras.
- STARASFORT, mentionné dans une lettre de Charlemagne de 804/11 annonçant une assemblée dans la partie orientale (comprenez septentrionale) de la Saxonie, à propos de laquelle on mentionne aussi la rivière Bota (lire Bora, Bourre), est **Strazeele**, à 6 km à l'est d'Hazebrouck.
- Les STELLINGI étaient une subdivision de la tribu des Slaves mentionnée dans une information de 840. Le nom n'a pas laissé de vestiges décelables, à moins qu'**Estréelles** près de Montreuil ou **Estrées** près de Douai puissent être considérées comme telles.
- SUABSNA, où, vers 747, Saint Ludger, apôtre des Saxons et premier évêque de Münster, est né et où sa famille possédait des biens, est **Zouafques**, à 1,5 km de Tournehem.
- SUENTANA est **Zunesticq**, hameau et fief sous Beuvrequen, à 3 km au sud-ouest de Marquise.
- TAGNOFURT, mentionné en 784 comme situé "de l'autre côté de l'Albis" (Aa) est **Dannes**, à 15 km au nord de Boulogne.
- THORINGIA, que beaucoup d'auteurs nomment régulièrement en relation avec les Frisons, les Saxons et Saint Willibrord, est le **Tournaisis**. Il va sans dire que beaucoup de copistes (et beaucoup d'historiens !) n'ont pas toujours distingué les noms de Thoringia et de Thuringe, ce qui induisit doublement en erreur lorsque le pape eut effectivement envoyé Saint Boniface en Thuringe.
- TIMELLA, cette rivière qui, selon un texte, se jette dans la Wisera (Lys), est la **Melde**, qui se jette dans la Lys près de Thiennes, à 5 km d'Aire-sur-la-Lys.
- TRACHINA, où, en 794, les Francs, au cours de la guerre contre les Saxons, construisirent un pont sur la Wisera (Lys), est **Treizennes**, à 3 km à l'ouest d'Isbergues, l'ancienne place forte des Saxons.
- TRAJECTUM, la ville-siège de Saint Willibrord, fut aussi nommée Wiltaburg ; elle était la capitale des Wiltes, subdivision des Slaves, tous deux composantes du peuple des Saxons. Il s'agit de Tournehem-sur-le-Hem. Voir pour plus de précisions voir Trajectum et Vetus Trajectum dans les chartes de Trajectum.
- TURHOLT. Voir dans les chartes d'Aefternacum.
- UTRIUSTRI, où Saint Willehad, l'apôtre des Saxons, échoua alors qu'il ne pouvait se maintenir à Wigmodia (près de Sangatte), est **Hestrus**, à 8 km au nord de Saint-Pol-sur-Ternoise. C'est là qu'il s'embarqua sur la Canche pour partir chez les Frisons (comprenez les Flamands).
- VILLARI, mentionné dans un texte sur le roi Childerik et Saint Landoaldus, en relation avec Trajectum (Tournehem) et Amblava (Ambleteuse), est **Wierre-Effroy**, connu jadis sous le nom de Villari, à 11 km au nord-est de Boulogne.
- VISERA, Viseria ou Isera, cours d'eau maintes fois mentionné dans les récits, est l'**Yser** en Flandre. Voir aussi l'hydronyme Wiseria.
- VISURGIS. Voir Wisurgis.
- WALADALA est **Wallers-Trelon**, à 18 km d'Avesnes-sur-Helpe. La localité est située dans une vallée et constitue un point stratégique du fait des routes qui s'y rejoignent entre les monts.
- WALETABI, selon Eginhard, c'est ainsi que s'appelaient les Wiltes ou Viltes dans leur propre langue. Les Francs les appelaient Wilzi.
- WERETHA ou Werethina était une localité près de Sangatte (**Fréthun**), où Ludger fonda son monastère, qui fut transféré vers 850 dans la région de Münster, où il poursuivit son existence sous le même nom, germanisé en Werden. C'est aussi auprès de la Weretha française qu'eut lieu le bain de sang de 782 : Charlemagne y fit exécuter quelques milliers de Saxons. Voir aussi les chartes de Werethina.
- WERFHEM, mentionné dans la **Vie de Saint Ludger**, apôtre des Saxons, est **Wavrans-sur-l'Aa**, à 11 km au sud-ouest de Saint-Omer. **Warhem**, à 4 km à l'est de Bergues, se prête également à la localisation.
- WESTFALEN. Voir Ostfalen.

WICSWIRT, mentionné dans la **Vie de Saint Ludger**, apôtre des Saxons, est **Wizernes**, à 5 km au sud-ouest de Saint-Omer.

WIDENES, où Charlemagne envoya son fils en 805. L'armée de ce dernier franchit l'Agara (Aire ou Airon), atteint Cauburg (Caumont) puis Widenes. Il s'agit de **Wignehies**, à 29 km au sud de Maubeuge.

WIGMODINGAS ou Withmotinga, diverses fois mentionné dans les informations concernant les Saxons, doit être assimilé à Withmundi, localité proche de Sangatte, où le nom s'est perdu. Pour plus de précisions, voir Withmundi dans les chartes de Werethina.

WILPA, où les habitants construisirent une église pour Saint Lebuinus, apôtre des Saxons, est **Oppy**, connu jadis sous le nom de Wilp ou Vulpi, à 10 km au nord-est d'Arras.

WILTABURG ou Viltaburg. Voir Trajectum.

WISERIA, cette rivière, maintes fois mentionnée dans les informations concernant les Saxons, est la **Lys** en France et la **Leie** en Flandre belge. Les textes mentionnent le long de cette rivière les localités suivantes : Longolaria (Longvillers), les places fortes de Sigiburg et d'Irmensul, Bardonwik, Marklo et Huxere. La Visera est un autre cours d'eau.

WISURGIS, Visurgis ou Wisura, où en 538 le roi de Francia livra bataille aux Saxons, d'où il retourna au pays des Thoringiens (Tournai), est le **Wimereux** au nord de Boulogne. Le nom revient régulièrement dans les informations concernant les Saxons. La Visera ou Viseria était un autre cours d'eau.

WITHMUNDI est une contrée près de Sangatte. Voir dans les chartes de Werethina.

124. Les chartes de l'abbaye de Werethina.

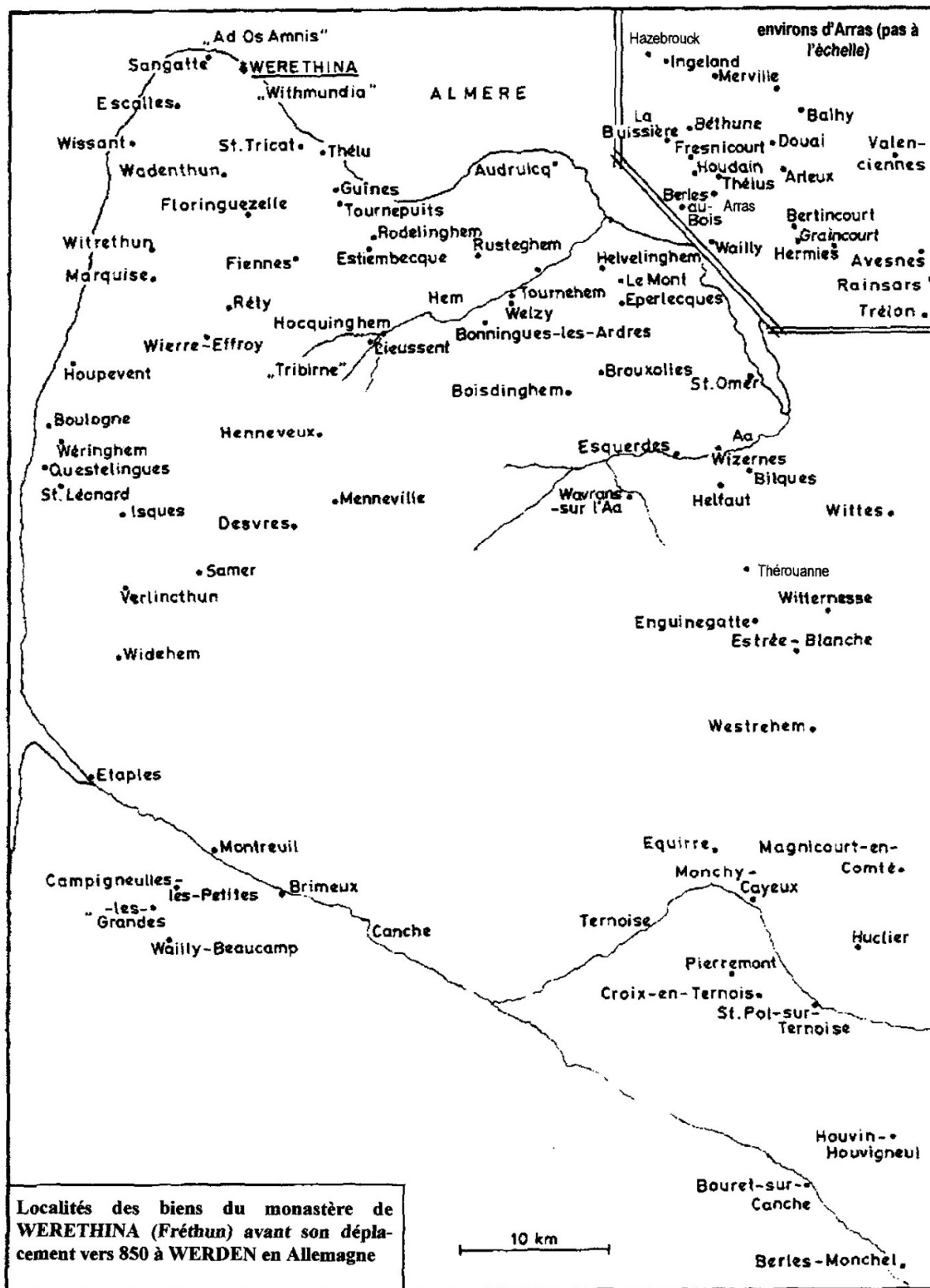
Saint Ludger, qui fonda le monastère de Werethina, reçut en 793 la première donation. Le monastère s'élevait à Weretha au sud de Calais. On ignore l'emplacement exact. Il est clair que Saint Ludger n'a pas été le successeur de Saint Willibrord mais qu'il n'en a pas moins exercé la fonction épiscopale au sud d'Arras. C'était un autochtone qui, à partir des propriétés paternelles de Suabsna-Zouafques et de Werethina-Weretha (Fréthun), fonda une communauté de prêtres qui s'appela bien monastère ou abbaye mais dont on ne voit pas clairement à quel ordre elle se rattachait. Qu'une communauté de ce genre se formât et s'organisât d'abord et n'en vînt que plus tard à se rattacher à un ordre, voilà qui était du reste un processus très normal à cette époque.

Un acte de 807 nous le montre évêque. Après avoir exercé quelque temps l'épiscopat en Ostrachia-Oostervant (Ostrevant), à **Hugmerchi-Valhuon**, **Hunusga-Honnebecque**, **Emisga-Les Amusoires** dans les parages de la **Labeki-La Laque**, il accompagna ou suivit les Saxons déportés en Rhénanie, où il fonda le monastère de Münster. Premier évêque de Münster, il mourut en 809. Son abbaye de Werethina, située tout près de la côte, fut la première à devoir déguerpir devant les Normands : c'est presque naturellement qu'elle échoua dans le diocèse de Münster. Elle y maintint la tradition d'avoir été créée par Saint Ludger, ce qui était la pure vérité, et garda son nom de Weretha qui y fut germanisé en Werden. Les chartes qui nous ont été conservées vont de 793 à 848, cette dernière année étant celle du déménagement à Werden. L'abbaye d'Aefternacum de Saint Willibrord put se maintenir à Eperlecques jusqu'en 857.

De la première période de son existence en France, quelque soixante chartes de Werethina nous ont été conservées. Elles furent ultérieurement – aux XII^e et XIII^e siècles - transcrites dans le **Codex de Werden**. Blok en a fourni une exemplaire édition dans sa thèse "**De oudste particuliere oorkonden van het klooster Werden**" (Les plus anciennes chartes particulières du monastère de Werden - 1960). Il s'est hélas complètement fourvoyé dans la localisation des toponymes de ces chartes. Il les situe dans le pays de Münster et, pour partie, aux Pays-Bas. Sur un total de 100 noms, il ne parvient du reste (encore n'est-ce qu'en apparence !) à en retrouver que 33 en Allemagne et 12 aux Pays-Bas, à partir d'une similitude phonétique superficielle. Quelques doublures totales ou pratiquement identiques semblaient mettre à l'abri du doute la localisation des chartes dans le pays de Münster. Dans son introduction Blok avait pourtant relevé divers éléments difficiles ou impossibles à appliquer au pays de Münster, notamment une frappante modification, entre 841 et 845, de la **dénomination des années de gouvernement des rois**, seulement susceptible d'une explication dans le Nord de la France. Des mots comme **vicarius**, **waterscapum** et autres, propres au seul Nord de la France, nous y renvoient également. Le **Ruricgo**, canton de Roric le Normand, le fait encore plus clairement. Cette donnée détonne tout à fait à Werden, même si on situe Roric sur la côte néerlandaise comme on le faisait jusqu'à maintenant.

En général, les toponymes ou hydronymes n'ont pas été estropiés : rares sont les cas où il faille supposer une erreur de graphie. Le copiste de Werden a parfois substitué **Fiscalu** à **Nifterlaca**, toponyme par trop étranger pour lui alors qu'il existait un Fischlaken au pays de Münster. Il remplace systématiquement par **Rura** l'hydronyme **Renus**, qui a indubitablement figuré dans les textes originaux. Cette substitution apparaît dans

le fait qu'aucune des localités des actes ne peut être retrouvée sur les rives de la Ruhr allemande. Il n'a pas procédé à cette substitution dans un texte de 798 qui évoque **Colonia sur le Renus**, cette donnée lui paraissant parfaitement acceptable en Allemagne, alors qu'il s'agit de Colonia-Coulogne, dans les parages de Weretha-Fréthun.



Comme les chartes concernent la plupart du temps des affaires mineures comme la propriété de terres de modeste importance, l'utilisation de prairies et de bois pour l'élevage des cochons, et autres réalités plutôt domestiques, nous n'avons repris dans la liste ci-après que les seuls toponymes. On peut tous les localiser avec une complète certitude dans le nord-ouest de la France où ils forment un complexe géographique unique et géographiquement cohérent.

Rien d'étrange à ce que l'abbaye de Werden ait, aux XII^e et XIII^e siècles, tenté de restaurer ses possessions perdues et inconnues. Par méconnaissance de la région authentique, elle l'a fait dans une tout autre contrée, tout comme Echternach et Lorsch. Parfois ces prétentions s'expriment par la notation, en marge de l'acte, d'un toponyme qu'on connaissait : ainsi pour le célèbre **Salahem**, auquel une main du XVI^e siècle accola **Salhem**, localité néerlandaise. Piètre historien que celui qui donne dans le panneau ! La possibilité de localiser **tous les toponymes et hydronymes dans le Nord-ouest de la France** est décisive : ce regroupement va de soi, s'agissant de l'ensemble des biens d'un unique monastère. Il prouve primo la réalité du déplacement dudit monastère, secundo le caractère légendaire de la tradition qui situe Saint Lebuinus et Saint Ludger dans la région de l'Ijssel (Pays-Bas) ; tertio, il confirme concrètement la migration forcée des Saxons en Westphalie, **après le bain de sang de Weretha-Frethun** (Nord-ouest de la France).

Dans la liste qui suit, les années des chartes sont mentionnées entre parenthèses.

Ad Crucem super fluvio Arnapa (795, 801, 816/17, 817, 818) est **Croix-en-Ternois**, à 4 km à l'ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise. Voir aussi Arnapa.

Ad Os Amnis (796), ce qui signifie: "à l'embouchure du fleuve" se situe dans d'autres textes sur l'une des Bouches du Renus. L'expression n'apparaît qu'une fois chez les classiques. La localité est à chercher dans les parages de Withmundi ou de Werethina.

Aldgrapeshem (845), situé dans le pagus Sutrachi (Sudergo, voir Ostergo), est **Graincourt**, à 27 km au sud-est d'Arras.

Alfgodinghove ou Alfgatinghove (796, 799), à propos duquel il est question d'un échange de terres à Widuberg et Diapanbeci sous Fislacu (voir ces noms), est **Helvelinghem**, à 4 km au nord-ouest d'Eperlecques.

Alhfridushuson (793), vraisemblablement situé dans le voisinage de la localité Withorpe, est **Wierre-Effroy**, à 11 km au nord-est de Boulogne.

Arlo (820), situé dans le pagus Treant (Trélon), est **Arleux**, à 9 km au sud de Douai.

Arnapa ou Arnapi (793, 795, 804, 816), rivière à assimiler avec l'Arnefa que le Géographe de Ravenne mentionne dans le pays des Francs, est la **Ternoise** (Voir Ad Crucem). Tarn est un générique pour rivière ; apa est un nom germanique qui a la même signification. La tautologie a mené plus tard au suffixe français – oise.

Bacheim (798), situé sur le ruisseau Melenbach, est **Bachy**, hameau de la commune de Cysoing, à 13 km au sud-est de Lille. Le hameau est arrosé par un petit ruisseau, affluent de la Marck, dans lequel il faut voir le Melenbach (ruisseau aux moulins).

Berisli (793) est **Berles-sur-Bois**, à 15 km au sud-ouest d'Arras, ou **Berles-Monchel**, à 15 km au sud-est de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Berugtanscot ou Bernatascot (805) est **Bertincourt**, à 27 km au sud-est d'Arras.

Bidningahem ou Bidningahusum (793, 796, 805, 806), cette localité, qui apparaît également dans les Actes de Saint Bertin datés de 843 sous la forme Bodningahem, est **Boisdinghem**, à 11 km à l'ouest de Saint-Omer.

Billarbeci (834) est **Belbet**, dans la commune d'Henneveux. Le nom, connu sous les formes anciennes de Bellebet ou Borebet, a subi à Werden une petite adaptation à cause de la localité de Billerbeck qu'on y trouve.

Blidgeringmad (796) est **Blingel**, à 12 km au nord-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise, ou **Blangermont-Blangerval**, à 10 km au sud-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise, nom que les toponymistes français font dériver de Blingel.

Bochursti (806) est **Bouquehault**, à 11 km au nord-ouest de Tournehem.

Boretra (820), est **Bouret-sur-Canche**, à 12 km au sud de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Bortergo (834) où se trouve Casdorp, doit être lu comme Nortergo. Voir Ostergo.

Braclog (801) est **Brouxolles**, hameau de la commune Moringhem, à 9 km à l'ouest de Saint-Omer, ou **Broxeele** près de Wormhout.

Brimmum (812) est **Brimeux**, à 16 km au sud-ouest d'Etaples.

Bunnengao (812), dans lequel se trouve Melenhem est **Bonningues-les-Ardres**, à 3 km au sud-ouest de Tournehem.

- Burgbeki** (801), "*situé de l'autre côté de Widuberg*", doit être compris comme "*ruisseau du mont*" et renvoie au lieu-dit Mont, Est-Mont, ou Ouest-Mont sous Eperlecques. Le nom a pu subir une petite adaptation de la part du copiste. Il se peut en effet, bien que ce ne soit pas sûr et ne ressorte d'aucun indice, que celui-ci ait mis le nom en relation avec Borbeck près de Essen (Allemagne – Rhénanie – Westphalie). Voir aussi Nifterlaca, Fisclacu et Widuberg).
- Castorp** (834) dans le Bortergo (Nortergo), est **Caëstre**, à 10 km au sud-est de Cassel. Cette localisation confirme que Bortergo doit être lu comme Nortergo.
- Colonia** (798) est **Coulogne** près de Calais. Le fait que la localité soit mentionnée en relation avec le Renu n'est plus un problème après le chapitre consacré à ce cours d'eau. On peut remarquer que le copiste de Werden n'a pas modifié ce texte parce qu'il croyait qu'il s'appliquait à Cologne (Allemagne).
- Dispanbeci** sive Werethina (799, 800, 801), également décrit comme "*deux pentes qui gravissent le mont*" dont la pente orientale n'avait pas de nom et dont l'autre s'appelait Widuberg, est un toponyme qui ne s'est pas conservé entre Werethina et Eperlecques. Voir aussi Burgbeki, Fisclacu, Widuberg et Tottenthorra.
- Dreginni** (834), dans lequel ou à côté duquel se trouve Werina, est **Dringhem** près de Boulogne. Voir aussi Werina.
- Enadsea** (793), située près de Berilsa, est **Ennetières-en-Weppes**, à 10 km à l'ouest de Lille.
- Englandi** (801) est **Ingeland**, à 6 km à l'est d'Hazebrouck.
- Farnthrapa** (837), une rivière, est la **Varenne**, aussi appelée **Arques** près de Saint-Omer.
- Felum** ou **Velum** (801, 845), appelé pagus, est le territoire du Flevum ou Almere. A en juger par les toponymes, ce nom de contrée a été employé pour l'est et le sud-est de l'Almere.
- Fislaca**, Fisclacu ou Fislacu (796, 799, 819, 838) est probablement une erreur de graphie involontaire pour Nifterlaca. Les actes mettent la localité en relation avec Widuberg, Burgbeki, Diapanbeci et Tottenthorra, tous lieux localisés sous Eperlecques. Voir Nifterlaca dans les chartes de Trajectum, n° 1. L'erreur de graphie et la localisation tendancieuse sont imputables au Fischlaken allemand.
- Flaveresheim** (799/800) est peut-être **Floringhem** près d'Arras, mais plus vraisemblablement **Floringuezelle**, hameau d'Audinghem, à 8 km au nord-est de Marquise.
- Gilibecchi** (817), rivière qui arrose Hrodbertinga Hova, doit être lu comme Gisnibecchi et désigne une rivière proche de Guînes. Le Gilbach, affluent de la Erft (Westphalie) a amené le copiste à cette correction intempestive.
- Gisfridinghovun** (841) n'a généré dans la région ni nom de localité ni toponyme. Le mot signifie : maison ou ferme de Godfried le Normand, ce qui donne quelque idée de la contrée dans laquelle il se situe. Dans le Pas-de-Calais, il existe trois localités du nom de **Givenchy**, peut-être candidates à la localisation.
- Hasungen** (799) est **Hazuingue**, fief dépendant de la commune de Réty, à 5 km au sud-est de Marquise.
- Heissi** (796, 800) est l'une des deux localités **Yeuse** ou **West-Yeuse**, à 6 km à l'ouest de Tournehem.
- Helmissi** (804) peut être **Hermies**, à 27 km au sud-est d'Arras, mais plus vraisemblablement **Hélesmes**, hameau de **Hornaing**, à 10 km à l'ouest de Valenciennes.
- Hernascet** (838) est **Le Héricat**, hameau dépendant de Bonningues-les-Ardres, à 4 km au sud-ouest de Tournehem.
- Hesepa** ou Hesepe (809/827, 841), à côté duquel se trouve la localité de Mulenegia (Monchy-Cayeux), est une graphie erronée pour Arnepa – que l'on trouve ailleurs – et désigne la **Ternoise**. La présence d'une rivière du nom de Hesper dans les parages de Werden a poussé le copiste à cette adaptation.
- Hesingi** (834), sans doute à ne pas assimiler avec Heissi, est **Isques** près de Samer, connu jadis sous le nom d'Isessa, Iseca et autres formes.
- Hestratescethe** (847), patrimoine mentionné dans l'acte de 841 en relation avec Witi (Witternesse), est **Estrée-Blanche**, à 18 km au sud-est de Saint-Omer et à 3 km de Witternesse. Voir aussi Witi.
- Holtheim** (801), situé dans le pagus Nivanheim, est **Olhain**, fief ou hameau dépendant de la commune de Fresnicourt, à 12 km au sud de Béthune. Voir aussi Nivanheim.
- Hrenheri**. Voir Renheri.
- Hrodbertinga**. Voir Rodbertinga.
- Huleri** (796) est **Houleron**, à 5 km à l'est d'Aire-sur-la-Lys.
- Hustanne** ou Hustene (802) est **Houdain**, à 12 km au sud-ouest de Béthune.
- Huvil** (793) est **Houvin-Houvigneul**, à 10 km au sud-est de Saint-Pol-sur-Ternoise, ou **Houvelin**, sous la commune de Magnicourt-en-Comté, à 12 km au nord-est de Saint-Pol-sur-Ternoise.
- Hislam** (796), une rivière, est la **Lys** en France et la **Leie** en Flandre, laquelle arrose en effet les localités situées sur la rivière par les actes de Werden. Il est de temps en temps question du "*pagus Hisloi*" (794, 796, 799). Le

nom d'Isla ou d'Isloi apparaît plus d'une fois dans la région, par exemple à Lyzel près de Saint-Omer, qui s'appelle en 866 *Insula super Agnionem* (Aa), ensuite Isel. Les mentions de l'Isla ou du pagus Isloi ne peuvent pas être automatiquement attribuées à la Lys.

Kempingwerva (800), situé dans le pagus Sutrachi (Sudergo), est l'une des deux localités **Campigneulles-les-Petites** ou **Campigneulles-les-Grandes**, respectivement situées à 5 et 3 km au sud-ouest de Montreuil.

Lidinchuson (800), situé sur la rivière ou le ruisseau Stibirne, est **Lieussent**, à 9 km au sud-ouest de Tournehem. La localité se situe entre deux affluents du Hem. Voir aussi Stibirne.

Lopanheldi ou Hlopanhaldi (796, 834) est **Houpevent**, à 5 km au nord de Boulogne, ou Louvigny-Bavay ou Louvigny-Quesnoy, tous deux dans le département du Nord.

Manheri (796, 799) est **Manin**, à 19 km à l'ouest d'Arras.

Melenhem (812), situé dans le Bunnengo (Bonningues-les-Ardres), désigne un moulin à eau sur le Hem : il en existe toujours un sur le Hem dans cette localité.

Menethinna (809/827, 811, 836, 843) est **Menneville**, à 2 km au nord-est de Desvres, ou **Mentque-Norbécourt** près d'Eperlecques.

Milenbach ou Melenbach (798), décrit dans l'acte comme situé "*dans la partie occidentale du fleuve Renus*" est le Meulestroom, le cours actuellement endigué du Hem entre le Fort Saint Jean (commune de Polincove) et le Henuin (Meulestroom signifie Courant des Moulins, dénomination toujours justifiée par les nombreux moulins à eau qui le bordent) où il se jette dans l'Aa. Le Melenbach qui arrosait Bacheim (Bachy) était un autre ruisseau. Le copiste de Werden a ici aussi maintenu l'hydronyme Renus. La localité ne peut être localisée en Westphalie.

Mimigernaford (820), situé dans le Sudergo, est **Mingoval**, à 17 km à l'est de Saint-Pol-sur-Ternoise. Plus tard, lorsque le monastère de Saint Ludger eut déménagé à Werden, naquit la légende que le saint avait également fondé un monastère à Mimigernaford (le texte susceptible de fonder cette légende n'existe pas) et ce nom fut considéré comme le premier nom de Münster.

Mimthum (798), décrit dans l'acte comme situé "*in Saxoniam, où nous reçûmes l'hospitalité à l'époque*", est **Menty**, à 5 km au sud-ouest de Samer. Par Saxoniam, il faut comprendre ici le Litus Saxonium au sud de Boulogne.

Mulenegia (809/827) est **Monchy-Cayeux**, à 8 km au nord-est de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Nifferlaca. Voir les chartes de Trajectum n° 1.

Nivanheim ou Mivenem (801, 816/17, 817), situé sur la rivière Arnapa, dans lequel se trouvent Weldi et Hradbertinga, est une erreur de graphie du copiste de Werden, qui, voyant ce nom inconnu qui lui ressemblait quelque peu, pensa à la région allemande de Nievenheim, où l'on ne peut toutefois localiser aucun des toponymes de l'acte. Si on se réfère aux toponymes et aux hydronymes corrélés, il s'agit d'une région située entre Béthune et Tournai. Il est possible que le texte original ait présenté un nom faisant allusion aux Nerviens.

Northueanti ou Northuanti (796, 799), appelé pagus dans les actes, désigne une partie des Frisons. Le nom est déjà connu à l'époque romaine. Les Thuanti habitaient sur la côte au-dessus de Boulogne. "Nord" n'indique pas forcément le nord : on veut parler ici des habitants de la côte occidentale, par conséquent des gens fixés au sud de l'Almere.

Ocanni ou Okinni (796, 799) est **Saint-Léonard** au sud de Boulogne, appelé jadis Hockinghem, Ocingahem ou Hokingahem.

Ostergo ou **Ostrachia**, **Westergo** ou **Westrachia**, **Northgo** et **Sudergo** ou **Suifertbant**. Ces toponymes, qui apparaissent sous différentes graphies, étaient quatre contrées situées côte à côte, dont seul le nom d'Oostervant (Ostrevant) s'est conservé. Cette contrée se confond, à peu près, avec l'archidiaconé d'Arras. Elle fut un temps un comté féodal qui avait pour capitale Bouchain. Ban et go sont synonymes, si bien qu'Ostergo et Ostrevant ou Oostervant le sont aussi. Le cœur des quatre contrées, c'est Tournai, le premier centre du royaume des Francs. Il est vraisemblable que ces dénominations remontent à cette époque, bien qu'on ne dispose d'aucune donnée qui en fasse des subdivisions administratives. Vers 670, le Géographe de Ravenne appelle "îles" l'Ostergo et le Westergo, auxquels il donne le nom de Nordostrachia et d'Austrachia, c'est-à-dire Westrachia. Le terme îles n'est pas inexact, les régions proches de la côte ayant été soumises aux transgressions entre le III^e et le IX^e siècle, transgressions qui entraînèrent la perte du Westergo, dont le nom ne réapparut plus lors de la régression et du nouveau colmatage. Le Westergo et le Nordgo ont ensuite été englobés dans la Flandre, absorption qui contribua à nouveau à la disparition des noms. Le Sudergo, contrée située dans les environs de Doullens, qui fut entre autres le terrain d'action de Saint Ludger, est passé ensuite sous la coupe de l'Artois et son nom s'est perdu. Il faut tenir compte du fait que les auteurs ne

désignent pas toujours par un même nom une même région, vu que ces noms ont parfois pâti de l'orientation sur l'ouest ; ainsi Nordostrachia. L'Ostergo et le Westergo de la Frise néerlandaise, noms tout à fait logiques sur place, ne sont apparus que cinq siècles au moins après, du reste après que ces noms, Ostrevant excepté, se furent perdus dans la région authentique. Ils n'ont aucun rapport avec les noms classiques d'Ostrachia et de Westrachia et ne peuvent même pas être considérés comme des noms d'importation. L'impossibilité de situer logiquement le Nordgo et le Sudgo aux Pays-Bas démontre définitivement que le complexe des quatre contrées ne leur appartient pas. Plus décisif encore est l'argument suivant : jamais les textes originaux ne mettent ces quatre contrées en relation avec la Frise, jamais on ne les appelle des subdivisions de la Frise.

Perribeci (820, 837), situé dans le pagus Boretra est **Pierremont**, à 6 km au nord-ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise. Près de Dortmund se trouve une Pierbecke. Il est possible que le copiste ait retouché le nom original de Perricberg.

Podrebeci (937) est la **Borre Becque** qui coule dans les parages d'Hazebrouck.

Quarsingseli (805) est **Questelignes**, à 3 km au sud-ouest de Boulogne.

Hrenheri (796) est **Rainsart**, à 7 km au sud-est d'Avesnes-sur-Helpe, ou Ransart, à 11 km au sud-ouest d'Arras.

Ripoariorum, Rigoariorum ou Riporum (818, 819, 820, 833, 834, 841, 845, 846, 847), nommé pagus et "ducatu". Le terme Ripuaria est déjà mentionné à l'époque romaine comme une subdivision militaire, par la suite comme un comté chez les Francs. A en juger par les partitions de l'empire, la contrée était située près de la Thoringia (Tournai), la Saxonnia (région au sud de Boulogne) et la Frisia (Flandre). En 817, l'empereur Louis donna à son fils Charles le territoire suivant : toute la Frisia (Flandre) depuis la mer, puis la Saxonnia jusqu'au pays des Ripuaires. Dans la **Loi des Ripuaires**, on fixe des peines pour le meurtre d'un Franc, d'un Burgonde, d'un Alaman, d'un Bajuwar, d'un Frison et d'un Saxon. Cette donnée montre avec assez de précision que les voisins et les frontières des Ripuaires se situaient dans le nord-ouest de la France. La localisation erronée des Ripuaires dans les environs de Cologne (Allemagne), découle en grande partie de la migration des chartes de Werethina.

Hrodbertinga hova (793, 795, 817, 818) est **Rebertingue**, à 13 km au nord-est de Boulogne.

Rura, qui apparaît dans nombre d'actes, a été substitué à **Renus** par le copiste qui trouvait par trop étrange d'associer le Renus à Werden. Cette substitution est évidente, aucune des localités de Westphalie (ou des Pays-Bas) où l'on croira voir plus tard des localités des actes ne s'y situent sur les rives de la Ruhr.

Rurigo, Rurigo ou Ruruogao (819, 820, 836, 843, 844) signifie "le canton (gouw) de Roric" et se rapporte au fait que Roric le Normand avait reçu ce territoire en fief de l'empereur et l'a longtemps occupé. Il ne l'a du reste reçu en fief qu'en 834, ainsi que Dorestadum (Audruicq) et des parties de la Frisia (Flandre). Au XI^e siècle, on parle encore de **Rorichova** sous Andres. Il est vraisemblable que la mention du nom dans les actes de 819 et 820 soit une interpolation ultérieure : il apparaît déjà dans une transcription de l'acte de 819 que le nom a été ajouté par la suite. L'occupation d'une partie de la région par les Normands n'implique pas qu'ils eussent toute la région sous leur contrôle ni qu'ils s'abstinsent de raids contre d'autres contrées. Tournehem, siège du diocèse de Trajectum fut conquise par eux en 857 et dévastée. Le monastère de Werethina a émigré à Werden vers 850. Il est dit explicitement que Fisclaco et Werethina se trouvaient dans le Rurigo.

Ruscethe (798/99) est **Rusteghem**, à 4 km au nord-ouest de Tournehem.

Sala, cette rivière n'apparaît pas dans les actes de Werden mais a influencé par la bande certaines conceptions et localisations. Il s'agit de la **Selle**, affluent de l'Escaut qui coule dans le Nord de la France.

Salahem (801), dans lequel ou à côté duquel se trouve Widapa, est **Escalles**, tout près du Cap-Blanc-Nez, à 11 km à l'ouest de Calais. Voir aussi Widapa.

Saxonnia dans les actes de Werden ne renvoie aucunement aux Saxons ou aux Westphaliens d'Allemagne mais au **Litus Saxonicum** au sud de Boulogne.

Scirenbeke (798/99) est **Esquelbecq**, à 9 km au sud de Bergues. Sca ou Sci devient Esque-, il y a divers exemples analogues parmi les toponymes français.

Seawald (799), assimilé à Suifferbant, désigne un bois sous Eperlecques. Voir Fislacu. Le toponyme signifie "bois maritime", vu qu'Eperlecques était alors riveraine de l'Almere. La précision "*sive Suifferbant*" est une erreur pour Nifferlaca, le plus ancien nom d'Eperlecques. Le canton de Suifferbant, imaginé en Hollande, n'a donc jamais existé.

- Sithroth** (793, 795) est Saint-Tricat, à 4 km au nord-ouest de Guînes. Cette localisation est plus vraisemblable que Setrez, hameau de Hardingham et d'Hermelinghem, à respectivement 8 et 11 km à l'est de Marquise. Il n'a jamais existé de saint du nom de Tricat⁴⁹.
- Steinwida** (799/800) est **Estiembecques**, à 4 km au nord-ouest de Tournehem.
- Stibirne** (800), rivière ou ruisseau qui arrosait Liudinchuson (Lieussent), est une faute de graphie pour **Tribirne** (patte d'oie, confluent de trois rivières), ainsi appelé parce que la localité est située entre des bras du Hem qui naissent sur place de trois sources ou ruisselets.
- Suifertbant** (794, 796) qui apparaît une fois comme synonyme du bois de Seaewald, une fois encore comme un bois de Suifertbant, est une graphie erronée pour **Eperlecques**. Dans certains cas on note une contamination entre Suifertbant et Sudergo. Le Suifertbant est donc complètement chimérique, pour ne rien dire du canton de ce nom inventé de toutes pièces.
- Sutrachi** (845) est le **Sudergo**. Voir Ostergo.
- Telgud** (806) peut être **Thélus**, à 7 km au nord d'Arras, mais est plus vraisemblablement **Thélu**, à 6 km au nord-ouest de Guînes.
- Thornspic** (796, 805) est **Tournepuits**, hameau de Guînes.
- Threant** (820), pagus ou lieu dans lequel ou à côté duquel se trouvait Arlo (Arleux), est **Trélon**, à 14 km au sud-est d'Avesnes-sur-Helpe.
- Tottonthorra** (838), situé dans la localité de Fisclaca/Eperlecques, n'est plus localisable. Le toponyme est corrélé à Fisclacu et Widuberg tous deux placés sous Eperlecques.
- Waneswalde** ou Weneswalda (801, 837) désigne un lieu-dit dépendant d'Eperlecques, maintenant connu sous le nom de "**Vallée du Windevelt**".
- Weldi** (817) est **Wailly-Beaucamp**, à 7 km au sud-ouest de Montreuil, ou Wailly à 6 km au sud-ouest d'Arras.
- Werethina**, Werthina, Weridina, Werithinna ou Wyrdina (799, 811, 818, 819, 820, 827, 833, 836, 837, 838, 841, 843, 844, 845, 846, 847, 848) est la localité de **Weretha (Fréthun)** près de Sangatte.. La famille de Saint Ludger y avait des propriétés. C'est là qu'il fonda l'abbaye qui fut déplacée à Werden après 848 ; le nom fut emporté lors du déplacement. C'est là aussi, à côté de ce Weretha, qu'eut lieu le fameux bain de sang saxon commandé par Charlemagne en 782. Weretha apparaît encore dans une relation de 944 de la procession qui mena des reliques de Boulogne à Bruges et dut traverser le Neuna (Nouvelle rivière, aujourd'hui appelée Enna) près de Weretha. Le Renus lui semblant une erreur, le copiste de Werden place systématiquement Werethina sur les rives de la Rura.
- Werinna** (834), situé dans ou à côté de la localité Draginni (voir à ce nom) est **Weringhem**, localité aujourd'hui disparue des environs de Boulogne.
- Westarburon** (845) est **Westrehem**, à 22 km au sud-ouest de Saint-Omer.
- Westrachi** (845). Voir Ostergo.
- Widapa** (801), situé dans ou à côté de la localité de Salahem, est **Wadenthun**, sous la commune de Saint-Inglevert, à 11 km au sud-ouest de Calais. Voir aussi Salahem.
- Widuberg** (799, 801), situé dans la localité de Fisclacu face à Burgbeki, désigne un lieu-dit sous Eperlecques dont le nom ne s'est pas conservé. Dans cette commune, on trouve un secteur appelé Mont, divisé en Est-Mont et Ouest-Mont, séparés par un cours d'eau appelé maintenant "La Liette". L'acte de 801 parle de deux monts : Burgbeki et Widuberg, de part et d'autre d'un petit ruisseau. Widuberg peut être une graphie erronée pour Westberg. Voir aussi Weneswalda.
- Widugishova** (793), toponyme sans doute en rapport avec Widukind, chef des Saxons, est **Widehem**, à 16 km au sud-est de Boulogne.
- Witerowald** (848) est **Witternesse**, à 17 km au sud-est de Saint-Omer.
- Withorpe** (799, 802), situé près de la localité d'Ahlfriidushuson (Wierre-Effroy), est **Widrethun**, à 6 km au sud-est de Wissant.
- Wita** ou Witi (834, 836, 841, 844) est **Wittes**, à 13 km au sud-est de Saint-Omer.
- Withmundi** (794, 796, 799, 800, 804) est **Wissant**, ainsi nommé parce que la localité jouxtait l'une des Bouches du Renus où la côte est constituée d'un sable remarquablement blanc. Le nom apparaît également sous les formes Withmotinga, Wigmodia, Witmodi, Witla, Witlam, Witland, Wissant (= wit zand – sable blanc) qui désignent toutes la même localité. Le nom de Withmundi ne s'applique pas à la seule commune de Wissant, il désigne vraisemblablement toute la contrée, Wissant n'en étant que la dernière relique linguistique.

⁴⁹ N.d.tr. : On affirme généralement que le toponyme viendrait du flamand Sinter Caes = Saint Nicaise.

125 Saint Willehad et Saint Anschaire

Saint Willehad et Saint Anschaire n'ont eu aucune relation directe avec le diocèse de Trajectum mais seulement un rapport marginal ; ces corrélations méritent toutefois qu'on les examine de plus près.

La **Vie de Saint Willehad** (évêque de 772 à 787) a été écrite 70 ans environ après sa mort par Saint Anschaire, évêque de Brême/s⁵⁰. On trouvera ci-après l'explication de cette double graphie et du point d'interrogation. Quelques détails de cette vie renvoient au nord-ouest de la France et non pas au nord de l'Allemagne. Une des plus grandes surprises que me réservèrent mes recherches en Artois et en Normandie, fut bien d'y **buter dans nombre d'églises sur une statue de Saint Willehad**, pourtant considéré par l'histoire courante comme l'apôtre de l'Allemagne du Nord. Au cours d'un de ses voyages missionnaires, il se rendit à **Dochynchirica** (Dunkerque) à proximité de la région où Saint Boniface avait été massacré. De là, il franchit la rivière **Loveke** qui est probablement le Loovart ou Canal de Loo qui coule aux environs de Wulpen. Puis le roi Charlemagne l'envoya au pays des Saxons, dans un canton du nom de **Wigmodia** et que nous savons identique à Withmundi. On rapporte d'ailleurs que le missionnaire œuvra parmi les Frisons (comprenez en Flandre belge) et les Saxons (comprenez en Flandre française). Dans la localité nommée **Brema**, Saint Willehad construisit une église d'une merveilleuse beauté. Il ne s'agit pas du Brême allemand mais de **Brêmes au sud-ouest d'Audruicq**. Saint Willehad n'a jamais mis les pieds dans le Nord de l'Allemagne, contrairement à son successeur, Saint Anschaire⁵⁰.

Saint Anschaire, né en 801 près de l'abbaye de Corbie (Picardie), où il entra en religion dès son adolescence, mourut en 865 évêque d'Hambourg. Sa biographie raconte qu'il se rendit un jour à Dorestadum (Audruicq), qu'il parcourut le pays des Frisons puis atteignit le pays des Normands. Mais parce qu'Hériold, roi des Normands, ne tolérait pas sa présence sur son territoire, le roi des Francs lui donna pour résidence un bénéfice situé "entre" l'**Albia**. "Entre" signifie, sur les rives de l'Aa française et de ses affluents. Voilà ce que nous rapporte sa biographie. Il établit son siège épiscopal à **Hammaburg**, après avoir été nommé évêque pour les territoires extrêmes de la Saxonie, "de l'autre côté de l'Albia". Il fut consacré évêque par l'évêque de **Metz**, en présence des évêques de **Reims**, **Trèves** et **Mayence**⁵¹, d'où il s'ensuit que cette consécration n'eut pas lieu en Allemagne du Nord. Et parce que son diocèse, poursuit sa biographie, se situait dans une région dangereuse où l'on ne pouvait vivre en sécurité du fait de la cruauté des païens, et aussi parce qu'il était peu étendu, l'empereur donna à Anschaire **un certain monastère de Gaule nommé Turholt** (Torhout en Flandre occidentale belge), qui fut dès lors à la disposition de l'évêque.

Hammaburg n'est pas Hamburg. Un texte situe la localité en Saxonie, un autre sur l'Albis, indications qui renvoient toutes deux au Nord de la France. Il peut s'agir de **Hemmawic**, lieu-dit disparu de nos jours qui dépendait de la commune de Houlle au nord-ouest de Saint-Omer, ou de **Ham-en-Artois**, mais plus probablement de **Hames-Boucres** à proximité de Brêmes. Saint Anschaire est aussi lié à la fondation de l'abbaye de Corvey en Allemagne, qui reçut son nom de l'abbaye-mère de Corbie en Artois. Il est frappant que la **Vie de Saint Anschaire**, écrite par son disciple et successeur Saint Rembert, soit dédiée aux moines de la Corbie française. Il n'est pas impossible que la fondation allemande ait eu lieu du vivant même de Saint Anschaire.

Les données qui d'une part confirment l'activité de Saint Anschaire dans le Nord de la France – et la localisation géographique de son travail se trouve particulièrement affinée par l'attribution du monastère de Torhout – sont parfaitement compatibles d'autre part avec le fait qu'il mourut en 865 évêque d'Hambourg dans le Nord de l'Allemagne. L'église paroissiale de Jumièges (en Normandie, près de Rouen) porte une bien remarquable inscription. Jumièges eut un jour une grande abbaye, toute proche de cette autre abbaye célèbre qu'était celle de Fontenelle. L'inscription rappelle que **Saint Anschaire s'était embarqué en ce lieu (sur la Seine) à destination de son territoire de mission du nord**. Elle figure sur un écriteau de bois qui ne donne pas l'impression d'une grande antiquité mais elle ne peut pour autant être récusée comme apocryphe. Elle pose en effet l'irritante question de savoir comment Jumièges en est venue à cette mention d'un évêque qui, selon les traditions du Nord de l'Europe, aurait exclusivement œuvré dans le Nord de l'Allemagne. On doit vraisemblablement lui chercher une réponse dans les révoltes des Frisons et des Saxons contre les rois francs. De 772 à 804, Charlemagne entreprit de les soumettre. Il finit par y parvenir au terme d'une lutte acharnée et de

⁵⁰ N.d.tr. : Delahaye hésite ici entre *Brêmes* et *Brême*. Je rappelle que dans **Quand l'histoire déraile...**, il établit que Saint Anschaire n'a jamais mis les pieds à *Brême* (Allemagne du nord).

⁵¹ N.d.tr. : Delahaye montrera ultérieurement que *Mogontiacum* est *Mainvilliers* et non *Mayence*.

combats sanglants. Christianisation et soumission à son autorité ne faisaient qu'un pour ce roi. **Le bain de sang de Werethina** (selon la plupart des sources – il s'agit de Fréthun près de Sangatte et non de Werden en Allemagne) où il fit tuer des milliers de Saxons sans nécessité militaire, est une souillure ineffaçable sur sa gloire. Peu après, rapportent les chroniques, **il fit déporter dans une autre région une grande partie des Saxons**. Cette information n'a pratiquement pas retenu l'attention des historiens : c'est qu'ils avaient déjà situé les Saxons, leur lutte et le bain de sang dans la région où Charlemagne les déporterait, si bien qu'il n'était plus guère nécessaire de leur prêter une émigration. **Les Saxons du Nord de la France ont été déportés en Westphalie et en Basse Saxe** où le retrait des transgressions avait également libéré d'immenses territoires. Cela explique les nombreux doublets toponymiques et la transplantation des traditions, bien plus nombreuses que celles que j'évoque dans cet ouvrage. Quand, d'aventure, les historiens abordent cette déportation, ils en inversent très exactement le sens, suggérant une migration qui aurait mené les Saxons de Westphalie dans le Nord de la France.

Saint Anschaire, qui exerça son missionariat parmi les Saxons dans le Nord de la France, finit par les suivre au Nord de l'Allemagne, afin d'y continuer l'œuvre entreprise. Il faut admettre qu'il en fut de même pour Saint Ludger, qui aboutit à Münster. En effet, ces nouvelles contrées, le Nord de l'Allemagne, n'apparaissent dans les textes qu'après 800. L'inscription de l'église de Jumièges prend un indéniable accent de vérité à la lumière de ces faits. Les sources ultérieures qui concernent l'église de Hambourg omettent naturellement cette migration, peut-être parce que leurs auteurs en ignoraient l'existence, sans doute aussi parce qu'ils taisaient ces faits pour telle ou telle raison. Comme Adam de Brême, qui se trouve être le premier à écrire l'histoire de l'Eglise d'Allemagne septentrionale et ce seulement vers le milieu du XI^e siècle, fait débiter son récit aux environs de 800, il est naturellement impossible de trouver chez lui des données exactes sur la genèse de cette église. Notre reconstitution donne probablement la clé de l'énigme que pose le repeuplement des Pays-Bas, une fois rejetée radicalement, et à juste titre, toute continuité historique entre le III^e et le X^e siècles.

126. Conclusion

Les collaborateurs et successeurs de Saint-Willibrord ont œuvré dans les mêmes régions de Flandre française et belge. Après la mort de Saint Willibrord, sa mission parmi les Frisons et son diocèse de Trajectum commencent à donner des signes d'instabilité. Le diocèse n'était pas intégré à la hiérarchie normale de l'Eglise. Lorsque, par la suite, en particulier sous l'influence d'évolutions politiques, on procéda à une révision des évêchés, le sien fut éliminé parce qu'il ne pouvait se prévaloir d'un territoire. Saint Liévin, Saint Willehad, Saint Ludger et saint Anschaire se consacrèrent essentiellement aux Saxons. En 857, les Normands ruinèrent le siège épiscopal de Trajectum. Certes, l'évêché subsista mais il fut confronté à d'immenses difficultés, surtout après l'annexion de ces territoires par le comte de Flandre, suite au retrait des Normands, ledit comte s'ingéniant à contrecarrer les missionnaires étrangers. Vers 915, l'ancien évêché de Trajectum disparut, après vingt années d'oppression. La doublure de Saint Liévin, génératrice à Deventer d'une "triplure" carrément légendaire, Saint Lebuinus, éclaire en fait la migration des Saxons, chassés du Nord de la France en Westphalie. Ces déportations de Charlemagne, interprétées à contre-sens, ont joué un rôle capital dans les déplacements historiques néerlandais en fournissant une base au jeu des méprises. D'importance aussi capitale est la fondation de l'abbaye de Werethina (Fréthun près de Calais), sa fuite devant les Normands et sa refondation à Münster (dont Ludger fut le premier évêque) sous le même nom germanisé de Werden. Les toponymes des premières chartes de Werethina, tous localisables en France, prouvent définitivement le déplacement du monastère. Les récits des campagnes de Charlemagne contre les Saxons, qu'on peut également situer dans le Nord de la France et le sud de la Belgique, contraignent également à revoir de fond en comble ce que l'on croit savoir des Saxons et de leurs migrations. Bien comprises, les **Vies de Saint Willehad** et de **Saint Anschaire** montrent enfin que ces migrations à partir de la France ne se sont pas limitées à la Westphalie mais ont également gagné l'extrême nord de l'Allemagne.

Chapitre X

LES TRANSGRESSIONS MARINES AUX PAYS-BAS UNE MIGRATION DE TOPONYMES

Nous avons déjà évoqué maintes fois la véritable situation géographique et stratigraphique des Pays-Bas entre le III^e et le X^e siècles. Elle est fondamentale pour la reconstruction historique. Aussi ne peut-on l'esquiver ou l'escamoter plus longtemps. Il est capital d'établir au préalable l'existence même d'un sol, particulièrement bas, auquel on a prêté tant d'histoire et quelle histoire ! A défaut, on tombe dans l'impossibilité physique ou l'aberration scientifique. Hélas, nous le montrerons, l'histoire néerlandaise traditionnelle ne s'en prive pas. C'est particulièrement impardonnable pour un pays qui se targue de sa maîtrise des eaux et de ses victoires sur la mer.

127. Les transgressions après le départ des Romains

Toute la côte occidentale de l'Europe a subi au cours des siècles de véritables bouleversements. A l'époque romaine, les Pays-Bas s'avançaient plus avant dans la Mer du Nord. A quelque distance de la côte, le **Brittenburg** romain est maintenant submergé. La retentissante découverte de 240 autels dédiés à la déesse Nehalennia près de Colijnplaat (Zélande néerlandaise) confirme les transformations stratigraphiques postérieures à la période romaine. Du 1^{er} siècle au milieu du III^e, la terre habitable était largement plus basse : c'est ainsi qu'on retrouve **des vestiges romains à une profondeur de 2 à 6 mètres**.

Après 250-260, la mer les a recouverts d'une épaisse couche d'alluvions. La masse des hautes fagnes révèle, du 1^{er} siècle au X^e, des variations stratigraphiques bien plus considérables qu'on ne l'imagine généralement. Vers 250 après Jésus-Christ, les Romains ont abandonné tous leurs établissements civils et militaires du plat pays, à l'exception de Nimègue, dont la hauteur a sporadiquement hébergé un camp romain. Dans ces campements successifs, chaque fois établis en un endroit différent et sans continuité entre eux, tout comme dans ceux de Xanten, on peut voir des avant-postes des Romains. Mais après le milieu du III^e siècle, impossible d'en faire des éléments du célèbre "**Limes Germanicus**", ramené alors sur la ligne Boulogne-Cologne. Pour les terres basses des Pays-Bas, l'archéologie dessine la fin de l'occupation romaine d'un trait si net qu'elle semble coupée au couteau.

S'il a existé une population indigène (l'archéologie s'interroge, n'en ayant pas trouvé de traces avant le X^e siècle), elle a dû fuir devant les transgressions. Même une légère montée du niveau de la mer était funeste pour ces contrées dépourvues encore de protections artificielles et même de dunes, les pédologues et les archéologues s'accordant pour situer leur apparition dans la seconde moitié du IX^e siècle, laquelle a dû prendre un temps considérable, des études techniques modernes situant après le X^e siècle la quasi fermeture du cordon dunaire. Le processus est suffisamment établi par la découverte **sous les dunes de vestiges romains et préhistoriques**. On ne peut qu'être frappé par la rage des archéologues néerlandais de soutenir contre vents et marées, à partir de trouvailles douteuses, que les Romains ont occupé les Pays-Bas jusqu'à la fin de leur empire. L'intention est évidente : il s'agit de sauver coûte que coûte l'attribution aux Pays-Bas d'une partie de la Table de Peutinger (fin du IV^e siècle !). Entre le III^e et le IX^e siècle, les terres basses (jadis encore plus basses car sans l'alluvionnement ultérieur) des côtes de l'Europe occidentale ont été en proie aux transgressions, inondations périodiques et de longue durée, qu'on ne peut imputer à de hautes marées, à des marées d'équinoxe ni à des catastrophes naturelles mais à **une hausse progressive du niveau moyen de la mer**. Tous les indices montrent la soudaineté et l'ampleur catastrophique du phénomène. Les Pays-Bas au sens large, Hollande, Zélande et Flandre n'en furent pas les seules victimes : on note également le phénomène en Allemagne, au Danemark, en Angleterre et en France. Les transgressions ont sans doute été provoquées par des hausses de température relativement minimales sur le long terme, qui ont libéré d'énormes masses d'eau des calottes glaciaires et fait ainsi monter le niveau de la mer. Selon les spécialistes, l'ouest de l'Europe est à nouveau menacé par le même phénomène. Géographes et géologues ont calculé que si toute la glace des pôles fondait, les mers du monde monteraient de 75 mètres.



C'est en Flandre qu'on a d'abord remarqué et étudié les conséquences stratigraphiques des transgressions, ce qui leur a valu leur épithète de "*dunkerquiennes*". Puis on a pu en périodiser intensifications et relatifs déclin. Sans marchander à la Flandre cette primeur, nous devons toutefois faire quatre remarques :

1. Si l'on constate de tels bouleversements jusqu'à 4 voire 8 mètres sous le sol actuel, combien plus considérables n'ont-ils pas été dans les Pays-Bas, bien plus bas encore.
2. Si les Pays-Bas s'étaient appliqués avec autant de persévérance, de sens critique et de techniques modernes d'investigation, à l'étude des transgressions, ils auraient sans doute élaboré une périodisation plus exacte et plus fine : les Pays-Bas étant le terrain rêvé, le plus vaste aussi, pour cette recherche. Hélas, on l'a complètement ignorée ! Faut-il s'étonner qu'à grand renfort de bavardage, on relie des données géographiques du 1^{er} au III^e siècle à des données du XI^e au XII^e siècle, en supposant entre les deux séries une continuité historique purement imaginaire ? Toute interrogation critique à ce propos déchaîne les tollés des historiens et des archéologues, ainsi quand j'ai présenté les transgressions comme une rupture radicale

dans la continuité géographique qui ruine ipso facto la continuité historique. Est-on vraiment trop critique quand on conteste qu'on puisse identifier régions, cours d'eau et localités, par-delà une submersion de six à sept siècles et un silence des sources de même durée ? Si situer les Bataves dans la Batava du III^e au X^e siècle est une erreur **inconsciente**, dès lors qu'on sait la région néerlandaise concernée submergée, il ne peut s'agir que de tromperie **consciente**.

3. L'épithète "*dunkerquiennes*" donne l'illusion que les transgressions sont une exclusivité flamande, ce qui permet en France et aux Pays-Bas de les ignorer ou de les minorer pour sauvegarder tel ou tel point d'histoire. Dans la "Plaine flamande", l'ancien Flevum ou Almere, certains historiens admettent au maximum une montée des eaux de cinquante centimètres, pour contester notamment l'assimilation de Dorestadum à Audruicq. Que disparaissent les défenses naturelles et artificielles de Calais à Dunkerque et au-delà, et toute la plaine flamande serait soumise au jeu de marées : la mer, remontant deux fois par jour le Stawart, reviendrait notamment battre l'ancien quai sur lequel vient mourir l'immense place d'Audruicq. Avant la mise en place du cordon dunaire, qu'on s'accorde à situer à la fin du X^e siècle, Audruicq était donc bel et bien une presqu'île de la baie de l'Almere.
4. Il est clair que les historiens néerlandais refusent mordicus les transgressions parce qu'ils refusent mordicus de renoncer à l'histoire ancienne des Pays-Bas, du III^e au X^e siècle. La localisation de Trajectum à Utrecht aux environs de 500, qui est déjà une farce du point de vue de la critique textuelle, les transgressions en feraient une évidente contre-vérité. Faire de Wijk-bij-Duurstede la Dorestadum du VII^e siècle, ce qui déjà intenable du point de la critique textuelle, en deviendrait une inadmissible manipulation, d'autant qu'il est aisé de suivre pas à pas la genèse du mythe. Quand un historien néerlandais, la face congestionnée d'indignation, s'écrie qu'"**il ne veut plus entendre parler de transgressions**", il ne fait que manifester où le bât blesse. Peut-on pour autant nier l'évidence des couches alluviales que rencontrent partout les hommes de terrain ? Hélas ces manieurs de pelles échouent trop souvent à les situer historiquement. Quant aux historiens, calfeutrés dans leur bureau, ils se gardent bien d'aller mettre le nez dans la terre. On ne peut que regretter que les pédologues et les cartographes n'aient jamais osé opposer aux mythes les conclusions de leurs recherches. Il faut dire qu'ils se sont trop souvent laissés égarer par les pseudo-certitudes historiques et intimidés par les historiens quand ils risquaient une conclusion ou une question touchant à l'histoire. Souhaitons-leur un peu plus de courage. Le professeur Hugenholtz proclamait fièrement que je ne pourrais le faire vaciller, **fort qu'il était d'une tradition remontant au moins aux Romains**. On ne saurait proclamer plus nettement la négation des transgressions par les historiens : ils tiennent d'une main un fragment, de l'autre un autre qui n'y correspond pas, **sept siècles vides les séparent**, mais on les recolle à grand renfort d'inexactitudes que balaye inexorablement le flot des transgressions !

Après le milieu du III^e siècle, la mer avait occupé la majeure partie des Pays-Bas noyant toutes les terres basses jusqu'à la cote de NAP + 3 (NAP = nouveau niveau d'Amsterdam, lequel, à quelques centimètres près correspond au zéro français), les terres jusqu'à NAP + 5 étant inhabitables du fait des marées d'équinoxes ou de tempête. La mer a eu libre cours **sept siècles durant**, avec des hauts et des bas. Une carte en relief des Pays-Bas révèle l'ampleur du territoire perdu : la terre ferme dessinait une ligne capricieuse qui courait du sud de Groningue à l'ouest du Brabant septentrional ; abandonnés à la mer et aux maremmes, la Betuwe, la Zélande et de larges secteurs de l'Allemagne tout aussi bas ! Sur cette ligne, la mer a accumulé contre les levées de la Drenthe, de l'Overijssel, de la Gueldre et du Brabant septentrional d'énormes dépôts de sable dans lesquels on a peine de nos jours à reconnaître des dunes. Certes les transgressions ont connu des fluctuations permettant de ci de là d'éphémères petits établissements humains. Wijk-bij-Duurstede en offre un éclatant exemple : les fouilles y ont révélé un assez grand établissement, mais sans continuité dans le passé et dans l'avenir. Des siècles d'inondation ont progressivement colmaté et relevé le sol, tant et si bien que l'aspect géographique des Pays-Bas du X^e siècle n'a plus rien à voir avec celui du III^e.

Dans les sources historiques, le territoire submergé brille par son absence. Les auteurs de l'époque, tous originaires de France, d'Italie ou de Grèce !, à supposer qu'ils aient eu cet altruisme, auraient été bien en peine d'y situer quoi que ce soit. Ce n'est qu'après coup qu'Allemands et Néerlandais y localiseront faits, localités et personnes arrachés au contexte. Supposer, à l'époque, l'existence pleine et entière des Pays-Bas actuels, **c'est bien le plus grand de tous les mythes** ! Le plus néfaste aussi car sans celui-là aucun des autres n'aurait vu le jour. Les certitudes absolues des historiens allemands et néerlandais sont donc une impossibilité absolue. Un hasard facétieux a semé dans les nouveaux Pays-Bas la triplette Rhin, Waal et IJssel, le duo Betuwe, Frise, donnant l'illusion que les textes romains allaient aux Pays-Bas comme un gant. On ne s'avisa pas que le cours des fleuves et rivières sur lequel on plaquait les textes classiques n'était qu'un produit des transgressions. Une

fois les latinisations d'Utrecht en Trajectum et de Nimègue en Noviomagus implantées, une fois Dorestadum "retrouvé" à Wijk-bij-Duurstede, on se mit à broder à cœur joie ! En dépit des preuves, infirmer les mythes, contester l'image historico-géographique des Pays-Bas s'y révèle impensable : quelles seraient donc les ténébreuses puissances qui auraient pu se livrer à une telle mystification ! Ténébreuses puissances ? Que non pas ! Il a suffi d'une poignée d'amateurs ascientifiques pour peindre au XVII^e siècle le tableau ébauché par les bourdes allemandes et les manipulations de l'abbaye d'Echternach, tableau si saisissant qu'il masque aux historiens la mer qui dénonce sa fausseté.

Cette reconstruction de la situation géographique des Pays-Bas n'est pas de ma part une exploitation malintentionnée des transgressions pour rejeter l'histoire. Ce que les historiens rejettent comme inouï, les premiers écrits néerlandais autochtones l'expriment clairement pour peu qu'on les lise attentivement sans les récuser au nom de mythes apparus après eux. La *chronique rimée* de Méliis Stoke (XII^e XIII^e siècles) regorge de toponymes perdus par la suite et toujours pas retrouvés : peut-on trouver meilleure preuve de la poursuite des transgressions au X^e siècle et après ? Un texte nous narre magnifiquement la prise de possession de nouvelles terres par Balderik, **le premier évêque d'Utrecht**. L'évêque, venu de Deventer où il avait résidé jusqu'alors, se rendit à Utrecht ; il y retrouva une cité ancienne où il pénétra par un pont ; l'ayant restaurée, il y construisit une église. Faut-il souligner que le texte ignore Saint Willibrord, la chimère de son séjour à Utrecht n'apparaissant que deux siècles plus tard ? Il n'est pas superflu par contre de dénoncer la falsification de cette donnée : on raconte que Balderik revint à Utrecht après son pillage et son abandon par les Normands, toutes choses dont Méliis Stoke ne souffle mot. Balderik a trouvé à Utrecht les ruines d'un établissement romain, et c'est sur les fondations même d'un édifice romain qu'on construisit la première église d'Utrecht. Même chose à Elst en Betuwe, où l'église du X^e siècle fait immédiatement suite aux vestiges romains sans niveau intermédiaire. Même chose, plus nette encore, à Nimègue où un nouvel établissement ne s'éleva qu'à la fin du XI^e siècle sur et à côté de ruines romaines encore visibles. Les premiers écrits néerlandais tout comme les évidences archéologiques confirment totalement la réalité des transgressions. Le dernier mot revient à l'archéologie. Je puis me dispenser de l'invoquer, mon étude étant basée sur les sources écrites, lesquelles suffisent amplement à dénoncer les mythes.

Après le troisième siècle, les Pays-Bas romains une fois rayés de la carte avec les trois bouches du **Rhin** pour autant qu'elles aient jamais existé, les informations sur le **Renus** continuent à tomber comme si de rien n'était, avec les mêmes termes et les mêmes détails qu'auparavant. On ne souffle mot d'un quelconque incident affectant le Renus. Pas la moindre allusion à la catastrophe dont les Pays-Bas avaient été victimes, les Romains y ayant si précipitamment et si définitivement pris leurs cliques et leurs claques. Car ce ne sont pas les Germains comme on l'affirme mais la mer qui a repoussé les Romains. L'archéologie le prouve, les sites romains du centre et de l'ouest des Pays-bas étant vierges de destructions et d'incendies, vierges aussi d'ustensiles de ménage qu'on a eu le temps d'emporter. En 1970, la spectaculaire trouvaille de Colijnplaat (Escaut Oriental), quelque 200 autels à la déesse Nehalennia parfaitement conservés, prouve que la première transgression a été d'une violence impossible à endiguer. Faut-il souligner que ces gisements de vestiges romains et les plus récemment mis à jour, notamment ceux de Kessel et d'Arnhem, sont impossibles à retrouver sur la Table de Peutinger ? On avait fait une croix sur cet insignifiant lambeau d'empire, dénué depuis 200 environ de tout intérêt militaire. L'établissement subsistant à Nimègue n'avait aucun rôle à jouer vis-à-vis de la Hollande : celle-ci n'était même pas devenue un territoire ennemi comme le reste de la Germanie car elle n'abritait âme qui vive susceptible d'hostilité. A en juger par les informations ultérieures, les Bouches du Renus continuent des siècles durant à jouer un rôle important dans l'empire romain. Chez les historiens, quel manque de sens et d'intelligence des réalités militaires que d'accorder un tel intérêt stratégique à un territoire où l'archéologie prouve l'absence de tout Romain après le milieu du III^e siècle ! Comme par hasard, les publications récentes sur les sites archéologiques romains insistent sur les traces d'incendie : c'est qu'il faut pouvoir garder aux Pays-Bas le soulèvement des Bataves ! Ce que les sources écrites interdisent de pouvoir maintenir plus longtemps, on tente de continuer à l'affirmer sur la foi de vestiges archéologiques bien trop ténus pour fonder une conclusion d'une telle importance. La machine à dérobades tourne à nouveau à plein régime ! Quant aux textes explicites des auteurs antiques, notamment celui d'Orose, on continue à les escamoter ! La manœuvre est du reste vouée à l'échec.

C'est notoire, les historiens, qu'ils soient néerlandais ou français, sont quasiment allergiques au terme de transgression. Ménageons leur sensibilité, renonçons à enfoncer le clou des transgressions s'ils veulent bien réfléchir une minute, ce qui n'est pas trop demander. Les côtes de France, de Flandre et des Pays-Bas n'ont été fermées qu'au X^e siècle par la croissance naturelle de bancs de sable et de dunes, toutefois encore éventrées au XI^e et XII^e siècles. L'industrie humaine n'était pas encore de taille à favoriser le processus. Ce n'est qu'au XII^e siècle qu'on réussit à sauvegarder par des digues de nouvelles terres et à les étendre progressivement par de

nouveaux travaux hydrauliques. Avant le X^e siècle, la mer avait libre accès à l'arrière-pays. Même avec le niveau actuel de la mer (j'ai promis de ne plus parler des transgressions !), privé de son cordon dunaire, l'arrière pays serait inhabitable jusqu'à une hauteur d'au moins cinq mètres, aux Pays-Bas ! En France jusqu'à une hauteur bien plus considérable. C'est évident au vu du tableau ci-dessous, qui donne les niveaux moyens – en mètres – de la mer entre Boulogne et Den Helder :

	Niveau le plus bas	Niveau le plus haut	Marée la plus haute
Boulogne	+ 0,50	+ 9,20	+ 12,00
Calais	+ 0,50	+ 7,60	+ 10,00
Dunkerque	- 1,50	+ 6,00	+ 8,00
Vlissingen	- 2,40	+ 2,60	+ 5,65
Hoek van Holland	- 1,13	+ 1,29	+ 5,00
Den Helder	- 1,14	+ 0,88	+ 5,05

On le voit sur ce tableau, la marée haute de l'Océan Atlantique, contournant l'Angleterre par le Nord, se heurte au courant qui vient du Channel ou Pas-de-Calais, générant les marnages les plus élevés le long de la côte française, lesquels diminuent à mesure qu'on va vers le Nord. Privés qu'ils étaient de tout barrage côtier, les Pays-Bas étaient déjà submergés par marée normale. Par marée plus forte, d'équinoxe ou de tempête, dont la fréquence est d'une vingtaine au moins par an, les Pays-Bas d'avant le X^e siècle, d'avant la formation des dunes, étaient tout à fait inhabitables jusqu'environ plus de cinq mètres. Passe encore que les historiens aient ignoré les transgressions : ils ne les ont jamais constatées de visu ! Mais il est impardonnable qu'ils n'aient pas remarqué l'évidence de **l'inhabitabilité de l'ensemble des terres basses des Pays-Bas avant la formation des dunes**, eux qui voient deux fois par jour le mouvement des marées. Y localiser **le grand peuple des Frisons**, à qui le pape dépêcha Saint Willibrord est par conséquent une monumentale sottise. Placer son siège épiscopal sous **deux à quatre mètres d'eau** en est une plus grande encore⁵². Mais le comble de la sottise c'est d'avoir également situé sous l'eau les 270 localités mentionnées par les sources de ce Trajectum – qui n'a rien à faire aux Pays-Bas ! -, localités dont nos "plongeurs sous-marins historiques" n'ont remonté aucun nom.

128. La chronologie du sol

Lors de la mise en parallèle de deux régions, il convient de les comparer également du point de vue stratigraphique. L'Almere qui étendit au III^e siècle le Flevum primitif en lui adjoignant un secteur de transgressions allant de Calais à Saint-Omer et de Saint-Omer jusque bien avant en Flandre occidentale belge, bien au-delà de Furnes, commença à changer d'allure au VIII^e siècle. L'apport séculaire d'alluvions et la lente baisse du niveau de la mer en firent émerger certains secteurs. Ainsi à **Loon** et aux **Synthes**, où le colmatage commença en premier, bien que ces localités ne soient apparues que plus tard. Les buttes de **Coulogne** (7,5 mètres) et de **Marck** (6 mètres), à l'abri des eaux, ont sans doute reçu quelques protections artificielles au plus fort des transgressions. Selon les sources, dans les parages apparut un "Aenwerp" (atterrissement) où Saint Willibrord obtint une église. L'Aenwerp (atterrissement) est un alluvionnement naturel de terre jetée au rivage (= aanwerpen) par la mer. On trouvait dans les parages Greveningo, la future Gravelines, où Saint Willibrord reçut un pâturage à moutons (des prés salés), ce qui dénote également un atterrissement récent.

Vers le milieu du X^e siècle, il est clair que la majeure partie de l'Almere est à nouveau à sec. Rien d'étonnant à ce que son nom même ait disparu sur place après le colmatage des maremmes. Quelques générations durant, on garda toutefois ce nom à la contrée. En 944, lors du transfert des reliques de Saint Wandrille de Boulogne à Bruges, la procession passa par Weretha puis chemina sur la longue croupe sablonneuse d'**Oye** et de **Bergues** vers Bruges. Dans les parages de Marck, elle avait dû franchir un reste de l'Almere, la Neuna (= Nouvelle rivière, l'actuelle Enna). Cet hydronyme souligne son apparition après le nouveau colmatage de la contrée, les habitants ayant vu le nouveau cours s'y frayer un passage. C'est entre le IX^e et le XII^e siècle qu'émergent dans les sources historiques les noms des **nouvelles localités**, ce qui permet d'établir avec assez de précision l'époque de leur fondation.

⁵² N.d.tr. : Delahaye n'invente rien, le Professeur Van Es, directeur des services archéologiques nationaux néerlandais (ROB), à la question « *Pourquoi Utrecht n'a-t-elle pas été pillée par les Normands ?* », répond sans ambages : « *Parce qu'il n'y avait rien à piller. Utrecht n'était pas plus qu'une ruine (romaine ?). A l'époque de Saint Willibrord, les Pays-Bas étaient un archipel d'îles sillonné de tous côtés par des fleuves et des chenaux de marée et chichement habité de ci de là.* »

Ces modifications du paysage entraînent des changements dans les noms des contrées, changements liés du reste aux bouleversements de l'échiquier politique. Dès le milieu du IX^e siècle, le Normand Rorik prit possession d'un vaste territoire du nord-ouest de la France, autour des villes de Tournehem et d'Audruicq, lequel porta même quelque temps le nom de "Roerik-gouw" (= canton de Rorik). Puis un Flamand s'érigea comte de Flandre avant la lettre, avant-première de ce qui se passerait en Hollande : un chevalier ambitieux accaparant un nouveau territoire ; l'empereur, trop heureux d'avoir quelqu'un pour combattre et repousser les Normands, laissant faire. Le nouveau territoire n'avait pas encore de nom, on l'appela **Zelandia** (terre maritime), terme générique qui apporta aux historiens son lot de confusions et de méprises, le même nom étant apparu aux Pays-Bas. Les noms de tribus de l'époque romaine s'étaient déjà perdus dès de V^e siècle, du moins en Gaule où on ne trouve plus guère mention du nom des anciennes tribus gauloises. Ça et là, ainsi pour les Frisons, les Saxons et les Wiltès, réminiscences historiques, ils subsistèrent quelque temps. Mais au X^e siècle, plus personne ne parlait des Frisons, excepté aux Pays-Bas où leur nom avait accompagné leur introduction. Le comte de Flandre commença à accaparer les nouvelles terres du no man's land exondé. Né de l'ancien Flevum, ce territoire s'appela vraisemblablement d'abord Fleolandria ou Felhelandria. Difficile à prononcer du fait de la duplication approximative de la syllabe initiale, cette forme se simplifia en Flandria. En 911, les Normands s'étant vu attribuer le duché de Normandie, ceux de l'extrême Nord de la France s'y retirèrent, créant un vide administratif et politique que le comte de Flandre s'empressa de combler. Plus tard, l'extension de son territoire vers le Nord et l'Est élargit encore la signification du nom Flandre.

Cela va de soi, la chronologie des localités suit le recul des maremmes. Situés à 5 mètres au-dessus du niveau de la mer, Loon-Plage et Loberghe, apparaissent vers 875. Gravelines et Oye-Plage (4 mètres), quelque temps après. Qu'on ne tire pas de conclusions prématurées d'une propriété de Saint Willibrord à Greveningo. L'hydronyme **Greveningo** – identique au Grevelingen zélandais qui prolonge le Hollands Diep – désignait un estuaire préexistant à la localité à laquelle il donnerait son nom. Le sceau de Gravelines de 1244, reproduit page 176, est on ne peut plus clair à ce sujet : SIGILLUM S.(ancti) WILLIBRORDI DE NEVPORT AD GREVENIGES, Sceau de Saint Willibrord du nouveau port sur le Greveniges (voir page 162). Ni en Flandre ni aux Pays-Bas ce nom ne signifie "terre du comté" comme on le prétend généralement mais bien "estuaire marqué par un atterrissement maritime". **Vieille-Eglise, Bourbourg et Craywick** (trois mètres) naissent vers la fin du IX^e siècle. **Rumingham**, situé au même niveau n'apparaît qu'au début du XI^e siècle.

Cette évolution stratigraphique cadre tout à fait avec la formation du Comté de Hollande, qui débute à Egmond, derrière les récentes dunes, en territoire libre et sûr. Les gens d'alors n'étaient pas tombés de la dernière averse : ils avaient bien remarqué le processus d'accroissement continu de cette terre, même si, dubitatifs quant à son habitabilité, ils la qualifiaient d'Onland (non-terre – en Zélande on dit bien **Zeeland geen land** : la Zélande n'est pas une terre !). Leur convoitise pour ce nouveau terroir n'était pas moins réaliste que les dons ultérieurs de terres hollandaises ou zélandaises complètement inondées à des vassaux ou à des nobles subalternes, à charge pour eux d'en faire de fertiles polders pour le plus grand profit du souverain et de ses seigneurs. Bien sûr, le territoire de la ville d'Utrecht, assez voisin des collines et parmi les premiers à échapper aux grandes marées, ne tarda pas à être occupé. D'emblée, l'évêque y occupa une position particulière et indépendante. Caressant l'idée, lui ou un de ses successeurs, de faire de l'évêché une institution civile comparable à Münster et à Liège, il n'avait cure de s'établir au centre exigu de la Hollande. Cette reconstitution cadre parfaitement avec l'apparition au IX^e siècle de Wijk bij Duurstede⁵³, **établissement de chasseurs et de pêcheurs** selon le texte le plus ancien. Les fouilles ont mis en évidence le caractère prématuré de cet établissement, situé dans un secteur toujours vulnérable et effectivement bien vite abandonné. Ce n'est qu'au XII^e siècle qu'on fit une nouvelle tentative, avortée elle aussi. En vérité Utrecht vient d'Uut-rek (de uut – forme ancienne de uit = à l'extérieur – et rek = banc allongé). Ce rik, rek ou rak, à l'allure particulièrement amphibie, se présenta sans doute d'abord comme une île. Ici aussi Trajectum est une latinisation tardive.

Entre 250 et 950, le centre des Pays-Bas, du moins la partie inférieure à + 3 mètres NAP, avait disparu sous les eaux. Si l'on compte bien, "l'avis de recherche", selon la formule plaisante des étudiants d'Amsterdam annonçant ma confrontation avec des professeurs, ne porte donc pas sur 500 ans d'histoire, mais sur 700. Cette facétie a le mérite de poser avec précision et clarté ce problème historique. Il faut toutefois inverser la formule : si les Pays-Bas avaient eu une histoire, vraie celle-là, primo les mythes ne seraient pas apparus, secundo, si des lambeaux s'en étaient perdus au profit de mythes, il aurait été plus facile de dénoncer ces affabulations. Notre étude montre en effet que toute une matière, faits, choses et personnes, oubliée en France, y a trouvé un hiatus à combler. **Démontrer quelque chose de négatif**, à savoir que les terres basses des Pays-Bas n'ont pas eu

⁵³ N.d.tr. : Delahaye prouve ailleurs que le nom ancien de *Wijk bij Duurstede* n'était pas *Dorestadum* mais *Munna*.

d'histoire notable entre le III^e et le X^e siècle, n'est pas entreprise aisée, l'absence étant impossible à prouver : on ne peut que la constater. Et pourtant on disposait bien d'une documentation exacte : les trente localités disparues mentionnées par Melis Stoke, qui trahissent **un peuplement nouveau et récent des Pays-Bas**. Sa faillite, manifestée par la disparition de tous ces nouveaux établissements, prouve la persistance du jeu des transgressions au X^e siècle. Jusqu'au XIV^e siècle, les auteurs hollandais ne soufflent mot des mythes, silence aussi significatif qu'ignoré, trop discret et trop tardif pour ébranler les mythes cyclopéens et la superbe des historiens.

Quant aux caisses pleines de trouvailles mérovingiennes qui encombrant les locaux du R.O.B. (service national des fouilles) à Amerfort, si souvent invoquées pour établir la présence avant 900 du "Peuple des Frisons" au centre et au nord du pays, il faudra bien qu'on se décide un jour à en soulever le couvercle pour clore le bec au énième ratiocineur mythophile. Ces caisses contiennent la plus monumentale bourde de toute l'archéologie néerlandaise, pire encore que le petit jeu toponymique de l'application aux Pays-Bas de la Table de Peutinger. Pas question d'en rendre responsables les archéologues actuels, même si on a l'impression qu'ils ne la percent pas non plus à jour.

Il y a quelque soixante ans, l'archéologie en étant encore à ses premiers balbutiements, des amateurs et de soi-disant archéologues ont exhumé force poteries, avec une collectionniste d'antiquaire enragé et des hurras enthousiastes devant ces magnifiques vestiges mérovingiens. Que n'eurent-ils l'humilité de les laisser sur place, de leur épargner leur incompetence ! Arrachés à leur contexte, ces passionnants vestiges ont perdu tout intérêt : le R.O.B. a raison de les laisser dormir dans des caisses. C'est in situ qu'on aurait dû les étudier et non sur le bureau ou dans la vitrine d'un vandale à la Homais. La catastrophe est double, on a d'une part gâché ces trouvailles, matériaux rêvés d'une approche plus précise des transgressions par la localisation de l'habitat fluctuant et temporaire induit, ces taupes ayant effacé ou brouillé **les traces de la véritable histoire de l'habitat entre le III^e et le X^e siècle**. D'autre part, faites sans le support des sciences archéologique et stratigraphique, ces trouvailles prétendent établir l'existence des Pays-Bas entre 300 et 900 et clore le bec à quiconque ose hasarder une question sur les transgressions. Si ces incapables s'étaient gardés de toucher à ces vestiges, les archéologues modernes, adeptes du pinceau et non de la pelle de terrassier, auraient pu étudier les transgressions dans leurs moindres détails. Hélas, on invoque maintenant ces trouvailles sans valeur ni étude scientifique pour rejeter les transgressions et pour prêter aux Pays-Bas **une population nombreuse et durable du pays**.

129. Le territoire du diocèse et du comté.

La genèse de la Hollande au X^e siècle est fort obscure : nous n'en connaissons ni les auteurs ni les modalités. Les premiers vagissements sont bien faibles ; un coup d'œil au berceau nous montre des jumeaux, le Comté de Hollande et le Sticht ou évêché d'Utrecht. L'histoire traditionnelle situe dès 692 un siège épiscopal à Utrecht, lequel subsiste sans encombre jusqu'à l'apparition du comté de Hollande, affirmant donc en Hollande **l'antériorité de l'établissement épiscopal sur le pouvoir civil**. Si l'intervalle entre l'éclosion des deux pouvoirs ne couvrait que quelques années, la rareté des sources interdirait d'en faire un problème, mais **un hiatus de deux siècles parfaitement vierges de toute manifestation de droit civil** constitue une impossibilité historique, juridique et sociale. La critique historique des sources de 650 et 915 revendiquées par la Hollande intrigue davantage encore : hormis les copies d'actes concernant Saint Willibrord et son diocèse, et quelques passages des chroniques, du reste compris de travers, la Hollande et Utrecht ne nous ont pas laissé à l'époque le moindre texte autochtone, lacune stupéfiante anxieusement éludée. En l'absence de documents, la méthode historique interdit de supposer l'existence **d'une population et d'une société un tant soit peu organisée** que suppose pourtant la présence d'un évêché. Aussi la critique textuelle en impose-t-elle l'évidence : la Hollande n'existe pas avant le milieu du X^e siècle n'en déplaise à tous les "astucieux songe-creux" qui prétendent le contraire.

Au contraire, la genèse du comté et de l'évêché comporte une **preuve définitive** de la réalité des transgressions. Au nouveau comté de Hollande échoit un territoire compris entre l'évêché de **Münster** – qui était également une principauté séculière –, le duché de **Gueldre**, le duché de **Brabant** et le comté de **Flandre**. Même phénomène dans le domaine ecclésiastique. **Le diocèse de Münster** englobait Groningue, la Drenthe et une partie de l'Overijssel, cette excroissance septentrionale s'expliquant par son antériorité sur l'évêché d'Hambourg, apparu après 800 et réduit aux nouvelles terres non encore attribuées parce qu'à peine exondées. **L'archevêché de Cologne** possédait la Gueldre et atteignait les pays de la Meuse et du Waal. **L'évêché de Liège** s'étendait en Brabant jusqu'à la Meuse et s'enfonçait dans l'ouest jusqu'au territoire de transgression zélandais. Encore quelques localités de cette région dépendaient-elles du diocèse de **Cambrai**. Rien ne permet toutefois de

supposer que les seigneurs séculiers ou les évêques aient fait main basse sur une partie du territoire de la Hollande ou de l'évêché d'Utrecht, et pourtant, le texte de Cambrai sur le pays de la Merwede en fait foi, les évêques de Trèves et de Cologne étaient bel bien à l'affût pour se l'approprier, tout *no man's land* qu'il était, et y réussirent quelque temps, alors que Cologne le fit durablement pour le pays de la Meuse et du Waal. Après la remise en culture de Wijk bij Duurstede et environs par d'autres pionniers, ils échouèrent à y reprendre pied au sens littéral de l'expression. Leurs possessions légitimes plus anciennes sont par contre attestées bien avant le X^e siècle. Tout ceci appelle une traduction pédologique : le départ est net, la Hollande et Utrecht sont apparus sur les nouveaux terrains alluviaux, les plus anciens étant déjà depuis longtemps occupés par d'autres. Le X^e siècle est la période charnière où tout concorde.

130. Les toponymistes brandissent le drapeau rouge

Suite à la parution en 1979 dans les "*Annales des Pays-Bas français*", d'un article, du reste très sommaire et incomplet, sur le Trajectum de l'époque romaine et du haut moyen âge, qui projetait soudain par delà les frontières les problèmes de l'histoire des Pays-Bas, les toponymistes français et flamands montèrent au créneau. A vrai dire, rien de si étonnant à cela. Ils n'avaient jamais - ou si peu, encore était-ce de loin - entendu parler de mes publications précédentes et voilà qu'ils se trouvaient tout à coup confrontés à une matière qui réveillait leur prurit professionnel. Faut-il le préciser, leur réaction fut aussi précipitée, aussi dénuée d'étude préalable que celle des historiens néerlandais en leur temps. Les toponymistes vivaient avec l'illusoire sécurité d'être couverts par l'histoire néerlandaise, tenue pour sûre et inattaquable. Son effondrement entraîne que nos toponymistes⁵⁴ se sont maintes fois fourvoyés. Pas facile à admettre ! Et me voilà contraint à la tâche bien désagréable de détailler leurs bévues et de piétiner les susceptibilités d'un groupe que sa spécialisation ne pousse que trop à prétendre à l'infaillibilité.

Cette confrontation était inévitable ! Passons donc la toponymie en vigueur au crible de l'analyse critique. Je ne me lancerai pas dans un exposé compliqué sur les arcanes de la toponymie et de l'onomastique. Je me contenterai de rappeler les principes de base de la méthode. En effet, sur ce plan, les erreurs de la philologie et de l'onomastique sont si patentes que le détail n'a plus d'importance. Ainsi l'attribution de centaines de toponymes et d'hydronymes à des régions qui n'existaient pas ruine à elle seule localisations et étymologies. Commençons par signaler les douze erreurs capitales – excusez du peu ! – qui foulent aux pieds les impératifs de la saine philologie et de la saine géographie historique. J'en dédie l'énumération à Gysseling et à Blok dont le bluff (pseudo)"scientifique", destiné à masquer leurs bévues, m'a beaucoup nui auprès du grand public.

1. Histoire du peuplement et toponymie.

La première exigence d'une toponymie fiable est l'établissement de l'existence de la localité en question à l'époque de sa mention dans une source écrite, cela tombe sous le sens. Si au contraire on déduit l'existence d'une population d'une localisation de toponymes erronée, comme **on l'a fait aux Pays-Bas sur une grande échelle**, l'erreur tourne à la catastrophe. Les grands maîtres de la toponymie ont répété à satiété qu'il n'existe pas de toponymie valable qui ne s'appuie sur des recherches historiques critiques et que si une reconstruction historique est inexacte, il ne reste plus qu'à remballer la toponymie qui s'en inspire et à faire marche arrière. Vu qu'un toponyme a ipso facto une charge historique, sa localisation inexacte entraîne quatre erreurs capitales :

- a) l'affirmation prématurée de l'existence d'une localité plus récente en fait ;
- b) la supposition qu'elle portait déjà le nom ancien ;
- c) l'escamotage de la véritable genèse de la localité plus récente ;
- d) l'omission de la continuité historique, exigence première et de l'histoire et de la toponymie.

L'exemple le plus frappant et le plus tragique est celui de Nimègue. Les toponymistes ont commencé par lui dresser une magnifique liste de mentions diverses, les premières subtilisées à Noyon, les toutes dernières présentant le nom autochtone et **tardif** de Neumaia ou ses variantes. Cette dernière forme n'en était pas moins considérée comme dérivant directement de Noviomagus, avec toutes les conséquences historiques que cela comporte. Aucun toponymiste n'a en effet remarqué que Noviomagus n'est autre qu'une **latinisation apparue au XII^e siècle sans lien aucun avec le passé**. Ce nom, fantaisie de traduction imputable à telle ou telle

⁵⁴ N.d.tr. : On ne saurait trop conseiller aux toponymistes la lecture du long et lumineux chapitre que Delahaye consacre dans le tome II de *Des « histoires » à l'Histoire* aux règles de la toponymie.

chancellerie, puis repris par les chroniqueurs qui écrivaient en latin, n'a jamais été utilisé par le peuple et doit par conséquent être éliminé des chaînes étymologiques⁵⁵.

Ce cas est aussi le plus tragique de tous, cette reconstruction philologique tout à fait erronée du pivot central des mythes néerlandais étant l'obstacle essentiel à leur élucidation, puisqu'on ne cesse de s'en réclamer. Une fois les vraies questions posées (Nimègue était-elle le Noviomagus de l'époque romaine ? Nimègue dispose-t-elle d'une continuité historique entre le IV^e et le XI^e siècle ?) et leurs réponses négatives données, certains, excipant de la liste de noms attribuée à Nimègue, se révélèrent incapables d'imaginer une nouvelle histoire, vraie celle-là, pour la ville. Même chose pour Utrecht où le même type de latinisation ultérieure du nom indigène a conduit à accepter l'existence ininterrompue de la ville du III^e au X^e siècle, alors que l'archéologie et la pédologie prouvent irréfutablement que **la cité n'a pas été habitée** au cours de cette période.

2. La forme la plus ancienne

La deuxième règle, d'une égale importance, impose de partir de la forme la plus ancienne, sans tenir compte d'avatars éventuels dus à l'incompréhension ou à l'étymologie populaire.

On peut illustrer cette règle par un exemple concret. Les toponymistes expliquent le nom d'Audruicq par la forme Ouderwijk = Oude wijk (littéralement vieux vicus, vieux quartier). Or cette forme tardive date de l'occupation anglaise de la région : les Anglais, ne comprenant plus le suffixe originel, l'ont remplacé par "old". Les habitants, eux, s'en sont tenus à la forme Oudruich. Olderwick est donc un bâtard linguistique à éliminer des chaînes étymologiques d'Audruicq. Hélas, on l'a promu forme originelle et on en a tiré l'explication du nom, ce qui a permis de nier tout rapport étymologique entre Dorestadum et Audruicq. Ici aussi c'est une évidente erreur qui a occulté l'explication exacte du nom.

Par suite d'une foule d'erreurs du même genre, les toponymistes, négligeant les premières formes des localités authentiques, les ont attribuées, sur la foi d'une ressemblance phonétique superficielle, à des localités qu'elles ne pouvaient concerner. C'est ainsi qu'on a appliqué à des localités néerlandaises récentes des noms plus anciens de plusieurs siècles, ce qui échappait naturellement au profane. Faut-il s'étonner qu'on en soit venu à des identifications à vous faire dresser les cheveux sur la tête ? L'exemple le plus spectaculaire reste à mon sens SUABSNA (Zouafques) considéré aux Pays-Bas comme étant ... Zuilen ! Blok a bien vu le caractère intenable de cette localisation, il propose maintenant Zwesen, étymologie tout aussi impossible et tout aussi dénuée de preuves.

3. La continuité historique.

La troisième condition indispensable à une étymologie fiable est qu'il faut établir la continuité historique d'une localité avant de lui prêter une continuité philologique. Aucun des mythes néerlandais ne satisfait à cette exigence. Les localités charnières de Nimègue, Utrecht et Wijk bij Duurstede y manquent tellement qu'on peut se dispenser d'aborder les localités secondaires. Cinq à huit siècles vides de toute preuve historique ou archéologique séparent les noms anciens des sources, des localités néerlandaises où l'on croyait les reconnaître.

Comme elles violent ces trois conditions nécessaires, toutes les localisations antérieures au X^e siècle attribuées aux Pays-Bas sont nulles et non avenues.

Mais poursuivons, les pires bévues des toponymistes étant encore à venir.

4. Le couperet chronologique.

Hormis les grands mythes, Trajectum, Noviomagus et Dorestadum (du reste postérieurs à la genèse de la Hollande), tout l'appareil de toponymes prêté aux Pays-Bas francs y aurait disparu sans laisser de traces au X^e siècle. Ni les localités, ni les églises et biens du diocèse, ni leurs implications civiles sur le plan administratif n'ont été repris par le diocèse d'Utrecht ou le comté de Hollande, alors même qu'on continue à soutenir mordicus l'existence des continuités historique et géographique. On a en outre admis tacitement (on n'ose plus le dire à haute voix) que le diocèse du milieu du X^e siècle était la continuation directe de celui de Saint Willibrord et, plus tacitement encore, on a supposé que le comté émanerait d'une des nombreuses seigneuries normandes établies aux Pays-Bas. **La disparition aux Pays-Bas de toutes les localités des textes**, qui ne concorde pas, c'est le moins qu'on puisse dire, avec cette vue des choses, on ne la signale pas, on l'explique moins encore, alors qu'une bonne partie de ces localités sont mentionnées dans des sources à peine antérieures. Et lorsque, quelques siècles plus tard, brochant sur les méprises initiales sur le **Renus, Trajectum et Noviomagus** (il n'est pas encore question de Dorestadum, loin s'en faut !), on commence à appliquer aux Pays-Bas une foule de noms

⁵⁵ N.d.tr. : Dans *Des « histoires » à l'Histoire*, tome I, page 321, Delahaye donne une reproduction du sceau le plus ancien de Nimègue, lequel porte l'inscription en latin *Sigillum burgeriensium de Numegen* (sceau des bourgeois de Numegen), j'insiste : **Numegen** et non **Noviomagus** bien que le sceau soit en latin !

et de textes, les toponymistes ne remarquent même pas le couperet de la chronologie qui coupe si radicalement les documents anciens des toponymes auxquels on les applique, aucun détail de ces documents anciens n'ayant "subsisté" (et pour cause !) jusqu'au X^e siècle aux Pays-Bas.

Fait-on une remarque sur ce trou obscur et cette évidente cassure, on s'entend immanquablement rétorquer que les Normands avaient "naturellement" tant détruit et bouleversé que tout contrôle, tout inventaire, est impossible. Blok écrit sans sourciller ni rougir qu'à Wijk bij Duurstede, le Lek a emporté dans ses flots **la ville la plus ancienne et son église**. Sur quoi fonde-t-il cette affirmation gratuite ? Vraisemblablement sur la chartre de 777. Hélas, elle ne concerne en rien les Pays-Bas ! Hugenholtz affirme que l'absence de traces sur place des raids et des ravages des Normands va plus ou moins de soi, ces pillards ayant tout emporté. Une telle échappatoire se passe de réfutation après le rire homérique qui a secoué les lecteurs de son interview au **Volkskrant**, certain mémorable samedi ! En voleurs professionnels, les Normands auraient travaillé avec des gants et soigneusement effacé toutes traces de leur passage ! Si c'est vrai (et ça ne l'est pas, les Normands ne s'étant jamais hasardés dans les brouillards et mares néerlandaises) et que le chambardement ait été tel que ni l'histoire ni l'archéologie n'y trouvent plus trace, mais, au nom du ciel !, de quoi parlent donc encore les historiens ? D'élucubrations sans preuve aucune, conclura tout être de bon sens.

A partir du X^e siècle, quelques localités commencent timidement à apparaître aux Pays-Bas : la contrée hébergeait et nourrissait une trentaine d'établissements humains, ceux de Melis Stoke inclus, dont nous ne connaissons du reste ni la genèse ni le déclin. Tonitruante, la question suivante : où sont donc passées les quelque 200 localités de l'époque de Saint Willibrord et des deux siècles après lui, qui jurent tant par leur nombre avec les pauvres infrastructures qu'on devine aux IX^e et X^e siècles ? C'est précisément au contraire, à une croissance de la population et à une extension des établissements humains, qu'on devrait s'attendre. Aussi est-il clair comme le jour que l'image du peuplement qui sous-tend tant de localisations ne convient nullement aux Pays-Bas d'avant le X^e siècle. Celui qui tente d'expliquer cette carence par les ravages de Normands est prié à la fin des fins de présenter des textes qui concernent effectivement les Pays-Bas et non pas des passages arrachés à leur contexte et qui appartiennent en fait au nord-ouest de la France.

5. Toponymes gallo-romains.

Les nombreux toponymes qui apparaissent dans la documentation sur Saint Willibrord et son abbaye, sont presque tous purement gallo-romains. Quelques-uns présentent un substrat germanique, ce qui n'a rien d'étonnant vu leur situation sur la frontière linguistique. Noviomagus est un nom celtique. Par quel prodige linguistique l'a-t-on toujours considéré comme autochtone et d'utilisation locale à Nimègue ? La majeure partie des noms est de signature si purement romane que leur présence aux Pays-Bas est impossible. Leur nombre revêt du reste une importance capitale. Passe encore qu'un unique toponyme roman se soit fourvoyé aux Pays-Bas. Quant aux noms romans transplantés comme Corbeia, Werethina et Suestra, on les voit revêtir aussitôt une forme germanique. Un abîme sépare les deux aires linguistiques. En Flandre et dans le reste de la Belgique, on ne note qu'un petit nombre de toponymes romains. Encore faut-il tenir compte de la possibilité qu'une forme romane rencontrée dans les écrits ne soit qu'une latinisation du germanique originel et non une forme de la langue parlée. Une fois franchie la zone linguistique frontalière, on ne trouve plus la moindre forme romane, ce qui va de soi, la barrière linguistique étant assez étanche. En Limbourg méridional, contrée tellement plus proche de l'aire linguistique romane et tellement plus nettement occupée et christianisée à partir du sud, on ne note que quelques rares toponymes romains, comme Marsna pour Meersen et Clumna pour Klimmen (probablement dérivé du latin Columna). Le village occupant le sommet d'une colline et "klimmen" (= gravir – sous entendu le mont) se prononçant "klumme" dans le dialecte local, naquit une magnifique étymologie populaire, qui pour être évidente n'en est pas moins inexacte. Ces deux toponymes romains sont vraisemblablement importés, les deux localités ayant été propriété de l'abbaye de Reims qui les a peut-être fondées. La plus grande erreur des toponymistes est d'avoir fait un salmigondis de noms d'aires linguistiques différentes. Tacite dit avec insistance que les Bataves habitaient **"sur la frontière entre Gaule et Germanie, si bien que les auteurs les appellent tour à tour Gaulois et Germains"**. Si l'on avait correctement compris cette information et si on l'avait reportée sur la frontière linguistique, ce que Ptolémée et la Table de Peutinger disent avec une égale clarté, les mythes néerlandais auraient été résolus d'un seul coup.

La plupart des étymologies proposées doivent être rejetées pour des raisons purement linguistiques. Le saut d'une langue à l'autre, déjà quasiment impossible s'agissant de mots usuels – excepté l'emprunt de termes techniques -, existe moins encore en matière de toponymes, par nature enracinés et idiolectisés. Qui voit un lien entre Lisiduna et Leusden, Lockia et Lek, Hem et Eems, Felison et Velzen, non content de franchir un hiatus de plusieurs siècles, bouscule également les cloisonnements linguistiques. Mes adversaires brandissent bien volontiers le germanique, affirmant par exemple que la forme **Numaga** étant germanique, elle n'a pu s'appliquer à

Noyon, ce qui est un non-sens linguistique. Le problème n'est pas de connaître le nom officiel de la localité, diverses formes coexistant sans doute à l'époque, comme de nos jours Aachen, Aken et Aix-la-Chapelle, mais de déterminer la langue familière à l'auteur d'un texte. Dans la relation d'un seul et même événement survenu en 806, le germanophone Regino de Prüm écrit naturellement Niumaga. Eginhard et les *Annales Francorum* s'en tiennent au classique Noviomagus. Quant au chroniqueur de Moissac (extrême sud de la France !), tout roman qu'il soit, il opte pourtant pour la forme germanique Neumaga !

La région authentique, située sur la frontière linguistique, n'a pu que mêler influences germaniques et romanes, ce qui a pu conduire à ce qu'on ne s'offusque pas que ses documents soient appliqués au centre des Pays-Bas. Un toponyme d'un acte de 777 nous en offre une illustration frappante. Hengestschote y est manifestement un toponyme germanique. Puis une évolution romane en a fait Agincota. Le toponyme fut enfin francisé en Ecottes. Osterbarc ou Osterberg, toponyme également germanique, fut naturellement francisé en Est-Mont. Ce chassé-croisé est impensable au cœur des Pays-Bas.

6. Latinisations.

Les toponymistes n'ont pas remarqué que Trech ou Utrecht et Neumaia ou Nuwemagen ont été les premiers noms et les plus anciens de ces localités, apparues respectivement au X^e et au XI^e siècle, et que les formes Trajectum et Noviomagus sont des traductions ultérieures. Dans les actes et chroniques en latin, on avait en effet coutume de latiniser les noms de lieux. S'il y suffisait parfois d'un suffixe latin, ainsi dans Antwerpia ou Antwerpensis, il arrivait aussi qu'on empruntât un nom existant, censé traduire le toponyme, d'où de plaisantes bourdes du genre Lugdunum pour Leiden (Leyde). N'y voyons que du néoclassicisme et de la pédanterie, certainement pas l'intention de suggérer une interprétation ... dans laquelle s'engouffreraient les historiens. L'homme de la rue, qui fait vivre et évoluer les toponymes, n'a jamais utilisé ces formes latines, qu'il ignorait du reste. Bâtardes linguistiques, elles n'ont joué aucun rôle philologique. Elles n'avaient rien à faire dans les chaînes étymologiques et moins encore à leur début. Comment peut-on présenter comme une certitude que Trajectum et Noviomagus, plaisantes traductions de chancellerie, aient, dès le premier siècle, désigné Utrecht et Nimègue, et qu'elles n'aient, rarissime prodige onomastique réservé aux cités majeures comme Rome, connu aucune évolution jusqu'au X^e ? Et voilà qu'immuables pendant onze siècles, elles se métamorphosent tout à coup en formes germaniques !

On ne saurait trop répéter qu'on attend toujours la première preuve de l'attribution du nom de Trajectum à la ville d'Utrecht romaine et du nom de Noviomagus à la Nimègue romaine. C'est pourtant un article de foi de l'histoire des Pays-Bas ! Si le Noviomagus carolingien et celui de la Table de Peutinger, qui se confondent, ne sont pas Nimègue (ce qui est indiscutable après ce qui précède), ces villes ont dû porter un autre nom dans l'antiquité romaine, nom sans doute enfoui dans les classiques, la nomenclature des Pays-Bas romains figurant peut-être parmi tous les toponymes rebelles à la localisation. Les deux localités d'Utrecht et de Nimègue ont disparu de la surface de la terre après le IV^e siècle. Et nos toponymistes d'admettre qu'elles resurgissent aux X^e et XI^e siècles pour coiffer le nom classique disparu et oublié depuis six à sept siècles ! Et il nous faudrait avaler ça ! D'autant que ces noms anciens ressuscitent en un temps où partout en Europe occidentale, toponymes latins et vestiges linguistiques romains avaient disparu, laminés par les mutations phonétiques. Même sur la frontière linguistique, rares étaient les cas où, par le jeu de la politique plus que de la linguistique, romanisations et germanisations de toponymes alternaient encore.

Ces latinisations de toponymes présentent encore un autre danger. Dans la gestion des biens monastiques ou ecclésiastiques ainsi que dans l'administration civile, confiées la plupart du temps à des lettrés, il était normal qu'un toponyme reçût une forme latine. C'est ainsi qu'on donna tout naturellement à la Betuwe le nom de **Batua**. On le rencontre dans des textes avec ce sens, l'île des Bataves des classiques n'y étant pas évoquée. Il n'en ouvre pas moins la voie à d'inévitables méprises. Il est difficile de débusquer comme non autochtones ces latinisations, souvent sporadiques, et presque toujours impossible de retrouver le nom originel.

7. Les doublures.

Notre étude a mis en lumière la fréquence des doublets, identiques ou presque semblables, dans la région authentique et dans la fausse. Certains ne sont que superficiels, d'autres évidents comme Isla et Ijssel, Wilp et Wilpa, Deventer et Daventria, Werethina et Werden, Souastre et Susteren, Waderlo et Waalre. Leur nombre impose à qui localise de se demander s'il le fait dans la bonne région. Pas question d'ignorer ce problème, ce que Blok fait si magistralement. Les historiens l'ont éludé à dessein par peur des remises en cause. Chose étrange, le classement alphabétique imposant l'évidence de l'existence de doublets, les toponymistes ne s'en sont même pas aperçus. Si, rédigeant son dictionnaire, Gysseling avait eu un atome de sens critique, ils auraient dû lui sauter aux yeux : mais n'avait-il pas les mythes historiques pour les rabibocher ?

8. Hydronymes et noms de région.

L'ignorance des transgressions notamment, inimaginables pour les post-humanistes du début du XII^e siècle, a mené à l'élaboration d'une image tout à fait fautive de la **géographie historique de l'Europe occidentale**. L'**Albis**, la **Wiseria** et le **Wisurgis** en sont d'éclatants exemples. Cette image fautive a fait le lit des déplacements historiques. Le **Renus** et ses Bouches (abordés ailleurs) y jouent un rôle capital. Plus encore que les toponymes, les hydronymes importent à la détermination d'une région.

9. Les véritables documents onomastiques des Pays-Bas ont été complètement négligés, occultés qu'ils étaient par le pullulement des emprunts étrangers. Melis Stoke (fin XII^e, début XIII^e) mentionne un certain nombre de toponymes qui existaient de son temps ou juste avant et se perdirent ensuite.

Il convient de les énumérer, car voilà assez longtemps qu'on les escamote. Les voici :

Voertrappen	Winkelmeet	Hament	Arem
Vroenle	Meban	Mattinghe	Obinghen
Winnen	Kinnen	Rodenborch	La rivière Medemelec
Baelhem	Kunnighem	Walduinen	La rivière Chinneles
Ordebolle	Aran	Zuuthardeshage	Lopsen
Huuslede	Smitten	Le bois Wasda	Durlede
Boschuse	Chose	Zutherem	Rodenborch Broec
La rivière Maerne	Nortike die stede (ville)	Waelhem	Vrijdghers

J'ai passé les localités qu'il mentionne et qui, localisées avec certitude ou vraisemblance, disposent sans doute d'une continuité historique remontant au X^e siècle : il n'y en a guère. Les trente localités disparues, nom compris, soulignent qu'avant le XII^e siècle, la situation stratigraphique des Pays-Bas était encore loin d'être stabilisée. N'ayant laissé aucune trace ni historique ni toponymique, elles ont fait l'objet d'une disparition radicale. Manifestement toutes récentes à l'époque, aucune n'a le moindre lien avec Saint Willibrord et son diocèse. Les actes et chroniques qui concernent le saint et son diocèse contiennent quelque 270 toponymes et hydronymes : comment les Pays-Bas de l'époque auraient-ils pu en héberger tant, eux qui n'en compteraient que trente, et bien éphémères, quelques siècles plus tard ? Décidément, il faut distinguer deux groupes de toponymes et d'hydronymes qui n'ont rien en commun. Ceux qu'on trouve chez Melis Stoke sont et sonnent purement hollandais. Le groupe le plus ancien figure dans des sources anciennes, actes, chroniques, Vies de saints, qui n'ont été rédigées **ni aux Pays-Bas ni en Westphalie**. Nous avons d'ailleurs apporté des preuves diverses qu'il s'agit de sources **méridionales et transplantées** qui ne doivent rien aux Pays-Bas. Aucun texte autochtone n'y confirme localités, contrées et rivières avant le X^e siècle. D'ailleurs les Pays-Bas ne possèdent aucun texte écrit antérieur au X^e siècle. Aussi les matériaux onomastiques proprement néerlandais contredisent-ils triplement l'applicabilité aux Pays-Bas des toponymes et hydronymes anciens :

1. il n'existe aucun lien entre les deux groupes de toponymes et d'hydronymes ;
2. la densité que supposerait l'attribution aux Pays-Bas émergés à l'époque des 270 noms anciens est inacceptable ;
3. l'aspect philologique tout à fait différent des deux groupes renvoie à deux régions tout à fait différentes.

10. Des groupes de noms provenant d'une documentation unique comme les chartes d'un unique évêché ou d'un unique monastère, comme Trajectum ou Werethina, constituent un complexe géographique unique. D'où il s'ensuit primo que les localités mentionnées se situent dans les parages de l'évêché ou du monastère, secundo qu'il convient de les interpréter ensemble, tertio qu'il faut au moins en trouver un pourcentage raisonnable dans la même contrée. Autrement dit, si l'on ne peut situer aux Pays-Bas (et de quelle façon !) que dix noms et qu'on taise les 260 autres, on est sûr d'être dans l'erreur. Ce faible pourcentage aurait dû mettre la puce à l'oreille des toponymistes et historiens.

11. Etymologies par les anthroponymes.

Elles fourmillent chez les toponymistes, surtout quand il n'y a pas d'explication obvie ou assez étayée par des variantes. Il arrive qu'elles soient exactes comme pour le Ruricouw des chartes de Werethina mais est-ce si souvent ? La plupart du temps, un toponyme recèle une indication **géographique ou institutionnelle** seulement décelable lorsqu'on a quelque idée de la genèse véritable de la localité. Donné à la naissance de la localité, le nom en exprime souvent une particularité frappante. Pour le cours d'eau, ce qui le distingue des autres. Il est regrettable que les toponymistes recourent si volontiers à la commode explication par l'anthroponyme qui dispense trop souvent de l'étymologie véritable. Dans notre matière, on ne rencontre guère ce

problème, mais, vu sa généralité, j'ai pensé ne pouvoir taire cette remarque sur la méthode traditionnelle de la toponymie.

12. La traduction systématique de "pagus" par "gouw" (canton, district) est une simplification abusive génératrice de quelques méprises aux conséquences capitales. Dans la plupart des cas "pagus" signifie simplement "localité" et met plutôt l'accent sur le territoire du bourg que sur son agglomération. Il arrive qu'il signifie "contrée, district ou canton" quand l'auteur envisage clairement une division administrative. Lorsque les sources parlent du **pagus Nifferlaca**, le contexte montre qu'il s'agit de la localité d'Eperlecques. Aux Pays-Bas, l'expression a fait naître un canton de **Nifferlake** tout à fait imaginaire, "*situé de part et d'autre du Vech!*", précision que je n'ai rencontrée nulle part dans les sources et qui est une licence poétique de Blok. Tout aussi légendaire est son canton de Swifterbant, fruit d'une variante non comprise de Sudergoe, toponyme que l'Oostergo, le Westergo et le Noordgo permettent de replacer dans la région authentique. Idem pour Hameland, dont la vraie graphie est Haineland et qui désigne le Hainaut : en effet une des erreurs de lecture les plus courantes est de confondre les lettres i et n avec un m, tout élève de l'école des archivistes sait cela. Plus tardif, le canton néerlandais d'Hameland n'a rien à voir avec le Haineland. De Hugmerki, simple toponyme emprunté à la **Vie de Saint Ludger**, Blok fait le Humsterland de la province de Groningue. Le déménagement de toponymes et hydronymes étrangers se double donc de l'invention de cantons inexistantes.

Ces douze points, qu'on pourrait facilement compléter par des questions ou remarques secondaires, je m'en serais dispensé sans les furieuses attaques de Gysseling et de Blok. Nos "spécialistes" se devaient de surenchérir sur les profanes, en me reprochant de "jongler" avec des toponymes et des étymologies, il leur fallait rivaliser d'insultes et de grossièretés. Ils m'ont ainsi contraint à faire toute la lumière sur leurs jongleries à eux, qui non seulement déforment l'histoire mais violent aussi les règles de leur propre discipline. Je concède volontiers que je n'ai sans doute pas toujours trouvé la bonne localisation, ayant souvent dû choisir entre plusieurs possibilités également acceptables. **Il est déjà significatif en soi que l'embarras du choix existe en France alors que des centaines de noms de lieux ou de cours d'eau restent lamentablement en souffrance aux Pays-Bas.** J'appelle de mes vœux toutes les corrections et remarques que les historiens et toponymistes français voudront bien apporter à mes localisations : habitant les régions concernées par les sources, ils sont plus à même que moi de situer à bon escient. Leurs ajustements ne feront que confirmer la réalité des déplacements historiques, que je ne cesse de dénoncer, et la justesse de mon recadrage.

La dénonciation de toutes ces erreurs soulève la fondamentale question suivante : distillées à partir de tant de localisations et d'étymologies fausses de localités jamais retrouvées, les règles des toponymistes peuvent-elles être exactes ? L'étymologie est tout aussi prisonnière d'un cercle vicieux que l'histoire. Combien de fois ne m'a-t-on pas jeté dans les jambes le dictionnaire de Gysseling, rempli d'erreurs empruntées aux mythes historiques et pourtant considéré comme l'évangile de la toponymie. Il est vrai qu'on commence à mettre des bémols au concert de louanges⁵⁶ ! Soit dit avec tout le respect que mérite son travail de pionnier, il est tragique que Gysseling ait rédigé ce dictionnaire au début de sa carrière de toponymiste. Comme il eût été préférable de ne le publier qu'après trente années de recherches ! Pour la toponymie, cet ouvrage a plutôt été un obstacle qu'une incitation à la mise en question et au renouvellement indispensables au progrès de toute science. Bien que non conçu pour cela, il a barré la route à mes intuitions. Par contre, dans son article des Pays-Bas Français (1980), c'est très consciemment que Gysseling entendait torpiller mes recherches. Il l'a fait sur un ton aussi éloigné de l'honnêteté scientifique que de la plus élémentaire correction : l'Université de Gand a tout lieu d'en rougir.

131. La farce des Pays-Bas "francs"

Si les principaux chapitres de l'histoire nationale néerlandaise du III^e au IX^e siècle doivent être relégués au musée des mythes, il en découle inéluctablement que les **Pays-Bas francs et carolingiens** doivent les y rejoindre. Et ils le doivent enfin, heureusement !

⁵⁶ N.d.tr. : Mon site montre ce qu'en vaut l'aune : dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres autour de mon village de *Bierne*, Gysseling arrive à quelque 90% de sottises ou d'ignorances ! Pour lui *Wormhout* signifie *bois vermoulu* (c'est le *bois de la lande* - *worm* -!), il ne comprend ni *Crochte* (*hauteur*) qu'on trouve dans tous les dictionnaires de moyen néerlandais ni *Killem* (*village du chenal*), *Coudekerque* est pour lui *l'église froide* (c'est *l'église du Coedyck*), *Drincham* est pour lui *la langue de terre d'un certain Daru* (c'est *la langue de terre à la tourbe, derring*), *Craywick* est pour lui *le village aux corbeaux*, c'est *le village sur une dune fossile*, *Hondschoote* est pour lui *la hauteur du chien* (*hond*!!!) c'est *la hauteur du chenal de marée* (*honte*, hydronyme qui est toujours appliqué à une partie de l'Escaut Occidental), etc. etc.

Car l'historiographie ne connaît pas de sujet qui enchevêtre à ce point déductions hasardeuses, suppositions gratuites et contradictions rédhitoires. Dans sa tentative d'évoquer les Pays-Bas francs, plus d'un historien se prend à soupirer que rien de tout ça ne colle. Ces dissertations – mieux vaudrait parler d'élucubrations et de chimères ! - sur les Pays-Bas francs ou carolingiens, ne résistent pas à la pierre de touche des textes.

Au X^e siècle, un voyageur arabe nous dépeint le pays des Frisons comme **un lac salé asséché** (un chott) où les graines ne lèvent pas, où les plantes ne poussent pas. Les historiens néerlandais trouvent ce texte "*à vrai dire passablement suspect*", estimant qu'il s'applique fort mal aux Pays-Bas ou généralise un phénomène rare ou une situation très locale. Ces deux suppositions ne s'étayaient d'aucun argument : c'est **parce qu'il ne s'applique pas aux Pays-Bas** que ce texte est rejeté ou tourné en ridicule. Mais qu'on le situe dans la région qu'il concerne réellement, à savoir la Flandre et le Nord de la France, il lui va comme un gant. Des siècles durant, on y a en effet pratiqué la récolte du sel dans des salines ou pannes à sel, bassins peu profonds où l'eau de mer pour partie s'infiltrait, pour partie s'évaporait, déposant son sel. Les toponymes **De Panne** (Belgique) et **La Panne** au nord-est de Nordausques rappellent toujours cette technique, dans cette région riche en salines de toutes sortes et qui compte deux salinators romains de Cassel, connus par des stèles. Dans la Vie de Saint Wulfram, on dit du reste en propres termes que **les Frisons étaient les voisins des Morins**.

On s'est donc fourré le doigt dans l'œil jusqu'au coude en matière de géographie historique mais cela n'est rien à côté des manipulations auxquelles on s'est livré. On a figolé jusque dans le moindre détail un tableau des Pays-Bas francs (en costume flamand, il est vrai, mais qu'est-ce que cela fait !), grouillant de domaines royaux, de propriétés ecclésiastiques et laïques, de fonctionnaires, de péages, de villes commerçantes. On a évoqué une communauté vivante, active et apparemment florissante. Mais, à l'apparition au X^e siècle du véritable comté de Hollande et du véritable évêché d'Utrecht, **voilà que tout à coup plus rien n'existe de cette splendeur passée** ! La voilà soudain envolée, évaporée, évanouie sans laisser de traces ! Le comté et le diocèse débutent avec une belle ardoise, qui reste vierge d'écriture jusque bien avant dans le XII^e siècle. Certes, dans le sillage des mythes, on a bien fantasmé quelques liens avec le VIII^e ou le IX^e siècle. Mais le long intervalle de quatre à cinq siècles qui sépare le comté et l'évêché des prétentions infondées et des faits illusoire ruine à jamais la continuité historique.

Après l'entrée en scène du comté de Hollande, les Frisons néerlandais commencent à prendre leurs distances avec les Hollandais et leur comte qui veulent les assujettir. Manifestement venus de l'est (on se perd en conjectures sur leur origine antérieure), les Frisons avaient d'abord pris possession d'**une terre qui émergeait à nouveau**. Ils avaient parfaitement raison de se dire un peuple libre et indépendant, même si par la suite ils corsèrent un peu la chose en prétendant au titre de comté et en se réclamant de quelques faits et comtes légendaires. Ils étaient même si libres et si indépendants qu'ils ne toléraient pas que l'un d'entre eux s'instituât comte, si bien qu'ils en vinrent à ne plus pouvoir tenir tête au comte de Hollande. De par leurs mœurs et leur langue, ils n'avaient effectivement pas grand-chose de hollandais. Une fois soumis, ils continuèrent à arborer fièrement leur nom de Frisons et cherchèrent passionnément – mais cela nous amène déjà au XVII^e siècle – des preuves de leur identité propre. Ils s'en donnèrent à cœur joie à traîner en Frise toutes les données anciennes concernant les Frisons et la Frisia, en dépit de l'absence chez eux de preuves historiques ou archéologiques de leurs thèses.

Les juristes et les historiens apportèrent leur pierre en leur offrant la **LEX FRISIONUM** (= la loi des Frisons), codifiée sous Charlemagne. La loi se définit **Ewa, quae se ad Amorem habet** = la loi en vigueur jusqu'à l'Amore. D'Amore, Blok fait "un cours d'eau inconnu". La bonne graphie est **Armorem** ou **Armorica**, terme qui désigne la Bretagne et une bonne part de la Normandie. Les termes Armor ou armoricain sont toujours en usage en français. Armor dérive du breton Arvor et signifie terre proche de la mer. Dès le 1^{er} siècle, Pline parle d'une **Armorica**, qu'il situe en France à l'opposé de la Lugdunensis. L'Ewa des Frisons était donc en vigueur **de la Flandre à la Normandie**. La mettre en relation avec des Frisons néerlandais qui n'existaient pas à l'époque où elle était en vigueur piétine allègrement toutes les règles de l'histoire, de l'histoire du droit et de la géographie historique, pour ne rien dire de la simple logique.

Voici l'image qu'on donne aux Pays-Bas de la présence franque dans le pays : on commence immanquablement par affirmer que, venus du centre de l'Allemagne méridionale, les Francs s'installèrent vers 380 après Jésus-Christ en Betuwe puis aboutirent dans les parages de Tournai qui devint le centre de leur royaume lorsqu'ils se furent définitivement fixés et que leur premier roi y établit son siège. La Batua se trouvant dans le Nord de la France, tout près de Tournai, le détour superflu et absurde par la Betuwe néerlandaise, du reste rayée de la carte à l'époque, n'a jamais eu lieu. La progression des Francs est du reste bien antérieure et les sources la situent très précisément. L'empereur Carausius, un Ménapien (lisez un Batave !) du Nord de la

France, chef d'armée qui s'était autoproclamé empereur, préparait vers 290 une invasion de l'Angleterre. Il avait établi sa base à Boulogne. Peu auparavant, il avait dû livrer bataille à des pirates Saxons et Francs. Les Francs du continent lui offrirent leurs services. Carausius déclina leur offre mais les autorisa à séjourner **dans la Batua**.

Cette donnée et ses corrélations avec le nord-ouest de la France où résidait Carausius, il est inadmissible et stupide de les appliquer à la Betuwe néerlandaise, qui de surcroît n'existait plus. Il est évident que les Francs voulaient percer **jusqu'à la côte de l'Océan** et y butaient sur un pouvoir romain encore énergique quoique déclinant. Ils lui avaient déjà arraché des lambeaux de Gaule du nord et pratiquement toute la Germanie. Le limes romain, la célèbre frontière du III^e siècle, **ignorait superbement les Pays-Bas pour courir presque en ligne droite de Boulogne à Cologne**, tout le territoire au nord ayant déjà été pratiquement abandonné. Après l'effondrement de l'empire romain, à l'extrémité ouest de cette ligne, les deux puissants peuples des Frisons et des Saxons, coupaient la route à l'expansion des Francs vers la côte, témoin les luttes séculaires qui les opposeront aux Francs mérovingiens et carolingiens. Outre le désir d'expansion des rois francs, l'ambition de soumettre les tribus voisines plus petites, le désir de les amener au christianisme – cet idéal servant trop souvent de noble prétexte à l'agression, à la conquête, au pillage et au massacre ! – leur obsession fut toujours de mettre la main sur **les côtes de l'Océan Atlantique et de la Manche**.

Vers la fin du VIII^e siècle, début des invasions venues de la mer, il y allait même de leur propre sauvegarde, les Francs ne pouvant se permettre de laisser leur flanc occidental à découvert, les Frisons et les Saxons, allant de soumission au soulèvement, n'étant pas fiables.

Ces derniers temps, l'image des Pays-Bas, chimère qui flotte sur le pays et commence de plus en plus à incommoder les historiens, a trouvé son meilleur promoteur en la personne du Professeur-Docteur D.P. Blok, auteur de l'ouvrage "**DE FRANKEN IN NEDERLAND**" (Les Francs aux Pays-Bas). Il est de notoriété publique que cet ouvrage a été écrit en 1968 en réponse à mes "**VRAAGSTUKKEN IN DE HISTORISCHE GEOGRAFIE VAN NEDERLAND**" (1965/66). Naturellement, nulle part il ne fait allusion à cette intention. En quatrième de couverture de la troisième édition (1979), la jaquette affirme: "*Après l'effondrement de l'empire romain, ce furent les Francs qui se fixèrent dans nos régions. Ils y apportèrent leur culture propre, harmonieux mélange d'éléments germaniques et romains. L'auteur exploite toutes les sources historiques pour répondre **aux nombreuses questions restées en suspens jusqu'à maintenant**, notamment, Qui étaient les Francs ? D'où venaient-ils ? Quel rôle jouèrent-ils dans l'histoire culturelle de notre pays, sillonné à cette époque précise par les premiers missionnaires chrétiens ? Partant des noms de régions et de localités, il brosse un séduisant tableau de l'établissement et de l'expansion des Francs et autres tribus des Pays-Bas. Ce fut un temps d'âpres luttes mais aussi d'intense piété. L'auteur redonne vie à une période de notre histoire **restée jusqu'à maintenant vraiment obscure**.*" (Editions Fibula –Van Dishoek Haarlem)

L'éditeur a raison d'insister sur la localisation par Blok des régions et localités : Blok passe en effet, bien à tort hélas, pour le toponymiste et pour le spécialiste par excellence de l'histoire du peuplement des Pays-Bas. L'autorité qu'on lui prête a fait tomber les profanes et nombre d'historiens dans le panneau de ses élucubrations. Pour broser un tableau des Pays-Bas francs, il puise à pleines mains aux chartes de Werethina, sujet de sa thèse de doctorat. Sur les **103 toponymes** qu'on y trouve, il en a localisé **33 en Allemagne et 12 aux Pays-Bas**. Comment ? Allez donc voir cela d'un peu plus près dans ses livres : souvent de la façon qu'il me reproche, **sur la foi de la première lettre, les autres suivent d'elles-mêmes**. Il se dispense même parfois de toute parenté philologique, réquisitionnant le joli nom gallo-romain d'Attingahem pour sa propre résidence de Nederhorst den Berg !!! Foin même de la première lettre ! Quant aux preuves de l'existence des localités néerlandaises à l'époque des actes, il s'en dispense tout simplement, violant ainsi la première règle et la plus fondamentale de toute la toponymie. Le toponyme une fois droppé au petit bonheur, il en tire aussitôt la preuve que la localité néerlandaise ou allemande existait déjà à l'époque. D'un hydronyme, il fait sans sourciller un toponyme. Sous sa plume **Nifterlaca**, où il ne comprend goutte, devient un canton qui s'étendait "*sur les deux rives du Vecht*", notre spécialiste du peuplement ne s'avisant pas de l'inexistence, même dans la région effectivement concernée où Nifterlaca n'est qu'une localité, dudit canton et du Vecht, encore dans les limbes à l'époque des chartes. Notre toponymiste n'ayant jamais entendu parler de doublets en toponymie, comment voulez-vous qu'il s'en méfie ?

Il ne sait que faire de 58 toponymes et hydronymes des chartes de Werethina ! Qu'à cela ne tienne ! Il les passe tout bonnement sous silence ! Dans la masse de matériaux historiques du diocèse de Trajectum, qui comporte **270 toponymes et hydronymes**, il en glane une dizaine. L'énorme reste passe à la trappe ! Devant un tel résultat, un spécialiste de la géographie historique et de l'histoire du peuplement digne de ce nom **s'inquiète de savoir s'il est bien dans la région concernée par les sources** ! Vu la cohérence des chartes, qui concernent des donations mineures à un seul et même monastère ou diocèse, ces complexes de noms sont

géographiquement connexes : l'absence de la majeure partie appelle une explication **avant d'aller plus avant**. Grappiller l'utilisable et négliger l'encombrant, ce n'est pas de la science : même un amateur sérieux n'aurait pas ce culot.

Doublures dans les toponymes ? Doublures même chez les saints ? Rien de tout cela n'existe pour Blok ! Il continue à localiser le Marklo de la **Vie de Saint Lebuinus** près de Deventer sans même faire allusion à Merck-Saint-Liévin, qui porte toujours le nom du saint. Il situe le Wilpa tiré de sa **Vie** aux Pays-Bas, où il se trouve qu'il existe un Wilp. Que celui soit trop récent d'au moins six siècles, qu'importe ! Mon livre lui a appris l'existence du Wilpa (Oppy) de Flandre française : il ne mentionne ni ne réfute mon interprétation car le public néerlandais doit ignorer qu'il existe deux Wilpas et que le français l'emporte et par son ancienneté et par ses mentions dans d'autres sources. Il maintient Lebuinus à Deventer bien que divers auteurs aient prouvé que l'absence de ce toponyme dans les plus anciennes vies du saint prouvent qu'il s'agit d'une interpolation ultérieure et donc d'une falsification. Le pays de l'Isla ou Isloi reste pour lui la région de l'Ijssel, la région artésienne parfaitement homonyme n'existant pas à ses yeux. Dockynchirica reste pour lui Dokkum : il continue à agiter les chroniques les plus récentes et falsifiées et rejette les plus anciennes. L'éditeur a raison de dire "*qu'à partir des noms de régions et de localités Blok brosse de main de maître un tableau*". Il aurait dû préciser qu'il s'agissait de la Flandre française et non des Pays-Bas.

Les évidentes doublures, un toponymiste à formation historique doit les envisager comme un problème à résoudre avant même de commencer à localiser ! Qui pratique la géographie historique sans le faire brave le sort : tôt ou tard on lui brandira sous le nez l'autre possibilité. Comment diable Blok n'a-t-il pas découvert la région véritablement concernée par les chartes de Werethina, lui qui dans sa thèse traite à fond des chartes de Saint Bertin, abbaye sise à Saint-Omer, remplies de toponymes et d'hydronymes quasiment identiques à ceux de Werethina ? C'est précisément cette similitude qui m'a mis sur la piste des doublures. Sa thèse traite de divers points de critique textuelle qui renvoient à la région véritable. Ainsi un surprenant changement **dans la dénomination des années des règnes**, qui, il l'écrit lui-même avec juste raison, ne peut recevoir d'explication que dans le Nord de la France. Il relève des mots comme **Vicarius**, **waterscapum** et autres qui n'apparaissent que dans le Nord-ouest de la France. Blok avait le nez dessus et il n'a pas vu ! Ailleurs, il nous parle d'un moine de l'abbaye de Fontenelle près de Rouen, de Daventria, propriété de l'abbaye de Saint Bertin sise à Saint-Omer (les chartes prouvant formellement qu'il **ne s'agit pas de Deventer**), et même de **Noyon, résidence carolingienne**, si bien qu'à la lecture de ses ouvrages je me suis maintes fois écrié : "*Tu brûles, mon bonhomme ! Au nom du ciel, fais donc le pas suivant, ce sera le bon !*" Hélas, celui-ci n'est jamais venu, Blok faisant prévaloir sur son sens historique le dépit d'être contredit.

La reconstruction des Pays-Bas par Blok repose entièrement sur des toponymes et hydronymes arrachés ailleurs et situés aux Pays-Bas au nom des mythes. Il en remet du reste une couche dans la troisième édition de son livre, traînant aux Pays-Bas des toponymes et hydronymes encore jamais utilisés dans ce but. Chacun y a vu de nouvelles trouvailles alors qu'il ne s'agissait que de nouvelles bourdes. **Struona** nous en offre un magnifique exemple. Le toponyme apparaît dans une liste de biens du diocèse de Trajectum et figure toujours sur une carte de France sous la forme **Strouanne**. Mais Blok noie le toponyme à **Stroe** quelques siècles avant l'émergence des Pays-Bas et le bombarde bien royal ! C'est pour moi une énigme : comment les milieux historiques néerlandais avalent-ils sans sourciller des élucubrations de cet acabit, pourquoi les reprennent-ils dans leurs études ? Ces jongleries avec les toponymes et hydronymes ne sont pas sa pire entorse aux règles de la méthode historique. Ayant situé à tort des localités aux Pays-Bas, il a tôt fait de les promouvoir **bien royal, bien ecclésiastique ou centre commercial** et de les qualifier d'importants, dupant le profane qui croit à la cohérence du tableau. De textes pour étayer cette reconstruction, point ! C'est pure imagination, ni couverte par des **données d'époque** ni suggérée par **des faits ultérieurs** susceptibles d'extrapolation dans le passé. Même dans la vraie région, les localités n'ont pas eu l'importance que Blok leur prête là où il les transpose, l'enflure ajoutant encore à l'absurdité.

Enfin, et c'est le coup de grâce, il y a un monde entre sa reconstruction et la réalité mise à jour par l'archéologie. **Aux environs de Rhenen et au bord de ses collines**, on rencontre la plus forte concentration de vestiges mérovingiens et francs, ce qui est logique, cette contrée n'ayant pas été soumise aux transgressions. **Dans le Nord de la Frise et de Groningue**, quelques trouvailles mérovingiennes témoignent qu'une partie de ces territoires est restée quelque temps à sec, formant une ou des îles. L'absence des mêmes vestiges dans les parages prouve que ces lieux étaient **des îles géographiques ou des îlots de peuplement**. A Wieuwerd, au sud-ouest de Leeuwarden, on a fait d'intéressantes trouvailles de la même époque. Or, stupeur !, dans ces secteurs émergés, Blok ne localise aucun toponyme des sources anciennes, hormis **Lagbeki** bombardé Lauwers, plaisanterie étymologique tout juste bonne à susciter l'hilarité. Vers 900 apparaissent les premières

sources à évoquer la Veluwe et ses marges. Or les toponymes qu'elles mentionnent brillent par leur absence dans les prétendus Pays-Bas francs de Blok. On constate donc d'une part que sa localisation des toponymes ne concorde pas avec les données de l'archéologie, et que d'autre part les toponymes tirés de **documents authentiques et dignes de foi et couverts par l'archéologie**, ne cadrent pas avec tous ces noms étrangers subtilisés à une autre région, mes listes de noms de lieux, complètes, elles, le démontrent assez.

132. Une migration de toponymes

"**Les Pays-Bas se trouvaient-ils en France ?**" tel est le titre insultant que Gysseling donna à son article, mettant ainsi, sans le vouloir, le doigt sur le cœur du problème. Les toponymistes ont en effet toutes les raisons de brandir le drapeau rouge, non pour attaquer mes reconstructions mais pour appeler l'attention de leurs collègues sur le viol des règles de leur propre discipline par des localisations historiquement et philologiquement insoutenables. Ils ne peuvent même pas tirer excuse des erreurs de l'histoire. Si la Table de Peutinger, avec sa Patavia assimilée par des amateurs à la Betuwe, semblait concerner les Pays-Bas, le duo Veluwe / Betuwe, dont le premier ne pouvait remonter à la période romaine, aurait dû donner à penser aux toponymistes. Le fait que la Table de Peutinger situe Lauri, Fletione, Carvone, Tablis, Noviomagus, Catualium, Colonia Trajana, Veteribus, Asciburgia et Blariaco si près des localités françaises et que d'autres sources les mentionnent en si étroite relation avec elles, aurait pu et aurait dû depuis longtemps amener Gysseling à se demander en tremblant s'il n'était pas d'aventure en train de situer des morceaux de France aux Pays-Bas.

Faire de Mannaricium / Maurik, bourde immortelle, le clou de son réquisitoire et le cœur de la question que pose le Trajectum romain, c'est du pain béni. Avec l'insolence et l'arrogance du ton, cette ânerie a dessillé bien des yeux aux Pays-Bas et en Belgique. Quelque chose clochait. **Les 120 toponymes de la Batua** mentionnés dans les chartes de Lorsch n'ayant jamais été situés en Betuwe, **les 270 toponymes de Trajectum** étant en grande partie non attribués, des toponymistes qui laissent tomber près de 95 % des toponymes et tombent dans l'injure dès qu'on essaie de remédier à cette carence, témoignent d'un profond refoulement – au sens freudien ! - du problème. En fait ce sont les toponymistes qui auraient dû percer à jour les mythes néerlandais, les absurdités toponymiques étant plus criantes encore que les absurdités historiques. Il tombe sous le sens que la toponymie historique doit s'appuyer sur **une histoire vraie**. Aussi ne saurait-on conforter les erreurs historiques avec les bourdes toponymiques qui en découlent. Je donne dans mes listes tous les toponymes et hydronymes des sources historiques attribuées aux Pays-Bas. Si l'on y joint ceux de l'époque romaine, on arrive à plus de 900. Les cartes que je joins montrent que ces localités forment un ensemble géographique et logique cohérent. Plus question d'éparpiller les églises et les biens de Saint Willibrord à travers une grande partie de l'Europe occidentale, ni d'en tirer un tableau aberrant.

Pendant des années j'ai dû supporter l'hilarité que provoquait ce que des simplets, ignorant les rudiments mêmes de la géographie historique qui est au cœur de mes recherches, appelaient "**le déménagement en France des localités néerlandaises**". On pardonne aux profanes mais que des historiens et des toponymistes se livrent à ce persiflage de Café du commerce, voilà qui passe les bornes. En s'exclamant que je veux déménager **Nimègue, Hambourg** ou **Utrecht en France**, Stolte manifeste ou bien son incompréhension du problème ou bien sa mauvaise foi. C'est tout le contraire : ce sont des amateurs qui **ont déménagé aux Pays-Bas des centaines de toponymes empruntés à une toute autre région**, mais, ignorant les destinataires, ils les y ont déchargés en tas. Presque aussi ignorants, les historiens et toponymistes ultérieurs ont laissé 95 % des caisses non déballées. Devant cette grandiose farce, comment rester impassible ? "Les Pays-Bas se trouvaient-ils en France ? demandait Gysseling. Je réponds : "*Pas chez moi ! Mais chez lui la France se trouve bel et bien aux Pays-Bas !*"

133. Les doublures toponymiques entre Frise septentrionale et Morinie.

Le toponymiste allemand Carstens, officier cantonné en 1941 aux environs de Calais, fut frappé par le grand nombre de toponymes du Nord-ouest de la France identiques à ceux de sa région natale, la Frise septentrionale. En 1962, il consacra un article à ce phénomène : "**Noordfriesland und das Land der Moriner bei Calais**" (*Jahrbuch des Nordfriesischen Instituts*, Band 8, S. 39 – 44). Il remarque à juste titre que la ressemblance est plus nette entre **les formes anciennes des toponymes**, beaucoup ayant été **francisés** en France et **germanisés** en Allemagne. On est surtout frappé par le grand nombre (une centaine) de toponymes à suffixe –inghem, présents dans les deux régions, et par une série plus réduite (une trentaine) de toponymes à suffixe –thun, qui n'apparaissent nulle part en France en dehors de la Picardie. Cette similitude se retrouve dans

les toponymes à suffixe –dat, -feld, -beke, -brück, -berg, -acre, -brun, -hove, -brouk, -holt, -wik, -lo, -kamp et –sant.

En guise d'illustration, nous donnons ci-après les exemples les plus parlants:

FRANCE	FRISE SEPTENTRIONALE	FRANCE	FRISE SEPTENTRIONALE
Bacinghem	Backa, Backens	Nordhem	Nordhusum
Beuvrequen	Bergenhusen	Ophem	Ophusum
Cokedal	Kokedal	Ordinghen	Ording
Etaples	Stapel	Quembergues	Kirrenberg
Floringhem	Flor, Flors	Rosendal	Rosendal
Godingthun	Goting (île de Föhr)	Tappenkul	Sapskuhle
Gonnehem	Gonne, Gonnen	Tatinghen	Tating
Haneskamp	Hanenkamp	Teteghem	Tetenbül
Hardinghen	Harding	Westrethem	Westerhusum
Longenes	Langenes	Wicq	Wiek (île de Föhr)
Manninghem	Manning	Widehem	Wiedingharde
Milenberg	Milenberg	Wolde	Wohlde
Millem	Mildenburg		

Carstens en tire la conclusion que ces toponymes friso-saxons révèlent une immigration partie de Frise septentrionale (et d'autres contrées d'Allemagne du nord) à destination de l'Angleterre et du Nord-ouest de la France entre le III^e et le VI^e siècle. C'est du reste l'explication courante donnée par les historiens à la présence historique, archéologique et toponymique des Saxons dans ces contrées de France, avec des variantes sur des points secondaires. Selon Carstens, les nombreuses similitudes toponymiques entre les deux régions confirmeraient sa thèse, ces noms étant **de purs produits d'importation dans le Nord de la France**. Cette thèse appelle quelques observations :

1. Une partie des toponymes sont des termes génériques, qui, apparus ou donnés sur place, apparaissent partout dans l'aire linguistique germanique, ainsi Milenberg ou Molenberg (= Mont au moulin) et ne sont certainement pas imputables à une migration humaine ou à une importation de noms. On les rencontre probablement aussi souvent dans d'autres régions entre lesquelles on ne peut supposer aucune migration.
2. Les **toponymes spécifiques** restants dont la frappante doublure est plus convaincante et n'apparaît qu'une fois dans chacune des deux régions, suggèrent une migration. Reste à savoir dans quel sens ! Déplacements historiques et mythes poussent à la plus grande prudence en la matière. Nous avons établi que les Frisons des auteurs classiques et du haut moyen âge n'habitaient ni au nord des Pays-Bas ni au Nord de l'Allemagne mais en Flandre au-dessus de Boulogne, pas question donc de migration dans cette direction. Par contre, les Vies de Saints et la déportation des Saxons en Westphalie et au Nord de l'Allemagne, indiquent assez le sens de la migration des Saxons.
3. Peu après la fin de l'occupation romaine, on trouve déjà, dans le nord-ouest de la France, beaucoup de traces historiques et toponymiques des Saxons. Or les sources n'évoquent aucune migration de grande ampleur, migration que la densité de Saxons sur le Litus saxonicum postulerait s'ils n'y étaient pas déjà installés. Lorsque Grégoire de Tours (540-594) mentionne deux colonies saxonnes, l'une près de Bayeux, l'autre à l'embouchure de la Loire, il ne dit en rien que les autres établissements saxons de France soient imputables à une lointaine migration.
4. A mon sens, on accorde bien trop peu d'attention à l'énorme **mutation sociale** consécutive à l'effondrement de l'empire romain. On constate la disparition soudaine des noms des tribus gauloises antérieures. Certains subsistent dans des noms de villes, phénomène d'ailleurs antérieur de plusieurs siècles, ainsi Ambiani pour Amiens. Les autres disparaissent complètement après le IV^e siècle. Quelques-uns se maintiennent un temps dans le nom d'une contrée, ainsi Frisia et Batua mais sortent aussi de l'usage aux IX^e X^e siècles, ce qui les rend disponibles pour les mythes ultérieurs. D'une façon générale, on peut dire que les anciennes tribus gauloises ne sont plus mentionnées après le IV^e siècle. Il va de soi que la disparition de leur nom ne signifie pas que les Nerviens aient disparu de France pour céder la place aux Francs : et pourtant la bibliographie historique fourmille de passages qui avancent implicitement cette thèse. Les noms anciens disparus, leurs titulaires sont restés sur place et se sont accommodés des nouvelles évolutions politiques. Certes les expansions et migrations effectives et dûment attestées par l'histoire ont bel et bien joué un rôle. Autrement dit, migrations et infiltrations requièrent une approche plus nuancée que les affirmations péremptoires

habituelles, fortement ébranlées par les déplacements historiques dénoncés ici. Impossible pour l'instant d'embrasser du regard toutes les conséquences de ces déplacements, il faudra encore des années d'étude pour démêler le vrai du faux au sortir de cette babélique confusion de langage.

5. Il va de soi qu'on ne peut continuer à taire les **transgressions**, phénomène géographique et partant historique de première grandeur. A cet égard, nous pouvons laisser de côté les Pays-Bas : les trouvailles archéologiques du 1^{er} au III^e siècle, révélant à peine une population autochtone, on est fondé à en déduire qu'à l'époque romaine, la population ne comportait pratiquement que des Romains, chassés vers le milieu du III^e siècle par les transgressions. Pas question donc de migration ou d'immigration venue des Pays-Bas. En Flandre et dans le Nord de la France, on fait, **sous les alluvions des transgressions**, des trouvailles de plus en plus intéressantes qui prouvent que l'inondation a entraîné la migration forcée d'une foule d'établissements qui ont dû trouver refuge en Belgique ou en France ou plus loin encore. Une migration directe des Frisons vers la Frise septentrionale néerlandaise et orientale allemande est des plus improbables, ces contrées étant également sujettes aux transgressions et, à en juger par l'archéologie, sensiblement aux mêmes avatars que la Flandre. Impossible donc, avant étude approfondie, de définir l'itinéraire des migrations. S'il est plus que risqué de déduire de quelques **phénomènes linguistiques** un phénomène aussi considérable que la migration de tout un groupe humain, il est pour le moins téméraire d'imputer la présence de Saxons dans l'ouest de la France à **une simple immigration**.

134. CONCLUSION

S'il pouvait paraître étrange au premier abord de traiter en même temps des transgressions du III^e au IX^e siècle et des noms de localités, contrées et cours d'eau, le résultat de notre travail a prouvé la fécondité de la méthode. D'une part, on voit qu'à l'époque les Pays-Bas n'étaient qu'un blanc (on devrait dire "bleu marine") sur la carte, d'autre part, on se convainc qu'une foule d'éléments géographiques des textes historiques se prêtent à **une localisation certaine** dans leur vraie région : d'un côté comme de l'autre l'aspect mythique de l'histoire néerlandaise de l'époque apparaît clairement. Le carillon des absurdités peut sonner à toute volée l'addition suivante. Les listes de toponymes introuvables aux Pays-Bas s'établissent comme suit :

Romains :	113
Trajectum :	270
Aefternacum :	180
Werethina :	100
Lorsch :	120
Saxons :	154

Total :	937

Aussi est-il impossible de continuer à pratiquer la géographie historique comme on l'a fait jusqu'à maintenant en appliquant aux Pays-Bas un pourcentage ridicule de cet énorme ensemble et en ignorant superbement 97 % des toponymes et hydronymes. Tous se prêtent à localisation en Flandre française et belge avec un tel degré de certitude que les quelques cas où j'avance des suppositions (reconnues telles) et quelques étymologies incertaines (dont je ne veux pas jurer non plus) n'y changent rien. Certes, cette masse même de toponymes réclamera le plus de corrections. Je n'ai du reste cessé d'y procéder moi-même. Ce chapitre administre la preuve définitive que cette masse de toponymes n'a rien à voir avec les Pays-Bas, seulement 3% d'entre eux y étant localisables. Parmi les 900 noms de sources toujours attribuées aux Pays-Bas, historiens et toponymistes n'en emploient qu'une trentaine à la reconstruction de l'image officielle des Pays-Bas mérovingiens et carolingiens, on ferait mieux de dire à son affabulation, puisqu'on a pu se convaincre que ces trente noms n'avaient rien à voir non plus avec les Pays-Bas.

Les répertoires de toponymes et d'hydronymes, particulièrement ceux de la Batua et de la Patavia romaines, révèlent également que l'Université de Nimègue n'a pas la moindre notion de géographie historique. Cette Université emploie des médiévistes et des archéologues non pour servir la vérité historique mais pour lui sauver la face après la bourde du siècle - "**l'évêque de Nimègue**⁵⁷" !!! - laquelle manifeste avec éclat l'insuffisance voire l'inexactitude foncière de leurs critères de distinction des deux Noviomagus. C'est une

⁵⁷ N.d.tr. : Cet évêque était en fait Harduin de **Noyon** mal indexé par les Monumenta Germaniae Historica !

violation flagrante de la géographie historique d'extraire **d'un ensemble d'au moins 900 noms directement en relation avec Noviomagus** (la Patavia romaine, les chartes de Lorsch, de Werethina, les Saxons) ce seul toponyme de Noviomagus et d'en faire l'unique base de l'argumentation. Il faudrait au moins localiser dans les parages de Nimègue les 120 toponymes et hydronymes de la Batua tirés des chartes de Lorsch et les 30 de la Patavia tirés des sources romaines, les sources les situant aux environs de Noviomagus. Depuis longtemps du reste, Nimègue n'est plus l'épicentre des mythes, même si certains focalisent toujours sur le Noviomagus carolingien. Le nœud des mythes réside dans les 270 toponymes et hydronymes des chartes de Trajectum, introuvables aux Pays-Bas et que j'ai localisés en France.

Or, vu l'indissociabilité dans les sources historiques de Trajectum, de Dorestadum, de la Batua et de Noviomagus, ces 270 toponymes et hydronymes des chartes de Trajectum sont plus déterminants que tout ce que l'on a dit du seul Noviomagus.

Chapitre XI

LES PREMIERS AUTEURS NEERLANDAIS

135. Double contrôle

LES MANUELS SCOLAIRES DISENT...

ou plutôt ne nous disent rien des premiers auteurs néerlandais ! Il peut arriver qu'on évoque Melis Stoke dans le secondaire, n'a-t-il pas commis une si charmante chronique rimée qui compte parmi les premiers écrits néerlandais et que sa vénusté destine plutôt au cours de littérature qu'à celui d'histoire ?

La science officielle a toujours considéré ces auteurs avec dédain, jugeant leur expression primitive et leur défaut de prétention scientifique indigne d'une authentique pratique de l'histoire. Aussi n'étudie-t-on guère les vieilles chroniques hollandaises, que ce soit d'un point de vue positif ou d'un point de vue négatif, c'est-à-dire pour ce qu'elles disent ou ne disent pas. Il arrive, mais fort rarement, qu'on les invoque pour confirmer les traditions.

Il n'arrive guère, surtout dans une matière aussi ancienne que celle qui nous occupe, qu'on ait la chance de pouvoir soumettre une thèse neuve à un double contrôle. Si cette possibilité existe, il faut la saisir. Nous avons déjà pu faire une importante constatation : les traditions historiques néerlandaises ne naissent qu'au XII^e siècle. Encore ne comportent-elles à l'origine que quelques affirmations majeures, la plupart des conséquences n'ayant été tirées que beaucoup plus tard. Inutile donc de rechercher ce que les auteurs néerlandais les plus anciens nous apprennent sur les Pays-Bas d'avant le XII^e siècle. A la lecture de leurs chroniques, on va d'étonnement en étonnement, tant devant ce qu'elles disent que devant ce qu'elles ne disent pas. J'aborde les quatre plus anciennes : **Alpertus de Metz**, les **Annales d'Egmond**, **Melis Stoke** et le **Clerc des Plats Pays**. Ce dernier nous amène déjà bien avant dans le XIV^e siècle. A cette époque, le gros des bévues néerlandaises a définitivement acquis droit de cité et il ne se justifie guère de continuer à rechercher quand et comment les auteurs postérieurs ont continué à broder sur les mystifications et à les pousser jusqu'à leurs ultimes conséquences.

136. Alpertus de Metz

Alpertus, moine et chroniqueur probablement né dans le diocèse d'Utrecht, a résidé quelque temps dans un monastère de Metz auquel il doit son nom. Il est retourné à Utrecht ou à Tiel vers 1006. Il écrit son "**De diversitate Morum**" (De la diversité des mœurs) entre 1021 et 1025. C'est un document narratif sur son temps, qui tire son intérêt, entre autres mérites, de la description critique, rare à l'époque, du milieu des commerçants urbains et de divers événements militaires. Il consacre beaucoup d'attention au diocèse d'Utrecht, fournit maint détail sur la Gueldre et le centre des Pays-Bas, ce qui accrédite la thèse qu'il aurait vécu et écrit à Tiel. On tient généralement son œuvre en haute estime. Il ne rapporte rien de la période antérieure au XI^e siècle, ses communications concernant des faits contemporains ou des événements survenus récemment. En 1006, il mentionne une attaque de pirates, "*qui, venus avec un grand nombre de bateaux de diverses îles de l'Océan, remontèrent rapidement la Merwede et arrivèrent au port de Tiel*". L'année suivante, il nous informe d'un nouveau raid de ces assaillants, qu'il nomme également pirates, via le Lek appelé dans son latin **Laica**. Ce texte comporte aussi le terme de "Normands" mais dans la relation ultérieure du coup de main sur Utrecht, il parle à nouveau de pirates. Les événements qu'il rapporte se situent toutefois si longtemps après les célèbres invasions normandes de la fin du IX^e siècle qu'on ne peut en aucune façon les y relier. Même s'il s'est agi ici d'authentiques Normands (venus du Nord ou de Normandie), il reste que le texte ne dit rien quant aux invasions précédentes. Certains historiens assimilent ces raids du début du XI^e siècle aux invasions normandes. Ils y voient les dernières conséquences des raids précédents et parfois une preuve que ces derniers eurent également lieu aux Pays-Bas. Mais ces événements sont trop éloignés les uns des autres dans le temps pour qu'on puisse les mettre en relation.

Alpertus nomme maintes fois Noviomagus. En l'an 996, il rapporte que le roi y tint une assemblée (concilium), en particulier pour prendre des mesures de sauvegarde et de confirmation du monastère d'Elten. Puis il évoque l'assemblée (ou concile = assemblée ecclésiastique) de 1018 à Noviomagus. Il ressort d'autres données qu'au cours de cette diète ou de ce synode (qui coïncidaient souvent), on régla certaines questions importantes concernant les diocèses de Noyon et de Soissons, si bien qu'on n'a plus à se demander où localiser

ce Noviomagus. Du reste, Alpertus s'est bien gardé de laisser entendre qu'il pensait à Nimègue. Celui qui fait cette déduction, impose sa propre interprétation. Alpertus vivait et écrivait en un temps où, les historiens en sont d'accord, Noyon abritait toujours une résidence carolingienne. Il habitait tout à côté de Nimègue et marquait un intérêt tout particulier aux événements survenus dans son entourage. Le fait qu'il ne souffle mot d'un palais royal à Nimègue appelle plus que de l'étonnement.

On peut naturellement objecter qu'Alpertus rapporte des faits contemporains et qu'il n'y avait pas place dans son projet pour une rétrospective de l'histoire antérieure à l'an mil, ce qui signifie que son œuvre ne comporte rien qui infirme les traditions. Je me rallie tout à fait à cette vue des choses, à la condition qu'on n'essaie pas non plus de distiller à partir de ses écrits un quelconque élément favorable aux traditions postérieures, ce qu'Hugenholz a tenté de faire en affirmant que notre auteur avait déjà évoqué la Vahalis. Citant de tête, il se trompait : Alpertus écrit "**Wal**". Le premier historien néerlandais un tant soit peu digne de ce nom n'a pas consacré le moindre mot à évoquer les traditions. Qu'on n'en cherche pas la raison dans l'exiguïté du champ temporel et spatial de son œuvre, mais dans sa volonté de fournir un document digne de foi. C'est en effet l'impression que nous laissent ses écrits. Sa relation est le récit de petits événements, rien qui soit de nature à ébranler le monde, autour desquels gravitait l'histoire de la Hollande et du diocèse d'Utrecht. S'il ne nous apprend rien sur l'histoire antérieure, il nous apporte toutefois une information capitale : au long des quelque 25 années qu'il relate fidèlement, aucun fait, aucune occurrence n'apparaît qui ait une relation quelconque avec les traditions historiques (postérieures !).

137. Les Annales d'Egmond

Cette chronique, rédigée entre le XI^e et le XIII^e siècle et couchée par écrit, dans le manuscrit le plus ancien, par divers scribes, renferme des informations qui courent jusqu'en 1248. Le volume dans lequel on l'a retrouvée joint, la *Vita Karoli Magni* d'Eginhard, quelques œuvres mineures, la *Chronique de Regino*, les *Annales de Xanten* et les *Annales d'Egmond*. Ces dernières fournissent de 875 aux environs de 900 (après quoi la chronique ne présente plus grand intérêt pour notre sujet) des millésimes suivis d'informations sommaires sur le royaume franc, informations empruntées aux chroniques générales, mais pas le moindre détail sur les Pays-Bas. **Le nom de Willibrord n'y apparaît pas, pas plus que celui de Dorestadum.**

On peut admettre que l'auteur ou les auteurs des *Annales d'Egmond* avaient sous la main l'ouvrage d'Eginhard et la *Chronique de Regino*, puisque ces documents ont été inclus dans le même volume, et qu'ils en connaissaient la teneur. Ces documents renfermaient une grande partie des matériaux historiques qu'on mettrait tant de péremptoire allégresse par la suite à appliquer aux Pays-Bas. Et pourtant, les rédacteurs successifs d'Egmond se sont bien gardés de le faire. Même les continuateurs ultérieurs du XIII^e siècle s'en sont abstenus, eux qui ont procédé çà et là à des ajouts dans les textes anciens, ajouts portant du reste sur des affaires mineures. Et ceci en dépit du fait que dans ce même monastère d'Egmond et vers cette même époque, on a réalisé des copies de documents anciens d'une extrême importance concernant le diocèse de Saint Willibrord à Trajectum. J'ai souligné ailleurs que les moines d'Egmond sont parfaitement innocents de la localisation fautive de Saint Willibrord à Utrecht. Bien qu'ayant réalisé des copies de textes étrange(s) et troublants, ils se sont bien gardés de se prendre aux apparences et de les appliquer à Utrecht. Une comparaison des *Annales* avec le *Cartularium d'Egmond* en apporte une preuve supplémentaire : **aucune donnée du Cartulaire n'a filtré dans les Annales**. Non seulement les premiers compilateurs des *Annales* mais encore les remanieurs ultérieurs qui les complétèrent ont fait preuve d'un remarquable sens critique.

En ce qui concerne le diocèse d'Utrecht, les *Annales* mentionnent en 900 le décès de l'évêque Odilbald et l'intronisation de Radboud, son successeur. Ce dernier nom a été gratté : un scribe du XVI^e siècle lui a substitué Egiboldus. En 976, on note la mort de l'évêque d'Utrecht Balderik. En 988, les *Annales* rapportent que le comte Dirk 1^{er} transféra les reliques de Saint Jérôme de la "Northga" à Egmond, où il les joignit à celles de Saint Adelbert. Ce passage a du reste été rajouté par un scribe du XII^e siècle, qui n'établit pourtant aucun rapport entre le transfert des reliques de Saint Jérôme et les Normands, le nom de ces derniers n'apparaissant que dans la relation de l'incendie de Tiel et d'Utrecht par les Normands en 1009 et 1010, empruntée à Alpertus de Metz, sans trop d'exactitude du reste.

Les *Annales* mentionnent enfin "*qu'en l'an 1049, Godefridus ruina irrémédiablement le palais de Neumaga*". C'est là tout ce qu'elles disent de la résidence carolingienne. Il se peut que, reprenant cette information, le scribe ait songé à Nimègue. Il reste qu'il ne le dit ni ne le suggère d'aucune façon. Les *Annales d'Egmond* contredisent donc catégoriquement les traditions. Pas question d'éluder d'un haussement d'épaules leur silence sur les prétentions historiques néerlandaises (ultérieures) : disposant d'ores et déjà des documents

qui y conduiraient, le monastère d'Egmond n'aurait pas manqué de les appliquer aux Pays-Bas s'ils les avaient concernés.

138. La chronique rimée de Melis Stoke

Il convient de s'appesantir davantage sur la chronique de Melis Stoke, non seulement parce que son œuvre est plus détaillée et donne çà et là l'impression d'être raisonnée mais surtout parce que les auteurs postérieurs y ont puisé à pleines mains. Le comté de Hollande constitue le centre de gravité de son œuvre, si bien que l'arrière-plan géographique de sa relation diffère de celui d'Alpertus de Metz. Melis Stoke était clerc de chancellerie des comtes Floris V et Willem (Guillaume) III de Hollande. Il dédia sa "**Rymkoniek van Holland**" (Chronique rimée de Hollande) au comte Floris. Elle rapporte l'histoire du comté jusqu'en 1305 en suivant jusqu'aux environs de 1205 la chronique latine en prose d'Egmond. Cette période est déjà intéressante en soi parce qu'elle peut nous fournir un bon instantané de ce que l'on attribuait ou non à l'histoire de la Hollande. Examinons son récit de cette époque, la période ultérieure ne présentant plus d'intérêt pour notre sujet.

De la genèse de la Hollande, il dit qu'il y habitait d'abord un peuple cruel et puissant qui attaquait souvent l'empire romain. Le pays s'appelait alors Basse-Saxe. Sa capitale était Wiltenburg. Les Romains, l'ayant maintes fois attaqué pour l'assujettir, n'y parvinrent qu'en 366, sous l'empereur Valentinus. Les habitants troquèrent alors leur nom de Bas-Saxons contre celui de Frisons qui leur fut donné par les Romains parce qu'ils habitaient un pays froid (Frison/Frigon évoquant le latin "frigere" et le néerlandais vriezen (geler)) Les gens du pays restèrent païens pendant plus de 300 ans. Puis vinrent les rois francs, Pépin d'Herstal, "*qui portait le glaive de France*", entreprit une guerre contre Radboud, "*ennemi de Dieu*" et roi de Frise. Il le battit en 694. Il envoya Willibrord convertir les Frisons. Le missionnaire fut malmené à Westkapelle pour avoir détruit une idole. Il prêcha à "*l'extrémité occidentale*" de la Frise qui jouxte l'Escaut et dans tous les territoires situés à l'est. Il vint à Utrecht, qui s'appelait alors Wiltaburg, et y fonda une église. Le pape Serge l'éleva à la dignité d'archevêque. Comme Willibrord était un Anglo-Saxon et que les Anglo-Saxons étaient également originaires de Basse-Saxe, la langue ne lui posait aucun problème.

En 714, Charles Martel succéda à son père, Pépin d'Herstal. Le nouveau roi combattit les païens avec plus de violence encore que son père. Wulfram, **évêque de Sens**, allait enfin baptiser Radboud. Ce dernier avait déjà mis un pied dans les fonds baptismaux lorsqu'il demanda à l'évêque où étaient ses ancêtres. Wulfram répondit qu'ils étaient probablement en enfer. Sur ce, Radboud retira son pied et refusa le baptême au motif qu'il préférait se retrouver aux côtés de ses ancêtres. Mais voilà que trois jours après il mourut et se retrouva à leurs côtés. Cependant la plupart des Frisons embrassèrent la foi chrétienne. Willibrord mourut en 739 et Boniface lui succéda sur le siège épiscopal. Il fut massacré à "Dockinghen" par les Frisons. Charles Martel, qui avait déjà soumis tous les pays compris entre la **Frise** et la **Garonne**, refusait de ceindre la couronne royale. Il disait préférer vaincre les rois à porter lui-même la couronne royale. Il mourut en 741 et eut comme successeur son fils Pépin le Bref. Ce dernier accepta, lui, de ceindre la couronne royale. Charlemagne lui succéda en 768. Le nouveau souverain accorda la liberté aux Frisons, parce que, à ce qu'on dit, ils avaient conquis Rome pour lui.

Après s'être étendu sur Charlemagne, son fils Louis le Pieux et la partition de l'empire (il n'y souffle mot de la Hollande), Melis Stoke en vient à la genèse du comté de Hollande. Charles le Chauve donna une partie de la Frise à Dirk 1^{er}, donation qui eut lieu en 863, comme il ressort d'un acte qui "*se trouvait ou se trouve*" à Egmond. Cet acte énumère les contrées ou localités du territoire concédé. Il s'agissait de l'église d'Egmond et de Suuthardes Haghe jusqu'à Voertrappen et Kinnem. En 868, Louis le Germanique lui donna un outre une forêt du nom de "Wasda" avec tout ce qui en dépendait. C'est ainsi que commença le comté. Dirk était d'ascendance française. De son temps, sur l'indication d'une religieuse, on découvrit les ossements de Saint Aelbrecht. Dirk transféra le corps et fonda avec son épouse Geva un couvent de moniales qu'il dota de biens à Vroenle, Alkmare et Kalinghe. C'est à Egmond que naquirent la cour et le comté de Hollande. Nulle part on ne trouve mention de la date du décès de Dirk ni du temps pendant lequel il fut comte.

En son temps, il y avait en Frise un comte nommé Gerolf, à qui le roi Arnaud de Francie avait donné en 889 un territoire compris entre le Rhin et Zuudharfhague. Aussi est-il étonnant que le misérable petit peuple des Frisons prétende avoir reçu sa liberté de Charlemagne et en avoir déjà joui depuis plus de deux cents ans, d'autant qu'on n'entend plus parler de ce Gerolf par la suite. Dirk II, qui succéda à son père, choisit également Saint Aelbrecht comme patron. Il fit démolir l'église de bois que Dirk 1^{er} avait fait bâtir à Egmond et fit construire en pierre un sanctuaire d'un grand prix. Il déplaça les moniales parce qu'il craignait la violence des Frisons et transforma leur couvent en monastère pour hommes. Il fit don à ce monastère de biens à Scagen, Hergan, Egmonde, Kunnigen, Hemskercke, Zutheren, il lui donna le domaine de Winnen à Aran, l'église de Heilichlo, la

dîme et l'église de Zesseman, des rentes à Waelhem, Limmen, Baelhem, Smittem, Arem, Ordebolle, Chose, Obunghem et Heemstede, des terres près de Bemstre, Zulinghem, Huuslede ainsi que la pêcherie de cette dernière localité, une église et des terrains à Velsen, la dîme et l'église de Voerhout, la dîme de Nortdike et l'octroi d'Alcmaer. Son épouse Hildegarde fit don à Saint Aelbrecht de bijoux et d'objets précieux, dont un magnifique Evangélaire. Le comte Dirk eut plusieurs enfants, il légua la Hollande à Arnoud, l'aîné. Un autre, du nom d'Egbert, devint plus tard archevêque de Trèves. Arnoud épousa en 980 Lutgard, fille du roi grec Teofanus.

Il va de soi, on l'aura compris, que ce récit requiert d'être pris çà et là avec un zeste d'humour, même abstraction faite des inexactitudes effectives. Mais ce que Melis Stoke n'écrit pas revêt une bien plus grande importance. Certes, il est généralement hasardeux de bâtir une argumentation sur ce qu'un auteur omet, ne mentionne pas ou a tout bonnement oublié. Cette réserve faite, chez Melis Stoke, à côté de quelques longs développements, quelques omissions frappent et intriguent tellement qu'on ne peut les passer sous silence et les laisser sans commentaire. Pour l'évêché d'Utrecht, il ne mentionne que Saint Willibrord comme premier évêque et Saint Boniface comme son successeur. Il fait commencer la prédication de Saint Willibrord en Zélande (remarquez comment la piste vient du sud !) pour finir par le faire aboutir à Utrecht. Il ne nomme pas les autres successeurs qu'on connaît pourtant bel et bien. Par la suite, il ne nous donne aucun détail sur le diocèse, pas la moindre corrélation entre les débuts du comté et l'Eglise d'Utrecht. Aussi ne peut-on se défendre de l'impression qu'on a déjà avancé l'affirmation que le siège de Saint Willibrord se situait à Utrecht mais qu'on en est provisoirement resté là. Il est probable qu'ignorant encore les sources écrites, on ne pouvait encore les exploiter. C'est du reste le cours normal des choses s'agissant de légendes et de mythes. On commence par avancer une thèse retentissante. Le malheur veut-il qu'elle prenne racine, ce n'est que plus tard qu'apparaissent les rejets.

L'image que Melis Stoke nous brosse de la période romaine est inexacte non seulement globalement mais aussi dans les faits qu'elle évoque. Il place la soumission définitive de la Hollande après le milieu du IV^e siècle, alors que toute autorité romaine avait depuis longtemps disparu à cette époque. Il met les seuls Frisons en relation avec les Romains. Il n'avait encore jamais entendu parler de **Bataves** et de **Canninéfates**. Nous avons écrit ci-dessus (voir chapitre II) que le nom des Bataves n'apparaissait pas aux Pays-Bas avant le XVII^e siècle, ce qui pouvait sembler une affirmation gratuite. L'évocation des premiers auteurs néerlandais en apporte la preuve.

Une autre omission nous intrigue beaucoup plus encore. **Stoke ne souffle mot des Normands aux Pays-Bas**. Si elles avaient concerné les Pays-Bas, il est impensable qu'il n'ait pas eu vent de leurs attaques. Il fait preuve d'une bonne compréhension des grandes lignes de l'histoire du royaume franc. Il cite correctement les différents rois et rapporte quelques événements importants en les datant avec justesse. Il n'aurait pas pu passer sous silence l'épisode des Normands comme une péripétie sans importance. Encore moins si, comme certains l'affirment, la genèse du comté de Hollande résultait pour une part des raids normands.

A son époque, relativement proche des invasions, la tradition n'aurait pu ignorer les Normands, les sources assignant une durée de plus d'un siècle à leurs raids ! La mention de Saint Jérôme rend cette impossibilité totale. Le comte de Hollande Dirk II fit exhumer sa dépouille à Nortdike et la fit transférer à Egmond. Stoke qualifie Saint Jérôme de "*martyr public de Dieu Notre Seigneur*". Ici, la légende nous fait attendre une mention des Normands à qui l'on impute son martyre. Rien. On ne trouve du reste la mention des Normands du IX^e siècle dans aucune autre pièce ou écrit néerlandais, que ce soit du temps de Melis Stoke ou longtemps encore après, ce qui nous prouve que l'on n'avait toujours pas procédé à cette déduction. Certes Melis Stoke mentionne bien une visite des Normands à Utrecht en 1010, mention visiblement empruntée à Alpertus de Metz. Cette information portant sur un événement sans importance, du reste sans rapport aucun avec les vrais Normands du IX^e siècle, souligne que la tradition des raids normands aux Pays-Bas n'est apparue qu'après Melis Stoke.

Il est également frappant que Melis Stoke **ne mentionne pas l'Almere**, hydronyme qui, s'il était réellement autochtone, n'aurait pu manquer d'arriver sous sa plume dans sa relation détaillée des luttes entre Hollande et Frise. D'autant que cet hydronyme dormait bel et bien à Egmond et à Utrecht dans quelques vieux grimoires qui contenaient des transcriptions de chartes concernant l'ancien diocèse de Saint Willibrord. De toute évidence, on n'avait pas encore appliqué ce nom à la Zuiderzee de l'époque. A supposer que quelqu'un l'eût déjà vu ou entendu, il s'étendait alors entre Utrecht, Hollande et Frise, tant d'eau, de lagunes, de maremmes, de tourbières et de marais, dont la Zuiderzee ne se distinguait en rien, qu'on aurait été bien en peine de l'attribuer. Est-il besoin d'ajouter que Melis Stoke ne parle ni de **Dorestadum** ni de **Duurstede** ?

On se fait généralement une très haute idée de l'importance de Melis Stoke comme historien. Prenant sans réserve parti pour les comtes de Hollande, c'est un écrivain de cour qui abonde dans le sens de ses maîtres. Les historiens se méfient à juste titre de ce genre de personnages. Il n'en reste pas moins inexplicable

qu'on n'ait encore jamais soumis à un examen sérieux les données précises, surtout les données topographiques, qu'il fournit. Est-ce peut-être parce qu'elles présentent trop de divergences avec la géographie historique traditionnelle des Pays-Bas ? Ou n'est-ce pas plutôt parce qu'il est muet comme la tombe sur les "acquisitions" (à prendre ici au sens littéral) historiques qu'on ne fera qu'après lui ? Si c'est là ce qu'on lui reproche, notre homme mérite plutôt l'éloge que le blâme. On peut penser ce qu'on veut de la valeur historique de son œuvre, mettre en doute la véracité et l'exactitude de son expression (ce qui du reste n'est pas notre propos), ses écrits n'en renferment pas moins un grand nombre de faits et de données incontestables. Ainsi les contrées, les rivières, les pièces d'eau et les localités qu'il nomme. On en retrouve quelques-unes dans d'autres sources telles que chartes, chroniques et listes de biens. **Zuuthardeshage**, par exemple, revient si souvent et revêt apparemment une si grande importance pour lui (et également pour d'autres sources) que cette localité constitue à elle seule un problème dans la géographie historique des Pays-Bas. Or un grand nombre d'autres localités continuent à poser jusqu'à nos jours autant de points d'interrogation. On en trouve une énumération à la rubrique 130 (Les toponymistes brandissent le drapeau rouge).

En tout état de cause, ces localités et ces noms ont existé aux Pays-Bas, à son époque ou peu auparavant. Excepté quelques identifications probables ou possibles, la seule Chronique rimée comporte au moins 25 noms encore jamais retrouvés ou situés. Cette documentation autochtone purement topographique et toponymique, les historiens l'ont négligée, préférant se divertir avec des données importées. Il n'est pas exagéré de dire que la forêt des mythes leur cachait les arbres de la géographie historique réelle de leur pays. On peut tenir pour assuré que parmi ces toponymes **se cache le véritable nom de l'établissement du haut moyen âge exhumé à Wijk bij Duurstede**. Ce n'est pas à moi de le découvrir, c'est de la compétence du R.O.B. Ce ne sont pas les matériaux qui manquent pour trouver le véritable nom ancien de Wijk bij Duurstede.

139. Le clerc des Plats Pays (De clerc uten Laghen Landen)

Nous pourrions encore aborder la chronique de Johannes de Beka, écrite entre 1340 et 1346 ou 1364. Des transcriptions postérieures courent même jusqu'en 1393 et 1456. Il va sans dire que dans cette chronique quelques mythes étaient déjà pleinement élaborés et présentés comme des certitudes. Pour notre propos, il est préférable de choisir la chronique du Clerc parce que la mise en œuvre de certaines traditions y est facile à suivre, mais aussi parce qu'on y trouve des éléments remarquables. Le Clerc écrivait entre 1349 et 1356. Quelques historiens situent même ses écrits au début du XV^e siècle. Son texte est en grande partie emprunté à Melis Stoke et peut-être à Johannes de Beka. Mais il les transcrit à sa manière qui ne manque ni de personnalité ni d'attraits.

Au sujet des tous débuts de la Hollande, il rapporte qu'Antoine traversa la Germanie et le Pays des Francs (ce dernier est l'Allemagne, dit-il) et arriva en Hollande où il fit construire en 65, près du Rhin, une forteresse qui fut appelée Antonina en mémoire de lui. Lui-même et ses descendants tinrent le pays longtemps et fermement en leur possession jusqu'à ce que les Slaves et les Wiltes (qui sont les Danois, dit-il) prissent la ville et la détruisissent. Dagobert battit les Wiltes, démolit leur citadelle de Wiltaburg et y construisit une nouvelle ville qu'il appela "Utrech", ce qui donne Trajectum en latin. A l'intérieur de la ville, on édifia la première église en l'honneur de l'apôtre Thomas. En 662, les prêtres y assuraient déjà un service régulier. Les Frisons se révoltèrent contre le roi. Ils attaquèrent Utrecht, y détruisirent l'église et menèrent une guerre acharnée en Hollande.

L'origine des rois francs se situe à Troye. Ils avaient le plus souvent leurs palais à Trèves, Cologne, Aix-la-Chapelle, "Mens", situé dans les Ardennes ou aux environs de la Lotharingie (il veut sans doute parler de Mayence, bien que cette ville ne se trouve pas dans les Ardennes). Ils étaient rarement à Paris. - Le Clerc nous donne ensuite un développement particulièrement charmant sur les Francs en Francie, lequel ne présente pas d'intérêt pour notre propos. - Pépin le Grand était né "duutsch" (terme qui signifie membre du peuple germanique). Son fils Charles Martel naquit à Cologne. Et Charles, dont le corps repose à Aix-la-Chapelle où il avait le plus souvent résidé, dut beaucoup séjourner en France du fait de la menace que constituait l'Espagne. Le Clerc a de bonnes informations ! Trèves, ville ancienne, fut fondée lorsqu'Abraham avait huit ans ! La Hollande, généreusement constituée de terres marécageuses, avait certainement ("*alleszins*") reçu son salut ("*gesalicht*") des bras de mer et du Rhin (**Béni soit le Clerc qui, dès le XIV^e siècle, avait déjà une vue si juste de l'alluviale Hollande !**). Charles Martel fit la première donation à l'église d'Utrecht. Charles le Chauve donna à la Hollande son premier comté.

Willibrord, né en Angleterre, rejoignit Saint Egbert, premier évêque de Northumberland et le suivit en Irlande. Egbert envoya Wigbert en Germanie pour y prêcher mais celui-ci revint déçu en Angleterre. Puis vint

Saint Willibrord avec onze compagnons. Il arriva à Utrecht où il restaura l'église Saint Thomas. En 695, il consacra à Utrecht ses premiers fonts baptismaux. En 696, Pépin lui enjoignit d'aller à Rome pour y recevoir la consécration épiscopale. A Heilo, près d'Alkmaar, Saint Willibrord cherchait un jour de l'eau : il creusa le sol et y trouva une source qu'on appelle encore puits de Saint Willibrord. A Walcheren, il détruisit une idole de Mercure. Quand Willibrord mourut, son corps fut transporté dans un monastère proche de Trêves. De son vivant, il avait envoyé Saint Aelbrecht en Kennemerland. Ce dernier est enterré à Egmond.

En 856, les Danois et les Normands vinrent de Norvège en Hollande avec leurs bateaux. Ils constituaient une grande armée et opérèrent beaucoup de destructions. Ils décapitèrent le saint homme Jérôme qui était prêtre à "Nortdike". Ils détruisirent aussi le château de Voorburg, qui avait appartenu auparavant au roi Aurindilius qu'on appelait "Ezeloor" (oreilles d'âne) en thiois. En 863, Charles le Chauve donna le comté à Dirk, pour qu'il le protège contre les Normands. Ce dernier résidait à Pladeel qui se trouve en Campine brabançonne. Ce comte Dirk et ses successeurs ont chassé les cruels Danois et Normands de l'empire romain. A cette époque, des Danois et des Normands, c'est-à-dire des gens de Norvège, arrivèrent et dévastèrent tout le pays "wallon" et, l'année suivante, ils pillèrent le pays des Ardennes (nota bene: pour le Clerc, wallon est synonyme de français). Godevaert (Godfried) vint de Norvège en Betuwe où il fut battu avec beaucoup de Danois et de Normands.

Ce résumé est éloquent. Quiconque fait un peu attention peut distinguer la vérité de la fable. Soulignons quelques détails. Le Clerc situe les grandes invasions normandes dans les Ardennes et en France. Il place déjà un unique fait aux Pays-Bas. Il ignore Dorestadum. S'il l'a rencontré dans ses lectures, ce toponyme ne lui dit rien, ce qui indique qu'il écrivait avant Johannes de Beka, lequel mentionne bel et bien Wijk bij Duustede. Le Clerc avait une idée juste du centre du royaume franc. Il mentionne avec insistance Aix-la-Chapelle comme la résidence la plus habituelle de Charlemagne. Il est frappant qu'il ne mentionne pas Nimègue. Saint Jérôme, que les écrits antérieurs qualifient simplement de martyr, devient tout à coup martyr des Normands. Il ignore jusqu'au nom de l'abbaye d'Echternach.

140. Conclusion

Les premiers auteurs néerlandais, Alpertus de Metz et les *Annales d'Egmond*, ne soufflent mot des traditions d'Utrecht, de Dorestadum, de Nimègue ou des Bataves. On peut s'en étonner pour les Annales d'Egmond dont les rédacteurs connaissaient les sources dévoyées par la suite. Chez les auteurs postérieurs, les mythes commencent à s'infiltrer via des faits à demi ou totalement exacts. Melis Stoke est le premier à bombarder Saint Willibrord évêque d'Utrecht, sans renoncer totalement encore à son territoire de mission des bords de l'Escaut. Rien d'étonnant à ce qu'il soit le premier, puisque c'est entre lui et les auteurs précédents qu'apparaît la pseudo-tradition d'Echternach. De l'impressionnante série (postérieure) d'informations concernant les Normands, Melis et le Clerc mentionnent tout au plus un fait unique. Tout cela prouve à l'évidence qu'ils n'ont pas puisé leur matière dans des documents existant sur place ou dans une tradition vivante mais que celle-ci a été importée de l'extérieur. On peut même parfois dater avec assez de précision l'introduction d'une tradition donnée.

Les premiers auteurs néerlandais fournissent **le témoignage écrit irréfutable** que les traditions nées après eux ne sont de bout en bout que des mythes. **Tout historien aurait pu s'en aviser, si, au lieu de leur tourner le dos, il les avait examinés d'un œil attentif.**

Chapitre XII

CONCLUSIONS GENERALES

141. Encore quelques mythes mineurs.

Puisque nous en sommes à rectifier des mythes, il nous en reste deux à mettre en lumière. Le premier est la thèse inexacte, parfois exprimée ouvertement, parfois implicite, de l'infaillibilité collective des historiens. L'argument qu'on ne cesse de m'opposer est qu'**il est impossible que tant d'historiens se soient si longtemps et si profondément trompés**. Si sérieux et convaincant que paraisse l'argument, il ne vaut rien : ce n'est ni la première ni la dernière fois que les spécialistes d'une matière commettent une erreur collective. En l'occurrence, elle est parfaitement compréhensible, les historiens ayant repris sans les critiquer des dilettantes d'une époque où la science historique était encore à naître. La genèse des mythes n'est pas ce qui pose problème : avec un peu d'esprit critique, on arrive à les démasquer. La question est de savoir **pourquoi tant de si bons historiens ne les ont jamais démasqués**. Plaise au ciel que leur cécité professionnelle ne soit ni si sérieuse ni si incurable qu'elle les empêche de reconnaître les mythes comme tels, sinon c'est le mensonge conscient qui ferait son entrée dans la science historique.

On ne cesse de faire de cette unanimité un critère de vérité. A y regarder de plus près, elle n'a jamais existé, chacun défendant sa thèse sans se soucier de celle de l'autre : Nimègue maintenait son mythe, les classiques leurs conceptions erronées des textes latins et grecs, le R.O.B. (Service archéologique national néerlandais) tenait mordicus à son Wijk bij Duurstede. En voici un frappant exemple. En 1978, stupéfait d'apprendre que je n'étais pas retourné par la publication de "**Dorestad**", le R.O.B. m'invita à un débat. Mais, comme j'avais exigé de commencer une éventuelle discussion sur la véracité des fouilles de Wijk bij Duurstede par **la résidence carolingienne de Noviomagus**, il ne donna plus signe de vie. Ce qui permit ensuite à quelques collaborateurs du R.O.B. de proclamer à l'envi que je n'avais pas osé me lancer dans le débat. **Le R.O.B. est décidément toujours aussi mauvais dans le rendu des textes !** S'il y a unanimité, ce n'est pas d' "opinion commune" mais d' "illusion commune".

Le deuxième mythe est celui de la bibliographie. Beaucoup d'historiens considèrent qu'une thèse ne peut être admise que si elle est partagée par un certain nombre d'autorités. Une nouvelle idée se présente-t-elle ? Ils se précipitent sur la bibliographie, y constatent son absence et la rejettent à cause de cela. Ainsi, la confusion entre Noyon et Nimègue une fois dénoncée, un éminent historien la nia catégoriquement parce qu'il n'en trouvait pas trace dans la bibliographie ! Erreur d'ailleurs, **la comparaison des "Monumenta Germanica" avec le "Recueil des historiens de la Gaule et de la France" la rendant manifeste**. Mais ce n'est pas ce que voulait dire notre historien, il affirmait seulement que **personne n'avait jamais rien écrit là-dessus**. Cette attitude révèle de façon navrante à **quel point le copiage sévit encore dans la science historique**, osons le mot, c'en est le système même, le principe de base même. Si quelqu'un dénonce un faux en écriture, cela devrait suffire ! Pas besoin de faire établir procès verbal par tous les gardes champêtres des Pays-Bas ! Il peut fort bien avoir raison seul sans pour autant se mettre à pousser des cris de triomphe et à attraper la grosse tête, ce qui me guette peu, je pense.

On ne cesse de répéter sur tous les tons que je ne suis pas historien : je n'ai jamais eu cette prétention. Ce sarcasme toujours repris part du présupposé qu'en matière d'histoire seuls les universitaires seraient en état de dire des choses sensées et fondées à le faire. Je me pose au grand maximum en critique de l'histoire. Connaissant suffisamment les règles de la méthode historique, j'ose signaler quand les historiens les foulent aux pieds. Mes adversaires me traitent de dilettante ? Ils ne pensent pas si bien dire ! Impossible en effet d'attendre d'un universitaire cette dénonciation des mythes. Quasi incapable déjà de se défaire de la doctrine, s'il l'avait pu, il se serait bien vite avisé que sa découverte lui aurait définitivement cassé les reins dans le microcosme des historiens. N'étant pas historien, je ne courais pas ce risque. **Archiviste indépendant et critique, je ne partage pas la grande confiance que les historiens accordent aux publications de leurs pairs : mon métier et mon expérience m'imposent la règle stricte de me reporter aux textes et aux sources originales dès le moindre doute**. J'aurais aussi bien pu intituler le présent ouvrage "**Ad Fontes**" ou "**Retour aux sources**". On m'a d'abord traité de **dilettante**, puis de personnage **qui fait de jolies choses** (ce qui peut se comprendre de bien des façons), puis d'**illuminé intelligent**, puis de **charlatan**. On vient de me qualifier d'imposteur. J'en aurai fait du chemin jusqu'à la veille de ma retraite !

Devant des attaques grossières et injustes, il m'est arrivé de m'abstenir de répondre vertement. Conscient que cela ne ferait qu'envenimer les choses, je devais faire appel à l'humour que Dame Nature ne m'a heureusement pas ménagé. Pour les mauvais moments, j'avais inventé ma petite blague personnelle, auto-bourrade pour continuer à avancer en dépit des gros mots et des injures pénibles. Je m'écriais : "*Nigropullo – Zwammerdam !*"⁵⁸. Le double jeu de mot me redonnait du cœur au ventre. Il était à prévoir qu'on essaierait de me clouer le bec à grand renfort de tollés. C'était d'emblée l'objectif de "la prise en main musclée". Au désespoir, Stolte s'écriait qu'il était impossible de me ramener "à la raison"; il voulait bien sûr dire "au silence". Considérons donc ces désagréments comme les risques du métier. Le chimiste court souvent le risque de déflagration; le chercheur biologiste, celui de se contaminer. Celui qui pratique les sciences humaines risque l'explosion de rage : il y a des gens, et même de grands savants, **qui ne peuvent accepter la liberté de pensée et de parole quand elle ne coïncide pas avec leurs idées et leurs publications**. Ils ressentent toute divergence comme une offense personnelle.

Si j'arrive maintenant à bagatelliser tout cela, il n'empêche que pendant la trentaine d'années qu'a duré ma recherche j'ai dû en avaler des coulevres. Il y en avait de tous les genres : lettres d'injures ordurières d'ignares qui n'y comprenaient rien et faisaient de la "sainte" histoire une répugnante bagarre de village ; fausses supputations quant à mes motivations, spécialité des milieux archivistiques, de la part de je-sais-tout prétendant pouvoir sonder les reins et les cœurs ; présentations volontairement fausses de mes thèses par mes adversaires ; quelques promotions ratées, des calomnieurs ayant saisi l'occasion de se les attribuer ; menaces fourrées et ouvertes sur mes fonctions ; commisération insupportable de niais incapables de comprendre ne fût-ce que les dehors de l'affaire ; mise en doute de mes compétences et de mon sérieux scientifiques ; embêtements et préjudices dans ma vie privée, même au Brabant septentrional, où je me serais quand même attendu à plus de méridionale compréhension. Couvrons tout cela du manteau de la charité : je l'ai emprunté Saint-Martin-en-Hiver ! Mais il est une horrible coulevre que je me refuse à avaler, c'est qu'on me rejette **sans m'avoir lu**, sur la foi de on-dit, partant du préjugé : "**Je ne sais pas ce que dit ce monsieur ni pourquoi il pense pouvoir le dire, mais il a tort.**" Ce que les pires des primitifs ne font pas, ces historiens, philologues et archéologues s'y vautrent. Ils témoignent ainsi d'une absence d'objectivité qu'on croirait impossible chez des scientifiques. Cette malhonnêteté a été ma plus désagréable expérience : devoir constater que des historiens qui osent juger des événements de l'univers foulent aux pieds la règle de base de la justice et de l'honnêteté intellectuelle. Faut-il s'étonner que ce déni de science ait eu de si tragiques et ridicules conséquences : **ce sont en effet ces mêmes messieurs qui rejettent avec le plus de hargne l'existence même des mythes et continuent, sans aucune étude complémentaire, à ànonner les vieilles comptines**.

On demande parfois pourquoi les **historiens français** ne sont jamais parvenus à récupérer cette matière historique. Si tout était si clair, il y a belle lurette qu'ils auraient dû le faire. La question sent l'objection, le silence des historiens français valant désaveu de mes thèses. La pratique de l'histoire de ces périodes anciennes, troublée par des méprises, n'est pas une sinécure ! Quelques historiens français se sont bien étonnés du **curieux parallélisme entre Noyon et Nimègue**. L'un d'eux, évoquant les **Laeti Batavorum de Noyon**, brûlait. Hélas, s'évertuant à les faire venir de la Betuwe néerlandaise, il se noya dans ses propres suppositions. L'acceptation des thèses néerlandaises par les Français s'explique tout simplement : la matière des mythes repose depuis longtemps en Hollande, elle fait partie de **l'histoire en vigueur de l'Europe occidentale**. L'historien français ne peut avoir ni raison ni incitation à mettre en doute des données néerlandaises, à moins que la France ne se sente délestée d'éléments qui lui donnent **une impression de manque ou de hiatus**. Tout le monde sait en France que Noyon a été la résidence carolingienne de Noviomagus. N'enlevant rien à cette évidence, les prétentions de Nimègue à l'être également laissent froid. Les historiens français qui se sont étonnés du **parallélisme entre Noyon et Nimègue** n'avaient nul besoin de revendiquer une résidence supplémentaire, la France en possédant déjà des dizaines, celle de Noyon inclus.

Le reste de la matière subtilisée appartient en grande partie à la **Flandre française**, contrée qui, c'est le moins qu'on puisse dire, ne suscite guère l'intérêt des historiens français. Quant aux historiens locaux, leur horizon régional leur interdisait de s'apercevoir qu'une partie de leur histoire s'était égarée ailleurs. Cette Flandre française **fait partie des anciens Pays-Bas, déchirés et bradés par les vicissitudes historiques ultérieures**. En fait, je n'enlève rien aux Pays-Bas, je me contente de situer les choses à **l'endroit exact des anciens Pays-Bas**. Après tant de siècles, il y a prescription, le propriétaire réel de toute cette histoire, ne sachant même plus

⁵⁸ N.d.tr. : Par on ne sait quel miracle de la philologie, les "*spécialistes*" néerlandais font en effet de *Nigropullo Zwammerdam*. Comme *zwammen* signifie *radoter* et *dam* *barrage*, on pourrait traduire "*Nigropullo – Radoteurville ou Barrage à radotage*" !

qu'elle lui appartient, ne risque pas de la réclamer. La révélation des mythes devait venir des Pays-Bas, la documentation régionale de Tournehem et environs ayant abouti à Egmond et Utrecht, celle de Werethina à Werden, etc., et ayant disparu sur place. Aussi le silence des historiens français ne peut-il être invoqué contre moi.

Depuis l'été 1977, après quelques conférences et publications partielles, mes thèses commencent à rencontrer de **l'assentiment en France**. Deux professeurs français autorisés, qui valent largement les quatre néerlandais, sont **complètement convaincus** par les résultats de mes recherches. L'un d'entre eux m'a écrit qu'il osait et voulait exprimer cette adhésion **en public**⁵⁹. Je ne crois pas que ce soit utile, la traduction française du présent ouvrage étant pratiquement prête : il vaut mieux la présenter aux historiens français. Certains Néerlandais s'exclament : "*Oui, bien sûr, ces chauvins de Français ne vont pas manquer de te donner raison.*" Je puis les rassurer : beaucoup d'historiens, d'archéologues et de toponymistes français ont tout autant de peine que leurs collègues néerlandais à partager mes thèses, ce qui prouve d'abord qu'ils ne sont pas si chauvins que ça mais aussi qu'il est tout à fait logique et **scientifiquement sain** qu'on marque une certaine réserve quand on est confronté pour la première fois à une question compliquée. A quoi s'ajoute qu'il n'est pas si facile d'admettre **que ce soit un étranger qui leur rende une matière historique** qu'ils avaient ignorée et qui appartenait au Nord de leur pays et à la Flandre. La France mettra peut-être autant de temps que les Pays-Bas avant de faire de la question un problème historique sérieux.

A l'approche de la fin du XX^e siècle, nous notons des évolutions inimaginables auparavant : des illusions s'écroulent, de nouvelles idées gagnent tous les domaines du savoir humain. L'histoire n'y échappe pas : partout on discute de l'utilité de la science historique, de la fiabilité de ses méthodes, de la subjectivité de l'historien. L'histoire a trop longtemps été une science statique à la "doctrine" élaborée au fil des siècles et **jamais ou rarement soumise à critique**. Si les discussions tournent actuellement autour de l'histoire qui juge les faits, l'affaire des Pays-Bas au premier millénaire montre qu'il est urgent de s'interroger aussi sur les méthodes de l'histoire qui les rapporte. Les faits exacts, situés exactement, sont en effet la base même de la relation et du jugement historiques. Il n'est pas nécessaire de changer les méthodes de la critique historique, il suffit de les appliquer strictement et **sans complaisance pour ceux qui croient avoir le monopole de la vérité historique**.

Première règle : devant toute idée suspecte, pratiquer **le doute méthodique**. Une fois la tradition carolingienne de Nimègue dénoncée, les corrélations qui semblaient la conforter – le Renus, la Vahalis, l'Île des Bataves – devaient également être examinées. C'est **la seule méthode scientifique** si l'on veut déchirer les voiles de l'apparence. La bibliographie ne peut lever les doutes **puisqu'elle est l'objet même de la recherche et à ce titre suspecte**. Le doute méthodique n'a que faire d'affirmations, **il exige les preuves des traditions en vigueur**. Il ne s'agit pas de rejeter systématiquement les traditions, mais en l'absence de preuves, l'ardoise est effacée pour laisser place à une nouvelle solution. Chacun peut voir que telle fut l'essence même de l'élucidation des mythes. Inutile donc de la rejeter en la traitant de "*verbiage non scientifique*", argument massue facile et éculé. Il est vrai qu'on confond aisément science et conformisme. Pensant m'écraser en déplorant mon "niveau", le professeur Hugenholz, s'il manifestait un remarquable niveau de grossièreté, montrait surtout **qu'il n'avait jamais encore atteint le niveau du doute méthodique**. Ce doute méthodique a du reste montré sa fécondité, **les preuves se pressant de partout** ! L'histoire admise des Pays-Bas jusqu'au X^e siècle, est un **copiage méthodique**. Et c'est vraiment le comble de la prétention d'appeler science **ce chaos de représentations erronées** dont on mettra des années encore à rectifier toutes les conséquences fausses.

⁵⁹ N.d.tr. : Ce qui n'a naturellement pas eu lieu : il ne faut pas rêver ! Le cas de Mieke Breij, expulsée du circuit pour avoir pris partie pour Delahaye dans sa thèse *Sint Maarten Schutspatroom van Utrecht* (Stichting Discodom, Utrecht, 1988) et réduite aux « *petits boulots* », montre assez le danger qu'il y a à s'élever contre l'histoire officielle et ses mandarins. Pour moi, la divine surprise a été le Professeur Georges Duby du Collège de France, qui a eu la gentillesse de lire la traduction que vous avez en main et n'a ménagé ni adhésion ni encouragements. C'est ainsi qu'après l'envoi du chapitre sur le Renus, je reçus en 1981 une lettre manuscrite dont voici le texte intégral (fac-similé sur mon site) :

"Merci, cher Monsieur, de me communiquer ce texte, plus perturbant peut-être que tout ce que j'ai lu jusqu'alors de Monsieur Delahaye. Il est convaincant. A vrai dire, je suis dans ces domaines très précis de l'Antiquité et du Haut Moyen Age, un "amateur" mais tout prêt à accepter de reprendre de fond en comble les perspectives de la géographie historique.

Veillez transmettre à Monsieur Delahaye mes félicitations et mes encouragements, et accepter, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Georges Duby

Le présent ouvrage, envoyé à la *Revue du Nord* (Rédigée par des universitaires lillois), n'a même pas été jugé digne d'une mention parmi les ouvrages reçus. Mais, fort curieusement, la revue évite depuis de publier sur le premier millénaire.

Leurs idées fausses, certains historiens les devaient à leur outrecuidance, convaincus qu'ils étaient de leurs exceptionnelles lumières, et au rejet a priori du non conformiste dont l'esprit critique paraissait attentatoire à cette suffisance. Faut-il s'étonner que les profanes aient eux aussi une curieuse conception de l'histoire ? Au cours d'une de mes conférences, au bord des larmes, une dame de Nimègue s'écria : "*Vous qui êtes si bien au courant, si au moins vous vous étiez tu et nous aviez laissé nos illusions !*" Que répondre devant une telle conception de l'histoire. Certes je comprends tous ceux qui ont ressenti mes études comme une démystification de l'histoire de leur pays, de leur contrée ou de leur ville, mais ne perdons pas de vue que l'illusion est indigne de l'homme. Toute vérité historique, si modeste soit-elle, vaut mieux qu'une illusion trompeuse. **Toute simple vérité vaut mieux qu'un mensonge doré.**

142. Bonjour, tristesse

Cette étude a réduit l'histoire nationale néerlandaise d'avant le X^e siècle à un ramassis de mythes et de légendes facile à percer et à dénoncer **avec les règles normales de la méthode historique**. Il n'y a pas à s'en réjouir. L'heure est plutôt à la tristesse. Non que je déplore la perte d'une histoire prestigieuse. **Sur le plan de la science**, je suis plutôt satisfait d'avoir aussi complètement que possible creusé et résolu le problème. Mais **sur le plan humain**, je ne puis plus guère être satisfait, ne pouvant me débarrasser de l'odeur des vomissures qu'on a déversées sur moi.

Le monde des historiens néerlandais s'est montré sous son plus mauvais jour. D'emblée atteint dans **une susceptibilité qui n'a rien de scientifique**, il a systématiquement **empêché toute étude sérieuse**, imaginé des **échappatoires d'un rare ridicule, manipulé les données archéologiques et historiques**. Mieux, moi qui appliquais scrupuleusement les règles d'une méthode dont Hugenholz ignore jusqu'aux premiers rudiments, on m'a traité de "*non-scientifique*" pour égarer les profanes qui ne savaient pas de quoi il s'agissait. C'est pourquoi je dis avec Françoise Sagan :

BONJOUR, TRISTESSE !

Plus j'apportais des éléments, plus on se vexait. S'il riait au départ, **Hugenholz finit par laisser entrevoir ou qu'il n'avait pas fait d'étude sérieuse ou qu'il était aveugle à l'évidence**. Quand on commença à s'aviser qu'il s'était peut-être quand même fourvoyé, il se mit à parler de "niveau", me présenta comme un raseur, un chicaneur dont il fallait rabattre le caquet, qu'il fallait ramener à son niveau, un Don Quichotte luttant contre des moulins à vent. Il avait raison : **un moulin de vent** est encore plus difficile à combattre qu'un vrai. Et s'il restait encore un atome de doute au bon peuple, "*il mettrait quelques étudiants à l'étude*" dans une matière que le professeur s'avérait incapable de dominer. On aurait pu apprécier s'il avait convenu par là que, du fait de son **séculaire endoctrinement**, il était le moins à même de faire cette étude, et qu'il fallait la confier aux cerveaux neufs d'une nouvelle génération. Oh, que non ! Ça n'était pas l'objectif. C'était au contraire une manifestation d'imbuvable arrogance : de cet important problème, **il ferait un petit exercice pour des étudiants historiens de première année**, strictement prévenus d'avoir à se tenir au diktat professoral **conforme aux directives de Nimègue**. Vous voyez ça, vous, un étudiant de Nimègue prenant parti pour moi ? Le problème de logement des étudiants en serait diminué d'une unité !

BONJOUR, TRISTESSE !

Sur le plan personnel et professionnel j'ai dû en encaisser d'amères expériences ! **J'en avais parfois l'impression d'être en train de commettre un crime**. Tous les gros mots du Grand Larousse, on me les a servis. Se gardant bien de venir paisiblement discuter avec moi, des historiens ou qui se voulaient tels ennuyaient mes collègues archivistes, pourtant bien au fait de mon professionnalisme, avec "*cet idiot*" qui déshonorait la profession, lesquels finissaient par douter. Si, quand je n'y serais plus, dans le monde des archives, avec la contrition voulue, on s'enorgueillissait que la vérité a été découverte par un archiviste, j'espère que se lèvera **un contradicteur dans mon genre pour tordre également le cou à ce mythe**. Au lieu de m'aider, ce que je n'ai du reste jamais demandé, ou au moins de me témoigner un minimum de respect, l'archivariat néerlandais m'a mis pas mal de bâtons dans les roues. J'ai trouvé plus désolant et révoltant encore que des Jupiters tonnants de pacotille empoisonnent mes enfants à l'école. N'osant s'en prendre au "coupable" (le père), ils se rabattaient sur ses enfants. **BONJOUR, TRISTESSE !** une troisième et dernière fois, car il temps de tout oublier et de retrouver sa gaieté.

Enfin, le 28 janvier 1980, on entama la discussion, 25 ans trop tard : le petit monde des historiens va vraiment son train de sénateur ! Elle manquait de sérieux, mais ça viendra. Face à moi, le pensum : une confrontation avec quatre professeurs qui ne reculeraient devant rien pour cacher leur bévues au monde extérieur. **Maintenant chacun comprend bien que c'était l'objectif.** J'aurais facilement pu les écraser sous les huées, si j'avais adopté leur tactique, ce livre le montre assez. J'en avais le manuscrit avec moi ; **comme un second comte Von Stauffenberg, contre un pied de table, j'avais placé la serviette à la bombe destinée à quelques dictateurs de la science historique.** Toute la soirée j'ai regretté de ne pouvoir faire partager à la salle ma douce hilarité intérieure. Même du simple point de vue commercial, je ne pouvais me découvrir complètement à Amsterdam. Imaginez-vous que j'aie convaincu la presse et le public. Ou imaginez l'inimaginable miracle que j'aie convaincu les professeurs et que "la belle représentation" se soit close parmi des torrents de larmes sur la **Grande Réconciliation**, oui, imaginez-vous un peu ça... alors, l'ensemble des Pays-Bas aurait pleuré à gros sanglots la perte des Bataves, mais plus personne n'aurait acheté mes livres.

On m'a (à juste raison !) reproché d'avoir été trop violent et trop dur dans ma publication précédente "**Van Dorestadum tot Waderlo**" (De Dorestadum à Waderloo). L'étudiante, qui après le débat radiodiffusé parlait d'une salve de sarcasmes dans cet ouvrage, fait preuve de peu de discernement car elle considère comme la chose la plus normale de la terre les salves d'invectives des trois obusiers professoraux (ou est-ce toujours comme ça dans leurs cours ?) ; de peu de sens historique aussi, car, n'ayant pas percé leurs sophismes, elle les a goulûment gobés. Un professeur de Leyde m'écrivit que j'avais ridiculisé les professeurs. C'est également la vérité. Il aurait dû venir à Amsterdam : il aurait vu ses trois collègues se déchaîner. Je voudrais bien savoir s'il leur tape sur les doigts à eux aussi. Les tollés sont-ils réservés aux professeurs à court d'arguments ? J'avais prévu ces reproches aussi avais-je donné une teinte violette à la couverture de l'opuscule, en l'honneur de l'évêque Willibrord certes mais aussi comme couleur pénitentielle. **A Amsterdam j'ai largement fait pénitence**, mais j'ai aussi en quelque sorte fait enregistrer par acte notarié que ce sont les professeurs qui m'ont appris ces jeux de mains. C'est avec un peu de tristesse que je le constate : jadis, quand j'écrivais avec courtoisie et retenue, personne ne m'écoutait ; quand je me résolus enfin à ne plus prendre de gants, **voilà qu'on éprouvait soudain la nécessité d'un débat public.** Signe des temps : de nos jours on ne vous entend plus si vous ne descendez pas dans la rue avec des haut-parleurs, des sirènes et des calicots. On ne commença à me prendre au sérieux que quand je me mis à accuser les "savants" de **tromperie et d'imposture délibérées.** Car, même si c'est la triste vérité, ils se voyaient contraints d'y apporter aussitôt un démenti public, d'autant que **la presse commençait à douter un peu beaucoup de leurs grandes déclarations.**

Fait frappant et symbolique, le professeur Hugenholz me servit un verre d'eau : il voulait hausser mon niveau. **En bon Bourguignon, je lui sers donc le vin vermeil de l'exacte critique historique.**

FIN

En 1946, Albert DELAHAYE (Klimmen 1915 - † 1987), promu archiviste-adjoint de Nimègue, se lance dans l'histoire de la ville. Il a appris le français chez les Pères Montfortains de Schimmert, d'origine française. Aussi, outre les **MONUMENTA GERMANIAE HISTORICA** allemands, consulte-t-il les sources françaises. Et voilà qu'il s'aperçoit que le même raid normand est attribué par les Allemands à Nimègue, par les Français à Noyon, villes appelées toutes deux Noviomagus dans les textes en latin !

Creusant le sujet, Delahaye découvre que, jusqu'au XII^e siècle où une chancellerie latinise Nimègue en Noviomagus, les événements attribués à Nimègue concernent Noyon.

Du fait des corrélations, c'est quasiment tout le premier millénaire d'histoire des Pays-Bas qui se trouve remis en question. Et Delahaye s'attelle à la tâche de le rendre à la Flandre et au Nord de la France : la résidence carolingienne de Noviomagus réintègre Noyon ; l'île des Bataves s'avère être, entre autres, le pays de Béthune, et le fameux soulèvement conté par Tacite se déroule entre Cologne et la côte flamande et picarde ; toutes les sources anciennes, **Table de Peutinger**, **Ptolémée**, **Géographe de Ravenne**, etc., confirment ces restitutions. Delahaye remarque aussi que les auteurs anciens appellent nord notre ouest, ce qui oblige à les relire dans cette optique, que l'hydronyme R(h)enus ne désigne presque jamais le Rhin mais l'Escaut de l'époque, que Dorestatum se confond avec Audruicq, le Trajectum de Saint Willibrord avec Tournehem et sa fameuse abbaye d'Aefternacum avec Eperlecques, etc.

Les Normands, venus initialement d'Angleterre ou de Normandie, ne mirent jamais les pieds aux Pays-Bas, se gardant bien de risquer leurs drakkars dans ce borbier encore mal émergé et sans intérêt. Le contexte de leurs prétendues attaques contre de mythiques localités néerlandaises est en effet truffé de noms de villes françaises ! Leurs raids chassèrent les moines de Werethina (Fréthun) à Werden (Allemagne), de Suestra (près d'Arras) à Susteren (Pays-Bas), etc., contribuant ainsi aux déplacements historiques (= l'attribution d'une histoire vraie à des contrées qu'elle ne concerne pas).

L'abbaye d'Aefternacum (Eperlecques) fondée par Saint Willibrord, tombée dès 775 aux mains d'abbés laïques, périclita et se vida de ses moines pour n'être plus qu'un centre de gestion de biens. En 973, le dix-huitième et dernier abbé laïque, Siegfried, comte de Luxembourg, la refonda chez lui sous son nom et avec son patronage anciens, où elle devint Echternach et hérita de la documentation de l'abbaye d'Eperlecques.

Inspiré par le mythomane et faussaire abbé Theofried (mort en 1110), le prévôt d'Echternach, Theoderich (fin XII^e siècle), falsifia et "augmenta" à grande échelle les chartes d'Eperlecques pour "récupérer" en Hollande et en Brabant des biens qu'Aefternacum/Eperlecques n'avait naturellement jamais possédés. En Hollande, il n'aboutit qu'à semer l'idée, qui germerait plus tard, que Saint Willibrord avait été évêque d'Utrecht, ville que seul le latin de chancellerie appelait Trajectum, alors qu'il l'avait été d'un vrai Trajectum (= franchissement) : Tournehem, où le gué permettant à l'antique Leulène de franchir le Hem existe toujours. Dans l'est du Brabant, Echternach réussit à s'emparer de quatre églises, Waalre, Diessen, Deurne et Brakel. Les 21 autres "églises de Saint Willibrord", jamais revendiquées du reste par l'abbaye d'Echternach, sont nées de l'imagination et des amplifications d'historiens dépourvus d'esprit critique. C'est ainsi qu'on fit d'Utrecht, qui - l'archéologie le prouve - n'existait pas à l'époque, le Q.G. de la christianisation de l'Europe du nord et de Saint Willibrord, un évêque/abbé gyrovague, "navettant" d'Utrecht à Echternach, sillonnant tout le nord de l'Europe !

Le cloisonnement des histoires nationales, la présence hors de France de nombreuses sources empruntées au sud (ainsi les copies qui n'existent plus qu'à l'abbaye d'Egmont) et la méconnaissance des transgressions dites "dunkerquiennes", expliquent que ni aux Pays-Bas, ni en France on ne se soit avisé de ces **déplacements historiques** : il y fallait la curiosité "transfrontalière" de Delahaye.

Les premiers textes autochtones néerlandais, Alpertus de Metz, Annales d'Egmond, Chronique rimée de Melis Stoke, Clerc uten Laghen Landen, etc., dont les plus anciens ne soufflent mot de l'histoire attribuée plus tard aux Pays-Bas, constituent une étonnante preuve par neuf de la justesse des vues de Delahaye.

